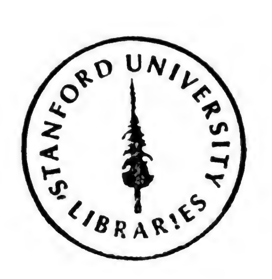
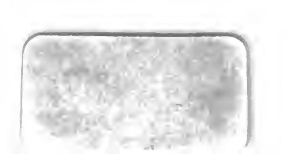
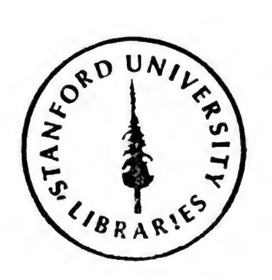
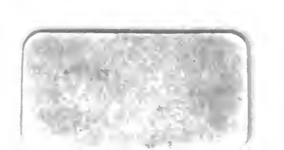




t.xx





ÉTUDES

ÉTYMOLOGIQUES, HISTORIQUES

ET COMPARATIVES

SUR LES NOMS

DES VILLES, BOURGS ET VILLAGES

DU DÉPARTEMENT DU NORD

ÉTUDES

ÉTYMOLOGIQUES, HISTORIQUES

ET COMPARATIVES

SUR LES NOMS

DES VILLES, BOURGS ET VILLAGES

DU DÉPARTEMENT DU NORD

PAR E. MANNIER

G. W Coopland.
Sept. 1917.
London.

PARIS
AUGUSTE AUBRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DAUPHINE, 16.

—

1861

LILLE. — IMPRIMERIE DE E. REBOUX.

PROLÉGOMÈNES.

PROLÉGOMÈNES.

I.

Depuis plusieurs années, l'histoire locale a repris faveur en France. Nous ne parlons pas seulement de nos villes, mais encore de nos villages, sur lesquels on publie chaque jour de nombreux travaux historiques. Mais, à côté de faits plus ou moins dignes d'intérêt qui rappellent ces localités, leurs noms, dont on s'est peu occupé jusqu'ici, incompris ou mal interprétés, sont généralement restés pour nous de véritables énigmes; et cependant, de l'étude de ces noms, de leur signification peut naître une foule d'enseignements sur l'origine de ces établissements, sur les cir-

constances qui ont accompagné leur fondation, ainsi que sur l'ancien état topographique du pays[1].

L'étymologie, qui doit servir de guide dans des recherches de ce genre, est une science, si l'on peut s'exprimer ainsi, souvent abstraite et parfois même conjecturale. Appliquée surtout aux noms de lieu, qui à travers les âges se sont tant altérés, elle offre encore plus d'obscurités et d'incertitudes : c'est ce qui explique le peu d'attraits qu'ont eu les études étymologiques pour les esprits sérieux et le discrédit où elles sont tombées, souvent à cause de l'excentricité d'idées de leurs auteurs.

Nous ne dirons pas, avec un certain écrivain du siècle dernier, qu'après les médecins et les théologiens, les étymologistes sont de tous les savants ceux qui s'accordent le plus difficilement entr'eux; mais nous conviendrons que la plupart de ceux qui se sont occupés des origines de notre langue se sont aliéné souvent la confiance de leurs lecteurs par des opinions aussi ridicules que spécieuses.

Les partisans déclarés du celtique n'ont vu que du gaulois dans tous les mots dont l'origine, plus ou moins obscure, les embarrassait. Ils mettaient trop facilement en pratique cette maxime de Champollion-Figeac : *Toutes les fois que l'esprit de recherches se dirigera sur la langue de la grande nation, le celtique sera le point de départ et attirera les premiers soins.*

[1] Des études de ce genre ont déjà été faites en Belgique par MM. Willems, De Smet, Kreglinger et Chotin, sur les noms des provinces d'Anvers, des deux Flandres, du Hainaut et du Brabant. En Allemagne, M. Forstemann vient de publier un dictionnaire étymologique des anciens noms de lieu germaniques, intitulé: *Altdeutsches Namenbuch.*

D'un autre côté, le célèbre philologue Le Brigant, dans son engouement pour cette même langue, n'a-t-il pas pris pour devise : *Celticâ negatâ negatur orbis?*

Et Bullet, dans ses *Mémoires sur la langue celtique,* n'a-t-il pas été jusqu'à donner une origine gauloise à des noms qui dérivaient directement du latin ou du roman? Ainsi, les noms si compréhensibles des villages de La Comté *Comitatus*, La Couture *Cultura*, Le Warde *Custodia*, devraient se traduire, selon lui, le premier par *Cont*, confluent, le second par coupure de rivière *Coultr-we*, le troisième par habitation près des marais *Luh-war-da*.

Quant un auteur aussi érudit que Bullet a pu commettre de pareilles méprises, que devait-on attendre de ceux qui, après lui, se sont livrés à la recherche des étymologies celtiques? qu'ils l'auraient surpassé sans doute dans leur folles conceptions. En effet, ignoraient-ils où s'était accompli autrefois tel ou tel événement? Avaient-ils besoin d'assigner une place à quelque fait historique des temps les plus reculés? aussitôt ils s'emparaient d'un nom de ville ou de village et si, à force de le torturer, ils parvenaient à le faire ressembler à un mot celtique qui se prêtât un peu au sens qu'ils demandaient, c'était à cet endroit là qu'ils plaçaient le théâtre de l'événement.

Ainsi, d'après une ancienne chronique, une bataille terrible aurait eu lieu avant l'arrivée des Romains dans les Gaules entre les Atrebates et les Ménapiens, quand ceux-ci, chassés des bords du Rhin par les Usipètes et les Teuchtères, se virent obligés de conquérir une nouvelle patrie dans le Tournaisis et la châtellenie de Lille. La chronique ajoute que cette sanglante affaire se passa

sur l'extrême frontière des Atrebates : c'était assez pour qu'on en marquât de suite la place et qu'on désignât pour cela quatre villages contigus, Herlies, Illies, Marquillies et Lorgies, par la raison qu'en celtique le premier de ces noms signifie *champ de bataille*, le second *champ du malheur*, le troisième *bornes du champ du malheur*, et le quatrième enfin, qui n'est pas le moins curieux, *détruit et mis dans les fers*.

Sans nous arrêter ici à discuter de pareilles étymologies, disons seulement qu'avant de les produire, on devrait se rappeler qu'en général les noms des localités ne viennent pas des événements qui s'y sont passés : qu'une bataille ait eu lieu dans un endroit quelconque, s'ensuit-il que cet endroit ait changé de nom? C'est précisément l'inverse que l'on voit toujours, c'est le fait qui emprunte le nom du lieu; Marengo, Austerlitz, Waterlo sont des villages qui ont donné leur nom aux scènes sanglantes dont ils ont été les témoins.

Ceux qui puisent si largement aux sources du celtique oublient sans doute que cette langue, que parlaient nos pères il y a deux mille ans, ne possédait pas plus de mots qu'il n'en fallait pour répondre aux besoins d'un peuple barbare et à moitié sauvage. D'un autre côté, comment admettre si facilement pour celtiques cette foule de mots qu'on qualifie de ce nom, quand il est constant que cette langue ne nous a laissé aucun monument écrit, et que les Druides, la seule classe lettrée du peuple dont nous parlons, n'écrivaient pas, et ne se servaient que de la parole pour enseigner la religion à leurs adeptes?

Pour un philologue impartial qui voudrait rechercher

jusqu'à quel point l'élément celtique s'est introduit dans nos mots, il n'y aurait rien de mieux à faire que de suivre la règle tracée à ce sujet par M. De Chevalet dans son ouvrage sur l'*Origine et la formation de la langue française.*

Cette règle consiste à n'admettre comme celtiques que les mots donnés pour tels par un auteur ancien, et ceux qui ne se trouvant, ni dans le latin, ni dans trois idiômes germaniques, ont été conservés au moins dans deux idiômes néo-celtiques. On sait que ces idiômes néo-celtiques sont au nombre de quatre, le gallois, le breton, l'écossais et l'irlandais. On les considère comme des dérivés, plus ou moins altérés sans doute, d'une langue primitive, qui ne saurait être autre que celle des Gaulois.

Ainsi, *Dun*, qui est entré dans la composition de beaucoup de noms de lieu, est un ancien mot, que l'on peut dire d'origine celtique, signifiant hauteur, élévation ; car, on le retrouve avec le même sens dans le gallois et l'écossais *Dun*, dans l'irlandais *Dun, Din*, et dans le breton *Tun*.

Faute d'avoir recours à ce moyen de contrôle, dit M. De Chevalet, on courrait risque de prendre pour celtiques des mots défigurés, fournis anciennement aux idiômes néo-celtiques, soit par le latin, soit par la langue germanique, ou bien encore des mots postérieurement communiqués à ces idiômes par l'anglais et le français.

Ce que nous venons de dire au sujet du celtique pourrait s'appliquer également au latin, qui est une langue aussi généralement connue que l'autre l'est peu : les erreurs commises par la celtomanie des uns, d'autres les ont renouvelées pour le latin avec lequel ils avaient la prétention de tout expliquer.

Nous nous rappelons avoir lu dans un journal helvétique une anecdote assez piquante sur un savant du siècle dernier, un docteur de Sorbonne, qui passait pour un grand latiniste. Dans un voyage qu'il faisait en Suisse et en Savoie, il s'arrêtait à chaque endroit pour faire ses remarques et prendre des notes. Arrivé à Vetrax, le nom de ce village le frappa, et il écrivit sur son album : *Vetrax*, de *Vetera castra :* une forteresse romaine doit avoir existé en ce lieu. Plus loin, à Chamouny, il ajouta *Chamouny, Campus munitus*, camp fortifié, et il allait faire là-dessus une très belle dissertation, quand un paysan lui apprit que *Chan meuni* signifiait en patois genevois champ du meunier, et que le nom de ce village lui venait de ce que ses premières maisons avaient été construites sur les anciennes possessions d'un meunier. Il faut avouer que l'origine donnée par le paysan savoyard valait bien celle du docteur de Sorbonne.

Quand on se livre à l'étude des étymologies du genre de celles qui nous occupent ici, il ne suffit pas de se mettre en garde contre des idées plus ou moins sérieuses reproduites d'auteurs anciens; un autre écueil est encore à éviter, c'est l'entraînement qui nous pousse souvent vers tout ce qui frappe et séduit notre imagination ; nous voulons parler de ces traditions populaires, espèce de contes bleus qui ont cours dans tout pays, et qui feraient de nos origines locales rassemblées le roman le plus burlesque du monde.

Ici, c'est une ville qui doit son nom à l'apparition d'un monstre marin sur ses rives, alors que la mer s'avançait jusque-là. Ce monstre n'avait qu'un œil : on disait de ce

cyclope, *Monstrat oculum,* de là le nom de Montreuil-sur-Mer.

Là, c'en est une autre, autrefois voisine d'une forêt infestée de brigands. On ne pouvait y arriver qu'en courant les plus grands dangers. Y parvenait-on sain et sauf qu'en signe de joie on battait des paumes. c'est-à-dire des mains? De là *Bapalmæ,* Bapaume.

En voici encore une autre qu'on nommait dans l'antiquité *La Haute Ville,* mais que des malheurs de toutes sortes ont tellement fait déchoir de son ancienne splendeur qu'on l'a appelée ensuite *L'abaissée,* puis La Bassée.

Ces récits incroyables, ces fables n'ont pas été imaginés seulement pour nos villes, mais bien encore pour de simples villages, qui ne se doutaient nullement de l'espèce de renommée qu'on voulait attacher à leur origine. Ainsi, Crevecœur, dans le Cambresis, devrait son nom au *crève-cœur* ou au dépit que dût éprouver Jules César d'avoir été là battu par les Belges en voulant traverser l'Escaut. Caestre, dans la Flandre française, devrait le sien à trois jeunes filles d'un roi d'Angleterre, surnommées les Trois Chastes, *Castæ tres,* les trois Vierges, qui furent assassinées en ce lieu dans un pèlerinage qu'elles faisaient à Rome ; et Marœuil, près d'Arras, qui serait le nom corrompu de *mal d'œil,* à cause des nombreux miracles qu'y aurait fait sainte Bertille pour la guérison des maux d'yeux! et Journy, près d'Ardres, pour Journuit *(sommeil du jour),* qui rappellerait la vision qu'eut là saint Omer en se reposant un jour au pied d'un arbre! et Wimille, dans le Boulonnais, qui indiquerait le nombre de morts *(huit mille)*

dans une sanglante bataille dont cet endroit aurait été le théâtre en 881, lors de l'invasion des Normands!....

On n'en finirait pas si l'on voulait citer tous les noms de lieu qui ont donné naissance à des absurdités du même genre. Ce que nous venons de dire suffira pour faire voir les abus qu'on faisait autrefois de l'étymologie, et que l'ignorance transmettait d'âge en âge, par amour sans doute du merveilleux, mais aux dépens de la vérité, du bon sens et de la raison.

II.

La première condition qui, selon nous, est nécessaire quand on se livre à l'étude des noms de lieu, c'est de rechercher les changements que le temps a pu leur faire subir, et pour cela de se reporter à leurs anciennes formes, c'est-à-dire, à la façon dont on les écrivait autrefois dans les titres du moyen-âge. Ces titres sont les chartes de nos rois ou de nos communes, les pouillés de nos diocèses, les cartulaires de nos églises ou de nos abbayes, et autres documents de même nature, qui par la source dont ils émanent font supposer exactes les indications topographiques qu'ils renferment.

La faute commise par la plupart des étymologistes, c'est d'avoir négligé ce point capital et de s'être contentés de juger les noms d'après ce qû'ils sont aujourd'hui plutôt que d'après ce qu'ils étaient autrefois. Il suffit souvent du changement ou de la simple transposition d'une lettre dans un mot pour en détruire le sens. Ainsi, le nom ac-

tuel de la ville d'Arleux n'a plus de signification : quand anciennement on disait Alleux, *Allodium*, il voulait dire terre franche et libre de toutes redevances. La substitution de l'*r* à l'*l* lui a valu son non-sens d'aujourd'hui.

Si nous passons de l'examen des noms simples à celui des noms composés, nous trouvons ceux-ci encore plus défigurés que les autres : cela se conçoit facilement. Plus un mot est long à prononcer, plus l'abréviation s'acharne à lui retrancher des lettres et même des syllabes entières. Citons pour exemples des noms pris au hazard : Grévillers, Bienvillers, Graincourt, Vraucourt, Liencourt..... On pourrait se demander ce que signifient les préfixes de ces noms, s'il n'existait d'anciennes chartes latines pour nous en révéler le sens. En effet, Grévillers y est appelé *Gratiani villare*, Bienvillers *Viviani villare*, Graincourt *Grani curtis*, Vraucourt *Vari curtis*, Liencourt *Leonii curtis*. Les monosyllabes *Gré*, *Bien*, *Grain*, *Vrau*, *Lien*, sont les syncopes des noms de *Gratianus*, *Vivianus*, *Granus*, *Varus*, *Leonius* ; comme *Au* dans Autun *Augustodunum*, *Cher* dans Cherbourg *Cæsaris burgus*, *Gré* dans Grenoble *Gratianopolis*, sont les noms contractés d'Auguste, César et Gratien.

Les noms d'origine germanique généralement composés de plus de lettres que les noms latins ont subi des réductions proportionnelles à ceux-ci. Ainsi, on écrit aujourd'hui Dringham, Uxem, Ochtezeele, Verlinctun, quand on devrait écrire comme autrefois, et pour se conformer au sens des mots, Dagmaringham, Ukeshem, Ochtingesele, Diorwaldingatun.

Nous pourrions citer une foule d'exemples de ce genre

si ceux que nous venons de donner ne suffisaient pas déjà pour faire comprendre combien il est important, avant de produire une étymologie, de consulter l'ancienne forme du nom. C'est le moyen d'éviter bien des erreurs et de résoudre souvent des points difficultueux.

Une autre condition non moins nécessaire que la précédente, c'est de ne pas chercher les éléments constitutifs des noms en dehors des langues qui ont été parlées dans le pays, mais de les puiser dans le langage des peuples qui se sont établis et succédés dans nos contrées. On supposerait à tort, comme quelques écrivains l'ont pensé, que des hordes de Barbares, tels que les Huns, les Goths, les Vandales, qui, dans les premiers siècles de notre ère, sont venus à diverses reprises ravager le sol de notre patrie, aient pu laisser après leur départ autre chose que la ruine et la mort. Pour trouver aujourd'hui quelque lieu dont le nom rappelât leur langue, il aurait fallu qu'ils y eussent créé des établissements : mais non, ils ne faisaient que passer comme un torrent déchaîné sur le pays, détruisant tout et ne fondant rien.

D'autres considérations empruntées à notre histoire contemporaine feront mieux comprendre ce que nous voulons dire ici. En 1830, si notre expédition d'Alger n'avait eu d'autre but que de châtier l'insolence du Dey et de venger l'outrage fait à notre consul, cette satisfaction étant obtenue, nous nous serions retirés du rivage africain en n'y laissant d'autre souvenir que celui du succès de nos armes et de la bravoure de nos soldats. Mais la conservation de notre conquête avait été décidée : dès lors notre installation sur cette terre devenue française ne devait pas

tarder à porter ses fruits. Bientôt, sous notre influence civilisatrice, le pays changea d'aspect. Au milieu de plaines, autrefois désertes et incultes, s'élevèrent des habitations, des fermes, des villages, des villes même, qui reçurent des noms français : Philippeville, Aumale rappellent des noms de princes de la dynastie alors régnante; comme les villages de Bugeaud, Rivet, Vallée, Danremont rappellent ceux de nos généraux qui ont servi avec distinction en Afrique.

Ce que nous avons fait là dans nos nouvelles possessions, les Romains et les Francs l'ont fait également dans notre pays, qu'ils ont successivement occupé. Ils ont donné des noms, tirés de leur langue et qui leur étaient propres, aux établissements qu'ils ont créés; en conservant toutefois à ceux qui existaient déjà les noms qu'ils portaient : c'est ce qui explique cette diversité d'origines que l'on rencontre dans les dénominations locales d'une même contrée, selon que les fondations auxquelles elles s'appliquent remontent à des époques et à des dominations différentes.

III.

Dans le nord de la France, ce sont les langues celtique, latine et germanique qui ont fourni les éléments nécessaires à la formation des noms de lieu.

Parlons d'abord du celtique, de la langue des peuples qui habitaient la Gaule et la Germanie avant l'arrivée des Romains. Ceux de ces peuples qui occupaient le territoire qui comprend aujourd'hui en grande partie le département du Nord étaient les Ménapiens et les Nerviens. Le Pas-de-

Calais était généralement occupé par les Morins et les Atrebates. Les deux premiers étaient germains, les deux autres gaulois; leurs usages, leurs coutumes étaient les mêmes; leur langage ne différait que par le dialecte.

Toutes les terres étaient partagées par portions dites *mansal*, mot formé du celtique *man*, homme, et *sal*, habitation, habitation d'un homme. Ce lot de terres était d'une contenance de douze bonniers, si la nation était germaine, ou de douze rasières, mesures ou arpents, si elle était gauloise; au milieu s'élevait l'habitation du maître, grande, ronde, avec un toit fort élevé et couvert de paille et de roseaux[1].

Ces habitations isolées ne formant entr'elles aucune agrégation pouvaient-elles constituer ce que nous appelons de nos jours un village, une bourgade, une ville? Les opinions se sont partagées à cet égard. Cependant, il paraît certain que les Romains ont trouvé des villes à leur arrivée dans les Gaules. Sans en chercher la preuve ailleurs que dans notre pays, Jules César, dans ses *Commentaires*, cite *Nemetocenna* dans le Belgium, qu'on est généralement d'accord de reconnaître pour Arras. Ptolemée parle de Bavai comme capitale des Nerviens, *Nervii quorum civitas Bagacum*, et de Thérouanne, *Taruana*, qu'il dit être une ville des Morins.

S'il y avait des cités, des villes, ne peut-on pas conclure de là qu'il s'y trouvait également des endroits de moindre importance, des oppides, des bourgades? Quand les Suisses

[1] Strabon, liv. 4, p. 497. J. Cœs., liv. 5, chap. 43. *Vitruvius de Gallis*, au rec. des *hist. de France*, tom. 1, p. 363.

quittèrent leur pays, dit Jules César, ils brûlèrent, non-seulement leur douze villes, mais encore quatre cents bourgades qu'ils avaient. Le même historien nous apprend encore que les Berruyers brûlèrent vingt de leurs villes dans un seul jour, et de ce nombre ne doit-on pas supposer qu'il y avait beaucoup de bourgades?

M. Labourt, dans son ouvrage intitulé : *Essai sur l'origine des villes de la Picardie,* cite au nombre des bourgades gauloises qui devinrent des villes au moyen-âge Aire, Ambleteuse, Armentières, Bapaume, Béthune, Cysoing, Condé, Douai, Dunkerque, Graveligne, Guines, Lens, Mardick, Merck, Marchiennes, Maubeuge, Montreuil-sur-Mer, Pernes, Roubaix, Saint-Omer, Saint-Pol, Seclin, Tourcoing, Wissant.

Beaucoup de ces localités peuvent être anciennes, mais M. Labourt n'entre dans aucun détail sur leur origine; il semble appuyer son opinion sur l'étymologie celtique que Bullet a donnée de leurs noms. Cela n'est pas, il faut l'avouer, une bien grande garantie, car cet auteur, en pareille matière, a commis bien des erreurs.

D'ailleurs, un mot fut-il celtique, s'ensuivrait-il nécessairement que l'objet auquel il s'appliquerait remontât au temps des Celtes? non, sans doute : il y a des mots celtiques qui ont pu passer dans d'autres langues et devenir propres à celles-ci. Ainsi, le teuton a fait plus d'un emprunt au celtique : le mot *Dun,* par exemple, se retrouve dans ces deux langues avec la même forme et le même sens. Le nom de la ville de Dunkerque, quoi qu'en dise Bullet, n'est pas celtique, il est teuton. Si la suffixe *kerke* n'indiquait pas déjà clairement son origine germanique,

on la trouverait incontestablement dans la signification même du nom, *église élevée* ou *église sur une hauteur*. On sait que les Celtes n'avaient ni églises, ni temples, et par conséquent aucune expression pour rendre ce qu'ils ne connaissaient pas. Un nom de ce genre n'a pu être donné qu'après l'introduction du christianisme dans nos contrées, et l'idiôme germanique d'où il est sorti prouve que c'est après l'arrivée des Francs seulement que la ville dont nous parlons prit naissance.

On voit d'àprès cela qu'avant de fonder l'ancienneté d'une localité sur l'étymologie de son nom, il faut bien se garder de mettre son opinion en contradiction avec des faits consacrés par l'histoire et parfois avec les plus simples notions du bon sens.

Que le celtique ait nommé des localités qui existent encore de nos jours, c'est possible; qu'il en reste encore beaucoup, cela n'est pas probable, car dix-neuf siècles se sont écoulés depuis et ont semé tant de ruines sur leur passage que la surface de la terre a été presqu'entièrement renouvelée.

Nous dirons donc, avec un savant philologue, au sujet des lieux qui ont pu conserver des dénominations celtiques, que cela est surtout vrai des villes qui ont été d'anciennes cités, moins vrai des villages, des châteaux, des propriétés particulières, certain des fleuves, des rivières, des montagnes, et de quelques forêts.

IV.

Le latin, en pénétrant avec les Romains dans les Gaules, ne s'est pas substitué immédiatement au celtique, il s'est trouvé vis-à-vis de celui-ci dans les mêmes conditions que le français en Algérie devant l'arabe; il est devenu la langue du gouvernement et des administrations, comme l'autre est resté celle des habitants.

Les premiers établissements des Romains furent des établissements militaires, des camps, des postes fortifiés, *castra*, des routes stratégiques, *strata*. Bien des noms de lieu rappellent cette première époque de leur domination: Caestre, Cassel, Estrées, Estrœux, Estrelles, Estaires, Strazeele, etc.

La mise en culture des terres fut ensuite l'objet de tous leurs soins : c'était là un point capital pour l'alimentation de leurs armées. Aussi les voit-on employer pour colons des esclaves, des étrangers qu'ils transportent en divers lieux pour opérer des défrichements. Ces colonies agricoles sont devenues par la suite des villages et même des villes, dont les noms rappellent soit l'origine de leurs fondateurs, tels qu'Avesnes *Advenæ*, soit un terrain défriché *sartum*, et rendu cultivable comme Sars, Le Sart, Essart, Issart, Ransart, Rainsart, Lambersart, Robersart, etc., soit encore le nom du Romain *Varus, Granus, Leonius, Manius, Albinus,* qui vint y former une exploitation, et qu'on rencontre dans Vraucourt, Graincourt, Liencourt, Magnicourt, Aubignicourt....

Ajoutons encore aux souvenirs que les Romains nous ont laissés de leur séjour dans nos contrées ceux non moins intéressants qui se rattachaient à leurs idées religieuses et aux monuments de leur culte. Contrairement aux Gaulois, qui faisaient de leurs plus sombres forêts le lieu de leurs adorations, dressant en plein air de grosses pierres en forme d'autels pour leurs sacrifices humains, les Romains élevaient des statues, des temples en l'honneur de leurs Dieux; Templeuve, Templemars, Famars, Fanpoux rappelleraient ces édifices consacrés là autrefois par le paganisme à Jupiter, à Mars et à Apollon.

Nous étions alors à l'aurore du christianisme; les persécutions dont il fut l'objet pendant les premiers siècles de notre ère l'avaient en quelque sorte rendu captif et empêché de se produire au grand jour. Malgré tous les efforts tentés par de saints prédicateurs vers le milieu du 3e siècle, il ne prit son essor que 150 ans après, sous le règne de l'empereur Constantin, et à la faveur des lois que ce prince fit contre l'idolâtrie et ses affreux abus. L'arrivée des Francs, qui semblait devoir en arrêter la marche et lui réserver de nouvelles épreuves, fut au contraire un événement favorable à son expansion : rien ne fut plus propre pour en assurer le règne définitif que la conversion de Clovis et de ses compagnons d'armes après la fameuse journée de Tolbiac.

Du 6e au 9e siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion des Normands, le mouvement religieux fit des progrès considérables, et c'est pendant cette période de trois à quatre siècles que nous voyons une foule de localités qui ont emprunté leurs noms, soit à la mémoire de quelque saint

personnage, soit à une fondation religieuse, comme une église, une chapelle, un monastère, un hermitage.

Les noms qui se sont produits alors ont été tirés des langues germanique et latine. Nous entendons par langue germanique celle des Francs et des peuples du Nord qui sont venus à leur suite s'établir dans nos contrées, c'est-à-dire le teuton, l'anglo-saxon et le flamand, trois idiômes distincts, il est vrai, mais qui originairement participent beaucoup l'un de l'autre. Quant au latin, s'il continua d'être en vigueur après le départ des Romains, s'il parut conserver sur le langage germanique une certaine prédominance, c'est parce qu'on l'employait toujours pour la rédaction des lois, jugements, chartes, diplômes et autres actes publics. Cependant, par son contact continuel avec un idiôme étranger, il finit par s'altérer, et bientôt on ne le reconnut plus pour la langue d'Horace et de Virgile. Un jargon composé de mots tudesques et romains le remplaça, et forma peu à peu, dit Roquefort, la langue romane, qui a la gloire d'avoir été mère de la langue française.

V.

Il suffit du rapide exposé que nous venons de faire pour conclure que les noms de lieu dont nous allons nous occuper ici, si l'on en excepte quelques-uns qui peuvent être celtiques, appartiennent tous aux langues germanique et latine, y compris le roman qui, comme nous l'avons dit, n'est qu'un produit de ces deux langues.

L'élément germanique règne exclusivement dans l'ar-

rondissement de Dunkerque. Il en est de même pour celui d'Hazebrouck, où, pourtant, on rencontre çà et là quelques noms latins, Caestre, Cassel, Merville, Pradelles, La Guorgue. Dans ces deux arrondissements, la langue la plus en usage est encore aujourd'hui le flamand : rien de plus naturel que des noms en soient provenus ou n'émanent du teuton dont le flamand paraît être un des dialectes.

L'idiôme germanique domine encore dans l'arrondissement de Lille, mais il va en s'affaiblissant beaucoup dans ceux de Douai, de Valenciennes et d'Avesnes, où le latin reprend une supériorité marquée. Cette recrudescence latine devient encore plus sensible dans l'arrondissement de Cambrai, où plus des quatre cinquièmes des noms sont latins ou français.

Nous allons donner, en terminant, quelques explications sur différents radicaux qui figurent le plus souvent dans les noms de lieu de notre département. En établissant leur origine et leurs diverses acceptions d'après les auteurs anciens, nous n'aurons plus à nous en occuper quand nous les rencontrerons dans le cours de cet ouvrage.

BEEK, BECK, en flamand ruisseau, petite rivière, correspondant au *bach* des Allemands. Ce mot est entré dans la formation de plusieurs noms de villages limitrophes de la Belgique, Bambecque, Bousbecques, Esquelbecque, Escobecques, Morbecque, Steenbecque.

Dans l'intérieur de la France, *Bec* a été dit pour ouverture, embouchure de rivière. Bec du Cher, Bec du Cisse sont des villages de la Touraine, à l'embouchure du Cher et de la Cisse.

BERG, vieux mot saxon signifiant au propre mont, hauteur, et qui ensuite a été dit aussi pour habitation élevée, rempart, forteresse, soit parce que les premières habitations des hommes étaient placées sur des hauteurs, soit à cause de l'usage qu'on avait de les entourer d'un fossé et d'une levée de terre pour en défendre l'entrée, du verbe *beorgan*, protéger, défendre (Spelman, *Gloss. archiolog).*

Berg, *collis vel munimentum* (Benson, *Vocab. anglo-saxon*. — Skinner, *Etymol. ling. anglic.)* ·

BORG, BURG, BOURG. Du Cange dit que *Burgus* ou *Burgum* est un nom appellatif d'habitation qui entre dans la composition d'une foule de noms de lieu et correspond au *vicus* ou *villa* des Latins, au *Ham* ou *Hem* des Germains. D'après Spelman, ce serait par habitation fortifiée, *habitaculum seulocus munitus,* qu'il faudrait entendre ce mot, formé de l'anglo-saxon *Burg, Burch, Beorg*, château, forteresse, ou du verbe *borgan*, protéger, défendre : c'est ce qui a fait dire sans doute à M. Willems que *Berg* et *Borg* avaient parfois la même origine et signification.

A Vienne, le château où l'empereur fait sa résidence se nomme *Bourg*. Chez les Romains, au temps de Valentinien, *Burgus* avait un sens semblable : *Castellum parvum quod Burgum vocant* (Vegetius, *De re militari, lib.* 4, *ch.* 10).

Il a été aussi employé pour désigner un campement militaire, un camp, *castrum*, chez le même peuple, ainsi que chez les Goths, les Saxons et les Normands.

Ce mot, qui a passé dans bien de langues, doit nous venir des Gaulois et peut être considéré comme d'origine celtique,

car on le retrouve dans les dialectes qui nous restent de cette langue, c'est-à-dire, dans le breton *Bourch*, bourg; le gallois *Burc*, rempart; l'irlandais et l'écossais *Burg*, *Brug*, *Brog*, maison, palais, ville, lieu fortifié.

On pourrait en généraliser le sens, comme le fait M. Edwards dans ses *Recherches sur les langues celtiques*, par enclos, retranchement, ouvrage de défense ou d'habitation.

BROUCK, forme du flamand ou teuton *Broek*, marais, lieu bas et aquatique, prairie. Les noms de lieu qui sont composés de ce radical se trouvent dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, là où la langue flamande est encore en usage, Hazebrouck, Rubrouck, Capelle-Brouck, Saint-Pierre-Brouck, Brouckerque, Broxelles, Bourbourg primitivement Broucburg.

CELLE, du latin *Cella*, petite habitation, d'où notre mot cellule, la petite demeure d'un religieux, un hermitage. On a étendu le mot *cella*, dit Du Cange, à un prieuré, à un monastère, parce que ceux qui y vivaient habitaient chacun une cellule. Le nom de Celle est resté à une foule de lieux où ces sortes d'établissements existaient autrefois.

Néanmoins, la finale *celle*, *cel*, *chel*, indique parfois le diminutif d'un mot. Maisoncelle, Courcelles, Monchel doivent s'entendre par petite maison, petite cour, petit mont.

COURT, dérivé de *Cor*, *Cohors*, dont les Latins ont fait *curtis*, est un radical gallo-romain qui signifiait originairement une réunion d'hommes ou de choses ; de là *cohorte*, nom donné aux légions romaines; *cortès*, en espagnol, assemblée législative. Chez nous, l'habitude où étaient les

gens de justice de se réunir dans la cour du bâtiment où se tenaient leurs séances, fit donner par extension le nom de *cour* au tribunal lui-même. La cour du palais d'un prince servait aussi de lieu de réunion aux personnes de sa suite ; de là le palais fut appelé également *cour*. Nous donnons aujourd'hui une extension analogue aux mots : Chambre, Cabinet, en disant la Chambre des députés, le Cabinet de Londres, de Vienne, etc. Les Turcs, par une même fiction de langage, ont appelé Porte la demeure du sultan, en considération de la porte sacrée de la salle d'audience, que l'on ne franchit qu'après bien des cérémonies.

Chez les écrivains du moyen-âge, le mot latin *curtis* a été employé pour dire une réunion des bâtiments destinés à une exploitation agricole, ou, en d'autres termes, une ferme, une métairie. C'est dans ce sens qu'il faut l'entendre généralement quand il s'applique à des noms de lieu.

La Lorraine, la Champagne et surtout la Picardie, nous offrent une foule de noms de villages terminés en *court*. L'Artois ou le Pas-de-Calais en possède aussi un grand nombre : le département du Nord en compte moins, vingt-cinq seulement.

DUN, radical celtique dont nous avons déjà parlé, signifiant mont, hauteur, et qui est passé avec le même sens dans les langues germaniques. Il est entré autrefois dans les noms de nos plus anciennes villes de France, tels que *Augustodunum* Autun, *Cæsarodunum* Tours, *Melodunum* Melun, *Lugdunum* Lyon, *Verodunum* Verdun, *Castellodunum* Châteaudun : c'est ce qui a fait dire à Roquefort que ce mot, outre sa signification primitive, devait en avoir une

autre, celle d'un monument quelconque, soit d'une ville, soit d'un tombeau, d'un sépulcre, quelqu'ait été le lieu bas ou élevé où il a été érigé, de manière qu'il faudrait, selon lui, traduire *Augustodunum* par le monument d'Auguste *Augusti tumulus, Cæsarodunum, Britannodunum, Castellodunum, Verodunum,* par les nonuments de César, des Bretons, du Château, de Verus.

Spelman pense que *Dun* a, comme *Berg,* une double signification, qu'il veut dire mont, hauteur, élévation, ou bien forteresse, ville construite au sommet, sur la pente ou au bas d'une colline. L'auteur cite plusieurs villes d'Angleterre ou *Dun, Berg, Magus, Castrum* sont employés l'un pour l'autre : *Sic Noviomagus alias Novodunum appellatur, Sarisberig alias Sorbiodunum, Brancester alias Branodunum.* (Gloss. archiol., p. 186).

En français, n'avons-nous pas formé du radical *Dun,* notre mot *Dunes,* qui sont les bords élevés de la mer, et celui de *Donjon,* qui est un château-fort, une forteresse?

EECKE, ECKE, ECQUE, monosyllabe d'origine germanique qui a reçu diverses interprétations. On l'a tiré du teuton ou flamand *Eecke,* chêne, dans beaucoup de noms de lieu en Belgique et en Hollande. En composition et comme finale, il a été pris pour coin, lieu resserré, étroit, *angulus,* dans les noms allemands de Lubeck, Lobeck, Arneck (Kilian, *Etymol. teutonicæ linguæ).*

La finale *Ecque,* dans certains noms, correspond encore au *acum* des Latins, impliquant l'idée d'établissement, demeure, propriété, comme dans Blandecques *Blandiacum,* Eperlecques *Sperliacum,* Coyecques *Coïacum.* Kem-

seke en Belgique, *Cimbersaca,* propriété du Cimbre, d'après M. Willems.

ESCH, ESCHE, ESQUE. C'est encore un mot sur le sens duquel les auteurs n'ont pu se mettre d'accord quand il s'est présenté dans les noms de lieu. *Esch,* en teuton ou vieil allemand, s'est dit pour frêne ou champ. Esschen, d'après Hœufft, *Campestria loca.*

En basse latinité, le mot *Esca, Escha* veut dire une portion, une mesure de terre, *modus agri,* ce qu'on peut appeler champ. Si *esche,* dans Maresche, Salesches n'était pas une terminaison oiseuse, il devrait signifier champ du marais, champ des saules.

HAM, HEIM, HEM, HEIN, HON. Ce sont là les diverses formes d'un mot d'origine germanique qui signifie demeure, logis. D'après Grimm III, 393, *Heim* ou *Hem* a signifié primitivement terrain entouré de haies, cour, ensuite demeure, patrie, de là village, circuit, hameau, enfin demeure, logis. L'anglo-saxon *Ham* a suivi les mêmes variations : il a signifié, dit Spelman, originairement lieu clôturé de haies, *Sepimentum, circuitus,* puis demeure, maison, village, *domus habitatio, vicus.*

Qu'on lise Bullet au mot *Ham, Hom, Heim,* on verra que ce monosyllabe a fait le tour du monde des anciens, toujours avec le sens de domicile, habitation. La latinité ne l'a reçu qu'à l'époque de sa décadence, dans *Hamellum, Hamleta. Hamletum,* hameau.

Les arrondissements où l'on rencontre le plus souvent ce radical mêlé aux noms de lieu sont ceux de Dunkerque,

d'Hazebrouck et de Lille. Dans ce dernier, comme dans celui de Douai qui le suit, la finale *hem* se francise parfois par *emme*, de même qu'on y trouve les désinences *on, in, ing*, abréviatives d'*hon, hein, inghem*.

HOF, HOVE, OFF. D'après Kilian, *Hof, Hoff*, chez les Saxons, les Sicambres et les Frisons, a été dit pour désigner une maison avec le terrain qui en dépend, *pro domo cum solo et horto*. Dieden-hove est le nom allemand de Thionville, *Theodonis villa*.

Ce mot a été aussi employé pour exprimer un lieu fermé et à ciel ouvert, c'est-à-dire un enclos, *locus septus et apertus*, d'où le vieil allemand *Kirchhof*, cimetière, littéralement contour de l'église (Scherzius, *Gloss. germanicum medii ævi*).

Mais, dans les noms de lieu, il indique ordinairement un établissement agricole, une ferme, une métairie, que la basse latinité a rendu par *hoba, hova*. Le métayer ou le colon se nommait *hobarius*.

Hovæ vel hobæ, hoc est, parvæ villæ et exigui ruris possessiones (Ad. De Valois, *Not., Gall. p.* 142).

ING, INGEN, INC, radical germanique fort fréquent dans nos dénominations locales. Pris substantivement, il signifie, d'après Willems, champ, pré; selon Hoeufft et Lansens, pâturage, commun, correspondant au mot latin *anger*, prairie. Comme adjectif ou qualificatif, *ing* veut dire étroit, resserré, petit, *Inghem*, petite demeure. Ajouté à un nom d'homme, il exprime, selon Schilter et Grimm, l'idée de famille, descendance, filiation; il nous est resté dans les

noms des descendants de nos premiers rois : on a dit les Mérovingiens, les Carlovingiens pour les descendants de Mérovée et de Charlemagne.

Intercalé entre un nom d'homme et un nom d'habitation, il indique la demeure des descendants d'un tel : la Lorraine, en allemand *Lother-ing-hem,* signifie littéralement la demeure des descendants de Lothaire. C'est de cette manière qu'il faut entendre cette foule de noms se terminant en *inghem,* et qui ont généralement pour préfixe, remarquons-le bien, au nom d'homme. Audinghem, Blaringhem, Bayenghem, Ebblinghem, Heuringhem, Floringhem, etc., sont à traduire par la demeure des descendants d'Eudes, de Baudry, de Bavon, d'Eblin, d'Henri, de Fleuri....

Dans les noms anglo-saxons, *ing* fait *inc* avec le même sens, Alinctun, Audinctun, Bainethun, Godinctun, signifient la demeure *(tun)* des descendants d'Alain, d'Eudes, de Bain, de Godin.

Cette remarque nous a paru d'autant plus nécessaire à faire que beaucoup d'étymologistes s'en sont peu occupés et n'en ont pas tenu compte.

KERKE, KERQUE, du flamand *Kerk,* église, temple, en teuton *Kirch,* en allemand *Kirck.* Localités de l'ancienne Flandre française dont les noms se terminent par ce radical : Dunkerque, Coudekerque, Broukerque, Haveskerque, Houtkerque, Offekerque.

LAER, LEER, LERS. On trouve en Belgique, en Hollande et en Allemagne, beaucoup de noms de lieu

formés de ce radical. Dans le département du Nord, c'est sur les confins de la Belgique et dans les arrondissements où l'idiôme germanique a autrefois dominé que nous rencontrons des villages de ce nom, Leers, Laires, Lierres, et les composés Oxelaere, Toufflers, Dourlers, Wallers....

Ce mot veut dire, en teuton, lieu inculte, improductif, commun, pâturage, *Laer, locus incultus et vacuus, solum incultum et pascuum publicum Gallice laris dicitur* (Kilian, *Etymol. ling. teutonicæ*).

En vieux français, *larris* a été dit pour landes, terres en friche qui ne sont pas cultivées, bruyères contiguës aux forêts; en basse latinité *larricium*.

LO, LOO, LOOS. On ne s'est pas entendu sur le sens que doit avoir ce mot dans beaucoup de noms de lieu allemands et belges, et dans quelques-uns des départements du Nord et du Pas-de-Calais où il figure.

Les auteurs, tant anciens que modernes, ont différé d'opinion à ce sujet. Il signifierait *Lucus*, bois, d'après Eccard, Heylen, Scherzius et Willems, tandis que Schilter, Lansens et Ad. De Valois l'interprètent par *Locus*, lieu, endroit habité.

Becanus et Grammaye le définissent par *Locus altus adjacens stagnis, torrentibus vel paludibus*, lieu élevé près des marais ou des rivières; Kilian, par *Locus depressus*, lieu bas, Kreglinger, par *Locus vacuus*, lieu aride, ne produisant rien.

M. Forstemann, dans son *Altdeutsches namenbuch*, dit qu'il faut opter, quand ce radical se présente, entre *locus* ou *lucus*, lieu ou bois.

On doit se guider souvent dans le choix d'une étymologie de ce genre, d'après les circonstances, c'est-à-dire d'après la nature et la situation des lieux.

MARCK, MARCQ, MERCK. Radical germanique qui signifie limite, frontière, Marck-steen *lapis terminalis,* Marckboon *arbor finalis.*

En basse latinité, *Marca, Marchia,* formé de *Margo,* marge, bord, et par conséquent extrémité, limite, a fait le vieux français *Marche,* qui a été employé pour désigner, non-seulement la limite d'un champ, d'un domaine, d'une propriété particulière, mais encore celle d'une ville, d'une province, d'un état. Il s'est dit aussi pour la ville, la province, l'état même. Ainsi, on appelle encore aujourd'hui les Marches d'Ancône la province dont cette ville est le chef-lieu.

Sous Charlemagne, on nommait *Marchis* les gouverneurs des villes situées sur les marches ou frontières d'un état : c'est de là qu'est venu le titre de marquis, en basse latinité *Marchio,* marquisat *Marchionis territorium.* Le mot *Marchio* est quelquefois rendu chez les auteurs latins par *Comes limitis, Custos limitis,* et correspond au mot allemand Marckgrave, qu'on a écrit depuis Margrave, *Præfectus limitaneus.*

Noms formés de ce radical dans le Nord et le Pas-de-Calais : Marcq, Marquette, Marck, Merck, Merckeghem, Marcoing, Marquion, Marquise, Marconne, Marconnelle...

METZ, forme de notre vieux français *Mas, Meix, Mex,*

signifiant maison des champs, ferme, métairie, du latin *Mansus, Mansum.*

Nous trouvons dans le Languedoc Mas-Cabardes *Mansus Cabaretensis,* Le Mas-Saintes-Puelles *Mansus Sanctorum-Puellarum,* dans l'Ariège Le Mas d'Azil *Mansus Asili,* dans la Marne Le Meix-Saint-Epoing *Mansus Sancti-Spani,* dans Seine-et-Marne Le Mée *Mansus.* Nous avons dans nos contrées Metz-en-Couture *Mansus in culturâ,* et les composés Beaumetz, Mametz, Jolimetz, Galametz, Aubrometz, Odomez....

NOE, NOUE, NOVE. C'est un mot roman tiré du bas-latin *Noa, Noia, Neia,* que Ducange définit ainsi : *loca pascua, paludosa vel aquis e vicinis collibus defluentibus irrigua,* pâturages, marécages ou lieux qui reçoivent les eaux des hauteurs voisines.

C'est de *noia,* ajoute Du Cange, qu'est venu notre verbe *noyer,* que nous disons en patois *nier.* Les paysans de nos contrées disent d'un champ sujet à des inondations périodiques, que c'est *une terre qui noie.*

Ce radical a formé dans l'intérieur de la France les noms de Noé, Noue, La Noue, Noyant, Noyal, correspondant à ceux de Nœux, Noyelles, Nielles, que nous avons chez nous.

RODE, ROO, ROU, du vieil allemand *Roeyen, Roden,* déchirer la terre. Il faut entendre par ce mot un défrichement, un lieu mis en culture. *Rodium Teutonibus et sartum Gallo Brabantis multorum pagorum cognomen*

significat terram recenter evulsis arboribus agriculturæ adaptatam (Grammaye, *Antiq. Belg.*).

C'est de là que nous viennent les noms de nos villages de Rœulx, Rœux, Rost-Warendin, comme ceux de Rueil, Ruel, a qui l'abbé Lebœuf attribue la même origine.

SART, SARS, de *Sartum,* terme de basse latinité qui signifie lieu purgé de broussailles et mis en culture. Essarter, en vieux français, c'est défricher une terre inculte, *agrum fodere*. Employé dans les noms de lieu, ce mot veut dire défrichement.

SELLE, ZEELE, ZELE, ZEL, SEL, formes diverses d'un vieux mot germanique *Sal, Seal,* qui doit s'entendre dans un sens général par habitation, *domus, atrium,* et spécialement, demeure principale, résidence seigneuriale, château, palais, quelquefois assemblée, tribunal, juridiction.

Zeel, en teuton, a néanmoins été dit pour Celle, *Cella.* Zeel *cella monachorum* (Schilter, *Thesaurus Antiq. teutonic.*).

Zel pourrait s'être encore formé de Zedele, en latin *Sedile* (sedes), et signifier tout simplement siège, habitation.

TUN, TON. C'est là un radical anglo-saxon, qui signifie, d'après Beuson, sepes, *sepimentum, villa, hortus, territorium* (Vocab. angl.-saxon).

Spelman dit que ce mot, finale de beaucoup de noms de lieu, veut dire *prædium, villa,* et correspond à notre

mot ferme, métairie. Selon l'auteur, *Ham* et *Tun* diffèrent ensemble en ce que *Ham* s'applique à une habitation d'un chef ou d'un seigneur, *mansio capitalis, statio dominica,* et que *Tun* s'entend d'un établissement de vassaux ou de serfs, *villa rustica, terra servilis.*

VILLE, VILLERS, du latin *Villa,* qui a fait nos mots ville, village, mais qui originairement a été dit pour désigner une habitation rurale, soit une maison de plaisance, un château, une demeure seigneuriale ou royale, soit une maison de colons ou de vassaux *villa indomicata,* une métairie, un établissement agricole. Villers, *Villare,* est un diminutif de ce mot.

ÉTUDES

ÉTYMOLOGIQUES, HISTORIQUES ET COMPARATIVES

SUR

LES NOMS DES VILLES, BOURGS ET VILLAGES

DU DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

NOMS DES VILLES

DUNKERQUE

Dunkercke, Dunkerke, Dunkerk, dans la plupart des chartes du moyen-âge, parfois **Duynkercke, Dunkirke, Dunkirch**, en latin *Dunkerca* (1).

On raconte qu'au 7e siècle saint Eloi, parcourant l'ancienne Morinie pour évangéliser les peuples, rencontra sur les bords de la mer une population de pauvres pêcheurs qu'il convertit au catholicisme et leur bâtit une église : ce serait là l'humble berceau de Dunkerque qui ne serait devenu une ville qu'après des accroissements successifs, et quelques siècles plus tard quand, pour la protéger contre les fréquentes incursions des Normands, on jugea nécessaire de l'entourer d'un mur de fortification.

Toutefois, l'histoire ne nous parle de Dunkerque qu'au 11e siècle; l'un des plus anciens titres où il en est ques-

(1) Nous ne rappellerons pas pour les villes ce que nous avons fait pour les villages, tous les titres où nous avons trouvé leurs noms, cela eût été trop long ; nous nous bornerons à faire les indications nécessaires pour établir leur origine et leur ancienneté.

tion est une charte de Bauduin de Lille, comte de Flandre, par laquelle il confirme à l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues, entr'autres biens, la dîme de Dunkerque, *decima de Dunkercka.* Cette pièce porte la date de 1067 et est rapportée par Miræus. *(Opera diplomatica.)*

Quand au nom de Dunkerque, il ne saurait être un mystère pour personne, on l'explique généralement par église des dunes; nous ferons observer pourtant que cette définition n'est pas bien exacte : l'alliance du mot français *dunes* avec le teuton *kerke* a quelque chose de choquant au point de vue des règles du langage; il serait mieux de traduire par église sur une hauteur ou église élevée, car dans la langue des Gaulois aussi bien que dans celle des Francs, d'où ce nom est sorti, *Dun* signifiait simplement hauteur, éminence, *Dunum veteribus Gallis eminentem locum vel collem denotare nos docuit ex Clitiphone Plutarchus in libello de fluminibus.* (Camden, *Britania*, p. 24).

Notre mot *dunes* a été évidemment tiré de ce radical, mais postérieurement à l'époque dont nous parlons, on a appelé dunes les hauteurs qui bordent la mer et qui sont des digues naturelles contre l'envahissement des eaux.

La remarque que nous faisons ici s'accorde en outre avec l'opinion d'auteurs anciens; Guichardin dit que Dunkerque tire son nom de son église élevée que l'on voyait de loin en mer, et du haut de laquelle on découvrait les côtes de l'Angleterre.

Adrien de Valois, dans sa notice des Gaules, traduit ainsi Dunkerque, *Ecclesia in monte posita*, église placée sur une hauteur, c'est le sens qu'on a dû donner dans les premiers temps à ce mot tout à fait d'origine germanique.

Quoi qu'il en soit, nous ne ferons pas ici la guerre à ceux qui nous ont donné l'étymologie d'église des dunes, notre observation n'a d'autre but que de remonter à l'origine de ce nom et de rétablir la signification première qu'il avait dans la langue d'où il est sorti.

BERGUES

Gruonomberg, Gruonoberg, Gruononberg au 9e siècle, Mons Baal, Bergis, Bergas (cartulaire de Saint-Bertin), Winociberga, Winoxberg, Winoci mons aux 11e et 12e siècles, Berg, Berghes aux 13e et 14e, en flamand *Bergen*.

Le lieu où l'on voit aujourd'hui s'élever la ville de Ber-

gues est anciennement connu, car il en est fait mention au 9e siècle dans le recensement des possessions de l'abbaye de Saint-Bertin; *in Gruonoberg sylva cum terrâ*, 857, dénombrement de l'abbé Adalard; *sylva in Gruonoberg*, 867, recensement de l'abbé Hilduin. (Cartulaire de Saint-Bertin.)

Gruonoberg, Groenberg est un nom tudesque composé de *groen*, *gruen*, vert, et *berg*, hauteur, éminence; on l'a rendu en latin par *viridis mons* : c'est le même nom que celui d'un village près de Landau appelé Grunenberg, et Groenenberg, hameau belge dans le Brabant.

La préfixe *groen*, *gruen*, *green* a servi à la formation de beaucoup de noms de lieu en divers pays; en Allemagne, *Gruonenbrunnen*, *viridis fons; Gruonintal, viridis vallis;* en Belgique, *Groenveld*, *viridis campus;* Groenweg, *viridis via;* en Angleterre, Greenwich, *viridis sinus;* en Suisse, Gruningen, près de Fribourg, *ex adjacentium camporum, sylvarumque virenti amœnitate nuncupatum. (Vita S. Udalrici.)*

Le *Groenland* n'a pas d'autre signification que terre verte, parce qu'on y trouve de nombreux pâturages.

Notre Gruononberg ou Groenberg est également un nom tiré de la nature et de l'aspect du sol, soit qu'on l'entende par hauteur recouverte de verdure ou par hauteur au milieu de prairies verdoyantes, comme on en voit encore aujourd'hui aux environs de Bergues.

Le cartulaire de Saint-Bertin désigne encore le même lieu sous le nom de *Mons Baal*, à propos du monastère que Bauduin, comte de Flandre, y installa au 11e siècle, avec des religieux qu'il fit venir de Saint-Bertin; *hoc ergo monasterio in disciplinâ confirmato, divinæ sationis usque ad mare se extendit propagatio et in monte qui antiquitus dicebatur Mons Baal, in sancti scilicet Winoci cænobio campi heremi germinaverant germen odoris Domini*..... Mons Baal indiquerait donc que ce lieu, avant l'établissement du christianisme dans le pays, était consacré à quelque divinité payenne, au dieu Bel.

Comme ville, Bergues ne parait pas avoir une existence antérieure au 9e siècle : ce serait, d'après Iperius, dans les premières années de ce siècle que Bauduin-le-Chauve y aurait fait bâtir une église sous le vocable de Saint-Winoc, premier abbé de Wormouth; le corps de ce saint personnage qui y avait été déposé était l'objet d'une grande vénération et attirait de toutes parts une foule de pèlerins : de là le nom de *Winociberga* ou *Winoci mons* donné dans les chartes latines de l'époque à cette ville naissante que le même comte de Flandre, en 910,

entoura d'un retranchement pour la protéger contre les ravages de la guerre.

BOURBOURG

Broburg, **Brodborch** au 11e siècle; **Broburc**, **Broburg**, **Broborg**, **Broburk** au 12e; **Broborc**, **Broborch**, **Broborgh** au 13e (cartulaires de Saint-Bertin et de Notre-Dame de Bourbourg).

Bourbourg doit être ancien, quoi qu'il n'en soit pas fait mention dans l'histoire avant le 11e siècle : déjà à cette époque le cartulaire de Saint-Bertin nous le représente comme étant un chef-lieu de châtellenie; en effet, une charte de Bauduin de Lille, comte de Flandre, en date de 1056, confirme à l'abbaye de Saint-Bertin la dîme dont elle jouissait dans tout le ressort de la châtellenie de Bourbourg, *in cunctis parochiis quas Sanctus Bertinus habet in castellaria de Broburg, in Flandriâ, quidquid decimæ de novâ terrâ....*

On devrait écrire Brobourg pour se conformer à l'ancienne orthographe du nom.

Kilian nomme Bourbourg Brouck-burgh, littéralement château ou forteresse du marais. *(Etymol. teutonicæ linguæ.)*

Germani lutum bruch aut broc appellaverunt a braio non multum recedente inde Bourbourg (Broburgum, Brocburgum, Brucburgum) hoc est lutosum oppidum (Ad. de Valois, *Not. Gall.*).

Marchantius dit, dans sa notice des villes de Flandre: *Broucburgus quamvis Burburgus vulgo nominatur, non est in obscuro propter agrum palustrem fertilemque cui nominis occasionem acceptam refert.*

Un terrain marécageux est presque toujours gras et fertile, et c'est bien là la nature du sol où s'est élevée la ville dont il est ici question.

Nous trouvons en Allemagne beaucoup de noms formés de la même préfixe, Brokhausen, Bruchhausen, Bruchbach, Bruchsal, Brochem, etc., etc.

GRAVELINES

Graveninga au 11e siècle; **Graveninghe**, **Graveninge**, **Gravenngam**, **Gravaing**, **Greveninga**, **Greveninghe** au 12e (cartu-

laires de Saint-Bertin et de Bourbourg); **Gravelinghes** au 13e (3e cart. de Flandre).

Gravelines était au 7e siècle un simple hameau connu sous le nom de Saint-Willebrod ; il aurait été appelé ensuite Nieuport, *novus portus*, quand son chenal rendu plus praticable y fit affluer grand nombre de navigateurs.

Ce qui paraît certain, c'est que la ville ne prit naissance qu'au 12e siècle, lorsque Philippe, comte de Flandre, acheva la forteresse commencée par Thierry, son père, et fit creuser un canal pour déverser les eaux de l'Aa dans la mer.

Quelques écrivains ont pensé que ce canal avait donné son nom à la ville, *grave linghe*, en flamand *canal du Comte*, c'est une erreur ; car Graveligne est connu avant cela, une bulle du pape Urbanus, du 11e siècle (1093), confirme à l'abbaye de Saint-Bertin, entr'autres possessions, l'église de ce lieu *Ecclesia de Graveninga ;* d'un autre côté Gravelinghe, ainsi que l'observe Ad. de Valois, est l'altération de Graveninghe ou Graveningue, ainsi rapporté dans presque toutes les chartes antérieures au 13e siècle, la substitution d'une lettre à une autre, de *l* à *n*, par euphonie sans doute, a opéré cette transformation, comme on a fait de *Bononia* Boulogne, de *Castrum Nantonis* Château-Landon.

Graveninghe est donc la forme primitive et s'est écrit pour Graveninghem, comme on a dit Autingues, Boningues, Peuplingues pour Autinghem, Boningehem, Peuplinghem, la finale *hem* comportant l'idée d'habitation ou de possession ayant été retranchée parfois dans les noms d'origine germanique.

Quant au radical *graf, grave, graven, greven*, il signifie dans les langues du Nord comte, *comes*, d'où les noms de Burgrave, Margrave ; il a formé aussi les noms de lieu suivants : en Hollande, Gravenhaghe, *comitis domus vel palatium ;* Gravensand, *comitis arena* (Skinner, *Etymolog. linguæ anglic.*); en Belgique, Gravenbosch, *comitis saltus ;* Gravenhuys, château près Saint-Thrond, *comitis domus.* (Grandgagnage.)

Les noms allemands de Gravingen dans le Tyrol, de Gravenhuse, près de Neustad, Grafendorf, Graveneck, Grafenberg, etc., dérivent de la même racine. (Forstemann, *Altdeuts. Namenb.)*

De même Graveninghe pour Graveninghem, dont on a fait ensuite Gravelinghe, Gravelines, doit s'interpréter par demeure ou domaine du comte.

C'est pour n'avoir pas remonté à l'origine de cette ville

et étudié suffisamment son nom qu'Hennebert, dans son histoire d'Artois, dit que Gravelines signifie *grand ravelin* (ravin), et que Bullet l'interprète par deux mots celtiques *grav-llyn*, courbure de rivière.

HONDSCHOOTE

Hondescote au 11e siècle; Hondeschote, Hondescote au 13e; Honscote, Honds-chote au 14e, en latin *Hondescotum, Hondescota*.

Plusieurs historiens rapportent qu'Hondschoote fut construit vers le 10e siècle. Cette ville aurait été pendant de longues années florissante par son commerce et son industrie, consistant en manufactures de draps, serges et toiles; mais des calamités qui seraient venues fondre sur elle à diverses reprises lui auraient fait perdre son ancienne importance et l'auraient réduite à l'état où nous la trouvons aujourd'hui.

Nous n'avons trouvé le nom d'Hondschoote dans aucun titre antérieur au 11e siècle; le plus ancien qui en fasse mention est une charte de Drogon, évêque de Thérouanne, qui confirme à l'église d'Ardres la possession de divers autels, et entr'autres *altare de Hondescoto;* cette charte, rapportée par Miræus, est de 1069.

On a décomposé ce nom par *hond* chien, et *schoot, schote, kote* enclos; Hondsboch en Hollande, *canina sylva*, d'après Kilian.

Marchantius, historien flamand, s'exprime ainsi sur l'origine du nom de cette ville : *Hondscota, hujus loci etymon ex canum venaticorum aut stabulo, uti Petrus Hannius ad Leopardum scribens* κυνοικοτην *græce, Honscotan nominat aut pullulante cremento aut tributo velut cynegium elapsum est :* mais l'auteur ajoute : *neque enim ausim hujus modi nominum originationes ad certitudinis librum appendere.*

On ne saurait douter que ce ne soit là un mot d'origine germanique; Hondskote, Honschote en teuton signifie chenil, *canile* (Kilian) : en Hollande, on nomme hondekot aussi un chenil, une loge aux chiens, l'endroit où le chien se couche : l'emplacement qu'occupe cette ville peut avoir été dans les premiers temps un lieu où l'on détenait des chiens, peut-être pour les plaisirs de la chasse de quelque puissant seigneur dans les bois des environs; il n'est pas rare de rencontrer des villages, des villes même qui ont emprunté leur nom à l'état primitif du sol où ces

localités ont pris naissance comme aussi à l'usage auquel il était alors destiné : qu'Hondschoote soit de ce nombre, c'est très possible et même probable.

NOMS DES COMMUNES RURALES

AREMBOUTS-CAPPELLE

1067. Erembaldi Capella : titre de l'abb. de St.-Winoc (Mir.)
1119. Erembaldi Capella : id. id.
1121. Erembaldi Capella : id. id.
1170. Heribaldi Capella : cartulaire de N.-D. de Bourbourg.
1183. Erembaldi Capella : titre de l'abbé de St.-Winoc (Mir.)
13ᵉ s. Erembaldi Capella : cartul. de Saint-Winoc de Bergues.
1130. Erembouts-Capple : manusc. sur la bataille de Cassel.

C'est un village connu dès le 11ᵉ siècle : une charte de Bauduin, comte de Flandre, confirme en 1067 à l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues la dîme de cette paroisse, *decima de Capella Erembaldi*.

Les gens du pays prononcent Arms-Caple, nouvel exemple de la défiguration des noms par l'abréviation.

C'est à une chapelle bâtie par un seigneur du nom d'Erembald ou d'Erembaut que cette commune doit son origine et son nom : on montre encore l'endroit où ce personnage avait son château : Meyer l'appelle *Erembaldi sacellum*, oratoire d'Erembaut, Grammaye *Arnoldi-fanum*, temple ou église d'Arnould, par une fausse interprétation du nom d'après la prononciation vulgaire, Arms-caple, Arns-caple, indicative d'Arnoldi capella.

BAMBECQUE

1220. Bambeca : titre de l'abbaye des Trinitaires d'Hondschoote (Mirœus).
1299. Bambeke : 3ᵉ cartulaire de Flandre.
1330. Bambeke : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1560. Bambeke : division de l'évêché d'Ypres (Miræus).

16ᵉ s. Bambeck, Bambecq : documents divers.

Nous n'avons sur ce village aucun titre antérieur au 13ᵉ siècle : on le trouve généralement écrit *Bambeke*, en latin *Bambeca*, c'est un nom teuton ou flamand; Bambeke tire la dernière partie de son nom d'un radical fort fréquent dans les dénominations locales en Belgique, *beck*, *beke* ruisseau; en effet, ce village est situé sur la rive septentrionale d'une petite rivière appelée la Peene.

Quant à la préfixe *bam*, elle est moins claire : est-elle ici pour *ban* comme dans Bambrugge, nom d'un village belge, jadis Banbrugge, que l'on a interprêté par pont public ou de la seigneurie (De Smet)? ou *bam* n'est-il que l'altération ou la forme syncopée d'un nom propre comme dans Bamberg en Allemagne, qu'on écrivait précédemment Bavenberg, Bavoberg, Babenberg, Papinberc, en latin *Bavinbergensis villa* (Forstemann)?

Baum, Bam a encore signifié arbre dans l'ancien idiome germanique d'où les noms de lieu allemands Baumbach, ruisseau planté d'arbres, Baumkirck, église dans les arbres ou église ombragée, Baumgarten, clos planté d'arbres fruitiers, verger : il serait possible que Bambeke fût le Baumbach des Allemands.

BIERNE

1067. Brieten : titre de l'abb. de Saint-Winoc (Miræus).

1121. Bieren : id. id.

1183. Bieren : id. id.

1190. Bernes : 4ᵉ cartulaire de Flandre.

1330. Bieren : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1470. Bieren : cartulaire de Saint-Winoc de Bergues.

16ᵉ s. Bierne : id.

Bierne, que dans le pays on prononce Birne, s'est écrit autrefois Brieten, mais plus souvent Bieren : M. De Baecker, dans son ouvrage intitulé *les Flamands de France*, dit que *Bieren* est une forme de *Beern-hem* et signifie habitation de Bernard.

Barn, Bern ont été des noms propres fort en usage chez les Normands et les Saxons, rien de plus vraisemblable qu'ils aient pu, comme ceux de Bernard, Bernier,

Bernold, Bernufle qui en dérivent, entrer dans la formation des noms de lieu d'origine germanique.

Mais si *Brieten* était le nom originaire de Bierne, il pourrait signifier le domaine du Breton, par analogie a Birthen en Allemagne, qu'on a écrit précédemment Briethen, en latin *Bertanicus*, et interprété par champ du Breton, *Bertanicus ager*. (Forstemann.)

Berneval en Normandie, dans les chartes latines *Brittena vallis*, la vallée du Breton. (Duplessis, *Description de la haute Normandie*.)

Une partie de la dîme de Bierne appartenait, au 11e siècle, à l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues.

BISSEZEELE

1067.	Bissengesela : tit. de l'abb. de Saint-Winoc (Miræus).	
1085.	Betsingesela : tit. du chapitre de Cassel	id.
1121.	Vissengesela : tit. de l'abb. de Saint-Winoc	id.
1141.	Bissingesela : tit. du chapitre de Cassel	id.
1183.	Vissingesela : tit. de l'abb. de Saint-Winoc	id.
1218.	Bissinsela : tit. du chapitre de Cassel	id.
1330.	Bissenzeles : manuscr. sur la bataille de Cassel	id.
	Bissinzelles, Bisseseele : documents divers.	

Le titre le plus ancien qui mentionne ce village est la charte de 1067, par laquelle Bauduin V, comte de Flandre, confirme à l'abbaye de Saint-Winoc deux parts de la dîme de son territoire, *duas partes decimæ de Bissengesela*. On le trouve encore à la fin du 11e siècle dans l'acte de fondation et de dotation du chapitre de Saint-Pierre de Cassel, *terram etiam in villa Betsingesela*. (Diplome de Robert-le-Frison de l'année 1085.)

On paraît avoir écrit successivement *Bissengesele, Bissensele, Bissezele :* les gens du pays prononcent Bussezeele, ce qui a pu faire croire que ce mot devait signifier résidence dans le bois, de *busch* bois, et *zeele* résidence, synonyme de *sala*, manoir. Mais Bussezelle, comme Bissezeele, n'est qu'une contraction du primitif Bissingesele et la préfixe Bissing, Vissing doit se prendre ici pour quelque nom propre anglo-saxon *Biso, Wiso,* fort en usage au 9e siècle, et qui, d'après M. Forstemann, a formé les noms de lieu allemands de Bisin-berc, Bissen-heim, Bisestat, etc.

On peut encore comparer Bissezeele à Beyssingen,

nom d'un village de l'Alsace, que nous nommons en français Besoncourt, dans les chartes latines *Besonis curtis*. (Schœflin, *Alsat. illust.*)

BOLLEZEELE

1119. Bulingasela : tit. de l'abb. de Bourbourg (Mirœus).
1147. Bullingasele : cart. de N.-D. de Bourbourg, N° 42.
1170. Bullingasela : id.
1183. Bullingesele : id.
1193. Bullinghesele : id. N° 165.
1193. Bullingsela : id.
1218. Bollinghesella : échange de la comtesse Jeanne et Michel de Harnes.
1251. Boulinghesele : 2° cartulaire de Flandre.
1330. Bullinzeles : manuscrit sur la bataille de Cassel.
1376. Boulinselle : 2° cartulaire de la dâme de Cassel.
1560. Bullesele : division de l'évêché d'Ypres (Mirœus).
Boulezelles, Bolleseele : documents divers.

Il est question pour la première fois de ce village dans une bulle du pape Calixte II, de l'année 1119, confirmative des possessions de l'abbaye de Bourbourg, au nombre desquelles figure *terram Balduini Taxardi in parochiâ Bulingaselâ*.

Du primitif Bulingesele on a fait successivement *Bullingsele, Boullinselle, Bullesele, Bollezelle.*

Bolle, Boule, dit M. De Baecker, est un diminutif d'un nom propre du moyen-âge que Poney traduit par Babolenus, et qui dans Bollezelle doit signifier séjour de Boule ou de Babolenus.

Remarquons toutefois que Bolle, Bollo, Bollet étaient des noms propres très communs chez les Normands; une foule de personnages figurent sous ces différents noms dans le livre de la conquête de la Grande-Bretagne, le *Domesday Book :* on les retrouve ensuite dans un grand nombre de dénominations locales en Angleterre, Bullinghem, Bullington, Bullingtone, Bullinbrwke, Boling, Bolynton, Bolehale, etc., etc.

En Normandie, les noms de Bolleville, Bouillon, Bolbec, La Boulouze paraissent s'être formés du même élément et doivent se traduire, d'après M. Le Hericher, par

habitation ou domaine de Bollo. *(Histoire de l'Avranchin).*
Les noms si connus dans la noblesse de France des De Bouillé, De Bouillon n'ont pas d'autre origine.

BROUCKERQUE

1142. Brukerke : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 42.

1207. Brokerke : tit. de l'abb. de Blandecques (Mirœus).

1330. Broukerke : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1475. Brouckerke : cartulaire de Saint-Winoc de Bergues.

C'est une église bâtie dans un marais qui aura été l'origine de ce village et lui aura donné son nom, *Brockkerke,* nom germanique composé de deux éléments bien distincts, *Broeck, Brock, Bruck* marais, et *kerke* église ; Grammaye le traduit par *fanum palustre,* église au marais.

Noms formés de la même préfixe : en Belgique, Broechem, Broch-sale ; en Hollande Broc-hem ; en Allemagne, Brok-hausen, Bruch-hausen, indiquant tous une habitation ou résidence dans un lieu marécageux. (Voir encore ci-après Broxeele et ci-devant Bourbourg.)

BROXEELE

1107. Bruselе : cartulaire de Saint-Bertin.

1119. Brucsele : id.

1139. Bruxelle : id.

1218. Bruxelles : cession comtsse Jeanne à Mich. de Roulers.

1251. Brucselle : 2e cartulaire de Flandre.

1299. Brouxele : id.

1560. Brouchzele : division de l'évêché de St.-Omer (Mir.)

Brosella : Balderic, chron. d'Arras et de Cambrai.

Broucksееle, Broucseele, Brouselles : doc. divers.

C'est un ancien village, connu dès le commencement du 8e siècle; d'après un passage de la vie de saint Vindicien, évêque d'Arras et de Cambrai, ce serait à Broxeele où ce saint prélat tomba malade et mourut en 712. Le plus vieux chroniqueur qui rapporte ce fait est Balderic, mort lui-même en 1097. Voici son texte : *Die idus martii migravit ad Christum sepultusque est in basilicâ, in loco videlicet qui dicitur mons santi Eligii, ubi quondam ipse,*

cum ægrotaret apud Brosellam diocesis suæ territorium, jussit se transferri, pro eo quod ibi beatus Eligius habitationis suæ fecerat diversorium.... Molanus, répétant le même fait, s'exprime ainsi : *Migravit ad cœlum in Brosellâ suæ diocesis territorio.*

Ainsi, on écrivait anciennement Broselle, et parfois, comme on l'a vu plus haut, Bruxelle ; c'est le même nom que celui de la capitale de la Belgique qu'on a diversement interprété ; *Brolii sala*, la demeure du breuil, c'est-à-dire du bois clos, du parc, d'après M. Chotin qui se fonde, pour cela, sur un diplôme de Charlemagne de l'année 844, où ce lieu est nommé *Bruolisela;* mais Grammaye ne voyant dans Bruxelles qu'une forme adoucie du teuton ou flamand *Brock-zeele*, le traduit par résidence au marais ; c'est cette étymologie que nous donnerons à Broxeele, dont le nom doit être plutôt germanique que latin, car ce village se trouve dans une contrée où tous les noms de lieu appartiennent à l'idiôme des anciens peuples du Nord ; de plus, sa situation au milieu de prairies qui étaient autrefois de véritables marais, ne fait que confirmer notre appréciation à cet égard.

CAPPELLEBROUCK

1290. Capel-brock : titre du chapitre de Thérouanne (Mir.)
Capella in broco : Malbrancq, *De Morinis.*
Capelle brock : Ad. De Vallois, *Not. Gall.*
Capelle-brouc : ancienne carte topographique.

Ce village ne paraît pas très ancien ; il doit son origine et son nom à une chapelle bâtie dans un endroit marécageux, *Capel-brock*, littéralement chapelle du marais. Adrien de Vallois le traduit en latin par *Capella lutosa*, chapelle dans un lieu fangeux.

Il y a, en Angleterre, un village du même nom, Capelbrook, dans le comté d'York.

COUDEKERQUE

1067. Coudekerke : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mir.)
1121. Coudekercke : id. id.
1125. Caldekerke : cartulaire de Saint-Vaast d'Arras.
1183. Coudekerke : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mir.)

1330. **Coudekerke** : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1475. **Coudekerke** : cartulaire de Saint-Winoc de Bergues.

L'abbaye de Saint-Winoc possédait au 11e siècle la dîme de Coudekerque, ainsi que le mentionne la charte de Bauduin V, comte de Flandre, de 1067 ; c'est le titre le plus ancien qui parle de ce village.

Le nom primitif est *Caldekerke*, tel que nous le trouvons, au 12e siècle, dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras. Grammaye l'interprète par *frigidum fanum*, froide église, du teuton *Kalt, cald*, froid et *kerke*, église; il est probable que cette église, près de laquelle se groupèrent les habitations de ce village, était dans une situation élevée ou exposée au vent qui la rendait froide.

Nous trouvons du même nom un village en Allemagne, près de Dusseldorf, *Kaldenkirchen*, *frigida ecclesia*, d'après M. Forstemann, qui cite encore comme formés de la même préfixe, Chaldhowa, *frigida mansio;* Caldenbach, *frigidus rivus;* Kattenbrunn, *frigidus fons*. En France, nous avons pour analogues les noms de Froideville, Froideterre, Froidfont, Froidmont, etc.

CRAYWICK

1119. **Craiawick** : titre de l'abbaye de Bourbourg (Miræus).

1260. **Crayerwich** : titre rapporté par M. De Saint-Genois.

1560. **Craynuich** : division de l'évêché de Saint-Omer (Miræus).

Cranevicus : Marchantius, *Fland. descript.*

Craczewick, Craywick : documents divers.

Ce village nous est connu, au 12e siècle, par une bulle du pape Calixte II, qui confirme, en 1119, les possessions de l'abbaye de Bourbourg, *in Broburg et Craiawick XX jugera terræ.*

On a dit que Cray-Wick signifiait village aux corbeaux, *corvorum vicus : kraa, kraye, kraene*, qui répond à presque toutes les formes qu'a revêtues la préfixe de ce nom, veut dire en teuton ou en ancien allemand corneille, *cornix*. (Voir Kilian au mot **Kraene**.) Quant à *wick, wich*, ce mot a reçu, dit Spelman, tant d'acceptions différentes dans les noms de lieu anglo-saxons, qu'il est difficile souvent d'en préciser le sens, car il a été employé, selon les circonstances, pour *domus, castrum, vicus, portus, sinus, statio, lucus*. En interprétant Craywick par

séjour des corneilles, endroit où elles abondent, on ne saurait se tromper, soit que ce lieu ait été une maison, un château, un bois où affluait cette espèce d'oiseaux.

Noms analogues : en Allemagne, Krainacker, Kreinfeld, champ aux corneilles; Krenenberg, mont aux corneilles (Forstemann); en Belgique, Crainhem, jadis Craynham, demeure des corneilles; Krabbosch, précédemment Krayebosch, bois des corneilles. (Chotin, *Essai sur les noms de lieu du Brabant.)*

CROCHTE

1067. Crochtem : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
1120. Crochten : tit. de l'abb. de St.-Nicolas de Furnes id.
1121. Crochten : titre de l'abbaye de Saint-Winoc id.
1183. Crochtem : id. id.
1220. Crochem : cartulaire de Saint-Winoc de Bergues.
1330. Crochten : manuscrit sur la bataille de Cassel.
Croixtes, Crocht : documents divers.

C'est encore un de ces villages dont la dîme appartenait à l'abbaye de Saint-Winoc au 11e siècle.

Crochte a dû s'écrire primitivement *Crocht-hem;* les Flamands, dit M. de Baecker, appellent *crocht* un cabaret, une taverne; il signifie aussi église souterraine. Grammaye traduit par *caverna* le nom de notre village de Crochte.

Croftum, cruftum, saxon *croft, cruft*, en latin *crypta* du grec Κρυπτω, *abscondo, locus secretus*, lieu secret. (Spelman, *Gloss.*)

De Cruft, *crypta, spelunca*, s'est formé le nom du village de Cruchten dans le Luxembourg (Forstemann). *Cruchten* est le même mot que notre *Crochten;* on ne saurait le traduire autrement que par demeure cachée, souterraine, *crocht-hem*. Nous avons en France des villages appelés Crouptes, les Crousteaux, la Croûte, en latin *Crupta, Crypta;* c'étaient originairement des souterrains, des lieux de retraite où l'on venait prier, et, en cas de guerre, se cacher avec ce qu'on possédait de plus précieux.

DRINGHAM

830. Dagmaringahem : cartulaire de Saint-Bertin.
857. Dagmaringaham : id.
877. Dakingahem : id.
1111. Drincham : cart. de Notre-Dame de Bourbourg, N° 165.
1112. Drincham : id.
1115. Drincham : id.
1119. Drincham : titre de l'abbaye de Bourbourg (Mirœus).
1170. Drincham : division des diocèses (Mirœus).

Cet ancien village appartenait, au 9° siècle, à l'abbaye de Saint-Bertin; il est nommé Dagmaringahem dans le dénombrement des biens de cette abbaye fait par Gautbert en 830, et Dagmaringaham dans celui d'Adalard en 857. *Drincham* ou *Dringham* n'est donc qu'une contraction de *Dagmaringham*, qu'on trouvait probablement trop long à prononcer; c'est comme Dammershein et Dammersbach, en Allemagne, qu'on écrivait primitivement Tagomaresheim et Dagomaresbach. Dagemar, Tagamar, étaient des noms d'hommes au 7° et 8° siècles; Dagmaringham est à interpréter par demeure de Dagemar, comme Tagamaresheim par demeure de Tagamar; c'est le nom laissé à ces villages par leur premier seigneur ou possesseur. Il faut se reporter aux siècles dont nous parlons pour se faire une idée de la singularité des noms propres qu'on y rencontrait; nous citerons, comme exemple, une liste de mancipes ou de colons attachés, en 867, à un domaine appartenant à l'abbaye de Saint-Bertin, et on verra que dans une série de trente-huit noms il en est bien peu qui soient arrivés jusqu'à nous. Voici cette liste que nous copions : Hildewara, Egelwara, Ostobertus, Goldwara, Liodrada, Erepard, Stillewara, Megeling, Megenlid, Asbertus, Grimbertus, Radlin, Harduinus, Hildborg, Immo, Thegenrad, Alfrec, Foclind, Adalind, Reguliud, Medentrodh, Eumbertus, Hinemar, Rofsind, Megengara, Thiodsind, Irmelind, Lodwinus, Eghelhild, Irmenhil, Erkenbrog, Megensind, Markwara, Frunger, Idwinus, Folcwara, Trasborg, Regenlind.

A l'exception de cinq ou six noms qui se rapprochent des nôtres, les autres nous sont tout à fait inconnus.

ERINGHEM

1113. Erlinghem : cartulaire de Bourbourg, N° 42.
1280. Eringhem : id. N° 165.
Ereghem, Eereghem, Herweghe : docum. divers.

Le nom de ce village se rencontre peu souvent dans les anciennes chartes; il est probable qu'Erlinghem est une altération d'Eringhem, qui est le même qu'Eringham du comté de Sussex en Angleterre, où l'on trouve encore formés de la même préfixe Erington, Heringfleet, Heringbey, etc., etc.

On sait, dit M. De Baecker, en parlant d'Eringhem, que le *hem* se traduit par séjour, et *heer* par seigneur, et que l'intercalation de la syllabe *ing* signifie famille, descendance; *Er-ing-hem*, demeure de la famille du seigneur.

Bien que ce soit là l'étymologie la plus probable, il serait possible néanmoins que la préfixe *ering* représentât un nom propre, Everin ou Heringus, comme M. Forstemann en cite quelques exemples pour des noms de lieu allemands de ce genre.

ESQUELBECQUE

855. Hieclesbeke : cartulaire de Saint-Bertin.
1332. Iskelebeke : 1er cartulaire de la dame de Cassel.
1559. Ekelsbeke : division de l'évêché d'Ypres (Miræus).
1608. Ekelsbeke : G.-D. Witte, *Histoire de Saint-Folquin.*
Heckelsbeec, Heclesbec, Eskelbeque } Grammaye, *Antiquitates Flandriæ.*
Hikklesbeke : Malbrancq, *De Morinis.*
Ekelsbeke : Sandærus, *Flandria illustrata.*
Eclesbeke : Marchantius, *Flandriæ descriptio.*
Ykelsebecque, Hekelsbeke, Esklebeke : doc. divers.

C'est à Esquelbecque que mourut en 855 saint Folquin, évêque de Thérouanne, *transiit in supra dictâ villâ* Hieclesbeke *anno incarnationis dominicæ* DCCCLV (cart. de saint Bertin).

Ce village est traversé du nord au midi par l'Yser, qui

autrefois, dit-on, coulait à travers une forêt de chênes en chariant des glands; ce serait de là que lui serait venu le nom d'*Ekelsbeke*, qui signifierait ruisseau des glands (de *eckel*, gland, et *beke*, ruisseau).

Ceux qui ont interprété Hiklesbeke ou Eclesbeke par ruisseau de l'église, n'ont pas pensé que par l'accouplement du mot latin *ecclesia* avec le radical flamand *beke*, ils rendaient cette étymologie invraisemblable.

On ne peut s'empêcher de reconnaître que la préfixe de ce nom a été très tourmentée; cependant, malgré les transformations qu'elle a subies, il est encore possible d'en distinguer l'origine. Laissons de côté l'*h* initiale, lettre oiseuse qui autrefois s'ajoutait ou se retranchait à volonté, surtout dans le commencement des mots; *ick*, *eich*, *eihhi*, dans les divers dialectes germaniques, a signifié *quercus*, chêne, d'où les noms de lieu allemands de Eiche (Echa), Ecques ou Eke, Ekel (Ecla), Eikele ou Heclo, et les composés Eichfeld, Essfeld, Eichesfeld, Eichelberg, etc. (Forstemann.)

Hikelghem, village du Brabant, est interprété par M. Chotin pour *Eik-lo-ghem*, littéralement demeure dans le bois de chênes; nous traduirons également Eikelbeke par ruisseau des chênes ou du bois de chênes.

GHYVELDE

1067. **Ghinelda** : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Miræus).
1121. **Ghinelda** : id.
1183. **Ghinelde** : id.
1198. **Ghevelt** : charte de Bauduin, comte de Fl. (Brecquigny).
1228. **Ghivelde** : titre de Saint-Amé de Douai.
1255. **Ghivelle** : 2e cartulaire de Flandre.
1255. **Ghinevelde** : id.
1256. **Ghinevelde** : id.
1298. **Ghyvelde** : donation par Raoul à Wautier de Bourb.
1330. **Ghuiele** : manuscrit sur la bataille de Cassel.
1475. **Ghiviele** : cartulaire de Saint-Winoc de Bergues.

Le recensement fait en 1067 par Bauduin, comte de Flandre, des propriétés de l'abbaye de Saint-Winoc, est le premier titre où est cité le nom de ce village dont la dîme appartenait à cette abbaye. Ghyvelde est nommé

Ghinelde dans les chartes rapportées par Mirœus; c'est là sans doute une faute de copiste où le *v*, l'ancien *u*, a été remplacé par *n*.

Grammaye traduit Ghyvelde, *Gillis-feld*, par *Ægidii campus*, champ d'Eloi. D'après M. De Baecker, ce serait champ de Gys, de *feld, veld*, champ, et de *Gys*, diminutif de Gisbrecht, Gisbertus. Il est hors de doute que la préfixe dans ce mot représente un nom d'homme, comme dans *Gilt-weler*, village de l'Alsace, appelé dans les chartes latines *Gydulfi vilare*.

GRANDE-SYNTHE

877. SENTINAS : cartulaire de Saint-Bertin.
1067. SINTONIS : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
1120. SINTINIS : tit. de l'abbaye de St.-Nicolas de Furnes (M.)
1121. SINTONIS : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
1169. SENTINES : cartulaire de Saint-Vaast.
1183. SINTONIS : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
13e s. SINTONES : cartulaire de Saint-Winoc de Bergues.
1559. SINTES-TEMPLUM : division des diocèses (Mirœus).
GROOT-SINTEN, GR.-ZINITZ : documents divers.

C'est un ancien village connu dès le 9e siècle. Parmi les possessions de l'abbaye de Saint-Bertin énumérées dans le diplôme de Charles-le-Chauve, de 877, on lit : *et, in marisco, Buoningahem; Recca, cum sedilibus, in furnis, et juxta Merkisa; et Loom ad Sentinas*, etc.

Un manuscrit de l'évêché de Thérouanne nomme Synthe *sancti templum*, le temple, l'église du saint; Grammaye appelle Grande-Synthe, *sanctum majus*.

Ce village doit son nom, selon M. De Baecker, à une précieuse relique dont son église était dépositaire, à une parcelle de la croix sur laquelle expira le Sauveur du monde, le Saint par excellence.

Synthe fut nommé Grande-Synthe, du moment qu'un endroit près de là prit le nom de Petite-Synthe ; on verra à l'article sur ce village pour quelle raison et dans quelles circonstances.

HERZEELE

1085. **Hersela** : titre du chapitre de Cassel (Mirœus).
1085. **Herseles** : id. id.
1198. **Arsela** : charte de Bauduin, comte de Fl. (Brecquigny).
Harsele : chronique de Lambert d'Ardres.
Herzele : Marchantius, *Fland. descriptio.*
Hersele, Herseles, Herseele : documents divers.

Villa Hersela est mentionné pour la première fois dans l'acte de fondation du chapitre de Cassel, en 1085, par Robert-le-Frison, comte de Flandre, confirmé la même année par Philippe, roi de France.

Hersele ou Harsele fait partie de cette catégorie de noms que l'on trouve fréquemment en Allemagne, tels que Herbach, Hervelt, Erfeld, Herstel, Herital, Haristal, dont le radical *hari, heri, her, er,* a signifié chez les peuples du Nord, armée, *exercitus,* et aussi seigneur, maître, chef, guerrier, d'où le latin *herus, heros,* est venu.

C'est plutôt par seigneur qu'il faut ici l'entendre, ainsi que le traduit Grammaye ; Herzeele, demeure des seigneurs, *heeren-zeele*, parce que, selon lui, Messeigneurs les chanoines de Thérouanne y avaient une maison de plaisance ; que cela soit pour cette raison ou pour une autre, peu importe ; toujours est-il que cette espèce de noms a été généralement interprétée de cette façon ; il y a en Belgique, dans le district de Turnhout, un village d'Hersselt, précédemment Herzele ou Hersele, que M. Kreglinger traduit également par demeure du seigneur. (Mém. étym. des communes de la prov. d'Anvers.)

HOLQUE

877. **Hilkinium** : cartulaire de Saint-Bertin.
1178. **Holke** : id.
Hilkinum : Malbrancq, *De Morinis.*
Holckes : Hennebert, *Histoire d'Artois.*
Holleck, Holeck : documents divers.

Le cartulaire de Saint-Bertin fait mention de ce village au 9e siècle ; Villa Hilkinium est compris au nombre des

possessions de cette abbaye, dans le diplôme de Charles-le-Chauve, de 877. Il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse ici d'Holque, ainsi que l'ont pensé Malbrancq et d'autres écrivains; car l'abbaye dont nous venons de parler possédait des biens sur ce territoire, ce qui est constaté par un acte de délimitation que nous avons trouvé en 1178 entre les religieux de Saint-Bertin et ceux de Bourbourg; mais dans cet acte, qui est postérieur de trois cents ans au diplôme de Charles-le-Chauve, ce lieu est nommé Holke et non Hilke.

Quoiqu'il en soit, Holke ou Hilke est un mot évidemment contracté qui dénote une origine germanique. Le village est situé à l'extrémité de la Flandre teutone, vers Saint-Omer, et, comme plusieurs localités de cet arrondissement, il a vu son nom se modifier sous l'influence de la langue française qui a remplacé aujourd'hui le flamand qu'on y parlait autrefois. Ainsi Tilque, Mentques, Recques, Bilques, sont, comme nous le verrons plus tard, la contraction de Tilleke, Menteke, Reseke, Billeke, qu'on écrivait précédemment; de même Holke est pour Holleck, tel qu'on le trouve appelé au 16e siècle. Mais, dira-t-on, que signifie ce nom? il nous semble résulter plutôt d'une situation que de s'être formé de quelque nom propre, comme on a voulu le prétendre; il peut venir du teuton ou saxon hol, holl, *cavus*, creux, ou de hil, hill, hull, *cespes in loco humido*, élévation dans un lieu bas et humide; la finale *eck*, si fréquente dans les noms de lieu germaniques, signifie, d'après Kilian, coin, angle, endroit resserré, *angulus*. Holque se trouve placé dans un angle formé par l'Aa et la Colme, et dans un sol naturellement aquatique; de là peut-être le nom d'Hol-eck qu'on lui aura originairement donné.

HOYMILLE

1067. Hoymilla : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
1183. Hoymilla : id. id.
1330. Hoymylne : manuscrit sur la bataille de Cassel.

Decimam totam de Hoymilla, dans la charte de Bauduin, comte de Flandre, qui confirme, en 1067, à l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues, entr'autres biens et revenus, la dîme de cette paroisse.

Hoymilla n'est qu'une simple latinisation de Hoymille

qui est écrit Hoymylne dans un manuscrit du 14ᵉ siècle.

Mill, milen, milne, signifie en anglo-saxon moulin; *wind-mill*, moulin à vent; *hand-mill*, moulin à bras; *water-mil*, moulin à eau. Quant à la préfixe *hoy*, elle peut être une forme de *water, wasser* ou de *awe, ohe, ahwa*, qui, dans les anciens dialectes du Nord, a signifié eau, cours d'eau, prairie.

Hoymille, moulin sur l'eau, ou moulin dans la prairie, comme l'interprète M. De Baecker, telle est l'étymologie présumée du nom de ce village, qui est situé sur la rivière d'Hondschoote, et dont une grande partie de son territoire est encore de nos jours en prairies.

KILLEM

1067. Kilheem : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
1119. Chilhem : titre de l'abbaye de Bourbourg id.
1121. Kilhem : titre de l'abbaye de Saint-Winoc id.
1121. Chilem : cartul. de Notre-Dame de Bourbourg, Nᵒ 165.
1147. Chillem : id. Nᵒ 42.
1170. Chilhem : id.
1183. Kilheem : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
1183. Kilhem : cartul. de Notre-Dame de Bourbourg, Nᵒ 42.
1330. Kilhem : manuscrit de la bataille de Cassel.

L'abbaye de Saint-Winoc, au 11ᵉ siècle, possédait en partie la dîme de ce village, *duas partes decimæ de Kilheem*. (Ch. de 1067 de Bauduin, comte de Flandre.) Le monastère de Bourbourg y avait également des biens; *XX jugera terræ in Parochia Chilhem*, ainsi que le confirme une bulle du pape Calixte II, en 1119.

On écrivait autrefois Kilhem ou Chilhem, ce qui est la même chose, car le *k* ou le *ch*, et même le *g* s'employaient l'un pour l'autre; Kilstett près Strasbourg s'est aussi écrit Chilistat et Guillestet.

M. De Baecker fait venir Kil-hem de *kil*, abréviatif de Kilianus, Kilian, nom d'homme, et de *hem*, habitation, manoir, demeure de Kilian; ce nom pourrait également signifier demeure de Gille, qu'on a écrit aussi Kille comme on a dit encore Killin, Killmer, pour Gillin, Gil mer. C'est du même radical que se sont formés en An gleterre Killiam et les composés Killenworth, Killenwick Killinghall, Killingburg, Killington, etc.

Nous avons dans le Pas-de-Calais le village de Quilen, qui aurait pris son nom, dit M. Herbaville, de Saint-Quilien, un des compagnons de Saint-Wulgan, mort là dans un hermitage qu'il s'était bâti au 6e siècle (*Mémorial historique du Pas-de-Calais*).

LEDERZEELE

1142. **Ledresela** : charte de Thierry d'Alsace (Mirœus).

1218. **Lederzelle** : échange de la comtesse Jeanne et M. de Boulers.

1218. **Liederselle** : id.

1251. **Liedersiele** : 2e cartulaire de Flandre.

1299. **Hedresela** : 3e cartulaire de Flandre.

Landerzeele : Marchantius, *Flandriæ descriptio.*

Lerdreselles, Leerseele : documents divers.

Sandœrus prétend que c'est à une petite rivière, le Leder, que Lederzeele, ainsi que Ledringhem, doivent leur nom, *Ledera pluribus ab ortu suo pagis nomen communicat.* (Fland. illust.)

La rivière dont l'auteur veut parler est l'Yser; Lederzeele, Liderzelle aurait-il été dit pour Yserzelle, l'Yserzeele, la résidence sur l'Yser? Hedresele pourrait être, à la rigueur, une contraction d'Ysersele, mais cette forme, qu'on ne trouve qu'une fois et moins ancienne que d'autres, ne suffirait pas pour établir cette étymologie.

Lede, liede, leder est une préfixe d'origine germanique qui a reçu diverses interprétations dans les noms de lieu où elle est entrée; elle a été considérée comme nom propre dans Liedekerke (Brabant), église ou oratoire de Lydie, d'après M. Chotin ; ou comme un qualificatif, synonyme d'inculte, d'après le même auteur, dans Ledeberg (de *laede, lehde*, lande, bruyère); ou enfin comme désignant un lieu de passage (de *laid, lede, leyde, ductus, tractus, transitus*), dans Lederheim, d'après M. Forstemann; dans Ledeghem, d'après M. De Smet; dans Ledeberg, d'après M. Willems.

Spelman dit que *laid, leide* a été dit aussi et plus spécialement pour conduit d'eau, canal, *aquæ ductus, canalis ad derivandam aquam e paludibus :* tout indique que le territoire de Lederzeele était originairement inculte et en grande partie couvert d'eau ; c'est peut-être à un lieu de

passage à travers ces landes marécageuses ou à quelque canal établi pour l'écoulement des eaux, que ce village doit son nom ; s'il ne l'a reçu, ce qui est aussi probable, de celui du premier maître ou possesseur de ces lieux.

LEDRINGHEM

723. Leodringas : cartulaire de Saint-Bertin.

1207. Lidringhere : titre de l'abbaye de Blandecques (Mir.)

1330. Ledringhem : manuscrit sur la bataille de Cassel.

Leodedringas : Malbrancq, *De Morinis.*

Leodredingas : Locrius, *Chronicum belgicum.*

C'est un lieu très ancien, mentionné au commencement du 8e siècle dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin. Un acte de vente de 723 porte : *Ego Rigobertus vobis ad opus Monasterii vestri Sithiu, vendidi omnes meas villas nuncupantes Sethiaco super fluvium Agniona, cum adjacentiis suis Kelmias et Strato; et, infra Mempisco, Leodringas mansiones.* Il est évident que Leodringas est Ledringhem, et non Lederzeele, comme l'a supposé M. Guérard. Quand on a voulu latiniser des noms germaniques, on a remplacé la finale *inghem* par *inga*, *ingæ*, on a dit Boninga pour Boninghem, de même Leodringæ pour Leodringhem.

Leodedringas, que l'on trouve dans quelques auteurs, est une forme de Leodringas; c'est le même mot modifié par un redoublement de lettres très fréquent dans l'ancienne orthographe des noms de lieu.

Ledringhem est situé sur la Penne, et, pas plus que Lederzeele, que nous avons vu ci-devant, il ne saurait tirer son nom, ainsi que le dit Sandærus, du ruisseau le *Leder*, qui n'y existe pas. Leodringas étant la latinisation de *Leodringhem*, c'est à cette dernière forme qu'il faut s'attacher pour la recherche de l'étymologie. Or, nous verrons souvent que, parmi les noms germaniques, ceux qui finissent en *inghem* ont généralement pour préfixe un nom d'homme : Leodro et Liedro étaient des noms propres assez en usage au 8e siècle, Leodringhem devrait signifier la demeure de Leodro.

LEFFRINCKOUCKE

1241. Lefringhehoek : diplôme de Thomas, comte de Flandre et du Hainaut.

1254. Leffringhehouc : 2ᵉ cartulaire de Flandre.

1255. Leffrinchoek : sent. arbit. concernant l'église d'Aire.

1255. Leffringhehout : 2ᵉ cartulaire de Flandre.

1256. Leffringhehout : id.

1269. Leffringhehoec : diplôme de Guy, comte de Flandre.

1269. Lefringhenhouke : id.

1330. Leffrinchouke : manuscrit sur la bataille de Cassel.

14ᵉ s. Leffrinckhoucke : cartulaire de Saint-Winoc.

On écrivait au 13ᵉ siècle *Lefringhehoec*, *Leffringhehouc* ou bien *Leffringhehout*, de là deux façons de traduire ce nom : Leffring-hout, bois de Leifrid ou Lefred, de *holt*, *hout*, bois, ou Leffring-hoec, composé du même nom propre et de *hoek*, *houc*, coin, lieu resserré, retraite; petite demeure de Leifrid, c'est ainsi que Grammaye l'entend quand il traduit Leffrinckouke par *angulus Lefringi*. Lefric est aussi un nom propre qu'on rencontre souvent dans le Domesday Book.

Les gens du pays nomment ce village Laferlouke.

LOBERGUE

1093. Loberga : charte de Robert le Frison (Mirœus).

1119. Loberga : titre de l'abbaye de Bourbourg (Mirœus).

1130. Loberghe : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, Nᵒ 165.

1193. Loberges : id.

1475. Looberghe : cartulaire de Saint-Winoc.

Lohberghe, Loberge : documents divers.

Robert, comte de Flandre, prenant sous sa garde et protection Bernol, prévôt de l'église de Saint-Nicolas de Watten, lui donne par lettres de l'an 1093 une terre située près de Lobergue : *Terram quæ vocatus Merieland et Goselant de curte meâ apud Lobergam.*

M. De Baecker prétend qu'on devrait écrire Loo-Bergues pour Loo près Bergues, qu'on aurait ainsi surnommé pour le distinguer de Loo près de Furnes.

Le cartulaire de Saint-Bertin mentionne au nombre des églises appartenant au 12e siècle à cette abbaye, celle de Loo, *ecclesia de Loo in pago Taruanense*. M. Guérard pense que c'est Loo près Furnes; il est plus probable que c'est Loo-Berghe, bien plus rapproché de Thérouanne.

Nous avons donné ailleurs les différentes significations que l'on a prêtées au mot *lo, loo, loos,* lucus ou locus, et spécialement *locus vacuus,* ou *locus altus adjacens stagnis, torrentibus vel paludibus,* lieu élevé au-dessus des eaux ou marais qui l'avoisinent : la situation de Lobergue, près de la Colme, au milieu de prairies qui pouvaient être autrefois couvertes d'eau, ferait supposer que c'est de là que ce village tire son nom.

LOON

648. Losatanas : cartulaire de Saint-Bertin.

800. Lonastum : id.

877. Loom ad sentinas : id.

1122. Lon : cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg.

1147. Lon : id.

1170. Lon : id.

1205. Lon : petit cartulaire de Saint-Bertin.

1371. Loen : 2e cartulaire de la dame de Cassel.

Lonastum : Malbrancq, *De Morinis.*

Loonum : Marchantius, *Fland. descrip.*

Loen, en flamand.

Ce village est un des plus anciennement connus; il appartenait au 7e siècle à l'abbaye de Saint-Bertin, qui l'avait reçu à titre de donation d'un nommé Adroaldus en 648; il est nommé dans l'acte de concession *Losatanas*, et plus explicitement dans le diplôme confirmatif de Charles-le-Chauve en 877 *Loom ad sentinas* (Loon vers Synthe). C'est l'explication qu'on peut donner de Losatanas, Lo-Synthe, comme on a dit Loberga pour Lo-Bergues, c'est-à-dire Lo près Bergues.

Quant à Lonastum, Loonum, ce n'est là qu'une simple latinisation de Loon, Lon formé de Loo, Lo. Les Flamands, dit Dom Calmet dans son *Histoire de Lorraine*, nomment Loen, Loom, ce que nous nommons Loos. Grammaye

traduit par Lossensis Torrens, Loonbeke jadis Loenbeec, nom d'un village du Brabant, et par *pagus Lomensis vel Lossensis*, le comté de Los dans le pays de Liége. Selon Haufft, *Loen* serait le pluriel de Loo.

Nous avons expliqué ci-devant les diverses significations données à ce radical dont l'origine n'est pas bien connue, elles sont nombreuses et on ne peut avoir que l'embarras du choix; mais quand on considère la position du village de Loon sur les bords de la mer, dans un terrain sabloneux, naturellement aride et qui devait être dans les premiers temps improductif, on peut se demander si ce n'est pas le cas d'appliquer ici le *locus vacuus* de M. Kreglinger.

MARDICK

1121. Mardic : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).

1183. Mardic : id.

1224. Mardic : ch. de la comt^ss Jeanne (Malb., *De Morinis*).

1236. Mardick : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

13e s. Mardicks : cartulaire de l'abbaye de Saint-Winoc.

13e s. Mardycks : id.

Mardicq : chronique de Robert d'Ardres.

Mardica : Meyer, Marchantius, etc.

Ce lieu, qui n'est aujourd'hui qu'un simple village, était autrefois une ville célèbre où les Romains entretenaient une forte garnison, et à laquelle aboutissait une de leur grandes voies militaires.

La notice de l'empire en fait mention sous le nom de *Marcis in littore saxonico*. D'après le père Wastelain, le *littus saxonicon* comprenait la côte qui s'étend de Calais à l'embouchure de l'Escaut, et était occupé en grande partie par les Saxons.

Bien que Mardick ait été un établissement romain, son nom ne laisse pas que d'être d'origine germanique: on l'a interprété par fossé de la mer, sans doute par allusion à son ancien port qui était remarquable par son étendue et sa profondeur; mais Mar-dyck, dérivant du saxon *mar*, *meer*, eau, lac, et, par extension mer, et de *dyck*, qui, de l'aveu de tous les étymologistes, signifie digue, bord, *agger*, doit plutôt se traduire par bord élevé de la mer, soit que les dunes à cet endroit aient été naturellement

fort hautes ou que de grands travaux d'endiguement pour contenir les eaux y aient été pratiqués dans les premiers temps.

Marchantius dit, en parlant de Mardick, *Mardica a famâ aggerii nomen adepta*; Bullet traduit le même nom par digue ou bord de la mer, cela revient à ce que nous avons dit sur les deux façons d'entendre ce mot.

MERCKEGHEM

1160. **Merchinghem** : cartul. de N.-D. de Bourbourg, N° 42.
1230. **Merkinghem** : id. N° 165.
1230. **Merkeghem** : id. id.
1260. **Merkinghem** : id. id.
1280. **Merkinghem** : id. id.

Marckgem, Marghem : documents divers.

On a interprété le nom de Merckeghem par demeure sur la frontière, comme s'il s'écrivait Merc-hem, de *marck*, *merck*, limite, et *hem*, demeure; mais dans les cartulaires de Notre-Dame de Bourbourg, où ce village est mentionné aux 12e et 13e siècles, on le trouve nommé Merchinghem, Merkinghem, ce qui peut en modifier le sens et faire croire que Merching ou Merking est ici un nom propre.

Marckegem, dans la Flandre orientale, signifie, d'après M. De Smet, demeure de Marc ou demeure près de la frontière. M. Forstemann dit que les noms de lieu allemands de Marchen-hofen, Merkling-hausen, Marches-feld, Merkers-hausen, Markels-heim ont pour préfixe un nom d'homme; ne pourrait-on pas en dire autant de Merching-hem ou Merking-hem?

MILLAM

826. **Muldelhem** : cartulaire de Saint-Bertin.
838. **Middelhem** : id.
857. **Milhem** : id.
1115. **Milham** : cartul. de Notre-Dame de Bourbourg, N° 165.
1150. **Milham** : titre de l'évêché de Thérouanne (Mirœus).

1170. Milham : cartul. de Notre-Dame de Bourbourg, N° 42.
Milhem : Malbrancq, *De Morinis.*

Le cartulaire de Saint-Bertin fait mention de ce village au 9e siècle; on lit dans une donation faite en 826 par Goibertus à l'abbaye : *In Muldelhem ad Sanctum Audomorum mancipia VI;* un titre de 838 porte *in Middelhem;* un autre de 857, *in Milhem*, dont l'équivalent Milham a fait Millam. On peut juger par là des changements qu'a éprouvés ce nom avant d'arriver jusqu'à nous.

Voici ce que dit M. De Baecker sur l'origine présumée de ce village : « Philippe d'Alsace fit dessécher un im- » mense marais qui s'étendait de Watten à Bourbourg et » le donna en 1169 aux chanoines de Saint-Pierre d'Aire » avec le moulin de Watten, *cum molendino de Wattinis;* » ce moulin qui se trouvait à deux ou trois kilomètres de » Watten, à l'endroit où est aujourd'hui situé Wattendam, » a peut-être donné naissance au village de Millam qui en » est proche, *Meulen-ham*, hameau du Moulin. »

Nous sommes plus porté à croire que c'est un nom propre qu'il faut voir dans Millam comme dans Killem dont nous avons parlé ci-devant. Il existe encore à Millam une très ancienne chapelle dédiée à *Sainte-Milderede*, à qui on attribue plusieurs miracles et qui était autrefois visitée par de nombreux pèlerins; cette chapelle n'aurait-elle pas été l'origine de ce village, dont l'ancien nom *Muldelhem, Mildelhem* semble rappeler celui de la sainte vénérée? cela ne serait pas impossible.

MOERES (LES)

Mariscum : Grammaye, *Fland. antiquitates.*

C'est le nom donné à un village bâti au milieu d'un vaste marais divisé en grandes et petites *moeres*, de *moer* en flamand, marais, étang. Cette localité est de création, on peut le dire, toute moderne ; car elle ne date que du 17e siècle, après que l'ingénieur belge Cœbergher eut terminé le dessèchement du terrain où ses habitations sont construites.

OOST-CAPPEL

1175. Oost-capele : cartulaire de Saint-Winoc.

Ost-capple, en flamand.

C'est un village qui, comme tant d'autres, doit son origine à une chapelle érigée en ce lieu. Oost-Cappel veut dire Chapelle à l'Est; mais, dira-t-on, par rapport à quel endroit? M. De Baecker entend par là chapelle à l'est de Rexpoëde; une chapelle dépendante de cette paroisse aura probablement été le noyau de cette commune.

Il y a en Belgique une localité qui porte un nom semblable, c'est Oost-Kerke, que Grammaye traduit par *Australe fanum*.

PETITE-SYNTHE

1559. Sintes-Capelle : division des diocèses (Miræus).

1651. Petite-Saincte : buffet de Saint-Vaast, manuscrit.

Cleine-Sinte : Guichardin, *Descript. des Pays-Bas.*

Sanctum minus : Grammaye, *Fland. antiquit.*

Cleen-Sinten, Pet. Zinitz : documents divers.

L'existence de ce village ne remonte pas au-delà du 15e siècle. Une tradition raconte que, pour soustraire aux profanations dont était menacée pendant la guerre la précieuse relique qui se trouvait à Grande-Synthe et dont nous avons parlé plus haut, on la cacha dans un puits, à quelque distance de là : l'eau en devint limpide, et les malades qui en burent furent miraculeusement guéris. Une chapelle érigée dans cet endroit, en souvenir de ce prodige, donna naissance à un village qu'on appela également Synthe; mais, pour distinguer entr'elles ces deux localités, on nomma l'ancienne, qui devait être plus importante, Grande-Synthe, et la nouvelle, Petite-Synthe; on a désigné aussi la première dans les titres latins par *Templum Sancti*, et l'autre par *Capella Sancti*.

PITGAM

1119. Piticham : cartul. de Notre-Dame de Bourbourg, N° 165.

1193. Petecham : id.

SAINT-PIERRE-BROUCK

1114. Sancti Petri Brochum : cartulaire de Bourbourg, N° 165.
1119. Sancti Petri Bruc : id.
1147. Sancti Petri Bruc : id. N° 42.
1183. Saint Patrebruc : id.
1288. Bruce Saint-Pierre : titre de l'abb. de d'Hasnon (Mir.)
Saint-Pietersbroucк : anciens documents.

Le cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg mentionne ce village au commencement du 12° siècle; le monastère possédait alors des biens sur cette paroisse, *in parochia quæ sancti Petri Bruc dicitus* (bulle du pape Calixte II, de 1119.)

Marais de Saint-Pierre, tel est le sens du nom donné à ce village; *broeck, breuck, brouck,* en flamand veut dire marais; la dénomination accessoire de *Saint-Pierre* vient peut-être de ce que l'église ou la chapelle qui y fut bâtie dans les premiers temps se trouvait sous le patronage de ce saint.

En 1793, ce village fut appelé Brouck-Libre.

SAINT-GEORGES

1298. Saint-Jorris : charte de Raoul de Clermont.
Saint-Joos : anciens documents topographiques.

On prétend qu'une église, bâtie par des Anglais et dédiée à saint Georges, a été l'origine de ce village. Le seul titre que nous ayons trouvé qui le mentionne est une donation faite en 1298 par Raoul de Clermont, connétable de France, à Hues, dit le Flamand, de terres situées à Saint-George, en récompense des services qu'il avait rendus au roi.

SAINT-MOMELIN

Vetus Monasterium : Malbrancq, *De Morinis.*
Vieux-Moustier : G. De Whitte, *Vie de saint Folquin.*

Ce village doit son origine et son nom à un pieux personnage qui y vivait, dit-on, au commencement du 7°

siècle, dans un monastère placé sur une petite éminence, au milieu des marais; Malbrancq appelle ce lieu *vetus monasterium*. Cet hermitage aurait servi de retraite à saint Bertin avant qu'il eut fondé dans la terre de Sithiu la célèbre abbaye qui porta son nom.

SOCX

1067. Chocæ : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).

1147. Suscha : cartul. de Notre-Dame de Bourbourg, N° 42.

1295. Chox : lettre de Guy, comte de Flandre (église de Saint-Martin de Bergues).

14ᵉ s. Choox, Chox : cartulaire de Saint-Winoc.

1330. Choex : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1560. Chocx : division de l'évêché d'Ypres (Mirœus).

Scioca : Meyer, *Annales Flandriæ*.

Scoka, Choex : Marchantius, *Fland. descript.*

Soex, Choex, Choox : documents divers.

Guillaume de *Cioches* accompagnait Guillaume-le-Conquérant lors de sa descente en Angleterre *(Domesday Book*.

Au 11ᵉ siècle, l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues avait deux parts de la dîme de ce village, *duas partes decimæ de Chocas*. (Ch. de 1067 de Bauduin, comte de Flandre.)

M. de Baecker dit que Socx signifie demeure d'en haut, demeure élevée; il se fonde pour cela sur ce qu'il aurait trouvé dans la charte de 1067 le nom de ce village écrit Oxhem; mais c'est d'*Uxem* qu'il s'agit ici et non de Socx, qui est nommé plus loin dans le même titre *Chocas*.

Grammaye appelle Socx, Chochue, *à soccis*. Sans nous expliquer ce qu'il entend par ce mot, dans une contrée où tous les noms sont d'origine germanique, on concevrait difficilement que Socx fût une exception et dérivât du latin. Or, l'anglo-saxon *soc, sok*, que l'on a latinisé par *soca, socha*, a été dit, d'après Spelman, pour un lieu de priviléges et de franchises, et plus souvent pour un manoir, un domaine féodal; on appelait Socman l'homme attaché à ces domaines, il était libre et ne pouvait être congédié que lorsqu'il négligeait les travaux qu'il avait à faire; on a aussi nommé *socha*, d'après le même auteur,

une réunion de colons; peut-être le village de Socx doit-il son origine à un établissement de ce genre?

SPYCKER

1067. Spicois : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).

1121. Spicris : id.

1183. Spicris : id.

13e s. Spycre : cartulaire de Saint-Winoc de Bergues.

13e s. Espycke : id.

1330. Spikere : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1333. Espic : 1er cartulaire de la dame de Cassel.

1335. Spike : id.

1560. Spicher : division du diocèse de Saint-Omer (Mirœus).

Spiekere : Meyer, *Annales Flandriæ.*

Ce village est nommé pour la première fois dans la charte de 1067 de Bauduin, comte de Flandre, qui en confirme toute la dîme, *tota decima de Spicois,* à l'abbaye de Saint-Winoc.

Spicarium, flandris Spycker, Germanis Speicher, Gallis Grange, locus recondendis segetibus a spicis dictus. (Ducange.)

Dans le capitulaire *de Villis,* on parle des *Spicarium,* mot auquel M. Guerard donne le même sens.

C'est probablement à une grange, à un grenier de réserve, qui ordinairement dépendait des domaines royaux ou ecclésiastiques, que ce village doit son origine et son nom.

STEENE

1067. Sternis : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).

1121. Stenis : id.

1183. Stenis : id.

1330. Stene : manuscrit sur la bataille de Cassel.

Steen : Grammaye, *Antiquit. Fland.*

Stenas : Meyer, *Annal. Fland.*

Grammaye, en parlant de ce village, le nomme *Steen, a Saxis;* c'est un mot qui, dans les anciennes langues du

Nord, a signifié pierre, et aussi un édifice en pierres, forteresse, château, *ædificium lapideum, arx, sedes, castellum* (Kilian). C'est probablement auprès de quelque vieux château-fort que ce village aura pris naissance et qu'il en aura retenu le nom.

La charte de 1067, par laquelle Bauduin, comte de Flandre, confirme à l'abbaye de Saint-Winoc une partie de la dîme de ce village, le nomme Sternis; c'est évidemment pour *Stennis*, latinisation de Steen; les chartes rapportées par Miræus sont remplies de fautes de ce genre.

Il y a en Belgique, dans la Flandre occidentale, un village aussi appelé Steene, que M. De Smet interprète par manoir fortifié. On trouve également en Allemagne Stein sur le Rhin, Steinen en Wesphalie, Stein en Istrie, et les composés Steinbach, Steinberg, Steinfeld, Steinfurt, Steinhart, Steinheim, etc., etc.

TETEGHEM

1067. Tetingeem : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Miræus).
1121. Tetingeem : id.
1125. Tetinghehem : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.
1180. Tetingehem : cartulaire de Saint-Barthélemi de Béthune.
1183. Tetingeem : titre de l'abbaye de Saint-Winoc.
1190. Tetinghem : 2e cartulaire de Flandre.
1202. Thetinghem : id.
1254. Tethingheem : id.
1256. Tetinghem : id.
1298. Tetinghem : charte de Raoul de Clermont.
1330. Tetinghem : manuscrit sur la bataille de Cassel.
1475. Tetinghem : cartulaire de Saint-Winoc.
1559. Tetinghem : division des diocèses (Miræus).
Tetingahem : Malbrancq, *De Morinis*.
Tetinghem : Meyer, *Annal. Fland.*

Tetinghem, dont on a fait Teteghem, s'est formé d'un nom d'homme, probablement de celui qui le premier vint s'établir en ce lieu. Grammaye l'interprète par demeure de Théodoric, *a Theodorico milite olim nuncupatus est locus*.

Il serait possible que ce fut là un tout autre nom propre, celui, par exemple, de *Tato, Teto, Tetin*, qui a formé en Allemagne une foule de dénominations locales : Tatingen, Tetinheim, Tatenberg, Tettinburc, Tatinchove, Tetindorf, Tettenwich, Tetinischova, Tetineswilare, etc. *(Altdeutsches namenbuch.)*

Une partie de la dime de Teteghem appartenait, au 11e siècle, à l'abbaye de Saint-Winoc.

UXEM

981. Ukesham : titre de l'abb. de Saint-Pierre de Gand (Mir.)

1067. Oxhem : titre de l'abbaye de Saint-Winoc.

1093. Usem : charte de Philippe, comte de Flandre (Mirœus, tome Ier, page 270).

1121. Oxham : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).

1183. Oxhem : id.

1254. Uxem : 2e cartulaire de Flandre.

1288. Uxem : 3e cartulaire de Flandre.

1330. Uxhem : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1475. Uxhem : cartulaire de Saint-Winoc de Bergues.

Ukesham : Malbrancq, *De Morinis*.

Udonis domicilium : Grammaye, *Antiq. Fland.*

Uxem est connu au 10e siècle. L'abbaye de Saint-Pierre de Gand y possédait alors des biens. Une charte de 981, d'Arnould, comte de Flandre, en faveur de cette abbaye, nomme ce village *Ukesham, in Flandris.*

Grammaye traduit par demeure d'udon ou d'odon, *Udonis domicilium*, le nom d'Ukesham, dont on a fait par contraction Oxhem, Uxhem, Uxem.

On trouve, en Allemagne, un village du même nom, Ukeshem, qu'on écrivait autrefois Hugesheim, demeure d'Hugues ou d'Hugo, qu'on a dit aussi *ucke, ucho;* les noms de lieux anglais d'Uckfeild, Uckington, en ont été formés.

C'est, en tous cas, une propriété particulière, appartenant dès le principe à un nommé Hugues ou Eudes (Odo), qui aura été l'origine de ce village.

VOLKERINCHOVE

1218. Folchringhova : charte de la comtesse Jeanne.

1299. Foukelinchove : 3e cartulaire de Flandre.

1330. Wlcrincove : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1560. Wolcherinchove : formation de l'évêché d'Ypres (Mir.)

Folkerinchove, Volcherinckhove : documents divers.

Nous n'avons rencontré pour la première fois le nom de ce village qu'au commencement du 13e siècle, dans un acte d'échange de 1218 entre la comtesse Jeanne et Michel de Harnes, rappelé par M. Demarquette dans l'histoire de cette dernière maison.

Folchringhove, Foukelinchove, est un composé teuton ou flamand de *hof, hove*, ferme, métairie, et de *Foulques* ou *Fulchard*, nom de celui qui sans doute forma là, dans le principe, un établissement autour duquel se groupèrent les habitations qui composent aujourd'hui ce village.

Le même élément est entré dans Wolckeringhem, aujourd'hui Volkrange (Moselle), et dans les dénominations allemandes de Fulchingen, Folckesfelt, Volchinhoven, Folkesheim, Fulkinesberg, Volchinisdorf, Volkershausen, Folchardisdorf, Folcharteswilere, etc., etc. *(Altdeutsches namenbuch.)*

WARHEM

1067. Warheem : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Miræus).

1121. Warheem : id. id.

1183. Warheem : id. id.

Warrhem, Waerem, Warhem : documents divers.

Par un redoublement de lettres assez fréquent dans les noms germaniques, Warheem s'est écrit pour Warhem. C'est encore là un de ces villages dont la dime appartenait, au 11e siècle, à l'abbaye de Saint-Winoc. (Charte de 1067 de Bauduin, comte de Flandre.)

- Grammaye traduit Warhem par *Warnei domicilium*, demeure de Warin ou de Warnier, comme s'il devait s'écrire Waringhem. Warhem pourrait également signifier habitation gardée, fortifiée, comme Wareghem, village dans la Flandre-Occidentale, que M. De Smet interprète par demeure dans une enceinte fortifiée. On trouve

en Angleterre, dans le Dorcester, quatre localités du nom de Warham, qui est le même mot que Warhem.

WATTEN

1093. WATANA : charte de Robert-le-Frison (Mirœus).

1112. WATENES : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 165.

1169. WATTENES : charte de Philippe d'Alsace (Mirœus).

1170. WATENEN : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 42.

1180. WATENIS : cartulaire de Saint-Bertin.

1190. WATENES : 2ᵉ cartulaire de Flandre.

1202. WATENES : id.

1229. WATENES : id.

1251. WASTINES : id.

1281. WATENES : id.

1330. WATWE : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1333. WATEN : 1ᵉʳ cartulaire de la dame de Cassel.

1560. WATHOUE : formation de l'évêché de Saint-Omer (Mir.)

WATTANÆ : Meyer, *Annal. Fland.*

WATENUM : Marchantius, *Fland. descript.*

WATENE, WAESTENE, WATTE : documents divers.

Au commencement de notre ère, la mer poussait, dit-on, ses eaux jusqu'à Watten; elle y avait creusé une espèce de golfe ou de rade où elle pénétrait par un goulet qui aurait donné son nom au village qui s'établit sur ses bords.

On a fait dériver Watten du teuton *vat*, vase, parce que, selon M. De Baecker, le lit des eaux qui coulaient de la mer jusque-là, avait la forme d'un vase dont le goulet était à cette ancienne station romaine.

Waste ou *Galte*, selon d'autres, est un mot germanique qui signifie porte, ouverture, *ostium;* c'était là le passage des eaux de la mer dans le golfe dont nous avons parlé. Le chroniqueur Ebrard, qui vivait au 11ᵉ siècle, appelait les habitants de Watten Guattinenses.

Nous préférons l'étymologie donnée par M. Hermand qui, dans sa notice sur Watten, fait dériver ce nom du flamand *Woestynen*, en latin *Wastinæ*, lieu inculte, désert; les bords, les anciens relais de la mer, ont été dès

l'origine négligés et abandonnés des hommes. *Wattenis, Watenes,* anciennes formes de Watten, ont beaucoup d'analogie avec le nom de nos villages de Wattignies, Wastinet, La Wastine, qui, de l'avis des savants, doit s'entendre par landes, terre en friche. C'est probablement le même sens qu'il faut attacher au nom de Watten. (Voir WATTIGNIES de l'arrondissement de Lille.)

Le village de Watten nous est connu au 11ᵉ siècle par les lettres de Robert-le-Frison, qui créa en 1093, dans son église, un chapitre de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin.

WEST-CAPPEL

1291. WAES-CAPPELE : titre de fondation d'une chapelle.

WEST-CAPLE : ancienne carte géographique.

West-Cappel, chapelle à l'ouest, par opposition à Oost-Cappel, chapelle à l'est. Pour comprendre cette orientation, dit M. De Baecker, il faut se placer à Rexpoëde : alors West-Cappel est à l'ouest et Oost-Cappel à l'est de ce village.

Noms analogues : en Angleterre, West-minster, *occidentale monasterium* ; en Belgique, Westmalle, *mallum occidentale,* Westoutre (Wester-holt), *boscus occidentalis* (Meyer).

Des lettres de Jean-Baptiste de Flandre, en date du 6 février 1291, approuvent l'érection d'une chapelle dans l'église de *Waes-Cappele,* fondée par Henri De Poulle, avec seize livres de rente. C'est le seul titre ancien que nous ayons trouvé concernant ce village.

WORMHOUDT

698. WORMHOUDT : cartulaire de Saint-Bertin.
840. WOROMHOLD : id.
1067. WORMHOUT : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
1121. WORMOUT : id. id.
1142. WORMOHOT : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, Nᵒ 42.
1183. WORMOUT : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
13ᵉ s. WORMHOLT : cartulaire de Saint-Winoc de Bergues.
1330. WORMOUT : manuscrit sur la bataille de Cassel.

Wormholt : Grammaye, *Antiquit. Fland.*

Woromholt : Locrius, *Chronicon belgicum.*

Wormhout : Marchantius, *Fland. descript.*

Wormoud, Wermoud, Wormhout : documents divers.

Wormhoudt est un lieu fort ancien, il en est question vers la fin du 7e siècle, dans un titre de l'abbaye de Saint-Bertin : un seigneur, appelé Heremare, le donne en 698 au monastère de Sithin pour y établir une maison religieuse, dont le premier abbé fut saint Winoc, mort en 717.

On a interprété le nom germanique de ce village, Worm-holt, par bois vermoulu, du teuton ou flamand *holt, hout,* bois et *worm,* ver, vermis; mais Wormholt paraît être une contraction de *Woromholt*, mot aussi par lequel on a désigné ce lieu au 9e siècle dans le cartulaire de Saint-Bertin.

Si *Worm* a été le nom d'un animal, d'un ver, il a pu aussi se composer pour devenir celui d'un homme, à l'exemple de *Beer,* ours, qui a fait Bernard; de *Wolf,* loup, qui a fait Wulfart; de *hunds,* chien, qui a fait Hundulfe : en effet, on trouve dans l'*Altdeutsches Namenbuch* de M. Forstemann, comme dérivés de *worm,* vermis, les noms propres de Worm, Wurm, Wormer, Wurmhare, Worumhere, qui étaient en usage aux 8e et 9e siècles et qui sont entrés dans les noms de lieu allemands de Wormsdorf, qu'on écrivait jadis Wormesthorp, Wormbach, autrefois Worumbach, Wurmaringen, Wurmerisbach, Wurmareslebe, etc.

Nous aimons mieux voir dans Wormholt ou Woromholt le sens de bois de Worm ou de Wormer que celui de bois vermoulu qu'on lui a donné.

Il faut reconnaître qu'on n'a pas toujours tenu compte du rôle important qu'ont joué les noms propres dans la formation des noms de lieu, et pourtant quoi de plus naturel, quand on avait a nommer un bois, un champ, une maison, qu'on y joignit comme signe distinctif le nom de celui à qui ils appartenaient.

WULFERDINGHE

1190. Wulvreghem : 2e cartulaire de Flandre.

1560. Wulverdinghem : formation de l'évêché de St.-Omer (M.)

Philippe, comte de Flandre et du Vermandois, donna

en 1190 à l'abbaye de Saint-Bertin son bois de Wulvreghem, dont partie en échange contre d'autres biens, partie en aumône pour le repos de son âme et de celles de la reine Mahaut, sa femme, et de Thiery d'Alsace, son père. Nous n'avons pas trouvé d'autres anciens titres relatifs à ce village.

Wulverdinghem signifie littéralement demeure de Wulfred ou Wulfard.

WYLDER

1560. Wildre : division de l'évêché d'Ypres (Miræus).

Waeldere, Wilder : documents divers.

C'est un petit village que nous n'avons trouvé mentionné que dans la division de l'évêché d'Ypres, en 1560, dans Miræus. M. De Baecker dit que Drogon, évêque de Thérouanne y fit ériger, en 1096, un autel pour le salut de l'âme du roi de France et de son fils Henri.

Bullet fait venir Wylder du celtique *wil*, habitation, et *der*, rivière. M. De Baecker, avec plus de raison, le tire du flamand *wild*, sylvestris, comme désignant un lieu sauvage, désert.

Wilder, hameau de Campenhout (Brabant), *terre sauvage* (Wilder-aerde), d'après M. Chotin. C'est la même signification qu'a donnée Grammaye aux noms des villages de Wil-rick, *sylvestre regnum*, Wilt-zele, *sylvestris sedes*, Wilt-hem, *campestris locus*.

ZEGGERS-CAPPEL

1119. Siggeri Capella : cartul. de N.-D. de Bourbourg, N° 42.

1170. Sugeri Capella : id.

1183. Sigeri Capella : id.

1186. Sigerii Capella : titre de l'abbaye d'Andres (Miræus).

1193. Segers-Capelle : cartul. de N.-D. de Bourbourg, N° 165.

1251. Sohier-Cappel : lettre de Guy, comte de Flandre.

1280. Sohier-Cappel : 2e cartulaire de Flandre.

1298. Soyhier-Capele : 3e cartulaire de Flandre.

1330. Soier-Capelle : manuscrit sur la bataille de Cassel.

Segers-Cappel, Zegers-capel, Zez-caple : docum. div.

Ce village est connu dès le commencement du 12ᵉ siècle. L'abbaye de Bourbourg y possédait des biens, ainsi que cela résulte d'une bulle confirmative des possessions de cette abbaye, par le pape Calixte II, en 1119, *in Sigeri Capella terram Alferi regis.*

Zeggers-Cappel, que les gens du pays prononcent Zes-Caple, est à traduire par Chapelle de Siger, ou autrement dit de Sohier ou Soyer. C'est sans doute à une chapelle bâtie par un personnage de ce nom que ce village ainsi appelé doit vraisemblablement son origine.

Le nom de Siger était autrefois très répandu dans les Flandres : Siger de Gand, Siger de Courtrai étaient aux croisades.

ZUYDCOOTE

1121. Soutcota : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
1183. Soutcote : id. id.
1329. Zutcote : mandement du roi au bailli d'Amiens.
1330. Zoutcote : manuscrit sur la bataille de Cassel.
Soutcote, Sout cote, Suttes cottes : docum. divers.

On peut comparer Zuyt-coote à Zuyd-peene, Zutkerque, Zud-ausque et le traduire, d'après MM. De Saint-Genois et Raymond de Bertrand, par cabane ou chaumière au sud.

D'après M. De Baecker, le nom signifierait cabane au sel (de *sout*, sel, et *kot*, cabane). Ce serait, d'après le même auteur, à une saline que Zuydcoote, baignée par la mer, devrait son origine.

L'abbaye de Saint-Winoc possédait la dîme de Zuydcoote au commencement du 12ᵉ siècle, comme lui ayant été donnée par Charles-le-Bon, *concedo totam decimam de Soutcota.* (Diplôme de 1121).

C'est le titre le plus ancien que nous possédons sur ce village.



ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

NOMS DES VILLES

HAZEBROUCK

HASBROEC, HASBROC, HASSEBRUC, HASEBRUEC, HASEBRUECH, HASEBRUECK, HAZEBREUC, HAZEBROUC, HASEBROUCQ, dans divers titres du 12e au 14e siècles; HASE-BROECK (Kilian).

Aucun document antérieur au 12e siècle ne fait mention de cette ville; le plus ancien titre que nous ayons rencontré est un diplôme de Samson, archevêque de Reims, confirmant en 1141 les possessions du chapitre de Cassel, et entr'autres biens, des terres sur Staples et Hazebrouck, *terras in Stapalis et in Hasbroec.*

Il y a dans les archives de la ville une charte communale de 1336, qui indique qu'à cette époque Hazebrouck n'était encore qu'un village, car on voit que sa place n'était point pavée, qu'il s'y trouvait au milieu une grande fosse entourée de haies et que ses maisons étaient construites en torchis et couvertes en chaume.

Le sol d'Hazebrouck et de ses environs était autrefois très marécageux; de là son nom, dont la désinence *broeck, brouck* en teuton comme en flamand, signifie marais. Quand à la préfixe Haze ou Hase, ce serait, d'après Grammaye, le nom du seigneur ou propriétaire de ce marais, près duquel la ville aurait été bâtie, *ab Hazâ viro potenti et curialis quod notant annales fundatore;* Hazebrouck signifierait donc marais de Haze, ce qui est plus admissible que marais aux lièvres, comme on le traduit vulgairement.

Beaucoup de noms de lieu allemands, finissant par *broch* ou *brok*, ont pour préfixe le nom de celui à qui ces marais appartenaient dans les premiers temps: Piken-

brok, Dodenbroke, Eberardesbruoch, Thyburebrock, Brinscimibruoch, Huchtingebroch, Weigeribroch, Brandenbruoch, Radenburgerbrock, etc., etc.

BAILLEUL

Bailloel, Bailleoul, Baluelle, Bailleu, Bailu aux 11ᵉ et 12ᵉ siècles; **Ballolium, Bailliolum, Bellolium, Baillocum, Bellula, Baliolavilla** dans les chartes latines du moyen-âge; **Belle**, en flamand; **Belgiolum** (Meyer, *Annal. Fland.*), **Belgiolum** (Grammaye, *Rerum Fland. primit.*), **Bella** (Marchant.)

Le nom de Bailleul est commun à plusieurs villages en Artois, en Normandie et en Belgique.

On s'est occupé un peu partout de l'étymologie de ce mot, on l'a demandé au celtique, au latin, au flamand et même au français.

Pour Bailleul, dont il est ici question, Bullet le fait dériver du celtique *Bala*, source; M. De Smet, du flamand *Belle*, peuplier, *populus alba ;* M. De Saint-Genois dit qu'il signifie petit baillage.

On est allé jusqu'à prétendre que Bailleul était le mot altéré de Bel œuil, comme l'on dirait Belle vue, situation d'un bel aspect; il y a en Belgique, dans l'arrondissement d'Ath, un village de Belœil qu'on nommait au 12ᵉ siècle Bailleul; qui ne voit là deux formes distinctes d'un même mot correspondantes à celles latines de Bellolium et Balloluim!

En Normandie, on trouve des localités appelées Bailleuil, Bailli, Baillet, Bailleau, Baillolet : Les PP. Du Plessis, De la Mairie et M. Auguste Le Prevost sont d'accord pour faire venir ces noms d'un radical celtique *Bali*, qui signifiait dans le langage des Gaulois, *une allée d'arbres de haut jet conduisant à une habitation.*

La demeure des premiers seigneurs normands était, dit M. Le Hericher, une vaste cour nommée *le Bayle*, Ballium, forme intermédiaire entre le champ et le château *(Hist. de l'Avranchin)* : ne serait-ce pas là plutôt la secrète origine des noms dont nous venons de parler?

D'un autre côté, *Bal, Bel* en gaulois, a signifié hauteur, forteresse, il a fait le bas latin *Ballium, propugnali, species* (V. Ducange), d'où notre vieux français, *Baille*, barrière, défense; c'est de *Ballium* que M. Chotin tire Bailleul *(Bailliolum)*, nom d'un village du Hainaut, quand il le tra-

duit par fortin, petite forteresse, Balliolum étant, d'après l'auteur, un diminutif de Ballium.

Il est à remarquer que les différents Bailleul que nous connaissons dans le Nord et le Pas-de-Calais sont dans des situations élevées ou possédaient au moyen-âge des châteaux forts dont le souvenir est resté dans le pays.

Cette étymologie, quelqu'acceptable qu'elle puisse être, ne saurait cependant prévaloir, au moins pour ce qui concerne le nom de la ville de Bailleul, contre l'opinion de deux historiens des plus recommandables, Meyer et Grammaye, qui prétendent que l'ancien nom de cette ville était *Belgiolum* dont on aurait fait ensuite Belliolum, Balliolum, par le retranchement du *g* qui ne se prononce pas en flamand; *Belgiolum a Belgis*, ce serait une colonie de Belges, *colonia Belgarum*, qui, pour échapper aux Romains, serait venue là se réfugier et fonder la ville que nous voyons aujourd'hui: la tradition ajoute que cela arriva à l'époque où Jules César vint mettre le siége devant l'antique ville de Belgium (Bavai), qui fut alors abandonnée par un grand nombre de ses habitants.

Grammaye trace l'origine de Bailleul dans les vers suivants:

Balliolum vocor a Belgis Belisve, latet me.
Hoc certum, bellis quod sine bella fui.
Hoc certum Bellis, Belgas cum Roma secuta est
A Belgis dictum Belgiolum profugis.

Ce qu'on ne saurait mettre en doute, c'est la grande ancienneté de cette ville, elle possédait un château qui fut saccagé et démoli par les Normands en 882; l'emplacement de ce château est encore indiqué par la courbure de la rue du Vivier. Bailleul fut fortifié en 948 par Bauduin-le-Jeune, comte de Flandre; en 1072, Robert-le-Frison ajouta encore aux fortifications que ses prédécesseurs avaient faites.

Bailleul était ci-devant le chef-lieu de la châtellenie de ce nom, qui comprenait les communes de Berthen, Caestre, Eecke, Merris, Meteren, Nieppe, Steenwerck, Saint-Jean-Cappel, Dranoutre, Westoutre et Neuve-Eglise, (ces trois dernières font actuellement partie de la Belgique).

CASSEL

Castellum ou Casletum chez les auteurs anciens et dans les titres du moyen-âge; Kessel en flamand.

Les historiens sont d'accord pour reconnaître que l'existence de Cassel remonte au temps des Romains; l'ancienne voie stratégique qui y conduit, les médailles que l'on trouve en fouillant son sol, tout prouve là le séjour autrefois des conquérants des Gaules.

On ne s'est pas aussi bien entendu sur l'étymologie du nom de cette ville, on l'a interprêté différemment, selon qu'on le jugeait d'après le mot par lequel il était exprimé en latin, Castellum ou Casletum.

« *Casletum*, dit Guichardin, semble dénoter le nom » d'une ville des Cattes, peuple séparé des Hesses, la » principale ville de Hesse étant aussi appelée Cassel. » *(Descript. des Pays-Bas.)*

Grammaye et Marchantius traduisent Casletum par *colonia Cattorum;* Grammaye dit qu'on écrivait en 814 Cattisletum, puis Catsletum, *caletis mons*. Il y a près de Cassel une montagne appelée Mont-des-Cats et aussi Mont-des-Chats, que l'on a latinisé par *Cattorum mons*, et exprimé en flamand par *Catz berch ;* ne serait-ce pas par hazard ce nom, de quelque façon qu'on l'interprète, qui par confusion aurait été faussement attribué à Cassel?

L'itinéraire d'Antonin, ainsi qu'Adrien de Vallois, Malbrancq et autres historiens appellent Cassel de son véritable nom *Castellum*, c'est un mot latin diminutif de *castrum*. Ces *castrum*, dit Huët dans ses origines de Caen, étaient des camps fortifiés par les Romains, dont quelques-uns devinrent des villes dans la suite, comme Dijon, *castrum Divionense ;* Beaune, *castrum Belnense;* Châlons, *castrum Cabilonense*, etc.

Par *Castellum*, on entendait les petits camps où l'on ne plaçait qu'une cohorte, un petit nombre de troupes, situés ordinairement sur des hauteurs; un établissement de ce genre convenait parfaitement à Cassel, placé sur une montagne très élevée et dominant le pays.

Ceux-là se sont trompés qui ont pris Casletum pour un autre mot que Castellum, *castle* est tout simplement une forme anglo-saxone de castel. Nous trouvons en Angleterre les noms de Newcastle, Cambercastle, Castleford, Castlecomb, Clun-Castle, etc. Newcastle, dit Skinner, correspond au français Neufchâtel, *novum Castellum*.

Casletum n'est donc qu'une latinisation de *castle*, forme de castel, châtel, *castellum*.

ESTAIRES

Stagras, **Stragas** au 9e siècle, cartulaire de Saint-Vaast; **Steger** (Scrieck), **Steggher**, **Stegra** (Kilian), **Stegriacum** (Meyer), **Stegra** (Marchantius), **Stegre** en flamand.

On a généralement considéré Estaires, pour être le *Minariacum* dont parle l'itinéraire d'Antonin.

Nous voyons souvent que plus un nom est ancien, plus il provoque des étymologies invraisemblables, ridicules et même absurdes.

Grammaye cite le singulier rapprochement que l'on a voulu faire, entre l'ancien nom de cette ville et celui qu'elle porte actuellement; *Minariacum* serait la latinisation du germain *Myn-rick*, mon royaume, ma terre, *mea-terra*, dont on aurait fait ensuite *me-terra*, puis, *eterra*, *eterre*, mais si l'on demande la terre de qui? On vous répond, de ce fameux chef gaulois dont Sandærus va nous révéler le nom.

D'après cet historien, Estaires, *Ætii terra*, serait la terre, le domaine d'Ætius, général au service des Romains dans les gaules, qui défit les Huns en 453. Quelques-uns ont cru à cette prétendue origine d'autant plus facilement que dans le calendrier des saints de la Morinie, on trouve qu'au sixième siècle saint Vaast vint bénir un autel à Coford, dans la terre d'Ætius, *in Ætii terrâ covordo vico*.

Conclure de là qu'*Ætii terrâ* est bien Estaires, ne peut être qu'Estaires, c'est aller trop loin, car cette opinion n'est qu'une simple hypothèse, dénuée de toute preuve; il faudrait au moins pour en faire une probabilité trouver dans le voisinage de cette ville ce *vicus covordus*, mais on ne l'aperçoit nulle part.

Bullet, avec l'élasticité qu'il se plaît à donner au celtique, trouve toute une phrase dans le nom seul d'Estaires. *ass*, *ess*, près, *ter*, rivière, et *re*, deux, auprès de deux rivières, sans doute de la Lys et de la Lawe.

Scrieck, historien flamand, se borne à faire, de Minariacum, un nom de situation qu'il interprète par *Minderick*, *minor ripa*, sans nous dire ce qu'il entend par ces mots; quant à Steger, ce serait de Steig, en latin *Scala*, montée, qu'il le ferait venir, par la raison qu'à partir de la Lys le terrain va en montant jusqu'à Cassel. (*Originum Celtar. et Belgicarum, lib. XXIII.*)

M. Duthillœul va plus loin; il prétend rattacher à la même idée les deux noms de Minariacum et d'Estaires. Voici ce qu'il dit : « Estaires, rivière, du celtique *sterr*,

»rivière que l'on peut passer à gué, et que les Romains »ont rendu par Minariacum, qui signifie *minor aqua*, eau »moindre, endroit où l'eau est moins profonde. » *(Petites Histoires de Flandre.)*

Avant de vouloir établir la synonymie de ces deux noms, on devrait au moins s'assurer s'ils se rapportent et et peuvent s'appliquer au même lieu, ce qui n'est rien moins que certain, car la plupart de ceux qui ont fait des recherches sur l'emplacement de Minariacum, ont reconnu que cela devait être l'endroit appelé le Pont d'Estaires, où l'ancienne voie romaine que traversait la Lys se bifurquait vers Arras et Tournai, et non la ville d'Estaires qui se trouve à un kilomètre de là.

Minariacum, ou comme d'autres disent Minoriacum, n'existant plus aujourd'hui, nous n'avons pas à nous occuper de son nom qui peut être un mot latin ou un mot gaulois latinisé : quant à Estaires, il semble avoir tiré le sien de la voie stratégique qui y passait, comme cela a eu lieu pour d'autres localités placées sur le parcours de pareils chemins.

Oultreman dit que les noms d'Estaires, Estrées, Estrœux, Estrun viennent du latin *strata*, chaussée.

Herstraet *via exercituum*, route des armées, route stratégique, telle est l'interprétation que Grammaye donne à Estaires.

Les titres de l'abbaye de Saint-Vaast mentionnent Estaires au 9ᵉ siècle : un diplôme de Charles-le-Chauve de 866, un autre d'Hincmare, archevêque de Rheims de 870, recensant les possessions de cette abbaye, au nombre desquelles Estaires était compris, le désignent sous le nom de *Stagras* ou *Stragas;* c'est là un mot germanique latinisé : *strag, starg, steg,* forme de *strass, straet* correspond dans les langues du Nord au *strata* des Latins. M. Forstemann nous cite plusieurs composés de ce genre parmi les noms de lieu allemands : *Streg-en, Strec-ham, Stro-beck*, etc., *Wege* ou *Stege viæ* et *Semitæ* (Scherzius, page 1960). *Steger,* nom flamand d'Estaires, se rattache à la même racine, et ne fait que confirmer ce que nous venons de dire sur l'origine du nom de cette ville.

MERVILLE

Mauronti villa, Merenvilla, Meurivilla, Minor villa, du 12ᵉ au 14ᵉ siècle dans les titres de la collégiale de Saint-Amé

de Douai; **Meurivilla** (Jacques De Guise), **Menreville**, **Meureville** (documents romans), **Merghem** en flamand.

L'origine de Merville remonterait à la fin du 7e siècle: en tête de l'inventaire des titres et papiers de la collégiale de Saint-Amé de Douai, que l'on trouve aux archives du département du Nord, à Lille, on lit ces lignes : « La »collégiale de Saint-Amé était, dans son principe, un monas»tère de Bénédictins, fondé vers l'an 684 à Breuil *(Broilium »seu Broilum)* dans un lieu marécageux, que quelques »auteurs nomment *Mauronti villa*, mais que tous les ti»tres anciens appellent *Menreville* ou *Minor villa*, main»tenant *Merville* : il eut pour fondateur saint Mauront ou »Maurant, riche seigneur du pays, gardien des terres »et forêts royales, *terrarum et silvarum regiarum custos*, »qui le dota de ses propres biens et en fut le premier »abbé en 686.»

Selon Molanus et Scrieck, *Mauronti villa*, Merville, a été ainsi appelé du nom d'un grand personnage, *Mauruntius*, qui vint là sur un coin de la forêt de Nieppe, loin du bruit et des hommes, finir ses jours dans une retraite solitaire.

Saint Maurant était fils d'Adalbald et de sainte Rictrude, fondateurs de l'abbaye de Marchiennes ; il avait été chancelier du roi Thierry III, mais après la mort de son père et de Leudes, maire du palais, son cousin, assassinés tous deux par Ebroïn, qui voulait s'emparer du pouvoir de ce dernier, il s'éloigna pour échapper aux persécutions dont il était l'objet et embrassa la vie monastique.

De Maurantville, nom originaire de Merville, on a fait, par contraction et par l'effet des syncopes si fréquentes dans les noms de lieu, Merenville, Menreville, Meureville et Merville. C'est à tort que l'on a vu là un nom de situation qui, par l'accouplement étrange de deux radicaux germanique et latin *(Meer, moer*, marais, et *villa* demeure*)* signifierait habitation dans un marais; nous trouvons dans le Luxembourg un village de Merville, appelé dans les chartes latines *Marci villa*, c'est également un nom propre qui forme l'élément de cette autre dénomination locale.

Mais, dira-t-on, que signifie alors le nom flamand de Merghem? c'est un nom contracté comme Merville dont il est pour l'idiôme germanique la reproduction littérale : Merghem est dit pour Morenghem ou Mauringhem, comme le fait judicieusement observer M. De Baecker : ainsi Merghem, comme Merville, doit se traduire par habitation de Maurant ou Morant; il n'a pas d'autre sens, car c'est à

partir du moment où ce saint personnage fixa là sa résidence, que ce nom se révèle et passe ensuite à la ville qui se forma dans son voisinage.

Quant à *Minor villa*, nom par lequel on a aussi voulu désigner Merville, il a sans doute été dit pour *Minoriacum*, que certains auteurs ont supposé bien à tort être Merville, et qui est, comme nous l'avons dit ci-devant, le Pont d'Estaires.

NOMS DES COMMUNES RURALES

ARNÈKE

Arneck, Arnick, Arnike, Arneke (anciens documents topographiques).

On prétend que ce village est ancien, malgré l'absence de tous titres qui le constatent. Seulement une tradition rapporte que saint Godard, d'origine bavaroise, étant venu, à la fin du 10e siècle, prêcher comme missionnaire dans le diosèse de Thérouanne, aurait eu, pendant deux ans, la direction de la paroisse d'Arnèke; de retour ensuite en Allemagne, il fut chargé de gouverner plusieurs abbayes et devint évêque d'Hildesheim, dans la Basse-Saxe, où il mourut.

Nous ne pensons pas qu'Arneke ou Areneke signifie, comme on l'a dit, chêne sec ou chêne aux aigles, de *aren* sec ou aigle, et *eke* chêne.

Eck, *ekke*, finale germanique correspondant au *acum* des Latins est très fréquente dans les noms de lieu allemands : Dasaneke, Liezeke, Ivanekke, Partinekke, Ruhenneke, Walteke, Winnekke, Vintekke, etc. Nous avons vu que Kilian l'interprète par *angulus* coin, d'où sont venus, ajoute-t-il, les noms des villes de Lubeck, Lobeck, Arneke....

Quant à la préfixe *arn*, elle est la même que celle que l'on rencontre dans Arn-heim, Arn-hofen, Arn-stadt ou Arne-state, et qui, comme dans Arnes-heim, jadis Arnaldes-heim, semble être plutôt un nom propre qu'autre chose. Arneke pourrait être l'*Arnaville* des Latins, *Arnoldiacum*, *Arnoldi villa*.

BAVINCHOVE

Baïngahove : Malbrancq, *De Morinis.*

Bavinchove : ancien document topographique.

C'est sur le territoire de Bavinchove qu'en 1071 Philippe Ier, roi de France, avec son armée, jointe à celle de Richilde, veuve de Bauduin VI, comte de Flandre, livra bataille à Robert-le-Frison, qui remporta la victoire et fit Richilde prisonnière.

Nous n'avons découvert aucun titre relatif à ce village, dont le nom dérive de *Bavo, Bavon* qu'on a aussi écrit Bayon, nom très commun en Flandre, et du teuton *hof*, en bas-latin *hoba, hova,* cour, enclos, ferme ; Bavinchove est la ferme de Bavon.

On a dit que la dîme de ce village appartenait autrefois au monastère de Saint-Bavon, à Gand; et on a pensé que c'est peut-être à une ferme qu'y possédait cette abbaye que Bavinchove doit son origine et son nom.

BERTHEN

Bertenum : Grammaye, *Antiquit. Flandr.*

Berthe, Berten, Bertene : documents divers.

Berthen, dont nous n'avons rencontré le nom dans aucun titre du moyen-âge, est sans doute d'origine germanique, comme Berth, village du Brabant, anciennement Berthem. M. Chotin traduit ce nom par demeure de Bertin.

Berthem est le Berthecourt des Latins, *Bertonis curtis.* Berstheim, en Alsace, s'écrivait autrefois Beroldashaim, la demeure de Berold.

BLARINGHEM

1069. Bladringhem : fondation de l'église d'Ardres (Miræus).

1106. Blaringehem : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 165.

1296. Bladringhem : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

Bladringhem : chronique de Lambert d'Ardres.

Blaringhem : Meyer, *Annal. Fland.*

Blareghem, Blarinhem : documents divers.

Il y a, sur les bords de la Meuse, une ancienne station romaine, nommée Blerick, *Blariacum*, d'après Desroches.

Blariacum, étant dans la Ménapie, et des Ménapiens s'étant réfugiés, comme on le sait, dans la Morinie, on a supposé qu'une colonie ménapienne avait pu fonder Blaringhem, résidence de Blerick. Ce n'est là qu'une simple hypothèse, qu'on appliquerait tout aussi bien et sans plus de fondement à d'autres noms de lieu que nous avons en France, Blairville, Blérancourt, Blerancourdelle, etc.

Le plus ancien document qui mentionne ce village est une lettre de Drogon, évêque de Thérouanne, qui confirme, en 1069, à l'église d'Ardres les biens à elle donnés par le seigneur Arnould, et entr'autres *pratum cum terrâ apud Bladringhem.*

Bladringhem, dont on a fait Blaringhem, s'est formé d'un nom d'homme, *Balder* ou *Balderic*. C'est le même nom que Baldringen, village près de Sarrebourg, qu'on a aussi appelé Bladringen, et qu'on écrivait au 11e siècle Balderinghem.

Bladringhem ou Baldringhem est à traduire par demeure de Balderic ou Baudry.

BOESCHEPE

1194. Busketh : titre de l'abbaye d'Ardres (Mirœus).

1330. Boescepe : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1560. Boesschepe : formation de l'évêché d'Ypres (Mirœus).

Boscepe, Boischiepes, Boischepe, Bouskepe : doc. div.

M. De Baecker pense que Boeschepe indiquerait par son nom que c'était là une ancienne résidence de quelque personnage préposé à la surveillance des forêts; *bosch, busch*, bois, et *schepe*, juridiction. Il serait possible que ce mot désignât tout simplement une contrée boisée, car dans les langues germaniques, selon Scherzius, la finale *schap, schep*, indiquait ordinairement l'état, la forme, la qualité d'une chose; *landschap*, par exemple, paysage, état du pays.

On pourrait encore interpréter Boeschepe par bergerie du bois, de *scaphe*, signifiant, d'après Lipsius, *Septum, claustrum quo in crateribus facto pastores noctu includunt oves; scaphon, ovile* (Ducange).

M. Chotin traduit le nom de Schaffen, village belge, par village des brebis, de ce que c'était là jadis une espèce de pâturage; — Schepbroeck, marais aux moutons; — Schepdael, vallée des moutons.

BOESEGHEM

1119. **Boesinga** : charte de Jean, évêq. de Thérouan. (Brecq.)
1164. **Boezinghem** : charte de Philippe d'Alsace (Miræus).
1187. **Boesinghem** : bulle du pape Urbanus (id.)
1207. **Bosinghere** : titre de l'abbaye de Blandecques (id.)
1330. **Boesinghem** : manuscrit sur la bataille de Cassel.
1332. **Bosinghem** : testament de Robert, comte de Flandre.
Buosingahem : Malbrancq, *De Morinis*.
Boesegem, **Boisenghen**, **Bouseghem** : docum. divers.

Ce village est connu au commencement du 12e siècle ; une charte de Jean, évêque de Thérouanne, mentionnée par Brecquigny, fait appartenir en 1119 à l'église d'Ypres l'autel de Boeseghem, *altare de Boesinga*.

Le même autel appartint plus tard à l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, car dans une bulle du pape Urbanus III, de 1187, en faveur de cette abbaye, on lit, au nombre des possessions et priviléges qui lui sont confirmés, *altare de Boesinghem in Morininsi episcopatu*.

Boesinghem, Bosinghem ou Buosinghem, n'est pas à traduire par résidence au bois, mais par demeure de Boson. Boso est un nom propre que l'on rencontre fréquemment dans les chartes des 9e et 10e siècles; il s'est écrit Buoso, Boeso ; beaucoup de noms de lieu allemands en ont été formés : Bosingen, Busindal, Buosinhoven, Bosinhusen, Bozingen, etc. (*Altd. Namenb.* Forstemann).

Busendorf, en Lorraine, est nommé en français Bouzonville.

BORRE

806. **Beborna** : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.
1391. **Borre** : lettre de Yolande, comtesse de Cassel.
1400. **Borre** : acte de mariage de Perone de Saint-Omer.
Borra : Meyer, *Annal. Flandr*.

Le cartulaire de Saint-Bertin cite une vente faite par Herlarius à un nommé Nantharius, d'une maison avec dix bonniers sur Flêtre, *in Fletrinio*. Cet acte est daté de Boore, *actum Beborna*.

Boore est donc un ancien village; Bullet dit que son nom vient du celtique *bor*, bord, et *re*, rivière, au bord

d'une rivière : il semble plus naturel que Boore ait pris son nom de la rivière *la Boore* ou *la Bourre* qui y passe.

Beborna voudrait dire près de la Boore, de *be, bey,* près, et *Borna,* latinisation de la forme germanique *Boren,* que nous prononçons *Borre.*

BUYSSCHEURE

Buyskure, Buyschuere, Buscure, Buscoeur, Buischuer, anciens documents topographiques.

Buyscheure est, selon M. De Baecker, pour Boschscheure, qu'il interprète par grange au bois. Le teuton *scheuer,* en latin *scura,* signifie grange, et parfois aussi, d'après Spelman, étable, *stabulum,* d'où notre mot écurie. Quant à la préfixe *buys, busch,* au lieu de signifier bois, elle pourrait être représentative d'un nom propre : Le *Domesday Book* nous donne plusieurs compagnons de Guillaume-le-Conquérant dans son expédition en Angleterre, qui se nommaient *Busch, Buch, Buissel.*

Buyscheure n'est pas connu avant le 14e siècle, alors qu'une contestation s'éleva sur la mouvance de cette terre entre Marguerite de France, comtesse d'Artois, et le châtelain de Saint-Omer, d'une part, le comte de Flandre et la comtesse de Bar, dame de Cassel, de l'autre.

CAESTRE

1332. Castres : 1er cartulaire de la dame de Cassel.

Castra : Marchantius, *Flandr. descrip.*

Castellum : Grammaye, *Antiquit. Flandr.*

Castre, Castres, Caestre : documents divers.

Caestre est situé sur l'ancienne voie stratégique qui conduit de Cassel à Estaires. Ce village est ainsi nommé d'un camp, *castrum,* que les Romains y établirent. On prétend que l'emplacement de ce camp était à peu de distance du terrain sur lequel l'église est construite.

Il y a en Belgique, dans le Brabant, un village aussi appelé Castre, en flamand *kester,* dans les chartes latines *Castra :* il est également situé sur une ancienne chaussée romaine, et c'est à un campement militaire établi en cet endroit par le conquérant des Gaules, que ce village, dit M. Chotin, doit son origine et son nom.

Il y a sur notre village de Caestre une légende trop curieuse pour n'en pas faire ici mention. En 819, trois jeunes filles de Kenulfe, roi de Mercie (en Angleterre), nommées Sabine, Elfride et Edith, converties depuis peu au catholicisme, débarquèrent à Mardyck pour se rendre en pèlerinage à Rome. Arrivées sur le territoire de Caestre, elles furent rencontrées par des brigands qui les massacrèrent. Un chevalier vieux et aveugle qui résidait dans un castel voisin se fit transporter sur le théâtre du crime, et là, cherchant à se rendre compte de l'état des victimes, il étend sur l'une d'elles sa main, qu'il retire avec horreur couverte de sang et qu'il porte vers son front; mais, ô prodige! ce sang martyr a touché ses yeux, et il a retrouvé la vue. Pour remercier le ciel d'un tel bienfait, il donna la sépulture à ces trois nobles filles, et érigea sur leur tombe une chapelle pour perpétuer le souvenir de ce miracle; c'est la chapelle des Trois Vierges qui existe encore de nos jours à Caestre.

Jusqu'ici, c'est très bien, mais expliquer par ce fait, comme on l'a prétendu, le nom du village de Caestre, *Castæ tres*, les trois chastes, les trois vierges, c'est par trop absurde!

EBLINGHEM

826. Humbaldingahem : cartulaire de Saint-Bertin.

838. Humbaldinghem : id.

868. Humbaldingahem : id.

1142. Iblingehem : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 42.

1160. Imblingeem : déclaration d'Enguerrand, comte de Saint-Pol (Mirœus).

1170. Ibligahem : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 42.

1330. Eblinghem : livre des morts à la bataille de Cassel.

1559. Emblinghem : division des diocèses (Mirœus).

Ebbelgem : Grammaye, *Antiq. Fland.*

Ablinghem : documents topographiques.

Eblehem : id.

C'est un ancien village dont il est parlé au 9e siècle dans les titres de l'abbaye de Saint-Bertin. Un nommé Guntbert, religieux de cette abbaye, ayant dû partir pour Rome, dispose en faveur de son monastère, pour le cas

où il ne reviendrait pas, de tout ce que son père Gerbertus lui a laissé à Eblinghem *(in Humbaldingahem in pago Taruenensi)*.

Par l'usage d'abréger les noms pour en faciliter la prononciation, on a d'Humbaldinghem fait Imblinghem, Iblinghem, Ebblinghem.

Humbaldinghem est un nom germanique qui signifie la demeure d'Hubald ou d'Hunibald : sans ce primitif, on eut traduit Eblinghem par demeure d'Ebalus ou d'Eblin, qui, ainsi que le dit M. Forstemann, est un nom d'homme, qui a formé en Allemagne les noms de lieu d'Ebbelenheim, Ebelsberg, Ebbelisheim, Ebelesfelt, Ebelesdorf, Saint-Aibling, etc.

EECKE

1278. Eecke : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

Eeck : Grammaye, *Antiq. Fland.*

Eeka : Marchantius, *Fland. descript.*

Eeke : ancien document topographique.

Nous avons vu ci-devant que le mot *eck* a été interprété par chêne, et comme finale en composition par *angulus* coin, petite demeure. Nous pensons que, pris isolément comme ici, il doit signifier chêne. On trouve dans la province de Gand un village du même nom, Eecke, qu'on a écrit autrefois Eke, Heec, Eyke, et dans les chartes latines *Quercus, Quercetum*, chêne, chenaie : c'est le Quesnoy de l'arrondissement de Lille.

Une légende rapportée par Meyer, Sandærus, et qu'on lit également dans les *Actes des Saints*, viendrait à l'appui de cette étymologie. Saint Wulmer en passant par ce lieu se serait retiré et aurait vécu trois jours dans le creux d'un chêne : lorsque sa mort arriva en 697 on aurait érigé là à sa mémoire une chapelle, et le village qui se forma auprès se serait appelé Eecke, du nom de l'espèce d'arbre où ce saint avait séjourné. D'après cela, Eecke serait un ancien village.

FLÊTRE

804. Flitrinium : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.

808. Fletrinium : id.

1085. Fleternes : charte de Robert-le-Frison (Miræus).

1103. **Fleterne** : titre de Saint-Amé de Douai.

1141. **Fleternes** : diplôme de Samson, archev. de Reims (M.)

1177. **Fleternes** : cartulaire du prieuré d'Aubigny.

Vleteren : Grammaye, *Antiq. Fland.*

Vlereren : Malbrancq, *De Morinis.*

Fleteren, **Vleteren** : documents divers.

Flitrinium, Fletrinium, est un de ces anciens villages mentionnés dans les titres de Saint-Bertin dès le commencement du 9ᵉ siècle. *Fletrinium* est une latinisation du teuton ou flamand *fleteren* ou *vleteren*, dont on a fait Fleternes, puis Fletre.

Fleot, fleet en anglo-saxon, *fluctus, rivus*. Vlierden, Fleerden, nom d'un village belge, *a Fluitante terrâ nomen*, dit Grammaye : Vlierzeele, autrefois Flietersele dans la Flandre orientale, du flamand *vliet*, en bas-saxon *flethe*, ruisseau (De Smet).

Une petite rivière du nom de Fliterne, Fleterne, passe au bas de Fletre, et c'est d'elle que ce village aura pris son nom. Fletre est la patrie de Jacques Meyer, qu'on a surnommé le père de l'histoire de Flandre ; il y naquit en 1498, et mourut à Blankenberg en 1552.

GODEWAERSVELDE

1330. **Goudefortcamp** : manuscrit sur la bataille de Cassel.

Godevarsvelde : Grammaye, *Antiq. Fland.*

Godevaertsvelde, **Godevarsfeld**, **Godsfelde** : doc. div.

On trouve dans cette commune le mont des Cats, qui tire, assure-t-on, son nom des *Cats*, peuple batave ou des bords du Rhin, venus à une époque très reculée s'établir dans cette partie de la Morinie sous la conduite de *Godewaert*, leur chef. On ajoute même que c'est du champ de bataille de ce général qu'a été formé le nom de Godewaersvelde, que les Flamands prononcent Godsvelde. Grammaye nomme ce village *Godevardi campus* : dans le *Gallia Christiana*, il est désigné sous le nom de *Godefridi campus*. Dans tous les cas, c'est un nom d'homme qui est l'élément de cet appellatif germanique, mais c'est plus probablement le nom du premier possesseur de ce lieu que celui d'un général qui y aurait remporté une victoire.

HARDIFORT

1142. **Hardinfort** : lettre de Milon, évêque de Thérouanne (M.)
1330. **Hardincfort** : manuscrit sur la bataille de Cassel.
Hardifort : anciens documents topographiques.

On a traduit ce nom, comme s'il était germanique, par *woorde* passage, chemin, et *hard* dur, empierré. Grammaye l'explique autrement : Hardinfort, comme on l'écrivait autrefois, signifierait fort ou forteresse d'Harduin. C'était un comte qui, sous Charles-le-Simple, dit Grammaye, construisit en ce lieu un château-fort, *a munitione Harduiini comitis Palatini sub Carolo simplice comitatus nuncupatus*. D'après cela, ce village aurait pris naissance à la fin du 9ᵉ siècle.

HAVESKERQUE

1119. **Haueskerke** : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.
1123. **Haveskerke** : id.
1190. **Haueskerke** : 2ᵉ cartulaire de Flandre.
1260. **Haviskerka** : registre de Saint-Aubert de Cambrai.
1285. **Haueskerke** : 1ᵉʳ cartulaire de Flandre.
1299. **Aueskerke** : 3ᵉ cartulaire de Flandre.
1299. **Haueskerke** : id.
1333. **Haversquerke** : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1379. **Hauequerque** : 2ᵉ cartulaire de la dame de Cassel.
Hazekerque : Grammaye, *Antiq. Fland.*
Haueskerce ; Marchantius, *Fland. descrip.*
Haeskercke, Haveskerke : anciens documents.

Le cartulaire de Saint-Bertin contient les plus anciens titres qui mentionnent ce village, dont l'église appartenait à cette abbaye au commencement du 12ᵉ siècle.

M. Willems dit que *haves* dans Havesdunc, aujourd'hui Haesdunc, village de la Flandre orientale, veut dire vautour, d'où M. De Baecker conclut qu'Haveskerque pourrait désigner une église (kerke) située dans un champ hanté d'oiseaux carnassiers; étymologie, selon nous, fort embarrassée et peu satisfaisante.

Nous préférons l'interprétation donnée par Grammaye,

qui dit que le nom primitif de ce village était *Hazekerke (Hazekercanum)* église d'Haze, ou église bâtie par Haze ou Haes. Ce personnage, ajoute-t-il, était un des bâtards du comte Louis de Nevers, et s'appelait le Haes de Flandre. On aurait ainsi fait Haveskerke d'Hazeskerque, comme on a dit Havesdunc pour Haesdonck.

Il est à remarquer qu'une foule de noms de lieu en Allemagne finissant en *kirche*, équivalant au flamand *kerke* église, ont pour préfixe le nom du constructeur de cette église ou du saint à qui elle a été dédiée. Agathenkirche, Papinkirche, Christikerke, Danamariakirche, Heislinikirche, Mariaeckirche, Pharrachirche, Ratpodeskirche, Stevaneschirche, Salamanneschirche, Wimareskirche, Thieschirche, Ricolveskirche, et tant d'autres encore dont M. Fortsmann nous donne la nomenclature. Haveskerke ou Hazeskerke est probablement un nom de ce genre.

HONDEGHEM

12ᵉ s. Œdeghem : titre du chapitre de Cambrai (Le Carp. Pr.)
1332. Kienville : 1ᵉʳ cartulaire de la dame de Cassel.
1559. Quienville : division des diocèses (Miræus).
1560. Canisvilla : id. id.
1698. Quienville : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
Odeghem, Otteghem : Meyer, *Annal. Fland.*
Hondeghem, Hondegem, Hondehem : documents divers.

Kienville *Canis villa*, maison du chien ou à chien, est la traduction du mot tudesque Hondeghem, que les Flamands prononcent Hondehem. On a dit qu'il fallait entendre par là un lieu où l'on détenait autrefois une meute de chiens pour les plaisirs de la chasse de quelque grand personnage. Ce serait à ce point de vue un nom synonyme d'Hondschoote, que nous avons expliqué ci-devant, et d'Hundsden, dans le comté d'Hereford en Angleterre, pour Hundesdun ou Hundestun, d'après Skinner, *id est collis vel pagus canum quia fortè olim à canibus venationis gratiâ valdè frequentatus est (Etymol. linguæ anglicanæ)*,

Mais Hondeghem est-il bien le nom primitif? On pourrait en douter quand Meyer l'écrit parfois Odeghem et Otteghem, et quand il est nommé Œdeghem dans le titre le plus ancien que nous avons trouvé, dans la donation au 12ᵉ siècle par Jean, seigneur d'Haveskerque, aux cha-

noines de Cambrai de plusieurs biens qu'il possédait sur ce territoire.

Dans l'hypothèse même où la forme première serait Hondeghem, la préfixe *hond* ou *hund* ne pourrait-elle pas être prise pour un nom propre, *Hundo* ou *Hundulf,* qui a formé, d'après M. Forstemann, les noms de lieu allemands de Hundingen, Hundsfeld, Hundsheim, Hudsdorf, Handinesbach, Hundinisheim?

HOUTKERQUE

1047. Holtkerke : donation de Jean au monastère de Broyle.
1067. Houtkercke : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus)
1085. Houtkerke : id. id.
1141. Hotkerke : id. id.
1183. Houtkerke : id. id.
1218. Hotkerke : titre du chapitre de Cassel. id.
1330. Houtkerke : manuscrit sur la bataille de Cassel.
14e s. Houdtkerke : cartulaire de l'abbaye de Saint-Winoc.
Houtkerka : Grammaye, *Antiq. Fland.*
Outkerka : Meyer, *Annal. Fland.*
Houtkerca : Marchantius, *Fland. descript.*
Houdekerke, Houtkerke, Oudekerke : docum. divers.

Ce village est connu dès le 11e siècle. La terre d'Houtkerque appartenait alors au chapitre de Saint-Pierre de Cassel, comme lui ayant été donnée par Robert-le-Frison, comte de Flandre.

Holtkerke, comme on écrivait originairement, est un mot teuton ou flamand, composé de *kerke* église, et *holt, hout* bois. Grammaye traduit Holtkerke par *lignea ecclesia*, église de bois, construite en bois comme celles qu'on était dans l'habitude de bâtir avant le 9e siècle.

Ce nom pourrait également signifier église du bois ou dans le bois, comme Houthem (Holt-hem), nom d'un village de la Flandre occidentale, que M. De Smet interprète par demeure au bois.

LA GORGUE

1190. Guorgue : diplôme de Willelme, archev. de Reims (Mir.)
1199. Guorguen : 1er cartulaire d'Artois.

1212. Gorga : titre de l'abbaye de Beaupré.

1225. Gorga : cartulaire de Saint-Barthélemi de Béthune.

1229. Gorga : id.

1232. Le Gorghe : Tailliar, recueil d'actes romans.

Ghorge, La Ghorge : documents divers.

Ce n'était au 12e siècle qu'un hameau, une succursale de l'église d'Estaires : il est fait mention, pour la première fois, de La Guorgue dans des lettres de Robert de Béthune, dit le Roux, relatives à son érection en paroisse, et où il est accordé au chapelain qui y résidait la dixième partie du revenu du moulin situé audit lieu, consistant dans la mouture, ainsi que dans la pêche du poisson. Cet arrangement est approuvé par Désiré, évêque de Thérouanne, et par Willelme, archevêque de Reims; ces divers actes sont de l'année 1190.

On voit par là que le moulin de La Guorgue établi sur une belle chute d'eau, au confluent de la Lawe et de la Lys, est très ancien, et on peut supposer avec raison que c'est à cet établissement que ce bourg doit son origine et son nom.

Gurges dont dérive Guorgue, La Guorgue, est un mot de basse latinité, qui, d'après Ducange, s'employait au moyen-âge pour désigner un lieu dans l'axe d'une rivière, propre à construire un moulin ou à prendre du poisson, *locus in fluvio arctatus seu ad construendum molendinum seu ad capiendos pisces.*

En roman, le mot *Guourgue* s'est dit pour un endroit où tombe l'eau après avoir fait tourner un moulin, c'est-à- une chute d'eau.

Cette étymologie est préférable à celle qui ferait venir La Guorgue de *gurges* gouffre, parce que les rivières de la Lys et de la Lawe, qui traversent son territoire, rendaient en cet endroit les chemins impraticables.

LYNDE

Linde, Tille : anciennes cartes géographiques.

Lynden en flamand.

Nous n'avons rien trouvé sur ce village. Le nom de Lynde ou Linde veut dire tilleul, c'est un mot teuton ou flamand : le tilleul, qui a donné naissance à Lynde, dit M. De Baecker, existe encore, c'est un beau vieillard qui a traversé huit à dix siècles.

Il y a dans le Brabant un village du même nom, Linden qu'on a traduit par bois de tilleuls, *a tiliis videtur nomen ductum*, dit Grammaye : c'est le Tilloy du Pas-de-Calais.

Du même radical *Linde*, *Lind* tilleul, se sont formés les noms de lieu allemands de Linden, Lindach, Lindarn, Lindhart, Lindhorst, Lindheim (Forstemann *Altd. Namenbuch)*.

Bullet, qui voit du celtique partout, décompose ainsi le mot Linde, *Lin* bois, et *da* en composition *de*, habitation, au bord d'un bois; quelle ingénieuse découverte!!!

MERRIS

1333. Moriss : 1er cartulaire de la dame de Cassel.

1560. Meires : division de l'évêché d'Ypres (Mirœus).

Meeres, Marescum : Grammaye, *Antiq. Fland.*

Mernes : Sandærus, *Fland. illust.*

Meres, Merues : documents divers.

Sandærus écrit Mernes comme il l'a trouvé, dit-il, dans les archives de Thérouanne; la terminaison *nes*, *nesse*, doit s'entendre, d'après M. Snellaert, par lieu humide, ce qui a fait donner à Merris (Mernes) la signification de marais humide.

Mais Mernes est pour Meren comme Bierne, Fleternes, Meternes pour Bieren, Fleteren, Meteren. *Mer, Meeren* en teuton, signifie simplement marais. On lit dans une charte de 992, rapportée par Mirœus, t. 1er, page 146.... *Cum omni jure in sylvis, agris, wastinis, Moris id est* paludosis locis *vulgo* Moeren.

Grammaye interprète également le nom de notre village de Merris par Marescum, marécage : les terrains bas et marécageux qui avoisinent Merris du côté du midi justifient cette opinion.

Il y a dans le Luxembourg le village de Mersch, qu'on écrivait autrefois Merise, Marisch, de *marsch*, *mersc*, *palus*, marais, d'après M. Forstemann.

METEREN

1158. Meternes : bulle du pape Alexandre (Mirœus).

1225. Meternes : arbitrage de la comtesse Jeanne (Mirœus).

1560. Meternes : division de l'évêché d'Ypres id.

Meteren, Meternes : documents divers.

On prononce Metre : de Meteren, Meternes, on a fait Metre, comme de Fleteren, Fleternes, Fletre; il y a en Belgique, dans le district d'Audenarde, un village du nom de Maeter qu'on écrivait au 13ᵉ siècle Meterne, en latin *Materna* : M. Willems semble en faire venir le nom de *mater*, mère, quand il dit que la supérieure *(Mater)* des sœurs hospitalières d'Audenarde avait autrefois la nomination du mayeur et des échevins de ce village. Nous préférons l'étymologie donnée par M. de Smet, de *mader*, prairie.

Meteren peut être comparé à ce nom; il se trouve sur son territoire un ruisseau qui s'appelle le *Metterbecque*, le ruisseau des prairies : est-ce de là que lui viendrait son nom?

MORBECQUE

1251. Morebieke : 2ᵉ cartulaire de Flandre.

1296. Morbieke : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1333. Morbeke : 1ᵉʳ cartulaire de la dame de Cassel.

1376. Morbeque : 2ᵉ cartulaire de la dame de Cassel.

Morbeca : Meyer, *Annal. Fland.*

Moerbeke, Mourbeca : Marchantius, *Fland. descript.*

Meersbeecke, Morbeck : anciens documents.

On a prétendu, dit Sandærus, que le nom de Morbecque signifiait ruisseau des Morins, *Morinorum beka*, parce que les Morins ont occupé le pays, et qu'une inscription placée sur le clocher de l'église de ce village indiquait que le prince de Morbecque prenait le titre de *princeps Morinorum*.

Mais Morbecque, comme Moerbeke, nom d'un village du district de Gand, qu'on a aussi écrit Morbeke, Mourbeke, signifie tout simplement ruisseau du marais; c'est une étymologie trop claire pour exciter le moindre doute.

NEUF-BERQUIN

Zud-Berquin, Suydbeerkin, Newberquin : doc. divers.

C'est un village qui ne paraît pas ancien, son existence en tous cas est postérieure à Vieux-Berquin, village voisin. On le nommait autrefois Zud-Berquin, Berquin du

Sud, quand on appelait l'autre, Noord-Berquin, Berquin du Nord.

Voir ci-après Vieux-Berquin.

NIEPPE

1084. Nepeglise : lettre de Gérard, év. de Thérouanne (Brecq.)
1136. Nepecherche : titre de l'abbaye de Clairmarais (Mirœus).
1228. Nieppeglise : 3e cartulaire de Flandre.
1231. Nieppe : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1247. Niepe : 1er cartulaire de Flandre.
1332. Neppe : testament de Robert, comte de Flandre.
1344. Neppe : 1er cartulaire de la dame de Cassel.
Niepkerke : Grammaye, *Antiq. Fland.*
Niepkerc : Meyer, *Annal. Fland.*
Nipkerca : Marchantius, *Fland. descript.*

Le nom de ce village apparait à la fin du 11e siècle. Gérard, évêque de Thérouanne, donne à un monastère de la Bretagne, qu'il nomme *Majori monasterio*, l'autel de ce village, *altare situm in villâ Nepeglisa*. Ce titre, mentionné par Brecquigny, porte la date de 1084. On disait alors Nieppe-Eglise, en flamand Niep-Kercke; au 13e siècle on a commencé à ne plus l'appeler que Nieppe. Ce nom vient à ce village de la forêt de Nieppe, qui s'étendait autrefois jusques là, laquelle forêt a emprunté le sien à la rivière la Nieppe qui la traverse.

NOORDPEENE

1193. Noortpeenes : cartulaire de Bourbourg, No 165.
1218. Peene : échange de la comtesse Jeanne et M. de Harnes.
1330. Noort-Penes : manuscrit sur la bataille de Cassel.
Peenez, Peene : documents divers.

Ce village est situé sur la petite rivière de *Peene*, de là son nom; Noord-Peene, au nord de la Peene, par opposition à Zuytpeene, autre village situé au sud du même ruisseau. L'abbaye de Bourbourg y possédait des biens au 12e siècle.

OCHTEZEELE

1183. Octingesele : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mirœus).
1227. Huctinsele : titre de l'abbaye de Saint-Bertin (Brecq.)
1267. Ostingesele : titre de l'église de Thérouanne.
13e s. Octizelle : cartulaire de Saint-Winoc.
1330. Ochsele : manuscrit sur la bataille de Cassel.
Hottingasele : Malbrancq, *De Morinis*.
Ochtinzelles, Uchteseele : documents divers.

Le plus ancien document qui fasse mention de ce village est une charte de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, de 1183, par laquelle il confirme à l'abbaye de Saint-Winoc, entr'autres biens, cent mesures de terre sur ce territoire, *centum mensuras terræ in Ochtingesele*.

On a interprété Ochtezeele par demeure à l'orient, *(ooste-zeele)*, mais l'ancienne forme Ochtingesele indique plutôt que la préfixe du mot est un nom propre, *Octingus*, synonyme d'*Otho, Otto*, qu'on a aussi écrit *Octo* : c'est le même élément qui est entré dans Octing-hoven, nom d'un village allemand près de Landau, et que M. Forstemann dit être un nom d'homme.

Ochtinge-sele est à traduire par résidence d'Octo ou d'Otho.

OUDEZEELE

1067. Oudengesele : titre de l'abbaye de Saint-Winoc (Mir.)
1121. Oudingesele : id. id.
1150. Odersele : lettre de Melon, évêque de Thérouanne.
1174. Houdinghesele : charte de Michel, connétab. de France (Brecquigny).
1207. Oudinghesela : titre de l'abbaye de Blandecques (Mir.)
Oudesele, Boudens-zeele : documents divers.

On trouve ce village mentionné pour la première fois dans la charte par laquelle Bauduin de Lille confirme, en 1067, à l'abbaye de Saint-Winoc, entr'autres possessions, deux parties de la dîme d'Oudezeele, *duas partes decimæ de Oudengesele*.

Nous ferons pour Oudezeele, nom d'origine germanique, la même observation que nous avons faite ci-devant

pour Ochtezeele; nous dirons qu'il faut juger des noms d'après ce qu'ils ont été, et non d'après ce qu'ils sont. Oudezeele, dans sa forme actuelle, pourrait signifier, comme on l'a dit, vieille demeure, de *Zeele, sala, sedes,* résidence, et de *oude, aude,* forme d'*ald, vetus,* vieux, comme dans Audenbourg, Audenarde, jadis Aldenarde.

Mais comme on écrivait autrefois Oudingsele, Houdinghesele, ce nom semble plutôt s'être formé d'un nom propre Odo ou Eudes, et mieux encore d'Ouding ou Houden, qui ont aussi été des noms d'homme. *Oduini sedes* la demeure ou résidence d'Odon ou d'Audouin, telle paraît être la signification de ce nom.

OXELAERE

1115. Osclarum : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.

1119. Oxelaere : id.

1130. Oxelare : id.

1141. Osclara : diplôme de Samson, archev. de Reims (Mir.)

1144. Osclara : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.

Osclara : Malbrancq, *De Morinis.*

Jean, évêque de Thérouanne, donne ce village à l'abbaye de Saint-Bertin par lettres de l'année 1115, où il est dit : *Locus qui dicitur Osclarum prope montem Cassel.* C'est le titre le plus ancien qui mentionne Oxelaere.

Malbrancq dit qu'Osclara signifie eau limpide, d'un petit ruisseau, appelé le Schoubecque, qui l'arrose : il n'est pas difficile de voir ici qu'Osclara ou Osclarum n'est qu'une latinisation du mot germanique Oxelaere.

M. De Baecker, avec plus de raison, tire ce mot de l'anglo-saxon *oss,* bœuf, et de *laere,* terre inculte, comme si l'on disait pâturage aux bœufs ou parc aux bœufs. Il y a aussi en Belgique un Oxelaere, que M. Chotin traduit par plaine de la bergerie, Ossenberg, mont des bœufs, Ossel, jadis Oseselle, Osenselle, la bouverie.

Os, osse, osch, oxe, dans les anciens dialectes germaniques, a signifié bœuf, d'où Ossemercht, *forum boarium,* marché aux bœufs, Ossenstal *bovile,* étable aux bœufs.

Osselaere ou Oxelaere doit signifier une plaine, un commun où l'on mène paître les bœufs : Laer est un mot tudesque, dit Grandgagnage, signifiant une terre non occupée où chacun peut conduire paître ses bestiaux. Oxelaere s'est élevé probablement sur l'emplacement d'un ancien pâturage au pied du mont Cassel, de là son nom.

PRADELLES

PRADELLA : Grammaye, *Antiquitates Flandriæ.*

PRADELS, PRATELLES : documents divers.

C'est un petit village qui n'est pas connu avant le 14e siècle. Robert de Genève, évêque de Thérouanne, réclame en 1366 la dîme de ce village contre la comtesse de Bar, dame de Cassel, qui se l'était appropriée; il alla jusqu'à ordonner à tous les prêtres de son diocèse d'excommunier la comtesse, si elle ne faisait pas droit à sa demande.

Pradelles est pour Pratelles, *Pratellum*, diminutif de *pratum*, pré; c'est un nom latin. Prades est nommé *Prata* dans la notice des Gaules, Pradelles (Aude), *Pratella*, dans les anciens titres latins.

Prada pour Prata, petits ou mauvais prés (Ducange). Une grande partie du territoire de Pradelles est encore de nos jours en prairies, c'est sans doute de là que ce village aura pris son nom.

RENESCURE

1159. RENESCURA : titre latin.

1200. RENGUENESCURE : titre de l'abbaye d'Angre (Mirœus).

1330. RUYSCURE : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1228. RAWERSCHUERE : pierre sépulcrale de l'église.

1560. RENUSQUERE : bulle du pape Pius IV (Mirœus.)

RUUSCHURA : Marchantius, *Flandriæ descriptio.*

RUYSCHUERE, RUESCURE, RUVESCURE : docum. divers.

RUISSCHUER, dans les titres flamands.

On a interprété Renguenescure, Regenescure, comme s'il était un nom latin, par cour ou ferme de René, ou encore par domaine royal, *regia curtis*, par assimilation à des noms de ce genre, Rengeval, *regia vallis;* Regnauville, *Reginaldi villa.*

M. De Baecker qui, avec plus de raison, s'est attaché à la forme flamande, Ruisschuer, a traduit ce nom par grange qui bruit, de *schuer*, grange, et *ruischen*, bruire.

Adolphe de Pamelle assigne à ce village une origine des plus anciennes quand, dans son manuscrit sur la généalogie des comtes de Flandre, il dit que Ruyschure

ou Rutschuere reçoit son nom des Ruthenes, peuple qui habita des premiers la Flandre maritime.

Constatons d'abord l'identité qui peut exister entre les deux appellatifs Renescure et Ruisschuer: si leur préfixe diffère, leur affixe est la même ; *scheuer* en flamand, *scura, scuria* en bas latin, a signifié, comme nous l'avons dit, pour Buysscheure, grange, grenier, étable, écurie ; quant aux préfixes, elles pourraient peut-être se concilier, si nous avions trouvé des formes plus anciennes de ce nom. On peut comparer Ruisschuer à Ruysbroek du district de Malines, où la préfixe Ruysch, d'après M. De Smet, est un abréviatif de Richard.

RUBROUCK

1119. Rubruc : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 42.

1147. Ruburch : id.

1170. Rubruc : id.

1192. Rubrouch : id.

1207. Rubroc : titre de l'abbaye de Bourbourg (Miræus).

1218. Rubroec : accord de la comt. Jeanne et M. de Boulers.

1247. Rubroc : 1er cartulaire d'Artois.

1299. Rubruech : 3e cartulaire de Flandre.

1330. Rubruec : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1559. Rybrouck : division de l'évêché d'Ypres (Miræus).

1560. Roubrouch : division des diocèses, id.

Rubroc : Meyer, *Annal. Fland.*

Ce village est connu dès le commencement du 12e siècle; l'abbaye de Bourbourg en possédait alors le quart de la dîme, ainsi que le constate la bulle confirmative du pape Calixte II, de l'année 1119, *in Rubruc quartam partem decimationis.*

On a dit que Rubrouck signifiait marais inégal, raboteux, de *brock, broeck,* marais, et de l'allemand *ruhe, ruh,* en flamand *rou, row,* mal uni, inégal, raboteux (De Baecker).

Ce qui est certain, c'est que ce village a pris son nom d'un marais qui se trouvait là autrefois ; quant à la préfixe *Ru,* c'est un qualificatif qui a été diversement interprété dans les noms de cette espèce. (Voir ci-après Roubaix, de l'arrondissement de Lille.)

SAINT-JEAN-CAPPEL

1560. S. Joanis Capella : division de l'évêché d'Ypres (Mir.)

S. Jean Caple : ancienne carte géographique.

C'est une chapelle dédiée à saint Jean qui aura été le commencement de ce village. Le patron de la paroisse est encore aujourd'hui saint Jean ; il y avait là jadis un monastère dont la tradition fait remonter l'époque de la démolition au 13ᵉ siècle.

SAINTE-MARIE-CAPELLE

Fanum Mariæ : Grammaye, *Antiq Fland.*

Sainte Marie-Caple : ancien document topographique.

Chapelle de Sainte-Marie ; une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge aura donné son nom à ce village, dont la patronne est Notre-Dame.

SAINT-SILVESTRE-CAPELLE

Fanum Sylvestri : Grammaye, *Antiq. Fland.*

Saint Sylvestre Caple : ancien document topograp.

Ce village doit son origine et son nom à une chapelle érigée là dans les premiers temps en l'honneur de saint Sylvestre.

SERCUS

1240. Sarcus : acte de vente.

Sarcus : Le Carpentier, *Histoire de Cambrai.*

Zerkele : Sandærus, *Flandria illustrata.*

Zerckele, Zeckele, Zekele, Sekele : anciens docum.

Nous trouvons dans la Meurthe le village de Cercueil, autrefois Cercues, en latin *Sarcofagus;* dans l'Oise celui de Sarcus, qu'on écrivait précédemment Sercus, Cercu, Sarquiz, Sarkus.

Saint-Aubin de Sarquelet ou de Serqueux, *Sanctus Albinus de Sarcofagi ;* dans un titre de 1673, Saint-Aubin *des Cercueils.*

Sercus, pour Zerk-Huis, d'après M. De Baecker, maison de la tombe, de *zerk*, tombe, pierre sépulcrale, et *huis*, maison. Des tombeaux, découverts en cet endroit, auront probablement donné ce nom au village qui s'y sera formé.

STAPLE

1110. STAPLA : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 165.

1113. STAPELES : id.

1119. STAPLA : bulle du pape Calixte II (Mirœus).

1128. STAPLE : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 165.

1141. STAPULIS : diplôme de Samson, archev. de Reims (Mir.)

1147. STAPULA : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 42.

1183. STAPLIA : id. N° 165.

1215. STAPLE : petit cartulaire de Saint-Bertin.

1505. STAPLIS : obituaire d'Arras.

STAPEL : Grammaye, *Antiq. Fland.*

STAPELE, ESTAPLE, STAPLE : documents divers.

Le cartulaire de Saint-Bertin, dans un titre de 1026, fait mention de Stapulas, que M. Guérard pense être Étaples, mais qui pourrait tout aussi bien être Staple; car, l'un et l'autre sont appelés *Stapulæ* dans les anciens documents latins.

D'après M. Herbaville, la ville d'Étaples, qui était originairement l'avant-port de Quantauvic, aurait tiré son nom de *stapula*, entrepôt ; *Stapel*, dit Kilian, *emporium, forum rerum venaliam, vulgo stabulum et stabula :* c'était un lieu où l'on déposait des marchandises pour les vendre.

M. Grandgagnage, à propos d'Hastaples, en flamand Herstappel, nom d'un village de la Belgique orientale, fait observer que *Stapel* se prête à plusieurs interprétations : comparez, dit-il, les diverses significations données par Kilian, et particulièrement celle de *stabulatio, sedes, statio*.

Notre village de Staple est situé sur une ancienne voie romaine, qui allait, selon Hennebert, de Cassel à la Lys ; il serait possible qu'il tirât son nom de cette situation. C'était peut-être là une station, un lieu d'étape pour les troupes, *stabulatio*. Pour risquer une étymologie, celle-là vaut mieux que toute autre.

On trouve en Angleterre une localité aussi du nom de Staple, dans le comté de Kent, dix autres nommées Staplefort, sept autres Stapleton, puis encore Staplegate, Stapley, Stapleig.....

STEENBEQUE

1236. Estainbeche : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1333. Estainbeke, Stainbeke : 1er cartul. de la dame de Cassel.

1375. Estaimbeque : 2e cartulaire de la dame de Cassel.

1559. Stiembecque : division des diocèses (Miræus).

Steenbeke, Steenbecq : documents divers.

Estainbeke est pour Stenbeke, mot flamand ou teuton, composé de deux éléments bien distincts, *beke* ruisseau, cours d'eau, et *steen* pierre, c'est le même nom que Steinbeck près de Munster, Steinbach près de Francfort, qui ont été interprétés par ruisseau coulant dans un lit pierreux *(Altds. Numenbuch)*.

Notre village de Steenbeque est sur la Nieppe, dans un sol un peu caillouteux, et l'étymologie que nous en donnous parait plus naturelle que celle qu'on lui a prêtée de ruisseau près d'un château-fort.

Noms formés de la même préfixe : en Belgique, Steenkerque, église de pierre ; Steenhuyse, maison de pierres ; Steenpleyn, plaine aux pierres. En Allemagne : Steinfeld, champ pierreux ; Stendal, vallée pierreuse ; Steinhein, Steinkirche, Steinsel, Steindorf, Steinweiler, etc. etc.

STEENWERCK

1182. Estenwerck : titre de l'abbaye de Choques (Miræus).

1260. Stuuinwercke : 1er cartulaire de Flandre.

1331. Steinwerck : 1er cartulaire de la dame de Cassel.

1332. Steenwerc : id.

Stewerc : Meyer, *Annal. Fland.*

Steenwerck *a saxeo opere sive mole dictum*, dit Grammaye, ouvrage, fortification en pierres; nom provenant, d'après M. De Baecker, de quelque forteresse bâtie en cet endroit et auprès de laquelle s'est formé ce village, de *steen*, *stein*, pierre, et *werck* forme de *berk*, *berg*, château. Il y a en Allemagne plusieurs localités du nom de

Steinberg et Steinberch, c'est le même mot que Steenwerck.

A la fin du 12ᵉ siècle, l'autel de Steenwerck est donné par Robert de Béthune à l'abbaye de Choques.

STEENWOORDE

1115. Stenforth : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 165.

1120. Stennfort : id.

1220. Steinfort, Steenfort : id.

1251. Estainfort : 2ᵉ cartulaire de Flandre.

1376. Estainfort : id.

Stenfordium : Meyer, *Annal. Fland.*

Stenasfuort : Malbrancq, *De Morinis.*

Steenworda : Marchantius, *Fland. descrip'.*

Steenouorde, Estanforde, Steenworde : anc. docum.

Ce bourg nous est connu dès le commencement du 12ᵉ siècle. L'histoire, dit le père Wastelain, a conservé les noms de plusieurs seigneurs de Steenwoorde qui se sont distingués au service des comtes de Flandre : Frumold de Steenwoorde, sous Robert le Frison en 1105 ; Eustache de Steenwoorde, qui combattit sous la bannière de Thierry d'Alsace en 1141 ; et un autre Eustache de Steenwoorde, qui, en 1127, accusé d'avoir conspiré contre les jours de Charles, dit de Danemark, comte de Flandre, fut dépouillé de tous ses biens.

Steenfort ou Steenworde est un mot d'origine germanique composé de *stein*, *steen* pierre, et *furt*, *fort*, *woorde* conduit, passage. C'est le même nom que Stanfort, du comté de Lincoln, en Angleterre, que Skinner traduit par *vadum saxeum* ; Steenword, hameau belge dans le Brabant, chemin de pierres, d'après M. Chotin.

Notre Steenworde est situé sur une ancienne voie romaine, et en même temps sur un ruisseau qui porte son nom ; pour l'étymologie, on peut choisir entre chemin empierré ou gué empierré.

En Allemagne, comme en Angleterre, beaucoup de noms de lieu se terminent par *fort*, *ford*, Francfort, *Francorum vadum*; Herefort, *excituum vadum*; Castleford, *castellum ad vadum;* Depefort, *profondum vadum;* Ingleford, *anglorum vadum;* Bradfort, *latum vadum;* Hertford, *rubrum vadum*. Ford, précédé d'un nom de rivière,

Amerford, *Amisiæ fluvii vadum;* Alresford, *Alre fluvii vadum*, etc., etc.

STRAZEELE

875. Stratsele : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.
1160. Stracelles : charte de Thierry d'Alsace (Mirœus).
12ᵉ s. Stracele : cartulaire du prieuré d'Hesdin.
1299. Estrascele : cartulaire du prieuré d'Aubigny.
Strasella : Meyer, *Annal. Fland.*
Strasela : Marchantius, *Fland. descript.*
Straetzele, Strasele : documents divers.

Strazeele est un ancien village qu'on trouve cité dans un échange fait en 875 entre l'abbaye de Saint-Bertin et un nommé Hertfride, de biens situés *in loco nancupante Stratsele*. Son nom lui vient de sa situation sur l'ancienne voie romaine de Cassel au pont d'Estaires *(Minoriacum)*, de *straet* chemin, et *zele* correspondant au latin *sedes*, séjour, résidence. *Srat, straz, strass, via publica* a formé Strasbourg, et les noms de lieu allemands de Strassfeild, Strazheim, Strasskirchen, Strassbach, Strasslach, Strassin, etc., etc.

TERDEGHEM

1187. Terdighem : titre de Saint-Pierre de Gand (Mirœus).
Terdegem, Terdehein : documents divers.

Une bulle du pape Urbain III, de 1187, confirme à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand la possession de divers autels, et entr'autres celui de *Terdighem*, c'est le seul titre ancien que nous ayons trouvé sur ce village, dont le nom a été, par M. De Baecker, décomposé ainsi : *ter* à, *ding*, plaid, et *hem*, maison, *Ter-ding-hem*, à la maison des plaids, prétoire où se rend la justice.

Nous avons déjà fait observer que les noms finissant en *hem*, et surtout en *inghem*, ont généralement pour préfixe un nom d'homme; c'est pourquoi nous supposons que *ter* ou *terding* dans Terdinghem pourrait être la contraction de quelque nom propre, comme *dring*, que nous avons vu ci-devant dans Drincham, pour Dagmaringham.

THIENNES

1248. Tienes : cartulaire de l'abbaye de Corbie.
Thyennes : id.
Thienæ : chronique de Gislebert.
Thienen : dans les titres flamands.
Tiene, Tiennes, Thiennes : documents divers.

Thiennes s'est formé de Thienen, comme Bierne de Bieren. Grammaye dit qu'en teuton, thienen signifie tilleuls. La ville de Tirlemont, en Belgique, qu'on écrivait autrefois Tillemont, se nomme en flamand *Thienen, a tiliis quarum magna in vicino copia (Antiq. Fland).* Thiennes doit donc s'entendre par un endroit planté de tilleuls.

Il est curieux de voir comment Bullet décompose Thiennes, pour lui faire dire en celtique toute une phrase, habitation à la source d'une rivière, de *ty*, habitation, *en*, source et *es* rivière.

VIEUX-BERQUIN

1160. Berkin : charte communale.
1213. Brekin : cartulaire de Saint-Barthélemi de Béthune.
1248. Viesbrekin : ch. de Marguerite, comtes. de Flandre (M.)
1376. Vies Berquin : 2° cartulaire de la dame de Cassel.
1403. Nord-Brequin : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1432. Vies Brekin : id.
1455. Vetus Berkinium : id.
1459. Viéberquin : id.
1538. Noord-Brequin : id.
Noordbeerkyn, Noorbierkin, Nord-Berquin : doc. div.

Vieux-Berquin, c'est-à-dire Berquin-le-Vieux, est ainsi surnommé, sans doute, parce qu'il est plus ancien que Neuf-Berquin, village voisin; on l'a appelé aussi Nord-Berquin, pour le distinguer de l'autre Berquin, qui est au sud.

Vieux-Berquin est nommé tout simplement Berkin dans une charte de 1160 de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, et de Philippe, son fils, par laquelle ils accordent aux

habitants de ce village les mêmes priviléges que le comte Robert leur avait précédemment donnés.

Berquin, pourrait être un diminutif du mot *Berg*, château, forteresse, qu'on a aussi écrit Berck, Berch; la finale *kin* ou *lin*, dans les mots germaniques, a marqué généralement un diminutif : Berquin, petit château, petit fort. Ce village, placé sur l'ancienne voie romaine de Cassel au pont d'Estaires, a pu prendre son nom d'une forteresse qui y aurait été bâtie dans les premiers temps et auprès de laquelle ce village prit naissance.

Mais si Berquin était dit pour Berghem, Berchem, Berkhem, noms de lieu que l'on rencontre assez souvent en Allemagne et en Belgique, il devrait se traduire littéralement par demeure élevée, ou demeure du Ber ou Baron, mais jamais, selon nous, par séjour hanté par des sangliers, comme on a voulu le dire pour ces sortes de noms.

WALLON-CAPPEL

1218. WALLONIS CAPELLA : lettre de M. de Harnes, connét.

WAELSCAPPEL : dans les titres flamands.

WALSCAPPEL, VALS CAPPEL, WALON CAPELE : anc. doc.

Walonis-Capella, c'est sans doute à une chapelle élevée par la piété de quelque Wallon résidant en ce lieu que ce village doit son origine et son nom.

Wallon-Cappel est connu au commencement du 13e siècle; la dîme de ce village, avec celle de Pradelles et d'Hazebrouck, fut, en 1366, l'objet d'une contestation entre l'évêque de Thérouanne et la dame de Cassel, qui fut menacée d'excommunication, si elle persistait à vouloir la retenir à son profit.

WEMAERS-CAPPEL

1183. WEMARDI CAPELLA : cart. de N.-D. de Bourbourg, N° 42.

WEMS-CAPLE dans les titres flamands.

Grammaye nomme ce village : *Fanum Winnemari ab hero fundatore*. C'est une chapelle fondée par un nommé Winemare, laquelle aura donné naissance à ce village. On écrivait autrefois Winemare pour Wemars ; il y a de ce nom plusieurs abbés de Saint-Bertin aux 8e et 10e siècles.

Weimerskirchen, dans le Luxembourg, *Weimari ecclesia*, est le pendant de notre Wemars-Cappel.

WINNEZELLE

1119. Winningasele : titre de N.-D. de Bourbourg (Mirœus).
1121. Winninghesele : cart. de N.-D. de Bourbourg, N° 165.
1128. Winningasela : id.
1288. Winneghezièle : tit. de l'abb. de St.-Augustin de Thér.
1330. Wimnzeles : manuscrit sur la bataille de Cassel.
1560. Winnesele : formation du diocèse d'Ypres (Mirœus).
Winneseele, Winezele : documents divers.

Le titre le plus ancien qui fasse mention de ce village remonte à 1119, c'est une bulle du pape Calixte II, confirmative des possessions de l'abbaye de Notre-Dame de Bourbourg; on y lit : *in Winningasele XXX jugera terræ.*

De Winningasele, Winning-sele, on a fait Winne-zeele, c'est comme de Winnelincheim, Wininghem, on a fait Wineghem, nom d'un village de la province d'Anvers, que Grammaye fait venir d'un nom d'homme, *a Vinando,* et qu'on a aussi interprété par demeure de Winnelinch.

M. De Baecker traduit Winnezelle par *Winoci sedes*, demeure de Winoc; l'ancien nom de Wino a formé ceux de Wininc, Winier, Winiaux, Winulf, Winegilde, Winewoolde, et se trouve dans les anciens noms de lieu allemands de Winningen, Winestal, Winesbeke, Winesheim, Winenheim, Wininchoven, Winolfesheim, Winiherinhen, Winigereshusen.... *(Altd. Namenbuch).*

C'est à cette catégorie de noms qu'appartient Winnezelle.

ZERMEZELLE

1330. Serminseles : manuscrit sur la bataille de Cassel.
Sarmezelles, Sermezele, Zermeseele : doc. divers.

Zermezeele est situé sur une ancienne voie romaine allant de Cassel à Mardick. Lazius parle, dans son traité de la République romaine, qu'il existait une colonie du nom de Zarmis, *colonia Zarmis.* M. De Baecker se demande si Zermezeele ne serait pas une réminiscence de cette ancienne colonie italienne. On peut comparer Zermezeele ou Sermezeele à Sermersheim, village de l'Alsace, jadis Sarmaresheim, dans *Schæfflin, sarmenza villa.* Sermersheim, comme un autre village d'Allemagne, Sa-

ramanninhusen, se serait formé d'un nom propre, Saramanus, Saramundus, Saarman. *(Altd. Namenbuch)*.

Il est probable que Zermezeele est une composition semblable.

Semmerzaeke, village de la province de Gand, se nomme, dans les annales de Saint-Pierre, au 12ᵉ siècle, *Cimbersaca*, propriété du Cimbre, d'après Willems; propriété de Cimbar ou Cymbert, d'après M. De Smet.

ZUYDPEENE

1330. SUUTPENES : manuscrit sur la bataille de Cassel.

1365. ZUNTPEENE : cartulaire de la dame de Cassel.

ZUDPEENE, ZUYTPEENEZ, ZUPENE : documents divers.

Zuyd-peene, nom à traduire par village au sud de la Peene, par opposition à Noordpeene, qui est de l'autre côté de cette rivière.



ARRONDISSEMENT DE LILLE

NOMS DES VILLES

LILLE

Isla, Insula, Insulæ dans les chartes latines; **Lisle, L'isle** dans les titres romans; **Rijssel** en flamand.

Lille est d'origine française comme son nom; il n'en est, au surplus, fait mention dans aucun titre antérieur au 11ᵉ siècle.

On trouve *Isla* dans un diplôme de Bauduin, comte de Flandre, daté de 1066, et relatif à la fondation de la collégiale de Saint-Pierre. Robert-le-Frison, dans des lettres de priviléges accordées, en 1090, à l'église de Phalempin, nomme Roger, châtelain de Lille, *castellanus Islensis;* l'église de Saint-Pierre, *ecclesia Islensis;* ses chanoines, *canonici Islenses;* elles sont datées de Lille, *apud Islam.* Le sceau de la collégiale de Saint-Pierre portait ces mots: *Sigillum ecclesiæ S. Petri Islensis.*

Balderic nomme Lille *castrum Islense*, et une ancienne chronique de Tournai, *Islense oppidum.*

C'est à partir du 12ᵉ siècle qu'on commence à désigner Lille sous le nom d'*Insula;* ses comtes, ses habitants, sous celui d'*Insulenses;* son territoire, *ager insulanus.* Au 13ᵉ siècle, on rencontre le pluriel d'*Insula*, le plus souvent à la fin des actes, à leur date, *datum Insulis* ou *datum apud Insulas.*

On ne saurait prendre au sérieux tout ce qu'on a raconté sur l'origine de Lille, quand on l'a fait remonter à Lydéric, à Flandbert, à Alexandre-Sévère, voire même à Jules-César. Bien qu'on ne puisse dire au juste quand cette localité prit naissance, on doit cependant croire que Lille ne devint une ville qu'après avoir été entouré de fortifications et doté d'une cour de justice, d'une église,

d'un chapitre de chanoines, par le comte Bauduin qui, à cette occasion, reçut le surnom d'*Insulanus,* Bauduin de Lille.

Avant cela, Lille ne devait être qu'un endroit sans importance; sous les prédécesseurs de Bauduin, il était simplement qualifié de *locus;* c'est ce qui résulte des termes mêmes du diplôme de 1066, relatif à la fondation de Saint-Pierre, où il est dit : « *Præpositus et canonici ejusdem ecclesiæ in loco à progenitoribus Isla nominato fundatæ.....* »

Isla pro Insula dicitur (Ducange), c'est un mot latin qui signifie un espace de terrain entouré d'eau, une île; on a dit Lille pour L'Ile, en y ajoutant le pronom pour en faciliter sans doute la prononciation. Dans les titres romans des 12ᵉ et 13ᵉ siècles, on trouve Lisle et parfois L'Isle avec l'apostrophe : quelques auteurs latins ont écrit *Lilla;* c'est à tort qu'on a voulu voir dans ce mot autre chose qu'une latinisation du nom de Lille.

Insula, Insulæ quidam, nostri L'Isle, Germani Riissel, sic dicta à situ inter duos fluvios ac aquis ferè circumdata. (Ad. de Valois, *not. Gall.*)

Lille est donc un nom de situation, qui lui vient de ce que ses premières constructions se sont élevées dans un endroit entouré d'eau, ou dans un terrain entrecoupé de ruisseaux qui lui auraient donné la forme de plusieurs îles.

ARMENTIÈRES

Armentariæ 866, Atramentariæ 870, Armenteriæ, Harmenteriis, Armentiers, Ermentiers, Armenteres 12ᵉ siècle (cartulaire de Saint-Vaast, Mirœus : *Opera diplom.*)

Armentières est connu au 9ᵉ siècle. Un diplôme de Charles-le-Chauve, de 866, comprend au nombre des possessions de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, *Armentarias,* que des lettres confirmatives d'Hincmare, archevêque de Rheims, appellent, en 870, *Atramentarias.*

C'est un nom qui dérive du latin *armentum, armentarium,* étable, *stabulum;* on doit entendre par Armentières un lieu où l'on élève, où l'on nourrit des bestiaux. La situation de cette ville, sur les bords de la Lys et au milieu de gras pâturages, justifient cette étymologie. Grammaye dit avoir trouvé, dans des titres anciens, *Armamentariæ,* que l'on interprétait par dépôt d'armes, arsenal; mais *Armamentum* a été dit au moyen-âge pour *Ar-*

mentum. (Voyez Ducange.) Dans les Actes des Saints, *armamentum* a la signification d'*armentorum stabulum*, étable au gros bétail. Ainsi, que l'on dérive Armentières d'*armentum* ou d'*armamentum*, cela ne change rien à la signification du mot.

Quant à *Atramentariæ*, tel qu'il est écrit dans le diplôme d'Hincmare, rapporté par Miræus, c'est sans doute là une erreur, une faute de copiste, qui ne s'est pas reproduite ailleurs.

Il y a, dans le département de l'Eure, un village d'Armentières, dont le nom, dit M. Auguste Le Prevost, indique un lieu propre à la nourriture et à l'éducation des bestiaux.

Beaucoup de noms de localité en France nous rappellent, par rapport au règne animal d'où ils sont tirés, une ancienne production de leur sol : Chevrières, Cervières, Louvières, Vespière, Goupillières, Acheres (*Apiariæ*), Colombières, Asnières, nous montrent que là abondaient autrefois les chèvres, les cerfs, les loups, les guêpes, les renards, les abeilles, les colombes, les ânes. Armentières est un nom de ce genre, il indique un lieu abondant en bestiaux, où l'on élevait de nombreux troupeaux.

LA BASSÉE

Basseia, Basseya, Basceia, Baszeia, 12ᵉ et 13ᵉ siècles (cartulaires de Marchiennes et de Loos); Bassea, Bassæa, Bassi, Bassii, Bassorum oppidum du 15ᵉ au 16ᵉ siècle; en roman Li Bassée, Le Bassée, Labacée.

Quoique le nom de La Bassée ne se rencontre dans aucun titre antérieur au 12ᵉ siècle, il n'est pas moins vrai que cette ville passe pour être très ancienne; sa situation sur la voie stratégique qui conduisait d'Arras à Cassel par Estaires, les médailles, les antiquités qu'on y a découvertes à diverses reprises, tout fait supposer qu'elle devait exister au temps de l'occupation romaine.

Voici au surplus ce que rapportent sur son origine les historiens du pays; commençons d'abord par Sandærus, dont l'opinion communiquée à son ami Jacques Delaporte, prieur du couvent des Augustins de La Bassée, a été dans un manuscrit de ce dernier, reproduite en ces termes : « Tout ce que je peux dire et apprendre concernant La »Bassée, est assez obscur, à cause que cette ville a été »brûlée à diverses fois avec les documents et titres qui

»s'y gardaient. Je sais que Pline, faisant un dénombre- »ment des peuples et des villes qui sont sur les lisières »de l'Escaut (laquelle contrée appelée Taxandrie), met »entr'autres peuples, *Bassi*, ou selon d'autres exemplai- »res, *Vassi*, ou selon d'autres encore, *Hassi* (les lettres *h* »et *v* s'employant indifféremment pour le *b* dans l'an- »cienne orthographe, ainsi que le fait remarquer Cassio- »dore). Il est probable que c'est là ce peuple qu'on »appelait les Basses. »

Puis l'auteur ajoute qu'un traducteur de Pline, Antoine Du Pinet, place cette peuplade au pays de Réthel, à une distance de quarante lieues au moins de La Bassée; mais il fait observer que comme Pline met confusément et sans ordre les villes et les peuples de la Taxandrie, il est présumable que le traducteur en ait fait de même, ou qu'il se soit trompé sur leur véritable situation. « Ce qui, »dit-il, le ferait croire, c'est qu'en parlant des Ménapiens, »qu'il prétend être ceux de Guelves, il met cette ville »auprès de l'Escaut, tandis qu'elle en est aussi éloignée »que le Rethelois peut l'être de La Bassée.»

Pétrus Herius et Abraham Ortelius, dans une table cosmographique de l'ancienne Belgique, nous confirment qu'il y avait un peuple de ce nom, qu'ils désignent par *Bassi forti Plinii*, cela ne peut être que les Basses dont Pline veut parler.

Mais écoutons Meyer, surnommé à bon droit le Tite-Live flamand, historien dont l'opinion fait autorité : il dit dans le Xe livre de ses *Annales de Flandre*, qu'il croit que La Bassée fut autrefois la résidence des Basses dont parle Pline, *Basseiam puto a Bassis mansisse*.

Jean Blaeu, d'Amsterdam, dans son ouvrage intitulé *Novum theatrum urbium Belgicæ*, etc., nous apprend que La Bassée est une ville très ancienne, qui fut fondée par une peuplade qu'on appelait les Basses et d'où elle a tiré son nom.

Cette opinion était généralement admise aux 16e et 17e siècles; nous avons des cartes géographiques de ce temps, où La Bassée est désigné sous le nom de *Bassi* ou *Bassy*, qu'on ne saurait traduire autrement que par les Basses; d'anciens dictionnaires lui donnent aussi le nom de *Bassorum oppidum*, forteresse des Basses.

Buzelin parle assez longuement de La Bassée dans son *Gallo Flandria*, et après avoir cité Meyer et ceux qui ont partagé son opinion sur sa fondation par les Basses, il ajoute qu'il ne doute pas que tout ce qu'ils ont dit de cette ville ne soit la vérité, attendu qu'il est suffisamment établi qu'elle remonte à la plus haute antiquité, *de tanta oppidi*

antiquitate verum ne dixerint non ambigo, cum satis constet vetustissimum esse.

Marchantius dit que de son temps La Bassée était cité pour son ancienneté, *antiquitate commendatur*. Le Père Martin Lhermite. auteur de *l'Histoire des Saints de la province de Lille*, va plus loin, il n'hésite pas d'affirmer que cette ville est la plus ancienne de toute la châtellenie de Lille; il ajoute que saint Diogène, premier évêque d'Arras, y vint prêcher l'évangile en 390, saint Dominique en 509, saint Vaast en 555.

La grande ancienneté de La Bassée étant reconnue, on peut facilement admettre qu'un peuple l'ait fondé et lui ait donné son nom, comme cela est arrivé à tant de villes de l'antiquité. *Bassorum oppidum*, nous semble, en tous cas, une meilleure interprétation du nom de La Bassée que celle de *lieu bas*, qu'on a voulu lui donner et que nous avons combattu ailleurs par des raisons topographiques, qu'il serait trop long de reproduire ici; on pourra les trouver dans l'ouvrage que nous avons publié il y a quelques années, intitulé *Recherches sur la ville de La Bassée.*

COMINES

Cominium ou Cominæ dans les titres latins, parfois aussi Comineum, Comminiæ, Commines; en wallon Cumines; en teuton Coomen; en flamand Koming, Comene.

D'après le martyrologe, c'est à Comines que fut enterré, en 303, saint Chrysole, qui avait eu la tête tranchée à Verlinghem.

Une tradition assez répandue dans le pays, veut que *Comen*, que nous prononçons Comines, ait été le mot favori de Chrysole, quand, s'adressant d'abord aux idolâtres de l'endroit, il les exhortait à venir entendre ses prédications : *Comen, comen*, disait-il, venez! venez! Selon une autre version, saint Chrysole revenant de Verlinghem chercher une sépulture là où il avait fait entendre tant de fois la parole de Dieu, fut accueilli avec transport par tous les fidèles, qui lui criaient: *Comen*, venez donc! (*Annal. relig. de l'abbé Dervaux*).

Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser de ces étymologies que les traditions rapportent; souvent le ridicule le dispute à l'invraisemblance. Ce qu'il y a de certain, c'est que Comines est une ancienne ville qui fut saccagée par les Normands en 880; elle nous est ensuite connue par

ses seigneurs, dont le premier, en 1094, du nom de Lambert, eut un fils, Burchard, sire de Comines, lequel, d'après Gelic, avant de partir pour la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon, donna une grande partie de ses biens aux églises de Lille, de Tournai, de Douai, de Marchiennes et de Cambrai. C'est de cette famille que descendait le grand historien Philippe de Comines, conseiller et chambellan du roi Louis XI.

Bullet fait venir le nom de Comines du celtique *com* habitation, et *ines* île, habitation dans une île de la Lys, étymologie toute de fantaisie; il n'est pas plus probable que cette ville se soit ainsi appelée du nom de son fondateur *Comius*, gouverneur des Atrebates sous Jules-César, ainsi que le prétend Malbrancq; *Cominium* ou *Cominæ* n'est rien autre chose qu'une latinisation du mot Comines, qu'on a supposé avec plus de raison être d'origine germanique.

Comines (Belgique) est séparé de Comines (France) par la Lys seulement; c'était dans le principe une seule et même localité, et c'est par conséquent le même nom. M. De Smet fait dériver Comines du saxon *cuma*, hôtellerie, hospice. Dans l'évangile saxon, dit-il, le mot *diversorium* (Luc, II, v. 7) est rendu par *cumena-hus*, et dans les écrits du vénérable Bede, un hôpital se nomme *cumena-bur*. L'auteur observe toutefois que le verbe *cuman* a produit le flamand *komen*, le teuton *kommen*, *venire*, *accedere*. Or, c'est de ce mot que Scrieck fait venir l'étymologie de Comines, *comene*, *koming*, *advenientia*, *locus quo advenæ convenerant*, c'est-à-dire colonie d'étrangers.

Il est à remarquer que l'opinion de Scrieck se fortifie du rapprochement que l'on peut faire et de l'analogie qui existe réellement entre Comines et Cominges, chef-lieu d'un ancien comté de la Guyenne, qu'on nommait autrefois en latin *Convens*, *Convenæ*, *Convenarum lugdunum*, capitaled'un peuple ainsi appelé, dit saint Jérôme, parce qu'il était rassemblé de divers pays, *ex diversis provinciis congregati in hunc locum convenerunt*.

Cominges s'est formé, non de *Convenæ*, qui en est la traduction latine, mais bien ainsi que Comines, du verbe teuton *Kommen Comen*, correspondant au latin *venire*, *convenire; come*, *coma*, en anglo-saxon, étranger, *advena*.

Comparons encore Comines à *Comigne*, nom d'un village de l'Aude, qu'on écrivait jadis *Cominhain*, *Comignan*, évidemment pour *Cominghem*, *Comingen*, nouvelle preuve de l'origine germanique de cette espèce de nom.

CYSOING

Cisonium, **Fiscus Cysonius** au 9e siècle (archives de l'abbaye de Cysoing); **Césona** (Guill. Brito.); **Cyson**, **Cysoin**, **Cisoing**, **Chisoing**, **Chizoing** dans les titres romans du 12e au 15e siècle.

Cysoing est un lieu fort ancien; c'était au 9e siècle un fisc royal, qui fut donné en dot à Gisle, fille de Louis-le-Débonnaire, épouse d'Evrard, duc de Frioul, et fondateur de l'abbaye de Cysoing. Le testament de ce dernier assigne à son fils Adalard, entr'autres biens, *cortem nostram in Cisonio*. Cette pièce, qui date de 837, est rapportée par Miræus, tome 1, page 19.

Plusieurs versions ont été données sur le sens qu'il fallait attacher à ce nom. Bullet y voit une situation près d'une rivière et d'un marais, du celtique *ci* rivière, et *sen* marais. M. Tailliar le traduit de la même langue par ruisseau caché, *cws-on (Ere celtique)*.

Dans sa philippique sur la bataille de Bouvines, Guillaume Breton dit « *Sanguineum a Zephyro Cesonam tangit ab Euro.* »

L'opinion la plus répandue chez les auteurs anciens était que Cysoing avait tiré son nom de *Cœsonius*, patricien romain sous l'empereur Claude, lequel occupait la Gaule Belgique et résidait à Tournai; comme il avait l'habitude de se livrer au plaisir de la chasse, dans la forêt baignée par la Marque, il y aurait construit un chtâeau qui fut appelé *Cœsona*, du nom de son fondateur.

Buzelin rejette cette étymologie dénuée selon lui de toutes preuves historiques; il en préfère une autre donnée par quelques écrivains, et consistant à décomposer le nom de Cysoing par *Cis-onium*, ce qui voudrait dire, *en deça de l'Onium*, petite rivière qui traverse ce territoire et dont un ancien manuscrit, selon M. Duthillœul, parle en ces termes : *Inferiora rigat Onis prœterfluens amnis (Pet. Hist. de Fland)*. Mais il y a une difficulté à cela, comme le dit très bien M. Le Glay dans un mémoire sur les archives de l'abbaye de Cysoing, c'est que personne n'a jamais vu la petite rivière de ce nom.

On rencontre souvent des noms qu'on ne peut juger qu'au moyen de l'analogie; Cysoing est de ce nombre. Disons d'abord que *Cesona* ou *Cysonium* n'est qu'une latinisation de *Cyson*, *Cysoing*, qui nous paraît être d'origine germanique. Dans beaucoup de noms de lieu allemands, la finale *on*, équivaut à *hem*, *hein*, dans le sens de propriété, habitation. Ainsi, on a dit Ascon, Brockon,

Fischon, Diegom, Bellingon, Flozingon, pour Aschem, Bruchem, Fischen, Dieghem, Bellinghem, Flozingen, qu'on écrivait autrefois; de même, *Cys-on* a pu être dit pour *Cys-hem*. D'un autre côté, Cysoing paraît appartenir à cette classe de noms où la désinence *ing*, abréviation *d'inghem* (Cysinghem), indique que l'élément qui les a formés est généralement un nom patronymique ou de famille. Que cette origine commune à bien des localités, soit aussi celle de Cysoing, rien de plus admissible; un établissement créé là, dans les premiers temps, par un germain du nom de *Giso, Chiso, Sizo*, aura pu donner son nom à la ville naissante; l'histoire est rempli d'exemples de ce genre, où des villes, des cités même, doivent leur nom à des établissements particuliers. *Chichester*, en Angleterre, s'écrivait autrefois *Cessan-ceaster, castrum a Cissâ rege conditore* (Skinner); ce nom se rapporte à la forme *Cis-on, Cis-hem*, comme celle de Cisinghem correspond à Cisencourt que nous avons en France, et qu'on a écrit *Chisencourt, Susencourt, Sizonis curtis*. M. Forstemann nous donne encore comme formées d'un nom d'homme les dénominations allemandes de *Ceisen-husen, Sizenhein, Zissen-dorf*, etc.

ESQUERMES

SCHELMEL, SCHELMES, SCELMES, ESKELMES, ESCHELMES, ESCLEMES, SCHELINE du 11ᵉ au 13ᵉ siècle; ESKERMES, ESQUERMES au 14ᵉ siècle (cartulaires de Saint-Pierre de Lille, de Loos et de Marchiennes).

Esquermes n'était autrefois qu'un simple village de la banlieue de Lille; ses accroissements successifs en ont fait une ville, qui vient d'être réunie à Lille même.

Le plus ancien titre qui mentionne cette localité est l'acte de fondation du chapitre de Saint-Pierre. Par cet acte, qui porte la date de 1066, Bauduin-le-Pieux, comte de Flandre, donne audit chapitre, des biens sur Esquermes, *in Schelmel II mansos et VII bonaria;* la charte confirmative de 1202, de Philippe-Auguste, porte: *in Scelmes....* celle de Louis de Nevers, en 1380, *in Scheline....*

En 1325, la rue Esquermoise à Lille se nommait la rue *Esclemoise*. (Manusc. de Saint-Nicolas de Lille.)

Ce n'est qu'à la fin du 14ᵉ siècle que le nom d'*Eskermes, Esquermes*, a succédé à celui d'*Eskelmes, Eschelmes, Schelmes*, qu'on écrivait d'abord. C'est à l'inverse de ce qui a

eu lieu pour le nom d'un village du Hainaut belge, appelé jadis *Kermes*, et aujourd'hui *Esquelmes*, qu'on prononce, dit M. Chotin, *Equerme*, et qu'on dit en flamand *Eekerne*, mot signifiant chenaie, *Æsculetum*, de *eek*, chêne, et *eerne*, terre.

Doit-on, par analogie, appliquer la même étymologie à Esquermes? on ne saurait l'affirmer; elle serait toutefois préférable à celle donnée de *eke*, eau, ruisseau, et *erme*, bras, sur un bras du ruisseau. (Duthillœul, *Pet. Hist. de Fland.)*

HAUBOURDIN

Arbodem, Harboden, Habordin au 12e siècle; Haburdin au 13e; Habourdin, Haubourdin aux 14e et 15e siècles (cartulaire de l'abbaye de Loos).

Haubourdin était, au siècle dernier, un bourg, et avant cela, un village qui ne relevait que de son seigneur, le châtelain de Lille. Ses habitants y jouissaient, entr'autres priviléges, de l'exemption de tous impôts sur les objets de consommation, et du droit de n'être jugés que par leurs concitoyens, conformément aux anciens statuts de la Flandre; ajoutez à cela les avantages qu'ils retirèrent ensuite de la canalisation de la Deûle et de l'abandon presque gratuit, à eux fait par leur seigneur, des marais avoisinants, et on s'expliquera facilement le développemen et l'importance toujours croissante de cette localité.

Bullet s'ingénie à faire d'Haubourdin un mot celtique, *Al-bur-den*, qu'il prétend signifier : *à une courbure de rivière*. Cette étymologie ne nous parait pas plus admissible que celle tirée par d'autres, du latin *alta bordena*, ou *altus burgus*.

Les anciennes formes du mot *Arbodem*, *Harboden*, revêtent évidemment une origine germanique ; il nous arrivera souvent de rencontrer des noms appartenant au vieil idiôme des peuples du Nord, qui, sous l'influence de la langue française, ont subi des altérations telles que leur caractère primitif a presque entièrement disparu.

Aardbodem est un mot qui, en Hollande, signifie terre ferme, territoire, par opposition aux eaux ou aux terrains aquatiques. Le lieu où se voit aujourd'hui l'église d'Haubourdin, et qui aura été d'abord le point central de cette localité, est plus élevé et a un sol tout différent de celui des marais et des bas-fonds qui l'avoisinent vers le cou-

chant. C'est peut-être de cette situation que lui vient ce nom : d'*Arbodem* forme d'*Aardbodem*, on aura fait, par un relâchement dans la prononciation ou par euphonie, *Habordin, Haubourdin* ; l'*h* initiale est une lettre qui souvent s'ajoute ou se retranche à volonté, *hariberga*, par exemple, type de notre mot *auberge*, a fait d'abord *harberge* et *arberge*, puis *haberge*, *hauberge* et *auberge*.

Harcbodem pourrait encore signifier le domaine du seigneur, de *har*, *her*, seigneur, maître, et *bodem*, fonds, terre, domaine. Averbode, Averbodem, nom d'un hameau belge dans le Brabant, voudrait dire, d'après M. Chotin, domaine d'Averus.

LANNOY

LAUNEY, LAUNOY, LASNOIT, LAISNOIT, LANNOE, LANNOIS dans les titres romans ; ALNETUM chez les auteurs latins, Meyer, Buzelin, etc.

Lannoy, aunaie, du roman *Alnoi*, et par transposition *Lanoi*, *Lannoy*, lieu planté d'aulnes, *alnetum*.

Cette petite ville est connue par ses seigneurs : un Hugo de Lannoy fut au nombre de ces chevaliers qui se croisèrent en 1096 au fameux tournoi d'Anchin.

Jean de Lannoy, chevalier de la Toison-d'Or, mort le 12 mars 1492, entoura la ville de fortifications, construisit l'église et le château. Les derniers vestiges de cette forteresse disparurent à la fin du siècle dernier.

QUESNOY-SUR-DEULE

QUERCETUM SUPER DUPLAM dans les chartes latines ; QUENOIT, KENNOIT, CAISNOIT, CHAISNOIT, KESNOIT, QUESNOIT, QUESNOIS dans les titres romans des 12ᵉ et 13ᵉ siècles.

Quesnoy n'est mentionné dans aucun titre antérieur au 12ᵉ siècle. Il en est question pour la première fois dans une bulle du pape Célestin II, de l'année 1143, qui confirme l'autel du lieu, *altare de Quesnoy*, au chapitre de Saint-Pierre de Lille. Cette pièce est rapportée par Miræus, t. 4, p. 15.

On dit en patois *quene* pour chêne, *Quesnoy* est pour chenaie, lieu planté de chênes, *Quesnoya vel Quercetum, hoc enim vetus ejus vocabulum a frequentioribus forsan*

illic olim Quercubus. (Buzelin, *Gall. Fland.*) C'est probablement sur l'emplacement ou dans le voisinage d'un bois planté de chênes que la petite ville dont nous parlons aura pris naissance.

La terre de Quesnoy appartenait au 13e siècle aux comtes de Hainaut ; elle passa ensuite aux comtes de Flandre, dans le courant du 15e. Philippe IV, roi d'Espagne, l'érigea en marquisat en 1661, en faveur de Philippe de Mailli.

ROUBAIX

Rubaix, Robais, Roubais, mais plus souvent Rosbais, parfois Rosbace, Rusbais, Rousbais aux 11e, 12e et 13e siècles; en latin *Rosbacum, Rusbacum, Robacum* (cartulaires de Marquette, de Marchiennes, de Saint-Amand).

Roubaix, simple village au 15e siècle, n'était encore qu'un bourg au siècle dernier; mais depuis 1814, le développement de son commerce, l'essor de ses fabriques y a réuni une population toujours croissante, qui en a fait aujourd'hui une ville de plus de 40,000 âmes.

On parle des seigneurs de Roubaix dès le 11e siècle; le premier que nous avons trouvé, est un Robert de Roubaix, témoin dans une charte de Bauduin, comte de Flandre, en faveur de l'abbaye de Marchiennes, en 1047. Meyer cite Hugo de Roubaix au nombre des Croisés, en 1096; un autre seigneur, Bernard de Rosbais, s'enrôla sous la même bannière, et partit pour la Terre-Sainte, en 1204.

Des lettres de l'évêque Wauthier, de l'année 1167, donnent à l'église de Tournai l'autel de Roubaix. (De Smet, *Corpus Chronic. Fland.*)

On a prétendu que Roubaix se serait ainsi appelé du nom d'un de ses seigneurs, qui, au 8e siècle, aurait été l'un des douze pairs composant le tribunal du comté du Hainaut. Le personnage dont il s'agit ici était un seigneur de Rebaix (arrondissement d'Ath), qu'on a confondu avec Roubaix, parce que l'un et l'autre de ces noms s'écrivaient autrefois Rosbais, de là l'erreur, et ensuite, comment pourrait-on admettre qu'un seigneur donnât son nom à sa terre, à son village, quand tout le contraire avait lieu au temps de la féodalité? c'était le nom de la localité qui devenait celui de son seigneur.

Rosbais est un nom de situation, qui signifie, d'après

M. Chotin, marais aux roseaux, du roman *bàis, baix*, marais, et *ros*, abréviation de *rosel*, roseau. C'est l'étymologie la plus probable, à moins que la finale *bais* ne soit ici une romanisation de l'allemand *bach* ou du flamand *beke*, ruisseau; ce qui tendrait à le faire croire, c'est l'espèce d'analogie qui existe entre des noms tels que Roubaix, Fleurbaix, Marbaix, et ceux de Rossbach, Florbach, Marbach que l'on trouve en Allemagne, correspondant aux Roosbeke, Flobecq, Morbeke des Flamands. Si Roubaix, *Rosbais*, était une forme romane de Rossbach, Roosbeke, il pourrait s'entendre de diverses manières, M. Forstemann, ayant traduit ce mot par ruisseau des cavales, M. de Smet, par ruisseau rouge, de la couleur rougeâtre du sol où il coule, Grammaye et M Willems, par ruisseau des roses, M. Chotin, par ruisseau de la Roselière. Cette dernière interprétation nous semble préférable, comme étant la plus naturelle.

Marais aux roseaux, si le nom est roman, ou ruisseau de la roselière, si le nom est d'origine germanique, telle est l'étymologie la plus rationelle que l'on peut donner à Roubaix; celle de *Rubetum*, lieu rempli de ronces, que certains auteurs ont voulu lui attribuer, est toute de fantaisie et ne repose sur rien.

SECLIN

Seclinis, Siclinium, Sicclinium, Seclinium, Siclunum, Siclunium, du 11e au 13e siècle (cartulaire de Saint-Bavon de Gand, idem de Loos); Sikelinæ (Meyer), Sicliin (Kilian).

D'après le martyrologe flamand, saint Piat, ayant souffert le martyre à Tournai, sa ville épiscopale, vint mourir à Seclin, vers l'an 299. On ajoute que saint Eloi recueillit son corps en 659, rebâtit l'église qui existait à la mort de ce saint, et y institua, pour célébrer le service divin, des clercs, qui devinrent ensuite des chanoines réguliers.

Telle est, en résumé, la légende qui attribue à cette ville une très grande ancienneté.

Il est parlé, dans un diplôme de Charles-le-Chauve de 864 des propriétés que possédait l'abbaye de Saint-Bavon de Gand, *in pago Medelentense, in villâ Sohelnum*. Foppens, l'annotateur d'Aubert Lemire, qui rapporte ce diplôme, pense que ce lieu est Seclin dans le Mélantois, et que, par erreur de copiste, on a pu transcrire *Sohelnum* pour *Schelinum*.

Le monastère de Saint-Bavon avait en effet des propriétés à Seclin : cela résulte clairement d'un dénombrement de biens fait en 1030 par Othelbodus, l'un de ses abbés, et où il est dit : *In pago Medelentense in villâ Seclinis mansos quatuor cum molendinis duobus et cambis duabus*. Il parait donc certain que le lieu cité dans le diplôme de Charles-le-Chauve est Seclin.

Buzelin rapporte une espèce de jeu de mots qu'on aurait fait sur le nom de cette ville, en disant qu'on appela *Seclin* l'endroit où saint Piat en mourant *s'inclina*.

D'après le même historien, Seclin est nommé dans la plupart des anciens titres latins *Siclinium*, *Sicclinium*; cependant il fait remarquer que divers écrits sur le martyre de saint Piat, émanant de l'abbaye de Saint-Bertin et d'une époque très reculée, l'appellent *Sacelinum*, que des bulles papales, dit-il, ont transformé en *Seclunium* ou *Seclunum*.

Ce mot de *Sacelinum* a été comme un trait de lumière pour ceux qui voulaient découvrir le sens attaché à Seclin; quelques auteurs ont cru que *Sacelinum* était un diminutif du latin *sacellum*, petite chapelle, et que ce nom avait pour raison d'être l'oratoire élevé, dans les premiers temps, là où saint Piat avait rendu le dernier soupir. (*Gazet. hist. eccl. des Pays-Bas*, L. De Rosny, *Arch. du Nord*, tom. 5, nouv. série).

On ne saurait rejeter cette étymologie, attendu qu'elle n'a rien d'invraisemblable, et qu'il serait fort difficile d'en donner une autre, par l'impossibilité où l'on est de trouver des noms analogues qui puissent être comparés à celui qui nous occupe ici.

TOURCOING

TORCOIN, TORCOIGN, mais plus souvent TORCOING du 11ᵉ au 13ᵉ siècle; TORKOING, TURKUIN, TOURQOING du 14ᵉ au 16ᵉ (cartulaire de Flandre, idem de Loos, idem de St.-Pierre de Lille).

Le nom de Tourcoing ne se rencontre pas avant le 11ᵉ siècle. Une charte de 1080, concernant le chapitre d'Harlebeke et où figure comme témoin un *Saswallus de Torcoin*, est le plus ancien titre qui fasse mention de cette ville; ce qui n'a pas empêché toutefois certains écrivains de lui attribuer une origine celtique ou romaine.

Bullet, en traduisant le nom de Tourcoing, *à la source d'une rivière*, ne se doutait pas sans doute que son éty-

mologie tombait complètement à faux, car il n'y a aucune rivière à Tourcoing.

Il fallait donc à ce mot un autre sens, qu'on a prétendu trouver, toujours au moyen du celtique, dans *tur, turg*, passage, et *oing*, bois, passage du bois; ou dans *tour*, forteresse, et *cen, ken*, tête, sommet, forteresse élevée; ou encore dans quelque terme néo-celtique, *turchen, torghen*, qui signifie, dit-on, mont, butte de terre, coteau (Brun-Lavaine, *Revue du Nord)*.

D'après M. De Baecker, Tourcoing serait un composé comme Thorout, Torrebaix, Thurnout et formé comme eux du nom d'une divinité payenne, du dieu Thor, honoré autrefois par les Flamands; Tourcoing, chêne de Thor *Torquesne (Hist. de la religion avant le Christ.)*.

Tor, Thorn, dit Huet, dans ses *Origines de Caen*, était une divinité des Goths et des Danois, mais on en a fait aussi chez les anciens peuples du Nord des noms de famille : c'est ainsi que Grammaye traduit Turhout (*Torholt)*, non par *sylva Thori*, mais bien par *sylva Thoraldi*.

Citons encore Jacques Deguise, qui raconte, sur l'origine de Tourcoing ,une histoire fort curieuse. D'après lui, Tarquin, amant de Lucrèce, exilé de Rome, voulut, pour se venger, soulever les Belges contre sa patrie; mais, ayant échoué dans sa tentative, il se retira avec ses partisans sur le territoire des Morins, dans un lieu qui fut appelé *Torquoin, a Tarquinio*. L'historien du Hainaut n'oublie qu'une chose, c'est de nous dire où il a puisé ce fait, qui paraît n'avoir jamais existé que dans son imagination.

Torcoin, Torcoing, est un mot comme Cysoing, Marcoing, qui dénote une origine germanique; dans le pays, on dit *Torkuin*, forme présumée de *Turc-hem*, qu'on peut comparer à *Turkheim*, nom de plusieurs villages en Allemagne, s'écrivant autrefois *Turingoheim, Thorencohain, Turincheim*, et que M. Forstemann dit s'être formé d'un nom propre *Thuring*, ou d'un nom de peuple *Thuringi (Altdeutsches Namenbuch)*.

Torcoing peut être encore pour *Torkinghem* ou *Turkenghem* et se comparer à *Turkenfeld*, jadis *Duringfeld*, le champ de Durant, *Torkington*, en Angleterre, l'enclos de Turgod (Skinner).

Quelle que soit la forme qu'on adopte, *Turc-hem ou Turking-hem*, c'est toujours un nom d'homme qui est l'élément de ce mot; il nous rappelle sans doute le Germain ou le Saxon qui, le premier, vint fixer sa résidence en ces lieux.

WAZEMMES

WASEM, WASCEM, WASSEM au 12e siècle; WASEMES, WASEMMES au 13e, quelquefois WAZENNES; en latin WASEMIÆ, rarement WASCENÆ (titre de Saint-Pierre de Lille, Mirœus et cart.)

Wazemmes est un faubourg de Lille, qui est devenu une ville par ses accroissements successifs; il vient d'être réuni à Lille même, dont il fera désormais partie.

Il est pour la première fois question de *Wasemiæ*, en 1066, dans l'acte de fondation du chapitre de Saint-Pierre, où celui-ci reçoit à titre de donation de Bauduin-le-Pieux, comte de Flandre, le *Bode* de l'église de ce lieu.

Wasemiæ, est une latinisation du teuton *Washem*, dont on a fait, par le retranchement de l'*h*, *Wasem*, *Wassem*, et ensuite, *Wasemes*, *Wazemmes*. C'est un nom dont le caractère germanique s'est altéré sous l'influence toujours croissante de la langue française. La Belgique nous offre plus d'un exemple de ce genre; les noms des villages de Wessem, Vottem, Rossem, Houdsem, s'écrivaient originairement Weishem, Vothem, Roxhem, Houdhem.

Wazemmes, *Was-hem*, signifie littéralement habitation près de l'eau, dans un terrain aquatique et marécageux, comme l'est en effet son sol traversé par la Deûle et le canal dit des Stations.

NOMS DES COMMUNES RURALES

ALLENNES-LEZ-MARAIS

1071. ALENNES : titre de la collégiale de Lens (Lecarp. Preuv.)
1210. ALESNES : titre de Saint-Martin de Tournai (Mirœus).
1588. ALENNE : division du diocèse de Tournai (id.)
ALLENEN, ALLENE, ALLENNES : documents divers.

Allennes était, au 13e siècle, une chapelle ou dépendance d'Annœullin, dont l'autel appartenait à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai : *Altare de Anulin cum capellâ de Alesnes*. (Lett. confirm. des possess. de l'abb., par l'évêque Gossain, en 1210).

Les annales du Cambrésis mentionnent, au 11e siècle,

des seigneurs d'Alennes, connus par leurs libéralités en faveur des monastères du pays.

La situation de ce village près de la Deûle a fait dire à Bullet que son nom signifiait bord de rivière, du celtique *al*, bord, et *len*, rivière. M. Guilmot l'interprète par *ael*, bord, et *len*, bourde, limon.

Alain a été un nom de peuple, voisin et allié des Goths qui envahirent la Germanie, les Gaules et l'Espagne ; on en a fait aussi un nom propre d'où se sont formés, en France, les noms d'Alligny, Alaincourt, Allainville, Allenwiler ; en Allemagne, ceux d'Allingen, Alinchoven, Alenhusen, Alinpach, Alinperc, etc. ; en Angleterre, celui d'Allington.

Alaigne (Aude), *Alania, Albania,* demeure d'Alain ou d'un Aubain. *(Dict. polyglote.)*

Si notre *Alennes*, qu'on a écrit aussi *Alenen*, était pour *Alenhem*, il pourrait avoir la même signification ; mais il est plus probable que c'est un mot qui, comme *alnes, elnes*, veut dire une aulnaie, en latin *alanetum, alnetum*, nom qui a été donné souvent à des situations près des eaux, dans des terrains aquatiques, où cette espèce de bois croît facilement.

D'après l'abbé Corblet, Allaines (Somme) voudrait dire buisson, petit bois, de *hall*, type du mot hallier ; le même auteur interprète le nom d'Allenay, village du même département, par *Alnetum*, lieu planté d'aulnes.

ANNAPPES

837. Anaspis : testament d'Evrard, comte de Frioul (Mirœus).
1046. Asnapia : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1066. Asnapia : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).
1110. Anaspis : titre de l'abbaye de Cysoing.
1143. Asnapia : bulle du pape Calixte II (Mirœus).
1158. Hanapia : cartulaire du Mont-Saint-Martin.
1176. Annapia : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1197. Asnapie : Tailliar, *Recueil d'actes romans*.
1202. Ausnapia : charte de Philippe-Auguste (Mirœus).
1235. Anaspie : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1248. Anapia : id.
1274. Annappes : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1275. Hanapa : id.

1279. ASNAPIA : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1280. ANASPIA : id.

1281. ANAPE : id.

1286. ANAPPS : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1325. HANAP : livre de Saint-Nicolas de Lille (manuscrit).

ASNAPIA : Balderic, *Chronique de Cambrai.*

Annappes est un ancien village connu dès le 9e siècle ; il est mentioné, en 837, dans le testament d'Evrard, comte de Frioul, fondateur de l'abbaye de Cysoing, lequel donne à Béranger, son second fils, une ferme à Annappes, *cortem in Anaspis.*

Buzelin fait observer qu'on a écrit d'abord *Anaspis, Anaspia,* puis, dans les titres moins anciens, *Annapium.* Qu'importe cette désinence latine si le mot n'est pas latin ? Anape ou Hanape appartient à une catégorie de noms qu'on trouve principalement en Allemagne, tels que Arnapa, Alapa, Hanapha, Widapa, Geldapa, Wannapa, Arlape, que M. Fortsmann dit s'être formés du radical *ap,* goth, *ahwa,* eau, *aqua.*

Genappe, nom d'un village du Brabant, est traduit par M. Chotin *ruisseau du marais.*

Bullet prétend qu'Anappes signifie en celtique *à une courbure de rivière.* Il faut reconnaître que notre village d'Annappes, situé sur des cours d'eau au milieu d'anciens marais, justifie une étymologie de ce genre.

ANNŒULIN

1159. ENNELIN : titre de Saint-Aubert de Cambrai.

1169. ANOLINUM : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1177. ANEULYN : id.

1210. ANULIN : titre de Saint-Martin de Tournai.

1226. ANEULIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1258. ANEULIN : Tailliar, *Recueil d'actes romans.*

1284. ANNELIN : inf. jud. du comte de Flandre.

Le cartulaire de Saint-Vaast nous parle des revenus que l'abbaye possédait au 12e siècle sur *Anolin* ou *Aneulyn.* Un Eustache d'*Ennelin* figure, en 1159, comme témoin dans une charte concernant l'abbaye de Saint-Aubert à Cambrai, et rapportée par Le Carpentier dans ses *Preuves de l'histoire du Cambrésis.*

Personne n'a essayé de donner l'étymologie de ce nom; les celtomanes l'ont eux-même passé sous silence; trouvaient-ils le problème trop difficile à résoudre? Nous l'ignorons: il est vrai qu'*Anolin, Aneulin, Ennelin* est d'une origine plus qu'incertaine, et qu'on ne saurait en juger, même par voie d'analogie.

Constatons seulement qu'*Anolinus* ou *Anulinus*, chez les Romains, comme *Ennelin*, chez les Germains, était un nom propre assez répandu: il y eut, sous Néron, un général nommé Annolin *(Anollinus)*, qui agrandit Bavay, fit faire la chaussée qui mène de cette ville à Tournai, et jeta sur la Sambre un pont qui porte encore son nom (D'Oultreman) Annœullin tirerait-il le sien d'une circonstance semblable, du Romain ou du Germain appelé Anolin ou Ennelin, qui serait venu là s'établir le premier en ce lieu? On pourrait le supposer, sans l'affirmer.

ANSTAING

1159. Ansteng : titre de l'abbaye de Saint-Aubert (Lecarp.)

Anstaïnum : Buzelin, *Gallo Fland.*

Ainstain, Anstain, Austain : documents divers.

Alelmus de *Ansteng* est témoin dans un acte de 1159, concernant l'abbaye de Saint-Aubert, et dont nous avons parlé en l'article précédent; c'est le seul titre ancien où nous ayons rencontré le nom de ce village.

Bullet fait dériver le nom d'Ansteng du celtique *ans*, près, et *ten*, forêt: étymologie toute de fantaisie.

Anstaing est d'origine germanique comme Lallaing, Fressaing, Mastaing, où la finale *ing*, abréviative d'*ingen*, pour *inghem*, indique que l'élément qui les a formés est un nom d'homme. (Voir ces noms.)

Anstin *(Anstinus)*, Ansteig, Ansteus, sont d'anciens noms propres qui remontent aux premiers siècles de notre ère. (Forstemann, *Altd. Namenb.)*

Antoing, en Belgique, vient, comme Antony que nous avons en France, d'Antoine, *ab Antonio*. Anstaing ne correspondrait-il pas également à nos noms d'Antenay, Antenac, Anteny, Antigny, Antignac, que le savant M. Auguste Le Prevost dit s'être formés de quelque nom d'homme? Il est utile parfois de comparer les noms entr'eux, quoique d'origine différente, lorsqu'ils ont un élément commun et identique.

ASCQ

1164. Asch : charte de Gérard, évêque de Tournai.

1200. Aqua : cartulaire de Loos.

1252. Asch : id.

1274. Asch : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1275. Asch : id.

1387. Asch : id.

1460. Ascq : id.

1508. Ascq : id.

Acques, Aques, Acq, Asque : documents divers.

Ce village est connu au 12ᵉ siècle; son autel *(altare de Asch)* appartenait alors à l'abbaye de Cysoing, ainsi que le confirment des lettres de Gérard, évêque de Tournai, de l'année 1164.

Asch, *Ascq*, en latin *Aqua*, indique une situation près des eaux; il y a à Ascq des marais, des cours d'eau qui justifient cette étymologie. C'est le même nom qu'*Acq* (Pas-de-Calais) que les anciennes chartes appellent *Aquæ via*, *Ascum*, *Asc*, et qui se trouve près de la Scarpe dans une situation analogue.

Acken, qu'on prononce *Ack*, est le nom allemand d'Aix-la-Chapelle, ainsi appelé à cause de ses eaux thermales.

ATTICHES

1187. Attiche : titre de Saint-Piat de Seclin (Miræus).

1282. Astices : cartulaire du Hainaut.

Atichies, Attechies, Atiche : documents divers.

Bullet fait venir *Attiches* du celtique *at*, près, et de *ic*, rivière. Le celtique *aitich*, dit M. Tailliar, signifie manoir *(manerium)*, d'où Attiches, Athies et peut-être Attin *(Ère celtique)*.

Nous ne remonterons pas si haut pour trouver l'origine de ce mot: Attiches est comme Athies, Athée, Atheux, Athes, que l'abbé Lebœuf, Courtepée et M. Le Prevost font dériver du latin *attegiæ*, huttes, cabanes, chaumières. Juvénal, dit l'abbé Lebœuf, se sert de ce mot pour désigner les cabanes des Maures; il a depuis passé dans les Gaules et a été employé dans diverses provinces pour

désigner des villages, des bourgs, dont l'origine avait commencé par des cabanes de bergers, des loges de vignerons, ou par des huttes de bûcherons.

Attiches est près de la forêt de Phalempin; il a pu s'établir là, dans les premiers temps, des habitations de pauvres bûcherons, lesquelles seraient devenues le noyau de ce village.

Une bulle du pape Clément III de 1187 nous présente l'autel ou l'église d'Attiches comme appartenant alors au chapitre de Saint-Piat de Seclin.

AUBERS.

1135. Otbertio : cartulaire du chapitre d'Arras.

1152. Obertio : id.

1154. Obertio : id.

1156. Obertio : id.

1178. Oberth : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1196. Oberch : cartulaire de l'abbaye de Mareuil.

1210. Oberch : titre de Saint-Amé de Douai.

1243. Oberth : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1243. Obert : id.

1344. Auberch : 1er cartulaire de la dame de Cassel.

Ober, Obere, Auberg, Auber, Auberch : docum. divers.

On a dit qu'Aubers était pour Albere, d'*Alberus*, peuplier blanc, *alberia*, *alberata*, en vieux français, *aubroye*, *aubray*, pour désigner un lieu planté de cette espèce d'arbres (Duthillœul, *Petites Histoires de Flandre*).

Nous ferons observer que ni *Alberus* ni Aubraye ne se retrouve dans aucune des anciennes formes de ce nom, que le cartulaire du chapitre d'Arras, auquel appartenait l'église d'Aubers au 12e siècle, désigne par Otbert ou Obert.

Le nom propre d'Aubert s'écrivait au moyen-âge Otbert, Otbereth, Obert. Auberville, Aubermenil, en Normandie, jadis Oberville, Obermenil, dans les chartes latines *Otberti villa*, *Otberti manile*, comme Oberbosc, Obermare de la même province, *Oberti boscus*, *Oberti mariscum*.

Mais, dira-t-on, pour qu'un nom d'homme devienne un nom de lieu, il faut qu'on y ajoute l'idée d'habitation ou de propriété, comme dans les exemples que nous venons

de donner. C'est une règle, il est vrai, mais qui n'a pas toujours été suivie.

Que de lieux en France portent tout simplement le nom d'un saint! Quand on dit Saint-Momelin, Saint-Georges, c'est comme si l'on disait l'hermitage de saint Momelin, la chapelle dédiée à saint Georges, première origine de ces villages.

Ancre, en Picardie, s'est appelé *Albert*, du nom d'Albert de Luynes, favori de Louis XIII, qui lui substitua cette dénomination en 1620; cela est de l'histoire. Et en Afrique, les villages de Bugeaud, Vallée, Rivet, Danremont, ne sont-ce pas là les noms de nos généraux, donnés tout simplement à des centres de population que nous avons créés?

Aubers, pourrait donc rappeler le nom de son fondateur ou de son premier possesseur *Olbertus*, *Obertus*; toutefois, il ne serait pas impossible qu'Obert, Oberch, fut une altération du mot germanique *ober*, *oberg*, qui a signifié hauteur, élévation. Cette étymologie conviendrait à la situation de ce village, qui se trouve sur une éminence du côté du couchant, vers La Ventie.

AVELIN.

1218. Avelin : charte de Michel de Harnes.

1284. Avelins : inf. jud. du comte de Flandre.

1284. Auelins : id.

1377. Avelin : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

Avelyn : document topographique.

On ne peut faire que des conjectures sur ce nom, dont les anciennes formes ne nous révèlent pas l'origine: c'est encore ici le cas d'avoir recours à l'analogie.

Nous trouvons en Belgique une localité appelée *Sart-Dame-Aveline;* dans le Hainaut, Sart-les-Moines, qu'on nommait jadis Avelein-Sart, ce qui ne veut pas dire le sart, le défrichement du bois de noisetiers, comme on l'a prétendu; mais bien le sart d'*Ebles*, attendu qu'il est appelé dans les chartes latines *Ebali sartum*, du nom d'un seigneur de Gosselies, qui le possédait dans l'origine; en Allemagne, Avelingen, formé également d'un nom propre et dont on a pu faire chez nous Avelin, par le retranchement de la finale germanique *gen*, comme on le verra parfois pour des noms de ce genre.

Le *Domesday Book*, qui donne la liste de ceux qui ac-

compagnèrent Guillaume-le-Conquérant lors de sa descente en Angleterre, en cite plusieurs du nom d'*Avelin* ou d'*Ablin*.

Laveline, en latin *aquilina*, est le nom d'une rivière en Lorraine, que D. Calmet fait venir de *awe, awa*, eau (*Hist. de Lorraine*).

Avel-lin en celtique voudrait dire bois de noisetiers, d'après M. Duthillœul; il est vrai qu'en roman, *avellanier* signifie noisetier, *avellanetum*, lieu planté de noisetiers, d'*avellana*, que Servius dit avoir été fait d'*Avella*, nom d'un village de la Campanie, autour duquel on récoltait beaucoup de noisettes; il y en avait aussi beaucoup, dit Ménage, aux environs d'un autre lieu appelé Abellinum, et c'est pour cela que Pline dit qu'on les appela d'abord *abellinæ*, et ensuite *avellanæ*, d'où s'est fait le nom d'*avellines*, qu'il faut prononcer comme s'il était écrit *aveline*.

Le nom du village d'Avelin viendrait-il de là? Cela n'est pas probable, car les noms de lieu tirés des végétaux ont généralement une autre désinence dans nos contrées; Quesnoy, Tilloy, Lannoy, Fresnoy, Saulchoy, Carnois... ou Fouquières, Cattenières, Bussières, Bouxières, Rosières, etc. A défaut d'indications positives, il faut raisonner par analogie, et c'est ce qui nous fait croire qu'il faut voir dans Avelin plutôt un nom d'homme que celui de l'arbuste dont nous venons de parler.

BACHY.

1066. Baceda : fondation de Saint-Pierre de Lille (Miræus).

1159. Bacies : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.)

1161. Bacies : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1202. Bauserda : titre de Saint-Pierre (Miræus).

1380. Baceda : id.

Bachia : Buzelin, *Gallo Fland.*

Bassy : ancien document.

Il est parlé de ce village dans l'acte de fondation de la collégiale de Saint-Pierre de Lille en 1066 par Bauduin, comte de Flandre, *apud Bacedam decimam unam*; c'est Bachy, et non La Bassée, comme on a voulu le prétendre. *Baceda* est une latinisation de *Bacies*, qu'on écrivait précédemment, comme *Bachia* l'est de *Bachy*. On a pensé que ce nom indiquait une situation dans un lieu bas, *bassa sedes*.

Bachy, hameau de Serbonne, est nommé dans le cartulaire de l'Yonne *Bassiacus*, évidemment tiré *ab aliquo Basso*. *Bacilly*, dans l'Avranchin, dit M. Le Hericher, ne signifie pas lieu bas, *depressus ager*, comme le prétend Canalis, mais il se trouve formé d'un nom d'homme comme *Bassigny*, *Bassignac*. Les noms allemands de *Bachingen*, *Bachlingen*, correspondent à ceux de *Bachy*, *Bacilly*, le *Bassiacum* ou *Basiliacum* des Latins.

En composition, le doute n'est plus permis sur la valeur de ce mot : Bachi-Villers (Oise), en latin *Bassi vilare*, demeure de Bassus; Baschweiler, en Alsace, est nommé dans les anciens titres latins *Bodolis villare*, c'est toujours un nom propre qui est l'élément de cette dénomination.

Baqueville, Bacquepuits (Eure), *Baschi villa*, *Baschi puteus*. On n'en finirait pas si l'on voulait citer tous les noms de lieu qui se sont formés de celui de *Bassus*, en allemand *Basch*.

BAISIEUX.

1119. Baiseu : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.

1164. Baseu : titre de l'abbaye de Cysoing.

Basiu, Basieu, Basyu, Baissieux, Baisiue : doc. anc.

Le cartulaire de Saint-Bertin mentionne en 1119 un Segardus de *Baiseu* qui, avec ses trois frères, Hugo, Alardus et Ernoldus, donne à cet abbaye un *prædium* nommé *Calvasart*.

L'autel de *Baseu* est concédé en 1164 à l'abbaye de Cysoing par Gérard, évêque de Tournai.

Bais, *baix*, en vieux français, signifie bas, *bassus;* il a été dit aussi pour marais, eau stagnante, mare; Baisieux indiquerait donc un lieu bas et humide près des eaux.

C'est le même nom que Baisieux, dans le Hainaut belge, qu'on écrivait autrefois Baizue, et que M. Chotin dit signifier littéralement bas lieu, en roman *baislieu*.

BAUVIN.

1142. Balvin : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1147. Balvin : id.

1164. Balvin : id.

1169. Balvin : id.

1588. Bovin : division du diocèse de Tournai (Mirœus).

Bouvin, Bauvyn : documents divers.

Ce village faisait partie au 12e siècle des domaines de l'abbaye de Saint-Vaast, dans les titres de laquelle il est nommé invariablement *Balvin*.

Si l'on jugeait de ce mot par son ancienne forme, on devrait croire que c'est là un nom d'homme laissé à ce lieu par l'un de ses premiers seigneurs ou possesseurs. De Balduinus, on a fait jadis Balowinus *Balvin*, comme de Baldomarus, Ballomarus, *Bomart*; de Liedwinus, *Liévin*, etc.

Mais *Bovin*, *Bouvin*, pourrait également venir, comme Bouvines, du germain *bowing*, signifiant une prairie labourée, une terre mise en culture.

Bauvin est situé près de la Deûle, et son territoire devait autrefois faire partie des marais ou prairies qui s'étendaient au loin de chaque côté de cette rivière.

Bullet fait venir Bauvin du celtique *bau*, source, et *vin*, rivière; on connaît la valeur de ces sortes d'étymologies.

BEAUCAMPS.

Bellocampus : Buzelin, *Gallo Fland.*

Nous n'avons rencontré le nom de ce village dans aucun titre ancien. Beaucamps est à peu de distance de l'ancienne voie romaine qui conduisait du pont d'Estaires à Tournai, c'est ce qui a fait dire que son nom rappelait un champ de bataille. Nous avons en France plusieurs Beaucamps ou Beauchamps, en latin *Bellus campus* qui, comme le nôtre, est un nom de situation, et désigne une belle plaine, une belle campagne.

BERSÉE.

1223. Bersées : cartulaire de l'abbaye de Bourbourg.

1229. Berseis : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1231. Biersées : id.

1232. Bersée : id.

1236. Bersées : id.

1284. Biersés : inf. jud. du comte de Flandre.

1486. Bersées : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1526. Bersées : cartulaire de l'abbaye de Flines.

Berse, Bersé, Bersées, Bersée : documents divers.

Ce village n'est pas connu avant le 13e siècle; son nom a peu varié. *Bersées* ou *Bersée*, latinisé par *Berseis*, dans une donation faite en 1229 de la dime du lieu, à l'abbaye de Marquette, par la comtesse Jeanne.

Bersa, Bersæ, viendrait, d'après Spelman, de *bers,* loup, et le verbe *bersare*, berser, devrait s'entendre de la chasse aux cerfs, aux daims, aux sangliers, que l'on faisait en forêts closes ou parcs. Il y avait autrefois dans l'enceinte de ces parcs des réduits destinés aux berseurs ou chasseurs; c'étaient d'étroites loges, dans lesquelles il suffisait qu'un homme pût séjourner quelque temps, en conservant le libre usage de ses bras armés; elles étaient formées par une palissade solidement implantée dans le sol, et consolidées par un clayonnage serré; elles pouvaient parfaitement résister aux attaques du cerf, comme aux coups de boutoir du sanglier. (Peigné-Delacourt, *La Chasse à la haie.*)

On nommait *bersellæ*, berceaux, ces sortes d'abri ou de défense, et c'est probablement de là que nous est venu le nom du village de *Bersée*, et assurément celui de *Bersillies*, que nous verrons ci-après, villages qui auront été construits sur l'emplacement ou dans le voisinage de ces rendez-vous de chasse.

BONDUES.

1096. Bondues : charte du tournoi d'Anchin (Mirœus).
1130. Bundues : cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg.
1157. Bundues : cartulaire du chapitre d'Arras.
1163. Bondues : archives de Saint-Pierre de Gand.
1169. Bondues : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1171. Bondues : lettre de Gaut., évêque de Tournai.
1231. Bondues : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1236. Bondoues : id.
1246. Bondues : id.
1281. Bondues : cartulaire de Namur.
1353. Bondues : cartulaire de Marquette.
1414. Bondues : id.

Bonduy, Bondue : documents divers.

Ce village est connu dès le 11° siècle par ses seigneurs. Jacob de Bondues assista en 1096 au tournoi d'Anchin, et se croisa.

Gautier, évêque de Tournai, affecte en 1171 l'autel de Bondues *(altare de Bonduës)* à l'établissement d'un vicariat dans son église cathédrale.

Ce nom a peu varié, le plus souvent Bondues, parfois Bundues. On a dit que ce mot signifiait borne, limite, du latin *bonna bonda : bond,* en roman, correspond au latin *limes, terminus.*

Voici ce que dit Spelman sur ce mot, dont l'origine est anglo-saxon : « *Ban* pro agro, territoria et agrorum ex»tensiones circa villas, earumque circumscriptiones et »limites *banna, bandas* et *bundas* vocabant, nos hodie »*bonda* et *bounda*, hinc spatium privilegio aliquo insigne »circa monasterium vel œdes nobilium item *ban* et *ban*»*num* dicebatur. »

Ainsi, par *banna* ou *bonda*, il ne faut pas entendre seulement la limite d'un territoire, d'une juridiction quelconque, mais encore une portion de territoire qui, placée autour des monastères ou des châteaux, jouissait de priviléges particuliers.

Bondues, forme romanisée de *Bond-hausen, Ban-hausen,* la demeure de la limite ou du territoire privilégié; peut-être devrait-on ajouter la demeure de Bunde, Bondo, Bondius, qui a été aussi un nom propre fort en usage au 11° siècle chez les Normands (*Domesday Book.)*

Bondoufles, village de Seine-et-Oise, est nommé dans les chartes latines *Bondulfi villa;* Bondy (Seine), *Bonisiaca villa,* également formé d'un nom d'homme.

BOURGHELLES.

1130. **Bourghiele** : lettre de Simon, évêque de Tournai (Mir.).

1197. **Borghela** : cartulaire du Hainaut.

1198. **Borghella** : charte de Bauduin, comte de Hain. (Mir.).

1211. **Borghelle** : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1214. **Burgella** : cartulaire du Hainaut.

1226. **Borghele** : cartulaire de Loos.

1239. **Borgiele** : cartulaire de Marchiennes.

1246. **Burgella** : id.

Borghele, Bourgele, Bourghele : documents divers.

Ce village est pour la première fois nommé en 1130

dans la donation faite par Simon, évêque de Cambrai, de l'autel de ce village pour la fondation de deux grands vicariats dans son église cathédrale.

Bourghelle est un diminutif de Bourg, *Burgus*, que nous avons expliqué ci-devant au chapitre des radicaux.

BOUSBECQUES.

1143. Busbeca : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1243. Bousebieche : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1278. Bouzbecque : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

Bousebecke, Busbeke, Bousbecq.

Bousbecque, en flamand *Boschbeke*, ruisseau du bois, de *bosch*, *buch*, bois, et *beke*, ruisseau. Une bulle du pape Célestin II confirme en 1143 au chapitre de Saint-Pierre de Lille l'autel d'Halluin et de Bousbecque, *altare de Haluwin et de Busbeca*.

Boschbeke est le *Buchbach* que l'on trouve en Allemagne.

BOUVINES.

1002. Bovinas : charte d'Arnould, comte de Flandre (Breq.).

1107. Bovinæ : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1164. Bouuines : titre de l'abbaye de Cysoing.

1200. Boviniæ : cartulaire de Saint-Amand.

1213. Bouvines : id.

Bovines, Bauvine, Bouvin : documents divers.

C'est un village qui appartenait au commencement du 11e siècle à l'abbaye de Saint-Amand; il lui avait été donné en 1002 par Arnould, comte de Flandre, dans un diplôme où il est nommé *villa Bovinas*.

Bouvines est comme Herinnes, Havinnes, Buvrinnes, Erquinnes, qu'on trouve en Hainaut, la romanisation de quelque mot germanique.

Il y a près de Namur aussi un village de Bouvines, qu'on écrivait autrefois *Bouvinges* et *Bovins*, comme Bauvin, que nous avons vu ci-devant. *Bovinges* est encore l'ancien nom d'un village de la Belgique orientale, qu'on écrit aujourd'hui Buvinghem, littéralement demeure de Bovo.

Mais *Bouwing* en flamand signifie terre cultivée, labou-

rage; il correspond, dit M. Duthillœul, à notre vieux français couture, *cultura*, et c'est de là que vient Bouvines.

Bow, en hollandais culture, exploitation des champs, *Bowhuis*, grange ou hangar, *Bouwing*, *Bouwery*, agriculture, construction.

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE.

837. Canfinium : testament d'Evrard (Miræus).

1164. Canfinium : titre de l'abbaye de Cysoing (Miræus).

1293. Camphain : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1416. Camphaing : id.

1593. Camphain : id.

1622. Camphain : id.

Ce village est très ancien. Saint Evrard, fondateur de l'abbaye de Cysoing, à qui il appartenait, le donne en 837 par son testament à Adalard, son troisième fils.

Canfinium, *Canfin*, ainsi qu'on écrivait d'abord, paraît être le même nom que *Cunfin* (Aube), *Confinium*, mot latin qui signifie limite, bord, frontière. En effet, Camphin-en-Pévèle *(in Pabulá)*, comme Camphin-en-Carembault, tous deux villages de l'ancienne châtellenie de Lille, sont situés, le premier sur la lisière du Tournaisis, le second sur les confins de l'Artois ou du ci-devant bailliage de Lens.

Néanmoins, la forme *Camphain*, *Camphaing*, pourrait faire croire à une origine germanique, *Kemfing*, en Allemagne, jadis *Chemphengen* ; *Kemfenhausen*, autrefois *Chemphinhusen*, se sont formés, dit M. Forstemann, d'un nom d'homme, *Campo* ou *Kamfo (Altstd. Namemb.)* Il en est de même de *Canfington*, qu'on trouve en Angleterre près de Londres.

CAMPHIN-EN-CAREMBAULT.

966. Camvin : titre de Saint-Pierre de Gand (Miræus).

1111. Camphin : id.

1120. Canfin : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1140. Camphinium : titre de Saint-Pierre de Gand (Miræus).

1187. Camphinium : id.

1284. Camfin : inf. jud. du comte de Flandre.

Les titres de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand mentionnent Camphin vers le milieu du 10e siècle; son autel, ainsi que celui de Carvin, appartenaient alors à cette abbaye.

Voir pour l'étymologie CAMPHIN-EN-PÉVÈLE ci-devant.

CAPINGHEM.

1143. CAMPINGEHEM : titulaire de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1159. KAMPINGHEM : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).

1201. CAMPINGHEM : charte de Bauduin, comte de Fland. (M.).

1325. CAMPINGHEHEM : livre de Saint-Nicolas de Lille.

1588. CAMPENGLEGHEM : division du diocèse de Tournai (M.).

Une bulle du pape Célestin II confirme en 1143 au chapitre de Saint-Pierre de Lille l'autel de ce village, qu'on nommait autrefois Campinghem, Kampinghem, au lieu de Capinghem. C'est un nom germanique bien caractérisé, qui ne saurait se traduire autrement que par demeure de Campe ou Campo.

CAPPELLE.

13e s. CAPELLA IN PABULA : titre de l'évêché de Tournai.

CAPPELLE EN PEULE : documents divers.

Cappelle-en-Pévèle (*in Pabulâ*), dans l'un des quartiers de l'ancienne châtellenie de Lille, appelé le Pévèle (le pâturage).

Cappelle faisait partie antrefois de Templeuve; il doit son nom à une chapelle dédiée à saint Nicolas, que Wautier de Marvis, évêque de Tournai, érigea en paroisse en 1221 du consentement de l'abbé d'Anchin, patron du lieu; on l'a aussi appelé Cappelle à Watines, parce qu'elle avait été bâtie pour les habitants de cette terre (*Annuaire du Nord*, 1830).

CARNIN.

1187. CARNIN : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).

1232. CARNIN : cartulaire de Loos.

CARNYN, CARNIN : documents divers.

C'est un petit village connu à la fin du 12e siècle par une bulle du pape Clément III du 26 avril 1187, confirmant à l'église collégiale de Seclin l'autel de Carnin, *altare de Carnin cum consimilibus redditibus.*

Ce nom ne nous présente aucune forme indicative de son origine. *Carne*, en breton, hauteur, colline, rocher, à fait *Carnac*, nom d'un bourg du Morbihan, remarquable par onze rangées de pierres granitiques, qui forment des allées perpendiculaires à la côte sur un espace de plus de 1,300 mètres.

Carne, dans certains composés latins, comme karn, kern, dans d'autres d'origine germanique, ont été pris pour des noms propres, Carneville (Manche) *Carini villa*; Karnberc et Kernbach, en Allemagne, anciennement *Garinberg*, *Gerinbach*.

La Carniole est un duché d'Allemagne qui a pris son nom des *Carni*, peuple ancien, qu'on dit avoir été une tribu de la grande nation des Scythes.

Carne, en vieux français signifie charme, *Carnois*, bois de charmes, de même que *Carnières;* à moins que ce dernier nom ne vienne de *charnier*, cimetière.

Il est probable que Carnin est la contraction de quelque mot germanique dont on trouve tant d'exemples, surtout dans l'arrondissement de Lille. *Quaregnon* et *Querenaing*, dans le Hainaut, se sont prononcés et même écrits *Carnion*, *Quernina;* il est possible que Carnin soit une contraction de ce genre (Voyez QUERENAING).

CHAPELLE D'ARMENTIÈRES.

Au siècle dernier, la partie extra-muros d'Armentières formait à elle seule une paroisse, connue sous le nom de Chapelle d'Armentières, entièrement indépendante de la ville. Un décret de la Convention du 13 prairial an II réunit cette commune à celle d'Armentières; mais une ordonnance royale du 22 novembre 1820, sur la demande des habitants de la Chapelle d'Armentières, la sépara de nouveau de la ville et la rétablit à l'état de commune.

CHEMY.

1187. CHEMY : titre de Saint-Piat de Seclin.

1325. CHEMI : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.

1528. CHEMIS : division du diocèse de Tournai (Miræus).

Ce village est connu au 12e siècle. Une bulle du pape Clément III de l'année 1187 confirme à l'église collégiale de Seclin l'autel et la dîme de Chemy, *altare de Chemy cum decimatione integrâ.*

Nous avons en France des villages appelés *Chemin, Cheminon, Cheminot,* du latin *caminus*, comme d'autres, du nom de *Chemilly, Chemillé* (*Camilliacum*), *a Camilio,* nom d'homme; mais nous ne trouvons d'autre *Chemy* que celui du département du Nord.

On doit supposer que c'est encore là un de ces noms que le temps a défigurés complètement. *Chemi* est peut-être une romanisation d'un mot germanique, de *ghem, chem,* forme de *hem,* comme nous l'avons déjà vu, et signifiant demeure, habitation.

CHÉRENG.

1164. Ceren : titre de l'abbaye de Cysoing (Miræus).

1195. Cheren : idem (Buzelin).

1261. Cherench : cartulaire de Loos.

1325. Chierench : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.

On rencontre pour la première fois le nom de *Ceren* dans des lettres de Gérard, évêque de Tournai, en 1164, qui confirment la possession de l'autel de ce village à l'abbaye de Cysoing.

Nous trouvons un *Cherain* dans le pays de Liége, qu'on écrivait autrefois *Keren*, et dans les chartes latines Charancho, Caranco, Charango qu'on est porté à comparer à Cherence, Charencey, Carency (*Carentiacum*), *ab aliquo Carentio vel Carentino.*

Mais *Cherench, Chereng*, a un caractère tout germanique, pour *Cherenchem* ou *Cherenghem;* on le retrouve en Angleterre, dans *Cheringeem*, du comté de Warvick, *Cherrington*, du comté de Salisbury, où cet élément est un nom propre. Un titre de l'abbaye de Saint-Bertin de 745 cite un témoin du nom de Cherewinus : le nom de Garin, Gérin, s'est écrit chez les peuples du Nord, Kaerin, Kerin, Cherin (*Altsd. Namenb.*)

COBRIEUX.

1179. Cobriu : bulle du pape Alexandre III (abb. de Cysoing).

Cob-rieu, Cobrieu : anciens documents.

Cobrieux est un nom de situation. Ce village est sur un petit ruisseau qui forme à peu près un demi-cercle et se jette dans la Marque. *Cob* est la contraction de *corb*, courbe, *curbatus;* Cob-riu, *curbatus-rivus*, ruisseau qui décrit une courbe.

L'autel de ce village appartenait au 12e siècle à l'abbaye de Cysoing.

CROIX.

1187. Croix : titre de Saint-Piat de Seclin (Miræus).

1251. Cruce : titre rapporté par Buzelin.

1277. Crois : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1279. Crois : id.

1588. Croy : division du diocèse de Tournai.

Crux : Buzelin, *Gallo Fland.*

Croix, *a cruce*. Ce mot désignait au moyen-âge une borne, une limite, parce que les bornes que plantait le pouvoir ecclésiastique étaient surmontées d'une croix, ou parce qu'un calvaire y était érigé. Le point de rencontre de deux chemins qui se croisaient a pu également déterminer ce nom.

C'est vers la fin du 12e siècle que le nom du village de Croix apparaît dans les titres du chapitre de Seclin.

DEULÉMONT.

1066. Doulesmons : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mir.).

1066. Duplices Montes : titre de l'abbaye de Messine, id.

1143. Dehuliesmons : titre de Saint-Pierre (Miræus).

1176. Duplices montes : titre de Messine (Miræus).

1202. Dolesmons : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1202. Doelesmont : id.

1202. Deulesmons : id.

1380. Doulesmons : id.

Un des plus anciens titres qui mentionnent ce village est une charte de 1066 de Bauduin de Lille, comte de Flandre, relative à la fondation de la collégiale de Saint-Pierre, et où il est question du *Bode* de l'église de Deûlémont (*Bodium ecclesiæ Doulesmons*), qu'Adèle, femme du

comte, avait donné au trésorier du chapitre pour que son revenu servît à distribuer chaque année, au jour de saint Pierre et de saint Paul, un sol à chacun des douze chanoines.

On devrait écrire *Deulemond* ou *Deulemund*; *mund*, en allemand, *mond*, en flamand ou en hollandais, signifie bouche, embouchure, *Deûle-mond*, embouchure de la Deûle. Ce village est en effet situé au confluent de la Deûle et de la Lys.

En Belgique, les noms de Tenremonde, Ruremonde, Rupelmonde, Ysselmonde, indiquent une situation à l'embouchure de la Dendre, de la Roer, de la Rupel, de l'Yssel.

Mund ou *monde* correspond au *muth*, *mouth* des Anglais. Skinner traduit Plimouth, *Plinii ostium*; Tinmouth, *Tinœ ostium;* Teignemouth, *Teigniæ ostium;* Weremouth, *Vedræ ostium*; Porsmouth, *Portûs ostium*.

Deûlemont devrait s'exprimer en latin par *Duplæ ostium*, au lieu de *Duplices montes*, que portent abusivement certaines chartes latines.

EMMERIN.

1158. Amering : titre de l'abbaye de Saint-Eloi.

1158. Amerin : cartulaire du prieuré d'Aubigny.

1160. Amerin : id.

1177. Amerin : id.

1218. Amerin : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1313. Amerin : 3e cartulaire du Hainaut.

Ce village est connu vers le milieu du 12e siècle comme étant cité dans les titres de l'abbaye de Saint-Eloi et du prieuré d'Aubigny, qui en dépendait. Au nombre des autels qui appartenaient alors à cette abbaye, une bulle du pape Adrien de 1158 mentionne l'autel d'Emmerin, *altare de Amering*.

C'est un nom germanique tout-à-fait semblable à celui d'Emmering, village d'Allemagne, qu'on écrivait autrefois *Ameringhem*, *Emheringas*, littéralement demeure d'Aymard ou d'Emeri.

Le même nom propre a formé dans le même pays les noms d'Hamersheim, Hemmervelde, Hammerstad, Hammersteen; en Angleterre, ceux d'Hameringham, Hamerton, Emmerton; en France, celui d'Emerainville.

ENGLOS.

1152. ENGLOS : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1176. ENGLOS : id.

1195. ENGLOS : id.

12e s. ENGELOS : 1er cartulaire du prieuré d'Hesdin.

1200. ENGELOS : cartulaire de Loos.

1231. ENGELOS : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

ENGLES, ANGLOS : documents divers.

Buzelin dit que ce village est nommé dans les chartes latines *Engeloum, Engloum, Englosum;* ce n'est là qu'une latinisation des formes Engelos, Englo, Englos, par lesquelles on désigne le nom de ce village aux 12e et 13e siècles dans les titres de l'abbaye de Loos et de la collégiale de Saint-Pierre de Lille.

On doit d'abord se demander si c'est là un nom germanique ou latin.

Eng, enge, dans les anciennes langues du Nord, a signifié étroit, reserré, *eng-loos, enge-loos*, serait-il pour *angustus locus* ou *lucus*? (Voir Loos à l'explication des radicaux.)

D'un autre côté, *anglos, anglée, engle*, s'est dit en vieux français pour angle, coin, du latin *angulus*, angleux pour anguleux, *angulosus*, qui a beaucoup d'angles, de recoins, d'irrégularités, quand il s'agit d'une surface, d'un territoire. Anglure (Marne) est nommé en latin *Angularia* ou *Anguli Villare*, à cause de sa situation à l'angle d'une île de l'Aube.

Ou bien encore *Englos* est-il une altération du mot *enclos?* on pourrait le supposer, quand Ad. de Vallois traduit le nom de *Montenglo* par *mons inclusus*.

ENNETIÈRES.

1111. ANETIERES : titre de Saint-Pierre de Gand (Miræus).

1140. HANETIERES : idem, idem.

1150. ANNETIERES : idem, idem.

1163. ANETIRS : idem.

1202. ANETIERES : idem.

1202. ANETHIERES : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1236. ANETHIERES : cartulaire de Loos.

1360. **Annetieres** : cartulaire de Loos.

1588. **Anetiers** : division des diocèses (Mirœus).

Entieres, Enetiere : documents divers.

Les archives de Saint-Pierre de Gand font mention, au commencement du 12e siècle, d'*Anetieres*, dont l'autel, la dîme et la seigneurie appartenaient alors à cette abbaye.

Nous avons dit à propos d'Armentières que les noms de lieu finissant en *ieres* indiquaient des productions de territoire, en animaux comme en végétaux ou minéraux. Plusieurs de ces noms remonteraient, d'après M. Le Prévost, à l'époque mérovingienne.

Anetieres, Ennetieres vient probablement du latin *aneta*, canard, qu'on nomme en patois *anette* ou *ennette*, en teuton *hente* ou *ente*. On devrait entendre par Anetieres un lieu où séjournaient des canards sauvages, un endroit disposé pour les prendre, une canardière. Il y a près de ce village des prairies, qui autrefois pouvaient être couvertes d'eau et attirer cette espèce de volatile.

Nous préférons cette étymologie à celle de lieu planté d'aulnes, *alnetum*, qu'on a voulu donner à ce nom.

ENNEVELIN.

1275. **Anevelin** : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1289. **Annevelin** : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1387. **Anevelin** : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1404. **Anevelin** : id.

1418. **Anevellin** : id.

1468. **Anevellin** : id.

1636. **Ennevelin** : cartulaire de Loos.

L'autel de ce village aurait été donné en 1106 par Baudry, évêque de Tournai, à l'abbaye de Saint-Quentin d'Isles. Nous ne savons, n'en ayant pas rencontré le titre, comment ce nom s'écrivait alors; mais dans les chartes des 13e et 14e siècles, on trouve *Anevelin, Annevelin*, formes qui, pas mieux que celle d'Ennevelin, ne révèlent l'origine de ce nom.

Anevelin est peut-être un nom du même genre qu'Annœulin et Avelin, que nous avons vus ci-devant.

ERQUINGHEM-SUR-LA-LYS.

1116. HERCHENGEHEM : titre de l'abbaye de St.-Amand (Mir.).
1325. ERKINGHEHEM : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.
1384. ERKINGUEHEM : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1384. ERKINGHEHEM : id.
1598. ERQUINGHEM : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
ARQUINGHEHEM : Buzelin, *Gallo Fland.*
ERKEGHEM : Grammaye, *Antiq. Fland.*
HERKINGHEM : Meyer, *Annal. Fland.*
ARQUINGEM, ARQUINGHEM : documents divers.

Erkinghem ou *Arquinghem* est en teuton ce qu'est en latin *Erquinvillers*, village du département de l'Oise, qu'on écrivait jadis *Erkinvilier*, *Arquinvilier* : l'une et l'autre de ces localités se sont ainsi appelées du nom de leur fondateur ou premier possesseur.

M. Auguste Le Prévost, que nous aimons toujours à citer en matière philologique, dit que les noms des villages d'*Arquency*, *Aarcencei*, *Archingeai*, sont d'origine gallo-romaine, et que c'est un nom d'homme ou de propriétaire qui en forme la base, ainsi que dans *Arquenay*, *Arquian*, *Harcanville*.

Ercan ou *Arcan* a été un nom propre chez les Francs; on l'a aussi écrit *Erkin* et *Erken*, d'où une foule de composés, Erkenhert, Erchenald, Erkanolf, Ercanhart, Ercangar, Ercangaut, Erkenbert, Ercambald... Un Erkembold était évêque de Thérouanne en 722; dans le cartulaire de Saint-Bertin, nous trouvons plusieurs religieux du nom d'Erkengerus et d'Erchembaldus.

Jean de *Herchingehem* est témoin dans une charte confirmative des possessions de l'abbaye de Saint-Amand par Bauduin, comte de Flandre, en 1116. Il y avait, au 13e siècle, à Erquinghem, un château-fort que Philippe-le-Bel, roi de France, fit démolir.

ERQUINGHEM-LE-SEC.

1224. HERKINGHEHEM LE SEC : cartulaire de Loos.
1226. HERKINGEHEM : id.
1226. HERCHINGHEM LE SEC : id.
1227. ERCHINGHEM LE SECH : id.

1344. Erkinghem : cartulaire de Loos.

1345. Erquinghem : id.

1504. Arquinghem le sec : id.

C'est un petit village qui est mentionné au 13e siècle dans les titres de l'abbaye de Loos. La dîme en appartenait pour deux tiers à cette abbaye, pour un sixième à celle de Saint-Eloi de Noyon, et pour l'autre sixième au curé du lieu.

Même nom et même étymologie qu'Erquinghem-sur-la-Lys.

ESCOBECQUES.

1096. Escobec : charte du tournoi d'Anchin (Miræus).

1158. Escobeke : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.).

1159. Eskobek : id., id.

1224. Scaubec : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1236. Scaubeke : id.

1531. Escaubeke : id.

Au nombre des chevaliers qui se croisèrent au fameux tournoi d'Anchin en 1096 figure un *Gossuinus de Escobec*. Au 13e siècle, *Scaubeke* est compris parmi les possessions de l'abbaye de Loos. (Bulle du pape Grégoire IX de 1236.)

On sait que *beke* en flamand, comme *bach* en allemand, veut dire ruisseau, cours d'eau. *Escobecke* est le même mot qu'*Escobach*, ancien nom d'Eschbach, village près de Hambourg, que M. Forstemann interprète par ruisseau des frênes, de *esch*, *eschaye*, *fraxinus*, frêne.

On peut encore comparer *Scaubeke* à *Scaubercq* pour *Schawbeck*, nom d'un hameau de La Hamaide en Hainaut, qui signifie, d'après M. Chotin, noir ruisseau.

Escobecque, qu'on prononce dans le pays comme s'il était écrit *Eckobeke*, pourrait également être une variante d'Esquelbeke (*Ekelsbeke*), que nous avons vu ci-devant.

FACHES.

1104. Facis : titre du prieuré de Fives (Miræus).

1168. Faces : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1175. Facis : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1177. Faces : id.

1250. Faces : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1325. Faches : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.

Facis est une latinisation de *Faces, Faches.* On disait en roman terre en fache, pour terre en friche, qui n'est pas cultivée; c'est ce qui a fait croire que le nom de *Faches* donné à ce village signifiait terre inculte. (Duthillœul, *Pet. Hist. de Flandre.)*

Faches est mentionné pour la première fois dans une donation faite en 1104 à l'abbaye de Saint-Nicaise de Rheims par Herman, chanoine de Lille, avec l'agrément de Baudri, évêque de Tournai, des autels de Faches et de Fives, *altaria Santi Martini de Fivis et S. Margaritæ de Facis.*

FIVES.

870. Fivis : titre de l'abbaye de Cysoing (Mirœus).

1104. Fivis : donation d'Herman (Saint-Nicaise de Rh.).

1135. Ecclesia Fiviensis : charte de Thierry d'Alsace (Mirœus).

1275. Fiues : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1276. Fiue : id.

1325. Fiue : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.

1335. Fives : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

Fives est ancien, car il est connu au 9e siècle par une charte de Gisle, dame de Fives, veuve d'Evrard, comte de Frioul, confirmant à l'abbaye de Cysoing la donation des biens que son mari avait faite à ce monastère. Cette charte, qui est de 870, est datée de Fives: *Actum Fivis mallo publico ;* on appelait *mallum* une assemblée tenue autrefois par nos rois ou leurs délégués; celle dont il s'agit ici était présidée par deux commissaires royaux, Reinhelin et le comte Oleric.

Buzelin dit que l'ancien nom de Fives était *Fius*, en latin, *Fiviæ, Fivis.* Des lettres de Bauduin, surnommé la Belle-Barbe, portent *altare in honore S. Mauritii apud Fius (Gallo Fland.)*

Fiu ou *Fives* parait être une contraction de *feudum*, fief, terre inféodée, dont la basse latinité a fait *fevum, fivum,* en vieux français *feu, fie, fieu,* et le verbe *fiever,* donner en fief, *fivatier,* possesseur d'un fief.

Tant de terres ont été anciennement inféodées par nos rois, que Fives peut très bien en avoir été une, et rappeler par son nom sa première origine.

FLERS.

1066. Fles : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1143. Fleis : titre de Saint-Pierre de Lille, id.

1202. Fleis : id., id.

1226. Fles : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1243. Fles : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1247. Fles : id.

1273. Flers : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1329. Flers : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1409. Flers : id.

Flers est mentionné au 11e siècle dans les titres de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, qui en possédait l'autel, *altare de Fleis*. (Bulle du pape Célestin II, en 1143.)

On a dit d'abord Fles ou Fleis; c'est vers la fin du 13e siècle qu'on trouve Flers. Le verbe *fliessen*, en teuton, veut dire couler, c'est le *fluere* des Latins. Ce nom indique une situation près des eaux, près d'une rivière: Flers est sur la Marque.

Nous avons, dans l'arrondissement de Douai, un autre village du nom de Flers sur l'Escrebieux, que nous verrons ci-après.

FOREST.

Foret : ancien document topographique.

Nous n'avons trouvé le nom de ce village dans aucun titre ancien. Forest n'était autrefois qu'une succursale d'Ascq; c'est Maximilien de Gand, évêque de Tournai, qui, en 1640, l'érigea en paroisse.

Foresta, dit l'abbé Corblet, est employé dans les capitulaires avec la signification de *Foret*.

Et feramina nostra intra Forestes, bene custodiant..... *Forestes* répond ici à *saltus*, et signifie terres sans culture, couvertes de halliers et de buissons. (Guérard, *Explic. du capitulaire de Villis.*)

Le mot germanique *forst*, synoyme de *nemus*, ou plu-

tôt de *saltus*, bois où le gibier abonde, a donné naissance à l'expression de *forêt*, qui s'est entendu, d'abord en France et en Angleterre, de domaines agglomérés et généralement compris dans une grande enceinte enclose par une haie. L'ouvrage de Camden sur la topographie de l'Angleterre en montre un grand nombre. En France, plusieurs villages ont retenu le nom de Forest, notamment près Lille et en Picardie. (Peigné-Delacour, *La Chasse à la haie*.)

Spelman entend le mot *foresta*, *forestum*, par *ferarium statio*, séjour des bêtes sauvages.

Il résulte de ces explications que le nom de *Forest*, *Foret* aurait été donné à des bois spécialement destinés à la chasse, entourés d'une clôture, et que nous appelons parcs aujourd'hui.

FOURNES.

1046. Furnis : titre de l'abbaye de St.-André du Cateau (Mir.).

1176. Fornes : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1176. Furnis : id.

1194. Fornas : charte de Robert de Wavrin (Brecq.).

1242. Furno : 1er cartulaire d'Artois.

Fournes est connu vers le milieu du 11e siècle ; des lettres de Gérard, évêque de Cambrai, concèdent, en 1046, à l'abbaye de Saint-André du Cateau, l'autel de Fournes, *altare de Furnis*.

Nous avons en France des villages du nom de Fours, Fournet, Fournols, Fournel, Fourneaux, qui, comme Fournes, vient de *furnus*, en germain *forn*, four, d'où notre mot fournil, endroit où l'on cuit le pain. On sait qu'il y avait jadis dans chaque village un four banal à l'usage des habitants, qui étaient tenus d'y cuire leur pain ; quelquefois il n'existait qu'un four pour plusieurs localités dépendantes d'une même seigneurie. Fournes était probablement un lieu où se trouvait une de ces manutentions, et de là vient sans doute le nom de ce village.

FRELINGHIEN.

1066. Ferlinghem : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mir.).

1113. Ferlingehém : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 42.

1170. Ferlinguehem : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 42.
1236. Ferlinghehem : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1264. Frelinghien : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1285. Frelinghem : id.
1312. Ferlenghien : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1330. Frelenguien : id.
1374. Ferlenghien : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1441. Frælinghien : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1448. Frelenghien : cartulaire de Flines.

On trouve dans les titres de la collégiale de Saint-Pierre de Lille qu'au 11e siècle le chapitre de cette église possédait des biens dans un endroit que divers recensements désignent par *Friedlinghem, Werlinghehem, Frelinchehem, Wellenguelhem.*

On ne saurait dire au juste si c'est là Frelinghien ou bien Verlinghem, autre village de l'arrondissement de Lille, que nous verrons ci-après. Dans les langues germaniques, le V ou l'F, s'employant souvent l'un pour l'autre, on a pu écrire *Verlinghem* pour *Ferlinghem*, et vice versâ. Ces deux formes ne sont au reste qu'un seul et même mot, dont la préfixe parait être un nom d'homme, suivi de la finale teutone *hem*, demeure, habitation. C'est le même nom que Ferling-ton, Warling-ham, en Angleterre; Ferlin-hausen, Ferling-thorp, Werling, en Allemagne.

Chez les Saxons, dit Spelman, la nation était divisée en trois classes : les nobles, les hommes libres et les serfs, *nobiles, ingeniules, serviles;* les premiers se nommaient Edhilingi, les seconds Frilingi et les troisièmes Lazzi. Frelinghien, d'après cela, pourrait encore s'interpréter par demeure de l'homme libre.

FRETIN.

1218. Fertin : titre de la maison de Harnes (Dem. Pr).
1245. Fertin : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.
1258. Fertin : Tailliar, *Recueil d'actes romans*
1279. Fertin : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1283. Fretin : id.
1360. Fretin : id.

On ne trouve pas sur ce village de titres antérieurs au

13e siècle; on écrivait alors *Fertin*. On a dit que ce mot signifiait en celtique près de la forêt, étymologie qui n'est pas plus fondée que celle qui le fait dériver du roman *frestes, fretel*, terre en friche, terre inculte.

Fertin ou *Fretin* est un nom d'origine germanique, dont le sens peut être diversement interprété. On le retrouve en Allemagne dans *Frethen* et le composé *Frettenheim*, que M. Forstemann fait venir du mot *frei, fri*, libre, ou d'un nom propre. Fretin peut encore être comparé à *Frethun*, dans le Boulonnais, anciennement *Werethun*, de *warectum*, landes, terre non cultivée (Spelman), ou encore à Vertin, dans le Cambrésis. (Voir ci-après ce nom.)

FROMELLES.

1169. Formeles : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1174. Formellas : id.

1272. Fourmielles : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1325. Fourmelles : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1367. Fourmelles : cartulaire de l'Abbiette.

1378. Fourmielles : id.

1384. Fourmielles : id.

1407. Fourmielles : id.

Formeles ou *Fourmelles* n'éclaircit pas mieux que Fromelles l'origine de ce mot. *Formeles* est peut-être la romanisation de quelque mot germanique, de *Fortmael* qu'on pourrait comparer, pour sa finale, aux noms des villages belges de *Bomael*, *Orsmael*, *Wattermael*, *Dormael*, *Wezemael*. On n'est pas d'accord sur le sens qu'il faut donner au radical *mal, mael*, que Grammaye interprète un peu vaguement par *prædium. fundus;* Wendelin par *mallum publicum*, assemblée publique, lieu de justice sous les rois de la première race, mais que M. Chotin, avec plus de raison, prétend être un mot allemand signifiant borne, limite.

Quant à la préfixe *fort, furt*, ce mot signifie voie, passage. Fromelles est sur l'ancienne voie romaine de Tournai à Cassel par le pont d'Estaires. M. Grandgagnage dit qu'*Hermalle*, nom d'un village de la Belgique orientale, indique un lieu d'étape pour une armée. *Fortmael*, Formelles pourrait bien être la station de la voie, endroit indiqué chez les Romains par une borne milliaire.

Ce n'est là, au surplus, qu'une conjecture. Dans les noms d'origine douteuse, on ne peut procéder que par analogie, moyen qui, assurément, est loin d'être infaillible, mais qu'il vaut mieux tenter que de se livrer sans guide ni boussole à des solutions imaginaires.

GENECH.

1164. Genez : titre de l'abbaye de Cysoing.

1231. Genech : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1250. Genec : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1280. Genech : id.

1350. Jenech : id.

1505. Jenech : id.

Genaya, Genechum : documents divers.

Voici ce que dit M. Duthillœul sur l'origine et le nom de ce village:

« Genech, autrefois Geneich, atelier public ou plutôt » tissanderie publique, de *Gynaicum*, *Genecium* et *Genicium*. Les genechs étaient des établissements considé» rables, dans lesquels on faisait et on travaillait toutes » sortes d'étoffes en laine et en lin, pour servir à l'habil» lement des armées romaines et au luxe des empereurs. » Les capitulaires prouvent que nos rois ont eu aussi leurs » *genechs*, où presque toutes les femmes étaient obligées » ou d'aller travailler ou au moins d'envoyer une partie de » leur travail, par forme de redevance. (Not. Imp. Rom. » — *Rec. des Hist. de France.* — Ducange, *Gloss. verbo* » *Gymnaicum*.)

» Les Romains avaient quinze procurateurs en Occi» dent pour diriger ces sortes d'établissements : celui » sous lequel Genech se trouvait faisait sa résidence à » Tournai ; il est appelé dans la *Notice de l'Empire romain:* » *procurator Gynecii Tornacensis Belgiæ secundæ;* il y en » avait d'autres à Rheims, à Trèves, etc., qui remplis» saient les mêmes fonctions dans leurs territoires res» pectifs....

» Les *genechs* dégénérèrent en lieux de débauche, et » on les supprima ; cependant, on en trouve encore des » vestiges dans nos villages, où les filles se rassemblent » l'hiver pour travailler en commun ; c'est ce qu'on ap» pelle *filerie;* en Franche-Comté, *escraignes*, et en Picar» die, *series*. C'est, dit-on, de ces ateliers où l'on com-

» mençait à filer sur le soir et fort avant dans la nuit, *a*
» *sero nendo*, que nous sont venus les noms de sayetterie,
» ouvrage tissé en laine; sayetteur, ouvrier qui fait cette
» étoffe. »

Spelman dit que *Genecium* pour *Gynæceum* dérive du grec γυναικεῖν, formé de γυνη, *mulier*, femme; il le définit: *Locus in ædibus secretior, ubi mulieres seorsum a viris exequuntur pensa, nempe in lanificio et re vestiariâ*. Papiâ *Textrinum*. Glossar. *muliebrum*. Germ. Genez-tune *villa fæminea*.

Bien qu'on puisse croire d'après cela que l'origine de Genech remonte à des temps fort anciens, son nom n'est pourtant pas connu avant le 12ᵉ siècle; le premier titre qui le mentionne est un acte confirmatif des possessions de l'abbaye de Cysoing en 1164, par Girauld, évêque de Tournai, et au nombre desquelles on trouve l'autel de *Genez*.

GONDECOURT.

1146. Gondulcurt : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1174. Gondelcort : cartulaire de l'abbaye du Mont-St.-Martin.
1176. Gondrecourt : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1177. Gondelcort : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.
1187. Gondecourt : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).
1201. Gondelencourt : titre de Saint-Amé de Douai.
13ᵉ s. Gondolcourt : id.
1588. Goudencout : division du diocèse de Tournai.

Ce village nous est connu au 12ᵉ siècle par ses seigneurs; l'un d'eux, *Robert de Gondelcort*, figure à la seconde croisade. Une bulle du pape Clément III de 1187 confirme à l'église collégiale de Seclin la possession de ses divers autels et biens, et entr'autres: *altare de Gondecourt cum omnibus redditibus*.

Gondecourt ou Gondelcourt est à traduire par *Gonduini* ou *Gondualdi curtis*, cour ou ferme de Gonduin ou Gondueald, que nous disons aujourd'hui Godin et Goudal. C'est une ferme portant le nom de son propriétaire qui aura formé, sans doute, le noyau de ce village.

Noms analogues en France: Gondrecourt (Meuse), *Guntheri curtis;* Gondreville (Meurthe), *Gondulfi villa*, correspondant aux noms allemands de Gundenhof, Gundowald, Gundinglehem, Gunduldesheim, Gundolleswilare....

GRUSON.

837. GRÆCINA : testament d'Evrard (abbaye de Cysoing).

1299. GRUYSON : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1319. GRUISONS : id.

1588. GRUYSON : division du diocèse de Tournai (Miræus).

GRUYSEN, GRUISSON, GRUSJON : documents divers.

Buzelin dit, en parlant de Gruson : *Gruysonium quod Cysionenses religiosi a S. Evrardo in testamento Græcinam vocare existimant.*

Le passage du testament du comte Evrard, auquel Buzelin fait allusion, est ainsi conçu : *Volumus ut habeat (Berangarius) cortem in Anaspis cum his omnibus quæ ibi pertinere videntur præter Græcinam.*

Græcina n'est pas autre chose qu'une mauvaise latinisation de Gruison, qu'on a dû écrire primitivement Gruisen, Griusen : ce changement de finale a été fort fréquent dans les noms de lieu germaniques. Ainsi on a dit en Allemagne, Berghuson, Brochuson, Brochseton, Burguson, Fiscon, Ascon, Erlangon, Bellingon, pour Berghausen, Brokausen, Broxten, Borkhausen, Fischen, Aschem, Erlengen, Bellingen.

Grusen ou Gruson a une origine germanique d'autant plus probable que l'on trouve des noms allemands du même genre, et auxquels il peut être comparé. Greussen, Greussing, par exemple, nommés autrefois Griuzin, Gruzingen, Gruzenheim, Grotzingen, et que M. Forstemann fait dériver d'un nom propre, Grizo ou Grozo.

Gries, greus a aussi signifié sable, en teuton.

HALLENES-LEZ-HAUBOURDIN.

1164. HALENNES : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1178. HALENNES : id.

1201. ALENNES : id.

1220. HALENNES : id.

Le cartulaire de Loos mentionne ce village au 12e siècle; c'était alors une des propriétés de cette abbaye, ainsi que le confirme une bulle du pape Alexandre de l'an 1164.

Ce nom s'écrivait alors de la même façon qu'aujourd'hui. Doit-on le comparer à celui d'Alennes, dont il est

parlé ci-devant, ou est-il, ce qui est plus probable, une romanisation du germain *Hal*, *Hall*, nom commun à plusieurs localités belges et allemandes, qu'on écrit en flamand *Hallen*, en latin *Halla* et *Hallena?*

M. Chotin dit que le nom de la ville de Hal, dans le Brabant, veut dire demeure, marché; le mot allemand *halle*, ajoute-t-il, est aussi identique à porche, portique, hangar, et le mot saxon *healle*, à cour, palais, *aula*, *palatium*.

Notre mot halle viendrait, selon Ducange, de ce que ces sortes d'édifices étaient originairement couvertes de branches sèches : *halla est propriè locus contectus hallis, id est, ramalibus siccis, inde etymologia*, tandis que Becanus le dérive d'un mot germanique, *hallen*, conserver, parce que ces grands établissements, qui renfermaient beaucoup de marchandises et qui servaient aussi parfois à des assemblées publiques, étaient destinés, par leur nature, à abriter hommes et choses.

Si l'on pèse bien l'acception primitive de ce mot, dit encore M. Chotin, on est porté à croire que les établissements qu'il désigne, tels qu'une halle, un marché, remontent vers les temps de l'occupation du pays par les Romains, ou à une époque postérieure à ces temps-là.

Hallennes est auprès de l'ancienne voie romaine qui allait de Cassel à Tournai par le pont d'Estaires; était-ce là, dès le principe, un lieu d'entrepôt ou un magasin de denrées et de marchandises comme en ont établi sur différents points les conquérants des Gaules? cela serait possible, quoiqu'on ne pût rien affirmer à cet égard.

HALLUIN.

1066. Haluin : fondation de Saint-Pierre de Lille (Miræus).
1148. Haluwin : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.
1159. Haleuwin : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).
1202. Haluin : 2e cartulaire de Flandre.
1264. Halluin : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1267. Haluyn : cartulaire de Saint-Pierre.
1296. Halluin : cartulaire du Hainaut.
Hallewin, Halewin : documents divers.

Le bourg d'*Haleuwin*, *Haluin* ou *Halewin*, dit Le Carpentier dans son *Histoire du Cambrésis*, est anciennement connu par ses seigneurs, qui y possédaient un superbe château, assis sur les bords de la Lys. L'un d'eux, et le

premier que l'histoire mentionne, était Francon de Halewin, qui fut nommé gouverneur de Flandre en 1054.

Parmi les biens qui formèrent la dotation de la collégiale de Saint-Pierre, on trouve : *Haluin IV mansos et VI bonarios. (1066, Dipl. de Bauduin, comte de Fl.)*

Le nom d'Halluin a été interprété par maison blanche, de *hal*, cabane, chaumière, et *gwin, win*, blanc. Cette étymologie est d'autant moins probable qu'elle est contraire au génie des langues germanique et latine, qui placent toujours, dans les mots composés, l'attribut ou l'adjectif avant le substantif.

Haleuvinus, Haleuingus, ont été des noms d'homme aux 9ᵉ et 10ᵉ siècles *(Altsd. Namemb.)* Si ce n'est pas un nom de ce genre qui a pu être laissé à ce village par le premier maître ou propriétaire des lieux, renonçons à nous occuper de ce mot, plutôt que de le livrer à des solutions purement hypothétiques et souvent si abusives en pareille matière.

HANTAY.

1123. Hautay : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.

1123. Hontay : titre de Saint-Bertin, tiré de Miræus.

1124. Hautay : cartulaire de Saint-Bertin.

1139. Hautay : id.

1144. Hautay : id.

1505. Hautay et Hantay : obituaire d'Arras.

Ce village était cité autrefois pour la longévité de ses habitants qui, pour la plupart, dit Buzelin, devenaient centenaires, *Hantayum cujus incolæ diuturnam agitant vitam ac plerique centesimum ducunt annum. (Gallo Fland.)*

On a prétendu qu'Hantay devait son origine aux Saxons que Charlemagne y fit transporter pour la culture des terres, et son nom à un canal qu'ils creusèrent pour faire écouler les eaux de ce terrain marécageux, de *hand*, main, et *ay*, eau, ou *teich*, canal. (Derode, *Hist. de Lille.* — Duthillœul, *Pet. Hist. de Fl.*)

Le nom de ce village ne se rencontre dans les anciens monuments qu'au commencement du 12ᵉ siècle ; le cartulaire de Saint-Bertin contient des lettres de Robert, évêque d'Arras, par lesquelles ce prélat accorde en 1123 à cette abbaye l'autel d'Hantay, *altarium nomine nuncupatum Hautay.*

Hautay, Hontay, Hantay, voilà les trois manières d'écrire autrefois ce nom; quelle est la véritable? Il faut remarquer que dans le cartulaire de Saint-Bertin, il est écrit invariablement *Hautay*, et dans un obituaire de la cathédrale d'Arras du 16e siècle *Hautay* et *Hantay*. Quant à *Hontay* de la charte rapportée par Miræus, il est présumable que c'est là une faute de copiste, qui, du reste, ne s'est pas reproduite ailleurs.

Si, comme on doit le supposer, le nom primitif est *Hautay*, on pourrait le croire d'origine romane, comme le nom des villages d'Entraigues, d'Entrages, en latin *inter aquas*, indiquant une situation au milieu des eaux. *Hautay* devrait peut-être se traduire par *alta aqua*, eau profonde, par rapport aux marais et à la profondeur des eaux qui baignaient autrefois l'endroit près duquel ce village s'établit.

Bullet interprète *Hantay* par *hant*, maison, habitation, et *ay*, rivière, habitation près d'une rivière. Il est certain que la finale *ai*, *ay*, indique une situation près de l'eau, mais, ce qui est moins facile à déterminer, c'est le sens du monosyllabe *haut* ou *hant* qui sert de préfixe à ce nom.

Hantay en patois se prononce *intay*. Les paysans disent *intayer* pour embourber.

HELLEMMES.

1174. **Helemes** : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1200. **Helemmes** : id.
1276. **Hielemes** : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1318. **Hellesmes** : id.
1319. **Hiellemmes** : id.
1348. **Hiellames** : id.
1354. **Hellemmes** : id.
1360. **Hillemmes** : id.
1371. **Hiellemes** : id.

Helemes ou *Hellemmes* est la forme romane donnée au mot germanique *Helhem*. On a écrit en français Helemmes pour Helhem, comme Wazemmes pour Washem.

Helhem est un composé du teuton *hem*, demeure, maison, et de *hel*, *heil*, pour *heilag*, *sacer*, *sanctus* et parfois *sanus*, *salubris*. Helfaut (Pas-de-Calais), jadis *Helecfeld*, *sanctus campus*; Heilborn, en Allemagne, qu'on écrivait

autrefois *Heiligbrunn*, *fons sacer;* Helechen, en Belgique, *Domus sancta*, d'après Grammaye.

Heil-hem, demeure sainte, nom qui a pu être donné dans les premiers temps à ce lieu par le séjour d'un pieux cénobite, ou par le dépôt qu'on y aurait fait des reliques de quelque saint personnage.

L'église d'Hellemmes était sous l'invocation de saint Denis l'aréopagiste. On y a fait longtemps un pèlerinage en l'honneur de saint Guislain.

HEM.

1096. Hems : charte du tournoi d'Anchin (Mirœus).

1480. Hem : titre de l'évêché de Tournai (Buzelin).

Ham, Hem : documents divers.

Nous avons dit que *hem* est un nom germanique appellatif d'habitation donné à un endroit quand on commença à y demeurer

Amand de Hems assistait en 1096 au tournoi d'Anchin et fut un des chevaliers qui se croisèrent à cette époque.

L'église de Hem et une partie du village furent brûlées en 1480 dans la guerre que l'archiduc Maximilien eut à soutenir contre Louis XI. L'église fut rebâtie quelque temps après par les soins de Ferry de Clugny, évêque de Tournai. (Buzelin.)

Saint Cornil était autrefois vénéré à Hem. Dans les pèlerinages qu'on y faisait, les offrandes étaient généralement des coqs.

HÉRIN.

1159. Herins : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).

1231. Hierin : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1279. Hierin : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

Herrin, Heryn, Hernin : documents divers.

Hierin est pour Herin, comme on a aussi écrit Hiellemmes, Hierlies, pour Hellemmes, Herlies.

Haer, *her*, en composition *heren*, signifiait, dans les langues du Nord, seigneur, chef, guerrier, d'où Herenhout, *Heroum sylva;* Heren-tal, *Heroum vallis*(Grammaye).

M. Forstemann dit qu'*Herin*, dans les noms allemands d'Herin-hein, Herin-huse, Herinc-hove, représente un nom

d'homme, peut-être *Herinus* ou *Eringus*, formé en tous cas du radical *haer*, *her*, dont nous venons de parler.

Herin a dû s'écrire originairement Herhem, Herhein, ou plutôt Heringhem, Heringen, dont on aura fait Hering, Herin par le retranchement de la dernière syllabe. Ces sortes d'abréviations, qui se rencontrent rarement dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, où l'idiôme germanique a conservé plus longtemps son empire, sont très fréquentes dans ceux de Lille, de Douai et de Valenciennes, où cet idiôme s'est profondément modifié sous l'influence toujours croissante de la langue française. En effet, d'un côté les noms ont conservé intacte leur finale caractéristique *hem*, *inghem*, tandis que de l'autre cette finale a disparu ou plutôt s'est contractée en *in*, *ing*, qui en est l'équivalent : cela est d'autant plus vrai qu'on peut facilement se convaincre que là où la désinence *inghem* apparaît, celle d'*ing* ou *in* ne s'y trouve pas, et que celle-ci ne se montre que dans les contrées où la première a disparu.

Hérin, forme présumée d'*Heringhem*, voudrait donc dire demeure du maître ou du seigneur, ou bien demeure de quelque seigneur du nom d'Herinus.

HERLIES.

1135. Herliis : cartulaire du chapitre d'Arras.
1152. Herliis : cartulaire de Saint-Barthélemi de Béthune.
1156. Herliis : cartulaire du chapitre d'Arras.
1178. Herlies : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1188. Herlies : cartulaire de l'abbaye de Mareuil.
1292. Hierlies : 1er cartulaire de Flandre.
1325. Hierlies : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.
Harilegias : *Gest. episcop. Camerac.*
Herlye, Erly, Herlyes : documents divers.

Le cartulaire de la cathédrale d'Arras mentionne Herlies au commencement du 12e siècle. Une bulle du pape Clément III confirme en 1188 la dîme de ce village à l'abbaye de Mareuil.

La terre d'Herlies faisait partie au 13e siècle du gros du fief du châtelain de Lille.

Herlies est, comme Herly (Pas-de-Calais), un mot d'ori-

gine anglo-saxonne, que l'on retrouve dans Herley, nom commun à plusieurs localités en Angleterre.

Nous avons dit ailleurs que la finale *ley*, *ly*, fort fréquente dans les noms de lieu de ce pays, devait s'entendre, d'après Spelman, par *locus*, lieu; ou, d'après Skinner, par *campus, pascuum*, champ, pâturage, commun. Quant à la préfixe *her*, forme de *haer, hari*, nous avons vu que ce mot signifiait, dans les anciennes langues du Nord, souvent maître, seigneur, guerrier, d'où le latin *herus*, *heros*, et quelquefois *exercitus*, armée. Herford, *via exercituum;* Harewick, *propugnaculum* (Skinner); Hersselt, jadis Hersele, *sedes heroum* (Grammaye), ou *sedes Domini* (Kreglinger).

Herlies ou *Herly*, forme d'*Herley*, serait à traduire par champ des armées, mais plus probablement champ ou domaine du seigneur. Ceux qui ont interprété *Herly* par bois du seigneur l'ont fait venir du latin *herus*, maître, et *leia*, bois; mais tout porte à croire que ce nom est d'origine germanique. Le radical *hari, har, her* a formé une foule de noms de lieu en Belgique, en Allemagne, en Angleterre: Herbach, Herfeld, Hervelt, Herberg, Heerbruck, Harland, Harburg, Herford *(Herivordia)*, Herstal, *(Haristallium)*, Hermal *(Harimala);* il en est de même d'Herlies *(Harilegias)*.

HOUPLIN.

1174. Hoplin : archives de Saint-Amé de Douai.

1184. Hoplin : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1237. Houplin : archives de Saint-Amé.

1275. Houpelin : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1284. Hapoulin : inf. judic. du comte de Flandre.

Hoplin, comme on l'écrivait au 12e siècle, est un nom d'origine germanique; on pourra s'en convaincre par les divers exemples que nous allons citer.

Du radical up, op, *super, sursum*, opper, *superior*, se sont formés en Belgique Op-wick, *superior vicus;* Op-velp, *superior velpa;* Oppre-bais, *superior palus* (Grammaye); Op-lenter, *superior lentra* (Miræus); Op-hem, demeure d'en haut, par opposition à Nederkem, demeure d'en bas (Chotin.)

Spelman traduit le nom anglo-saxon d'Upland par *superior terra*, terre élevée, *vel ut alii loquuntur, terra firma, hoc est, paludosæ contraria*, ou, si l'on préfère, terre

ferme, par opposition à celle qui est de nature marécageuse.

Hoop, en teuton, a encore signifié hauteur, digue, *cumulus, agger;* Hoopelinck, *cumulatim.*

Hoplin, considéré sous l'une de ces trois formes, Opelhein, *superior domus,* ou Ope-lehen, Ope-len, Op-lin, *superius prædium,* ou enfin Op-land, *superior terra,* indiquera toujours une situation élevée, par rapport sans doute aux marais de la Deûle qui sont près de là. C'est le même sens qu'il faut attacher au nom du village d'Houplines, situé sur une hauteur et baigné par les eaux de la Lys.

HOUPLINES.

1229. Hopelines : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1248. Houpelines : titre du prieuré d'Houplines (Miræus).

1260. Hopelines : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1283. Houpelines : 1er cartulaire de Flandre.

1306. Houplines : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

Il y avait à Houplines au 13e siècle un prieuré qui appartenait à l'abbaye de Saint-Basle, près Rheims, et dont dépendait l'autel de ce village.

Voir, pour l'étymologie d'Houplines, le nom d'Houplin ci-devant.

ILLIES.

972. Illegias : cartulaire de Saint-Pierre de Gand.

1152. Illiis : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1175. Ilgiæ : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1178. Ilgies : id.

1201. Ilgies : id.

1459. Yllies : id.

Illy, Illi, Ilyes, Illyes : documents divers.

Ce village est connu au 10e siècle. Un diplôme d'Arnould II, comte de Flandre, rapporté par Miræus, confirme en 972 au profit de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, la donation à elle faite par son père, du fisc de Harnes, avec tout ce qui en dépend, dans les lieux suivants :

in Novavillâ (Neuville), *in Henninio* (Henin), *in Genellâ* (Novelles), *in Lens, in Salon* (Sallau), *in Salleiâ* (Sailly), *in Huvil, in Florinio* (Flers), *in Lorgias* (Lorgies), *in Illegias* (Illies).

On a tiré les noms d'Illiers, Illois, Illies, en Normandie, de *loia, leia, lia*, bois, terme de basse latinité, que Ducange définit par portion de forêt divisée par des chemins, *pars Sylvæ suis viis definita*, d'où Saint-Germain-en-Laye, *id est, in Sylvis suis Suburbanum.*

Mais Illies, *Illegias*, est, comme Herlies, *Harilegias*, un mot qui nous paraît être plutôt germanique que latin; c'est le *iglei* des Anglo-Saxons, *insulæ campus*, dit Benson, *loci nomen campum insularem notans*, de *ley, ly*, lieu, champ, pâturage, et *ig*, eau. *(Vocab. angl.-saxon.)*

Quand on considère la situation de ce village sur une éminence entourée de terrains bas, qui devaient être autrefois des marais ou des prairies couvertes d'eau, on peut dire que cette situation justifie l'étymologie donnée à Illies, de lieu entouré d'eau.

Illiers (Eure), est nommé en latin *Islaris, insularis villa*, habitation en forme d'île. (Ad. de Valois, *Not. Gall.*)

LAMBERSART.

1143. Lambersart : titre de Saint-Pierre de Lille (Miræus).
1211. Lambsart : cartulaire de Saint-Pierre.
1236. Lambiersart : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1190. Lamber-sart : cartulaire de Namur.

On trouve ce village mentionné pour la première fois au 12e siècle dans les titres de Saint-Pierre, auquel son autel appartenait, ainsi que cela résulte d'une bulle confirmative de 1143 donnée par le pape Célestin II.

Lambersart, *Lamberti sartum*, le sart, le défrichement de Lambert, du nom de celui qui mit le premier ce lieu en culture, et près duquel ce village se forma.

LEERS.

1106 Leers : lettres de Baudry, évêque de Tournai.

L'autel de Leers fut donné en 1106 par Baudry, évêque de Tournai, à l'abbaye d'Hasnon, qui déjà possédait la seigneurie du lieu.

Leers, terre inculte, pâture. (Voir l'explication de ce mot aux radicaux.)

LESQUIN.

1066. Lechin : fondation de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).
1096. Lescin : titre de Saint-Pierre de Lille.
1143. Leschin : id., id.
1155. Leschin : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1168. Leschin : id.
1176. Lescin : id.
1200. Leskin : id.
1229. Leskin : id.
1235. Leskin : cartulaire de Saint-Pierre
1251. Liechin : cartulaire de Loos.
1332. Lesquin : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1377. L'Eskin : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1404. Lesquin : cartulaire de Marquette.
Lequin, Lecquin, Lesquin : documents divers.

L'existence de Lesquin se révèle vers le milieu du 11e siècle, dans l'acte de fondation de la collégiale de Saint-Pierre à Lille : *in Lechin III mansos et IV bonarios*. (1066. Diplôme de Bauduin, comte de Flandre.)

On a dit que *Lechin* était pour *le chin*, le clos. Si c'était là un nom latin ou roman, peut-être pourrait-on le comparer à *Lequin*, hameau de Presles (Seine-et-Oise), qui est désigné en latin, dit l'abbé Lebœuf, par *cuneus*, le coin, *angulus*.

Mais *Lechin*, *Lekin* est plus vraisemblablement un nom d'origine germanique et paraît être pour *Lekem*, *Lec-hem*, composé de la finale *hem*, *hein*, demeure, habitation, et d'une préfixe qui a été diversement interprétée dans les noms de ce genre ; *Lekem*, village de la Flandre occidentale, demeure humide, de *leken*, suinter (De Smet) ; *Laeken*, dans le Brabant, petit lac (Chotin) ; *Lechfeld*, en Allemagne, champ de pierres (Forstemann).

Ajoutons aussi que, chez les peuples du Nord, on appelait *Lechem*, un fief, un bien inféodé, c'est-à-dire un fonds qui obligeait celui qui en était le détenteur à rendre foi et hommage à la personne de qui il l'avait reçu.

Après cela, rien de certain sur ce nom, si ce n'est son origine germanique.

LES MOULINS.

C'était une commune formée, dans ces derniers temps, d'une portion d'un des faubourgs de Lille, et qui avait emprunté son nom à la quantité de moulins à vent qui s'y trouvaient.

La commune des Moulins fait aujourd'hui partie de Lille même, comme devant être compris dans sa nouvelle enceinte.

LEZENNES.

1200. Lesanes : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1218. Lisanes : id.

1233. Le Sanes : id.

1233. Lesanes : id.

1233. Le Sennes : id.

1234. Lesana : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1319. Lezanes : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1332. Lezennes : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1354. Le Sanes : cartulaire de l'Abbiette.

1372. Lesanes : id.

On a dit que Lezennes signifiait, en celtique, près de la source d'une rivière, *Lez-en;* ou près de l'île, *Les-enes;* ou encore qu'il venait du saxon, *lec-gan*, placé par couches, comme le sont les pierres que l'on tire à Lezennes. (Bullet. — Duthillœul.)

Toutes ces étymologies, qui ne sont rien moins que claires, ne prouvent qu'une chose, c'est que l'origine de ce mot nous échappe sous les altérations qu'il a dû subir.

Nous n'avons trouvé ce village mentionné qu'au 13e siècle, dans les titres de l'abbaye de Loos; c'est déjà un peu tard pour que son nom ait conservé sa forme primitive. Il est écrit alors Lesanes, Lisane, ou en deux mots, Le Sanes, Le Sennes, ce qui indique clairement qu'on ne savait déjà plus à cette époque comment on devait l'écrire.

Sans nous livrer à plus de conjectures qu'il n'est besoin

sur l'étymologie de ce nom, observons seulement que Lezennes, tel qu'on l'écrit aujourd'hui, paraît être, comme Hallenes, que nous avons vu ci-devant, une romanisation de quelque mot germanique.

Si l'on pouvait supposer à Lezennes une origine latine, comme à Marchiennes et à Valenciennes que nous verrons ci-après, nous l'aurions comparé aux noms que nous avons en France, de Lezignan, Lesigny, *Liciniacum*, que Ad. de Valois tire d'un nom d'homme, *a Licinio; Lezin* ayant été dit en roman, d'après Roquefort, pour *Licinius*.

LIGNY.

1168. Latiniaco : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1174. Liniaco : id.

Laingni, Legni, Ligni : documents divers.

Ligny était autrefois un bien petit village, puisqu'en 1553 il ne comptait encore que six feux. Le cartulaire de Loos nous le fait connaître au 12e siècle par un de ses seigneurs, *Robertus de Latiniaco*, qui figure comme témoin dans une charte de 1168 de Philippe, comte de Flandre, en faveur de cette abbaye. Le même personnage est nommé *Robertus de Liniaco* quelques années plus tard dans un autre titre compris au même cartulaire.

Latiniacum, habitation ou domaine de Latinius, du nom de quelque Romain qui vint là le premier s'établir. De *Latini* on a fait, par contraction, *Lagni, Laigny, Legny, Ligny*, comme de Montagny *(a Montano)*, Monteigny, Montigny.

Ligny-le-Ribaut (Loiret) est nommé en 497 *Latiniacum;* en 836, *curtis Litiniacensis;* en 1258, *Ligniacum;* c'est ainsi, dit M. De Billy, dans son Essai sur les noms de lieu de l'Orléanais, que le nom primitif de *Latiniac* s'est contracté uniformément sur divers points de la France en *Ligny, Lagny, Lagneville*.

C'est donc à tort que l'on a fait venir généralement le nom de nos villages de Ligny, de *lignum*, bois. La forme primitive du mot ne laisse aucun doute à cet égard.

LINSELLES.

1120. Lincele : titre de Saint-Nicolas de Furnes (Miræus).

1294. Linsieles : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1325. LINSIELLES : manuscrit de Saint-Nicolas de Lille.

1330. LINSELLES : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1421. LINSSIELLES : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

LEINSCELE, LINSELE : documents divers.

Un Evrodus de Lincele est témoin dans l'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Nicolas de Furnes, en 1120. C'est le titre le plus ancien qui mentionne ce village, dont le nom a été interprété par Bullet comme signifiant habitation près de la forêt, du celtique *lin*, forêt, et *sal*, *sel*, près, ou *sall*, *cell*, habitation. M. Duthillœul le traduit par longue habitation, de *leng*, long, et *zeele*, habitation.

Il serait fort difficile de dire au juste ce que signifie la préfixe *lin*, qui ne se trouve nullement expliquée par les anciennes formes du nom.

LOMME.

1066. VILLA ULMA : fondation de Saint-Pierre de Lille (Miræus).

1171. HULMO : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1177. HULMO : id.

1200. ULMO : id.

1202. ULMA : 2ᵉ cartulaire de Flandre.

1243. ULMUS : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1243. VILLA ULMA : id.

LOME, LOUMES : documents divers.

Lomme est cité pour la première fois dans l'acte de fondation de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, à laquelle Bauduin, comte de Flandre, donne, entr'autres biens, des terres sur ce village, *in territorio Islensi, in villa quæ dicitur Ulma VIII mansos terræ.*

Les anciennes formes latines de ce nom indiquent assez qu'il vient de *ulmus*, orme; le déplacement de la lettre *l*, reportée en avant du mot, a fait *Luma*, *Lome*, *Lomme*, comme de *Alnoi*, Lannoy. Le village de Lommoye (Seine-et-Oise) est nommé en latin *Ulmetum*, lieu planté d'ormes.

LOMPRET.

1143. LONGO PRATO : titre de Saint-Pierre (Miræus).

1200. **Long preid : cartulaire de l'abbaye de Loos.**

1235. **Lonc pret : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.**

1235. **Loncpret : id.**

Lonpré, Lompré : documents divers.

Ce village est connu vers le milieu du 12e siècle par une bulle du pape Célestin II, qui confirme au chapitre de Saint-Pierre de Lille en 1143 l'autel de Lompré, *altare de Longo prato.*

Long pré, nom de situation. Nous avons en France des Longchamps, des Longpont, des Longueville, Longeau, Longué, Longroy.... qu'on retrouve en Allemagne dans Lengefeld, Lenfurt, Langheim, Langenbach, Lengdorf, Langwaden, Langenroth; en Angleterre dans Longvile, Lunghofen, Langport, Langworth: nouvel exemple de la correspondance des noms entr'eux, quoique d'origine différente.

LOOS.

1147. Los : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1152. Loz : id.

1155. Los : id.

1164. Laus : id.

1168. Los : id.

1175. Laus : id.

1236. Loz : id.

1240. Lawe : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1243. Laue : id.

1273. Lo : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1280. Laude : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1561. Lhotz : cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg.

Loos n'est connu que du moment de la fondation de son monastère. Une charte de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, du 7 juin 1147, autorise les religieux de Clairvaux à bâtir à *Los,* sur un fonds qu'ils avaient acheté à un nommé Bernard d'Annequin, une maison qui devint ensuite le siége d'une célèbre abbaye.

Los, Lo, qu'on a latinisé par *Laus,* est un mot qui, comme nous l'avons dit dans l'explication des radicaux, a divisé les auteurs sur son origine et sa signification; il

a été le plus souvent interprété par *lucus* ou *locus*, et spécialement, d'après Kilian et Becanus, par *locus altus adjacens stagnis torrentibus vel paludibus*, lieu élevé près des étangs ou des marais.

Loos est placé près de la Deûle, sur le bord des marais qui longent cette rivière. C'est une étymologie qui convient très bien à cette situation.

LOUVIL.

1164. Louvilium : titre de l'abbaye de Cysoing.

1186. Lovilium : id.

12ᵉ s. Lovegias : cartulaire de l'église de Cambrai.

1219. Louvy : Tailliar, *Recueil d'actes romans.*

Le nom de ce village se rencontre, pour la première fois, dans des lettres de Gérard, évêque de Tournai, qui confirme, en 1164, à l'abbaye de Cysoing, entr'autres possessions, l'autel de Louvil, *altare de Louvilio.*

Louvilium ou *Lovilium* n'est qu'une latinisation du mot *Louvil*, qui doit se traduire, comme les *Louville* ou *Leuville* que nous avons en France, par *Lupi villa*, habitation de Loup, nom de celui qui fixa sans doute le premier sa résidence en ce lieu.

Louville (Eure-et-Loire) est appelé en latin *Ludovici villa*, habitation de Louis. C'est, en tous cas, un nom d'homme qui forme l'élément de cette sorte de dénomination locale.

LYS-LEZ-LANNOY.

1164. Lis : titre de l'abbaye de Cysoing.

Lysa : Buzelin : *Gallo Fland.*

Il est fait mention de l'autel de ce village, *altare de Lis*, dans des lettres de Gérard, évêque de Tournai, rappelées ci-devant, et confirmant en 1164 les diverses possessions de l'abbaye de Cysoing.

MM. Willems et Forstemann disent que le nom de la rivière la *Lys*, qu'on a aussi écrit *Leise*, *Lis*, en flamand *Ley*, vient de *lede*, *lée*, *ductus aquæ*, conduit d'eau, canal. Lys-lez-Lannoy est sur un ruisseau appelé le Riez Delbecq. Mais *ley*, *ly*, en anglo-saxon, a signifié *pascuum*, commun, pâturage, comme aussi *leda*, terme de basse

latinité, dont on a fait *leia*, *lia*, a voulu dire bois, mais plus particulièrement passage, chemin dans les bois.

C'est à l'une ou l'autre de ces étymologies qu'il faut rapporter le nom du village qui nous occupe ici.

MAISNIL (LE).

1147. MAISNIL : titre de l'abbaye de Loos (Mirœus).

1171. MENNIL : cartulaire de Loos.

1187. MESNIL : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).

1244. MAISNILIUM : cartulaire de Loos.

Ce nom de Maisnil, donné en France à une foule de localités, vient du latin *mansio*, par le diminutif *mansionile*, c'est-à-dire *parva mansio*, petite habitation. *Major mansus manerium dicitur, augustum vero Mesnilum.* (Rob. Cenalis, *Hierarchia Neustriæ.)*

Le *mansionilis* était, sous les rois de la première race, un petit manse formé de grange et d'écuries, avec cour, jardin, et quelquefois composé aussi d'une habitation. (Guerard, *Explic. du capitul. de Villis.)*

Le mot *Mesnil*, d'après Huet, viendrait plutôt de *manile*, formé du verbe *maneo*, demeurer, habiter, comme *sedile* de *sedeo*, *cubile* de *cubo*.

Le Maisnil doit être très ancien; il est situé sur la voie militaire de Cassel à Tournai par le pont d'Estaires. Meyer croit que c'était là une station romaine,

---

MARCQ.

1066. MARCHA : 2e cartulaire de Flandre.

1100. MARCHA : titre de l'église de Tournai (Mirœus).

1175. MARCHA : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1204. MARCHA : id.

1246. MARKE : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1269. MARKA : id.

1296. MARKE : id.

1316. MARCQ : id.

In Marcham sexdecim bonaria et tres partes unius bonarii, dans l'énumération des biens concédés en 1066 par

Bauduin, comte de Flandre, au chapitre de Saint-Pierre de Lille.

L'église de Marcq appartenait en 1100 à la cathédrale de Tournai.

Ce village est situé sur la rive droite de la Marque : nul doute que ce soit de cette rivière qu'il ait tiré son nom.

MARQUETTE.

1221. Marchete : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1227. Markette : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1232. Markete : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1233. Marketta : id.

1269. Markette : id.

1276. Marquetta : id.

Ce village a emprunté son nom à celui de Marcq, qui est dans son voisinage. Marquette est, comme si l'on disait Petit-Marcq ou Marcq-le-Petit.

Marquette n'est pas connu avant le 13e siècle ; il n'en est question que quand Jeanne, comtesse de Flandre, établit, en 1226, d'abord à Marcq, et transfère quelques années plus tard à Marquette, une abbaye de filles de l'ordre de Citaux, filiation de Clairvaux.

MARQUILLIES.

1164. Marchelgies : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1169. Markelies : id.

1178. Markelgies : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1220. Marchellies : id.

1279. Marquillies : lettre de Jean, évèque de Tournai (Mir.)

1505. Marquellies : obituaire d'Arras.

Markily, Marquily, Marquilli : documents divers.

Marquillies est connu au 12e siècle par ses seigneurs, dont quelques-uns laissèrent un nom dans l'histoire : Eustache de Marquillies succomba à la bataille de Bouvines, après des prodiges de valeur.

On a fait à Marquillies l'honneur d'une étymologie celtique, en le dérivant de *mar*, rivière, et *killi*, habitation

(Bullet), ou de *marck*, bornes, *il*, malheur. et *ly*, champ, bornes du champ de malheur (Duthillœul.)

Il est bien plus simple et rationnel de voir dans *Marchelgies* ou *Markillies* le mot *marck*, *marcha*, limite, frontière, extrémité, auquel on a ajouté celui d'*illies (Illegiæ)*, qui est le nom d'un village voisin; *Marck-Illies* serait à traduire par frontière, extrémité d'Illies.

On pourrait se demander encore, si par le changement, fort fréquent dans nos contrées, du *c* ou *ch* en *k* ou *q*, *Markilly* ou *Marquilly* ne serait pas le même mot que *Marcilly*. *Marcilliacum*, nom de plusieurs localités en France, formé, d'après Ad. De Valois, d'un nom d'homme, *à Marcello vel Marcilio*. Les anciens noms allemands de *Marchilingen*, *Markilig-thorp* ont également pour élément un nom propre. (Forstemann, *Altdeus. Namembuch.)*

MERIGNIES.

1147. Meregnies : cartulaire de Saint-Vaast.

1164. Merenniis : id.

1167. Meuregnien : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1169 Merenies : cartulaire de Saint-Vaast.

Mérignies est le *Meringhem* des Allemands; c'est la forme romane substituée à la forme germanique, ou, en d'autres termes, c'est le mot germanique romanisé. Il en est de même des villages du Hainaut belge qu'on nommait jadis *Papenghem*, *Merveeghem*, *Oulginien* ou *Hollenien*, et qu'on appelle de nos jours *Papignies*, *Mevregnies*, *Ollignies*.

Dans les dénominations de ce genre, c'est souvent un nom propre qui en est la base : ainsi Mérignies ou Meringhem n'est pas à traduire par demeure au marais, dans un terrain marécageux, mais bien par demeure de Meurein ou de tout autre nom semblable.

Mérignies est cité au 12e siècle dans les titres de l'abbaye de Saint-Vaast.

MONCHEAUX.

1111. Moncellis : titre de Saint-Pierre de Lille.

Monceaux, Monceaulx, Monchau : documents divers.

L'autel de ce village appartenait au commencement du

12ᵉ siècle au chapitre de Saint-Pierre de Lille, comme lui ayant été concédé par Lambert Iᵉʳ, évêque d'Arras, en vertu de lettres de l'an 1111, où il est dit : *Concedo ecclesiæ B. Petri de Insulâ altare de Moncellis.*

Moncheaux, petit mont, nom résultant de la situation de ce village sur une petite hauteur, à droite de la route de Douai à Lille.

MONS-EN-PÉVÈLE.

673. Montes : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1142. Montes in Peula : id.

1169. Mons : id.

1284. Mons en Peule : inf. judic. du comte de Flandre.

Mons Pabulanus : Buzelin, *Gallo Fland.*

Mons Pabulæ : Meyer, *Annales Fland.*

Mons-en-Pévèle est un des plus anciens villages de l'arrondissement de Lille. Le roi Thierry Iᵉʳ le donne à l'abbaye de Saint-Vaast par un diplôme de 673, où il est nommé : *in Pabulâ Montes.*

C'est sur le territoire de Mons-en-Pévèle que Philippe-le-Bel remporta en 1304 une éclatante victoire sur les Flamands.

Mons in pabulâ, nom de situation, mont au milieu des prairies; ou mieux dans le Pévèle, l'un des quartiers de l'ancienne châtellenie de Lille, ainsi appelé autrefois à cause de ses nombreux pâturages.

MONS-EN-BARŒUL.

Aucun titre ancien ne mentionne ce village, dont le nom tout français se comprend aisément. Pour le distinguer de Mons-en-Pévèle, on l'a surnommé Mons-en-Barœul.

Barœul est un hameau de Marcq ; il aurait été aussi, d'après M. Duthillœul, le nom d'une petite contrée dont le village qui nous occupe ici, aurait fait partie.

MOUCHIN.

847. Muscinium : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1033. Monchin : titre de Saint-André du Cateau (Miræus).

1133. Moscinium : cartulaire de Saint-Amand.

1227. Mouscin : id.

1233. Mouscin : id.

1289. Mouchin : 1er cartulaire du Hainaut.

Ce village est connu au 9e siècle. Charles-le-Chauve, par un diplôme du 23 mars 847, affecte aux religieux de Saint-Amand la neuvième partie de son revenu; il le nomme *Muscinium*, ce qui n'indique pas que ce soit un mot latin, mais plutôt un mot germanique latinisé.

Nous avons déjà dit que dans un pays où la grande majorité des noms appartient à l'idiôme des peuples du Nord, la finale *chin*, *chim*, était une forme de *hem*, *hein*, par la correspondance du *ch* franc avec le *h* haut allemand. Ainsi, en Belgique, Beauvechain, Chisechein, Bechechim, Gottechain, s'écrivaient autrefois Bavenchem, Kieseghem, Bocheghem, Gottechem; de même *Mouchin* est probablement une forme de *Mosheim*, *Moshein*, qu'on peut comparer aux noms allemands de *Moseim*, *Moosheim*, *Moosen*, *Muysen*, qui indiquent, d'après M. Forstemann, une habitation dans un lieu marécageux, de *hem*, demeure, et de *mos*, *mose*, marais, fange, *palus*, *lutum*.

Les prairies que l'on voit encore à Mouchin et qui pouvaient être dans les premiers temps des marais ou des terrains fangeux, viennent à l'appui de l'étymologie que nous venons de donner.

MOUVEAUX.

1167. Mouvaulx : titre de l'évêché de Tournai.

1171. Mouvaux : id.

1235. Mouvaux : cartulaire de Marquette.

1588. Mouvaux : division du diocèse de Tournai.

Mouvaultium : Buzelin, *Gallo Fland.*

On a interprété ce nom par *moult-veaux*, beaucoup de vallées ; en effet, le territoire de ce village est assez accidenté. Mouvaux pourrait encore signifier vallée humide et fangeuse, *vallis mossa*, *id est*, *stagnosa*, *uliginosa*, de la nature et de l'état de son sol dans les premiers temps.

Il est question de ce village au 12e siècle dans des lettres de Wautier, évêque de Tournai, qui en donne l'autel

en 1167 pour la fondation de son anniversaire, et d'une prébende sacerdotale dans son église cathédrale.

NEUVILLE (LA).

1330. La Noefville : cartulaire de l'abbaye de Flines.

Ce village n'était autrefois qu'un hameau dépendant de Phalempin. La Neuville, *Nova villa*, littéralement la nouvelle demeure. Nous avons en France plus de cent localités ainsi appelées; c'est probablement la reconstruction de ces villages, après un incendie ou un autre malheur, qui a pu leur faire donner un nom de ce genre.

NEUVILLE-EN-FERRAIN.

1651. Noeuville en Ferin : buffet de Saint-Vaast.

Nova villa : Buzelin, *Gallo Fland.*

Même nom que La Neuville ci-devant. Le Ferrain, où ce village est situé, était un des cinq quartiers de l'ancienne châtellenie de Lille; son nom, d'après M. Duthillœul, voudrait dire terre à fourrage, du celtique *foder*, d'où le bas-latin *fodrum*, le vieux français *feurre*, fourrage, et *ing*, terre. Nous laissons à l'auteur la responsabilité de son étymologie.

NOYELLES-LEZ-SECLIN.

870. Nivilla : titre de l'abbaye de Cysoing (Miræus).

1152. Noela : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1164. Noella : id.

1169. Nivella : id.

1174. Nivella : id.

1177. Nigilla : id.

1264. Nigella : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

Ce village est ancien, puisqu'il est connu déjà au 9e siècle. Une donation, faite en 870 par Gisle, sœur de Charles-le-Chauve, à l'abbaye de Cysoing, porte : *Mansum unum cum bunuariis terræ XII in pago Medenentisse, in villâ*

Nivillá situm. C'est bien Noyelles, situé dans le Mélantois.

Noyelles est un nom tiré d'une situation dans une prairie basse, sujette à inondation. Voyez à l'explication des radicaux le mot *noda, noa*, source des noms de Noyelles, Nielles, Nivelle, Nesle.

OSTRICOURT.

1115. Ostricort : titre de Saint-Amé de Douai (Mirœus).

1230. Ostricort : cartulaire de Bourbourg, N° 165.

Osticort : cartulaire du chapitre d'Arras.

Autricourt, Atricour : documents divers.

Robert, évêque d'Arras, donne, en 1115, au chapitre de Saint-Amé de Douai, l'autel d'Ostricourt, *altare de Ostricort*. C'est le titre le plus ancien où ce village est cité.

Ostricourt appartenait au châtelain de Lille qui, au 13e siècle, avait le droit de faire marcher, dans ses guerres personnelles ou celles de ses amis, tous les hommes des terres possédées par l'abbaye de Saint-Vaast dans la châtellenie de Lille, à la condition de ne pouvoir les faire dépasser Ostricourt.

Ostri-court, est un nom formé de *cor, cur, curtis*, cour, ferme, et d'une préfixe qui peut s'entendre de deux manières différentes; *ost*, en composition *oster, auster, ostre*, a signifié chez les anciens peuples du Nord orient, d'où les noms allemands de Osterveld, *orientalis ager;* Osterwick, *orientalis vicus;* en Belgique, Oosterzeele, *orientalis aula ;* Oostmalle, *orientale mallum*. Autriche, en tudesque, *Ost-reich*, veut dire empire de l'Est.

La situation du village d'Ostricourt est à l'extrémité orientale de l'Artois, sur l'ancienne voie romaine d'Arras à Tournai.

Mais *auster* a signifié aussi midi : *auster*, en latin, est le vent du midi ; Oostkerke, en Belgique, *australe fanum* (Grammaye); Autretot, en Normandie, *Tofta ad austrum* (Duplessis). En interprétant Ostricourt par ferme au midi, ce serait parce qu'on voudrait reconnaître à ce nom une origine gallo-romaine ou latine, et que cette dénomination lui viendrait de la situation de ce village à l'extrémité méridionale de la châtellenie de Lille.

Dans tous les cas, on ne saurait jamais admettre l'étymologie trop compliquée et peu vraisemblable qu'on a

donnée à Ostricourt, d'*Ostracariorum curtis*, cour ou atelier des fabricants de tuiles, ou de *Ost-tricht-cor*, cour du passage à l'orient. (Duthillœul, *Pet. Hist.*)

En général, les noms de lieu sont simples comme l'idée qui a présidé à leur formation, et ce serait s'abuser étrangement si, par une décomposition arbitraire de ces noms, on voulait y trouver plus de choses qu'ils n'en contiennent réellement.

PÉRENCHIES.

1143. Perenchies : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1177. Perenchiez : cartulaire de Saint-Vaast.

1214. Perenkieres : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1214. Parenkieres : id.

1240. Pierenchies : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

Il est question pour la première fois de Pérenchies dans un synode tenu à Tournai en 1101, où Baudri, évêque de Tournai et de Noyon, donne à l'église de Saint-Pierre de Lille la cure de Pérenchies, à la charge d'en employer les revenus au soulagement des pauvres.

La carte de Cassini appelle ce village Perenchicourt ; c'est le nom laissé à ce lieu, de celui qui le premier vint là fixer sa résidence ou y créer un établissement.

Le nom de Petrus a fait *Pierus, pierinus, Petrocinius*. Pérenchies, *a Petrocinio*, comme Percy, *Patriciacum, a Patricio;* Perrigny, *Paterniacum, a Paterno*. (Ad. De Valois, *Not. Gall.*)

PÉRONNE.

1123. Perona villa : cartulaire de Marchiennes.

1142. Perona : id.

1184. Peronis villa : id.

1246. Peronna villa : charte de Marguerite, comtesse de Hainaut (Mirœus).

1260. Piéronne : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1292. Piéronne : 1er cartulaire de Flandre.

1408. Piérone : cartulaire de l'Abbiette.

Nous avons en France la ville de Péronne, nommée dans les chartes latines *Mons cygnorum*; en Belgique, Pérone-lez-Binche, Pironchamps, que M. Chotin suppose avoir été des lieux où l'on élevait des oies : *Pirons, Perons* signifiant en roman oies, oisons.

Mais le nom du village qui nous occupe ici semble plutôt s'être formé d'un nom d'homme : *Perona villa, Peronis villa*, comme Péronne est désigné en latin, correspond à Peronville, nom d'un village d'Eure-et-Loire qui a été interprété par demeure de Piéron. Pieronne s'est dit pour Pieron; nous trouvons en 1325, dans un manuscrit de Saint-Nicolas de Lille, un Pierrone de Torkoing.

PHALEMPIN.

1039. PHALEMPIN : titre de fond. de l'abbaye de ce nom (Mirœus).

1090. FALEMPIN : ch. de Robert, comte de Flandre (Mirœus).

1108. FANOPINENSIS ECCLESIA : lettres de l'évêque Balderic (id.)

1236. PHALEMPIN : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1273. FALEMPIN : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1279. FALEMPIN : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1281. FALEMPIN : cartulaire de Flandre.

FANUM PINI : chez les auteurs latins.

C'est un lieu ancien qui fut le fief principal des châtelains de Lille. Le premier d'entr'eux, Saswalon, institua en 1039, à Phalempin, un chapitre qui devint ensuite une abbaye de chanoines réguliers.

Voici ce que dit Gazet, dans son *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, sur l'origine de Phalempin : « Quant à la » fondation de Fallempin, on remarque aux anciennes » histoires, qu'en ce lieu il y avait un temple des gentils » et proche de là un pin qui était dédié au diable; et saint » Martin passant par là leur voulut persuader de ruer par » terre et le temple et le pin, ce qu'il ne put obtenir par » ses remontrances et prédications s'il ne se mettrait des- » sous quand on l'abattrait. Saint Martin accepta la con- » dition pour la gloire de Dieu et la conversion de ce » peuple; se confiant en la puissance de Dieu et estant là » du costé où devait tomber le pin au bon plaisir des » habitants, comme l'arbre s'inclina de ce côté là, saint » Martin fit le signe de la croix et aussitôt le pin se tourna » d'un autre côté et furent presque accablés ceux qui » s'imaginaient être en lieu asseurés, et partant suivant

» cette histoire il semble qu'il faudrait nommer ce lieu » *Fanenpin*, selon l'étymologie pour ce que *fanum* signifie » un temple. »

Fanum pini, le Temple du Pin, aurait fait d'abord Fanenpin, puis Falempin, par la substitution d'une lettre à une autre, comme on a fait de Bononia, Boulogne; de Graveningen, Gravelines; de Castrum Nantonis, Château-Landon.

PONT-A-MARCQ.

1108. Marcha : lettres de l'évêque Balderic (Mirœus).

1176. Pons de Marcha : cartulaire de Loos.

1248. Pont de Marke : inf. jud. du comte de Flandre.

Balderic ou Baudry, évêque de Tournai, confirme, en 1108, à l'abbaye de Phalempin, l'alleu de Marcq, *alodium de Marcha*.

On a appelé d'abord ce village tout simplement Marcq, puis Pont-à-Marcq, nom qui lui vient de la rivière la Marque qui y passe. Un péage était autrefois établi là sur le pont de cette rivière, mais il fut supprimé en 1738 par arrêt du conseil des États de la Flandre wallonne.

PRÉMESQUES.

1143. Primeca : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1152. Premeka : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1159. Primeske : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.)

1164. Primeca : cartulaire de Loos.

1174. Malo Prato : id.

1177. Premecca : id.

1236. Primeke : id.

1267. Premeke : id.

1588. Primesque : division du diocèse de Tournai (Mirœus).

Nous avons rencontré le nom de ce village pour la première fois dans une bulle du pape Célestin II, du 3 mars 1143, confirmant la donation de son autel, *altare de Primeca*, au chapitre de Saint-Pierre de Lille.

Primeke, *Premeke* semblerait appartenir, au moins par sa finale, à cette catégorie de noms germaniques dont

nous avons parlé dans notre article sur Arneke, de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Mais l'interprétation latine de *Malo prato*, qu'en donne une charte de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en faveur de l'abbaye de Loos, en 1174, ferait supposer que c'est là un mot roman, *prey mesche*, pré méchant, c'est-à-dire mauvais pré; *Premeca* ou *Primeca* ne serait en ce cas qu'une latinisation insignifiante et sans valeur du nom tel qu'on le prononce. Les chartes latines nous fournissent beaucoup d'exemples de ce genre.

PROVIN.

1164. Provim : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1169. Proven : id.

1588. Prouvin : division du diocèse de Tournai (Miræus).

1651. Prouin : manuscrit du buffet de Saint-Vaast.

Proven, Prouwin, Prouvine : documents divers.

La ville de Provins (Seine-et-Marne) devrait, dit-on, son nom à quelqu'empereur romain, Probus ou Probinus, qui l'aurait bâtie.

Une pareille origine n'est pas à supposer pour le modeste village qui nous occupe ici. Il y a en Belgique, dans la Flandre occidentale, aussi un village de *Proven;* ce mot, dit M. De Smet, signifie prébende, mais comment appliquer ce nom à des lieux ou à des villages?

Proeven en vieil allemand, *provenda* en bas-latin, tout en signifiant prébende, s'est entendu aussi des biens qui en étaient chargés. Ce nom doit rappeler ici quelque bénéfice ecclésiastique; Provin dépendait du buffet de Saint-Vaast, et il est probable que des terres, affectées originairement à l'alimentation des religieux, aient pu donner leur nom au village qui se forma dans les environs.

Cette étymologie nous paraît plus admissible que celle qui voudrait faire de Provin un nom de situation, un mot composé, dont la finale *ven* signifierait, en germain, marais, tourbière.

RADINGHEM.

1168. Radinguehem : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1168. Radingaehan : id.

1318. Radinghehem : intitulaire de l'abbaye de Loos.

1429. Radighem : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

Plusieurs seigneurs de Radinghem figurent comme témoins dans les titres de l'abbaye de Loos vers le milieu du 12ᵉ siècle.

C'est une habitation construite par un appelé *Rado* ou *Raduin*, qui aura été le noyau de ce village et qui lui aura donné son nom.

M. Forstemann nous montre d'anciens noms de lieu allemands, Radingen, Radincheim, Radengheim, Radilinheim, Radenbeke, Radenesthorp, etc., comme s'étant formés d'un nom d'homme *Rado*, *Rato*, type d'une foule d'autres, tels que Raduin, Radegonde, Radulfe, Radiger, Radobert, Radbod, Rathier, Ratfrid....

Radinghem est le nom germanique correspondant aux noms latins de Radonvillers (Aube), *Radonis villare* (Pouillé de Troyes); Radicatel, en Normandie, *Ratheri* ou *Radingi castrum*, dans les chartes rapportées par l'abbé Duplessis. *(Descript. de la Haute et Basse-Normandie.)*

RONCHIN.

877. Runcinium : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1046. Roncinium : id.

1123. Roncinium : id.

1146. Romcinium : id.

1184. Runcinium : id.

1195. Runcinium : id.

1219. Ronchin : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1246. Ronchinium : cartulaire de Marchiennes.

1367. Ronchin : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

C'est un ancien village qui fut donné en 877 par Charles-le-Chauve à l'abbaye de Marchiennes; le diplôme porte *villa Runcinium*, qu'on trouve aussi écrit, dans d'autres titres, *Rumcinium*.

On a voulu dire, d'après une certaine consonnance de mots, que *Ronchin* signifiait lieu plein de *ronces*. Si telle avait été l'origine de ce nom, on eût prononcé Ronkin, le *c* ou *ch* s'étant toujours changé dans nos contrées en *k* ou *q*.

Mais Ronchin est un mot germanique comme Mouchin,

que nous avons vu dans un article précédent, et où nous avons démontré par des exemples que la finale *chin* est chez nous une forme du *ghem* ou *hem* allemand.

Ronchin est pour *Runshem* ou *Ronshein*, qu'on a latinisé par *Runcinium*, *Ronchinium*, de *hem*, *hein*, demeure, habitation, et d'une préfixe qui serait un nom d'homme, si on la comparait à celle des noms du même genre, donnée par l'*Altdeutsches Namenbush* de Forstemann, Ronshausen, originairement *Rohinges-hus;* Runstädt, *Runensteде;* Rondorf, *Rumoltes-dorf;* Rumsheim, *Rumes-heim*, *Ruming-heim*.

Nous avons déjà dit que dans les composés germaniques le mot qui précède l'appellatif *hem* ou *hove* représente le plus souvent un nom propre. Ainsi Rox, Ruchs, Reischs, est pour Roger, Richard, Roch, Ricuin, dans les noms de lieu allemands de Roxheim, Roxem, Ruchsem, Reischshofen, qu'on écrivait primitivement Rogersheim, Richardshem, Rochisheim, Richeneshoven. Pourquoi n'en pourrait-il pas être de même pour *Ronshem*, *Runshein*, *Ronchin*, où la préfixe *runs*, *rons* peut être la contraction ou l'abréviation de quelque nom d'homme?

RONCQ.

1143. Runch : titre de Saint-Pierre de Lille (Miræus).
1209. Ronc : id.
1330. Roncq : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1516. Roncq : id.

C'est encore là un nom qui, par l'altération qu'il a dû subir, a perdu le caractère germanique qui lui était propre. *Runch* est probablement pour *Rucken* ou *Runchem*, comme de nos jours nous disons Berthe, Bourthes, Bierne pour Berthem, Burthem, Bieren qu'on écrivait autrefois.

Rucken indiquerait une situation élevée sur le versant d'un mont, d'un bois, *Dorsum montis vel nemoris, locus editior* (Scherzius), tandis que *Runchem* viendrait plutôt d'un nom d'homme, de Runch, Runike, Runeke, *Runicus*, qui étaient des noms propres fort en usage au 7[e] siècle chez les Francs.

Au surplus, rien de certain sur ce nom, si ce n'est son origine germanique.

Le village de Roncq est connu au 12[e] siècle ; son autel appartenait alors au chapitre de Saint-Pierre de Lille.

SAILLY-LEZ-LANNOY.

Nous n'avons trouvé ce village mentionné dans aucun titre ancien. Il y a en France beaucoup de localités du nom de *Sailly*, que les chartes latines désignent par *Salicetum*, *Salictum*, *Salicia*, *Salegia*, etc., signifiant lieu planté de saules, *à salicibus*. C'est sans doute sur l'emplacement ou dans le voisinage d'un bois de cette espèce d'arbre que toutes ces localités ont pris leur origine et leur nom.

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS.

972. Syngin : titre de l'abbaye deSaint-Quentin en l'Isle.
1131. Senghin : titre de l'abbaye de Saint-Amand (Mirœus).
1146. Senghin en Mellantois : 1er cartulaire de Flandre.
1232. Senghin : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1279. Senghin : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1341. Sainghin : cartulaire de Marquette.
1357. Senghin : cartulaire de l'Abbiette.
1408. Senghin : id.

Le plus ancien document qui rappelle ce village est un diplôme de Lothaire, de 976, par lequel ce prince confirme les possessions de l'abbaye de Saint-Quentin en l'Isle et dont faisait partie Sainghin-en-Mélantois, *villa Syngin sita in pago metedensi*.

Quand Guillaume Breton dit dans son récit sur la bataille de Bouvines: *Sanguineum a Zephyro Cæsonam spectat ab Euro*, il ne fait que latiniser par *Sanguineum* le nom de Sainghin, qui est d'origine germanique, et identique à Singhem de l'arrondissement de Courtrai (Belgique), à Singem du district d'Audenarde, à Sengen, en Allemagne, près Durlach. Or, les formes primitives de ces divers noms étaient *Siggingehem*, *Siggenheim*, *Siginchem*, composés du mot *hem*, *hein*, demeure, habitation, et d'une préfixe qui ne peut être qu'un nom d'homme *Sigewin*, *Siguin*, *Segewin* ou *Seguin*. *(Altd. Namenbuch.)*

C'est là une nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit, de l'avantage qu'on trouve à comparer les noms entr'eux pour en découvrir l'origine et la signification.

SAINGHIN-EN-WEPPES.

1070. Sanguin : titre de la collégiale de Lens (Mirœus).
1070. Senguin : id.
1157. Senghin : cartulaire du chapitre d'Arras.
1177. Sengin : cartulaire de Saint-Vaast.
1177. Senggin : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1195. Sengin : id.
1244. Senghin : id.
1294. Seinghin : id.
Singhem : Mirœus, *Opera diplom.*
Senghiniacum : chronique de Lambert d'Ardres.
Saineghem, Saineghin, Chyngyn : documents divers.

Sainghin-en-Weppes, ainsi surnommé parce qu'il faisait partie d'un des quartiers de l'ancienne châtellenie de Lille, appelé le Weppe, *ad Vesperam*, comme si l'on disait le quartier de l'occident, du couchant.

Sainghin est connu au 11e siècle; son nom est cité dans une donation faite en 1070 par Eustache, comte de Boulogne, à la collégiale de Lens, *Sanguin duo curtilia cum terrâ arabili.*

Voyez pour l'étymologie Sainghin-en-Mélantois.

SALOMÉ.

1123. Salomes : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.
1139. Salomones : id.
1239. Salomes : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1421. Salommez : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1569. Salommiez : cartulaire de Loos.

Le cartulaire de Saint-Bertin contient la donation de l'église de *Salomés*, faite en 1123 à cette abbaye par Robert, évêque d'Arras. Aubert Lemire, qui rapporte aussi cette pièce, écrit *Salomaris*, au lieu de *Salomés :* c'est sans doute là une faute de copiste, comme on en rencontre souvent chez cet auteur.

Dans la bulle du pape Innocent, en date du 26 avril 1139, confirmant la donation dont il vient d'être parlé,

c'est *Salomones* que l'on trouve : *in parochiâ Atrebatensi ecclesiam de Salomones.*

Quelle que soit la forme qu'on adopte, *Salomes* ou *Salomones*, on sera plus tenté de voir là un nom d'homme qu'autre chose. Salomez et Salomon ont été des noms bibliques qui sont arrivés jusqu'à nous : il n'y a rien d'étonnant qu'un personnage ainsi appelé, ayant dès le principe une habitation construite en cet endroit, ait pu donner son nom au village, qui par la suite, y prit naissance. C'est là l'histoire de beaucoup de nos localités, et même d'un certain nombre de nos villes: leur origine ne tient pas à d'autre cause.

SANTES.

1159. SANTES : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).

1243. SANTES : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

SANTA : Buzelin, *Gallo Fland.*

Ce village est situé près des marais qui bordent la Deûle; c'est ce qui a fait dire sans doute à Bullet que son nom en celtique signifiait près d'une rivière, de *sant*, *san*, près, et *es*, rivière.

M. Tailliar dit que le celtique *san* signifie élévation dans Santes, Sancy, Santin. Nouvelle preuve du peu d'accord que les partisans du celtique trouvent entr'eux.

Santes est encore un nom qu'il faut juger par analogie si l'on veut en éclaircir l'origine. Dans le patois du pays, on dit *Saintes* pour *Santes*, c'est évidemment le même mot que *Saintes*, nom d'un village en Belgique, dans le Brabant, qu'on écrivait précédemment *Santes*, *Sainctes*, *Santhes*, en latin *Sanctæ*, *Santhesium*; en flamand, *Santen*. Ce lieu se serait ainsi appelé, dit M. Chotin, de ce que sainte Renelde ou Renelle y souffrit le martyre avec saint Grimoald et saint Gundulphe, du temps du roi Dagobert, vers 630.

Nous avons vu que *Grande-Synthe*, village de l'arrondissement de Dunkerque, en latin *Sanctum*, *Sancti templum*, avait tiré son nom d'une relique, d'une parcelle de la vraie croix, déposée là dans une chapelle.

Par *Sancta*, on a entendu reliques de saints; *reliquiæ sanctorum* (Ducange), un lieu où elles étaient déposées, et où on allait prier les saints, de là le nom de *Sains* donné à plusieurs villages en France et qu'on désigne généralement en latin par *Sanctis*. Santes nous paraît être un nom de ce genre.

SEQUEDIN.

1143. Segedin : titre de Saint-Pierre de Lille (Miræus).
1221. Seghedin : cartulaire de Saint-Pierre.
1229. Sekedin : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1251. Seghedin : id.
1280. Segedin : id.
1300. Seghedin : cartulaire de Saint-Pierre.
1410. Sequedin : cartulaire de Loos.

Il est question pour la première fois de Sequedin dans une bulle du pape Célestin II, qui confirme, en 1143, la donation que Simon, évêque de Tournai, avait faite de l'autel de ce village au chapitre de Saint-Pierre de Lille.

Nous avons en France les noms des villages de Sequehart, *siccus fustis;* Secheprey, *siccum pratum;* Sechamps, *siccus campus;* Villeseque, *villa sicca*, etc. Mais tous ces noms sont latins, et Sequedin ne paraît pas avoir la même origine; on l'écrivait d'ailleurs anciennement *Segedin*, *Seghedin*, dont on a fait ensuite *Sekedin*, *Sequedin*, à l'instar des anciens noms de lieu allemands de Siggengen, Siggenheim, Siggenhusen, qu'on écrit aujourd'hui Sikkingen, Seckenghem, Sickenhausen, la lettre *k* ou *q* s'étant souvent substituée au *g* dans les mots germaniques.

Les noms que nous venons de citer ont pour élément, d'après M. Forstemann, un nom d'homme, *Sigo*, *Sego*, qui a formé ceux de *Sigedeus*, *Sigudius*, *Sigovinus* ou *Sigoldinus*. Peut-on rapporter à un nom de ce genre Segedin ou Seghedin, anciennes formes de Sequedin? On ne saurait le dire, car nous n'avons aucun exemple à donner à l'appui de ce rapprochement.

TEMPLEMARS.

1090. Templemard : titre de l'évêché de Tournai (Miræus).
1271. Templemars : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1325. Templeimarch : manuscrit de Saint-Nicolas.
1334. Templemarch : cartulaire de l'Abbiette.
1360. Templemarch : id.
1430. Templemars : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
Temple Mars, Tempelmare : documents divers.

On a prétendu que le nom de ce village lui était venu d'un temple qui existait là autrefois, consacré au dieu Mars. Les auteurs latins nomment généralement Templemars *Templum Martis*. Guillaume Breton dit de ce lieu, qui fut saccagé par les Français, lors de la bataille de Bouvines : *Nec Martis Templum nec clade Perona carebat.*

Le plus ancien document qui fasse mention de Templemars est la donation faite en 1090 par Radbod, évêque de Tournai, de l'autel de ce village, pour faire partie d'un canonicat qu'il venait de fonder dans son église cathédrale.

TEMPLEUVE.

877. Templovium : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1108. Templuvium : titre de l'abbaye de Phalempin (Miroeus).

1159. Tempeleuve : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.)

1164. Templovia : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1204. Templovium : id.

1250. Templuuve : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1290. Templuvia : id.

1291. Templueue : cartulaire de Namur.

1361. Templœuve : cartulaire de Flines.

Templeuve n'était au 9e siècle qu'une dépendance de Ronchin, car la donation faite à l'abbaye de Marchiennes en 877 par Charles-le-Chauve porte ces mots : *Pari etiam tenore largimur in pago medenensense villam Runcinium cum appendice villa Templovio.*

Templovium est également le nom latin donné à un autre Templeuve de l'arrondissement de Tournai, qu'un titre de 900 désigne aussi par *Templum Jovis*, Temple de Jupiter. On devrait donc induire de là que, dans ces deux villages, ou plutôt sur leur emplacement, il y avait autrefois des temples consacrés au maître des Dieux.

Templeux (Somme), en latin *Templeuzium, Templeuxium*, doit s'entendre, d'après M. De Cagny, par temple d'Esus.

Peut-être ne devrait-on voir dans Templeuve, comme dans Templeux, qu'un établissement de Templiers ? Cela serait assez probable, quand on trouve en France tant de lieux qui se nomment encore le Temple, et qui, de l'aveu de tout le monde, rappellent la célèbre corporation religieuse que nous venons de nommer.

THUMERIES.

1187. Thumeries : titre de Saint-Piat de Seclin (Miræus).

Tumieres, Teumerie : documents divers.

On a imaginé que Thumeries était une altération de Thum-herich, *domus herilis*, maison seigneuriale. Si telle était l'origine de ce mot, on l'eût écrit *her-thun* ou *herithun*, au lieu de *thun-heri*, conformément au génie des langues germaniques, qui, dans les composés, placent toujours l'attribut ou le qualificatif avant le nom.

Mais Thumeries est ici pour Domeries : *Thumerey*, en vieil allemand, *Domerye*, en bas-saxon, *Domerie*, en vieux français, est un mot qui signifie église, bénéfice particulier qui donnait le titre de *dom* ou seigneur à celui qui en était pourvu. Il était aussi employé, selon Schilter, pour désigner la situation des biens et revenus d'un chapitre de chanoines.

Tout le village de Thumeries, autel, justice, terrage, appartenait aux chanoines de Seclin ; c'était leur domaine particulier, leur *domerie*, dès le 12e siècle, ainsi qu'il résulte d'une bulle confirmative du pape Clément III, de l'année 1187, où on lit: *Villam de Thumeries cum altare, cum justitiâ, cum terragio et cæteris redditibus.*

Cette étymologie nous semble préférable à celle qui ferait de *Thumeries, Tumieres*, un nom de situation sur des hauteurs, *a tumbâ*.

TOUFFLERS.

1164. Toflers : titre de l'abbaye de Cysoing.

1226. Tofflers : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1247. Toufflers : id.

Toufleers, Toufles : documents divers.

Par lettres de l'année 1130, Simon, évêque de Tournai, donne pour la fondation de deux grands vicariats en sa cathédrale, différents biens, au nombre desquels on trouve *terra quam tenet (Movinus) juxtà D'affliers.*

Cette charte est rapportée par Aubert Lemire, et Foppens, dans ses *Annotations*, dit que D'affliers est Toufflers. On pourrait en douter, car on ne voit pas bien l'affinité que l'on voudrait établir entre ces deux mots.

Toufflers est nommé *Toflers* en 1164, dans l'acte par

lequel Girauld, évêque de Tournai, confirme à l'abbaye de Cysoing l'autel de ce village,

Leers et Toufflers sont deux villages voisins, et il est présumable que le nom du premier n'a pas été étranger à la formation du nom de l'autre. Le mot germanique *laer, leer, ler*, signifie, comme nous l'avons déjà dit, terre inculte, pâturage; il a été employé seul pour servir de nom à quelques lieux, comme aussi il est entré en composition pour en dénommer certains autres. Nous citerons parmi ces derniers les noms des villages belges de *Mespelaere*, que M. Willems traduit par terre inculte aux néfliers; *Botte-laere*, terrain vague aux buissons. De même Toufflers, *Toft-laere*, pourrait s'interpréter par plaine remplie de petits arbres, de touffes de bois, du saxon *toft, tuft*, d'après Skinner, *locus arboribus minusculis consitus*. Toutefois, il ne serait pas impossible que cette préfixe fût l'altération de quelque nom d'homme, comme dans *Berlaere, Aerlslaere*, que M. Kreglinger traduit par le lare de Berthoud, le lare d'Arnold.

TOURMIGNIES.

1187. Tourmegnies : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).

1222. Thormengnies : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1337. Tourmingnies : cartulaire de l'abbaye de Loos.

Tormengny, Tormengy : documents divers.

Bullet semble tirer le nom de ce village de sa situation sur les bords de la Marque, quand il le fait dériver du celtique *tor, tour*, embouchure, et *maigni, maigny*, habitation.

Tourmengnies, Tormengy révèle plutôt une origine germanique; il appartient à cette classe de noms, tels que Mérignies, Mevregnies, Papignies, dont nous avons déjà parlé, et qu'on écrivait primitivement Meringhem, Merveghem, Papenghem. Tourmignies serait, à notre avis, la forme romane de Turmingien, Turminghem, et devrait signifier demeure ou habitation de *Turmin, Turminus*. C'est un nom propre que l'on rencontre assez fréquemment chez les Normands au temps de Guillaume-le-Conquérant.

Tourmignies nous est connu à la fin du 12e siècle. Son autel appartenait alors au chapitre de Saint-Piat de Seclin.

TRESSIN.

1187. **Tressin** : titre de Saint-Piat de Seclin (Mirœus).

1223. **Tresin** : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1226. **Tressin** : id.

1241. **Tresen** : id.

1295. **Trissin** : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1319. **Tresen** : id.

Tresenes, **Tressenes** : documents divers.

On s'est mépris étrangement sur l'origine de ce nom quand on l'a fait venir du celtique *sin*, forêt, ou du latin *tres sinus*, de la situation de ce village au milieu de trois marais autrefois inondés par la Marque.

Tressin est un mot d'origine germanique, comme tous les noms de lieu en général, qui dans le Nord finisssent en *in*. Driesch, dont on a fait dreise, treise, tris, signifiait chez les Germains une terre en friche. On appelle dans le Hainaut *trieux*, dans le pays de Liége *tri*, *trixe*, *trixhe*, des terrains communaux soumis à la vaine pâture. C'est de ce radical que se sont formés, d'après M. Forstemann, les noms des villages allemands de Driesch, Trais, Treis et celui de *Treisen*, près Coblentz, qui est le même que notre *Trésen*, Tressin.

Tressin est cité à la fin du 12e siècle dans les titres du chapitre de Seclin, qui en possédait l'autel.

VENDEVILLE.

1245. **Venduile** : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1325. **Venduile** : manuscrit de Saint-Nicolas.

1349. **Vendville** : Pouillé de Cambrai.

Vendeville n'était qu'un hameau, il n'y a pas encore longtemps.

Grammaye et après lui d'autres écrivains ont prétendu que ce nom rappelait en ces lieux un séjour des Vandales, *Vandalorum villa*.

Nous pensons qu'il serait mieux d'y voir tout simplement le nom de celui qui vint là créer un premier établissement, comme dans Vandelville (Meurthe), *Wandini villa*, *Waldini villa;* Vandelainville (idem), *Wandeli villa;* Wandelecourt (Oise), *Baldini curtis*.

Les noms propres de Wende, Wendin, Wendulf, Wandel, Wendelin *(Wandalus, Wandelinus)*, se rencontrent fréquemment dans les titres des 8ᵉ et 9ᵉ siècles : s'ils se sont formés d'un nom de peuple, ils n'en sont pas moins devenus ensuite des noms de famille, et il est plus rationnel d'interpréter Vendeville par demeure de Wendin ou Wendelin, que par demeure des Vandales, étymologie qu'on ne pourrait fonder, d'ailleurs, sur la moindre preuve historique.

VERLINGHEM.

1143. Werlenghehem : titre de Saint-Pierre de Lille (Miræus).
1202. Vellenguehem : 2ᵉ cartulaire de Flandre.
1244. Verlingheham : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1261. Verlengehem : id.
1275. Vrelenghehem : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1287. Verlinghem : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1296. Verlenghem : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1341. Verlengehem : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

Verlinghem serait un lieu fort ancien, si, comme on le prétend, il fut témoin, vers la fin du 3ᵉ siècle, du martyre de saint Chrysole. Toutefois, les titres qui mentionnent ce village ne remontent pas au-delà du 10ᵉ ou 11ᵉ siècle.

Voir pour l'étymologie Frelinghien ci-devant.

WAHAGNIES.

1108. Wingni : cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg.
1135. Vahanghs : cartulaire du chapitre d'Arras.
1187. Wahegnies : titre de Saint-Piat de Seclin (Miræus).
1202. Wavegnies : cartulaire de Notre-Dame de Condé.
1202. Wawegnies : id.
1202. Wauwegnyes : id.
1202. Wanyes : id.
1460. Wahaignies : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

C'est un nom essentiellement roman. *Waagnaige*, dont Wahegnies, Wahagnies ne sont que des formes, signifie ferme, métairie, terre labourée. Il faut entendre ici par

ce mot une exploitation rurale. Wahagnies est situé près de la forêt de Phalempin, et se sera formé vraisemblablement sur le défrichement d'une partie de cette forêt ; il y a longtemps sans doute de cela, car ce village existait déjà au commencement du 12ᵉ siècle, et son autel appartenait alors au chapitre de Seclin.

WAMBRECHIES.

1143. Wenesbrechies : titre de Saint-Pierre de Lille (Miræus).
1174. Wenebrechies : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1183. Wanebrechies : id.
1236. Wanebrechies : cartulaire de l'abbaye de Marquette.
1279. Wanebrechies : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1287. Wambrechies : cartulaire de Marquette.
1337. Wambrechies : id.

Ce village est situé sur la Deûle; Buzelin le nomme *Wambrecisium* ou *Wanebrecisium*, et il ajoute : *hunc enim locum vetera quædam monumenta Wanebrecies nuncupant.* En effet, on a écrit jusqu'à la fin du 13ᵉ siècle Wenebrechies ou Wanebrechies, puis après Wambrechies.

Wanbraeck, nom d'un hameau de Montigny-sur-Sambre, dans la province de Brabant, veut dire, d'après M. Chotin, jachère; *vane* et *braeck*, dans les anciens dialectes germaniques signifiant également stérile, inculte. *Wanebrechies* est-il la forme romanisée de *Wanbraeck?* ou Wambrechies se serait-il ainsi appelé du nom du premier maître ou possesseur de ce lieu, *Wambert*, *Wambreth*, qu'on a aussi écrit autrefois *Wanibert* et *Wenebreth ?* il pourrait en ce cas être assimilé à Morenchies *(Morentiacum)*, Landrecies *(Landerciacum)*, Givenchy *(Juventiacum)*, Douchy *(Dulciacum)*, Dechy *(Deciacum)*, tous noms qui rappellent pour ces localités celui qui a présidé à leur fondation. Si telle était, ce que nous croyons, l'origine de Wambrechies, on devrait le nommer en latin *Wambertiacum*, au lieu de *Wambrecisium*, comme l'écrit Buzelin.

Le village de Wambrechies est connu vers le milieu du 12ᵉ siècle; le chapitre de Saint-Pierre de Lille en possédait alors l'autel.

WANNEHAIN.

1248. WANEGHAIN : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

WANHAYN, WANEHAIN : documents divers.

Wanehaing, Wannehain est évidemment un nom germanique, peut-être pour *Wanneghem* ou *Waninghem*.

Il faut remarquer que, dans l'arrondissement de Lille, les noms qui finissent en *inghem*, se prononcent par les paysans comme s'ils se terminaient en *éhin*. Ainsi on dit Radéhin, Verléhin, pour Radinghem, Verlinghem ; de même on a pu dire et écrire même Wannehain pour Waninghem.

M. De Smet interprète le nom du village de *Wanneghem*, dans la Flandre orientale, par demeure de Jean. *Wannehain*, forme de *Wanninghem*, pourrait également signifier demeure de Wannius.

WARNETON.

1119. GARNESTUN : cartulaire de Saint-Bertin.

1119. WARNESTON : id.

1139. VUARNESTIM : id.

1163. WARNESTUEN : cartulaire de Saint-Vaast d'Arras.

1190. WARNESTON : 2e cartulaire de Flandre.

1224. WARNESTOIN : cartulaire de Saint-Bartélemy de Béthune.

1273. WARNESTUN : cartulaire de Flines.

1332. WARNESTON : 1er cartulaire de la dame de Cassel.

WAESTENE : dans les titres flamands.

Warnêton-Sud et Bas-Warnêton sont deux villages qui ont emprunté leur nom à la ville de Warnêton (Belgique) qui est dans leur voisinage, et dont ils dépendaient avant la séparation actuelle des territoires belge et français.

Le titre le plus ancien que nous ayons trouvé sur la ville de Warnêton est une charte de Jean, évêque des Morins, de 1119, rapportée dans le cartulaire de Saint-Bertin, et où il est dit : *Notum fieri volo quod Ecclesiam ad Guarnestum ecclesiæ Sancti Bertini concessi et dedi....* et plus loin : *in prædictâ ecclesiâ de Warneston.*

Garnestun ou Warnestun semble devoir se traduire par enceinte gardée, défendue, forteresse, de l'anglo-saxon *tun*, enclos, et de *waeren*, *waren*, protéger, dé-

fendre. Warnêton était autrefois entouré de fortifications: c'était, par sa position sur la Lys, un endroit convenable pour défendre le passage de cette rivière.

M. De Smet voit dans le nom de Warnêton un lieu inculte, désert, sans habitants; il s'appuie pour cela sur ce qu'en flamand cette ville est appelée *Waesten*, en latin *Wastina*. On comprendrait difficilement qu'on ait pu faire Warnêton, de Waesten. En général, les noms se contractent avec le temps et ne s'allongent pas. Nous serions plus tentés de croire que Waestene est une sorte d'interprétation de Warnêton, s'il n'est pas plutôt une forme abrégée et adoucie de ce mot.

WASQUEHAL.

1116. Vuaschenhal : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1159. Waskehal : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1165. Wascahal : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1200. Wasquehala : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1250. Waskehal : charte de la comtesse Marguerite.

1296. Waskehal : titre de Saint-Amé de Douai.

1561. Wasqual : cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg.

Waquehal, Vasquehal : documents divers.

Les seigneurs de Wasquehal figurent comme témoins dans un grand nombre de chartes du 12ᵉ siècle.

Waschen-hal, Waske-hal, Wasque-hal est un mot germanique qui peut s'entendre de diverses manières: halle à laver, lavoir public, du teuton *waschen, lavare, abluere*, Wasch-huns, *lavatrina, lacus;* Wasch-kuppe, *labrum, eluarium*.

Waschie ou *wasquie*, en roman, est un pâturage entouré de fossés; c'est bien dans ces sortes de lieu que l'on place les lavoirs et les blanchisseries.

Le teuton *wasch, wack* a signifié aussi mou, humide; wasch-aerde, *terra cimolia*. Wasquehal est situé sur la rive gauche de la Marque, dans un sol aquatique, et son nom pourrait également venir de cette situation.

D'un autre côté, *vacho, vacko*, était un nom propre germanique, assez répandu aux 8ᵉ et 9ᵉ siècles, et qui, d'après M. Forstemann, a formé les noms de lieu allemands de Wachen-bach, Wachen-dorf, Wachen-rode, Wachen-weis, Waccan-heim, Wachin-hausen, etc., etc.

On peut choisir pour Wasquehal entre ces trois interprétations.

WATTIGNIES.

1159. Watingni : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).

1220. Wattegnies : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1253. Wategnies : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1279. Wategnies : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

1325. Wategnies : manuscrit de Saint-Nicolas.

1561. Watines : cartulaire de Bourbourg, N° 118.

Le teuton *waestine, waestenie*, en flamand *woestynen*, en bas-latin *wastinæ, wastinium*, en vieux français *wastines, wattines*, appliqué à des dénominations locales, doit s'entendre d'une étendue de terrain, d'une plaine nue, déserte, inculte.

Nous lisons dans une charte latine du moyen-âge, rapportée par Mirœus, tome 1, page 160: *Omnesquæ Vastine quæ terræ sylvestres, dicuntur;* l'interprétation de *terra sylvestris*, donnée à *Vastina*, terre d'un aspect sauvage, répond bien au sens que nous lui donnons ci-dessus.

Le village de Wattignies a sans doute été bâti dans un terrain de la nature de celui que nous venons de dire; de là son nom et ceux de Wastine et Wastinet, villages du Hainaut.

WATTRELOS.

1030. Waterloz : titre de l'abbaye de Saint-Bavon (Mirœus).

1146. Waterlos : 1er cartulaire de Flandre.

1236. Flaterlos : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1437. Watrelos : cartulaire de l'Abbiette de Lille.

C'est un ancien village qui fut donné par l'empereur Othon à l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand; il en est fait mention dans le recensement des biens de cette abbaye en 1030, par Othelbodus, un de ses abbés : *In pago Tornacensi, villam Waterlos cum ecclesiâ et omnibus adjacentiis.*

Waterlos, comme on l'écrivait d'abord, est sur une petite rivière nommée l'Espierrre, et son nom d'origine

germanique indique, comme ceux de Watterland, Wattervlied, Wattermael, Watterweide, qu'on trouve en Belgique, une situation près des eaux, dans un sol humide et aquatique.

WAVRIN.

1107. Wavring : titre de Saint-Jean de Valenciennes (Mirœus).

1134. Waurin : cartulaire de Bourbourg, N° 165.

1147. Vafrin : cartulaire de Loos.

1152. Vafrin : id.

1154. Waurin : cartulaire de Marchiennes.

1157. Waverin : cartulaire du chapitre d'Arras.

1177. Waverin : id.

1198. Wareng : cartulaire de Vicogne.

1202. Waverin : charte communale de Solesmes.

1209. Wavering : 3° cartulaire de Flandre.

Waveriacum : chronique de Lambert d'Ardres.

Waurinium : Buzelin, Marchantius, etc.

Ce village est fort connu par ses seigneurs, qui avaient autrefois le titre de sénéchaux de Flandre; c'était une race guerrière : on les trouve presque à tous les combats dont la Flandre a été le théâtre.

Wavering, Wavring, Wavrin est le même nom que celui d'une petite ville de la Belgique, appelée Wavre, en flamand *Waveren*, latinisé par *Wavera*, *Wavria*. Cette localité est située sur les bords de la Dyle; elle a pris naissance, d'après M. Chotin, dans une forêt appelée *Waver-wald*, c'est-à-dire bois aquatique, bois dans la prairie, de *wave*, forme de *ave*, en allemand prairie, et *wald*, bois, forêt.

M. Duthillœul donne à Wavrin une étymologie analogue, quand il l'interprète par cercle de vagues, du teuton *waage*, flot, *fluctus*, d'où le verbe *waver*, *fluctuare*, et *hring*, cercle, bord; étymologie, selon lui, parfaitement adéquate avec la situation de ce village, avant le dessèchement des marais dont la Deûle l'entourait autrefois.

WERWICK.

1090. Wervy : titre de Saint-Pierre de Lille (Mirœus).

1198. Werveke : charte de Bauduin, comte de Flandre.

1143. Wervhec : titre de Saint-Pierre (Mirœus).

Viroviacum : chez les auteurs latins.

Warwick : Kilian.

Werveken, Werveke : titres flamands.

Werwicq (France) est un village qui porte le même nom que la ville de Werwicq (Belgique), à laquelle il a appartenu autrefois, et dont il n'est séparé que par le cours de la Lys.

La ville belge est ancienne, car l'itinéraire d'Antonin en fait mention sous le nom de *Viroviacam*, que certains auteurs ont interprété par *Virorum vicus*, le séjour, la demeure des guerriers. Dans les langues du Nord, dit M. De Smet, *wer* signifie homme, *vir* et *wic*, *wich* correspond au latin *vicus*.

Il y a en Angleterre une ville du même nom, c'est Warwick; voici ce que rapporte Skinner sur les divers sens attribués à ce mot: « Warwick, anglo-sax. War-
» ryngvic, celt-bret. *Caer-Guarvic* et *Caer-Leon*, id est,
» Castra Legionum, lat. in Notitiâ Imperii præsidium, ubi
» præfectus equitum *Dalmatarum* sub dispositione ducis
» *Britanniæ* egit. *Camdem* deflectit a C. Br. *Guarth*, præ-
» sidium, *Somner* autem dicit olim scriptum fuisse *Wæring*
» vel *Waring-wic* et deflectit ab angl. sax. *Wæring*, *We-*
» *ring*, agger et *Wic* propugnaculum, Castellum. »

Ces diverses interprétations tendent néanmoins vers un même sens, c'est-à-dire à faire considérer les localités qui portent le nom de Warwick ou Werwick comme ayant été dès l'origine des postes fortifiés ou siéges de commandement militaire sous les Romains.

WICRES.

1115. Wicre : titre de Saint-Amé de Douai (Mirœus).

1207. Wicres : cartulaire de l'abbaye de Loos.

Wiquere, Wicares, Wycquere, Wiceres : docum. div.

C'est un petit village connu dès le commencement du 12e siècle par des lettres de Robert, évêque d'Arras, qui en donne l'autel en 1115 à l'église de Saint-Amé de Douai.

Wicres, qu'on a écrit aussi Wicares, Wiquere, semble être moins une dérivation du latin *vicus*, que de *vicaria*, viguerie, demeure du viguier. On appelait autrefois vi-

guier, *vicarius*, celui qui remplaçait le seigneur dans ses terres ; c'était une espèce de préposé ou d'intendant qui rendait la justice, veillait aux intérêts et percevait les revenus au nom et pour le compte de son maître:

WILLEMS.

1161. Williaм : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1264. Willim : cartulaire de Saint-Pierre de Lille.

1593. Willem : cartulaire de l'abbaye de Loos.

Willems ou Wilhelme est un nom propre germanique correspondant à notre Guillaume, qui a pu être donné à ce village, en souvenir de celui qui vint là le premier fixer sa résidence.

Willam, Willem, formes de Wilham, Wilhem, se prêteraient également à une étymologie de ce genre. Willemeau, village du Hainaut, jadis Guillemel, Guilmaul, moulin de Guil, abréviation de Guillaume, d'après M. Chotin. Weilhem, au S.-O. de Stuttgard, qu'on écrivait autrefois Wilhem, Guilheim, demeure ou habitation de Gilles *(Altd. Namemb.)*

C'est toujours un nom d'homme qui sert d'élément à ces diverses dénominations locales.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

NOMS DES VILLES

DOUAI.

Duacum, Doacum, quelquefois Duagium, Duwaicum, dans les titres latins; Doai, Doay, Duay, Dowai, Doway, dans les actes romans des 12ᵉ, 13ᵉ et 14ᵉ siècles.

On a prétendu que Douai était l'ancienne capitale des *Aduatiques*, un des peuples belges qui se liguèrent contre Jules-César. (*Dict. polyglote.*) Paul-Emile (livre 8), aurait désigné sous le nom d'*Aduatici* les habitants de Douai, *Duacenses*. Aurait-on fait d'*Aduatici*, par contraction *Duatici, Duaci, Douai*, comme d'*Atrebates, Atrewates, Artois, Arras?* il serait plus que téméraire de l'affirmer.

Buzelin fait remarquer que, dans les anciens monuments, le nom de cette ville est souvent accompagné du mot *castrum: castrum Duacense, Duacum castrum, castrum Duay, castrum quod Duacus nominatur*. Douai aurait été, d'après Becanus, une forteresse bâtie par les Nerviens pour servir de barrière aux Atrebates et son nom Dewake *(De-hu-wac)* signifierait en tudesque *ad tutelam excubiæ*. Adrien Scrieck traduit également Douai par Dewake, *vigilia*, lieu de garde ou d'observation.

Mais ce sont là des étymologies qui ne reposent que sur la décomposition toute arbitraire d'un mot.

Il est certain que Douai est ancien, mais on manque de données sur son origine : tout ce qu'on en sait se trouve dans les lignes suivantes, extraites par Colvener d'un manuscrit en lettres d'argent (*liber argenteus*), qui appartenait à l'église de Saint-Amé de cette ville : « Anno 665 » Erchinoaldus cum fratre suo Adabaldo patre Sancti » Mauronti reedificaverunt Duacense castrum et infra cas-

» trum, templum B. Mariæ : hic enim locus antiquitùs fue-
» rat consecratus. »

Si les frères Erchinoald et Adabald rebâtirent le château de Douai au 7e siècle, c'est qu'il avait existé auparavant, dans les derniers temps sans doute de la domination romaine où il avait pu être détruit par les nations étrangères qui envahirent l'Empire.

Quant au nom de *Douai*, Bullet le fait résulter de la situation de cette ville près de deux rivières, la Scarpe et la Sensée, *du-ac*, en celtique, deux cours d'eau. Mais il y a un mot plus simple, qui rend bien mieux raison d'une situation de ce genre, c'est *douet*, *douit*, qui a été fort en usage, dit Huet, dans les langues du Nord, et qu'on retrouve souvent employé dans les noms de lieu en Normandie; il signifie courant d'eau, rivière, canal, *ductus aquæ;* c'est de là qu'est venu le nom de Doué, petite ville de l'Anjou, située sur le ruisseau Layon.

Courtépée dit que *Douy*, *Duye*, *Douaix*, *Doix*, *Doué*, *Doé* est un ancien mot gaulois qu'on rencontre fréquemment dans les vieilles chartes, avec la signification de fontaine abondante, cours d'eau, ruisseau, canal.

C'est peut-être ce mot qui a formé Douay placé sur le bord de divers cours d'eau : ce qui pourrait le faire croire, c'est l'interprétation qu'on a fait du nom de cette ville dans les *Chroniques de Flandre*, recueillies par M. De Smet; nous y trouvons mentionné un Grandris, fils de Lydéric, appelé *Dominus de Riviere quod nunc Duacum vocatur*; d'après cela, il faudrait croire à la synonymie qu'on établissait autrefois entre ces deux mots, Rivière et Douai.

ARLEUX.

ALLEUX, ALLOES, au 11e siècle; ALLUES, ALUET, au 13e; dans les titres latins ALLODIUM, parfois ALUETUM.

On devrait écrire comme autrefois *Alleux*, au lieu d'*Arleux;* un *alleu*, *allodium*, était une terre franche, libre et exempte de toutes redevances. Après la conquête des Gaules, les terres furent partagées de deux façons, à l'égard des particuliers, en bénéfices et en alodes ou aleuds. Les bénéfices consistaient en terres que le prince donnait aux gens de guerre ou à vie ou pour un temps fixé ; les alleuds étaient les terres qu'on laissait en propriété aux anciens possesseurs

Dans la loi salique, un *alleu* était un bien héréditaire,



patrimonial, *allodium* et *patrimonium* étaient employés comme synonymes.

Plus tard, un *franc alleu* s'est entendu d'une terre, d'une seigneurie, d'un héritage qui ne devait aucune charge ni redevance.

Arleux s'est trouvé sans doute bâti dans une de ces terres de priviléges et de franchises qui lui aura valu son nom. Cette ville nous est connue par ses seigneurs qui y élevèrent un château-fort, que les rois de France firent servir de prison d'Etat, et où fut détenu Charles II, dit le Mauvais, roi de Navarre. Le château d'Arleux joua un grand rôle dans les guerres des 17ᵉ et 18ᵉ siècles, jusqu'au jour où le maréchal de Villars s'en étant rendu maître, le fit sauter.

ORCHIES.

ORCA, HORCA, ORCIA, VILLA ORCIENSIS, ORCEIÆ, au 12ᵉ siècle (cartulaire de Marchiennes); ORCA (chronique de Gislebert); ORGIACUM, ORCHIACUM (Meyer, Buzelin); ORCHIESA (Marchant.); ORCIES, ORCHEIS, ORCHIES, dans les titres romans des 13ᵉ et 14ᵉ siècles.

Orchies serait d'après Ad. Scrieck, l'*Origiacum* de Ptolomée; mais on est revenu généralement de cette opinion, mise en avant par nos anciens géographes, et il a été depuis reconnu que la ville désignée par ce nom devait être plutôt Arras.

D'autres ont dit qu'au 9ᵉ siècle Orchies était une résidence royale; que Louis-le-Débonnaire y avait un château où il tenait sa cour. On se fondait pour cela sur une charte de ce prince, signée d'un de ses palais: *Datum Orca castro regio*. Mais *Orca* peut être tout aussi bien *Orçay*, près Paris, qu'*Orchies*, ou tout autre nom de lieu semblable. Dans tous les cas, une supposition de ce genre ne peut jamais être acceptée comme une preuve historique.

Il est plus probable qu'Orchies a commencé, comme tant d'autres villes, par être un village. Son existence ne se révèle dans l'histoire qu'au 10ᵉ ou 11ᵉ siècle, alors qu'un religieux de l'abbaye de Marchiennes, du nom de Gualbert, qui écrivait en 1103, dit que cent ans avant, la terre d'Orchies fut perdue pour cette abbaye, par l'abandon irrégulier qu'on en fit à un seigneur.

On a fait venir le nom d'Orchies du latin *orca*, vase de terre, par allusion au grand commerce de poteries qu'on

y faisait aux 12ᵉ et 13ᵉ siècles; mais cette localité se nommait déjà Orchies avant cette époque.

Si l'on veut adopter une étymologie, on ne saurait mieux faire que de se ranger à l'avis de Buzelin qui nous apprend que c'est d'une petite rivière qui passe à Orchies que cette ville tire son nom. L'*Orca*, qui est le nom de ce ruisseau, aurait fait Orchies, et rappellerait par ce mot les orties (*urticæ*) qui croissaient autrefois en abondance dans ces lieux non cultivés, et qui figurent encore de nos jours dans les armoiries de la ville. *Orca primum ei nomen ab aluenti rivulo cui urticæ id vocabulum fecere, quas etiam contra-sigillum urbis ostentat.* (Buzelin, *Gallo-Fland.*)

NOMS DES COMMUNES RURALES

AIX.

1130. Ays : titre de l'évêché de Tournai (Mirœus).
1356. Ais : cartulaire de l'abbaye de Flines.
Aische, Aysche, Aix : documents divers.

Aix, situé sur le ruisseau d'Elnon, indique par son nom une situation près des eaux, dans un terrain naturellement aquatique comme celui qui avoisine les rivières ou les marais. (Voir le mot *Aix* à l'explication des radicaux.)

Ce village est peu connu. Nous le trouvons néanmoins cité en 1130 dans des lettres de Simon, évêque de Tournai, qui donne l'autel d'*Ays* à son église cathédrale, pour l'établissement et l'entretien de deux grands vicariats.

ALNES.

1184. Alno : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
13ᵉ s. Pagus alnorum : id.
1201. Alnet : titre de Saint-Amé de Douai.
1246. Alno : cartulaire de Marchiennes.
Anne : documents divers.

Ce village était une des possessions de l'abbaye de



Marchiennes au 12ᵉ siècle. Alno, Alnet, vient évidemment du latin *alnetum*, aunaie, lieu planté d'aulnes; *pagus alnorum*, pays aux aulnes. Cette espèce de végétaux croit facilement dans des terrains bas et humides ou près des eaux, et a servi dans nos contrées à bien des dénominations locales, telles qu'Aulnoy, Elnes, Alennes, Annay, Anneux, etc.

Alnes est situé près de la Scarpe, dans un terrain aquatique, qui comportait ce genre de plantation.

ANHIERS.

1214. Anhiers : titre de Saint-Amé de Douai.

1234. Anhieres : id.

Ahanier, Anhier : documents divers.

Anhiers est connu au commencement du 13ᵉ siècle dans les archives de l'église de Saint-Amé de Douai, qui y possédait des biens.

Le territoire de cette commune était autrefois envahi par les débordements de la Scarpe. C'est un sol en quelque sorte conquis sur les eaux, et que la main des hommes a rendu cultivable : *ahaner*, *ahener*, en vieux français, voulait dire labourer, cultiver; Anhiers, Anhieres qui en dérivent, désignent une terre défrichée, mise en culture.

ANICHE.

1096. Enich : charte du tournoi d'Anchin (Mirœus).

1103. Hanic : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1123. Enice : id.

1142. Nice : id.

1143. Anich : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.)

1184. Anice : cartulaire de Marchiennes.

1186. Anies : titre de l'abbaye d'Anchin.

1215. Anich : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1262. Anich : id.

1283. Anich : cartulaire de l'abbaye de Flines

1286. Anich : 1ᵉʳ cartulaire de Hainaut.

1316. Anich : cartulaire de Flines.

1320. Anich : 3e cartulaire de Hainaut.

1514. Anic : cartulaire de Flines.

Liétho d'*Enich* assiste au tournoi d'Anchin en 1096. Des lettres de Lambert, évêque d'Arras, confirment à l'abbaye de Marchiennes en 1103 la possession de divers autels, et entr'autres celui d'*Hanic*.

Dans les annales germaniques des 8e et 9e siècles, il n'est pas rare de rencontrer les noms propres d'Anich, d'Enich, Hanige, Hennike, qui, d'après M. Forstemann, ont formé les noms de lieu allemands d'Enniker, Hannichus, Enighusen, Hanninchausen. Il est vrai que pour comparer ces noms à celui qui nous occupe ici, il faudrait supposer qu'on ait retranché la finale germanique qui le caractérise, telle que *haus, hus, hem*, comportant l'idée d'habitation, domaine; mais cette supposition n'aurait rien d'invraisemblable; quand on connaît les altérations que les noms appartenant à l'idiôme des peuples du Nord ont subies dans nos contrées.

AUBERCHICOURT.

1079. Oberci Curtis : fondation de l'abbaye d'Anchin.

1096. Oberchicorte : charte du tournoi d'Anchin.

1170. Obercicurt : titre de l'abbaye d'Anchin.

12e s. Albercicourt : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1178. Obercicourt : 1er cartulaire de Hainaut.

1184. Obercikurt : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.).

1199. Obrechicourt : titre de Saint-Amé de Douai.

1289. Aubrecicourt : titre de l'abbaye de Saint-Ghislain.

Auberti curia : Meyer, *Annal. Fland.*

Ce village est pour la première fois mentionné dans l'acte de fondation de l'abbaye d'Anchin en 1079, sous le nom d'*Oberci curtis*, cour ou ferme d'Aubert ou d'Alberic. C'est à une ferme qui portait le nom de son premier possesseur que ce village doit vraisemblablement son origine.

AUBIGNY-AU-BAC.

1079. Albiniacum : fondation de l'abbaye d'Anchin.

1096. Albeigni : charte du tournoi d'Anchin.

1133. Albengni : titre de l'abbaye d'Honnecourt.

1141. Albeni : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1149. Albeni : id.

1284. Le Bac a Aubingni : inf. judic. du comte de Flandre.

Il y a en France beaucoup de localités du nom d'Aubigny, Aubigné, Aubigney, Albigny, Albignac, etc. Tous ces noms, d'origne latine, dérivent d'un nom de peuple qui est devenu ensuite un nom de famille, *Albinus*.

Aubigny, *Albinii villa*, doit se traduire par demeure ou domaine d'Albin ou d'Aubin, le premier maître ou possesseur de ce lieu. Aubigny-au-Bac a été ainsi surnommé, parce qu'on traversait en cet endroit la Sensée sur un bateau, à défaut de pont.

Le village d'Aubigny est cité dans l'acte de fondation de l'abbaye d'Anchin en 1079.

AUBY.

1143. Albi : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1241. Albiacum : 1er cartulaire d'Artois.

1284. Aubi : inform. judic. du comte de Flandre.

1290. Aubig : 1er cartulaire d'Artois.

1323. Obies : 3e cartulaire de Hainaut.

Oby, Oppy, Aubi : documents divers.

Auby, dont l'église fut bâtie au 12e siècle, était jadis une succursale de Flers. Si, pour juger de ce nom, on remonte, comme on doit toujours le faire, à son ancienne forme, *Alby*, *Albiacum*, on devra penser qu'il a pu se former d'un nom propre, *Albus*, *Albius*, comme Aubry, *Albericiacum*, d'*Albericus*.

Certaines dénominations locales tirées de noms d'homme, qui finissent en *y* dans un pays, se terminent en *ac* dans un autre. Ainsi Aubigny, Martigny, Marigny, Marcilly correspondent, dans le Midi de la France, à Albignac, Martignac, Marignac, Marcillac ; de même Auby, Alby se retrouve dans Albiac (Lot), la demeure d'Albus (*Dict. polyglote*).

AUCHY-LEZ-ORCHIES.

1090. Alci : titre de l'évêché de Tournai (Miræus).
1234. Alciacum : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1245. Auchi : 1er cartulaire de Flandre.
1248. Auci : cartulaire de Flines.
Aussy : anciens documents.

Le nom de ce village est cité pour la première fois dans des lettres de Radbod, évêque de Tournai, qui donne en 1090 les autels de Templemars et d'Auchy, *altaria de Templemard et Alci*, pour la fondation d'une prébende, en faveur d'un nouveau canonicat créé dans son église cathédrale.

On ne s'est point entendu sur le sens à donner à ce nom, commun à plusieurs localités en France, se trouvant dans des situations différentes. Bullet le tire du celtique *och*, courbure, et *i*, rivière : mais comment admettre cette étymologie pour des Auchy qui n'ont pas de rivière?

Dom Grenier a vu dans Auchy ou Auxy le nom d'une divinité des Celto-Belges, *Alcis*, que les Romains ont pris pour Castor et Pollux. Le Père Duplessis y reconnaît une situation près d'une prairie (de *aug*, pré), et M. Duthillœul lui prête le sens de bois épais (de *al*, tout, et *chi*, bois).

D'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, prétendent que ce mot indique une situation élevée ; ce qui pourtant ne saurait convenir à tous les villages de ce nom, dont quelques-uns sont situés dans des plaines, sur un sol uni et sans élévation sensible.

Remarquons d'abord qu'Auchy-lez-Orchies, ainsi qu'Auchy-lez-La-Bassée, Auchy-au-Bois, Auchy-lez-Moines se nommaient primitivement *Alcy*, en latin *Alciacum, Alchiacum*. Au lieu d'être un nom de situation, peut-être Auchy s'est-il formé de quelque nom propre normand ou anglo-saxon? Aucey (Manche) s'est écrit précédemment *Aucy*, *Alcy*, dans les chartes latines *Alciacum ;* c'est évidemment le même nom qu'Auchy, et il est interprêté par M. Leherichér demeure d'Alci *(Hist. de l'Avranchin)*.

Les noms d'Alci, Alsi, Alsius, Altius se rencontrent souvent dans le *Domesday Book* ; on y remarque trois Tenans en chef de ce nom ; l'un d'eux était de notre pays, de Férin, près Douai, *Alcy de Fereng*.

BEUVRY.

878. Bebrogium : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1046. Beurui : id.

1123. Bevrui : id.

1176. Beuvry : id.

1184. Beurui : cartulaire de Marchiennes.

1246. Beuriu : id.

Bevry, Beury : documents divers.

C'est un ancien village qui appartenait au 9e siècle à l'abbaye de Marchiennes, et dont la possession lui fut confirmée, par un diplôme de Charles-le-Chauve en 878 ; *Bebrogium in pago pabulense.*

On a interprété Beuvry par rivière des castors, de *ry* rivière, ruisseau, et *bever*, en germain castor (Duthillœul *Pet. Hist. de Fland.).*

En Belgique, on a donné la même signification aux noms de Bevere et Beveren, villages de la Flandre orientale (Willems, De Smet), ainsi qu'à Bievreau, hameau de Sivry, dans le Hainaut (Chotin).

M. Forstemann dit que de *biber, bever,* castor, sont dérivés les noms de lieu allemands de Bevern près Munster, Bevern près Brunswick, Biberburg près Stuttgard, Bieberheim sur le Rhin, Beverhem en Hollande, et ceux de diverses rivières Bever, Biberbach, Beverbach, Biberach.

Il est vrai que les castors ont vécu autrefois dans nos contrées, et l'on trouve souvent dans nos marais ou tourbières des ossements de ces animaux.

Toutefois le radical *bever* a été considéré pour un nom de peuple dans Beverwick (Hollande), que Skinner traduit par *Bavorum vicus, fortè quia hic præsidium seu colonia Bajoarium vel Bavorum à francis regibus positum. (Etymol-anglic.)*

D'après le même auteur, on aurait interprété le nom de Bever-Castle en Angleterre par *Belvoir*, ainsi qu'on le nommait précédemment, *arx visu pulchra ob amenitate sitûs sic dicta, ut romanum Belvedere, Græc. Callipolis.*

On ne saurait mieux faire pour chercher le sens du mot Beuvry que de se reporter à la forme primitive qui nous est donnée du nom de ce village, c'est-à-dire à *Bebrogium*. Par *bebragium* ou *bevragium*, terme de basse latinité, on entend des fontaines, de certaines étendues d'eau, alimentées par des sources qui s'écoulent et for-

ment des rivières. En roman, le mot *bièvre*, *bief*, *bieu*, signifie ruisseau, canal; il a servi à dénommer, dit Huet, plusieurs rivières en Normandie, celles de Bevron, Beveron, Brevon, et les villages de Beuvron, Beuvrigni, situés sur un *bieu*.

Saint-James, dans l'Avranchin, s'appelait autrefois Beuvron, qu'on a écrit aussi Bevro, Beuro, nom auquel M. Lehericher attache également le sens de rivière, comme à ceux des localités nommées les Bièvres, les Biefs.

Ajoutons encore que la Bièvre, qui passe à Paris, est appelée *Beveris* et *Beveri* dans le Pouillé de l'église de Notre-Dame.

Tous ces noms ont beaucoup d'affinité avec celui de Beuvry, l'ancien *Bebrogium* ou *Bevragium*, qui rappelerait, selon nous, une situation près des eaux, sans qu'il fût nécessaire, pour justifier cette étymologie, de faire appel au castor.

BOUVIGNIES.

1123. Bouvingeis : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1130. Bovenies : id.

1184. Bovegnies : id.

1246. Bovegnies : id.

1249. Bawegnies : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1249. Bovingeiæ : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1334. Bouvignies : id.

Bovingys, Bovingnies, Bouingnies : documents divers.

Ce village est cité au commencement du 12e siècle dans le cartulaire de l'abbaye de Marchiennes, qui y possédait des biens.

Il y a en Belgique, dans l'arrondissement d'Ath, une localité aussi nommée Bouvignies, qu'on écrivait autrefois *Bouvingis*, *Bouweigne*, mais dont la forme primitive était, d'après le baron de Raffemberg, *Baveghem*.

Bouvingis, *Bouweigne*, indiquerait comme *Bouvines*, que nous avons vu ci-devant, une terre labourée, mise en culture, tandis que *Baveghem* veut dire demeure de Bavo ou Bovo. Cela prouve une fois de plus combien il est important de savoir comment un nom s'est écrit dans les premiers temps, si l'on veut en démêler l'origine et la signification.

BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES.

1096. Bruilum : charte du tournoi d'Anchin.

1195. Bruel : titre de l'abbaye d'Anchin (Mirœus).

1246. Brullel : cartulaire de Marchiennes.

1334. Brueil : 2ᵉ cartulaire de Hainaut.

Bruille est connu a la fin du 11ᵉ siècle. *Anselmus de Bruilo* assiste en 1096 au fameaux tournoi d'Anchin et part avec d'autres chevaliers pour la Terre-Sainte.

La dîme de Bruille appartenait au 12ᵉ siècle à l'abbaye d'Anchin.

Brolium ou *Bruilum* est un terme de basse latinité qui signifie bois, mais plus particulièrement bois clos, parc; il a été dit aussi pour prairie, lieu bas et humide. Il y a, dans les anciennes langues du Nord d'où ce mot est sorti, un radical qui explique jusqu'à un certain point cette double acception latine, c'est *Bruigel, Bruili*, qui signifie un bois dans un lieu marécageux, *Saltus, Sylva in loco palustri* (Scherzius, *Gloss. germ.*)

C'est dans ce dernier sens qu'il faut entendre le nom de Bruille, et ceux de Bruyelle, Breil, Brillon, Bresles, Brou, Brouailles, qu'on rencontre en différents pays.

BRUNÉMONT.

1275. Brunaimont : titre de Saint-Amé de Douai.

1508. Brunemont : cartulaire de l'abbaye de Flines.

Brunelmont, Brulemont : documents divers.

Brunémont ou Brunelmont est un mot français; c'est le mont de Brunet ou Brunel, sur lequel ce village s'établit et dont celui-ci a conservé le nom. Nous avons pour analogue Brunville (Seine-Inférieure) dans les chartes latines *Bruni villa;* Brunvillers (Oise) *Bruno villare;* Brunswick en Allemagne, *Brunopolis* dans Kilian, *Brunonis vicus* dans Skinner. La Brunetière (Eure) doit s'entendre, dit M. Le Prevost, par l'habitation ou le domaine d'un nommé Brunet.

BUGNICOURT.

1096. Bugnicorte : charte du tournoi d'Anchin.

1260. Boingnicourt : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1263. Buignicort : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1500. Bignicourt : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1508. Bugnicourt : id.

Beugnicour : document topographique.

Nom gallo-romain, formé de *cor, curtis*, cour, ferme, et de *Bonus* ou *Benignus*, nom du premier maître ou fondateur de cet établissement. Bugnicourt correspond au Bunninghem ou Boninghem des Allemands, que M. Forstemann traduit par demeure de Buno ou Buono (*Altd. namenb.)*

On trouve un *Richardas de Bugnicorte* au tournoi d'Anchin, en 1096.

CANTIN.

1079. Cawentinium : titre de fondation de l'abbaye d'Anchin.

1096. Ganteng : charte du tournoi d'Anchin.

1101. Cauventin : titre de l'abbaye d'Anchin (Miræus).

1270. Cantin : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1286. Chantin : id.

1311. Cantin : id.

Cantye : ancienne carte géographique.

Il est question, pour la première fois, de Cantin dans les lettres de fondation de l'abbaye d'Anchin en 1079, par Gérard, évêque de Cambrai, et où ce village est nommé *Cawentinum*. Ce mot n'est pas autre chose qu'une latinisation de *Cauentin, Cauntin*, façon de prononcer Cantin dans le patois du pays.

La charte du tournoi d'Anchin de 1096 nous montre comme un des Croisés de cette époque un *Venchilo de Canteng*. Cette forme ferait supposer une origine germanique, et on pourrait comparer Cantin à Cantaing de l'arrondissement de Cambrai. (Voir ce nom ci-après).

D'un autre côté, *cant, kent, kante*, chez les anciens peuples du Nord a signifié bord, extrêmité, et aussi angle; *Kantigh*, anguleux, *angulosus*. C'est de ce radical qu'on a tiré le nom du comté de Kent, en Angleterre, *a rotundo littoris ambitu* d'après Scherzius; ou bien, d'après Camden, *ab angulo, quia hic Britania ingenti angulo in ortum*

excurrit. Notre mot canton, en bas-latin *cantonus*, veut dire portion de territoire, et aussi coin, *recessus* (Ducange).

Le territoire de Cantin est resserré entre la Sensée et la route de Douai à Cambrai : celle-ci fait un angle assez prononcé dans ce village qu'elle traverse. Serait-ce là l'origine de ce nom ?

COURCHELETTES.

1202. Corceletes : Tailliar, *Rec. d'act. romans.*

Courcelette, Courcelettes, Courcele : docum. divers.

C'est probablement une toute petite ferme qui aura été l'origine et sera devenue le noyau de ce village. Courcelette est un diminutif de Courcelle, *Curticella*, qui est déjà lui-même un diminutif de *Curtis*, cour, ferme, habitation.

Cette étymologie est plus naturelle que celle de *curtis celestini* donné par l'abbé Corbelet au nom du village de Courcelette, dans la Picardie. C'est le cas de répéter ici qu'il ne faut pas chercher à voir dans les mots plus de choses qu'ils n'en comportent réellement.

COUTICHES.

1134. Costices : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 165.

1142. Costices : id. N° 42.

1158. Costices : cartulaire du chapitre d'Arras.

1245. Coustices : 1er cartulaire de Flandre.

1248. Coustice : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1264. Coustices : Tailliar, *Rec. d'act. romans.*

1331. Coustiches : 2e cartulaire de Flandre.

Coutiges, Couties, Coustiches : documents divers.

L'abbaye de Bourbourg, qui avait un prieuré à Faumont, possédait des biens sur Coutiches au 12e siècle. Dans les actes de cette époque, ce village est nommé *Costices*. C'est un nom latin ; *Coticium*, dérivé de *cota*, d'après Ducange, a signifié chaumière. On a pu faire de *coticium* Coutiches, comme d'*attegia*, Attiches.

Il ne serait pas impossible toutefois que ce nom vint de *cotia*, bord de l'eau, *ora maritima* ; Coutiches se trou-

vant près des marais, sur un ruisseau qui séparait jadis les évêchés d'Arras et de Tournai.

Bullet dit que Coutiches signifie, en celtique, habitation près d'une rivière, de *cut*, *cout*, habitation, et *ich*, rivière.

CUINCHY.

1195. Quincy : charte de Bauduin, comte de Hainaut.

1210. Quincy : titre de Saint-Amé de Douai.

1248. Quinchy : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1355. Cuenchy : titre de Saint-Amé de Douai.

Quincy, Quinchy : documents divers.

On écrivait autrefois *Quincy*. Ad. de Valois, en parlant des villages de Quincy (Seine-et-Marne), Quincay (Vienne), dit que les noms de ce genre, assez communs en France, se sont formés d'un nom propre latin, de *Quintius ; sunt et alia ejusdem nominis loca in Galliâ quibus est vulgare nomen singulis Quincy, latinè Quintiacum, ab aliqus Quintio.*

Cuncy (Nièvre), *villa Quintii* (Guy Coquille, *Hist. du Nivernais*), Quincey (Côte-d'Or) dans les chartes latines *Quintiliacum, a Quintilio* dérivé de *Quintius* (Courtepée, *Description du duché de Bourgogne*).

On peut s'autoriser de ces divers exemples pour dire que Cuinchy, autrefois *Quincy*, rappelle le nom de celui qui fixa le premier sa résidence en ce lieu, c'est-à-dire la demeure de *Quinctus* ou *Quintius*, et non la demeure du comte (*cuens*), comme le dit M. Herbaville dans son *Mémorial historique du Pas-de-Calais*, et encore moins l'habitation du coin, comme le prétend M. Tailliar dans son ouvrage sur l'*Ere celtique*.

DECHY.

906. Diptiacum : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1096. Dechi : charte du tournoi d'Anchin.

1097. Diciacum : cartulaire de Saint-Amand.

1107. Diptiacum : id.

1205. Dici : id.

1224. Ditiacum : titre de fondation de l'abbaye de Beaulieu.

1259. Dici : cartulaire de Saint-Amand.

1284. Diechi : inform. judic. du comte de Flandre.

1326. Dici : titre de Saint-Amé de Douai.

Dichis : chronique de Gislebert.

Deci, Decy, Dechy : documents divers.

Ce village est ancien, car un diplôme de Charles-le-Simple en confirme la possession à l'abbaye de Saint-Amand, en le désignant par *villa Diptiacum*, qu'on prendrait pour un nom altéré ou contracté. Malgré cela, on voudrait croire à l'origine latine de ce mot; *Deci, Dici, Dechi* s'est probablement formé de quelque nom propre, peut-être de *Dié, Diez, Deodatus*, ou de *Dizier, Desideratus*, ou bien encore de quelque nom romain *Dece* ou *Decius*. Decize, nom d'une petite ville dans la Nièvre, est interprété par *Decii sepes*, la haie ou l'enclos de Décius (*Dict. polygl.*) On pourrait traduire Déchy par *Decii villa*, la demeure de Décius.

ECAILLON.

1096. Escailloins : charte du tournoi d'Anchin.

1225. Escaillon : titre de Saint-Amé de Douai.

1254. Iscaillon : cartulaire du Hainaut.

1265. Escaillon : Tailliar, *Recueil d'actes romans*.

1290. Escaillon : 2ᵉ cartulaire d'Artois.

1331. Escaillion : titre de l'abbaye de Fontenelles (Mirœus).

Ecaillon tire son nom d'un ruisseau ainsi appelé qui y passe, et qui, se divisant en deux bras, forme avec la Scarpe l'ilot d'Anchin, sur lequel fut établie une célèbre abbaye d'hommes de l'ordre de Saint-Benoit en 1077.

Ægidius de Escaillons assistait en 1096 au tournoi d'Anchin; c'est le plus ancien document qui mentionne ce village.

ERCHIN.

1270. Ierchin : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1508. Erchin : id.

Ce village appartenait autrefois au chapitre des dames de Maubeuge. On prétend même qu'il lui fut donné par



sainte Aldegonde, sa fondatrice, avant l'année 640, époque de sa mort. Quant à nous, nous n'avons rencontré que très rarement le nom de cette localité, et cela dans les titres de l'abbaye de Flines, qui y possédait des biens au 13e siècle.

Erchin est un mot d'origine germanique : nous avons déjà dit que la finale *chin* est une forme du *ghem* ou *hem* allemand, et non, comme on l'a prétendu, un radical latin ou celtique. Cette finale d'ailleurs ne se rencontre qu'en Belgique et dans le Nord de la France, c'est-à-dire là où l'idiôme germanique régnait seul autrefois, et il est à remarquer que dans les contrées qui nous offrent des noms finissant en *chin*, on n'en trouve plus qui se terminent en *ghem* et *vice versâ*, ce qui fait voir qu'on employait ces formes l'une pour l'autre, sous l'influence de dialectes différents ; au surplus, la finale *chin* disparaît complètement dans l'intérieur de la France lorsque les noms redeviennent généralement latins ou romans.

Nous comparerons Erchin à Erscheim en Allemagne, dans la Hesse électorale, qu'on écrivait autrefois *Ersheim*, et originairement *Ersinesheim*, et qui est formé, d'après M. Forstemann, de *heim*, *hem*, demeure, habitation, et d'une préfixe qui est un nom d'homme.

ERRE.

1079. Hera : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1096. Era : charte du tournoi d'Anchin.

1116. Hera : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1123. Hera : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1184. Hera : id.

1185. Ere : titre de l'abbaye d'Anchin.

1232. Erres : titre de Saint-Gery de Cambrai (Miræus).

Le village d'*Here* ou *Ere* était une des possessions de l'abbaye de Marchiennes au 12e siècle. *Gericus de Era* assiste au tournoi d'Anchin en 1096.

Nous avons en Belgique, dans l'arrondissement de Tournai, un village aussi appelé Ere, dans les chartes latines *Era*, *Eira*, *Hera*, que M. Chotin tire du latin *arare*, labourer; *Airie*, en roman, jardin cultivé. Mais ce n'est là qu'une étymologie conjecturale, car on pourrait prendre *Era*, *Hera*, forme d'*Area*, dans un sens tout-à-fait opposé, pour un lieu inculte, un pâturage, *ager qui nec*

colitur, nec aratur, locus viduus, pascuum. (Voir Ducange aux mots *Era, Hera, Area*)

Il serait donc difficile de préciser le sens qu'on a voulu attacher au nom du village qui nous occupe ici.

ESQUERCHIN.

1070. Eskercin : titre de la collégiale de Lens (Miræus).

1079. Scercin : titre de fondation de l'abbaye d'Anchin.

1112. Skercin : cartulaire du prieuré d'Aubigny.

1156. Eckerchem : titre de l'abbaye de Saint-Bavon (Miræus).

1218. Eskerchin : Tailliar, *Recueil d'actes romans.*

1265. Eskierchin : id.

1283. Eskierchin : titre de Saint-Amé de Douai.

Equercin, Esquierchin : documents divers.

L'autel d'Esquerchin appartenait au 12e siècle à l'abbaye de Saint-Bavon à Gand. Une bulle du pape Adrien IV, confirmative des autels et possessions de cette abbaye, mentionne *altare de Eckerchem*, en 1156. La même bulle porte également *altare de Everchem*, qui est *Everghem* de la province de Gand : ce qui prouve une fois de plus que, dans les noms germaniques, les finales *ghem*, *chem*, *chin*, sont identiques et signifient demeure, habitation.

Quand à la préfixe *eck*, *ecker*, elle peut vouloir dire chêne ou angle. Esquerchin est sur l'Escrebieux, et on peut remarquer que la même préfixe se retrouve dans le nom de cette rivière. (Voyez Escarmin ci-après, arrondissement de Cambrai).

ESTRÉES.

1139. Strata : titre du chapitre de Ste-Croix (Le Carp. Pr.).

1215. Estreis : 1er cartulaire du Hainaut.

Etrée, Estrée : documents divers.

Des lettres de Nicolas, évêque de Cambrai, confirment en 1139, au chapitre de Sainte-Croix, divers autels, et entr'autres celui d'Estrées, *altare de Strata*. C'est un de ces nombreux villages qui tirent leur nom de leur situation sur une ancienne voie romaine; celle qui conduisait de Cambrai à Tournai traverse Estrées.

FAUMONT.

1107. FRIGIDUS MONS : cartulaire de l'abbaye de St-Amand.
FROIMONT : ancien document topographique.

Frigidus mons, mont froid, à cause de son élévation ou de son exposition aux vents du Nord. On aura d'abord dit Froidmont, en patois Fromont, et par un relâchement dans la prononciation, Fomont, Faumont. C'est encore là un exemple de la nécessité de rétablir l'ancienne forme du nom pour en déterminer le sens.

Jusqu'en 1830, Faumont n'était qu'un hameau dépendant de Coutiches.

FÉCHAIN.

1154. FECHEN : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1170. FECEN : id.
1208. FECHAIN : id.
1215. FECHEN : titre de Saint-Amé de Douai.
1216. FECHAING : id.
1246. FESCHEIN : 1[er] cartulaire d'Artois.
1275. FECHAING : cartulaire de Vicogne.
1296. FECAING : titre de Saint-Amé.
1307. FECHAING : id.
1323. FECHAING : id.

Ce village est cité au 12[e] siècle dans les titres de l'abbaye de Vicogne, qui y possédait alors des biens. On a dit que Féchain, qu'on a latinisé par *Felcinium*, voulait dire le clos du rocher, *rupis cinctum*, sans songer que l'alliance du latin *cinctum*, clos, avec le germain *fell*, *felz*, pierre, rendait cette étymologie invraisemblable, impossible; on l'aurait acceptée plus facilement en traduisant Féchain par *Fels-hem*, *Fels-hein*, la demeure du rocher ou la maison de pierre.

Bornons-nous à constater ici l'origine tout-à-fait germanique de ce nom, qu'on retrouve en Allemagne dans *Féching*, autrefois *Fechingen* et qu'on croit s'être formé d'un nom propre.

FENAIN.

1046. **Finenga** : titre de l'abbaye de Marchiennes (Mirœus).
1243. **Fenning** : cartulaire de Marchiennes.
1246. **Fenaing** : id.
1314. **Fenaing** : 2e cartulaire du Hainaut.
1376. **Fennaing** : 4e cartulaire du Hainaut.
1455. **Fenaing** : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1561. **Fenaing** : cartulaire de Notre-Dame de Bourbourg.

Ce village est connu vers le milieu du 11e siècle. Un diplôme de Bauduin de Lille, comte de Flandre, confirme en 1046 à l'abbaye de Marchiennes, entr'autres biens, la dime de Fenain, *decima de Finenga*.

Fineng ou Fenaing est un nom germanique que cette localité, située près de la Scarpe, a emprunté à la nature marécageuse du sol où elle se trouve bâtie. *Fen, Fenne*, en anglo-saxon, veut dire marais ; *fennig, fenneg*, marécageux, tourbeux ; *fennistat, locus palustris*. La Finlande signifie littéralement *paludosa terra*, la terre marécageuse. C'est de *fen, fenne* qu'est venu notre mot fange.

Feignies, nom d'un village de l'arrondissement d'Avesnes, est la forme romane de Fenaing. C'est aussi par les mots *fagne, fagné, faignet*, dit Grandgagnage, que l'on désigne dans la langue wallone les marais en Ardenne.

FERIN.

1107. **Ferinium** : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
1108. **Ferinum** : titre de l'abbaye de Phalempin (Mirœus).
1244. **Ferin** : Tailliar, *Recueil d'actes romans.*
1284. **Ferin** : inf. judic. du comte de Flandre.
Fereng, Fierin : documents divers.

Ferin appartenait au commencement du 12e siècle à l'abbaye de Saint-Amand, comme l'indique une bulle du pape Pascalis de 1107, confirmative des possessions de ce monastère. Mais avant cela, nous trouvons dans le *Domesday Book* un *Alci de Fereng*, au nombre des compagnons de Guillaume-le-Conquérant, lors de sa descente en Angleterre.

Ferinium n'est que la latinisation de Ferin, précédemment *Fereng*, mot d'origine germanique, et probablement

anglo-saxon. C'est le même nom que *Fering* du comté d'Essex en Angleterre, *Ferreng* du comté de Sussex, nommés anciennement *Feringham*, *Ferringham*, littéralement habitation de Ferry, qui s'est dit pour Frédéric, comme Ferrand pour Fernand, Ferdinand. Monferrand est nommé en latin *Mons Ferrani* ou *Fernandi.*

FLERS.

1030. Fles en Escrebiu : petit cartulaire de Cambrai.
1096. Fles : charte du tournoi d'Anchin.
1284. Fles : inform. judic. du comte de Flandre.
1284. Flers : id.
Fler, Flaire : documents divers.

Flers est connu au 11ᵉ siècle par ses seigneurs. L'un d'eux, *Ricolfus de Fles* fait partie de la première croisade en 1096. L'autel et la dîme de ce village appartenait au 12ᵉ siècle à l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis.

Pour l'étymologie, voyez Flers, de l'arrondissement de Lille.

FLINES-LEZ-RACHES.

928 Fellinas : titre de l'abbaye de Beaulieu.
1158. Felines : cartulaire du chapitre d'Arras.
1248. Felines : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1270. Felines : id.
1273. Flines : id.
1319. Flines : id.
Flenne, Fliennes, Flinnes : documents divers.

Le plus ancien document qui mentionne ce village est une donation faite en 928 par Jean, abbé de Beaulieu, à son monastère, de terres situées à Flines, *in villa quæ dicitur Fellinas.*

Flines, qu'on a latinisé par *Fellinæ*, est un mot d'origine germanique, dérivé du verbe *flean*, *flihen*, couler, *fluere*; il indique une situation près d'une rivière, et sujette autrefois à des inondations. Flines est, en effet, posé sur la rive gauche de la Scarpe, près d'un immense

marais, appelé le Marais des Six-Villes; c'est le même nom que *Flin* sur la Meurthe, qu'on écrit en allemand *Fling*, *Fleing*, et dans les titres latins *Felinum* ou *Fluens*.

FRESSIN.

1096. Ferseng : charte du tournoi d'Anchin.
1167. Frasin : cartulaire de l'abbaye de Liessies.
1211. Fressaing : titre de Saint-Amé de Douai.
1230. Fressaing : id.
1247. Fressaing : id.
1284. Fresain : inf. judic. du comte de Flandre.
1508. Fressaing : cartulaire de l'abbaye de Flines.

Fressin est le même nom que Fressain, village du Pas-de-Calais, qu'on trouve écrit dans le polyptique de Sithiu, *Fresingahem* ou *Fresinghem*, ce qui ne laisse aucun doute sur l'origine germanique de ce mot.

On peut encore le comparer à *Freising* en Allemagne, autrefois *Frisingen*, *Frigisingen*, à *Friesen-hausen* près de Paterborn, à *Friesen-heim* près de Strasbourg, à *Frisange*, jadis *Frisingen*, près de Thionville.

Toutes ces dénominations locales se sont formées d'un nom d'homme ou de peuple, Freiso, Friso, tiré du germain *fri*, *frei*, *freis*, libre, franc, *liber*. Le nom de Frison, comme celui de Franc, veut dire homme libre. On a parfois confondu et employé ces noms l'un pour l'autre: *Ad. Junius Frisios veteres cum Francis confundit et utrisque a libertate nomem tribuit.* (Skinner, *Etymol. anglic.*)

Fresinghem est à traduire par demeure de l'homme libre ou du Frison.

GŒULZIN.

1116. Guelesin : cartulaire de Saint-Amand.
1141. Golesin : cartulaire de Marchiennes.
1199. Guelesin : titre de Saint-Amé de Douai.
1201. Gulesin : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1209. Ghoulesin : 3e cartulaire de Flandre.
1216. Goulesin : charte communale d'Oisy.
1246. Guelezin : 1er cartulaire d'Artois.

1286. **Gheulesin** : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1296. **Guelezin** : titre de Saint-Amé de Douai.

Goullezin, Geulezin : documents divers.

Ce village est connu au 12e siècle par ses seigneurs, qui figurent comme témoins dans un grand nombre de chartes concernant les monastères du pays.

Gœulzin n'indique pas, comme on a voulu le dire, une situation près d'un bourbier ; il s'est plutôt formé du nom de celui qui vint le premier s'établir en ce lieu. *Gozelhem* ou *Gozeling-hem*, qui doit être la forme primitive de ce nom germanique, signifierait demeure de Gozelin.

Nous trouvons en Allemagne *Gaulsheim*, autrefois *Gozolfes-heim* ; *Guinzeling*, jadis *Gueseling-heim*, *Gonzolinhus*, *Gunzel-hof*, tous noms à traduire, comme le dit M. Forstemann, par habitation ou domaine de Gozulfe ou Gozelin (*Altd. Namenb.*)

GUESNIN.

1255. **Gaisnaing** : titre de l'abbaye d'Anchin.

1349. **Gynen** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Guinain, Gulnain, Goesnain, Guenin : docum. divers.

Guesnin serait un ancien village si, comme on le prétend, il fut donné au 7e siècle par sainte Aldegonde au monastère de Maubeuge dont elle était la fondatrice. On a fait venir ce nom du celtique *quen*, marais ; mais il est plus probable que *Guenin*, *Guening* est un de ces noms germaniques qu'on rencontre souvent dans nos contrées, où la finale *in*, *ing* est abréviative d'*ingen*. Nous comparerons donc *Guenaing* à *Guenange* (Moselle), qu'on écrivait primitivement *Gundiningen*, et qui se trouve formé d'un nom d'homme, *Gonduin* ou *Godin*. Le même radical se retrouve encore dans *Guenestroff* (Meurthe), autrefois *Gunders-torf*, correspondant à notre *Gondreville*, en latin *Gondulfi villa*.

Au surplus, Guenin, *Genuinus*, est un nom propre fort ancien. Saint-Guenin était, au 6e siècle, évêque de Vannes.

HAMEL.

1139. **Hamel** : titre du chapitre de Sainte-Croix de Cambrai.

1246. **Hamel** : 1er cartulaire d'Artois.

Hamiel, Hamiau : documents divers.

Ham, nom appellatif d'habitation chez les Germains, a formé notre mot hamel, hameau, qui en est un diminutif. *Hamellum est villecula a vico majori pendens, quæ ecclesiam parochialem non habet* (Ducange.)

Hamel était une dépendance d'Estrées au 12e siècle, ainsi que cela résulte des lettres de Nicolas, évêque de Cambrai, confirmant en 1139 les autels et autres possessions du chapitre de Sainte-Croix, *altare de Strata cum appenditio suo Hamel.*

HORNAING.

1096. **Horneng** : charte du tournoi d'Anchin.

1123. **Horninium** : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1184. **Horninium** : id.

1195. **Hornen** : titre de l'abbaye de Cysoing.

1246. **Hornaig** : cartulaire de Marchiennes.

1264. **Hornaing** : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

L'abbaye de Marchiennes possédait, au commencement du 12e siècle, des biens sur Hornaing, que les titres de l'époque latinisent par *Horninium*. Au siècle précédent, on trouve un *Robert de Horneng* qui, au tournoi d'Anchin, se croise et part pour la Terre-Sainte.

Horn était chez les anciens peuples du Nord un mot qui désignait tout objet en pointe, la corne d'un animal, un cap, une montagne, un cornet, un coin ; il a formé des noms de lieu en divers pays : Horne, Hornu en Belgique ; Horn, Hornau, Hornburg, Hornbach en Allemagne ; Horn, Hornton, Horn-place, Horncastle, Horncurche, en Angleterre.

Du radical *horn*, on a fait les noms propres d'Hornar, Horning, Hornig, d'où se sont formés Hornaresdorf, Horninglo, Horningham.

Horn-ing pourrait signifier pâturage en forme de pointe, ou bout, extrémité du pâturage ; mais il est plus probable qu'*Horneng*, *Horning* est pour *Horninghem*, et qu'il doit s'interpréter par demeure d'Hornig. Ce qui nous porte à penser ainsi, c'est que nous trouvons en Angleterre une localité du même nom que celle qui nous occupe ici, *Horning*, dans le comté de Norwich, qu'on écrivait précédemment *Horningham*.

LALLAING.

1123. **Lalinium** : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1185. **Laleng** : titre de l'abbaye d'Anchin.
1219. **Laleng** : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1231. **Lalaing** : titre de l'abb. de St-Jean de Valenc. (Mirœus).
1284. **Lalaing** : inform. judic. du comte de Flandre.
1380. **Lallaing** : cartulaire de Flines.
Lalengh, Lalegn, Laling : documents divers.

Le village de Lallaing est connu dans l'histoire par ses seigneurs, qui firent autrefois de grandes libéralités aux maisons religieuses du pays.

Le premier de ces seigneurs est *Simon de Laleng*, qui figure comme témoin dans une charte d'Hugo d'Oisy en faveur de l'abbaye de Saint-Aubert en 1184.

On ne trouve sur ce village aucun titre antérieur au 12ᵉ siècle. Le Carpentier dit qu'il est nommé dans les vieilles chartes *Lalengh*, *Lalengn*, *Laleng*. Ces divers formes dénotent une origine germanique. En effet, il y a en Allemagne une localité du même nom, *Lalling*, qu'on a aussi écrit *Laleng*, et primitivement *Lalingen*, *Lelingen*. Lallen et Lallinc étaient des noms propres que l'on trouve au 3ᵉ siècle dans les annales germaniques.

Laling, forme de Lalingen pour Lalinghem, est à traduire par demeure d'un nommé Lallen ou Lallinc, laquelle aura été sans doute la première maison qui aura donné naissance à ce village. Lenlinghem (Pas-de-Calais) s'est formé d'un nom semblable.

LAMBRES.

877. **Lambras** : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
916. **Lambras** : id.
1165. **Lambres** : charte de Simon, châtelain de Cambrai.
1170. **Lambris** : charte de Hugues, châtelain de Cambrai.
1180. **Lambreis** : titre de l'abbaye de Saint-Aubert.
1197. **Lambers** : cartulaire du Mont Saint-Martin.
1284. **Lambres** : inform. judic. du comte de Flandre.

Lambres est un lieu fort ancien ; il est connu dans l'histoire au 6ᵉ siècle. C'est là que Chilpéric fit enterrer

Sigebert, roi d'Austrasie, son frère, assassiné en 575 par Frédégonde. La même année, le corps du défunt fut transporté à Saint-Médard de Soissons, auprès des restes de Clotaire, son père.

Ce village était un fisc royal qui fut donné en 916 par Charles-le-Simple aux évêques de Cambrai, avec tous les droits dont il jouissait, y compris le bénéfice de la monnaie qu'on y fabriquait à cette époque.

Lambres, qu'on a aussi écrit Lambers, paraît s'être formé d'un nom d'homme, Lambert, chez les Germains Lambrech, Lambret. Il y a dans le Pas-de-Calais un village aussi appelé Lambres, qui n'est pas moins ancien que le nôtre, et qui tire son nom, d'après M. Herbaville, des reliques de saint Lambert, qu'on y avait déposées autrefois et qui attiraient là une foule de pèlerins.

On rencontre tant d'exemples de contraction et d'altération dans les noms, qu'on a pu très bien faire de Lambert, Lambres, comme de Laurent, Lumbres, *Laurentiaca villa;* de Romulius, Rombly, *Rumiliaca villa*, etc., etc.

LANDAS.

1103. Landastum : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
1130. Landast : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 165.
1146. Landast : 1er cartulaire de Flandre.
1152. Landast : cartulaire de l'abbaye de Loos.
1155. Landast : id.
1171. Landast : id.
1198. Landast : cartulaire du Mont-Saint-Martin.
1221. Landast : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1235. Landast : id.
1280 Landast : id.
1368. Landas : id.
1369. Landas : id.

Land est un mot anglo-saxon qui signifie terre, pays, d'où les noms de lieu allemands *Landau*, *Landen*, et les composés *Lantfurt*, *Lanthem*, *Lanthus*, etc.

De ce radical germanique s'est formé le français *lande* pour terre inculte, bruyère, qui a servi aussi à dénommer en France plusieurs localités, telles que *Lande*, *Londe*, *Landel*, la *Landelle*. *Landa*, nom d'un hameau dans le

Hainaut belge, viendrait, selon M. Chotin, du roman *landais, landois*, lieu plein de bruyères.

Mais il faut remarquer que le nom du village qui nous occupe ici s'est écrit jusqu'à la fin du 13ᵉ siècle et invariablement *Landast*, qu'on latinisait par *Landastum*. On trouve en Angleterre, dans le comté d'York, un village appelé *Landeast*, *Land-east*, terre à l'est, par opposition à Landnorth du même comté, qui signifie terre au nord (Skinner). Notre Landast ne serait-il pas un composé de ce genre, et ce nom n'aurait-il pas été donné à ce village à cause de la situation à l'est de la Sensée ou d'Orchies dans la châtellenie duquel il était situé? Quand des noms peuvent avoir une origine commune et appartenir à la même langue, il ne peut qu'être utile de les comparer entr'eux, même quand ils se trouvent dans des pays différents : c'est souvent le plus sûr moyen de découvrir l'idée qui a présidé à leur formation.

LAUWIN-PLANQUE.

972. Lauwin : titre de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand.

1218. Lauvin : Tailliar, *Recueil d'actes romans*.

Loven, Looven, Loin-Plancq : documents divers.

C'est une commune formée de deux localités distinctes, Lauwin et Planque. Lauwin est ancien, car il est question de son église au 10ᵉ siècle, quand elle fut donnée par un nommé Eilbodo, et Imma, sa femme, à l'abbaye du Mont-Blandin (Saint-Pierre de Gand). Cette donation est de 972 et rapportée dans l'histoire de la maison de Harnes par M. Demarquette.

Lauwin est un nom de situation, comme *Louvain*, en Belgique, composé de deux mots teutoniques *Loo-ven*, que M. Chotin traduit par hauteur boisée au milieu des marais : il serait peut-être plus régulier de traduire par marais boisé. Lauwin est situé sur un ruisseau et entouré d'anciens marais. Quant à Planque, Plancq, si ce n'est pas un nom d'homme donné à ce lieu, comme *Plancy*, *Planciacum*, il faudrait supposer, ainsi qu'on l'a dit, que ce nom lui vient des planches qui dès le principe servaient de passage pour aller de là à Douai.

LÉCLUSE.

1030. Sclusa : petit cartulaire de Cambrai.

1089. Esclusa : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1096. Sclusa : charte du tournoi d'Anchin.

1135. Sclusa : cartulaire du chapitre d'Arras.

1154. Sclusa : id.

1349. Sclusa : pouillé du diocèse de Cambrai.

Lécluse est un nom français, bien qu'on ait voulu le dériver du celtique, pour lui faire dire la même chose; c'est une écluse, un barrage établi là pour retenir les eaux de la Sensée, qui fit appeler ainsi le village que nous voyons aujourd'hui en cet endroit.

Lécluse est mentionné au 11e siècle dans la chronique de Lambert d'Ardres ; il possédait un château très fort, qui fut démoli vers l'année 1654 ; ses matériaux servirent à bâtir la citadelle d'Arras.

LEWARDE.

1123. Custodia : titre de l'abb. de Marchiennes (Le Carp. Pr.)

1255. Le Warde Saint-Remi : titre de l'abbaye d'Anchin.

Le Warde, Lewarde : documents divers.

Lewarde est connu au 12e siècle. *Warde*, en vieux français, signifie *garde*, *Warda*, *garda*, dans le latin du moyen-âge. On dit encore, en patois du pays, *Warder* pour garder.

C'était sans doute un endroit où l'on entretenait autrefois une garde, *Custodia*, soit à cause de sa situation élevée, ou parce qu'il était le chef-lieu d'une réunion de villages rassemblés sous le commandement d'un seigneur puissant. Ce territoire était nommé jadis Marche-Saint-Remi et Lewarde-Saint-Remi. (Duthillœul, *Pet. Hist. de Fland.)*

LOFFRE.

1186. Loffe : titre de l'abbaye d'Anchin.

1195. Loffes : id.

1254. Loffre : id.

Lauffe, Loffe : documents divers.

Bullet fait venir Loffre du celtique *le*, bord, et *auf*, rivière, étymologie toute de fantaisie et peu satisfaisante.

Loffe, *Lauffe* est plutôt un mot d'origine germanique :

c'est le *Lauffen* ou *Loffen* des Allemands, nom commun à plusieurs localités et rivières de ce pays. *Lauffen*, *Loopen* a signifié, chez les anciens peuples du Nord, couler, courir, *fluere, currere de fluviis aut fluviorum cataractis.* Lauffen, *cataracta, inde oppida dicta Laufen ubi Birsa. Laufenberg ubi Rhenus præceps ruit* (Scherzius). C'est un nom qui a été donné à certaines villes pour marquer un endroit où l'eau se précipitait, ce qui peut s'entendre d'une cataracte pour les fleuves, ou d'une cascade, d'une chute d'eau pour les rivières et ruisseaux.

Le nom de Loffre pourrait également venir de *loof*, en hollandais feuillage, verdure; *laube*, en teuton, *obumbraculum in forestis*, ombrage, lieu ombragé. C'est, en tous cas, un nom d'origine germanique, et la première étymologie que nous en avons donnée est la plus probable.

MARCHIENNES.

877. Marcianæ : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1130. Marcennes : cartulaire de N.-D. de Bourbourg, N° 165.
1139. Marcenis : titre du chapitre de Ste-Croix (Le Carp. Pr.).
1142. Marcineiæ : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1146. Marcineis : id.
1184. Marchianis : id.
1284. Marciennes : inf. judic. du comte de Flandre.
Martianæ : chronique de Balderic.
Martianæ : Meyer, Buzelin.
Marcianæ : Ad. de Valois, *Not. Gall.*
Martiennes : D'Oultreman, *Histoire de Valenciennes.*

Marchiennes est connu depuis le 7e siècle, lorsqu'Adalbald, frère d'Erchenvald, maire du palais de Neustrie, y fit construire en 643 un monastère qui devint célèbre, et compta des rois de France au nombre de ses avoués ou protecteurs.

Adrien de Valois dit que Marchiennes, en latin *Marcianæ* et parfois *Martianæ*, est un nom emprunté à quelque Romain, premier maître ou possesseur de ces lieux, Marcianus ou Martianus : *ut a Marte, Martius deducitur, sic a Marco, Marcius atque Marcianus* (*Notitia Gall.*, p. 63).

Cette étymologie est préférable à celle donnée par Bullet, comme celtique et ridiculement tirée de la décom-

position des syllabes de ce nom ; *mar*, marais, *cen*, *chen*, courbure, et *en*, rivière ; dans un marais, à une courbure de rivière. Quel galimatias !!

MARCQ (EN OSTREVENT).

1096. Marca : charte du tournoi d'Anchin.

1103. Marca : titre de l'abbaye d'Anchin (Mirœus).

1117. Marca : titre de Saint-Pierre de Douai (Id.).

1247. Marke : titre de Saint-Amé.

1296. Marke : id.

1326. Marque : id.

Philippus de Marca assiste au tournoi d'Anchin en 1096. Le chapitre de Saint-Pierre de Douai possédait l'autel de ce village au commencement du 12ᵉ siècle.

Le nom de Marcq signifie limite, frontière, soit qu'on le tire du tudesque *marck* ou du latin *marca* (voir ce mot à l'explication des radicaux). Marcq était situé sur les confins de l'Ostrevent.

MASNY.

1110. Mauny : titre de l'abbaye de Saint-André du Cateau.

1129. Mausnis : charte d'Hugo d'Oisy (Le Carp. Preuv.).

1222. Maugnilio : épitaphe de Rosel rapportée par Le Carp.

1346 : Mangny : id.

Masnil, Many : documents divers.

Ce village est connu dès le 12ᵉ siècle par ses seigneurs, qui figurent comme signataires dans un grand nombre de chartes concernant les établissements religieux du Cambrésis.

Mauny, Masny, Masnil, est un nom appellatif d'habitation, dérivé, comme nous l'avons déjà dit, du latin *mansionile*, diminutif de *mansio*, ou, selon Huet, de *manile* formé de *maneo*, comme *sedile* de *sedeo*, *cubile* de *cubo*.

MONCHECOURT.

965. Mosterolcurt : titre de l'abbaye de St-Ghislain (Mir.)

1147. Monasterioli curia : cartulaire de l'abb. de Saint-Vaast.

1169. Monsterelli curia : cartulaire de l'abb. de Saint-Vaast.

1171. Mancicurt : charte de Robert de Béthune (Brequigny).

1184. Mancihcourt : charte d'Hugo d'Oisy (Le Carp. Pr.).

1232. Manchicourt : titre de l'abbaye de Saint-Aubert (Id.).

1247. Mauchicourt : titre de Saint-Amé.

1296. Manchicourt : id.

1349. Monstrencourt : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village paraît ancien, car il en est fait mention au 10ᵉ siècle dans un diplôme de l'empereur Othon 1ᵉʳ, en faveur de l'abbaye de Saint-Ghislain. Le cartulaire de Saint-Vaast le mentionne en 1147 et en 1169, sous le nom de *Monasterioli curia* et *Monsterelli curia*, la cour ou la ferme du monastère ou du moustier. Une ferme, bâtie par quelqu'abbaye, peut-être par celle de Saint-Vaast, aura été l'origine de ce village et lui aura donné son nom.

MONTIGNY.

1096. Montigniaco : charte du tournoi d'Anchin.

1157. Monteni : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1173. Montengni : titre de l'abbaye de Marchiennes.

1186. Montenni : id.

1254. Montegni : id.

1284. Montingni : inf. judic. du comte de Flandre.

Nous avons en France plus de cinquante villages du nom de Montigny; nous en comptons deux dans le Nord, et un dans le Pas-de-Calais.

Les uns ont vu dans Montigny un nom de situation, d'autres un nom d'homme, quelques-uns les deux réunis.

Montigny (Aisne) est interprété, d'après M. Melleville, qui s'est occupé d'un travail sur les noms de lieu de ce département, par habitation sur une hauteur, du latin *mons*, mont, hauteur, éminence, et *ignis*, feu, pris au figuré pour foyer, maison.

Montigny (Côte-d'Or), Montigny (Yonne) sont nommés dans les chartes latines *Mons ignitus*, comme s'ils devaient signifier mont brûlé, incendié. Un autre Montigny est désigné en latin par *Mons Igniaci*, Mont d'Ignace ou d'Igny, qui a été aussi un nom d'homme.

Mais Ad. de Valois, qui est intervenu dans le débat avec toute l'autorité due à son érudition, dit que le nom

de Montigny, ainsi que ceux de Montagny, Montagney, Montain, Montainville, se sont formés d'un nom propre romain, *Montanus*, fort en usage au 6e et 7e siècles. Il y a même un saint de ce nom, Saint-Montain, patron de l'église de La Fère.

Montigny, Montegny, a pu se dire pour Montagny, et *vice versâ*. Montagny, hameau de Saint-Germes (Oise), est nommé dans les anciens titres latins, *Montigniacum*.

Remarquons encore que le nom de Montigny se prononce en patois Montainy, comme si nos paysans voulaient rester fidèles à l'origine du mot.

Au surplus, il est facile de voir que Montigny, dans le Midi de la France, Montigné, Montignac, en latin *Montiniacum*, est un nom de formation semblable à Aubigny, Aubigné, Aubignac, *Albiniacum ;* à Martigny, Martigné, Martignac, *Martiniacum*, à Marcilly, Marcillé, Marcillac, *Marciliacum*. Comme eux, il a une origine latine et doit avoir aussi pour élément un nom d'homme.

NOMAIN.

1131. NAMENG : titre de l'abbaye de St-Amand (Mirœus).
1236. NAMAING : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1250. NAMAING : id.
1280. NAMAING : id.
1367. NAMAING : id.
1391. NAMAIN : id.
1458. NOMAING : id.

On écrivait autrefois *Nameng, Namaing*. Ce nom, par sa finale, dénote une origine germanique, peut-être est-il pour *Namianghem*, demeure de Namo ou Names, radical qui a formé, en Allemagne, les noms de *Namen-husen* et *Namenes-heim (Altd. namenbuch.)*

Nomeny, en Alsace, semble une romanisation de Nomain ; il est nommé en latin *Numiniacum*, et révèle un élément semblable.

On trouve en Belgique les noms de Nameke (Nameka); Namur, en flamand *Namen, Namon*, qui, d'après Grandgagnage, ont une apparence celtique, à cause du radical *nam, nem*, qui figure dans *Namnetes*, nom d'un peuple gaulois, et qui signifie aussi ciel (*nem*), et temple ou forêt (*nemet*).

Adrien Scrieck a prétendu que Nomain était le *Nemetacum* de l'itinéraire d'Antonin, dont on aurait fait *Nomets* dans le dialecte flamand ; mais il a été reconnu que *Nemetacum* devait être Arras. Dans tous les cas, il ne saurait être Nomain, par le calcul des distances qui séparent ce lieu de Cassel et de Cambrai, comme le prouve très bien Buzelin.

On pourrait peut-être encore comparer Nameng, Namaing à Neumagen, *Novus-magus*, dans la Belgique orientale ; mais comme ces formes doivent se rapporter plus naturellement à Naminghem, d'après tant d'exemples de ce genre que nous avons déjà donnés, il faut plutôt y voir un nom d'homme, ou de peuple, si l'on veut, que toute autre chose.

PECQUENCOURT.

1079. Pescatoris curtis : titre de fond. de l'abbaye d'Anchin.

1173. Pescencourt : 2e cartulaire du Hainaut.

1178. Peskencourt : id.

1186. Piscatoris curtis : id.

1260. Peskencourt : Tailliar, *Recueil d'actes romans*.

Péquescourt, Pequencourt : documents divers.

Pecquencourt, *Piscatoris curtis*, la cour ou la ferme du pêcheur ; c'est à une ferme ainsi appelée que cette localité doit son origine et son nom. Le territoire de Pecquencourt est sujet aux inondations, par suite des débordements de la Scarpe.

Ce village appartenait au 11e siècle à l'abbaye d'Anchin.

RACHES.

1046. Rascia : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1121. Rascia : id.

1143. Rascia : id.

1214. Raisse : titre de Saint-Amé de Douai.

1236. Raische : cartulaire de l'abbaye de Marquette.

1248. Raisse : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1269. Raisce : 1er cartulaire de Flandre.

1270. Rasches : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1293. Raisce : cartulaire de Flines.

1515. Raisse : id.

Reschia : Ad. de Valois, *Not. Gall.*

Raches est un nom de situation : *rascia*, *rachia*, en basse latinité, signifie un lieu aquatique et fangeux, *locus aquaticus et cœnosus, aqua subsidens* (Ducange). Raches était autrefois situé sur le bord d'un marais traversé par la Scarpe et le Boulenrieu, près d'un pont établi là pour défendre l'entrée de la Flandre; mais ses environs étaient si impraticables, qu'il ne vint jamais à l'esprit de nos rois d'y passer avec leurs armées. Cependant, quand les communications furent rendues plus faciles, les comtes de Flandre y construisirent un château-fort, que Louis XIV fit sauter en 1674.

Raches est mentionné vers le milieu du 11e siècle dans les titres de l'abbaye de Marchiennes.

RAIMBEAUCOURT.

1079. Erembaucourt : cartulaire de l'abb. d'Auchy-lez-Moines.

1122. Rembalcort : id.

1123. Erembaucourt : id.

1230. Rembertcort : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

Reboucour, Ribaucourt : documents divers.

Ce village, dont l'autel appartenait à l'abbaye d'Auchy-lez-Moines, est mentionné au 11e siècle sous le nom d'*Erembaucourt*, dont on a fait ensuite *Rembaucourt*, qu'on prononce généralement dans le pays *Ribeaucourt*. C'est le même nom que celui d'un village de la Champagne, Rambecourt, autrefois Arembecourt, en latin *Aremberti curia*, la cour ou ferme d'Erembault. (Courtalon, *Topog. hist. du dioc. de Troyes*).

RIEULAY.

877. Rullagium : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1046. Rullagio : id.

1186. Riulay : titre de l'abbaye d'Anchin.

1243. Reulay : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1246. Rulay : id.

1248. Riulas : titre de Saint-Amé de Douai.

1284. Riulay : inf. judic. du comte de Flandre.

C'est un ancien village, car il est déjà connu au 9e siècle. Charles-le-Chauve, par un diplôme du 11 juillet 877, donne à l'abbaye de Marchiennes 400 anguilles à prendre annuellement sur la ferme ou village de Rieulay (*Rullagium*).

Bullet interprète ce nom par *rieu*, rivière, et *lez*, près, bord, au bord d'une rivière. Rieulay est situé sur la Scarpe, dans un bas-fond, où descendent les eaux des hauteurs voisines, et qui se jettent dans le canal de la Grande-Tretoire par lequel son territoire est traversé. Il est probable que c'est à cette situation qu'il doit son nom.

ROOST-WARENDIN.

1097. Ruoth : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1107. Rueth : id.

1187. Rueth : id.

1202. Roth : titre de l'abbaye d'Anchin.

Rhotz, Rotz, Rot : documents divers.

Roost, situé sur la Scarpe, était autrefois entouré de marais qu'on a depuis dessséchés et mis en culture.

Le titre le plus ancien qui mentionne ce village est une charte de Lambert, évêque d'Arras, de 1097, par laquelle ce prélat confirme à l'abbaye de Saint-Amand les autels d'Escaudin, de Lourches, de Roost, etc., *altaria de Scaldino, de Lurcio, de Ruoth*.

Rot, *Ruoth*, *Rueth* est un mot germanique, dit l'abbé Lebœuf, importé par les Francs, et signifiant, dans les titres allemands des 8e et 9e siècles, une terre nouvellement défrichée et mise en culture. *Rodium Teutonibus et Sartum Gallo-Brabantis, frequentium pagorum cognomen significat terram recenter avulsis, arboribus agriculturæ adaptatam* (Grammaye).

Warendin est une annexe de Roost. On trouve un Colard de *Warendonc* signataire d'une charte de Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, en faveur de l'abbaye de Saint-Aubert, en 1201.

Warendonc est un nom comme Haesdonc, Heyndonck, Arendonck, Raemsdonck, Thildonck, Oxdonck, Milendunck, Crandunck, dont la suffixe *donck*, *donc*, *dunc*, employée assez fréquemment dans les noms de lieu fla-

mands et rhénans, signifie, de l'avis de tous les étymologistes, une éminence entourée d'eau, quelquefois un lieu de refuge, un fort; Grammaye traduit ce mot en latin par *mota*, motte, qui s'est dit aussi autrefois pour un château placé sur un éminence; Wilmarsdonck, dans la province d'Anvers, *Wulmari mota*, la motte, le château de Wulmare; Warendonc pourrait signifier la motte de Warn'er, *Warnerii mota*, ou tout simplement hauteur fortifiée, forteresse, de *waeren*, garder, munir, défendre. Une digue est aussi une défense élevée contre l'envahissement des eaux, M. Chotin interprète Raemsdonck, nom d'un village de Brabant, par enduiguement de fascines.

ROUCOURT.

1233. Rocourt : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1246. Reocourt : 1er cartulaire d'Artois.

Rocourt, Raucourt : documents divers.

Il y avait au 12e siècle à Roucourt un château qui, à la suite de démêlés entre Bauduin IV, comte de Hainaut, et Thierry de Flandre, tomba au pouvoir de ce dernier, et fut démoli en 1151.

Bullet traduit Roucour par *rou*, rivière, et *cour*, habitation, sur la rivière. De quelle rivière s'agit-il? nous n'en connaissons pas qui traverse le territoire de cette commune. Si l'on veut juger de la valeur de la préfixe *rou*, *ro*, *rau*, par l'interprétation qu'elle a reçue dans beaucoup de noms de lieu analogues, on reconnaitra de suite qu'elle est représentative d'un nom d'homme; Rouville et Rouvillers (Oise) sont nommés en latin *Radulphi villa*, *Rufi villare*; Roumenil en Normandie *Rollonis masnile*; Rocourt (Aisne) *Rodulfi curtis*; Raucourt dans l'Ardenne, *Radulfi curtis*; Roucourt en Hainaut *Rodulphi curtis*.

Le nom de notre village de Roucourt doit donc s'entendre par cour ou ferme de Rodulf ou de Raoul, le premier établissement sans doute qui aura donné naissance à cette localité.

SAMÉON.

847. Samionem : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

871. Villa Samion : id.

1131. Samion : id.

1148. Samionis villa : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1148. Villa Samion : id.

1210. Samion : titre de l'abb. du Mont-Saint-Martin (Mirœus).

1284. Samion : inf. judic. du comte de Flandre.

Saméon était au 9ᵉ siècle une *villa* qui appartenait à l'abbaye de Saint-Amand. Dans le diplôme de Charles-le-Chauve, confirmatif des biens de ce monastère en 871, on trouve : *in Brillione villa Samion ;* ce qui indique que Saméon était compris dans le territoire de Brillon.

Quant au nom, si l'on en juge d'après les formes données, *villa Samion*, *Samionis villa*, on voudrait croire qu'il s'est plutôt formé d'un nom d'homme qu'autrement.

Nous avons aussi remarqué que, dans certains noms de lieu, la préfixe *sa*, *sen*, était une altération du mot *Saint*. Ainsi on a dit Samer, Sentrude, pour Saint-Wulmer, Saint-Throud. Samion ne pourrait-il pas être une contraction de ce genre pour Saint-Mion ? Il y a un village de Saint-Myon dans le Puy-de-Dôme, que les titres latins désignent par *Sancti Medulfi aquæ*.

SIN.

1117. Sin : titre de Saint-Pierre de Douai (Mirœus).

1123. Sinus nobilis : titre de Marchiennes (Id.)

1207. Sim : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1249. Syn : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1261. Syn : id.

1266. Sym : Tailliar, *Recueil d'actes romans*.

1285. Syn : 1ᵉʳ cartulaire de Flandre.

1296. Sin : titre de Saint-Amé de Douai.

Sains le noble, Sain le noble : documents divers.

Ce village est connu au commencement du 12ᵉ siècle par la donation que fait de son autel en 1117 Robert, évêque d'Arras, à la collégiale de Saint-Pierre de Douai.

Bullet dit que son nom signifie, en celtique, courbure, à la courbure d'une rivière. D'après M. Tailliar, *Sin* viendrait d'un terme de l'ancien idiôme du pays, qui voulait dire forêt.

San en teuton a signifié étang, *Stagnum*, d'où Langsaint (Laighesau), nom d'un village du Hainaut (Chotin).

Tout ce qu'on peut dire de *Sin*, *Syn*, *Sym*, c'est qu'il

paraît être un nom contracté. Remarquons qu'on l'a aussi écrit *Sains, Sain*, comme le nom de plusieurs villages de l'Artois. On l'appelait autrefois Sains-le-Noble ; mais pourquoi ce surnom ? c'était sans doute pour le distinguer des autres Sains auxquels il était assimilé, et qui, eux aussi, ont reçu un surnom ou une dénomination accessoire ; Sains-en-Gohele, Sains-lez-Pernes, Sains-lez-Marquion, Sains-lez-Fressin... (Pour l'étymologie de cette espèce de nom, voyez Sains de l'arrondissement d'Avesnes).

SOMAIN.

837. Summinium : testament d'Evrard (abbaye de Cysoing).

1079. Sumen : titre de fondation de l'abbaye d'Anchin.

1096. Someng : charte du tournoi d'Anchin.

1146. Somania : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1176. Somania : charte de Philippe d'Alsace (Mirœus).

1195. Sommania : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1296. Sommaing : cartulaire de l'abbaye de Flines.

Le testament d'Evrard, comte de Frioul, fondateur de l'abbaye de Cysoing, donne en 837 le village de Somain à Adalard, son troisième fils : *Tertius Adalardus volumus ut habeat cortem nostram in Cisonio et Canfinium et Summinium...* C'est le titre le plus ancien qui mentionne cette localité.

Tous les lieux qui commencent par *Somme*, dit Dom Calmet, dans sa notice sur la Lorraine, sont situés à la source de quelque ruisseau ou rivière. Somme-Aisne, à la source de l'Aisne, Somme-Py, à la source de la rivière de Py, Somme-Dieu, à la source de la Dieuve.

Somme-Vele, Somme-Biene, Somme-Tourbe ; *ad summum, id est, caput Vidulæ, Bionæ, Turbæ* (Ad. de Valois, *Not. Gall.*, p. 603).

Le mot *Somme*, dit l'abbé Duplessis, a été pris souvent pour fontaine, source, d'où les noms de Sommery, Sommeval, *Sommenil*, le ruisseau, la vallée, la maison de la source. Sommain serait-il un nom de ce genre ? mais *Sumen, Sumeng, Sommaing*, anciennes formes du mot, ont un caractère germanique trop prononcé pour qu'on ne soit pas tenté de les comparer à certains noms de lieu allemands. Sommen-hart, dans le Wurtemberg, qu'on écrivait autrefois Sumen-hart, s'est formé, d'après

M. Forstemann, d'un nom d'homme, et signifie le hart ou le bois de Sumo. Si Sumeng, Sommaing, pouvait être pour Sumenghem ou Somainghem, il devrait signifier la demeure de Sumo.

C'est au reste un de ces noms sur lesquels on ne peut faire que des conjectures et qu'il serait inutile d'insister.

TILLOY.

1154. Tiletum : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1183. Tileto : id.

1183. Tilietum : id.

1184. Tilloit : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1188. Tilietum : cartulaire de Vicogne.

1246. Tilloit : cartulaire de Marchiennes.

Tilloy, *Tilietum, a Tiliis;* c'est sur l'emplacement ou dans le voisinage d'un bois planté de tilleuls que ce village a pris naissance et d'où son nom lui est venu.

Tilloy était au 12ᵉ siècle une dépendance d'Hamage, prieuré de Marchiennes. L'abbaye de Vicogne y possédait à la même époque une ferme, *cortem de Tileto* (Bulle du pape Adrien, de 1154).

VILLERS-AU-TERTRE.

1334. Vilers au Tertre : cartulaire de l'abbaye de Flines.

Villers, *villare*, diminutif de *villa*, petite demeure, par extension, petit village, hameau : Villers au Tertre, hameau sur l'éminence.

Les villages du nom de Villers n'ont pris que fort tard les surnoms qui les distinguent aujourd'hui, de sorte qu'ils sont confondus dans l'antiquité les uns avec les autres. Il est par conséquent bien difficile, sinon impossible, de leur appliquer souvent les faits historiques qui les concernent particulièrement.

VILLERS-CAMPEAUX.

Villers, du latin *villare*, signifiant, comme nous venons de le dire, petite habitation, petit village, hameau.

Villers et Campeaux sont deux localités qu'on a réunies pour en faire une seule commune. Campeaux, dit Le

Carpentier, est nommé dans les anciens titres *Kampiel*, *Kempiaux*, *Campia*, *Campus*. Campeaux est un mot qui signifie les petits champs, *à Campellis*.

VRED.

1046. VILLA VERETI : titre de l'abb. de Marchiennes (Mirœus).

1079. VEDRETUM : titre de fondation de l'abbaye d'Anchin.

1200. WREDE : titre de l'abbaye d'Andres (Mirœus).

1246. VERETHUM : titre de l'abbaye de Marchiennes (Id.)

VERD, VRET, VRED, VREDT : documents divers.

Il est fait mention pour la première fois de ce village dans une charte de Bauduin de Lille, comte de Flandre, de l'année 1046, par laquelle celui-ci accorde, entr'autres privilèges, à l'abbaye de Marchiennes, le droit de pêche sur la Scarpe, sous la réserve toutefois d'y laisser pêcher le seigneur de Vred, *dominus villæ Vereti*.

Vred est une contraction de *Verethum*, pour *Warectum*, signifiant terre inculte, *terra neglecta vel diu inculta* (Spelman). Waret, en roman, est une terre en friche, Wareschaix, un pâturage entouré de fossés. Plusieurs localités en Hainaut sont appelées Wareschaix, Waressaix, Warissaix. M. Chotin dit que les Waressaix ou Warchaix étaient de petits marais soumis à la vaine pâture.

Le village de Vred est situé dans d'anciens marais desséchés, sur les bords de la Scarpe, et rappelle par son nom l'ancien état de son sol.

WANDIGNIES.

1246. WAUDEGNIES : titre de l'abbaye de Marchiennes.

WANDINGNIES, WANDIGNY : documents divers.

Waudegnies, *Wandingnies*, est une forme de Baudignies, comme Wandelicourt (Oise), *Baldeni curtis*, en est une de Baldincourt ou Baudincourt. Baudignies est en outre une romanisation de Baldingen, Baldinghem, nom commun à plusieurs localités en Allemagne, et qui signifie la demeure de Bauduin.

Wandignies était au 13ᵉ siècle une dépendance d'Hamage, prieuré de Marchiennes.

WARLAING.

1046. WARLEMIUM : titre de l'abb. de Marchiennes (Miræus).

1123. WARLAING : cartulaire de Marchiennes.

Warlaing, d'après Gualbert, n'était pas encore, au 11e siècle, un village, mais seulement un domaine inculte, et sans habitants, dépendant d'Hamage. Cependant nous trouvons en 1046 un seigneur de Warlaing, *Dominus Warlemii*, à qui Bauduin de Lille, comte de Flandre, réserve une partie de la pêche qu'il accorde dans la Scarpe à l'abbaye de Marchiennes ; *excepto quod Domino Warlemii in angulo suo licet habere tres tantummodo lacunas palis et viminibus expositas......*

Warlaing est un nom germanique pour Warlinghem, dont l'élément est un nom d'homme, comme dans Warlingham du comté de Surrey, en Angleterre ; Warlincourt, Verlinctum, dans le Pas-de-Calais; Verlinghem, dans l'arrondissement de Lille.

WAZIERS.

1117. WASERS : titre de Saint-Pierre de Douai (Miræus).

1123. WASIRS : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1128. WASERS : id.

1184. WASIERS : id.

1263. WAISIERS : 1er cartulaire de Flandre.

1273. WAZIERS : titre de Saint-Amé de Douai.

WAZIERE, WAZIERES, VAZIERES : documents divers.

On a écrit Waziers pour Wazières, *Wasiera*, comme Anethiers pour Ennetières, Armentiers pour Armentières, etc., etc.

Waziers dénote une situation dans un terrain marécageux, boueux, tel que le comportait autrefois son sol dans la vallée et sur les bords de la Scarpe. Le mot roman *Wasier* désigne une terre formée par la vase de la mer (Voyez Roquefort à ce mot).

La dîme de ce village appartenait au 12e siècle à l'abbaye de Marchiennes ; elle passa ensuite au chapitre de Saint-Pierre de Douai.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

NOMS DES VILLES

VALENCIENNES.

Valentianas, Valencianis, Villa Valentiana, Vicus Valentianus du 7ᵉ au 10ᵉ siècle; **Oppidum Valentianarum** au 11ᵉ siècle; **Valenchiennes**, dans les titres romans.

On a beaucoup disserté, sans pouvoir se mettre d'accord, sur l'origine plus ou moins ancienne de Valenciennes. Plusieurs historiens, et entr'autres d'Oultreman et le célèbre Mabillon, ont prétendu qu'elle remontait au temps de l'occupation romaine, et que cette ville avait été fondée par l'empereur Valentinien Iᵉʳ, qui lui aurait donné son nom.

A l'appui de cette opinion, on a fait valoir que Valentinien était un grand bâtisseur de villes, comme le dit Amnien Marcellin; que la notice de l'Empire cite les Valencianois *Valentiani*, au nombre des archers nerviens, et qu'une chaussée romaine aboutissait à Valenciennes, au temps où florissaient Bavay et Famars.

Mais on répond à cela que les villes ou forteresses que Valentinien fit bâtir étaient sur les bords du Rhin; que les légions appelées *Valentiani* ou *Valentianenses* tiraient leur nom de l'empereur Valentinien, qui les avaient recrutées sur les bords du fleuve dont nous venons de parler, et cela pour en défendre le passage aux envahisseurs du Nord; qu'au surplus, il y avait trois légions et un corps de cavalerie qui portaient le nom de *Valentianenses*, et qu'il serait déraisonnable de prétendre qu'un aussi grand nombre de troupes pût être fourni par une ville seule, par Valenciennes, tandis que de grands peuples n'en fournissaient qu'une ou deux légions au plus.

Quant à la chaussée romaine qui conduisait, dit-on, à Valenciennes, on fait observer que la voie qui partait de

Bavay dans cette direction, se divisait en deux branches, l'une vers Cambrai, l'autre vers Escaupont, et que celle qui a pu toucher à Valenciennes était une chaussée Brunehaut, dont l'existence est postérieure à l'époque dont nous parlons.

On ajoute encore qu'il n'est fait aucune mention de Valenciennes dans l'itinéraire d'Antonin, ou dans la carte de Peutinger, et qu'on n'aurait pas omis d'en parler, s'il s'était agi là d'une ville ou d'un poste important.

Tel est, en résumé, ce qui a été dit pour ou contre l'existence de Valenciennes, au temps des Romains. Voyons maintenant si les anciens titres ne peuvent pas mieux éclaircir cette question d'origine et de nom.

Le premier document où il est parlé de Valenciennes est rapporté par Mabillon ; il est relatif à un plaid tenu en 693 par Clovis III dans le château ou le palais qu'il habitait à Valenciennes, *Valencianis in palatio nostro*.

Dans les annales d'Eginhart, secrétaire de Charlemagne, et à l'occasion d'une assemblée que ce prince convoqua à Valenciennes en 771, ce lieu est nommé *villa Valentiana* ou *vicus Valentianus appellatus*.

Lothaire, dans une donation en 860 à l'église de Saint-Denis, nomme Valenciennes *fiscum nostrum Valentianas*.

Cette qualification de *villa, vicus, fiscus*, indique clairement que Valenciennes n'était, dès l'origine, ni une ville ni encore moins une cité. Ce n'est que plus tard, à la fin du 11e siècle, qu'on lui donne le titre de *castrum* ou d'*oppidum*, voire même les deux réunis, *castrum oppidi Valentianarum*, dans une charte de 1086 de Bauduin de Jérusalem. Il est probable que ce fut à la fin du 9e siècle et après les ravages des Normands, qu'à l'exemple de tant d'autres localités, Valenciennes fut fortifié et devint une ville.

Ainsi tombe à faux l'étymologie qu'on a voulu donner de *Valentianas* en le tirant de *valentia* (forteresse). Valenciennes est un nom latin comme Marchiennes *Martianæ*, Louveciennes *Lupicinæ*, et formé d'un nom d'homme. *Villa Valentiana*, ainsi que le nomme Eginhard, ne peut se traduire que par l'habitation de Valentin ou de Valentinien : c'est le nom de celui qui vint le premier fixer sa résidence en ce lieu. Le roman de Perceforet, roi d'Angleterre, appelle Valenciennes le château de Valentin, du nom du seigneur qui le possédait alors.

L'étymologie de *Vallis cygnorum*, le val aux cygnes, de la légende rapportée par D'Oultreman, comme celle de val des Sens, donnée par Jacques De Guise, n'est que de pure fantaisie et ressemble à un jeu de mots.

Les partisans du celtique ne sont pas plus he
quand, par une décomposition arbitraire du mot
nes, ils lui font dire toute une phrase, rempart ou
resse contre la rivière, *Wall-ant-chine* (Guilmot),
teresse de l'ile aux cygnes, *Walt-cyn-encs* (Duthill

BOUCHAIN.

Bulcinius 899, Bulciniolum 1097, Bulcem, Bouchem, Bulcheng, Bouching du 12e au 14e siècle (cartulaires de Amand et de Vicogne), Bulcem, chron. de Balderic; Bo chronique de Gislebert.

D'après le Père Petit, l'auteur d'une histoi chain, cette ville aurait été bâtie par Pépin d'H maire du palais, dans l'endroit même où il défit Théodoric. Mais c'est là une erreur, car la batail il s'agit se donna en 697, entre Péronne et Saint tin, à Testri sur Domignon, à une distance d lieues de Bouchain.

Le plus ancien monument qui fasse mention d chain est un diplôme de Charles-le-Simple de l'ann recensant et confirmant les diverses possessions d baye de Saint-Amand, au nombre desquelles nou vons *Salcem, Bulcinius, Scladinius, Helemna*, c'est Saultain, Bouchain, Escaudin, Helemmes.

Bouchain n'était alors qu'un simple village : il accroissements successifs aux châtelains de Valen qui y établirent leur résidence au 11e siècle. Mais Bouchain passa à Bauduin IV, comte de Hainau prince le fit entourer de murs, y bâtit un château fit une ville.

On a dit que son nom lui venait de sa situation bouchure d'une rivière, de la Sensée, qui se jette l'Escaut, du celtique *boch, buch*, en bas-latin *bucca*, bouche, ouverture, et qui a signifié aussi emb d'un fleuve, d'une rivière.

Quoique cette étymologue ait été donnée par p auteurs, on pourrait avoir plus d'un doute sur so titude. Nous avons expliqué plus haut comme noms qui se terminent en *chin* ont une origine fait germanique, tels que Mouchin, Esquerchin, Fechain. Nous ne pensons pas qu'il faille en ex Bouchain, qui a pour analogue en Allemagne *Bu* nom de plusieurs villages qu'on écrivait autrefois *Bo*

et que M. Forstemann traduit par demeure du bois ou des hêtres, de *hem*, demeure, et *buch*, *busch*, bois, ou de *boc*, *buch*, hêtre, *fagus*. Observons toutefois qu'en composition la préfexe *busch*, *boch*, *bux* peut être prise pour un nom d'homme, comme dans Busch-weiler (*Bucines-villare*), Bux-heim (*Buosines-heim*), Bochingen, Busslingen (*Buselingen*).

Il faut croire que Bouchain, qu'on a latinisé par *Bulcinius* ou *Bulciniolum*, est plutôt une composition germanique de ce genre qu'un nom celtique ou latin qu'on ne saurait d'ailleurs justifier par aucune analogie ou terme de comparaison.

CONDÉ.

CONDATUM 870; CONDAT, CONDET, CONDETE, CONDEITE, du 11e siècle (cartulaire de Notre-Dame de Condé), CONDENT, [illegible]ermain (Kilian).

Condé est une ancienne ville connue dès le 9e siècle où elle faisait partie du royaume de Lothaire : elle est nommée *Condatum* dans le traité du 8 août 870, entre Louis, roi de Germanie, et Charles-le-Chauve, roi de France, à qui elle échut en partage.

Son nom est formé d'un vieux mot gaulois, *cond*, *conde*, *condat*, qui signifie confluent, point de jonction de deux rivières. *Condate est vetus nomen gallicum confluentes designans quod nos patriâ linguâ nunc Conde et Coude, nunc* [illegible]*nde, modo Cosne et Conesque, modo Condat et Co*[illegible]*, interdum et Cuniac ac Cognat, dicimus.* (Ad. De Valois, *Not. Gall.*, p. 24).

Condé justifie cette étymologie par sa position au confluent de l'Escaut et de la Hayne.

Nous avons en France une vingtaine de Condé, plusieurs Condat, Condac, Condes, Cosnes, qui ont emprunté leur nom au même radical pour des situations analogues.

SAINT-AMAND.

ELNO, HELNO, ELNONE au 7e siècle; SANCTUS AMANDUS, ELNO-[illegible] au 9e; VILLA HELNONIS 1107, 1119; ELNONENSE OPPIDUM, [illegible] AMANDI OPPIDUM aux 13e et 14e siècles (cartulaire de Saint-[illegible]and.

Cette ville doit son origine et son nom à la célèbre abbaye fondée là au 7ᵉ siècle, par saint Amand, évêque d'Utrecht. Ce saint prélat obtint du roi Dagobert, par un diplôme daté de la onzième année du règne de ce prince, un terrain couvert de bois, situé entre la Scarpe et l'Elnon, et assez difficile à défricher : *locus situs inter duos fluvios Scarp et Elnomen, propter multam sylvæ densitatem, ad extirpandum difficilis.* Sur ce terrain, qui devait être donné en culture à des religieux, saint Amand bâtit un monastère dont il fut le premier abbé et où il mourut en 679. Cette abbaye fut longtemps connue sous le nom d'Elnon, emprunté à celui de la rivière qui coulait sur ses bords; elle prit ensuite le nom de son fondateur.

Elnon ou Saint-Amand n'était encore qu'un villlage au commencement du 12ᵉ siècle; *Villam Helnonem, Monasterio adjacentem*, dans les recensements des biens de l'abbaye en 1107 en 1119.

NOMS DES COMMUNES RURALES.

ABSCON.

1123. Absconium : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1141. Ascon : id.

1184. Asconium : id.

1246. Ascons : id.

1246. Ascens : titre de l'abbaye de Marchiennes (Mirœus).

Absconditum : dans quelques auteurs latins.

On ne connait pas sur ce village de titres antérieurs au 12ᵉ siècle, époque où il appartenait à l'abbaye de Marchiennes. Plusieurs étymologies ont été données de son nom.

M. Duthillœul dit qu'Abscon signifie séparation, division, du teuton *absond*, d'où l'allemand *Absondern*, séparer; mais de quelle séparation peut-il s'agir? c'était là, d'après l'auteur, le point où aurait commencé la différence de mesure pour les terres, entre la Flandre et le Hainaut; réponse selon nous peu concluante.

Abscon, du celtique *As-con*, ruisseau qui serpente, ou ruisseau aux anguilles (Tailliar, *Ere celtique*).

Le *Dictionnaire polyglote* tire ce nom du vieux français *Absconse*, qui signifie caché. Gualbert, religieux de Marchiennes, qui vivait au 12ᵉ siècle, lui attribue le même sens, en le faisant venir du latin *absconditum*. Ce lieu se serait ainsi appelé, dit-il, de ce qu'autrefois de jeunes soldats du pays, enrôlés par Jules-César pour une expédition en Thessalie, auraient caché là leurs richesses, afin qu'eux ou leurs enfants, en revenant dans leurs foyers, pussent reconnaître à ce nom l'endroit où leurs trésors avaient été enfouis.

Un autre religieux de Marchiennes, tout aussi amateur du merveilleux que son confrère Gualbert, assure qu'en 1036 des trésors immenses furent découverts à Abscon, et servirent à rétablir le monastère qui avait été brûlé, ainsi qu'à garnir d'or et d'argent les reliquaires et les châsses des saints.

On a écrit de deux manières le nom de ce village, *Abscon* et *Ascon*. D'après Buzelin, la plupart des anciens monuments portent Ascon; *Asconium pleraque vocant Flandriæ principuum diplomata, nonnulli auctores Absconditum.*

Ascon étant le primitif, *Absconditum* ne pourrait être qu'une latinisation ou une interprétation latine de ce mot, et avec lui tomberait la légende rapportée par les religieux de Marchiennes.

Ce qui pourrait faire croire qu'Ascon est un nom germanique, c'est qu'il existe en Allemagne, au sud-ouest d'Osnabruck, une localité également appelée *Ascon*, qu'on écrivait primitivement *Aschem*, et que M. Forstemann fait venir de *hem*, demeure, habitation, et *asch*, *asc*, frêne.

Ascuin, *Ascoin*, *Ascouin* ont été aussi autrefois des noms d'homme qu'on rencontre dans Grégoire de Tours et dans d'autres historiens. *Asconthorp*, aujourd'hui *Aschendorf*, nom d'un village d'Allemagne, est plutôt à traduire par village d'*Ascoin* que village des *Frenes*.

ANZIN.

877. Azinium : titre de l'abbaye d'Hasnon (Miræus).

1195. Asaing : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1198. Ansaing : id.

1201. Anseng : titre de l'abbaye de St-Aubert (Le Carp. Pr.).

1219. Anesing : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1239. Azin : titre de l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes.

1289. Aseng : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.

1325. Azaing : id.

Azinium est donné par Charles-le-Chauve en 877 à l'abbaye d'Hasnon, sur la demande d'Ermentrude, sa fille, qui en était abbesse.

Après la destruction de ce monastère par les Normands, ce village passa à différents seigneurs, et il appartenait en 1065 à Bauduin, comte de Hainaut, quand celui-ci le rendit à Hasnon, dont il avait relevé les murs.

Azinium est une forme latine donnée au mot germanique Asing, Asingen, formé d'un nom d'homme Aso, ou Aze, très commun chez les anciens peuples du Nord, et qui est entré dans la composition de beaucoup de noms de lieu allemands, tels que *Asingen*, Asenheim, Asenkofen, Asenhausen, Asenberg, Asendorf, la demeure ou le domaine d'Ase.

Asingen ou Asinghem correspond à notre Azincourt du Pas-de-Calais, qu'on a écrit Asincourt, Agincourt, dans les chartes latines *Ageni curtis*.

ARTRES.

1075. Artra : lettre de l'évêque Liebert à l'église de Cambrai.

1169. Artre : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1231. Attre : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1246. Atrio : cartulaire de Vicogne.

1505. Atrium : obituaire de l'église d'Arras.

Artre est pour *Atre*, nommé dans plusieurs titres latins *Atrium*. Il y a dans le Hainaut belge aussi un village d'Attre, qu'on écrivait au 12ᵉ siècle Artre, et dont le nom, dit M. Chotin, vient de *Atre*, cimetière, ou du roman *Atrie*, indiquant un endroit où l'on rendait la justice (Voir Ducange au mot *Atrium*).

Artre était au 11ᵉ siècle une dépendance de Maresches, dont l'autel fut donné en 1075 par l'évêque Liebert à la cathédrale de Cambrai, *altare de Matricio cum Artra suo appenditio*.

AUBRY.

1158. Aubriu : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1169. Aubriu : id.

1170. Aubriu : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1244. Aubri : id.

1269. Aubri : id.

Aubry serait bien ancien, si l'on en croyait Jacques de Guise, qui dit que ce nom lui vient d'*Alberic*, fils de Clodion, roi des Francs, qui possédait la forêt charbonnière et fit bâtir en ce lieu plusieurs autels et un château auquel il donna son nom.

Tout en laissant à l'historien du Hainaut la responsabilité de ce qu'il avance, il n'en est pas moins vrai que ce village a emprunté son nom à celui de quelque personnage, sinon au fils du roi des Francs, au moins au premier seigneur ou propriétaire qui vint là s'établir, du nom d'*Albericus*, Alberic ou Aubry.

Le village d'Aubry-le-Panthou (Orne) est nommé dans les chartes latines *Alberici vicus ;* Le Menil-Aubry (Seine-et-Oise), *mansionile Alberici ;* Aubreville (Meuse), *Alberici villa ;* Aubrometz (Pas-de-Calais), *Alberici mansum*.

AULNOY.

1086. Alnetum : titre de N.-D. de Valenciennes (Miræus).

1173. Alnetum : titre de St-Jean de Valenciennes (Id.).

1196. Alnoit : titre du monastère de St-Sauve (Id.)

1245. Alnetum : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

Ce village est connu à la fin du 11e siècle. Une charte de Bauduin de Jérusalem, comte de Hainaut, accorde, en 1086, à l'abbaye d'Hasnon la desserte de l'église de Notre-Dame de Valenciennes, et lui donne, entr'autres biens, la moitié du village d'Aulnoy, *medietatem villæ Alnetum vocatæ concessimus*.

Alnetum est un mot latin qui signifie un lieu planté d'aulnes, une aulnaie, et indique que ce village a pris naissance sur l'emplacement ou dans le voisinage d'un bois de cette espèce.

AVESNES-LE-SEC.

1057. Siccis Avesnis : titre de l'abbaye de Saint-Aubert de C.

1104. Siccis Avesnis : id.

1245. Advesnis Siccis : id.

1260. Avesnes le Sekes : titre de l'abb. de St-Aubert de C.

1273. Avesnes les Sekes : id.

Advesnæ Siccæ : documents divers.

Nous avons dans le Nord et le Pas-de-Calais six localités du nom d'Avesnes, tiré du latin *Advenæ*, étrangers. On aura ainsi appelé autrefois des centres de population, des villages créés par des colons étrangers venus là pour le défrichement et la mise en culture des terres. (Voir Avesnes-sur-Helpe ci-après).

Avesnes-le-Sec aura été ainsi surnommé pour le distinguer d'abord des autres localités du même nom, et ensuite parce que son sol, dit Adrien de Valois, était autrefois aride et manquait d'eau, *ab ariditate soli et aquis carente*, comme Villers-le-Sec du diocèse de Paris. (*Not. Gall.*, p. 110.)

L'autel d'Avesnes-le-Sec, *altare de siccis Avesnis*, est concédé en 1057 par l'évêque Liebert aux chanoines de Saint-Aubert de Cambrai. On ne connaît sur ce village rien d'antérieur à cette date.

BELLAING.

1096. Beleng : charte du tournoi d'Anchin.

1101. Beluin : titre du châtelain de Cambrai (Miræus).

1103. Belen : titre de l'abbaye d'Anchin (Id.).

1169. Belen : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1188. Bielaing : id.

1195. Beelaing : id.

1198. Belegn : id.

1202. Beluin : id.

1208. Belain : id.

1232. Belaing : id.

1263. Bellingh : 1er cartulaire de Flandre.

1325. Belaing : 2e cartulaire du Hainaut.

Belin : chronique de Balderic.

Belen : id. de Gislebert.

La première fois qu'on rencontre le nom de ce village, c'est dans la charte du tournoi d'Anchin de l'année 1096 : un *Helbertus de Beleng* s'enrôle alors sous la bannière des chevaliers qui partent pour la Terre-Sainte.

La dîme de Bellaing, *decima de Bielaing*, est confirmée à l'abbaye de Vicogne par le pape Clément, dans une bulle de 1188.

Beleng, Bielaing, Bellaing est le même nom que ceux de Beling, Biling, en Allemagne, qu'on écrivait primitivement *Bellingheim ;* Bellain dans la Belgique orientale, autrefois *Besslingen*, la demeure ou le domaine de Bell ou Belin. C'est le même nom propre que le *Belenus* des Latins, qui, bien qu'il ait été un des noms d'Apollon chez les Romains, n'en a pas moins été celui de simples mortels, ayant formé en France les noms des villages de Ballinvilliers, *Belini villare*, Bellicourt, *Bellini curtis*, Blainville, *Beleni villa*, etc.

BEUVRAGES.

750. Brevitica : vie de St-Sauve (D'Outrem., *Hist. de Valenc.*).

1170. Beuregia : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1171. Bevrecas : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1188. Bevregium : cartulaire de Vicogne.

1224. Beurege : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1277. Buvereges : cartulaire de Vicogne.

Buvraiges : anciens documents.

Ce lieu est nommé *Brevitica*, sans doute pour *Bevretica*, dans la vie de saint Saulve, écrite par un de ses contemporains, vers l'an 750. On raconte que ce fut dans le château de Beuvrages, demeure habituelle du fils du gouverneur du fisc de Valenciennes, que saint Saulve et son compagnon furent massacrés en 730.

Bevrege, Buvraiges, Beuvrages est le *Biberach* des Allemands; il indique une situation près des eaux, mais spécialement près des eaux hantés par des castors. (Voyez Beuvry ci-devant).

Beuvrages est situé sur un ruisseau qui se jette près de là dans l'Escaut.

BOUSIGNIES.

1147. Busegnies : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1151. Busegnies : id.

1155. Businiis : id.

1264. Bucceignies : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1289. Busegnies : 1er cartulaire du Hainaut.

Busegnies, Bousignies est, comme le dit très bien le savant baron de Raffenberg, une romanisation de Busengem ou Buysingen, nom d'un village en Belgique, dans le Brabant, ou encore de Bosingen qu'on trouve en Allemagne. C'est un nom d'homme, Buoso ou Buzo, qui en forme l'élément.

Ce village est connu dès le 12e siècle par ses seigneurs, qui figurent comme témoins dans plusieurs chartes concernant l'abbaye de Vaucelles.

BRILLON.

871. Brillione : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1271. Brillon : id.

1284. Breillon : id.

1285. Breillon : id.

1289. Brillon : id.

Brullon : documents divers.

Un diplôme de Charles-le-Chauve de l'année 871, confirmatif des possessions de l'abbaye de Saint-Amand, indique que Saméon était compris alors dans le territoire de Brillon, car il y est dit *in Brillone villa Samion*. Le diplôme de Charles-le-Simple de 899, relatif aux mêmes possessions, et rapporté par Mirœus, porte *in Blillione*.... il est évident que c'est là une faute de copiste.

Bullet fait venir Brillon du celtique *bri*, marais, et *lon*, habitation, demeure près d'un marais.

Brillon qu'on a écrit aussi *breillon*, *brullon* nous semble le même mot que *bruille* qui signifie un bois dans un lieu marécageux.(Voyez Bruille-lez-Marchiennes, arrondissement de Douai).

Le village de Brillon est situé à proximité de la Scarpe. On voit dans d'anciens titres qu'autrefois on y élevait et faisait paître sur son territoire des troupeaux de chèvres et d'oies pour le compte des religieux de Marchiennes.

BRUAY.

1242. Bruech : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

Bruai, Bruey : documents divers.

Il y a aussi dans le Pas-de-Calais un village de Bruay, situé sur la Lawe, et dont le nom, d'après M. Herbaville, viendrait du teuton *brug, bruck*, pont; mais le teuton *bruch*, en flamand *broeck*, a signifié également marais, et l'ancien nom de notre village de Bruay, *Bruech* se rapproche plus de ce radical que de l'autre.

Bruay est situé entre un bras de l'Escaut et un ruisseau qui s'y jette, dans un terrain naturellement humide, et qui devait être dans les premiers temps couvert de marécages.

BRUILLE-LEZ-SAINT-AMAND.

1170. Bruila : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1186. Bruel : id.

1188. Bruele : id.

1208. Brule : id.

1277. Bruel : id.

1331. Brueil : 2e cartulaire du Hainaut.

Ce village est situé sur la rive gauche de l'Escaut. Il en est fait mention au 12e siècle dans les archives de l'abbaye de Vicogne, qui en possédait alors la dîme.

Bruille est un nom de situation qui rappelle un bois dans un lieu marécageux. (Voir Bruille-lez-Marchiennes, arrondissement de Douai.)

CHATEAU-L'ABBAYE.

1141. Castellum Dei : lettre d'Alvise, évêq. d'Arras (Mirœus).

1155. Castellum Mauritaniæ : cartulaire de Château-l'Abbaye.

1155. Castellum : id.

Chateau de Mortagne : documents divers.

C'est une localité qui doit son origine et son nom à une abbaye que fonda dans le château de Mortagne Evrard Radoulx, chapelain de Tournai; on a prétendu que la fondation de ce monastère remontait à Louis-le-Bègue, roi de France, et qu'Evrard n'avait fait que le rétablir : mais il paraît constant, d'après les titres de l'évêché de Tournai, que cette fondation avait eu lieu au 12e siècle, sous Alvise, évêque d'Arras.

Château-de-Dieu, Château-de-Mortagne, Château-l'Abbaye, tels sont les différents noms donnés à ce monastère, et par suite au village qui se forma auprès.

CRESPIN.

870. Crispinio : division du royaume de Lothaire (Miræus).
920. Crispin : titre de l'église de Cambrai (Brequigny).
1220. Crispinium : cartulaire de Notre-Dame de Cambrai.
1260. Crispinio : 1er cartulaire de Flandre.
1285. Crispinium : id.
1323. Crespin : 2e cartulaire du Hainaut.
1349. Crespin : pouillé du diocèse de Cambrai.
Vicus Crispinius : chronique de Balderic.

Ce village est très ancien; il est nommé *Crispinio* dans la division du royaume de Lothaire en 870. Saint Landelin y avait fondé au 7e siècle une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, que Charles-le-Simple, par un diplôme de 920, concéda à l'église de Cambrai, *abbatiuncula Crispin*.
Crispin, Crespin est évidemment le nom, laissé à ce lieu, de son premier maître ou possesseur. Froissart appelle Crespin, Saint-Crespin. On sait que ce saint martyr prêcha l'Evangile dans nos contrées : aurait-on voulu en perpétuer le souvenir dans le nom du village qui nous occupe ici? Cela n'est pas impossible.

CURGIES.

1096. Curia : charte du tournoi d'Anchin.
1117. Guirigeis : cartulaire de l'église de Cambrai.
1152. Quirigiæ : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1160. Quiregis : id.
1170. Curegiis : id.
1174. Curugias : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1188. Curegies : id.
1206. Queregis : titre de l'abbaye de Denain (Le Carp. Pr.).
1349. Curgies : pouillé du diocèse de Cambrai.

La charte du tournoi d'Anchin cite au nombre des che-

valiers qui se croisèrent en 1096, un Huard de Curgies, *Huardus de Curia.*

Curia en latin est synonyme de *curtis* : on aurait donc dit *Curgies* pour *Curies*, comme on écrivait autrefois *Ilgies*, *Salgi*, *Rumelgies* pour *Illies*, *Sailly*, *Rumillies;* le *g* étant parfois une lettre oiseuse dans l'ancienne orthographe des mots.

On se tiendrait peut-être à cette interprétation, si ce village, qui appartenait en grande partie à l'abbaye de Vicogne au 12e siècle, n'était nommé alors dans les titres du monastère *Quirigies*, *Quiregies*, dont on aura fait plus tard *Curegies*, puis *Curgies*. C'est comme l'anglo-saxon *kirich*, qui a fait en anglais *churc*, signifiant temple, église : on pourrait se demander si ce n'est pas là l'étymologie du nom que nous cherchons. *Kirigies* ou *Quirigies* est peut-être une romanisation de *Kirich*, comme *Curgies*, de *curch*. On rencontre tant de noms germaniques travestis sous des dehors romans, qu'il n'est pas impossible que *Curgies* n'en soit un exemple de plus.

DENAIN.

877. Dononium : titre de fondation de l'abb. de Denain (Mir.).
1096. Deneng : charte du tournoi d'Anchin.
1138. Deneing : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1154. Doneng : id.
1183. Doneg : id.
1198. Deneng : id.
1207. Dononium : id.
1223. Deneng : id.
1322. Donning : 4e cartulaire du Hainaut.
1323. Denaing : 2e cartulaire du Hainaut.
Duneng, Dononium : chronique de Balderic.
Denen : chronique de Gislebert.
Dononium : Ad. de Valois, *Not. Gall.*

C'est en ce lieu qu'Aldebert, comte d'Ostrevent, et Reine, son épouse, fondèrent au 8e siècle une abbaye de Bénédictines. Charles-le-Chauve, par un diplôme de 877, confirme la fondation de cette abbaye *in prædio quod nuncupatur Dononium.*

De ces mots, il résulte clairement que Denain n'existait pas comme village, quand l'abbaye y fut construite;

c'était tout simplement un champ ou une prairie, *prœdium* appelé *Doneng*, probablement du nom de son premier possesseur, *Dono*, *Doning*, ou *Donninc*, noms propres fort en usage chez les anciens peuples du Nord.

On s'est évertué à faire de Denain un mot celtique, *Don-on*, rivière profonde, ou *Den-en*, au partage d'une rivière. Les anciennes formes de ce nom, *Doneng*, *Doning*, dénotent évidemment une origine germanique. Denain est le *Dunningen* des Allemands, que M. Forstemann fait également dériver d'un nom d'homme.

DOUCHY.

937. Dulciaca villa : titre de l'abb. de St-Pierre de Gand (M.).

950. Dulcis : id. (Mirœus).

966. Dulciacus : id. (id.)

1096. Dulci : charte du tournoi d'Anchin.

1108. Dulciacum : titre de Saint-Pierre de Gand (Mirœus).

1181. Dolci : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1195. Dolci : titre de l'abbaye d'Anchin.

1204. Douci : titre de l'abbaye de Cantimpré.

Ce village est connu au commencement du 10[e] siècle : il est donné à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, par Arnould, comte de Flandre; le diplôme qui date de l'année 937 porte *villa quæ dicitur Dulciaca in pago Hainaut*.

On a dit que Douchy signifiait en celtique agréable demeure, douce retraite, *Duile-cy* (Tailliar, *Ere celtique*).

Mais Douchy est comme Monchy, Marcy, Lucy, en latin *Muntiacum*, *Martiacum*, *Luciacum*, noms qui ne désignent pas, comme on a voulu le dire, une situation sur un mont, dans un marais, près d'un bois, mais bien le propriétaire romain *Montius*, *Martius*, *Lucius* qui vint là dans les premiers temps s'établir. Douchy, *Dulciacum*, *Dulciaca villa*, ne peut s'entendre que par domaine ou demeure de *Dulcius*.

Les villages de Ducy et Ducey, dans le Calvados, tirent leur nom, d'après M. Le Hericher, d'un chef normand qui accompagna Guillaume-le-Conquérant en Angleterre. *(Hist. de l'Avranchin)*.

Douzy, dans les Ardennes, en latin *Duodecciacus*, semble également formé d'un nom d'homme.

EMERCHICOURT.

1154. Ermenci curtis : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1170. Ermichicurt : id.
1181. Ermichicourt : id.
1188. Ermicicurt : id.
1208. Ermici cort : id.
1272. Ermenchicourt : id.

Une bulle du pape Adrien, de l'an 1154, confirme à l'abbaye de Vicogne la possession de la terre d'Emerchicourt, *terram Ermenci curtis*. C'est le titre le plus ancien où ce village est mentionné.

Ermenchicourt, Ermichicourt, Ermerchicourt, est un nom gallo-romain qui signifie cour ou ferme d'Ermeric ou d'Herman. Une ferme, dans les premiers temps, à un propriétaire de ce nom, aura sans doute donné naissance à ce village.

ESCAUDAIN.

899. Scaldinius : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
1096. Scaldeng : charte du tournoi d'Anchin.
1097. Scaldinium : cartulaire de Saint-Amand.
1107. Scaldinium : id.
1147. Scalden : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1157. Scauden : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1238. Escaudeng : cartulaire de Vicogne.
1259. Escaudaing : cartulaire de Saint-Amand.
1340. Escaudeing : cartulaire de l'abbaye de Flines.
Scaldonerium : Meyer, *Annal. Fland.*

Ce village a un immense territoire (1,038 hectares) qui va se prolongeant vers l'Escaut, et il est évident qu'il tire son nom du voisinage de cette rivière.

Escaudain est cité dans les titres de l'abbaye de Saint-Amand au 9e siècle : il lui avait été donné, en 847, par Charles-le-Chauve, et un diplôme de Charles-le-Simple, de l'an 899, ratifie cette donation.

ESCAUPONT.

921. SCALPONS : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
1105. SCALPONTH : id.
1107. SCALPONT : id.
1119. SCALPONZ : id.
1154. SCALPUNT : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1175. SCALDI PONS : cartulaire de Saint-Amand.
1181. SCALDOBRIC : cartulaire de l'église de Cambrai.
1252. ESCAUPONS : cartulaire de Notre-Dame de Condé.
1349. SCAUPONS : pouillé du diocèse de Cambrai.

Escaupont, pont de l'Escaut ; c'est le *Pons scaldis* de l'itinéraire d'Antonin. La voie romaine de Bavay à Tournai passait là sur ce pont.

Le village qui se forma par la suite en ce lieu conserva le nom d'Escaupont ; il en est fait mention en 921 dans un diplôme de Charles-le-Simple, qui le donne avec toutes ses dépendances à l'abbaye de Saint-Amand.

ESTRŒUX.

1107. ESTRUEM : titre de Saint-Jean de Valenciennes (Mirœus).
1139. ESTRUEM : id.
1200. STRUEM : id.
1200. ESTRUEM : id.

Ce village nous est connu au commencement du 12e siècle par des lettres d'Odo, évêque de Cambrai, qui donne en 1107 au chapitre de Saint-Jean de Valenciennes, l'autel d'Estrœux, *altare de Estruem*.

Estrœux est situé près de la chaussée qui conduit de Bavay à Valenciennes, c'est ce qui a fait dire que son nom venait du latin *Stratum*, route, chemin.

Il faut observer que la forme ancienne du nom *Estruem*, *Struem*, rappelle une origine germanique et non latine. Struem est pour *Stre-hem*, demeure sur la voie, de *hem*, demeure, et *Stre*, voie. *Stré, Stray*, dit Spelman, *antiquis videtur viam significasse; Stre-brech viæ fractio.*

Il est vrai que c'est toujours le même sens attribué au nom, mais il est important de constater que l'origine est différente.

FAMARS.

671. Fanomartensis pagus : titre de l'abbaye de Maroilles.
860. Fanum martis : dipl. de Lothaire (D'Oultreman).
1096. Fanimarte : charte du tournoi d'Anchin.
1103. Falmart : titre de l'abbaye d'Anchin (Mirœus).
1174. Faumars : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
1175. Fanum Martis : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1196. Fanmars : titre du monastère de Saint-Sauve.
1300. Fanmars : 4e cartulaire du Hainaut.
1349. Fanum Martis : pouillé de Cambrai.
Fanum Martis : Ad. de Valois, Jacques de Guise.
Fanmars : chronique de Gislebert.

Famars, Fanum Martis. Ce nom indiquerait qu'un temple dédié au dieu Mars existait là autrefois. Famars fut aussi une forteresse qui contenait une garnison romaine. La notice de l'Empire dit que le préfet des Letes nerviens de la seconde Belgique y avait sa résidence, quand Clodion, à son arrivée, l'en chassa.

L'un des plus anciens monuments où il est parlé du pays de Famars est une donation faite en 671 par le comte Huntbert à l'abbaye de Maroilles, et où il est dit : *Monasterium quod vocatur Maricolas situm in pago Fanomartensi.*

FLINES-LEZ-MORTAGNE.

899. Fiolinæ : cartulaire de l'église de Saint-Amand.
1112. Felines : titre de l'évêché de Tournai.
1283. Felines : 1er cartulaire du Hainaut.

Le nom de ce village se rencontre pour la première fois dans un diplôme de Charles-le-Simple de 899, énumérant les possessions de l'abbaye de Saint-Amand, *in Fiolinas mansi III.*

Flines-lez-Mortagne est située sur la rive droite de l'Escaut, et près d'anciens marais qui s'étendaient autrefois jusqu'à Tournai.

Même étymologie que Flines-lez-Raches. (Voir ce nom dans l'arrondissement de Douai).

FRESNES.

1141. Frasnia : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1175. Fraxinum : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1180. Frasna : id.

1185. Fraxinum : id.

1273. Fraigne : 1er cartulaire du Hainaut.

1276. Frasne : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

Il y a en France une foule de villages nommés Fresne, Fresnes, Fresnoy, Fresnay, Frasne, et qui indiquent que le frêne était autrefois chez nous un bois assez commun.

Il est parlé de Fresnes en 1141 dans des lettres d'Alvise, évêque d'Arras, qui en donna l'autel à la maison de Château-l'Abbaye, et le transmet ensuite aux chanoines de Condé.

HASNON.

877. Hasnon : titre de l'abbaye d'Hasnon (Mirœus).

1065. Villa Hasnoniensis : id. (Id.)

1096. Hasnonium : charte du tournoi d'Anchin.

1277. Hasnon : 1er cartulaire de Flandre.

1311. Hasnon : 4e cartulaire du Hainaut.

Hasnon, Hasnum : chronique de Balderic.

L'abbaye d'Hasnon, qui fut fondée en 670 par un seigneur du nom de *Jean*, et par Eulalie, sa sœur, a probablement donné naissance au village que nous trouvons là aujourd'hui.

On a dit qu'Hasnon s'était ainsi appelé du nom de son foudateur, *Johane*, qu'on écrivait en germain *Hans*. Cette étymologie, qui n'a rien d'invraisemblable, pourrait à la rigueur s'expliquer.

Bullet voit dans Hasnon, situé sur la rive droite de la Scarpe, un nom de situation qu'il tire du celtique *an*, près, et *on*, rivière. Pourquoi, si tel est le sens de ce mot, ne pas le faire venir plus naturellement d'*agnio*, qui, dans la même langue, signifie cours d'eau?

Au surplus, rien de certain sur ce nom, qui paraît ancien, et dont l'origine est douteuse.

HASPRES.

1044. **Haspra** : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.
1098. **Haspra villa** : id.
1142. **Haspera** : id.
1164. **Asprensis villa** : id.
1169. **Hasprensis villa** : id.
1176. **Hasprensis villa** : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.
1288. **Haspra** : cartulaire de Notre-Dame de Condé.
1349. **Haspra** : pouillé du diocèse de Cambrai.
Aspera : Meyer, *Annal. Fland.*
Hasprum : chronique de Balderic.

Il y avait à Haspres une prévôté qui fut, dit-on, établie par Pépin, maire d'Austrasie ; elle appartenait d'abord à l'abbaye de Jumiège, qui la céda ensuite, par échange, en 1024, à l'abbaye de Saint-Vaast.

Ce village avait déjà une certaine importance au 12ᵉ siècle, car Bauduin V, comte de Hainaut, en confirma les us et coutumes en 1176.

Haspres est sur la Selle, dans une courbure de cette rivière qui lui donne la forme d'une île : c'est ce qui a fait dire sans doute à Bullet que son nom signifiait en celtique *As*, rivière, et *ber, bre, pre*, coupée, au partage d'une rivière qui l'entoure.

Mais on peut douter que ce soit là le sens qu'il faut attacher à ce mot, car nous avons en Belgique, dans la Flandre orientale, un village qui est dans une situation toute différente et qui porte le même nom. C'est Asper, qu'on écrivait en 963 *Haspra*, en 967 *Asperæ*, en 1162 *Hasprensis ecclesia*, en 1330 *Aspre*.

MM. Willems et De Smet ont porté chacun un jugement différent sur ce mot, que le premier fait venir d'*hasper, hesper*, néflier, et l'autre de *aspe*, pâturage aux moutons, ou mieux d'un nom propre, *Haspar*, dit pour Gaspar, par le changement du *G* en *H*, comme on prononce Hand pour Gand.

M. Grandgagnage nous semble plus près de la vérité, quand, à propos de l'ancien nom du village d'Eysdin, dans le pays de Liége, qui était autrefois *Haspere, Aspre*, il attribue à ce mot une origine latine, *Aspera (scilicet ripa)*, qu'on devrait entendre par une situation dans un terrain aride, inégal, raboteux, *aspretum*.

HAULCHIN.

899. **Helcinium** : titre de l'abbaye de Saint-Amand.
1238. **Haucin** : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1334. **Hauchin** : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.

Ce village est connu à la fin du 9ᵉ siècle, sous le nom d'Helchin. Un diplôme de Charles-le-Simple, de l'année 899, recensant les possessions de l'abbaye de Saint-Amand, porte : *in Helcinio mansi V.*

C'est le même nom qu'Helchin, village belge de la Flandre occidentale, que Grammaye traduit par demeure sainte, *Helec-hem* de *heilig, heilec*, en composition *heil, hel* saint, *sanctus, sacer*, et de *hem*, demeure. M. De Smet dit que le nom primitif d'Helchin était *Helchinghem*, qu'il aurait trouvé dans d'anciennes chartes, et qu'il interprète par demeure d'Hélène, dont *Heilcke* en flamand, est le diminutif : nous préférerions demeure d'Heilig, qui est encore de nos jours un nom d'homme.

HAVELUY.

1157. **Hauliu** : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1158. **Havului** : id.
1230. **Aveluis** : cartulaire du Mont Saint-Martin.
1494. **Havelui** : cartulaire de Marchiennes.

Un nommé Jean de Hauliu ou de Havului figure comme témoin dans plusieurs actes de l'abbaye de Marchiennes au 12ᵉ siècle. On ne trouve rien de plus sur ce village dont le nom est le même qu'Aveluy (Somme) situé dans une vallée, sur la rivière d'Ancre, et qu'on écrivait autrefois *Avelu, Aveluis, Avelluis.*

Laveline, village des Vosges, en latin *Aquilina*, l'aqueuse, l'aquatique, tire son nom, dit Dom Calmet, de sa situation au confluent de deux rivières. *L'Aviere* est une rivière de la Lorraine, comme celle d'*Havel*, en Allemagne, *Aquarius*, qui a donné son nom à une localité voisine, à *Avelberg.*

Haveluy ou Aveluy indique une situation près de l'eau, près d'une rivière, du roman *awe, auve*, eau, *aqua*, et *liu, lius*, lieu, *locus*. Un ruisseau nommé le ruisseau d'Haveluy passe à Wallers.

HELESMES.

847. Helemna : titre de l'abbaye de Saint-Amand.
1096. Hellemes : charte du tournoi d'Anchin.
1111. Helemiis : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
1123. Helemis : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1142. Helemmis : id.
1184. Helemmis : id.
1207. Helemmes : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1210. Helemmes : cartulaire de Saint-Amand.
1325. Helemmes : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.

Hélesmes est un ancien village qui est donné en 847 à l'abbaye de Saint-Amand par Charles-le-Chauve, qui le nomme dans son diplôme *villa Helemna*.

Même nom qu'Hellemmes ci-devant, de l'arrondissement de Lille.

HERGNIES.

1103. Heregnys : cartulaire de Notre-Dame de Condé.
1196. Hereignies : id.
1201. Heregni : id.
1232. Heregni : titre de l'évêché de Cambrai.
1309. Haregni : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.
1309. Hargni : id.

Des lettres de 1103 délivrées par Manasses, évêque de Cambrai, concèdent au chapitre de Notre-Dame de Condé l'autel d'Hergnies : le titre porte *altare de Hedlennys*, et en marge *Heregnys*.

On voit, d'après le cartulaire de Saint-Amand, que ce monastère possédait dès le 9ᵉ siècle un village appelé *Herinias*, *Harinæ* et aussi *Heringen*, *Hereignies*, *Hereing*. On pourrait croire que c'est là Hergnies, si ce n'était Herinnes, dans le Brabant.

Remarquons toutefois qu'*Herines* ou *Herignies* est une forme romane donnée au mot germanique *Heringen*, *Heringhem*, demeure du seigneur ou demeure d'un nommé Herinus. (Voyez ci-devant Eringhem de l'arrondissement de Dunkerque.).

HERIN.

1147. **Herin** : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1170. **Erin** : id.

1173. **Hereno** : cartulaire de l'église de Cambrai.

1188. **Erin** : cartulaire de Vicogne.

1225. **Herenc** : cartulaire de l'église de Cambrai.

1225. **Herent** : id.

1238. **Erin** : cartulaire de Vicogne.

Au nombre des possessions de l'abbaye de Vicogne, on comptait au 12e siècle la terre d'Herin, *terra de Herin* ou *Erin*. Ce nom est germanique, Herin est pour *Her-hein*, *Her-hem*, mais comme on l'a écrit aussi *Herenc*, il pourrait être pour *Heringen*. C'est un nom à rapporter à ceux que nous avons expliqués ci-devant, Hérin, Eringhem, Hergnies.

HORDAIN.

1096. **Hordeng** : charte du tournoi d'Anchin.

1166. **Hordeghem** : charte de Philippe, comte de Fland. (Breq.)

1181. **Horden** : charte de l'église de Cambrai.

1200. **Hordaing** : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1230. **Hordeng** : cartulaire de Vicogne.

1323. **Hordeng** : 3e cartulaire du Hainaut.

1349. **Hordaing** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village est anciennement connu par ses seigneurs; l'un d'eux, Godinus de Hordeng, assiste en 1096 au fameux tournoi d'Anchin.

On remarquera qu'Hordain s'écrivait autrefois *Hordeng*, *Hordaing*, *Hordeghem*, ce qui dénote l'origine germanique de ce mot.

On nommait *hord* chez les anciens peuples du Nord une espèce de claie ou revêtement de bois dont on couvrait les murs des châteaux et forteresses, pour les préserver des machines de guerre, d'où l'anglo-saxon *horden*, defendre, *custodire*, *hortding*, *custodia*, *tutamen*, *munimentum*. Hourder en roman signifie palissader, fortifier, en latin *hurdare*. On a dit encore *hourd*, *hourdel*, *hourdis* pour barrière, rempart, fortification, *hurdamentum*.

Des chroniques prétendent qu'il y avait à Hourdain un château qui servait aux évêques de Cambrai pour la défense du pays : c'était une véritable forteresse bâtie par les anciens comtes du Cambrésis. Serait-ce là l'origine du nom de ce village? Hordeghem, maison hourdée, maison forte, forteresse.

LECELLES.

1107. Cella : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1119. Cella : id.

Lecelles, sans doute pour *Le celle, La celle*, puisqu'il est appelé *cella* dans les bulles des papes Paschal II et Calixte II, confirmant, en 1107 et 1119, à l'abbaye de Saint-Amand, l'autel de ce village, *altare de cella.*

On doit entendre par ce mot un hermitage, un oratoire, un prieuré, qu'on aura élevé là dans les premiers temps et qui aura donné naissance au village que nous y voyons aujourd'hui.

LIEU-SAINT-AMAND.

Locus sancti Amandi : chez les auteurs latins.

On a dit que cette localité s'appelait autrefois Haussi *(Halciacum)*, nom qu'elle échangea contre celui de Lieu-Saint-Amand quand l'abbaye d'Elnon en reçut l'autel de la libéralité de Burchard, évêque de Cambrai, en 1123. Nous observerons toutefois que l'ancien nom d'Haussy est resté à ce lieu postérieurement à cette date et même pendant une grande partie du 13e siècle, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les titres de l'abbaye de Saint-Amand. Ce n'est donc que plus tard qu'il a pris celui de Lieu-Saint-Amand, nom, d'ailleurs, tout à fait français.

En Bretagne, on a donné le nom de *Loc, Log, (locus)* à des chapelles ou à des églises, en ajoutant le nom du saint auquel elles étaient dédiées, Locmaria, Log-Christ, Log-Maze, Loc-Geldas. Ces noms sont devenus depuis, ceux de plusieurs villages de cette contrée.

LOURCHES.

1097. Lurcio : titre de l'abbaye de Saint-Amand (Mirœus).

1107. Lurcium : id.

1123. Lorcium : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1184. Lurcio : id.

1210. Lurchium : cartulaire de Saint-Amand.

1231. Lourch : id.

1246. Lorch : cartulaire de Marchiennes.

Il est parlé pour la première fois de ce village, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Amand, dans des lettres de Lambert, évêque d'Arras, de l'année 1097. Ce prélat concède à cette abbaye plusieurs autels, et entr'autres celui de Lourches, *altare de Lurcio.*

Lurcium n'est qu'une forme latine donné à *Lorch, Lourch,* qu'on écrivait au moyen-âge. Nous avons en France des villages appelés Ouches et Ourches, qui sont les mêmes noms que ceux de Louches et de Lourches, sauf l'article ajouté au mot. Ouches vient du latin *oscha* comme Ourches parait venir *d'Oraculum* dont il serait une syncope : c'est du moins sous ce point de vue que M. Chotin considère le nom d'Orcq, village du Hainaut.

Oraculum a signifié chapelle, oratoire, *Ædes sacra in quâ oratur*, dit Du Cange; une petite chapelle bâtie là, dans les premiers temps, aura pu donner son nom au village que nous y trouvons aujourd'hui. *Oratorium*, synonime d'*oraculum*, a formé beaucoup de noms de lieu du même genre, Orrouer, Oroer, Oroux, Oroix, Orouy, Ozoir, Ouzouer, et ceux qui, comme Lourches, sont précédés de leur article, Lourouer, Louroux.

MAING.

1104. Maten : titre de l'abbaye de Saint-Aubert.

1137. Maheng : id.

1170. Maen : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1188. Mahen : id.

1215. Maagn : id.

1218. Main : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1290. Maing : id.

1325. Mengh : 2e cartulaire du Hainaut.

1349. Maing : pouillé du diocèse de Cambrai.

L'autel de Maing, *altare de Maten*, est confirmé à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai par une bulle du pape

Paschal II de l'année 1104 : c'est le titre le plus ancien que nous ayons rencontré sur ce village.

Maten pourrait être une forme altérée de *Mat-hein*, *Mad-hein*, habitation dans la prairie, du teuton *mad*, *matt*, prairie, *pratum*, et *hein*, *hem*, demeure. Mais il nous paraît plus probable, d'après les autres formes qu'a revêtues ce nom, que Maing est une contraction du germain *magen*, *mahen*, correspondant au *magus* des anciens, qui a composé les noms de *Rotomagus* Rouen, *Ricomagus* Riom, *Noviomagus* Nouvion.

Scherzius dit à propos de ce mot : « *Magus, magen* in » nominibus urbium B. Rhenanus explicat per *domum ;* » Cluver, *vadum ;* Cellar, *trajectum ;* w. ex. Celt., maes, » *agrum*, vel *campum*, item *coloniam*, vel *oppidum*. Pli» nius etiam testatur *magus* Celtis esse *oppidum*. Baxte» rus Celt. maes a *magus* ut pays a *pagus* ducendum » autumat. » *(Gloss. Germ. medii ævi)*

On voit que le sens attribué à ce mot par les auteurs anciens a beaucoup varié, et qu'il a été interprété diversement par maison, gué, passage, champ, colonie, forteresse.

Maing est près de l'Escaut, sur l'ancien chemin de Cambrai à Valenciennes. C'est aussi près des rivières que sont placés Meung-sur-Loire, dans l'Orléanais, et Mehun-sur-Yèvre, dans le Berry, tous deux appelés *Magdunum* dans les anciens monuments. C'était là probablement dans l'origine quelque château ou forteresse pour assurer ou défendre au besoin le passage de ces rivières.

Il y avait aussi à Maing, à une époque très reculée, un château-fort, qui fut démoli pendant les guerres du 15ᵉ siècle. En 1054, Bauduin, comte de Flandre, empêcha l'empereur Henri III, qui voulait envahir ses Etats, de passer en cet endroit l'Escaut. On peut donc supposer que Maing était, dès l'origine, une forteresse ou une position stratégique d'une certaine importance, qui aura valu à ce village le nom qu'il porte aujourd'hui.

MARLY.

1213. Marlis : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1298. Marlis : 4ᵉ cartulaire du Hainaut.

1313. Marlis : id.

1349. Marlis : pouillé du diocèse de Cambrai.

Nous avons en France plusieurs Marly. Voici ce que

dit l'abbé Lebœuf dans son *Histoire du diocèse de Paris*, au sujet du nom de Marly, village de Seine-et-Oise : «Marly, *Marleium, Marliacum, Malliacum, Marletum.* M. »De Valois croit que son vrai nom est *Malliacum*, et qu'il »l'aurait eu d'un Romain nommé Mallius. Mais ce nom »ainsi adouci se trouve dans fort peu de titres qui ne sont »que du 13ᵉ siècle, au lieu que *Marleium, Marletum, Mar-»liacum* ont été bien plus usités, et que *Marleium* était »celui qui avait cours, au moins dès le 11ᵉ siècle : de sorte »que si l'on était obligé de se déterminer pour quelque »racine d'où ce nom serait tiré, il semblerait qu'on de-»vrait incliner pour *Marla*, qui signifie dans Pline terre »grasse, et qui convient à tout le bas de Marly.»

Selon nous, *Marleium*, la plus ancienne forme de ce nom, viendrait plutôt de *Marelium* qui, en basse latinité, signifie marais, *palus*. De *Marelium* on a pu faire, par l'effet des syncopes si fréquentes dans les noms de lieu, *Marleium, Marly*, comme Marlei en Alsace, qu'on trouve écrit dans les chartes latines Marelaigia, Maralegia, Marelіæ, Marleiæ.

Notre village de Marly est sur la Rhonelle, et dans un terrain qui convient à une pareille étymologie.

Les seigneurs de Marly sont cités dans les archives du Cambresis, vers le milieu du 12ᵉ siècle. L'un d'eux, *Simon de Marlis*, était connu, dit Gelic, par son audace et sa témérité dans les combats : il avait, en différentes rencontres, terrassé 166 ennemis et reçu 122 blessures. C'est à faire envie au plus intrépide de nos zouaves.

MARQUETTE.

1096. Marketa : charte du tournoi d'Anchin.

1123. Marketa : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1139. Marcheta : titre du chapitre de Sainte-Croix.

1142. Marcheta : cartulaire de Marchiennes.

1273. Markette : cartulaire de l'abbaye de Flines.

1285. Marcheta : 1ᵉʳ cartulaire de Flandre.

Rotgerus de Marketa assiste au tournoi d'Anchin en 1096. L'autel de Marquette, *altare de Marcheta*, appartenait au 12ᵉ siècle au chapitre de Sainte-Croix de Cambrai. (Lettres de l'évêque Nicolas, de l'année 1139.)

Marquette est voisin de Marcq-en-Ostrevent, dont il a emprunté le nom; Marquette, le Petit-Marq. (Voyez Marcq, de l'arrondissement de Douai.)

MASTAING.

673. Maxtin : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.
866. Mast : id.
1030. Masteng : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1096. Masteng : charte du tournoi d'Anchin.
1111. Masteng : charte de l'abbaye de Saint-Amand.
1116. Masten : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1123. Mastingeium : id.
1210. Mastaing : cartulaire de Vicogne.
1230. Masteng : id.
1246. Mastaig : cartulaire de Marchiennes.
1307. Mastaing : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1320. Mastaing : 3' cartulaire du Hainaut.

C'est un des plus anciens villages que nous connaissions. Le diplôme par lequel Thierry Ier, roi de France, le donna à l'abbaye de Saint-Vaast en 673, le place par erreur dans le Carembault, *in caribant Maxtin cum appendiciis* : c'est dans l'Ostrevent qu'il est situé.

Maxtin, *Masteng*, *Mastaing* est un de ces noms germaniques dont l'élément paraît être un nom d'homme, soit qu'on compare *Maxtin*, Max-tun, à *Maxton*, en Angleterre, le clos de Maximilien, comme *Maxfeild* dans le comté de Sussex, champ de Maximilien, *Maxenzeele*, en Belgique, dans le Brabant, résidence de Maximilien; soit que *Masteng*, *Mastaing* ait été dit pour *Mastinghem*, demeure de Mathias ou Mathieu.

Chez les Germains, comme chez nous, on avait l'habitude d'abréger les noms qui étaient le plus en usage. Ainsi on disait *Max* pour Maxime ou Maximilien, *Mast* ou *Matz* pour Mathieu, Mathias, *Fritz* pour Frédéric, *Kunz* pour Conrad, *Heinz* pour Henri, *Maetze* pour Marguerite, etc.

Mastinghem, Mastaing correspond au latin *Matheniacum*, nom d'un village de la Picardie, Matheny, Matigny, que l'abbé Corblet dit ne pouvoir dériver que d'un nom propre, qu'il suppose être Mathieu, dont on a fait Mathon, Mathelin, Mathurin, etc. C'est d'un de ces noms que se sont formés ceux des villages de Mathonville, Matignicourt, Mathenay, Mathay que nous avons en France; Mattenheim, Mathenberg, Mathelshausen, Matingen, que nous trouvons en Allemagne.

MAULDE.

1219. MAUDE : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1315. MAUDE : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.

1588. MAUDE : division du diocèse de Tournai.

MALDA : chez les auteurs latins.

Il y a en Belgique un village du même nom, Maulde, arrondissement de Tournai, qu'on prononce Maude, dit M. Chotin, et qui signifie Moulin, *a Molendino*.

Nous ferons observer que le nom de notre village s'est écrit Maude avant Maulde, et probablement pour *Made*, signifiant dans les anciennes langues du Nord prairie. C'est en latinisant Maude par *Malda* qu'on a fait Maulde. Cette localité est située sur la rive gauche de l'Escaut, sa partie basse plus rapprochée de la rivière et est encore de nos jours couverte de prés et de marécages.

MONCHAUX.

1119. MONCELZ : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1174. MONCEAUS : id.

1210. MONCEAUS : id.

1349. MONCHAUS : pouillé du diocèse de Cambrai.

Au commencement du 12ᵉ siècle, Monchaux comptait au nombre des possessions de l'abbaye de Saint-Amand: *in pago hainonensi Guariniacum, Moncelz, Scalponz cum appendiciis.* (1119, Bulle confirm. du pape Calixte II).

Jacques de Guise, qui vise toujours au merveilleux dans ses étymologies, prétend que Monchaux, qu'il interprète par *Mons castrorum*, est l'endroit où campèrent trois légions romaines au siége de Famars.

Nous avons dit ailleurs que les noms de *Moncel, Monchel, Monceau, Monchaux* sont des diminutifs du mot mont, et indiquent tout simplement une situation sur une éminence, sur une hauteur.

MILLONFOSSE.

FOSSA MILONIS : en latin.

MILLON FOSSE : ancien document topographique.

C'est un village d'origine française comme son nom. Millonfosse, la Fosse de Millon, comme Warinfosse, hameau de Baugnies, dans le Tournaisis, la fosse de Warin. M. Chotin dit que Warinfosse est le nom d'une ancienne fosse au charbon. Il en est peut-être de même de Millonfosse.

MORTAGNE.

1096. Mauritania : titre de l'abb. de St-Amand (D'Oultreman).

1141. Mortania : lettre d'Alusius, évêque d'Arras (Mirœus).

1173. Mauritania : titre de Château-l'Abbaye (id).

1181. Moriana : ch. de Philippe, comte de Flandre (id.).

1184. Moretagne : cartulaire de Marchiennes.

1226. Mauritania : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1240. Mauritania : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amane.

1288. Mortengne : 1er cartulaire du Hainaut.

1296. Mortaingne : 3e cartulaire de Flandre.

1312. Mortaingne : 3e cartulaire du Hainaut.

Mauritania : Ad. de Valois, *Not. Gall.*

Moritania : Meyer, *Ann. Fland.*

Mortagne n'est pas connu avant le 10e siècle. On prétend que ce bourg doit son origine à un château de ce nom, bâti sur la pointe formée par le confluent de l'Escaut et de la Scarpe, et qui, après avoir été la propriété du comte bénéficiaire de Tournai et de ses environs, appartenait en 928 aux enfants de Rotgaire, comte du Laonnais.

Mort-agne en roman signifie *Morte-eau*. C'est un nom de situation : il doit s'entendre d'un lieu où les eaux séjournent. Le territoire de Mortagne a pu être autrefois inondé par le débordement des rivières qui le traversent et se trouver couvert de mares et d'étangs.

Plusieurs localités en France dans des situations identiques se nomment Mortagne; d'autres portent des noms analogues, Morteau, Mortemer, Mortemar, Mortefontaine.

Ad. de Valois dit que les noms de Mortemer, Mortemar, en latin *Mortuum mare*, ont été donnés à des situations, non près de la mer, mais bien voisines d'un marais ou d'un étang; *non quod sint loca ad mare posita, id quod adjaceant paludi vel stagno.*

Aigues-Mortes (Gard), *Aquæ mortuæ*, par opposition à Aigues-Vives (Hérault), *Aquæ vivæ*.

Quant au nom latin de *Mauritania* par lequel on désigne Mortagne, il ne fait que justifier le sens que nous attachons à ce mot. On sait que *Mauritania* est le nom d'un pays, la Mauritanie, le pays des Maures. Or, le nom de Maure comme celui de Morin vient du germain *Moer*, *Moor*, marais. Mauritania, que Kilian appelle en teuton *Mooren-land*, veut dire littéralement pays des Marais ou des habitants des marais. En désignant Mortagne sous ce nom, on a voulu indiquer que c'était là, dès l'origine, un lieu marécageux où l'eau séjournait et était stagnante, *mortua aqua*.

NEUVILLE-SUR-L'ESCAUT.

847. Nova villa : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
1105. Nova villa : id.
1107. Nova villa : id.
1119. Nova villa : id.
1244. Nova villa : id.
1349. Nueville supra Scaldam : pouillé de Cambrai.

Nova villa, nouvelle habitation, nouveau village. On pourrait dire que Neuville ment à son nom, car il est ancien. Un diplôme de Charles-le-Chauve de 847 met *Nova villa* au nombre des villages qui appartenaient alors à la manse abbatiale de Saint-Amand.

NIVELLE.

863. Nivella : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
899. Nivielle : id.
1246. Nivella super Scarpam : id.

Nivelle est connu au 9e siècle ; il est donné en 863 par Charles-le-Chauve à l'abbaye de Saint-Amand. Charles-le-Simple ratifie cette donation en 899.

Le nom de Nivelle se retrouve en Belgique de plusieurs côtés ; Nivelle, village sur la Meuse, *Nivigella*, *Niviala*, *Niella*, *Nuella*, dont M. Grandgagnage avoue ne pas connaître l'origine ; Nivelles, ville de Brabant, en fla-

mand Nevel, que M. Chotin prétend être une contraction de *Nieuw-hal, New-hel, nova halla, novum atrium.*

Il nous paraît préférable d'assimiler Nivelle à Noyelles, Nielles, Nesle qui viennent d'un terme de basse latinité *noda, noa, neia,* signifiant prairie basse et sujette à inondation. (Voir l'explication de ce mot aux radicaux).

C'est un nom qui convient très bien à notre village de Nivelle, traversé par la Scarpe et les canaux du Decours et de la Traitoire, dont les débordements ont souvent envahi une partie de son territoire.

NOYELLES-SUR-SELLE.

899. NIGELLA : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

Noyelles était autrefois une succursale de Douchy, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand.

Un diplôme de Charles-le-Chauve, de 847, donne à l'abbaye de Saint-Amand deux moulins à blé, situés à Noyelles, *in Nigella duo farinarii.*

Noyelles vient, comme nous l'avons déjà dit, du bas latin *noda, noa,* en roman *noue,* signifiant prairie basse et humide. Ce village est sur la Selle et dans une situation qui justifie cette étymologie.

ODOMEZ.

1141. AUDOMEZ : titre de Notre-Dame de Condé (Mirœus).

1274. AUDOUMEZ : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

AUDEL MANSUM : chronique de l'abbaye de Saint-Martin.

Odomez, le metz ou le manse d'Odon ou d'Odulphe. La dîme de ce village fut donnée en 1141 par Alvise, évêque d'Arras, aux chanoines de Condé.

OISY.

1141. OYSY : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1199. OYSI : petit cartulaire de Vaucelles.

1215. OISI : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1259. OISI : id.

1287. OSI : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1349. Oysi : pouillé du diocèse de Cambrai.

Oziacum : Meyer, *Annal. Fland.*

Nous avons du même nom, Oisy, village du Pas-de-Calais, dans les chartes latines *Osiacum* ou *Oziacum;* Oisy (Nièvre), *Auciacus* (pouillé de Troyes), Oisy, dans l'Ardenne (Belgique), *Auzegias* (archives du monastère de Stavelo).

Ce nom est sujet à diverses interprétations. *Osiacum*, *Oziacum* pourrait s'être formé d'un nom d'homme, Ozi, Ozo, Ozelin, qu'on rencontre fréquemment dans les annales germaniques. *Auciacus* révélerait une pareille origine, tout en se rapprochant d'*Alciacum*, ancien nom d'Auchy et d'Auxy. Quant à *Auzegias*, il paraîtrait plutôt être un nom de situation, comme Oye, qui vient d'*Augia*, pâturage entouré d'eau.

Le pays d'Auge, en Normandie, tire son nom des marais et des pâturages qui l'environnent, ainsi que le pays d'Oye, dans l'ancienne Morinie, des clairs ou plaines d'eau dont il était autrefois parsemé. (Voir Ducange au mot *Augia*.)

Bullet n'est pas mieux inspiré que de coutume quand il traduit Oisy du celtique *wy*, pour *oi*, rivière, et *sy*, habitation : mais comment appliquer cette étymologie à des Oisy qui n'ont pas de rivière?

ONNAING.

640. Oenengium : titre de l'église de Cambrai (Miræus).

911. Oninium : id.

1057. Oneng : cartulaire de l'église de Cambrai.

1096. Oneng : charte du tournoi d'Anchin.

1132. Oneg : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1141. Ognem : id.

1148. Unaing : titre de l'église de Cambrai.

1170. Oneng : cartulaire de Vicogne.

1188. Onaing : id.

1189. Oneng : id.

1224. Onnaing : cartulaire de l'église de Cambrai.

1236. Aunaing : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1264. Ounaing : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.



1349. ONAING : pouillé du diocèse de Cambrai.

HUNENG, ONENG, ONNENG : chronique de Balderic.

Onnaing est connu dès le 7e siècle. C'était un fisc royal, quand Dagobert le donna en 640 à l'église de Cambrai.

Oneng, Huneng a une origine germanique trop bien caractérisée pour qu'on puisse la chercher ailleurs que dans la langue des anciens peuples du Nord. Ce nom d'ailleurs se retrouve en Allemagne dans *Oeneng*, jadis *Oningen*, et dans les composés Onen-heim, Onninc-hove, Huning-hause, Hunin-dorf, Huning-Willare, etc., dont l'élément est, d'après M. Forstemann, un nom d'homme.

PETITE-FORÊT DE RAISMES.

Les anciennes chartes ne font aucune mention de ce village, qui n'était autrefois qu'un hameau dépendant de Raismes, dont il a empruuté le nom avec celui de la forêt qui l'avoisine.

PRESEAU.

1173. PRESEL : titre de Saint-Jean de Valenciennes.

1302. PRESCEL : 2e cartulaire du Hainaut.

1323. PRAYAUS : id.

1349. PRESIEL : pouillé du diocèse de Cambrai.

L'autel de ce village, *altare de Presel*, est confirmé en 1173 par le pape Alexandre II au chapitre de Saint-Jean de Valenciennes.

Son nom vient du roman *preys*, pré, *pratum*, qu'on a dit aussi *presle*, *prayau*, et dont on a fait le diminutif *Présel*, *Preseau*, petit pré, comme de Mont on a formé Moncel, Monchau, petit mont.

PROUVY.

1096. PROUVI : charte du tournoi d'Anchin.

1176. PROUVI : 1er cartulaire du Hainaut.

1196. PROVI : titre de l'abbaye de Saint-Sauve (Mirœus).

1215. PROVI : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1241. **Prouvy** : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1294. **Prouvi** : 1er cartulaire du Hainaut.

1302. **Prouvy** : 2e cartulaire du Hainaut.

Provi : chronique de Gislebert.

Ce village est connu à la fin du 11e siècle par un de ses seigneurs, *Amandus de Prouvi*, qui assistait en 1096 au tournoi d'Anchin.

Provi, Prouvi, Prouvy, telles sont les formes qu'à revêtues ce mot qu'on peut croire latin, composé comme Neuvy, Vievy, Longwy, de la finale *vy*, pour *vicus* ou *villa*, et d'une préfixe *pro*, *prou*, qui ne peut être qu'un mot contracté comme dans Proville (*Pouvreville*) Pourville (*Pouhiervile*) Pronville (*Puerorum villa*), Provemont (*Presbyteri mons*).

QUAROUBE.

640. **Karubium** : titre de l'église de Cambrai.

1096. **Quarubio** : charte du tournoi d'Anchin.

1181. **Quarobie** : cartulaire de l'église de Cambrai.

1184. **Quarobie** : id.

1224. **Quarobio** : id.

1236. **Quarube** : id.

1247. **Quaroube** : 1er cartulaire du Hainaut.

1349. **Quarouble** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Quarobe, Karube, Karuble : documents divers.

Quaroube était au 7e siècle un fisc royal qui fut donné avec Omaing, en 640, par Dagobert à l'église de Cambrai, *regales fiscos Oenengium et Karubium cum omnibus suis appenditiis*.

Karubium est un nom de situation, pour *carubium*, *quadrivium*, *id est ubi quator viæ conveniunt* (Ducange). C'est le point de jonction de quatre chemins, un carrefour qu'en vieux français on appelait Carouge, et dont on a fait Caroube par le changement du *g* en *b*.

QUERENAING.

1138. **Quaregni** : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1196. **Kierinaing** : titre de St-Jean de Valenciennes (Miræus).

1220. Kerenaing : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1221. Kerinain : cartulaire de Vicogne.

1289. Kiereneng : 1er cartulaire du Hainaut.

Kirignin : Jacques De Guise, *Histoire du Hainaut*.

Kerinen : chronique de Gislebert.

On voit qu'on a aussi écrit *Quaregni:* c'est une romanisation du germain *Kerenaing* et un exemple de plus à citer, sur la transformation assez fréquente chez nous, de la désinence *ing, ingen* en *egni* ou *igni*.

Les Allemands disent *Karin*, *Kerin* pour *Garin*, *Guerin*, d'où les noms de lieu de Kerinpach, Kerenberc, Kerenes-heim, Kerinis-wilare, qu'on écrivait originairement Gerinbach, Gerenberg, Gerines-heim, Gerinschweil, le ruisseau, le château, l'habitation de Guérin. (Forstemann, *Aldt. Namenbuch.)*

Kerening ou Kerining est un nom du même genre, pour *Keren-hem* ou *Kerining-hem*, à traduire par demeure de Guerin: c'est le *Gariniacum* des Latins.

QUIÉVRECHAIN.

1135. Kievrechin : titre de l'abb. de St-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1150. Quiervechin : titre de l'abbaye de Femy. (Id.)

1310. Quievrechin : titre de l'évêché de Cambrai. (Id.)

Ce village est connu dès le 12e siècle par ses seigneurs que mentionnent les annales du Cambresis.

Nous avons en Normandie les noms de Quievreville *Capravilla*, Quievremont *Capri mons*, Quevrecourt, formés, dit l'abbé Duplessis, du latin *caper*, *capra*, chèvre, mais qui a été en même temps un surnom d'homme ou de femme, comme Evre, Aper.

Le même nom de *caper* a fait Chevry (Seine-et-Marne) *Capriacum* et les diminutifs Chevregny ou Quievrigny (Aisne) *Capriniacum*, Chevresis ou Kievresis *Capriciniacum*, correspondant à notre Quievrechin.

RAISMES.

1156. Ramis : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1158. Ramis : id.

1170. Raimes : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1188. Ramis : id.

1207. Ramis : id.

1244. Ramis : id.

1244. Rainmes : id.

1277. Raimes : id.

1309. Raymes : 2e cartulaire du Hainaut.

1349. Raimes : pouillé du diocèse de Cambrai.

On a prétendu que c'était là dans l'origine un rendez-vous de chasse de nos premiers rois, qui, à cause de sa situation au milieu des bois, aurait été nommé Raismes, *a ramis*.

Raismes aurait été détruit à l'époque de l'invasion des Normands, vers la fin du 9e siècle, puis reconstruit au 10e par Bauduin IV, comte du Hainaut, qui y aurait jeté les fondements d'un château-fort qu'acheva plus tard son successeur Bauduin V.

Meyer appelle ce château *Turris Ramorum*. « Cette forteresse, dit l'auteur, avait pour but d'empêcher les incursions des Flamands dans le Hainaut, et de réprimer les brigandages qui se commettaient à chaque instant dans la forêt de Vicogne. »

Nous n'avons rencontré le nom de Raismes qu'au 12e siècle, dans les titres de l'abbaye de Vicogne, qui possédait alors l'autel de ce village et où celui-ci est nommé le plus souvent *Ramis*, qui semble moins être un mot latin qu'une latinisation du mot Raismes.

Il est vrai que le latin *ramus* a fait le roman Ramisse, signifiant une clôture faite de branches d'arbres. Raisme serait-il une syncope de Ramisse, pour dire ici un lieu fermé, un enclos, un parc réservé pour la conservation du gibier, comme on en trouve encore aujourd'hui dans les grandes forêts?

Raismes pourrait être encore une contraction d'un mot germanique, comme *Rams* en Allemagne, précédemment *Ramsen* et *Ramesheim*.

Mais avant de rechercher ce qu'un nom signifie, il faudrait au moins savoir à quelle langue il appartient: c'est ce qui n'est pas possible pour Raismes, dont les anciennes formes connues sont peu propres à en éclaircir l'origine.

RŒULX.

1097. Ruoth : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1154. RUETH : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1184. RUETH : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1188. RUETH : cartulaire de Vicogne.

1230. RUETH : id.

1322. RUOT : 4e cartulaire du Hainaut.

1330. RUEZ : id.

Des lettres de Lambert, évêque d'Arras, de l'année 1097 donnent à l'abbaye de Saint-Amand l'autel de RIEULX, *altare de Ruoth*.

Ruoth, *Rueth*, *Ruot*, *Ruez*, qui sont les anciennes formes de ce nom, indiquent que ce n'est pas de *ruz*, *ru*, *ruel*, ruisseau, rivière, qu'il faut le faire venir, mais du germain *rode*, *roede*, *roote*, défrichement, en latin *rodium*. C'est un de ces nombreux villages qui furent bâtis sur un terrain qu'on avait défriché et mis en culture.

ROMBIES.

1096. RUMBIES : charte du tournoi d'Anchin.

1152. RUMBIES : cartulaire de l'église de Cambrai.

1181. ROMBIES : id.

1349. ROMBIES : pouillé du diocèse de Cambrai.

Walterus de Rumbies assiste en 1096 au tournoi d'Anchin.

Avec les seules formes que nous avons de ce nom, Rumbies, Rombies, il est difficile d'en déterminer l'origine. Est-il le Rumbach ou Rombach des Allemands? Rombies se trouve sur un ruisseau appelé la petite Rhonelle; ou Rombies s'est-il dit pour *Rompies*, *Rompeis*, mot roman qui signifie une terre nouvellement mise en culture, du latin *rumpere?* ou enfin peut-on assimiler ce nom à Rombly (Pas-de-Calais) *Rumiliacum*, et le croire aussi formé d'un nom d'homme?

Ce ne sont là, il est vrai, que de simples indications d'origine; mais, à défaut de certitudes, il faut bien s'en tenir aux conjectures.

ROSULT.

1096. ROSELLA : charte du tournoi d'Anchin.

1223. ROSUEL : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.



1281. ROSOIT : 1er cartulaire du Hainaut.

1295. ROSOIT : id.

1588. ROSUTH : division du diocèse de Tournai. (Mirœus.)

La charte du tournoi d'Anchin mentionne au nombre des chevaliers qui y assistaient un *Heribertus de Rosella*.
Rosult s'écrivait autrefois *Roselle*, *Rosuel*, *Rosoit*, et on peut conclure de là qu'on a voulu désigner par ce mot un lieu où poussaient abondamment des joncs ou des roseaux, en bas-latin *Rosetum* ou *Roselletum*.

ROUVIGNIES.

1238. ROVEGNI : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

Un Gerard de *Rovegni* est témoin dans une donation en faveur de l'abbaye de Vicogne en 1238. C'est le seul titre ancien où nous ayons rencontré le nom de ce village.
Rovigni ou Rouvignies n'est pas un nom qui, comme Rouvres, Rouvraye, Rouvroye, Rouvreux, vient du roman *rouvre*, chêne, pour désigner un lieu planté de cette espèce d'arbre, *roboretum*. Il doit être rangé au nombre de ces dénominations locales qui se sont formées d'un nom d'homme, du premier maître ou possesseur des lieux, telles que Louvigny *a Lupino*, Ruvigny *a Rufino*, Lusigny *a Lucinio*, Perigny *a Patricinio*, Aubigny *ab Albino*, etc., de même Rouvigny *a Rodwino*, *Raboduino*, ou de tout autre nom semblable.

RUMEGIES.

1058. RULMEGEIAS : titre de l'abbaye d'Hasnon. (Le Carp. Pr.)

1151. REMELGHS : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1177. REMEGIES : id.

1215. RAMUGIES : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1266. RUMEGIES : cartulaire de Saint-Amand.

1266. VILLA DE RUMEGIES : id.

1286. RUMEGY : 2e cartulaire de Flandre.

1588. RUMIGIES : division du diocèse de Tournai.

On s'est trompé quand on a dit que Godefroy d'Ardennes, comte de Verdun, et Mathilde, son épouse, avaient donné, par un diplôme de l'année 979, à l'abbaye de

Saint-Pierre de Gand l'église ou l'autel de Rumegies. Le diplôme porte: *Fiscum Hollinium dictum, situm in pago Tornacensi cum ecclesiâ in honore Sti Martini et omnibus ad se pertinentibus, id est,* Ramelgien *ecclesiam:* c'est Ramillies, dépendance d'Hollin, dans le Tournaisis.

Rumegies n'est pas connu avant le 11e siècle. Le plus ancien titre qui en fasse mention, c'est la donation faite en 1058 par le roi Henri à l'abbaye d'Hasnon, de ce village, nommé *villa Rulmegeias,* sans doute pour *Rumelgeias, Rumillias,* formé de quelque nom d'homme Romulius, Romualdus comme Rumilly (Pas-de-Calais) *Romuliacum,* Rumaulcourt *Romualdi curtis,* au lieu d'être tiré, comme on l'a dit, du roman *ramis, ramille,* menu bois.

SARS-ET-ROSIÈRES.

Sartum : dans les titres latins.

Beaucoup de lieux s'appellent *Sart* ou *Sars,* nom qui leur a été donné par suite d'un défrichement *(sartum)* opéré là dans les premiers temps. Comme les titres anciens négligent souvent de les distingner entr'eux, il est rarement possible de leur appliquer les faits qui les concernent particulièrement; c'est ce qu'avoue lui-même Le Carpentier dans l'énumération qu'il donne de toutes ces localités dans le Hainaut et le Cambresis, et où il nomme Sars-et-Rosières, *Sars à Rosières,* de *rosariæ,* joncs, roseaux.

SAINT-SAUVE.

870. Sanctus Salvius : division du royaume de Lothaire.

Berna : chronique de Balderic.

Saint Sauve, après avoir prêché l'Évangile à Valenciennes, vint à *Brena* ou *Berna* vers l'année 730 pour continuer sa mission apostolique. Il trouva là une troupe de gens armés, sous les ordres du fils du gouverneur de Valenciennes, qui, pour le dépouiller de ses ornements pontificaux et de ses vases sacrés, s'empara de lui et l'enferma dans le château de Beuvrages, où il fut massacré. Ce crime resta longtemps caché, mais enfin les coupables furent connus et punis d'une manière exemplaire.

Charlemagne, en expiation d'un tel forfait, fit bâtir à *Brena* une église en l'honneur de saint Sauve, dont le

corps fut là déposé: il y institua un chapitre de chanoines à qui il donna le tiers du fisc de Valenciennes. C'est de ce chapitre qu'il est question en 870 dans la division du royaume de Lothaire.

On ne sait pas au juste l'époque où ce village échangea son nom de *Brena* contre celui de Saint-Sauve: ce fut sans doute après le 12ᵉ siècle, car Philippe, abbé de Bonne-Espérance, qui écrivait en 1140, l'appelle encore alors *Brena*.

SAULTAIN.

847. Salcem : titre de l'abbaye de Saint-Amand. (Mirœus.)

899. Salcem : cartulaire de Saint-Amand.

1173. Saltem : titre de Saint-Jean de Valenciennes. (Mirœus.)

1198. Saltaing : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

Saltem : Jean De Guise, *Histoire du Hainaut.*

Il est question de ce village au 9ᵉ siècle dans deux diplômes, l'un de Charles-le-Chauve en 847, l'autre de Charles-le-Simple en 899, confirmant à l'abbaye de Saint-Amand la possession de *Salcem*. Si l'on s'était reporté à l'ancienne forme du nom, on eut vu que Saultain, étant d'origine germanique, ne pouvait venir du latin *saltus*, bois. *Salcem* est pour *Saltzhem*, littéralement maison à sel, saline, du teuton *hem*, demeure, habitation, et de *saltz*, *salz*, *sals*, sel. C'est probablement à une saline que ce village doit son origine et son nom, comme *Saltzbronne*, village de l'arrondissement de Sarguemines.

Salsée est une rivière près d'Hall en Allemagne; on l'écrivait autrefois *Salthe*, *Saltum*, et en latin *Salsum mare*.

Le même radical a formé le nom de la ville de Salzbourg, qu'on a écrit *Saltburg*, *Saltzbourg*, *Salsebourg*.

SEBOURG.

1089. Sebourck : titre de l'abbaye de Saint-Crépin. (Mirœus.)

1152. Suburc : cartulaire de l'église de Cambrai.

1181. Seborc : id.

1188. Suburc : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1199. Seburcum : titre de l'abbaye de Saint-Sauve.

1210. Seborch : cartulaire de l'église de Cambrai.

1349. Sebourch : pouillé de Cambrai.
Seborth : chronique de Gislebert.

Quelques anciens auteurs, au nombre desquels nous citerons Jacques De Guise, prétendent que Sebourg fut fondé, avant l'ère chrétienne, par Brennus, général des Sens ou Senonais bourguignons, et que c'est de là que vint son nom de *Sebourg*, qui signifie *Bourg des Sens*.

Nous avons déjà dit avec quelle réserve il fallait accueillir ces sortes d'étymologies, qu'il est toujours plus facile d'imaginer que d'appuyer sur quelque preuve historique. Néanmoins, on ne saurait méconnaître que des lieux aient emprunté leurs noms à des peuples vainqueurs qui les ont occupés, ou à des individus de ces nations qui y sont restés après l'occupation et y ont créé des établissements. Ainsi, comme le dit Meyer, les villages de Suevezele, Suevegheim rappellent une fondation des Sueves, originaires des Normands et contemporains des Ménapiens; de même ceux d'Allemansdorf, Allmanstadt rappellent les Allemands; Dannenstedt les Danois; Saxenheim, Sassenheim les Saxons; Flamesfelt les Flamands; Francfort, Frankenberg, Frankenhausen les Francs; Brittenheim les Bretons; Romesdorf, Romestedt les Romains; tous noms correspondant à ceux que nous avons en France, de Francoville, Sasseville, Romainville, Bertoncourt, etc., etc.

Mais supposer à Sebourg une pareille origine et le traduire par Bourg des Sens, c'est, selon nous, aller trop loin; car une telle interprétation ne peut se faire que sur la préfixe du mot, qui a beaucoup varié, puisqu'on a écrit autrefois *Seborg* et *Suburc*.

Au surplus, le plus ancien titre qui mentionne cette localité ne remonte pas au-delà du 11ᵉ siècle; c'est un diplôme de l'an 1089 par lequel Ermentrude de Louvain, veuve de Bauduin II, comte de Hainaut, donne Sebourg à l'abbaye de Crespin.

THIANT.

877. Villa Teonis : titre de l'abbaye de Denain. (Miroeus.)
1104. Thiens : titre de l'abbaye de St-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1137. Thiens : id.
1154. Tiens : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1158. Tians : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1173. Teans : titre de l'abbaye d'Anchin.

1174. Tiens : cartulaire de Vicogne.

1176. Thions : 1er cartulaire du Hainaut.

1260. Thians : 1er cartulaire de Flandre.

1349. Tyans : pouillé du diocèse de Cambrai.

Thiens, Thens : documents divers.

Ce village est ancien, puisqu'il est cité dans un diplôme de Charles-le-Chauve, qui le donna en 877 à l'abbaye de Denain: *in eodem pago hainoginensi villam quæ dicitur Teonis cum omni integritate, mansos videlicet XXXIV*.

Thiant *Teonis villa*, est un nom analogue à Thion-ville, *Theodonis villa*; Thiau-court *Theoldi curtis;* Thies-court *Teuheri curtis;* Thier-ville *Theoderici villa*. C'est le nom laissé à ce lieu de celui qui y vint le premier fixer sa résidence.

Thiais (Seine) est nommé dans les anciennes chartes latines *Theodasium, Theodaxium*, évidemment aussi dérivé d'un nom propre.

THIVENCELLES.

1213. Tivencella : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1220. Tyvenchiele : id.

Thievencelles : Jacques De Guise, *Hist. du Hainaut*.

Ce village était une des possessions de Notre-Dame de Condé au 13e siècle. Thiven-celle est à interpréter par *Stephani cella*, hermitage ou petite demeure d'Etienne. On a dit autrefois Thivain, Thevenot, pour Estevain, Estevenot, formés du latin *Stephanus*.

THUN-LEZ-MORTAGNE.

1079. Tum : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1111. Thum : cartulaire de l'église de Cambrai.

1305. Thuym : 2e cartulaire du Hainaut.

1353. Thuyn : 4e cartulaire du Hainaut.

Tuns : cartulaire de Saint-Amand.

Tun, Ton est un mot anglo-saxon qui signifie enclos, parc, et qu'on doit entendre ici par une habitation dans

un endroit clos. Ce village est connu au 11e siècle par une donation de son autel à l'abbaye du Cateau, faite en 1079 par Liebert, évêque de Cambrai.

TRITH-SAINT-LÉGER.

1123. Tris : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1158. Trit : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1170. Trit : id.
1218. Trit : id.
1259. Trith : id.
1264. Trith : id.
1278. Trith : id.
1279. Trith : 2e cartulaire du Hainaut.
1300. Trith : 4e cartulaire du Hainaut.
1318. Treth : 3e cartulaire du Hainaut.
1325. Trit : 2e cartulaire du Hainaut.
Thrit : chronique de Gislebert.

L'Escaut passe à travers ce village et c'était là probablement un endroit où l'on traversait cette rivière, d'où sans doute le nom de *Trith* pour *Trich, Trecht*, passage, *trajectus*.

Maes-tricht ou Maes-trecht en Allemagne *Mosæ trajectus;* Utrecht *Ultrajectum*.

Trith est souvent mentionné dans le cartulaire de l'abbaye de Vicogne à laquelle la dîme de ce village appartenait au 12e siècle.

VERCHIN.

1074. Vuercin : cartulaire de l'église de Cambrai.
1105. Warchin : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
1154. Wercin : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1170. Wercim : id.
1188. Wercin : id.
1196. Werchin : titre de l'abbaye de Saint-Sauve. (Mirœus.)
1289. Werchin : 1er cartulaire du Hainaut.
1349. Werchin : pouillé du diocèse de Cambrai.



Werchin ou *Warchin* n'a pas, comme on a voulu le dire, une origine celtique: c'est un mot germanique qu'on peut comparer à *Warchin*, nom d'un village du Hainaut, qu'on écrivait précédemment *Warechem*, et qui signifie, d'après M. Chotin, habitation dans un marais.

Mais *ware*, *were* a signifié le plus souvent digue, défense, rempart, *agger*, *munimentum*. Verchin est sur la rivière de l'Ecaillon, et il serait possible que son nom rappelât un lieu endigué, qu'on aurait protégé dès le principe contre l'envahissement des eaux, *Wareghem*.

Jacques De Guise prétend que Verchin serait le nom d'un duc de Trèves, *Verric*, donné au lieu où ce général campa avec son armée quand il assiégea Tournai pendant l'occupation romaine.

VICQ.

1239. Vi : Tailliar, *Recueil d'actes romans*.

Vi est une forme adoucie de Vic, Vicq, *vicus*, bourg, village. Neuvi *Novus vicus;* Vievy *Vetus vicus;* Longwi *Longus vicus;* Vic, village de la Meurthe, qu'on écrivait anciennement Vy, est nommé dans les titres latins *Vicus*.

VIEUX-CONDÉ.

1200. Vies-Condet : titre de Notre-Dame de Condé. (Mirœus.)

1215. Vetus Condatum : cartulaire de Vicogne.

1216. Veteri Condato : titre de Notre-Dame de Condé. (Mir.)

C'est un village sur l'Escaut, à une demi-lieue de la ville de Condé (voir ce nom ci-devant).

Vieux-Condé, *vetus condatum*, semblerait indiquer que ce village est plus ancien que Condé ville, et cependant rien ne le prouve; tout, au contraire, démontre la préexistence de cette ville qui faisait partie du royaume de Lothaire.

Il ne serait pas impossible que *vetus condatum* ait été dit par erreur pour *vadum condati*, le passage, le gué de Condé, lieu où en allant à Condé on passait là l'Escaut. *Ves*, *Wez*, *Vais* en vieux français s'est dit pour gué de rivière, endroit guéable. Wez-Velvin, dans le Hainaut belge, s'écrivait jadis Guetz-Velvain.

WALLERS.

1065. Wasleirs : titre de l'abbaye d'Hasnon.
1138. Walleirs : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1154. Wallers : id.
1181. Waslers : id.
1208. Waslers : id.
1223. Waslers : id.
1290. Waslers : id.

Bauduin de Mons, rétablissant l'abbaye d'Hasnon qui avait été détruite, lui donne, par son diplôme de 1065, un courtil et la dîme de toutes les terres cultivées à *Wasleirs*. C'est le titre le plus ancien qui mentionne ce village, qu'il ne faut pas confondre avec Wallers de l'arrondissement d'Avesnes. (Voyez ce nom pour l'étymologie.)

WASNES-AU-BAC.

1096. Wasne : charte du tournoi d'Anchin.
1101. Wasnes : titre de l'abbaye d'Anchin (Miræus.)
1154. Wathnes : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1170. Wasnes : id.
1286. Wasnes : cartulaire de l'abbaye de Flines.

Hugo de Wasne assiste en 1096 au tournoi d'Anchin. L'abbaye de Vicogne possédait au 12e siècle le four de Wasnes, *Furnum de Wathnes vel de Wasnes*. (Bulles des papes Adrien et Alexandre en 1154 et 1170.)

Ce village est situé sur la rive gauche de la Sensée, qu'on traversait là, à l'aide d'un bac ou bateau, d'où lui est venu le surnom de Wasnes-au-Bac.

Quant au nom de Wasnes, on peut le comparer à celui de plusieurs villages du Hainaut belge appelés Wasmes, qu'on écrivait autrefois *Wanes* et qui dérivent du flamand *veen*, *venne*, marais.

Wasne pourrait être encore une romanisation du teuton *Wasen*, *Wasem*, comme Wathnes en serait une de *Watten*, et indiquerait par là une situation dans un terrain aquatique ou inculte.

WAVRECHIN-SOUS-DENAIN.

877. Wavercium : titre de l'abbaye d'Hasnon. (Mirœus.)
1058. Waverchinium : id. (Le Carp. Pr.)

Charles-le-Chauve donne par un diplôme de 877 à l'abbaye d'Hasnon le village de Wavrechin: *in pago ostrebanto villam Wavercium.*

Waverchinium ou *Wavercium* n'est qu'une latinisation de Wavrechin qui est un nom d'origine germanique, la finale *chin* étant, comme nous l'avons tant de fois dit, une forme ou une variante de *ghem* ou *hem*, demeure, habitation. Wavrechin est l'équivalent de *Waverghem, Waverchem,* comme Beauvechin dans le Brabant, l'est de *Baveghem, Bavenchem,* ainsi qu'on l'écrivait autrefois.

Wavrechin est composé du même élément que Wavrin, Waverwald, Waverley, de *waag* ou *ave*, eau, prairie. (Voir Wavrin ci-devant de l'arrondissement de Lille.)

Nous avons dans l'arrondissement de Valenciennes deux villages du nom de Wavrechin; Wavrechin-sous-Denain, sur la rive gauche de l'Escaut, et Wavrechin-sous-Faulx, sur le canal de la Sensée, bâtis tous les deux dans des terrains qui étaient autrefois des marais.

Waverchin, forme de Waverghem, pourrait signifier habitation dans un lieu aquatique. M. De Smet interprète Weverghem, Waverghem, anciens noms de Wevelghem, village de la Flandre-Occidentale, par demeure de Warfrid *(Warenfridus)*, dont Warver, Werver, Waver serait un diminutif. Cette étymologie est également admissible.

WAVRECHIN-SOUS-FAULX.

1200. Waurecin : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1239. Waurecin : id.

C'est un village qui n'est connu que par quelques-uns de ses seigneurs, qui figurent comme témoins au 13e siècle, dans les titres de l'abbaye de Vicogne.

(Voir pour l'étymologie Wavrechin-sous-Denain.)

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

NOMS DES VILLES

CAMBRAI.

CAMERACUM dans l'itinéraire d'Antonin; CAMERACUM, KAMARACUM, KAMBRACUM aux 7ᵉ et 8ᵉ siècles; CAMERACA CIVITAS, CAMERACENCE CASTELLUM, CAMARACUM, CAMERACUM, du 9ᵉ au 12ᵉ, (cartulaires des églises de Cambrai).

Cette ville remonte à une très haute antiquité. On est allé jusqu'à lui attribuer une origine gauloise: c'est ce qui a fait dire sans doute à Bullet que son nom était celtique et signifiait habitation au partage d'une rivière, *Cam-mer-ac*.

Julien De Ligne prétend que Cambrai fut bâti par un ancien duc des Cimbres et Danois, appelé *Cambro* ou *Cambre*, qui lui aurait donné son nom.

Il n'est pas moins vrai qu'on ne sait rien sur l'origine de cette ville: son existence toutefois au temps de l'occupation romaine ne saurait être contestée, car *Cameracum* est mentionné dans l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger.

L'étymologie la plus généralement acceptée, ainsi que le dit M. Eugène Bouly dans son *Dictionnaire historique de la ville de Cambrai*, c'est que *Cameracum* vient de *camera*, voûte, chambre souterraine, et que ce nom tout latin, ayant une racine également latine, n'a pu être donné que par les Romains.

D'anciens auteurs prétendent qu'après la destruction de Bavay vers l'an 385, Cambrai devint la capitale de tout le pays qui comprenait le Hainaut, le Brabant, la Flandre et l'Artois. Le Carpentier ajoute que les Romains l'embellirent « d'un capitole voisin du château de Selles, » rapporté par Gelic, d'un amphithéâtre, de bains, d'aque-



»ducs, de merveilleux souterrains conduits par tout le »pays.» (*Histoire de Cambrai*, t. 1, p. 26.)

Si l'on trouve à Cambrai beaucoup de souterrains qu'on ne peut attribuer, dit M. Eugène Bouly, qu'à l'œuvre du moyen-âge, il y en a d'autres aussi plus anciens et qui paraissent être l'ouvrage des Romains, ce qui justifierait le nom de *Cameracum* donné par eux à ce lieu.

Skinner, tout en faisant venir Cambrai du latin *camera*, traduit ce mot par lieu de juridiction, tribunal juridique, *a camerâ quadam seu Tribunali Juridico olim ibi constituto*. (Etymol. Ling. Anglic.)

Camera, d'après Ducange, a été dit aussi pour une province, une ville qui appartenait en propre au souverain et relevait directement de lui. *Cameracensem civitatem quæ est camera Imperii voluit intrare*. (Vita S. Benedicti XII pp. apud Bosquetum, p. 52.)

Le germain *Kamar*, *Kamer*, correspondant au latin *camera*, a fait les noms de lieu allemands de Kammer, Kamarau, Kammerburg. (*Aldt. Namenbuch.*).

Le même radical a composé, en Angleterre, ceux de Camerton, Camerwell, Cameringham. On y trouve aussi des Camberton, des Camber-Castle, Camber-salles, Camber-head; mais ces derniers noms semblent plutôt s'être formés d'un nom d'homme ou de peuple, comme celui de Camberland *Cambrorum regio*.

LE CATEAU.

Castellum sanctæ Mariæ au 11ᵉ siècle; Novum Castellum au 12; Castellum au 13ᵉ; Castel en Cambresis (cartulaires des églises de Cambrai).

Cette ville est d'origine toute française; elle se forma à la fin du 10ᵉ siècle sur l'emplacement de deux villages nommés Peronne et Vendelgies. Balderic raconte ainsi la fondation du Cateau dans sa *Chronique d'Arras et de Cambrai*, chap. 112, t. 1ᵉʳ:

«Herluin revint occuper le siége de l'Eglise qui lui »avait été confié; et après avoir apaisé les soldats, pro»cura le repos à son diocèse, si ce n'est à quelques vil»lages voisins de la forêt de la Thiérache, que des bandes »armées du Laonnois et du Vermandois inquiétaient et »dévastaient souvent à force ouverte. Touché de ces pé»rils, l'évêque Herluin racheta le village de Perone sur la »rivière de Selle, lequel village avait été enlevé à son

»Eglise, rendu plus tard à Dodillon et finalement encore »repris. Ce rachat se fit au moyen d'un échange des biens »que l'évêque Jean avait acquis dans le Condros et le »pays d'Hasbaye. Il obtint de l'empereur un privilége qui »l'autorisa à construire une forteresse dans ce village aux »environs duquel les bandes susdites exerçaient princi»palement leurs rapines. Il voulait, au moyen de ce »château-fort, opposer un obstacle aux pillards et donner »un gage de sécurité aux cultivateurs d'alentour.»

Telle est l'origine du Cateau, qui fut appelé d'abord *Castellum Sanctæ Mariæ*, château de Sainte-Marie, ou château-neuf, *Castellum novum*, comme le nomme Balderic.

Un diplôme de l'empereur Othon accorde, l'an 1001 à l'évêque Herluin, le droit de construire dans la ville naissante un marché, d'y battre monnaie, de percevoir les droits de tonlieu, les amendes et autres revenus publics.

NOMS DES COMMUNES RURALES.

ABANCOURT.

1121. Abuncurt : cartulaire de l'église de Cambrai.

1181. Abencort : id.

1184. Abencort : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1349. Albencourt : pouillé du diocèse de Cambrai.

Abenkurt, Asbencort : documents divers.

Ce village est connu au commencement du 12ᵉ siècle par des lettres de l'évêque Burchard qui concède en 1121 à l'église cathédrale de Cambrai l'autel du lieu avec ses dépendances, *altare de Abuncurt cum appenditiis suis Banthineis, Blaercurth, Suuncurth.*

Abancourt, cour ou ferme d'Abo ou d'Aban, comme Abainville (Meuse) *Abani villa.*

Il existe dans ce village des vestiges d'une métairie romaine vers l'est, entre les haies et le chemin d'Hem-Lenglet. C'est peut-être à cette ferme, qui portait le nom de son fondateur, que cette localité doit son origine.

ANNŒUX.

1057. Anes : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.

1096. Anneus : charte du tournoi d'Anchin.

1148. Alneus : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.

1152. Aulneis : id.

1153. Alneus : id.

1179. Alneus : id.

1266. Annodium : titre de Saint-Gery. (Le Carp. Pr.)

1324. Ausneus : titre de Saint-Aubert. (Id.)

Anneux appartenait au 11e siècle à la cathédrale de Cambrai. *Enguerran de Anneus* assiste en 1096 au tournoi d'Anchin, où grand nombre de chevaliers s'enrôle pour la croisade.

Les vieilles chartes, dit Le Carpentier, nomment ce village Anues, Aulneus, Annues, en latin *Alnetum, Annetum, Alnodium*. Ce serait un nom qui, comme Annay, Annet, Aulnoye, signifierait un lieu planté d'aulnes, une aunaie, et indiquerait que cette localité a pris naissance sur l'emplacement ou dans le voisinage d'un bois de cette espèce.

AUBENCHEUL.

921. Abbatiuncula : cartul. de l'église de Cambrai, N° 236.

1096. Aubencuel : charte du tournoi d'Anchin.

1110. Abbenciola : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1111. Albentiolum : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 236.

1209. Aubenchuel : 3e cartulaire de Flandre.

1230. Aubencuel : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1349. Aubencheul : pouillé du diocèse de Cambrai.

Aubechoel, Obencuel : documents divers.

Il est fait mention d'Aubencheul, sous le nom d'*Abbatiuncula*, dans un diplôme de Charles-le-Simple de l'année 921, en faveur de l'église de Cambrai. *Abbatiuncula* ou *Abbatiola* est un diminutif du latin *Abbatia*, abbaye, monastère. C'est sans doute à une petite abbaye construite là dans les premiers temps, et qui aura ensuite

disparu, que ce village aura emprunté son origine et son nom.

M. Melleville, dans son *Dictionnaire historique du département de l'Aisne*, ne donne pas d'autre étymologie à Aubencheul-au-Bois, qu'il a trouvé nommé dans les anciennes chartes latines *Abbatia, Abechium*.

AUDENCOURT.

1087. **Audacicorte** : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1096. **Audencorte** : charte du tournoi d'Anchin.

1151. **Audencort** : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1161. **Audencort** : petit cartulaire de Vaucelles.

1170. **Aldencurt** : cartulaire de Vaucelles.

1184. **Audenkort** : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1266. **Audacicorte** : id. (Id.)

Aldonis curia, Aldenkort, Odenkort : docum. divers.

On connaît Audencourt dès le 11e siècle par ses seigneurs qui figurent souvent comme témoins dans les actes faits en faveur des monastères du pays. L'un d'eux, *Walterus de Audencorte*, assiste au tournoi d'Anchin en 1096.

Audaci cortis ou *Aldonis curia* est la ferme d'Audax ou d'Odon. C'est un nom semblable à Audignicourt (Aisne), en latin *Aldini* ou *Odini curtis*.

Audencourt est l'Audinghem des Allemands, l'Aldington des Anglais.

AVESNES-LEZ-AUBERT.

1080. **Avesnæ oberti** : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)

1264. **Avesnæ Wauberti** : cart. des Guillemains de Wallencourt.

1273. **Avesnes lez Woubiert** : id.

1349. **Avesnæ Wauberti** : pouillé de Cambrai.

Le titre le plus ancien qui mentionne ce village est une donation faite en 1080 par Sohier de Vermandois, dit le Roux, à l'église de Saint-Pierre de Cambrai, d'un manse et d'un mancipe à Avesnes-lez-Aubert, *mansum unum cum mancipio apud Avesnas Oberti*.

C'est le même nom que celui de la ville d'Avesnes que nous verrons ci-après: il aura été donné sans doute à ce

village à cause d'une colonie d'étrangers, *Advenæ*, qui sera venue là dans les premiers temps se fixer.

Avesnes-lez-Aubert veut dire Avesnes près d'Aubert, ou Saint-Aubert, village voisin, tandis qu'*Avesnæ Oberti* ou *Wauberti* semble plutôt rappeler le nom d'un de ses seigneurs.

AWOINGT.

1096. Auwaing : charte du tournoi d'Anchin.

1129. Auwaing : titre de l'abbaye de Saint-Eloi

Awin, Awaign, Awaing, Auwaing : documents divers.

Ce village est connu dès le 11e siècle par ses seigneurs. L'un d'eux, *Egidius de Auvaing*, assiste en 1096 au tournoi d'Anchin.

Doit-on comparer ce nom à celui d'Auvaing, village du Hainaut belge, qu'on écrivait autrefois *Aiseraing, Auveng, Auvain*, et que M. Chotin interprète par terre à moisson, c'est-à-dire terrain fertile, du roman *aise, aice*, territoire, contrée, ferme, métairie, et *vaing*, moisson, blé?

On pourrait dire avec autant de vraisemblance qu'Auvaing, Awaing, est une contraction du vieux mot Gaagnage, Waignaige, terre labourée, terre de produit.

Nous trouvons en Allemagne les noms d'Avinge, Auvenheim, Awen-pach, qu'on écrivait précédemment Owingen, Owen-heim, Ouwen-bach, et que M. Forstemann fait dériver d'un nom d'homme Avo, Awo, Auwo, Owo fort commun aux 8e et 9e siècles.

Awoingt pouvant être aussi bien d'origine germanique que romane, on ne saurait faire autre chose que des conjectures sur ce nom.

BANTEUX.

1095. Bantulfi curtis : tit. de l'ab. d'Honnecourt. (Le C. Pr.)

1096. Bantuel : charte du tournoi d'Anchin.

1102. Bentolium : titre d'Honnecourt. (Le Carp. Pr.)

1142. Bantues : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1150. Bantus : id.

1151. Bantues : id.

1159. Bantoeux : id.

1161. Bantues : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1209. Banthues : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1266. Banthues : titre de l'abbaye de Saint-Aubert.

1349. Banteus : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village est pour la première fois mentionné dans des lettres de Manasses, évêque de Cambrai, de l'an 1095, par lesquelles ce prélat confirme des biens donnés par divers particuliers à l'abbaye d'Honnecourt, et entr'autres plusieurs parties de bois situées entre Honnecourt et Banteux, *duas hiobas nemoris jacentes inter Honulfi et Bantulfi curtis.*

Bantulfi curtis, la ferme ou la demeure de Bantulfe, qui aura été le noyau de ce village.

Noms analogues: Banthelu (Seine-et-Oise), jadis Banderlu, en latin *Bandelarii locus vel lucus*; Bondoufles (id.) *Bondulfi villa.*

BANTIGNY.

1079. Bantineis : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1119. Bantineis : cartulaire de l'église de Cambrai.

1121. Banthineis : id.

1123. Batingelæ : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1137. Bantheneias : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1142. Batingelæ : cartulaire de Marchiennes.

1150. Bantegnies : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1159. Brantegnies : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1159. Vrantegnies : cartulaire de l'église de Cambrai.

1181. Botegnies : id.

1184. Bantegni : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1224. Bantignies : cartulaire de l'église de Cambrai.

1349. Bantegnies : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce nom a singulièrement varié dans sa préfixe, *Bantignies, Batingies, Botegnies, Brantegnies, Vrantegnies.*

Quelques-unes de ces formes sont celles romanes des noms allemands de *Battingen, Badingen, Bottingen, Betingen*, tirés de noms d'homme Bado, Batto, Bando, Betto, Botto. *(Altd. Namenbuch.)*

Nous avons en France des Baudignies, des Battigny, des Betheny, Brandigny, Boutigny, et les composés Bau-

dignicourt, Badonvillers, Bottignicourt, Bettainvillers, Brandeville, Bouttencourt, qui ont tous pour élément un nom propre.

Bantigny est un nom de ce genre. Le plus ancien titre que nous avons sur ce village est de 1079: c'est une charte de Liebert, évêque de Cambrai, accordant des priviléges à l'abbaye de Saint-André du Cateau; Bantigny y est nommé *villa Bantineis.*

BANTOUZEL.

1095. Bantosello : titre de l'abbaye d'Honnecourt. (Le C. Pr.)
1132. Bantousel : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.
1138. Bantousel : id.
1142. Bantousiel : id.
1151. Bantousellum : id.
1169. Bantuesel : titre de l'abbaye d'Honnecourt. (Le C. Pr.)
1184. Bantoesel : titre de l'abbaye de Saint-Aubert. (Id.)
1255. Bantousiel : cartulaire de l'abbaye d'Honnecourt.
1349. Bantousiel : pouillé du diocèse de Cambrai.

Bantousel est situé sur la rive droite de l'Escaut, en face de Banteux qui est sur l'autre rive. Bantousel paraît être un diminutif de Banteux, signifiant le petit Banteux, plutôt qu'un composé de *Bantulfi salla.*

Les lettres de Manasses, évêque de Cambrai, confirment en 1095 à l'abbaye d'Honnecourt la possession de trois bonniers de terre sur Bantouzel, *tria Bonaria in Bantosello jacentia.*

BAZUEL.

995. Basius : titre de l'église de Cambrai. (Le Carp. Pr.)
1164. Basuellum : titre de Saint-André du Cateau. (Id.)
1180. Basuellum : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 236.
1272. Bazuielum : épitaphe rapp. par Rosel. (Le Carp)
1349. Baisuel : pouillé du diocèse de Cambrai.
Bazuiau, Basuiau : documents divers.

Un grand nombre de communes, dit M. Auguste Le Prevost, ont emprunté leurs noms au mot *Basilica* qui,

à l'époque mérovingienne, d'après l'abbé Lebœuf, désignait, non pas comme de nos jours, une église importante, une cathédrale, mais des églises inférieures, des églises rurales, des chapelles, des oratoires.

Le savant écrivain range au nombre de ces communes qui ont tiré de là leurs noms, La Bazoche, La Baroche, Bazoques, Bazoilles, Bazoles, Bazouge, Bazougers, *Bazuel*, Bazugues, Bazeuge.

Nous ferons remarquer, en ce qui concerne Bazuel, qu'il y a dans ce village une petite rivière, *le Bazuyau*, qui pourrait très bien lui avoir donné son nom.

Bazuel est cité dans le cartulaire de l'église de Cambrai à la fin du 10e siècle.

BEAUMONT.

1104. Bello monte : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1139. Bello monte : petit cartulaire de Vaucelles.

1273. Biaumont : 1er cartulaire du Hainaut.

1349. Biaumont : pouillé du diocèse de Cambrai.

C'est un village d'origine française, comme l'indique son nom. Toutes les localités qui sont ainsi appelées (et elles sont nombreuses en France) ont été généralement désignées en latin par *Bellus mons*, qui doit s'entendre d'une situation sur une hauteur et d'un agréable aspect.

Le cartulaire de Vaucelles mentionne au 12e siècle Beaumont où l'abbaye possédait une grange, *grangia de Bello monte*.

BEAURAIN.

1180. Bealren : 1er cartulaire du Hainaut.

1180. Biaurein : id.

1186. Belrain : titre de l'abbaye d'Anchin. (Miræus.)

1283. Biaurains : 1er cartulaire du Hainaut.

Belren : chronique de Gislebert.

Beaurain, Belrain, est un nom roman. *Rain*, en vieux français, s'est dit pour la lisière, l'extrémité d'un bois, et parfois pour le bois même, de *ramus*, bois.

Nous avons de ce nom Beaurains dans le Pas-de-Calais, village très ancien qu'on désignait en latin par *Bello ramo;*

Belrain (Meuse), autrefois Beaurain, également en latin *Bellus ramus;* Beaurain (Aisne) *Bellum ramum*.

BEAUVOIS.

1087. Bello visu : titre de l'église de Cambrai. (Le Carp. Pr.)

1184. Bello visu : titre de l'abbaye de Saint-Aubert. (Id.)

1233. Beauvoir : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1349. Beauvoir : pouillé du diocèse de Cambrai.

On prétend que Beauvois doit son origine à un établissement romain dont les vestiges, dit-on, existent dans les enclos qui environnent l'église.

Ce qui est certain, c'est que ce village n'est pas connu dans les annales du Cambresis avant le 11ᵉ siècle. On le nommait autrefois Beauvoir, *Bello visu*, Belle vue: il est près de la route de Cambrai au Cateau, dans une situation agréable qui justifie ce nom.

BERMERAIN.

1096. Bermereng : charte du tournoi d'Anchin. (Mirœus.)

1111. Bermeraing : cartulaire de l'église de Cambrai.

1194. Bermereng : 1ᵉʳ cartulaire du Hainaut.

1195. Bermereng : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1290. Biermeraing : 2ᵉ cartulaire de Valenciennes.

1349. Bermeraing : pouillé du diocèse de Cambrai.

La charte du tournoi d'Anchin mentionne en 1096 un *Ægidius de Bermereng*. L'autel de ce village appartenait au 12ᵉ siècle à l'église de Cambrai.

On l'a appelé longtemps Bermerain-Notre-Dame pour le distinguer de Bermerain-Saint-Martin, qu'on nomme aujourd'hui tout simplement Saint-Martin.

Bermereng, *Bermerain* est le même nom que *Bermering* du département de la Meurthe, qu'on écrivait autrefois *Bermeringen* et *Bermeringhem*, la demeure de Bermar ou Bermer, nom d'origine germanique.

BERTRY.

1176. Bertheriis : titre de la léproserie de Cambrai. (Le C. P.)

1224. Berteries : charte de privilèges de Bertry.

1286. Berthreis : cartulaire du Hainaut.

1349. Bertries : pouillé du diocèse de Cambrai.

1471. Bertries : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

Theodericus de Bertheriis est témoin dans un acte de Gérard de Saint-Aubert, confirmant une donation faite par ses aïeux à la maison des lépreux de Cambrai en 1176. C'est le titre le plus ancien qui fasse mention de ce village.

Une loi communale donnée en 1224 aux habitants de *Berteries* par leur seigneur, Reinier de Boemont, dénote l'ancienne importance de ce village.

Bertheries, dont on a fait successivement *Berteries, Bertries, Bertry,* fait voir clairement que cet appelatif dérive d'un nom propre, Berther, Berthier, *Bertarius,* ou d'un équivalent.

Bertry en Alsace, *Biderici curtis* (Schœfflin). La vallée de Bertrix dans le Luxembourg a été ainsi appelée du nom d'un de ses seigneurs au 13e siècle. *(Chronique de l'Ardenne.)*

C'est le même élément qui est entré dans la formation des noms que nous avons en France, de Bertricourt, Bertrichamps, Bertrimont, Bertrimoutier.

BETHENCOURT.

1176. Bethencurt : tit. de la léproserie de Cambrai. (Le C. P.)

1201. Betencort : titre rapporté par Le Carpentier.

1204. Bethencort : titre de l'abbaye de Cantimpré.

1260. Betencort : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1349. Bietencourt : pouillé du diocèse de Cambrai.

Betencorth : chronique de Balderic.

Balderic raconte les représailles sanglantes qu'exerça l'évêque Beranger contre les habitants de Cambrai qui lui avaient refusé l'entrée de leur ville, et comment il fit porter en triomphe les dépouilles de ses victimes à son château de *Betencorth*.

Cela se passait en 956. Les titres que nous avons trouvés sur Bethencourt ne remontent pas au-delà de la dernière moitié du 12e siècle.

On a dit que Bethencourt était une forme adoucie de Berthencourt, comme Bethemont (Seine-et-Oise) en est une de Berthemont qu'on écrivait précédemment.

Nous avons en France plusieurs localités appelées Bethencourt ou Bethancourt, qu'on nomme généralement en latin *Bethonis* ou *Bettonis curtis*, cour ou ferme de Betho. C'était un nom propre fort en usage aux 7e et 8e siècles: il est entré dans la composition de plusieurs dénominations locales en Allemagne, Betten-hausen, Bettinforst, Betten-dorf, Betten-weiler, etc.

Les Celtisants donnent de Bethencourt l'absurde étymologie que voici: *Bet*, habitation, *an*, *en*, près, et *cur*, *cour*, rivière (Bullet).

BEVILLERS.

1153. Bevillariæ : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1170. Biviler : titre de l'église de Cambrai. (Le Carp. Pr.)

1176. Beutvillari : titre de la léproserie de Cambrai. (Id.)

1219. Biviler : loi communale de Quievy.

1288. Bieviler : titre de Saint-Gery de Cambrai.

Tres villanos apud Bevillarias, dans une charte confirmative des biens de l'abbaye de Saint-André du Cateau par l'évêque Nicolas en 1153 : c'est le plus ancien titre qui rappelle ce village.

M. Auguste Le Prevost, à propos de Basville (Eure), qu'il interprète par *Bassi* ou *Balsonis villa*, dit qu'il ne doute pas que le nom de ce village, ainsi que ceux de Baville, Beville, *Bevillers*, Biville, Bauvillers, ne soient formés d'un nom propre.

Cela revient à ce que nous avons déjà dit, qu'en général les noms de lieu finissant en *court*, *ville*, *villers*, ont pour préfixe un nom d'homme. Quoi de plus naturel que, lorsqu'il s'agit d'une maison, d'une métairie, d'un champ, de les désigner sous le nom de leur propriétaire!

Toutefois, nous trouvons la préfixe monosyllabique *Be* qui nous occupe ici, interprétée par *bellus*, bel, beau, dans Bemont, *Bellus mons;* Béchamps, *Bellus campus;* Berupt, *Bellus rivus;* Bedon, *allodium Belli doni*.

BLÉCOURT.

1064. Blatincurt : tit. de l'abb. de St-Sépulcre. (Le Carp. Pr.)

1121. Blahiercort : cartulaire de l'église de Cambrai.

1137. Blahercurt : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1181. BLAHIERCORT : cartulaire de l'église de Cambrai.

1274. BLAHIERCOURT : id.

1349. BLAICOURT : pouillé du diocèse de Cambrai.

BLADI CURTIS, BELI CURIA : Le Carp., *Hist. de Cambrai.*

L'abbaye de St-Sépulcre de Cambrai possédait au 11e siècle des biens sur ce village, *ad Blatincurt duas partes unius cambæ, curtilia et terram arabilem.* (Charte de l'évêque Liebert en 1064.)

En 1121, Blecourt n'était qu'une dépendance d'Abancourt, car on lit alors dans des lettres de Burchard, évêque de Cambrai, concédant l'autel de ce village à son église cathédrale, *altare de Abuncurt cum appenditiis suis Banthineis, et Blahiercort.*

Blatincourt, mais plus souvent Blahiercourt, est l'ancienne forme de Blécourt, que Le Carpentier dit avoir trouvé dans des chartes latines exprimé par *Bladi curtis,* ou *Beli curia,* et dont l'élément principal paraît être un nom d'homme.

BOURSIES.

1057. BOSSERIS : titre de l'église de Cambrai.

1179. BOSSERIIS : cartulaire de l'église de Cambrai.

1181. BOSSIERES : id.

BUXERIÆ : chronique de Balderic.

Balderic dit que Dodilon, évêque de Cambrai, vers la fin du 9e siècle, affecta un village nommé *Buxerias* pour subvenir aux besoins des clercs employés dans l'église de Notre-Dame de Cambrai.

Prudhomme, chanoine, consulté par Colvener sur l'emplacement de *Buxerias,* répondit que c'était Boursies entre Cambrai et Bapaume, village dont la juridiction temporelle et le patronat appartenaient au chapitre de Cambrai. (Leglay, *Not. sur Balderic*, ch. LIX-LX.)

Boursies, autrefois Bosseries, Bossières en latin *Buxeriæ* indiquerait que cette localité a pris naissance dans un lieu rempli de buis, *a buxo.*

BOUSSIÈRES.

1079. BUSSERIÆ : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1133. BUSIERE : titre de l'abbaye d'Honnecourt. (Le Carp. Pr.)

1139. **Busserias** : titre de Ste-Croix. (Le Carp. Pr.)

1164. **Busseriis** : titre de l'abbaye d'Honnecourt. (Id.)

1201. **Boussiers** : titre de l'abbaye de Saint-Aubert. (Id.)

1349. **Buskieres** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Boussières est le même nom que Bouxières (Meurthe), Bussières (Aisne) appelés dans les titres latins *Buxeriæ*. Buissière ou Boissière s'est dit d'un lieu où le buis *(buxus)* croît naturellement et en abondance. Cette étymologie prouverait, contrairement à l'opinion établie, que cette plante serait indigène dans nos climats.

Le village de Boussières appartenait autrefois au chapitre de Sainte-Croix de Cambrai. L'évêque Nicolas le lui avait donné par lettres de l'année 1139 où il est dit : *villam Busserias nuncupatam cum toto districtu et terris tam in incultis quam in cultis.*

Il résulte des termes de cette donation qu'il y avait au 12e siècle beaucoup de terres incultes à Boussières; ce qui a fait dire que son nom pourrait bien venir de *buscaria*, broussailles. S'il en était ainsi, on l'eût écrit et prononcé Buskières et non Boussières.

BRIASTRE.

1046. **Briastrum** : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1096. **Briastro** : charte du tournoi d'Anchin.

1142. **Briastra** : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1200. **Briastre** : 1er cartulaire du Hainaut.

1349. **Briastre** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Briastrum : chronique de Balderic.

Briastrum était au 11e siècle une des possessions de l'abbaye de Saint-André du Cateau.

Briastre est, comme Beugnatre, Souastre, un nom composé d'un terme de basse latinité, *astrum*, dit pour *atrium*, signifiant foyer, maison et aussi cimetière. (Voir Ducange au mot *astrum*.)

Quant à la préfixe *Bri*, elle peut se prêter à diverses interprétations: peut-être vient-elle de *braia*, boue, fange, Briastre étant bâti dans un lieu marécageux; ou de *Bria*, *Briva*, pont, passage, le village étant situé sur la Selle qu'on traversait là peut-être dans les premiers temps.

BUSIGNY.

1030. Buising : petit cartulaire de Cambrai.

1155. Businiis : petit cartulaire de Vaucelles.

1180. Busenis : cartulaire de l'église de Cambrai.

1349. Buseignies : pouillé du diocèse de Cambrai.

1442. Buseghem : cartulaire de Saint-Gery de Cambrai.

1470. Buzegnies : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

Buising et *Buseghem* dénote une origine germanique : Busigny est la forme romane du mot. Le baron de Raffenberg dit que Busegnies est le *Businghem* ou le *Boesinghem* des Allemands, et qu'il doit se traduire, non par demeure dans le bois, mais bien par demeure de Buso ou Boso, nom propre assez commun aux 8ᵉ et 9ᵉ siècles, et qu'on trouve mêlé à une foule de dénominations locales en Allemagne, telles que Bosingen, Busindal, Bosinhusen, Bozinloh, Buosenhofen, Bosinesheim, Bucineswilari, etc. (*Altd. Namenbuch.*)

CAGNONCLE.

1122. Caniclo : cartulaire de Saint-Gery de Cambrai.

1232. Caniculo : id.

1320. Canicula : id.

1349. Caignoncle : pouillé du diocèse de Cambrai.

Cagnoncle n'était au 12ᵉ siècle qu'une dépendance de Naves, car il est dit dans la donation faite en 1122 par l'évêque Burchard, de divers autels au chapitre de Saint-Gery de Cambrai : *altare de Navia cum appenditio suo Caniclo.*

Faut-il entendre par ce mot Caniclo, Caniculo, un lieu où dès l'origine on détenait des chiens; le séjour d'une meute pour la chasse? *Canicuna, casula canum*, hutte aux chiens. Cagnoncle serait le Hondschoote des Flamands.

CANTAING.

1095. Cantengh : titre de l'évêché de Cambrai.

1111. Cantinium : cartulaire de l'église de Cambrai, Nᵒ 217.

1139. Cantengh : id.

1170. Canteng : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1179. Cantaing : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.

1181. Cantaing : id.

1242. Canteng : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 346.

1263. Cantaing : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1275. Cantaing : titre de l'abbaye de Saint-Aubert.

Kanteng, Kentegn, Kainteg : rapp. par Le Carpentier.

Il est fait mention pour la première fois de ce village dans une charte de Manasses, évêque de Cambrai, qui accorde en 1095 des priviléges à l'autel de Cantaing, *altare de Cantengh*.

Cantengh paraît avoir une origine germanique. S'il était pour *Cantinghem*, il pourrait se traduire par demeure de Canto ou Cantuin: il correspondrait aux noms que nous avons en France de Cantenay, Cantigny, Cantenac, dérivés d'un nom d'homme, *Cantianus* ou *Quintinius*.

Mais il est possible que Cantaing tire son nom de sa situation dans des limites assez resserrées où est compris son territoire, entre l'Escaut d'un côté et la route de Bapaume à Cambrai de l'autre. (Voyez en ce cas Cantin de l'arrondissement de Douai.)

CAPELLE.

Capelle n'est mentionné dans aucun titre ancien. C'est un village d'origine française comme l'indique son nom. Une chapelle bâtie en ce lieu aura été l'origine de cette localité.

CARNIÈRES.

906. Carneres : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.

911. Carneres : id.

1057. Carneris : id.

1147. Carneres : id.

1179. Carneriis : id.

1181. Carneriis : id.

1288. Carnieres : 1er cartulaire du Hainaut.

1349. Carnieres : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village est anciennement connu, puisqu'il appartenait au commencement du 10ᵉ siècle à l'église cathédrale de Cambrai.

On trouve en Belgique un village du même nom, Carnières, dans le Hainaut, qu'un titre latin de 929 appelle *Carnetum*, nom qui devrait se traduire, d'après M. Chotin, par charnier, c'est-à-dire cimetière. Il n'y a pas encore un siècle, ajoute l'auteur, que le cimetière des Innocents à Paris se nommait le charnier des Innocents.

Cela est vrai, mais il serait encore possible que Carnières vînt de *carne*, mot patois ou roman qui signifie charme. Carnières pourrait signifier une charmoye, un lieu planté de charmes, comme Cattenières un endroit planté de châtaigniers, une châtaigneraie.

CATILLON.

1221. Castellio : titre de l'abbaye d'Anchin (Mirœus.)

1313. Casteloin : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1320. Chastillon : cartulaire de la terre de Guise.

1349. Castillon : pouillé du diocèse de Cambrai.

1476. Chastillon : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

Un petit château, *Castellio*, aura sans doute été le berceau de ce village qui en aura conservé le nom. Nous comptons en France une quarantaine de communes appelées Chatillon, qui doivent leur origine à un établissement du même genre.

Catillon n'est pas connu avant le 13ᵉ siècle. L'archevêché de Cambrai en possédait la seigneurie, le patronat et la dîme. Ce village rapportait en 1715, l'année même du décès de Fénelon, 4,060 livres 19 sols 7 deniers en argent, 955 mencaudées 2 boisseaux de blé, 990 mencaudées 1 boisseau 3 pintes d'avoine, et 512 chapons.

CATTENIÈRES.

1080. Kesteniers : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)

1185. Castenirs : titre de l'abbaye de Vaucelles. (Id.)

1197. Kastegnieres : titre de l'abbaye de Femy. (Id.)

1198. Kastegnieres : Tailliar, *Recueil d'actes romans.*

1349. Castenieres : pouillé du diocèse de Cambrai.



Il est question de ce village en 1080 dans une donation par Sohier, comte de Vermandois, aux religieux de Sainte-Croix de Cambrai, d'un alleu qu'il possédait à *Kesteniers*.

Castenaria ou *Castanetum* signifie en latin un lieu planté de châtaigniers, qu'on dit *Cateniers* dans le patois du pays, et dont s'est formé le nom de Cattenière pour Châtaigneraie.

CAUDRY.

1087. Calderiacum : titre de l'abbaye de St-Aubert. (Le C. Pr.)

1089. Calderiacum : cartulaire de l'église de Cambrai.

1096. Calderiaco : charte du tournoi d'Anchin.

1181. Caudry : cartulaire de l'église de Cambrai.

1219. Cauderi : loi communale de Quievy.

1286. Caudri : 2e cartulaire de Flandre.

1349. Caudry : pouillé du diocèse de Cambrai.

Cauderi : chronique de Gislebert.

Kaldri, Caldris, Cavedeleri : documents divers.

Ce village est connu il y a plus de mille ans, dit Le Carpentier, par la mort de sainte Maxellende, fille d'un seigneur de Caudry, laquelle, ayant refusé de s'unir à un prince anglais du nom d'Harduin qui la recherchait en mariage, fut lâchement assassinée par lui.

Calderiacum a été formé d'un nom propre, *Kalderus*, ou mieux *Galdericus*, dont on a fait Galdry, Gaudry, Caudry. Saint-Christophe *le Chaudery* est nommé dans le pouillé de Bourges *sanctus Christophus Galderici*.

On s'est trompé quand on a dit que Caudry signifiait une coudraie, c'est-à-dire un lieu planté de coudriers.

CAULLERY.

1064. Collerio : fond. de l'abb. de Saint-Sépulcre. (Miræus.)

1096. Cauleri : charte du tournoi d'Anchin.

1164. Kavaleri : titre de l'abb. d'Honnecourt. (Le Carp. Pr.)

1173. Cauvelery : cartulaire de l'église de Cambrai.

1181. Caulleri : id.

1181. Collerio : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1193. Caveleri : loi communale d'Esnes.

1215. Kauleri : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1275. Caulleri : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

1349. Caulery : pouillé de Cambrai.

Caullery était au 12ᵉ siècle une dépendance de Clary, ainsi qu'il résulte des lettres de Nicolas, évêque de Cambrai, par lesquelles ce prélat confirme en 1164, à l'abbaye d'Honnecourt, l'autel de Clary et ses dépendances, *altare de Clary cum Kavaleri et reliquis appenditiis*.

Ne nous méprenons pas sur la valeur du *v* mis ici pour *u*: Kavaleri, Cavaleri s'est écrit pour Kauellerie, Cuelerie, comme il y a beaucoup d'exemples de ce genre dans l'orthographe du moyen-âge.

Le mot latin de *Collerio* donné à Caullery dans le plus ancien titre qui mentionne ce village, et qui est une donation faite en 1064 par l'évêque Liebert à l'abbaye de St-Sépulcre de Cambrai, de biens sur ce territoire, nous indique le sens qu'il faut attacher à ce mot.

Collerium, *Collera*, est synonyme de *Corylus*, coudrier, noisetier (*Gloss.*, Ducange). Caullery aura pris son nom d'un bois de cette espèce qui croissait là dès l'origine. C'est l'étymologie la plus probable.

CAUROIR.

1181. Colroi : cartulaire de l'église de Cambrai.

1184. Caurois : titre de l'abbaye de St-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1260. Corroit : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

1270. Corroy : id.

1290. Cauroi : 2ᵉ cartulaire d'Artois.

1293. Cauroit : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1349. Corroy : pouillé du diocèse de Cambrai.

Corriletum : dans certaines chartes latines.

Il n'est pas douteux que *Colroi, Corroit, Cauroit*, en latin *Corriletum*, ne signifie ici un lieu planté de coudriers, *a corylo*. On trouve en Belgique, dans le Hainaut, un hameau de Guinies, appelé *Bois de Caurroi* ou *de Corroi*, qui a tiré son nom des coudriers qui existaient là dans les premiers temps.

Cauroir était autrefois une des douze pairies du Cambresis. Ce village est connu particulièrement par ses seigneurs dès le 12ᵉ siècle.

CLARY.

1164. CLARI : titre de l'abbaye d'Honnecourt. (Le Carp. Pr.)

1237. CLARI : Tailliar, *Recueil d'actes romans.*

1295. CLARI : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

1349. CLARI : pouillé du diocèse de Cambrai.

CLERY, KLERY, KLERIACUS : documents divers.

Le plus ancien document qui mentionne Clary est une charte de Nicolas, évêque de Cambrai, qui confirme à l'abbaye d'Honnecourt l'autel de ce village, *altare de Clary.*

Nous avons en France les noms de Clairy, Clairac, Clerieu, en latin *Clariacum*, qu'Adrien de Valois fait dériver de *Clarus*, nom d'homme.

Clery (Eure) est, d'après M. Le Prevost, un nom de l'époque gallo-romaine, qu'il interprète par domaine de Clarus, *Clariacum.*

C'est le même nom que celui de notre village de Clary, qu'on a aussi écrit Clery; à moins que Clary ne soit pour Carly, Caroly, *Caroliacum*, et ne dérive de Charles ou de Carle, Karle, qu'on a dit pour Charles, chez les anciens peuples du Nord.

Dans tous les cas, c'est toujours un nom propre qui a servi d'élément à cette dénomination locale.

CREVECŒUR.

1058. CREPICORDIO : titre de l'abbaye d'Hasnon. (Mirœus.)

1071. CREPICORDIO : titre de la collégiale de Lens. (Id.)

1087. CREPICORDIO : titre de l'abb. de St-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1096. CREPICORDIO : charte du tournoi d'Anchin.

1112. CRIEVECUER : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1246. CRIEVECUER : 1er cartulaire du Hainaut.

1288. CRIEVECUER : 1er cartulaire de Flandre.

1349. CREPICORDIUM : pouillé du diocèse de Cambrai.

CREVECHORTIS : Meyer, *Annales de Flandre.*

KERIEVEKUR, CRIEVECOERT, CREFFECURT : docum. divers.

On a dit que Crevecœur s'appelait autrefois *Vinci*, et que ce fut à cause du *creve-cœur* que durent éprouver le

roi Chilpéric II et Raimfroy, maire du palais, d'avoir été défaits en ce lieu par Charles-Martel en 717, que ce village prit le nom qu'il porte aujourd'hui. (Duthillœul, *Pet. Hist. de Fland.*)

D'autres prétendent que ce fut là plutôt le *creve-cœur* de Jules-César, battu en cet endroit par les Belges, en tentant de traverser l'Escaut. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai.*)

S'il en était ainsi, comment expliquerait-on le nom des quatre autres villages de Crevecœur que nous avons en France? Y aurait-il eu là aussi de sanglants combats où l'on eût voulu immortaliser le *creve-cœur* des vaincus? Personne n'oserait soutenir une pareille absurdité.

D'un autre côté, est-il bien certain que Vincy et Crevecœur soient la même localité? Cette question, qui a été débattue, paraît avoir été résolue négativement.

Il est vrai qu'une charte de Pierre, évêque de Cambrai, de l'année 1170, semble confondre ces deux endroits. Dans cette charte, qui est relative à des possessions de l'abbaye de Vaucelles, il est dit: « *Duas* partes »decimæ quam habebat Symon in novalibus quæ sunt inter »prœfatam sylvam (de Valcellis) et *Vinciacum seu castellum* »*quod Crievecuer nominatur.*»

Ce château est celui dont parle Balderic, qu'Othon aurait fait construire, du temps de Rothard, pour chagriner cet évêque et les habitants de Cambrai; il n'était pas situé à Vinci, mais près de Vinci, comme Balderic le dit lui-même, *juxta viculum cui nomen Vinciacus, castrum munire festinabat.* (Chap. 102 de la chron.)

Un passage du vieux mémorial de Jean Duchastiel est encore plus explicite à ce sujet; il s'exprime ainsi: «S'était retiré (Otton) à Goy en un chasteau qu'il avait »faict, et nuisait fort à ceux de Cambray et du pays à »l'environ et pour mieux encore gesner ceux de Cambray »et l'eveque, il fist faire un chasteau en une ville qui au»paravant avait ete appelée Vinci, *entre Vaucelles et Cre*»*vecœur.*»

On peut donc conclure de là, ainsi que le dit M. Eugène Bouly dans son *Dictionnaire historique du Cambresis*, que Vinci et Crevecœur étaient deux localités distinctes, que le village de Vinci aura disparu à mesure que Crevecœur mieux placé se fortifiait, et qu'il ne sera resté de Vinci qu'un fort en ruines aujourd'hui converti en ferme.

Crevecœur est connu par ses seigneurs au 11ᵉ siècle; Hugo de Crepicordio assiste en 1096 au tournoi d'Anchin.

Skinner dit que *Crevequer*, en français *Crevecœur*, en italien *Crepa cuore*, en latin *Crepato corde*, est un surnom

ou sobriquet qui parfois a été donné à un homme, à cause d'une grande affliction dont son cœur était navré, ou bien, dans un sens opposé, parce qu'en combattant il avait traversé de son épée le cœur de son ennemi. (*Etym. ling. anglic.*)

Le fondateur de Crevecœur portait-il un nom semblable qu'il aurait laissé à ce village? ou, ce qui est plus probable, ne faut-il voir dans l'origine de Crevecœur, que Meyer nomme *Crevechortis*, une mauvaise ferme, toute crevassée et tombant en ruines, *crepata cortis?* Dans tous les cas, c'est là un nom latin.

CUVILLERS.

1129. Kuvilers : titre de l'abbaye de Saint-Eloi.

1349. Cuvillers : pouillé du diocèse de Cambrai.

Cuevilïers, Kuelvilers, Kulviliers : Le C., *Hist. du Camb.*

Cuvillers était une des douze pairies du Cambresis; son château, dont on ignore l'origine, fut au nombre de ces forteresses démolies en 1543, et dont les matériaux servirent à construire la citadelle de Cambrai.

Kuelvilers, *Kulviliers*, *Cueviliers*, est un composé du latin *villare*, diminutif de *villa*, demeure, habitation, et d'une préfixe peut-être représentative d'un nom d'homme, tel que Cudulfus, qu'on a dit par abréviation *Culf* et *Cus*.

Toutefois, il ne serait pas impossible que le monosyllabe *cu* ou *cul* indiquât une situation dans un lieu creux, enfoncé, comme Cuves, village de la Manche, jadis *Cues*, en latin *Cupæ*, *sic dictus*, d'après Robert Cenalis, *quod tota loci figura hinc et inde prominentibus collibus cava sit et aquis irrigua magnâ sui parte ad modum vasis quod Cupam appellant*.

DEHERIES.

1065. Herhs : titre de l'église de Cambrai. (Le Carp. Pr.)

1080. Herhs : titre de Sainte-Croix. (Id.)

1096. Herhs : charte du tournoi d'Anchin.

1133. Eries : titre de l'abbaye d'Honnecourt.

1193. Le Heries : charte d'E. de Landast. (Le Carp. Pr.)

1204. Heria : titre de Walincourt. (Id.)

1237. **Deheries** : titre de l'abbaye de Saint-Aubert. (Id.)

1240. **Dieheries** : titre de l'abbaye de Cantimpré.

1349. **Deheries** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village est connu au 11[e] siècle dans les titres du chapitre métropolitain de Cambrai, auquel son autel appartenait. On écrivait autrefois *Heries, Le Herie*, comme on peut en juger d'après la façon d'ortographier les noms des seigneurs du lieu au temps du moyen-âge; Eve *del Eries*, Watier *de le Heries*, Amalricus *de Le Heries*. Hugo Sohierus *ab Heriis* (De Heries) assiste en 1096 au tournoi d'Anchin.

On devrait entendre par *le herie, la herie*, la maison, le domaine du seigneur; à moins qu'heries, *heriæ*, ne signifie ici des terres en friche. (Voir Ducange au mot *hera, heria.)*

DOIGNIES.

1057. **Doennies** : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.

1128. **Doineng** : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1152. **Doennies** : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.

1156. **Doisneng** : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1167. **Dohenies** : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.

1170. **Doineng** : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1179. **Dohenies** : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.

1181. **Doegnies** : id.

1195. **Doeng** : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1199. **Doegnies** : petit cartulaire de Vaucelles.

1258. **Doisnaing** : cartulaire de Vicogne.

1288. **Doisnaing** : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1325. **Dugnies** : 2[e] cartulaire du Hainaut.

1349. **Doignies** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Les formes *Doeng, Doineng,* indiquent une origine germanique. *Doennies, Dugnies, Doignies,* ne paraissent être qu'une simple romanisation du mot.

A comparer à *Doneng,* ancien nom de Denain, que nous avons vu ci-devant; à Doingt, en Picardie, jadis Douen, Doin, Doing, en latin *Donius* ou *Dodonicus, ab aliquo Dono vel Dodone;* à Dugny (Seine), *Domnium vel Domniacum, a Domino.*

Toutefois, Doignies, qui pourrait être une forme romane de Dunghen, Dongen, devrait peut-être se rapporter à Dugny (Meuse), en allemand Dungeih, que M. Forstemann fait dériver du germain *dungh*, *dong*, suffixe fort fréquente dans les noms de lieu flamands et rhénans, signifiant, dit Grandgagnage, éminence entourée d'eau, lieu de refuge, fort, et, d'après Grammaye, hauteur au milieu des marais, *locus e paludibus emergens.*

L'autel de Doignies est donné en 1057 par l'évêque Liebert au chapitre de la cathédrale de Cambrai. C'est le plus ancien titre qui fasse mention de ce village.

ÉLINCOURT.

1046. Hunlini curtis : fond. de l'ab. de St-André du Cateau.

1129. Elinicurte : titre de l'abbaye de Saint-Eloi.

1184. Islenkurt : titre de l'abb. de St-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1237. Aelincort : Tailliar, *Recueil d'actes romans.*

1349. Alincourt : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village appartenait au 11e siècle à l'abbaye de Saint-André du Cateau. Dans la charte de Gérard Ier, évêque de Cambrai, énumérant en 1046 les biens concédés à ce monastère, on lit : *Hunlini curtis quam adquisivi cum filiis Hamelonis, Hugone et Radulfo.*

On trouve en 1129 un *Radulfus de Elinicurte,* témoin dans un acte d'Hugo d'Oisy, châtelain de Cambrai, concernant l'abbaye du Mont-Saint-Eloi.

Hunlini curtis ou *Elini curtis,* ferme d'Hulin ou d'Helin; Elincourt (Oise), en latin *Elini curia.*

ESCARMAIN.

1091. Squarmenium : titre de Saint-André du Cateau.

1135. Skermeng : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1141. Escarmein : id. (Id.)

1180. Squarmaing : 1er cartulaire du Hainaut.

1186. Squarmain : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1201. Escarmeng : cartulaire de l'abbaye de Loos.

1226. Eskamaing : id.

1349. Estormaing : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village est connu à la fin du 11ᵉ siècle, dans des lettres de Gérard II, évêque de Cambrai, confirmant en 1091 quelques priviléges à l'abbaye de Saint-André du Cateau : il y est nommé *Squarmenuim*, qui n'est qu'une latinisation de *Scarmeing*, nom d'origine germanique, probablement pour *Scarminghem*. On appelait chez les anciens peuples du Nord *Scarman*, *Scaramani*, les juges, les chefs des villages : *Scaramani sunt judices et præpositi villarum* (Ducange). Les Anglo-Saxons appelaient Schirman le vicomte ou le chef d'une province, *vicecomes seu provinciæ præfectus*. Scarming-hem indiquerait-il que c'était là autrefois la demeure d'un de ces personnages?

ESCAUDŒUVRES.

1057. Scaldeurium : cartulaire de l'église de Cambrai.

1104. Scalduvrium : id.

1139. Scaldobrio : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)

1181. Scaldobrio : cartulaire de l'église de Cambrai.

1349. Escaudeuvre : pouillé du diocèse de Cambrai.

On a interprété le nom d'Escaudœuvres par atelier ou fabrique près de l'Escaut, *Scaldis opera*, comme Deneuvre (Meurthe), *Danorum opus;* Vendœuvres (Indre), *Vendopera*, d'après Ad. de Valois, *sic dicta a vendendo et opera ut Manopera a manibus, caropera a carris et opera*. (Not. Gall., p. 146.)

Nous observerons pourtant que l'ancien nom de *Scaldobrio* pourrait faire croire qu'on a voulu désigner ici un pont ou un passage de l'Escaut, *Scaldo-briva;* comme *Samarobriva*, Pont de la Somme (Amiens); *Isarœbriva*, Pont de l'Oise (Pontoise), d'un vieux mot gaulois, *bridge*, *brive*, pont.

L'église d'Escaudœuvres appartenait au 11ᵉ siècle à la cathédrale de Cambrai.

ESNES.

1007. Esna : titre rap. par Le Carpent. Pr. *(Hist. de Cambrai.)*

1137. Aesna : titre de l'abbaye de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1144. Esna : id.

1151. Aina : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1186. Aisna : charte communale d'Esnes.

1219. Aignes : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1264. Aynes : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

1266. Aesna : titre de Saint-Géry. (Le Carp. Pr.)

1269. Aisne : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

1275. Aisne : id.

1323. Asne : 3ᵉ cartulaire du Hainaut.

1334. Haynes : id.

1349. Aysne : pouillé du diocèse de Cambrai.

La terre d'Esnes était une des douze pairies du Cambresis, et le plus ancien titre qui en fasse mention est le serment de fidélité qu'en 1007 Alard, un de ses seigneurs, prêta comme pair à l'évêque Herluin.

Aisnes, Aignes, Aynes, Haynes, sont des dérivés, si pas d'*haga, hagenà,* haie, clôture, au moins du vieux mot *aigne*, eau, *aquæ;* le village qui nous occupe ici étant traversé par plusieurs cours d'eau.

L'*Aisne*, qu'on a aussi écrit *Esne*, est une rivière qui a donné son nom à un département du Nord de la France. Il y a aussi dans le Hainaut *La Haine*, qui tire le sien, d'après Bullet, de *hai*, bois, parce que cette rivière coulait dès l'origine à travers d'immenses forêts.

Esne, aujourd'hui *Eessen*, nom d'un village de la Flandre occidentale, vient, dit M. De Smet, de *Ee*, eau. Le même écrivain donne la même signification au nom d'Eyne, autre village de la Flandre orientale, qui se serait ainsi appelé à cause du passage de l'Escaut à travers son territoire.

ESTOURMEL.

1096. Strumella : charte du tournoi d'Anchin.

1181. Stromel : cartulaire de l'église de Cambrai.

1233. Strumella : épitaphe rapp. par Rosel. (Le Carp.)

1316. Esturmel : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

1349. Estruumel : pouillé du diocèse de Cambrai.

Sturmel, Stormel, Stroumel : documents divers.

Estourmel est connu dès le 11ᵉ siècle par ses seigneurs, dont un, Raimbaldus de Strumella, assista en 1096 au fameux tournoi d'Anchin.

On ne saurait faire que des conjectures sur ce nom, dont l'origine est incertaine. Disons seulement que Stroo-

mael était, comme nous l'apprend Kilian, le nom d'une mesure agraire autrefois dans la Flandre; Strumel, Stromel, ancienne forme d'Estournel, viendrait-il de là?

ESTRUN.

881. STRUM : Annales de St-Vaast. (Mansct. Bibl. de Douai.)
881. STROMS : Annales de Saint-Bertin.
1122. ESTRUNG : titre de l'abb. de Marchiennes. (Le Carp. Pr.)
1142. STRUNIUM : cartulaire de l'église de Cambrai.
1349. ESTREUN : pouillé du diocèse de Cambrai.

Aux environs d'Estrun, sur un plateau qui le domine, on voit l'emplacement d'un ancien camp romain nommé Camp de César.

Les *Annales de Saint-Vaast* (manuscrit de la bibliothèque de Douai) rapportent, sous la date de 881, que Louis III, roi de France, après avoir défait les Normands à Sancourt en Vimeux, vint dans le Cambresis occuper le même camp, et bâtir un château dans un lieu nommé *Strum;* les annales de Saint-Bertin, relatives au même fait historique, nomment ce lieu *Stroms.* C'est d'Estrun qu'il s'agit ici.

Ceux qui ont jugé de ce mot par ses anciennes formes, *Strum*, *Stroms*, l'ont tiré du teuton ou flamand *Strom*, *Stroem*, rivière, cours d'eau; ce village étant situé sur les bords de l'Escaut.

Mais *Strum* pourrait être une contraction du mot teuton *Stre-hem*, et rappeler, sinon le camp près duquel ce village est situé, au moins la voie qui y menait. *Strehem*. demeure sur la voie, de *hem*, demeure, habitation, et *streat*, en composition *ster*, *stre*, voie, chemin.

D'ailleurs, Estrun a beaucoup d'analogie avec Etrœungt de l'arrondissement d'Avesnes, qui a tiré son nom de l'ancienne chaussée romaine qui y passait, allant de Bavay à Rheims.

Remarquons encore que nous avons près d'Arras un village aussi nommé Estrun, qu'on écrivait autrefois *Strum*, *Estrom*, *Estruem*, *Estrohem*. On y trouve également les vestiges d'un camp occupé autrefois par les Romains.

M. Herbaville, qui croit que c'est à ce campement militaire qu'Estrun doit son nom, le fait venir du latin *heteria*, cantonnement.

ESWARS.

1231. ESWARS : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1349. ESWARS : pouillé du diocèse de Cambrai.
EVAR, ENWARRE : Le Carpentier. (*Hist. de Cambrai.* Pr.)

Si Eswars n'est pas un nom d'homme *Eberardus*, laissé à ce lieu par l'un de ses premiers seigneurs ou propriétaires, on devrait croire qu'il est tiré de la situation de ce village, sur les bords de l'Escaut et dans un terrain aquatique. *Eswars, Evar,* pourrait être pour *Aiwiere, aquaria.*

Le nom de deux villages du Brabant, *Evere* sur la Senne, *Hevere* sur la Dyle, signifie, d'après M. Chotin, passage de l'eau, de *e, ee,* eau, et *veer, vaer,* en teuton passage, *trajectus, locus ubi trajicitur fluvius* (Kilian).

FLESQUIÈRES.

1096. FELESKIERS : charte du tournoi d'Anchin.
1121. FELCHERIIS : cartulaire de l'église de Cambrai.
1125. FLECHERES : id.
1148. FLECHIERES : id.
1184. FELCHERIA : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.
1232. FLEKIERS : titre de Saint-Géry. (Le Carp. Pr.)
1270. FLEKIERES : cartulaire de l'abbaye de Flines.
1349. FLEKIERES : pouillé du diocèse de Cambrai.

L'un des plus anciens titres qui concernent ce village est la concession de son autel, *altare de Felcheriis,* par Burchard, évêque de Cambrai, à l'église cathédrale de cette ville, en 1121.

Précédemment, on trouve un Gautier de *Feleskiers* dans la charte du tournoi d'Anchin en 1096.

Flechieres, Flesquieres, dérive du bas-latin *felga,* fougère; *felgaria,* lieu rempli de fougères; *locus filice plenus,* en roman *feuchiere, feschiere.* (Ducange, Roquefort.)

Comme le fait très bien observer M. Auguste Le Prevost, la désinence *ieres,* dans les noms de lieu, indique généralement un produit du sol. Exemple : Rosières, Bruyères, Chennevières, Fromentières, Boussières, etc.

FONTAINE-AU-PIRE.

1096. Fonte Wicardi : charte du tournoi d'Anchin.

1174. Fons Wicardi : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

« Surnommé aussi, dit Le Carpentier, *Fontaine lez-Beau-»voir*, et jadis *Fontaine-le-Wicart, Fons Wicardi*, en mé-»moire d'un seigneur de ce nom, qui y bâtit le château et »entoura de murailles une fontaine qui en sourdait, au »pied de laquelle Gelic dit qu'on voyait encore de son »temps un marbre qui portait cette inscription : *Wicardus »miles me fundavit. (Hist. du Cambres.*, t. 2, p. 568.) »

Nous ne savons quand et pourquoi le nom de Fontaine-au-Pire a été donné à ce village.

FONTAINE-NOTRE-DAME.

1057. Fontanis : cartulaire de l'église de Cambrai.

1148. Fontanis : id.

1181. Fontanæ : id.

1349. Fontaine-Sainte-Marie : pouillé de Cambrai.

Fontaine-Notre-Dame, ou *Fontaine-Sainte-Marie*, est ainsi surnommé parce qu'au 11e siècle ce village appartenait à l'église métropolitaine de Cambrai, qui est dédiée à la Sainte-Vierge. En 1793, on lui avait donné le nom de *Fontaine-la-Montagne*.

FORENVILLE.

1138. Forisvilla : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1138. Forivilla : id.

1139. Forisvilla : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)

1222. Forenville : titre du chapitre de Cambrai. (Id.)

1335. Foirenville : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 346.

1349. Forenville : pouillé de Cambrai.

C'est un petit village, qui était autrefois une dépendance d'Awoingt, et dont la seigneurie appartenait au 12e siècle à l'abbaye du Mont-Saint-Martin, près Tournai.

Forisvilla, ainsi qu'on le nomme en latin, est à une lieue de Cambrai, et ce nom ne peut se traduire que par



la ville ou l'habitation du dehors. « *Foris extra significat*, »dit Ad. de Valois, *proindè forbourg, corruptè fauxbourg*, »*foris burgum; forfait, foris factum pro crimine clam*, »*extra urbem et procul ab oculis hominum*. »

Si telle est l'origine de ce nom, on peut se demander pourquoi on n'a pas dit *Forville*, au lieu de Forenville, qui semble plutôt signifier la demeure ou l'habitation de l'étranger (du forain). Autrefois, on donnait aussi le nom de forain au possesseur d'un héritage qui ne résidait pas dans son bien, mais qui y laissait un fondé de pouvoirs. Le chapitre de Cambrai possédait en 1223 à Forenville une métairie, qu'il faisait administrer par un proviseur: serait-ce à cette circonstance, ou à une autre du même genre, qu'il faudrait attribuer l'origine de ce nom?

FRESSIES.

1161. **Freseis** : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1184. **Fressies** : id. (Id.)
1349. **Fressies** : pouillé du diocèse de Cambrai.
Frissies : épitaphe rapportée par Rosel.

Ce village est situé sur les bords de la Sensée, et ses premières habitations ont dû s'élever dans des landes marécageuses, si l'on s'en rapporte à son nom de Frissies, Fressies, qui vient du latin *frescha, frischa, frischeia*, friche, en roman *fresche, fresh*, terre inculte, *ager incultus*.

GONNELIEU.

1087. **Guineliu** : lett. de Gérard, évêq. de Cambrai. (Le C. Pr.)
1096. **Guignelieu** : charte du tournoi d'Anchin.
1102. **Guigneliu** : titre de l'abbaye d'Honnecourt. (Le C. Pr.)
1106. **Guinelieu** : titre de l'abbaye d'Arrouaise. (Id.)
1212. **Goignelieu** : cartulaire du chapitre d'Arras.
1349. **Gongnelieu** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Les annales du Cambresis font mention au 11ᵉ siècle des seigneurs de Gonnelieu. L'un d'eux, Walterus de *Guignelieu*, assistait en 1096 au tournoi d'Anchin.

Nous avons en France des Guigneville, des Guignecourt, des Gonneville, qui sont appelés en latin *Gusni*,

Guheni, *Gonulfi villa* ou *cortis*. C'est un nom d'homme qui est l'élément de toutes ces dénominations locales. De même *Guignelieu* ou *Gonnelieu* doit s'interpréter par *Guonis locus*, lieu ou demeure de Guyon. Nous trouvons au 10ᵉ siècle un archidiacre de ce nom à la cathédrale de Cambrai.

GOUZAUCOURT.

1102. GUSSICORTIS : titre de l'abbaye d'Honnecourt. (Le C. Pr.)

1133. GUASENKURT : id.

1164. GOISALCURT : id.

1181. GOISELCORT : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1274. GOYSIAUCOURT : cartulaire de Fervaques.

1349. GOYSIAUCOURS : pouillé du diocèse de Cambrai.

Gouzaucourt n'était au 12ᵉ siècle qu'une dépendance de Villers-Plouich, ainsi qu'il résulte des lettres de Nicolas, évêque de Cambrai, confirmant à l'abbaye d'Honnecourt la possession de divers autels, et entr'autres *altare Sancti Quentini de Villario cum appenditio Goisalcurt*.

Nous traduisons Goisalcourt, Gouzaucourt par *Gunsaldi curtis*, cour ou ferme de Goussaut, nom d'homme très répandu aux 6ᵉ et 7ᵉ siècles.

Noms analogues : Goussancourt (Aisne) *Gosonis curtis*, Gousainville (Seine-et-Oise) *Gunsanæ villa*, correspondant aux noms belges ou allemands de Gussen-hoven, Gunzin-heim, Gunzin-husen, Gunzinc-hoven, Gunzelhofen, qui sont interprétés dans l'*Altdeutsches Namenbuch* de Forstemann par demeure ou ferme de Gonzo ou Gonsolin.

HAUCOURT.

1087. ALTICORTE : titre de l'abbaye de St-Aubert. (Le Carp. P.)

1096. HAUCORT : charte du tournoi d'Anchin.

1101. HAILCURT : titre de l'abbaye d'Anchin. (Miræus.)

1102. ALTICORTE : titre de l'abbaye de St-Aubert. (Le Carp. P.)

1137. HOULCURT : id. (Id.

1144. ALTICORTE : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1184. HAUKURT : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1204. **Alticorte** : titre de l'abbaye de Walincourt. (Le Carp. Pr.)
1208. **Alkur** : épitaphe rapportée par Rosel. (Id.)
1240. **Hoocort** : charte communale d'Haucourt.
1314. **Houcourt** : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1316. **Haucourt** : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

Le Carpentier dit que le nom de ce village, qu'il a trouvé exprimé dans les anciennes chartes par *Hocort, Haukurt, Hukort, Alkur*, en latin *Alti-curia, Alticurtis, Haucurtium*, etc., équivaut à celui de *haute cour* ou *cour du haut*.

Il est vrai que nous avons des villages qui tirent leurs noms d'une situation élevée, comme Hautvillers *Altum villare*, Hauteseille *Alta sylva*, Haumont *Altus mons*, Aupont *Altus pons*, Hauteville *Alta villa*, etc. Mais Haucourt, s'il avait la même signification, aurait dû se nommer en latin *Alta curtis* au lieu de *Alti-curtis*, car pourquoi ce génitif masculin de la préfixe latine? C'est qu'il est ici représentatif d'un nom d'homme, comme dans Haucourt (Oise), qu'on a écrit autrefois Hoocort, Houcort, Hoccurt, Haulcourt, en latin *Hadulfi curtis*.

Il y a encore en Normandie un village d'Haucourt, qu'on écrivait jadis *Houcourt*, et que l'abbé Duplessis fait venir du radical *cor, curtis*, et de *Hou*, altération d'un nom d'homme.

Haucourt était au 12e siècle une dépendance d'Esnes. Une bulle du pape Innocent, de l'an 1137, confirme à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai l'autel d'Esne avec ses dépendances Haucourt et Grand-pont : *altare de Aesna cum appenditiis scilicet Houlcurt et Grandi-ponte*.

En 1240, les habitants d'Haucourt recevaient une loi communale de Renault, seigneur du lieu.

HAUSSY.

847. **Halciacum** : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
899. **Halciacus** : id.
1096. **Haussi** : charte du tournoi d'Anchin.
1107. **Halciacum** : cartulaire de Saint-Amand.
1123. **Halci** : id.
1186. **Alciacum** : id.
1187. **Halciacum** : id.

1209. Hausi : cartulaire de Saint-Amand.

1240. Hausi : id.

1275. Haussi : id.

1278. Haussi : id.

1349. Haussy : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village est ancien. Un diplôme de Charles-le-Chauve de l'année 847, confirmant les possessions de l'abbaye de Saint-Amand, le nomme *Halciacum*.

On a dit que ce nom était celtique, et signifiait dans la langue des Gaulois hauteur, éminence, montagne. Si tel était le sens qu'il faudrait attacher à ce mot, il ne serait pas besoin de remonter si haut pour en trouver la source. Dans notre vieux langage français, *halci* s'est dit pour haussé, élevé, *altus; alcie* pour exhaussement, élévation, *exaltatio* (Roquefort).

Mais nous pensons qu'Haussy, *Halciacum*, s'est plutôt formé d'un nom d'homme comme Auchy, *Alciacum*, que nous avons vu ci-devant. C'est un nom à comparer à Monchy, *Montiacum*, qui vient, non du mot *mons*, mont, mais bien d'un nom propre, comme le disent Adrien de Valois et l'abbé Lebœuf : *Montiacum a Muntio vel Munatio aliquo.*

HAYNECOURT.

1030. Haynecor : petit cartulaire de Cambrai.

1080. Hainicurtis : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)

1184. Hainecort : titre de Saint-Aubert. (Id.)

1246. Hainnecurt : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 346.

Henikurt, Aynencort, Henecurt : documents divers.

Ce village est mentionné dès le commencement du 11e siècle dans les titres de la cathédrale de Cambrai, qui y possédait alors de grands biens.

Le Carpentier dit avoir trouvé dans de vieilles chartes le nom d'Haynecourt exprimé en latin par *Haynonis curia*. Il était déjà facile de voir par le nom d'*Haynicurtis* que la préfixe du mot était un nom d'homme, *Hano, Haganus*, ou tout autre analogue.

HEM-LENGLET.

640. Ham : titre de l'église de Cambrai. (Le Carp. Pr.)

1106. Hames : titre de l'abbaye d'Arrouaise. (Le Carp. Pr.)

1307. Ham : titre de l'abbaye d'Honnecourt. (Id.)

Hem est une localité des plus anciennes. Un diplôme du roi Dagobert de l'année 640 donne à l'église de Saint-Pierre de Cambrai ce village et ses dépendances : *villa Hama cum appenditiis.*

Nous avons dit plus haut que le mot germanique *hem* ou *ham* est un nom appellatif d'habitation. Le surnom de Lenglet ne lui a été donné que postérieurement par la réunion de ces deux localités en commune. Les annales du Cambresis parlent des seigneurs *de L'Anglée*. Un Eustache *L'Anglée* assiste en 1096 au tournoi d'Anchin.

L'anglée, *angulosus locus*, lieu à angles, resserré, étroit.

HONNECHY.

1112. Honnechies : titre de l'abb. de St-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1181. Honesies : cartulaire de l'église de Cambrai.

1188. Huncineiæ : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1236. Honechies : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1293. Hunechies : titre de Walincourt. (Le Carp. Pr.)

1349. Honnechies : pouillé du diocèse de Cambrai.

Au nombre des possessions de l'abbaye de Vicogne que le pape Clément confirme en 1188, on trouve *curtis de Huncineis :* ce n'est là qu'une simple latinisation et fort embarrassée du mot *Honnechies*, qu'on a aussi écrit *Hunechies, Honesies*, et formé problablement de quelque nom propre germanique, *Hunecho, Honneke, Honike,* que l'on aura romanisé.

HONNECOURT.

667. Hunulfocurtis : fondation de l'ab. d'Honnecourt. (Mir.)

678. Hunulfi curtis : cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin.

688. Hunulfo curtis : id.

870. Hunulcurt : division du royaume de Lothaire. (Miræus.)

1095. Honulfi curtis : tit. de l'abb. d'Honnecourt. (Le C. Pr.)

1095. Hunonis curia : titre de Saint-Aubert. (Id.)

1133. Hunnulkurt : testament de Renaut Sr d'Haucourt.

1142. HOUNECORT : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1197. HUNECORT : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1230. HONECORT : id.

1255. HUNNEKURT : titre de l'abbaye de ce nom. (Le Carp. Pr.)

1307. HONNECURT : id.

1332. HONCOURT : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1349. HONNECOURT : pouillé de Cambrai.

HUNULFI CURTIS : chronique de Balderic.

Nous ne nous arrêterons pas ici à discuter l'opinion peu sérieuse de certains auteurs qui ont prétendu que le mot Honnecourt signifiait cour des Huns ou cour de la honte. L'étymologie de ce nom est toute trouvée dans *Hunulfo curtis* ou *Hunulfi curtis*, comme ce village est appelé dans les plus anciennes chartes latines qu'on connaisse.

Adrien de Valois dit d'Honnecourt : « *Hunulfi curtis, » id est Hunulfii villa vel vicus ab Hanulfo domino suo » vel conditore nomen accepit.* (Not. Gall., p. 32.)

Honnecourt, ou autrement dit la ferme d'Honulfe, n'était encore au 7e siècle qu'un domaine particulier, une simple propriété privée, quand Amalfride y construisit un monastère qu'il donna à l'abbaye de Saint-Bertin. Cela résulte des termes mêmes de cette concession, qui porte la date de 688 : « Deputavi et concessi atque delegavi » per hanc paginam donationis ad monasterium de Sithiu, » Monasterium nostrum cujus vocabulum est Hunulfo » curtis in pago Kambrincense super fluvio Scald, *quod » ego in proprietate nostrâ construxi.* »

Le village d'Honnecourt ne prit naissance qu'après l'établissement de ce monastère; il fut ensuite entouré de fortifications, et devint en quelque sorte une ville dont les remparts existaient encore au 16e siècle.

INCHY.

1009. INCHIACO : charte de l'évêque Herluin. (Le Carp. Pr.)

1097. INCY : chronique de l'évêque Gautier. (Id.)

1349. INCHY : pouillé du diocèse de Cambrai.

1470. INCHIES : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

INCHE, YNCI, YNCHI : documents divers.

Nous avons deux villages d'Inchy, l'un dans le Cambresis, l'autre en Artois; on les a souvent confondus et pris l'un pour l'autre.

Inchy (Nord), dont il est ici question, n'est connu que par ses seigneurs. Une charte de l'évêque Herluin range au nombre des principaux seigneurs du Cambresis (nommés *Primates Cambresii)* Hugues d'Inchy *(de Inchiaco)*, qui était sans doute seigneur d'Inchy en Cambresis. (Le Carpentier, t. 2, p. 706.)

M. Herbaville fait venir Inchy du celtique *insch*, plaine basse; M. Duthillœul du latin *incile*, canal, fossé.

Il serait difficile de bien déterminer l'origine de ce mot. Inchy est peut-être une romanisation d'un radical germanique, comme Engies, sur la Meuse, dans le pays de Liége, qu'on écrivait autrefois Ingies, et que M. Grandgagnage pense venir de *ing*, pâturage, *pascuum*.

Si ce nom était latin, on pourrait le comparer à Ancy, *Anciacum*, *Ancii villa*, nom de plusieurs villages en France qui rappelle originairement la demeure d'un nommé Ancus ou Ancius. On sait que dans le patois du pays on prononce *in* les syllabes *an*, *en* : peut-être aura-t-on dit *Inciacum* pour *Anciacum?*

IWUY.

1095. Ivoriaco : titre de l'abbaye de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1096. Ivodio : charte du tournoi d'Anchin.
1104. Ivrium : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1137. Ivurium : id. (Id.)
1159. Ivodium : id. (Id.)
1211. Iwyr : id. (Id.)
1272. Ivodio : épitaphe rapportée par Rosel. (Id.)
1273. Iwir : chronique de Jean d'Avesnes. (Id.)
1292. Iwir : titre de Saint-Aubert. (Id.)
1349. Iwui : pouillé du diocèse de Cambrai.
1492. Iwy : titre de l'église de Saint-Géry. (Le Carp. Pr.)

Les plus anciens titres qui mentionnent ce village sont de la fin du 11e siècle; le premier est la charte par laquelle Gaucher, évêque de Cambrai, accorde en 1095 aux religieux de Saint-Aubert plusieurs biens et priviléges, et entr'autres la moitié de l'autel d'Iwuy, *dimidium de altare*

de Ivoriaco; l'autre est la charte du tournoi d'Anchin, qui cite au nombre des chevaliers présents *Ægidius de Ivodio.*

Les anciennes formes *iwir, iwri*, correspondent au latin *Ivoriacum*, comme celles d'Iwy, Iwuy, à *Ivodium.* Il est probable qu'Iwri est la forme primitive, dont on aura fait Iwy, Iwuy, par un relâchement dans la prononciation.

Ivoriacum est le même mot qu'*Iveriacum, Iberiacum, Ivri*, nom de plusieurs villages en France, qui doit se traduire, d'après M. Auguste Le Prevost, par demeure ou domaine de l'Ibère.

Ivodium a plus de rapports avec *Ivo, Evodius*, nom d'homme; saint Yved, évêque de Rouen, *Sanctus Evodius*, est appelé en Normandie saint Yoize.

Si l'on ne devait pas tenir compte des anciennes formes du nom de ce village, on aurait pu penser qu'Iwuy était un mot anglo-saxon, *ig-hwi, insulæ curtis*, lieu entouré d'eau, ce qui pouvait s'accorder avec sa position près de l'Escaut.

LESDAIN.

1057. Lesden : titre de l'abbaye de Saint-Aubert.

1137. Lesden : id.

1185. Lesdain : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1313. Ledaing : titre de l'évêché de Cambrai.

Lesdain était au 11e siècle une dépendance de Vincy, qui n'est plus aujourd'hui qu'une ferme dépendante de Crevecœur. C'est ce qui résulte d'une charte de 1057 de l'évêque Liebert confirmant à l'abbaye de Saint-Aubert plusieurs autels, et entr'autres *altare de Vinciaco cum suis membris, Lesden, Legiscurt et Scurviller.*

Une petite rivière du nom de Lesdain prend sa source au milieu de ce village, et va se jeter dans l'Escaut à Crevecœur. Il est probable que c'est ce ruisseau qui aura donné son nom au village même. *Laid, Lede, Leit*, dans les anciennes langues du Nord, signifie conduit d'eau, canal, *aquæ ductus;* d'où les noms de lieu allemands de Lede, Leidon, Leitcastre; le nom de la ville de Leiden en Hollande, que l'on a aussi écrit Leithon, Leithen, et en latin *Ledia* ou *Legia*, lui vient de sa situation dans un terrain coupé de ruisseaux ou de canaux. *(Altd. Namenb.)*

M. Chotin voit dans le nom de Lesdain, jadis Leiden, village du Hainaut, un manse lidile, une colonie de Lides, classe d'hommes libres chez les Francs, qu'on nommait

dans leur langue Luiden, Leiden, Lieden. Cette opinion aurait plus de poids, selon nous, si l'on trouvait dans les anciennes formes du nom de cette localité *Leidinghem*, au lieu de *Leiden*.

LIGNY.

878. LINIACUM : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.

1046. LINEIUM : cartulaire de St-André du Cateau.

1174. LENGNI : titre de l'abbaye de Saint-Aubert.

1204. LENGNIACUM : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

1293. LEINGNI : id.

Le cartulaire de l'église de Cambrai fait mention de ce village à la fin du 9e siècle. L'église de Ligny, *ecclesia de Lineio*, fut concédée en 1046 à l'abbaye de Saint-André du Cateau par Gerard Ier, évêque de Cambrai.

(Pour l'étymologie du nom, voyez LIGNY de l'arrondissement de Lille).

MALINCOURT.

1139. MASLAINCURTH : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)

1184. MALINCORT : titre de Saint-Aubert. (Id.)

1218. MALINCOURT : titre des Guillemains de Walincourt. (Id.)

1237. MASLINCORT : id.

1349. MAILLAINCOURS : pouillé du diocèse de Cambrai.

MALIGNI CURTIS, MALIGNINKUR, MALINGKORT : doc. divers.

Malincourt, *Maligni curtis*, la cour ou ferme du Malin. Voici ce que rapporte Le Carpentier sur ce personnage: « Renier de Walincourt, surnommé *le Malin* par Gelic, »qui fomenta plus qu'aucun autre les mauvaises pratiques, »commença par Watier chastelain de Cambrai contre »l'eveque Gérard. Ce Renier faisait le petit barbare sur »tous les sujets des ecclesiastiques et se faisait signaler »par les desastres des pauvres; ses sermens estaient ses »sacremens; ses mysteres la cabale des impies : la table »estait son autel, les plats ses sacrifices et son Dieu estait »le chastelain Watier pour la querelle duquel il faisait »tant le brave, le hagard et le cruel. »

Ce personnage vivait au 11e siècle, ce qui doit faire croire que la ferme qui portait son nom, et qui devint le

noyau de ce village, ne doit pas remonter au-delà de cette époque.

MARCOING.

1065. Marcoing : titre de l'église de Cambrai. (Le Carp. Pr.)
1096. Marcoeng : charte du tournoi d'Anchin. (Id.)
1120. Marcoing : titre de Saint-Gery. (Id.)
1133. Marcoeng : testament de Renaut S[r] d'Haucourt.
1184. Marcoeng : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1186. Marcon : id. (Id.)
1224. Marcoig : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.
1225. Marcoing : cartulaire de l'église de Cambrai.
1276. Markonio : id.
1349. Marcoing : pouillé du diocèse de Cambrai.

Marcoing était une des douze pairies du Cambresis. Il nous est connu par ses seigneurs vers le milieu du 11[e] siècle. La charte du tournoi d'Anchin mentionne en 1096 un *Almaricus de Marcoeng*.

Ce nom vient sans doute du germain, *marck*, *marca*, limite, frontière. Marquain, nom d'un village du Tournaisis, que des agiographes traduisent par *Martis campus*, est plutôt, comme le dit M. Chotin, pour *Marck-hem*, en tudesque le village de la borne ou de la frontière.

Il serait possible encore que Marcoing fût une contraction de *Marckinghem*, il signifierait alors la demeure, la résidence des préposés à la garde des marches ou frontières, *Marchionis sedes*.

C'est le comte Bauduin, dit Bras-de-Fer, qui, le premier, établit ces officiers (*Marchesi*) en 863. C'est de là que nous est venu le mot de Marquis, qui n'est plus aujourd'hui qu'un titre nobiliaire.

Marcoing est situé sur la rive gauche de l'Escaut, sur la frontière de l'Artois.

MARETZ.

1096. Marets : charte du tournoi d'Anchin.
1180. Marez : ch. de Bauduin, comte de Fland. (Le Carp. Pr.)

Bauduin de *Maretz* est au nombre des chevaliers qui figurent en 1096 au tournoi d'Anchin. Ce nom de Maretz se comprend facilement; il indique, comme ceux de Maresche, Maresquel, Maroilles, Mareuil, une situation dans un lieu marécageux.

Marest, nom d'un village du département de l'Oise, est appelé dans les anciennes chartes latines *Mariscum* ou *Mariscus*.

MASNIÈRES.

1064. **Mainerlis** : fondation de l'abbaye de Saint-Sépulcre.

1079. **Mainerlis** : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1096. **Manerlis** : charte du tournoi d'Anchin.

1111. **Manerlis** : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1129. **Mannieres** : titre de l'abbaye de Saint-Eloi.

1227. **Manniers** : épitaphe rapp. par Rosel. (Le Carp. Pr.)

1247. **Manerium** : 1ᵉʳ cartulaire d'Artois.

1349. **Maisnieres** : pouillé de Cambraî.

Mannières, Maisnières, Masnières, est un mot qui vient du latin *Manerium* ou *Maneria*, manoir, habitation seigneuriale, mais plus souvent habitation rustique, *villa rustica. Ducentes et octoginta villæ quas a manendo Manerias vulgo vocamus.* (Ducange, au mot *Manerium.)*

D'après Robert Cenalis, il faudrait entendre par cette expression, une petite habitation, *manerium dicitur augustum mesnilum*. (Hierarchia Neustriæ.)

C'est un village connu dès le 11ᵉ siècle par la donation que l'évêque Liebert fait en 1064 de son autel à l'abbaye de Saint-Sépulcre de Cambrai. On ne s'explique pas comment l'autel du même village est donné quinze ans plus tard (en 1079) par le même évêque à l'abbaye de Saint-André du Cateau.

Voici une épitaphe rapportée par Rosel, concernant une dame de Masnières et son mari : elle est curieuse à plus d'un titre :

Chi li mort a mi mort Cola
Kon disait Rely: Diex fach li sola
Chil foet braf, prous, plex, helas!
Mikelet Manniers gist pries de la
Mas tro mingnota, tro karola;
Femelet miex vau boene etre ke tot chela. 1227.

Traduction : « Ici la mort a mis mort Colas, surnommé »Rely : Dieu lui fasse miséricorde : il fut brave, vaillant, »pieux, hélas! Michele Masnières repose près de là, mais »elle fut trop coquette et aima trop la danse : il vaut »mieux être bonne ménagère que tout cela. 1227.»

MAUROY.

1096. Malsrois : charte du tournoi d'Anchin.

1203. Malreto : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1349. Maureia : pouillé de Cambrai.

1376. Mauroye : 4e cartulaire du Hainaut.

1470. Mauroit : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

Ce village est arrosé par le ruisseau de La vallée; c'est ce qui a pu faire dire que le nom de Mauroy signifiait mauvais ruisseau, *malus rivus*, ou mauvais passage, *mala roia*.

C'est plutôt par mauvais défrichement qu'il faut interpréter ce mot, *malum rodium*, mal-roi, terre mauvaise à cultiver; nos paysans appellent encore un bon *deroi* ou un mauvais *deroi* une terre facile ou difficile à labourer.

Le teuton *rode, roede*, défrichement, a formé le latin *rodium*, le roman *roy*. Nieuroy, *novum rodium;* Brixisroy, *Brixii rodium*, sont les noms de deux villages du Brabant (Chotin).

MAZINGHIEN.

Cette commune, qui n'était avant 1789 qu'un hameau dépendant de la ville du Cateau, n'est mentionnée dans aucun titre ancien.

Son nom, d'origine germanique, est le même que celui de *Mazinghem*, village du Pas-de-Calais, qu'on a écrit aussi *Masinghem* et *Massinghem*, formé de *hem*, demeure, et d'un nom d'homme, *Mazo*, dont les variantes ont été *Mas, Mass, Matz, Mess, Metz*, etc., et qui est entré dans les noms de lieu allemands de Massenheim, Masendorf, Massenbrunn, Massenhausen, Massenbach, Messingen, etc., etc.

Les trois villages de Massingy (Côte-d'Or) sont nommés dans les vieilles chartes latines *Maximiacum*, dont l'élément est également un nom propre, *a Maximo*.

MŒUVRES.

1096. Meuvres : charte du tournoi d'Anchin.
1101. Mewers : titre de l'abbaye d'Anchin. (Miræus.)
1137. Meevrias : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1139. Meovriis : titre de Sainte-Croix. (Id.)
1174. Moueres : cartulaire du Mont-Saint-Martin.
1181. Mour : cartulaire de l'église de Cambrai.
1182. Mouvres : id.
1184. Muevres : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1266. Meuvria : titre de Saint-Gery. (Id.)
1349. Mewres : pouillé de Cambrai.

Les anciennes formes de ce nom, *Mewres, Moueres, Mour*, indiquent une situation primitive dans un endroit humide et marécageux. *Moere* en flamand, *Moor* en allemand, *Mora* en basse latinité, *Meur, Moure* en roman, signifie marais, étang, *palus, stagnum*.

C'est le même nom que Mœurs en Champagne, appelé en latin *Mora* dans le pouillé de Troyes; Moere, en Belgique, dans la Flandre occidentale; les Moeres que nous trouvons dans l'arrondissement de Dunkerque.

Terricus de Meuvres assistait en 1096 au tournoi d'Anchin. Les chapitres de Saint-Gery et de Saint-Aubert de Cambrai possédaient des biens sur ce village au 12e siècle.

MONTAY.

1139. Montali : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)
1158. Montoye : titre de Saint-Aubert. (Id.)
1266. Montay : id. (Id.)

Dans l'assignation faite par Nicolas, évêque de Cambrai, en 1139, de divers biens au chapitre de Ste-Croix, nous y trouvons trois mencaudées sur Montay, *in Montali tres mancaldos*.

Montay est situé sur une petite éminence près de la Selle, et c'est de cette situation que ce village tire son nom.

Montet, Montot, Montal, Montel quibus nominibus montes parvi et humiles in variis locis Galliæ designantur. (Ad. de Valois.)

MONTIGNY.

911. Muntiniacum : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 346.
1148. Monteini : id., N° 216.
1152. Montegni : id., N° 346.
1179. Monteni : id. id.
1181. Montegni : id. id.
1275. Montegni : cartulaire des Guillemains de Walincourt.
1349. Montigny : pouillé du diocèse de Cambrai.

C'est un ancien village qui appartenait autrefois à l'église de Cambrai, en vertu d'un diplôme du roi Zuentebold : cette pièce ayant été détruite dans un incendie, l'évêque Etienne s'adressa à Charles-le-Simple, qui lui expédia un nouveau diplôme de confirmation en date du 20 décembre 911.

(Voir Montigny de l'arrondissement de Douai pour l'étymologie de ce genre de nom, fort commun en France.)

MONTRECOURT.

965. Mosterolcurt : diplôme de l'empereur Othon.
1170. Monsterecurt : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.
1266. Monstrata curtis : titre de Saint-Gery. (Le Carp. Pr.)
1316. Monstrecourt : cartulaire des Guillem. de Walincourt.
1349. Monstrencourt : pouillé du diocèse de Cambrai.
1391. Monstreulcourt : cartul. des Guillem. de Walincourt.

Il est question pour la première fois de ce village dans un diplôme de l'empereur Othon, de l'année 965, par lequel ce prince confirme l'abbaye de St-Ghislain dans la possession de ses biens, et particulièrement dans celle de quatre courtils situés à Montrecourt, *in Mosterolcurt quæ est in pago Cameracensi quatuor curtilia.*

C'est une ferme d'abbaye qui aura donné naissance à ce village, car *Mosterolcurt* ne peut s'interpréter que par *Monasterioli curtis*, cour ou ferme du moustier ou du monastère.

MORENCHIES.

1064. Morenceis : fond. de l'ab. de St-Sépulcre. (Le Carp. Pr.)

1079. Morenceis : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1139. Morenceiis : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)

Ce village n'était qu'un hameau au siècle dernier, ce qui n'empêche pas qu'il soit connu depuis longtemps, car mention en est faite en 1064 dans l'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Sépulcre de Cambrai, par l'évêque Liebert, qui la dote de propriétés situées sur divers villages, *in villa Bantineis, Hera, Ramelies, Morenceis*, etc.

Morencies, Morenchies, est un nom emprunté sans doute au premier maître ou possesseur de ce lieu, *Maurentius*. Un hameau de Boran (Oise) se nomme Morancy, en latin *Morantiacum, Maurincinii curtis*, Montmorency près Paris, *Mons Maurentii*.

NAVES.

1104. Navia : titre de l'abb. de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1119. Navio : cartulaire de l'église de Cambrai.

1122. Navia : titre de Saint-Gery. (Le Carp. Pr.)

1137. Navia : titre de Saint-Aubert. (Id.)

1349. Nave : pouillé du diocèse de Cambrai.

L'abbaye de Saint-Aubert possédait en 1104 des biens sur Naves, *apud Navium decem mansos*. (Bulle du pape Pascal II.)

L'autel de Naves, *altare de Navia cum suo appenditio Caniclo* (Cagnoncle) est concédé en 1122 par l'évêque Burchard à la collégiale de Saint-Gery.

Naves est un nom roman; on a appelé *nave, navie*, une prairie située dans un lieu bas, un marais. Escanaffles, village du Hainaut, est pour Escaut-naves, c'est-à-dire prairies de l'Escaut. (Chotin.)

NEUVILLE-SAINT-REMI.

1104. Sanctus Remigius : titre de St-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1137. Sanctus Remigius : id. Id.)

1349. Sanctus Remigius : pouillé de Cambrai.

Sanctus Remigius de Nova villa : documents divers.

Ce village, qui touche aux murs de la ville de Cambrai, était généralement connu autrefois sous le nom de Saint-

Remi. Saint-Remi et Neuville étaient deux localités qui, depuis qu'elles ont été réunies en commune, ont été appelées Neuville-Saint-Remi, à l'inverse de ce qu'on disait jadis Saint-Remi de la Neuville.

NEUVILLY.

1057. Novislis : cartulaire de l'église de Cambrai.

1136. Novis Litibus : id.

1147. Novis Litibus : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1155. Nueveslis : id.

1179. Novellis : cartulaire de l'église de Cambrai.

1181. Novis litibus : id.

1220. Nuevillis : id.

1349. Neuvillis : pouillé du diocèse de Cambrai.

C'est un village dont l'existence se révèle vers le milieu du 11e siècle. Des lettres de l'évêque Liebert concèdent en 1057, à l'église de Cambrai, l'autel de Neuvilly, *altare de Novislis*. (Pour l'étymologie, voyez Viesly ci-après.)

NIERGNIES.

1906. Raignerhs : charte du tournoi d'Anchin.

1239. Niereigni : loi communale de Niergnies.

1267. Niereugny : charte de Nicolas, évêque de Cambrai.

1349. Niergnies : pouillé du diocèse de Cambrai.

C'est un nom propre, *Rainerius*, qui a été l'élément de cet appellatif local. Il est vrai qu'il peut paraître assez difficile de s'expliquer comment de Raigneries on a pu faire Niereignies ou Niergnies. Mais on saura que *Neri* a été dit autrefois pour *Renier*, et c'est là tout le mystère de cette transformation si bizarre.

Wasnulfus de Raigneriis assiste en 1096 au tournoi d'Anchin. Niergnies était une des douze pairies du Cambresis. En 1239, les habitants de ce village reçurent une loi communale d'un de leurs seigneurs du nom de Renier.

NOYELLES-SUR-ESCAUT.

1064. Nigella : fond. de l'ab. de St-Sépulcre. (Le Carp. Pr.)

1089. Noella : cartulaire de l'église de Cambrai.

1139. Noella : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)

1166. Noella : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1181. Noele : cartulaire de l'église de Cambrai.

1245. Noiele : id.

Ce village est pour la première fois nommé dans l'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Sépulcre de Cambrai, qui y possédait en 1064 un moulin, *molendinum apud Nigellam cum districtu.* (Lettre de l'évêque Liebert.)

Nous avons dit que le nom de Noyelles, Nielles, était un mot qui signifiait prairie, lieu bas sujet aux inondations. C'est bien là la situation de ce village qui se trouve sur les bords de l'Escaut.

ORS.

1033. Orcetum : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1046. Orcetum : id.

1119. Ors : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 236.

1153. Orceium : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1164. Ors : id.

1180. Ors : id.

1349. Ors : pouillé du diocèse de Cambrai.

Le titre le plus ancien relatif à ce village est un diplôme de l'empereur Conrad, par lequel ce prince confirme en 1033 à l'abbaye de Saint-André du Cateau l'église d'Ors, *ecclesia de Orceto,* que lui avait donnée Gérard Ier, évêque de Cambrai.

Orcetum, Orceium, ne paraît être qu'une latinisation du mot Ors, qui probablement est un nom contracté, comme Orcq, village du Hainaut, en latin *Oraculum.*

Dans les noms de lieu germaniques, Ors a été dit pour Oster, orient; Ors-mael, autrefois Oster-mael, signifie la borne, la limite de l'est (Chotin). Notre village d'Ors est situé sur la Sambre, à l'extrémité orientale du Cambresis.

En roman, Orts, Ortz, veut dire jardin, verger, clos, du latin *hortus.*

Il serait fort difficile de découvrir l'origine de ce nom et de dire au juste ce qu'il signifie.

PAILLENCOURT.

1096. Paisloncurte : charte du tournoi d'Anchin.
1119. Palencurz : cartulaire de l'église de Cambrai.
1142. Palencurz : id.
1215. Pailencort : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1275. Pallencort : cartulaire des Guillemains de Walincourt.
1308. Pailiencourt : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1349. Pallencourt : pouillé de Cambrai.

C'est probablement une ferme bâtie ou habitée dès l'origine par un sieur Palland, qui aura formé le noyau de ce village, et dont le nom lui sera resté.

On trouve parmi les anciennes familles du Cambresis des De Pallant. Il n'y a rien d'étonnant qu'un de leurs ancêtres ait donné son nom à une métairie qu'il aurait construite, et auprès de laquelle s'est formé ensuite ce village.

La charte du tournoi d'Anchin cite au nombre des chevaliers présents *Gualterus de Paisloncurte.*

POMEREUIL.

1047. Pomirolio : cartulaire de l'église de Cambrai.
1139. Pommeriolis : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)
1184. Pomeroel : titre de Saint-Aubert. (Id.)
1193. Pomerio : loi communale d'Esnes.
1254. Pumereul : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

Nous avons en France les villages de Pommiers, Pommeras, Pommerieux, dont le nom dérive du latin *pomarium* ou *pomerium*, verger, *ager pomis consitus;* Pomerol, *Pomariolum*, comme Pomereuil est un diminutif de ce mot.

Observons toutefois que Pomiers (Tarn) s'est interprété comme s'étant formé d'un nom d'homme, *villa Pomerii a domino suo cognominata.* (De Valois, *Not. Gall.*)

Courtepée dit que le nom de Pomard, *Pomarium*, signifie verger, à moins qu'il ne vienne d'un temple qui aurait été élevé en ce lieu à Pomone.

Les annales du Cambresis mentionnent les seigneurs de Pomereuil vers le milieu du 11e siècle.

PROVILLE.

1064. **Puerorum villa** : fond. de l'ab. de St-Sépulc. (Le C. Pr.)
1119. **Puerorum villa** : cartulaire de l'église de Cambrai.
1142. **Puerorum villa** : id.
1349. **Prouville** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Proville appartenait au 12e siècle à l'église de Cambrai. Les vieilles chartes le désignent en latin par *Puerorum villa*, la maison ou ferme des enfants. Il était sans doute appelé ainsi parce que la prébende qu'il formait était affectée, ou aux enfants de chœur, ou aux simples clercs, ou même aux écoliers du chapitre, qui tous étaient compris sous le nom de *pueri*.

QUIEVY.

1096. **Kievi** : charte du tournoi d'Anchin.
1139. **Chevi** : titre de Sainte-Croix. (Le Carp. Pr.)
1153. **Kievi** : cartulaire de Saint-André du Cateau.
1182. **Kevi** : titre de l'abbaye de Saint-Denis.
1200. **Kievig** : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 217.
1219. **Kieuvig** : id.
1260. **Kieuvig** : id.
1266. **Kevi** : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1349. **Kievi** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Nous trouvons dans le Hainaut belge des villages du même nom, Quevy-le-Grand et Quevy-le-Petit. «Ces deux »villages contigus, dit M. Chotin, n'en faisaient qu'un »dans l'ancien temps. On trouve son nom ortographié »*Quievy*, *Kievy*, *Kuevy* et *Kevi*: il est nommé dans Mi»rœus *Chevenis*. Tous ces noms différents ont pour unique »radical le mot celtique *Kevia*, caverne, ou bien deux »mots latins, *Cava*, qui signifie cavée, chemin creux, »défilé, vallon, et *vicus*, village. De *Cavævicus* vient donc »*Cavevi*, *Quevi*, *Kevi*. Le kevi est donc le village du cavin »ou le cavin, étymologie confirmée par la situation des »lieux.» *(Etude étym. sur le Hainaut.)*

Nous ne connaissons pas assez la situation de notre village de Quievy pour dire si une pareille étymologie lui est applicable.

Les seigneurs de Quievy sont connus dès le 11[e] siècle; l'un d'eux, *Gualterus de Kievi*, assiste en 1096 au tournoi d'Anchin. En 1182, la dîme de *Kevi* est donnée à l'abbaye de Saint-Denis par Roger, évêque de Cambrai.

Une charte communale, intitulée *Ordo justiciæ*, a été octroyée en 1219 aux habitants de *Kevi* par Gérard de Saint-Aubert.

RAILLENCOURT.

1064. Relincurt : fond. de l'ab. de St-Sépulcre. (Le Carp. Pr.

1079. Relincurt : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1119. Reilencurt : cartulaire de l'église de Cambrai.

1137. Reiglencurth : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1142. Reilencurth : cartulaire de l'église de Cambrai.

1181. Reillencort : id.

1204. Raillancourt : titre de l'abbaye de Cantimpré.

1349. Rallencours : pouillé du diocèse de Cambrai.

Le nom de ce village se rencontre aux 11[e] et 12[e] siècles dans les titres des églises ou monastères de Cambrai, qui y possédaient des biens.

Relincurt, *Reilencurt*, *Reiglencurt*, est un nom gallo-romain qui est à traduire par *Reguli curtis*. C'est une ferme à un nommé Regulus, qu'on dit *Rieule* en français, qui aura sans doute donné naissance à cette localité.

RAMILLIES.

1064. Ramelis : fond. de l'abb. de St-Sépulcre. (Le Carp. Pr.)

1137. Ramelias : titre de l'abb. de Saint-Aubert. (Id.)

1139. Ramelias : titre du chapitre de Sainte-Croix. (Id.)

1232. Ramelies : titre de Saint-Gery. (Id.)

1278. Rameilli : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

1349. Ramillies : pouillé de Cambrai.

Ramillies est nommé pour la première fois dans l'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Sépulcre en 1064. C'est le même nom que celui d'un village du Brabant, Ramilies, que M. Chotin dit signifier taillis, entrée d'un bois. (Voir Roquefort, au mot *Ramille*.)



REUMONT.

1141. Riodimonte : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 136.

1262. Reumont : cartulaire de Saint-Gery de Cambrai.

1296. Rumont : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

1316. Reumont : id.

1349. Reumont : pouillé du diocèse de Cambrai.

Riodi mons est peut-être pour *Rodii mons*, le mont du défrichement, la hauteur défrichée, ou *Riodi* est la forme altérée d'un nom propre.

La préfixe monosyllabique *Reu, Ru, Rou, Ro,* se rencontre dans une foule de noms de lieu d'origine latine avec des interprétations tout-à-fait différentes.

Rumont (Meuse), *Rivus montium;* Roumont (Hainaut), *Ruber mons;* Rumez (id.), *Rivi mansum;* Rouville (Eure), *Rodulfi villa;* Romont (Vosges), *Rotundus mons;* Roucourt (Hainaut), *Rodulfi curtis;* Rocourt (Vosges), *Roodi curtis;* Rocourt, Rovecourt (Aisne), *Roberti curtis*, etc., etc.

RIBECOURT.

1148. Ribercurt : cartulaire de l'église de Cambrai.

1152. Risbercurt : id.

1179. Ribercort : id.

1285. Ribiercourt : id.

1349. Ribecours : pouillé de Cambrai.

Une bulle du pape Eugène III confirme à l'église de Cambrai, en 1148, la possession de divers villages au nombre desquels nous trouvons *Ribercurt*.

On a dû dire d'abord Ribercourt, puis sans doute par un relâchement dans la prononciation, Ribecourt.

Nous avons dans le département de l'Oise un village du même nom, Ribecourt, que les chartes latines désignent par *Rayemberti curtis,* la cour ou la ferme de Rambert. Ribemont, dans l'Aisne, en latin *Ribaudi mons;* Ribeauville, *Raimbaldi villa.*

RIEUX.

1095. Rivia : titre de l'abbaye de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1104. Ruva : titre de l'abbaye de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)
1111. Rued : id. (Id.)
1137. Riva : id. (Id.)
1192. Riew : 1re cartulaire du Hainaut.
1219. Riwe : loi communale de Quievy.
1305. Riu : 2e cartulaire du Hainaut.
Riuwe, Rieuwe : documents divers.

Ce village est connu à la fin du 11e siècle. Des lettres de Gaucher, évêque de Cambrai, accordent en 1095, aux religieux de Saint-Aubert, divers autels, et entr'autres la moitié de celui de Rieux, *dimidium altari de Rivia.*

Le Carpentier dit avoir trouvé Rieux nommé dans des chartes latines *Rivaria;* ce qui ne laisserait aucun doute sur le sens à donner à ce mot. Nous avons en France plusieurs Rieux, appelés en latin *Rivus, Rivi, Rivolæ,* du ruisseau ou de la rivière qui y passe.

Mais Rieux a pu s'être dit pour Reux, et indiquer la place d'un sart ou d'un défrichement, *rodium,* comme Reux dans le Calvados; Rotis, Rodiis, dans le pouillé de Lisieux.

La charte par laquelle Odon, évêque de Cambrai, confirme en 1111 à l'abbaye de Saint-Aubert l'autel de Rieux, porte *Rued,* comme si ce mot dérivait de *Rodium.*

Dans le pays, on appelle encore *Riez* des terres incultes, des pâturages communs. Il n'y a pas encore longtemps qu'on trouvait à Rieux des terres en friche.

ROMERIES.

1046. Romerias : fond. de l'abbaye de Saint-André du Cateau.
1119. Rumeries : cartulaire de l'église de Cambrai.
1180. Romeries : 1re cartulaire du Hainaut.
1283. Romeryes : cartulaire de Notre-Dame de Condé.
1334. Romeries : 2e cartulaire du Hainaut.
1349. Romeries : pouillé du diocèse de Cambrai.

Dans l'énumération faite en 1046 par Gérard Ier, évêque de Cambrai, des biens qu'il a concédés à l'abbaye de Saint-André du Cateau, on trouve Romeries : *Romerias Terram Sancti Humberti totam plurimis annis destructam villam et ecclesiam ad opus supradicti Cœnobii restruxi et*



pro censu quinque solidos monachis de Maricolis singulis annis solvendos constitui.

«Nous avons à remarquer, dit le savant M. Le Glay, »la haute ancienneté de Romeries, qui déjà, en 1046, »était détruit depuis longues années et qui fut réédifié »par les soins de l'évêque Gérard Ier. Il résulte aussi du »passage que nous venons de citer que Romeries, appar- »tenant dans l'origine à l'abbaye de Maroilles, est devenu »un domaine propre de Saint-André, moyennant le cens »y spécifié : *Terram Sancti Humbuti.* Nonobstant cette »qualification, Romeries n'était pas au rang des quatre »seigneuries qui, dans les anciens titres de Maroilles, »sont nommées *villæ sancti Humberti* Ces *villes* de Saint- »Humbert étaient Maroilles, Taisnières, Noyelles-sur- »Sambre et Marbaix.» *(Gloss. topog. de l'anc. Cambresis, Notes,* p. 146.)

Romeries, qu'on a aussi écrit Rumeries, est pour Rumières, du bas-latin *Rumeriæ,* ronces, épines, lieu rempli de broussailles.

Rumeria est également le nom latin donné dans de vieilles chartes à Romery ou Romeries, village du département de l'Aisne.

RUMILLY.

1096. RUMELI : charte du tournoi d'Anchin.

1138. RUMILLI : petit cartulaire de Vaucelles.

1175. RUMELLI : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1185. RUMELLI : cartulaire de Vaucelles.

1186. RUMELI : titre de Saint-Aubert. (Le Carp. Pr.)

1200. RUMELLIACUM : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1225. RUMELI : cartulaire de l'église de Cambrai.

1231. RUMELLI : cartulaire de Vaucelles.

1293. RUMILLI : cartulaire de l'église de Cambrai.

1349. RUMILLI : pouillé du diocèse de Cambrai.

Rumilly était une des douze pairies du Cambresis; Hugo de *Rumeli* assiste au tournoi d'Anchin en 1096.

Cette localité dépendait de Masnières, quand Jean, évêque de Cambrai en 1217, l'érigea en paroisse.

C'est le même nom que Rumilly-lez-Vaudes (Aube), Romilly-sur-Andelle (Eure), en latin *Rumilliacum,* formé

de quelque nom propre romain, *Romulius*, qui aura été le premier possesseur de ces lieux.

Rumilly correspond à l'ancien nom de *Riemlingen*, aujourd'hui Reimlingen, que l'on trouve un Allemagne. *(Altdeusc. Namenbuch.)*

SAINT-AUBERT.

1057. Sanctus Aubertus : titre du chapitre de Saint-Aubert.

Dans la charte de concession de plusieurs autels en 1057 par l'évêque Liebert aux chanoines de Saint-Aubert, on lit : *altare de Sancto Auberto in villâ quæ Andra dicitur.* Ce nom primitif d'*Andra*, dit M. Le Glay, paraît avoir été abrogé dès le 12ᵉ siècle pour faire place à celui de Saint-Aubert qui, comme on le sait, était le patron du lieu.

SAINT-BENIN.

1033. Sanctus Benignus : cartul. de Saint-André du Cateau.

L'église de Saint-Benin, *ecclesia de Sancto Benigno*, qui avait été donnée par l'évêque Gérard à l'abbaye de Saint-André du Cateau, lui est confirmée de nouveau par un diplôme de l'empereur Conrad de l'année 1033. C'est le plus ancien titre où il est fait mention de ce village.

SAINT-HILAIRE.

1096. Sanctus Hilarius : charte du tournoi d'Anchin.

Ce village a pour patron de son église le saint dont il porte le nom. Il est connu au 11ᵉ siècle par la présence d'un de ses seigneurs, *Jacobus de Sancto-Hilario*, au fameux tournoi d'Anchin.

SAINT-MARTIN.

1174. Sanctus Martinus : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

Les annales du Cambresis mentionnent quelques seigneurs de Saint-Martin. Le premier qui nous apparaît est un *Walterus de Sancto-Martino*, qui figure en 1174 comme

témoin dans un acte de vente entre l'abbaye de Vicogne et le chapitre de Saint-Aubert de Cambrai.

Deux cent trente communes en France portent le nom de Saint-Martin, sans compter les hameaux et les écarts qui l'ont adopté également. Des chapelles, des églises bâties en l'honneur de ce saint, et autour desquelles se sont groupées des habitations qui sont devenues des villages, ont été l'origine de tous ces noms.

SAINT-PYTHON.

1176. Sanctus Piatus : titre de la léproserie de Cambrai.

1182. Sancto Piato ; lettres de Roger, évêque de Cambrai.

1202 Sancto Piato : charte communale de Solesmes.

Saint-Python est comme si l'on disait Saint-Piat. De *Piatus, Piato*, on a fait, par le retranchement de la lettre *a*, *Pito, Python*. L'église de ce village est sous le vocable de saint Piat, ce qui confirme que c'est bien là l'origine de ce nom.

SAINT-SOUPLET.

1151. Sanctus Sulpitius : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1155. Saint-Souplec : id.

1349. Sanctus Supplicius : pouillé de Cambrai.

C'est à saint Sulpice, patron de cette paroisse, que le village doit son nom. Il y a aussi dans Seine-et-Marne un village de Saint-Souplet, également nommé en latin *Sanctus Sulpituis*, ayant pour patron de son église le même saint.

SAINT-VAAST.

1095. Sanctus Vedastus : titre de l'abbaye de Saint-Aubert.

1096. Sancto Vedasto : charte du tournoi d'Anchin.

L'église de ce village a pour patron saint Vaast, de là son nom. Gaucher, évêque de Cambrai, concède en 1095 aux religieux de Saint-Aubert l'autel de Saint-Vaast, *altare de villa quam appellant Sanctus Vedastus*.

SAILLY.

1079. Salegium : cartulaire de Saint-André du Cateau.
1142. Salis : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 236.
1181. Salci : id.
1184. Salice : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Pr.)
1349. Salli : pouillé de Cambrai.
Sailliacum : chronique de Balderic.

L'autel et l'église de Sailly, *altare et ecclesia de Salegio*, sont donnés par l'évêque Liebert à l'abbaye de Saint-André du Cateau en 1079. C'est le plus ancien document qui mentionne ce village, dont le nom rappelle originairement un lieu planté de saules, en latin *salceia, saliceia, salicetum, a salicibus.*

SANCOURT.

899. Seoncortis : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
1121. Suuncurth : cartulaire de l'église de Cambrai.
1289. Segoncourt : 1er cartulaire du Hainaut.
1296. Sancurt : cartulaire de l'église de Cambrai.
1349. Sancours : pouillé de Cambrai.

Sancourt, *Seoncortis*, était à la fin du 9e siècle une des possessions de l'abbaye de Saint-Amand. (Diplôme de Charles-le-Simple de 899.)

En 1121, il n'était encore qu'une annexe d'Abancourt, car on trouve à cette date dans des lettres de l'évêque Burchard en faveur de l'église de Cambrai: *altare de Abuncurth cum appendiciis Banthineis, Blaercurth et Suuncurth.*

Quelle qu'ait été la façon d'écrire autrefois ce nom, *Seoncourt, Suuncourt, Segonc urt*, il est indubitable qu'il faut voir dans sa préfixe un nom propre plus ou moins altéré, peut-être Suin ou Seguin, ou tout autre analogue. C'est une ferme, une métairie, *curtis*, connue sous le nom de son propriétaire, qui aura été l'origine de ce village.

SAULZOIR.

1095. Sausiaco : titre de l'abbaye de Saint-Aubert (Le C. P.)
1104. Sausoio : id. (Id.)
1137. Sausoith : id. (Id.)
1142. Saulsoit : cartulaire de l'église de Cambrai.
1174. Sausoio : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1184. Salsoir : cartulaire de l'église de Cambrai.
1190. Sausoit : id.
1339. Sausoit : cartulaire des Guillemains de Walincourt.
1369. Sausoit : id.

On écrivait autrefois *Sausoit*. On dit dans le patois du pays des *sausses* pour des saules. Sausoit est une saussaie, un lieu planté de saules, *salicetum*. Ce village doit évidemment son nom à quelque bois de saules qui existait là dans l'origine.

Il y a près de Quievrain, dans le Hainaut belge, la ferme du Saulchoir, en latin *curtis salicium;* la Saulsote en Champagne, *Salices;* la Saussaie (Seine-et-Oise) *Salicetum.*

L'autel de Saulzoir, *altare de Sausiaco*, est donné à la fin du 11e siècle aux religieux de Saint-Aubert. (1095. Lettre de Gaucher, évêque de Cambrai.)

SELVIGNY.

1104. Silviniaco : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)
1137. Silviniacum : id. (Id.)
1164. Silviniacum : cartulaire de Saint-André-au-Bois.
1167. Silviniacum : id.
1200. Selvigny : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)
1218. Selvinio : titre de l'abbaye de Femy (Id.)
1293. Selvingny : cartulaire des Guillemains de Walincourt.
1316. Selvingni : id.
1349. Selvigny : pouillé du diocèse de Cambrai.
1471. Sevegny : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

Le nom latin de *Silviniacum* nous fait voir qu'on devrait dire *Silvigny* au lieu de *Selvigny*. On a tiré ce nom

de *Sylva*, forêt, et on l'a traduit par pays des bois. Mais on aurait dû se rappeler que du latin *Sylva* ont été tirés les noms propres de Sylvain, Silvie, Sylvestre. *Silviniacum* ne saurait être interprété autrement que par demeure ou domaine de Sylvain, *villa Silvini*.

Silvigny est un nom analogue à Savigny (Nièvre), en latin *villa Sabini*, à Saligny (Cher) *villa Silani*. C'est une propriété particulière, le domaine de quelque seigneur, qui aura donné naissance aux villages ainsi nommés.

L'autel de Selvigny appartenait aux religieux de Saint-Aubert au commencement du 12e siècle.

SERANVILLERS.

1096. Serenviliers : charte du tournoi d'Anchin.

1196. Seurviler : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1197. Serainviler : id.

1218. Serainvilers : titre de l'abbaye de Femy (Le Carp. Pr.)

1266. Sereinvilers : titre de Saint-Aubert (Id.)

1293. Serenvilers : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

Seranville (Meurthe) est nommé dans les titres latins du 12e siècle *Serani villa*, habitation de Seranus. C'est le même nom que notre Seranvillers, qu'on doit traduire par *Serani villare*, et non par *Serenum villare*, comme on a voulu le prétendre.

Seranus était, d'après Panvinius, un nom propre assez répandu chez les Romains.

Johes de Serenviliers assistait en 1096 au tournoi d'Anchin.

SOLESMES.

706. Solemium : cartulaire de l'abbaye de Saint-Denis.

750. Solemnium : id.

1095. Solempnio : id.

1096. Solenis : charte du tournoi d'Anchin.

1149. Solesma : cartulaire de l'abbaye de Foigny.

1180. Solemia : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 236.

1202. Solemium : loi communale du lieu.

1274. Solemnle : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.



1315. **Solemmis** : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.

1338. **Solemes** : id.

1349. **Solesmes** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Solemia : chronique de Balderic.

Solis fanum : Jacques De Guise, *Histoire du Hainaut.*

Le nom de Solesmes est connu dès le commencement du 8ᵉ siècle, Childéric III donne en 706 ce village à l'abbaye de Saint-Denis : le diplôme le nomme *nostra villa nuncupata Solemium quæ ponitur in pago fanomartense.*

Il est appelé *Solemnium* dans une ordonnance de 750, par laquelle Pepin, maire du palais, fait restituer à ladite abbaye des biens qui avaient été injustement retranchés du fisc de Solesmes.

Une charte de Gaucher, évêque de Cambrai, mentionnée par Brecquigny, confirme en 1095 à la même abbaye de Saint-Denis l'autel de Solesmes, *altare de Solempnio.*

Hugo de *Soleniis* assiste en 1096 au tournoi d'Anchin.

On voit que ce nom a été diversement orthographié, *Soleme, Solemne, Solempne, Solenes;* mais le plus souvent on trouve *Solemes* ou *Solemmes,* ce qui nous porte à croire que c'est là un mot d'origine germanique que l'on a romanisé. On aura écrit Soleme pour Solhem, comme nous avons vu Hellemes, Wazemmes, pour Helhem, Wazhem.

L'étymologie de *Fanum Solis,* temple du Soleil, donnée à Solesmes par Jacques De Guise, ne paraît pas sérieuse: mieux vaudrait celle que l'on a tirée de sa situation sur la rivière qui y passe, *Sal-hem, Saul-hem,* habitation sur la Selle.

On trouve en Allemagne un village de Saulhem, autrefois Sawilenheim, de Savalo, nom d'homme. C'est également un nom propre qui est entré dans Solen-hoven, Suolen-hus, Sollon-berg. (Forstemann, *Altd. Namenb.)*

Il faut dire aussi que chez les Latins *Solemnis* a été un nom de famille. Saint Solain, *sanctus Solemnis,* était évêque de Chartres au 6ᵉ siècle. C'est un nom de ce genre qui a formé Solignac, en latin *Solemniacum, a Solemne aliquo conditore* (Ad. De Valois); Soulangy en Touraine, *Solemniacensis ager.*

Malgré l'analogie qu'on pourrait remarquer entre ces derniers noms et celui de Solesmes, nous persistons à croire que celui-ci est germanique et non latin.

SOMMAING.

1135. Someng : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1349. Soumaing : pouillé du diocèse de Cambrai.

Un *Sicherus de Someng* est témoin dans une donation faite en 1135 à l'abbaye de Saint-Aubert par Gérard, seigneur de Thians, *miles*. C'est la seule fois que nous ayons rencontré le nom de ce village. (Voyez, pour l'étymologie, Somain de l'arrondissement de Douai.)

THUN-L'ÉVÊQUE.

1064. Tum : fondation de l'abbaye de Saint-Sépulcre.

1096. Thuins : charte du tournoi d'Anchin.

1119. Tum : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.

1142. Tunium : id.

1164. Tun : id.

1181. Tum : id.

1228. Thum : id.

Ce village est connu vers le milieu du 11e siècle par la donation de son église à l'abbaye de Saint-Sépulcre par l'évêque Liebert, en 1064.

Thun-l'Evêque a été ainsi surnommé, parce qu'il appartenait aux évêques de Cambrai depuis un temps immémorial. On a dit que c'était à Thun-l'Evêque que Louis, roi de Germanie, défit en 879 les Normands; mais cette opinion a été contestée; Adrien De Valois prétend que ce fut à Thun-sur-Sambre.

Thun, qu'on a diversement écrit *Thuin*, *Thum*, *Tum*, vient, comme Thun, de l'arrondissement de Valenciennes, de l'anglo-saxon *tun*, que nous avons expliqué aux radicaux. On entend par ce mot un enclos, une habitation fermée. C'est le *firmitas* des Latins : peut-être était-ce là, dans l'origine, un point fortifié au passage de l'Escaut?

THUN-SAINT-MARTIN.

1089. Thun : titre de l'église de Cambrai.

1232. Thunim sancti Martini : titre de Saint-Gery (Le C. Pr.)

1349. Thuinum sancti Martini : pouillé de Cambrai.

Des lettres de Gerard II, évêque de Cambrai, confirment en 1089, à l'église cathédrale de la même ville, l'autel de Thun en-deçà de l'eau, *altare de Thun, villa citra aquam sita*. Les deux villages de Thun ne sont séparés entr'eux que par l'Escaut. L'un, Thun-l'Evêque, est au-delà de cette rivière, par rapport à Cambrai; l'autre, Thun-Saint-Martin, est en-deçà. C'est donc de ce dernier qu'il s'agit ici, et dont la cure a toujours été, dit M. Le Glay, à la collation du chapitre métropolitain.

Quant à l'origine de Thun-Saint-Martin, il est probable qu'il n'était dès le principe qu'une dépendance de Thun-l'Evêque, village plus ancien, et que du moment qu'il aura eu une église, on l'aura érigé en paroisse sous le nom qu'il porte aujourd'hui.

TILLOY.

640. Tilletum : cartulaire de l'église de Cambrai.
1057. Tiletum : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)
1104. Tiletum : id. (Id.)
1137. Tilletum : id. (Id.)
Tiliodium : Balderic, *Chron. d'Arras et de Cambrai.*

Tilloy est un des plus anciens villages du Cambresis ; c'était un fisc royal quand il fut donné par le roi Dagobert, en 640, à l'église de Saint-Pierre de Cambrai. Le diplôme porte : *Do et trado Ecclesiæ sancti Petri Kameracensi in quâ Pater Vedastus canonicos constituit fiscum Tilletum.*

Tilloy est un nom que nous avons déjà rencontré : il signifie bois de tilleuls. Ce village aura pris son nom d'un bois de tilleuls, *tilictum*, qui existait dans son voisinage.

TROIS-VILLES.

Tres villæ, les trois *villes*, les trois villages. Cette commune a été ainsi nommée parce qu'elle a été formée de la réunion de trois seigneuries, Euvillers, Fay et Sotière.

L'autel d'Euvillers, *altare de Otviler*, fut concédé en 1057 par l'évêque Liebert aux chanoines de St-Aubert.

VENDEGIES-SUR-ECAILLON.

1111. Vendelgies : titre de l'abbaye d'Anchin (Miræus).

1121. Vendelnies : id.

1133. Vendelgiis : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1304. Vendegies : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.

1349. Vendegies : pouillé du diocèse de Cambrai.

Des lettres de Nicolas, évêque de Cambrai, de l'année 1139, assignent au chapitre de Sainte-Croix l'autel de *Duo Flumina*, dans l'archidiaconé du Hainaut.

M. Le Glay pense que *Duo Flumina* est le nom primitif de Vendelgies-sur-Ecaillon, et qu'il venait de l'endroit où était placé ce village, à la jonction de la petite rivière de l'Escaillon avec le ruisseau de l'Erpy, ou torrent de Vertaing.

Nous observerons toutefois que Vendelgies est connu avant l'époque où il se serait encore nommé *Duo Flumina*. Une charte de l'évêque Eude ou Odon, de l'année 1121, en faveur de l'abbaye d'Anchin, mentionne l'église de ce village en ces termes: *Ecclesia S. Salvii de Vendelgies super Escalium fluviolum.*

Vendelgies, Vendegies, a été interprété comme si ce mot rappelait là un séjour des Vandales, *a Vandalis*. (Derode, *Hist. de Lille.*)

Mieux vaudrait, selon nous, n'y voir qu'un nom propre, celui du premier maître ou possesseur de ce lieu, Vendel ou Wandalgis; car, comme le dit Huet, bien des noms de famille se sont formés, qui auparavant étaient des noms de nation. Exemple: Germain, Germar, Germer, *a Germanis;* Morin, Meurin, Maurin, *a Morinis;* Valin, Wallon, *a Wallonibus;* Franck, François, Franklin, *a Francis*, etc.

De même, on a pu tirer les noms de Wendel, Wendil, Wandelin, de celui du peuple dont il peut être ici question, des Vandales, *a Vandalis.*

VERTIN.

871. Vertinium : cartulaire de l'égliso de Cambrai, Nᵒ 236.

1135. Vertaing : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1184. Verteing : id. (Id.)

1186. Vertein : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1220. **Viertaing** : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1290. **Verthen** : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 236.

1294. **Viertaing** : cartulaire de Loos.

1349. **Vertaing** : pouillé de Cambrai.

Au nombre des donations faites par Charles-le-Chauve, en 871, à l'église de Cambrai, se trouve *villa Vertinium*. C'est bien évidemment Vertin dont le diplôme a latinisé le nom.

Nous ne trouvons plus ensuite que des seigneurs de Vertaing ou de Verthen, signataires de chartes aux 12e et 13e siècles.

Vertin est situé près des anciens marais de la Selle, et sur les bords du ruisseau l'Hirondelle.

Vertin peut être pour Vertun, qu'on devrait comparer à Verton *(Vertunum)* dans le Pas-de-Calais, à Warton, nom de plusieurs villages en Angleterre, que Skinner fait dériver de l'anglo-saxon *war*, *wear*, digue, rempart, *vallum, agger ad aquas arcendas vel devertendas*, et qui indiquerait ici une habitation dans un terrain endigué et rehaussé contre l'envahissement des eaux.

La forme *Verthen* se rapprocherait davantage des noms de lieu allemands Wertheim, Wertdorf, Werthausen, qui viennent, d'après M. Forstemann, du teuton *wared, warid*, île, *insula*. *(Altd. Namenb.)*

D'un autre côté, le germain *vard, warta*, en composition *wartin, wertin*, lieu d'observation, station, *specula, statio*, a fait, d'après le même auteur, les noms de Wartberg, Wartstain, Wertenhorst, Wartingahe ou Wertingau. (Id.)

Tout ce que l'on peut dire du nom de notre village de Vertin, c'est qu'il est d'origine germanique, et que le sens de ce mot doit varier, selon qu'on le rapporte à la forme typique, *Ver-tun* ou *Vert-hein*.

VIESLY.

911. **Lis** : cartulaire de l'église de Cambrai.

1079. **Veteris Lis** : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1181. **Veterilitibus** : cartulaire de l'église de Cambrai.

1182. **Veteribus Litibus** : id.

1204. **Vieslis** : titre de l'abbaye de Cantimpré.

1266. **Vieslis** : titre de l'abbaye de Saint-Aubert.

1349. **Viellis** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village s'appelait d'abord *Lis*, qu'on a dit signifier pâturage, de l'anglo-saxon *lig*, *ley*, *pascuum*. Ce nom pourrait tout aussi bien venir du bas-latin *leia*, bois, ou être une forme romane de notre français *lieu*, *locus*.

Un diplôme de Charles-le-Simple, de 911, donne *Lis* à l'église de Cambrai. Ce n'est qu'en 1079 qu'on trouve ce village nommé *veteris Lis* (vieux Lis), pour le distinguer sans doute d'un autre village du même nom qui s'était formé auprès, et qu'on appela *Novislis* (nouveau Lis), aujourd'hui Neuvilly.

VILLERS-EN-CAUCHIE.

1089. Vilario : titre de Saint-Gery de Cambrai.

1139. Villare de Calceia : titre du chapitre de Sainte-Croix.

1271. Villare in calceia : cartul. des Guillem. de Walincourt.

Villers-en-Cauchie, *villare in calceiá*, ainsi surnommé parce que ce village est placé sur la chaussée romaine de Cambrai à Bavai. L'autel de Villers appartenait à la fin du 11ᵉ siècle au chapitre de Saint-Gery, qui en outre possédait des biens considérables sur ce territoire.

VILLERS-GUISLAIN.

1133. Viliers-gueisein : testament de Renaut, Sʳ d'Haucourt.

1164. Villarium Gisleni : titre de l'abbaye d'Honnecourt.

1255. Vilers-Gienlain : id.

1333. Vilers le Ghislain : cartul. des Guillem. de Walincourt.

1349. Villare Gilleni : pouillé du diocèse de Cambrai.

Villare Gisleni, l'habitation, le village de Guislain. Le surnom de Guislain lui vient sans doute d'un de ses anciens seigneurs. Cette localité est connue au 12ᵉ siècle : son autel appartenait alors à l'abbaye d'Honnecourt.

VILLERS-OUTREAU.

1318. Villers-outre-Yaue : cartulaire de la terre de Guise.

1349. Villare ultra aquam : pouillé de Cambrai.

1482. Villers-oultre-eauwe : cart. des Guill. de Walincourt.

Ce village est situé sur la frontière du département de l'Aisne, à une certaine distance de l'Escaut, *villare ultra aquam*, Villers au-delà de l'eau, par rapport sans doute à Villers-Guislain, qui était de l'autre côté de la rivière.

Des lettres de l'évêque Liebert, concédant en 1057 aux chanoines de Saint-Aubert plusieurs autels, mentionnent *altare de Viler Reinardi;* M. Le Glay pense que c'est l'autel de Villers-Outreau qui, en effet, appartenait à l'abbaye de Saint-Aubert.

VILLERS-PLOUICH.

1164. Villarium : titre de l'abbaye d'Honnecourt.

1233. Vilers le Ploich : titre de l'abbaye de Cantimpré.

1349. Villare le Ploich : pouillé de Cambrai.

Le mot *Plouc* veut dire exploitation rurale, village. (Voyez ce mot dans Bullet et le *Dict. breton de Legonidec.*) *Le Plouc*, celto-belge, dit M. Tailliar, est synonime du bas-latin *Villicatio;* cette dénomination se retrouve dans Plouvain, Villers-Plouich et Le Plouich, hameau d'Aubers. *(Ere celtique.)*

L'autel de Villers est donné en 1164 par Nicolas, évêque de Cambrai, à l'abbaye d'Honnecourt.

WALLINCOURT.

1047. Wallincorte : titre de l'abbaye de Marchiennes.

1087. Wallincurte : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1096. Wallincorte : charte du tournoi d'Anchin.

1133. Walinkurt : testament de Renaut, S[r] d'Haucourt.

1138. Waleincurtis : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1204. Waulaincourt : titre de l'abbaye de Cantimpré.

1240. Waulaincorth : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.

1244. Wuilaincourt : cartulaire des Guillem. de Walincourt.

1255. Walincourt : id.

1281. Wallencourt : id.

1349. Waillaincourt : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village est connu par ses seigneurs dès le 11[e] siècle.

L'un d'eux, *Adam de Wallincorte*, assiste en 1096 au tournoi d'Anchin.

Il y avait à Wallincourt une église collégiale qu'il ne faut pas confondre avec le prieuré des Guillemains, qui existait dans cette localité. C'étaient l'un et l'autre des fondations du 13e siècle.

Wallin-court doit se traduire par *Wallonis curtis*, cour ou ferme de Walo ou du Wallon. *Walo* peut s'entendre d'un nom propre ou d'un nom de peuple. Nous trouvons au 12e siècle un *Walo*, évêque de Beauvais, et bon nombre de *Wallo*, *Wallon*, *Walanus*, dans le *Domesday Book*.

WAMBAIS.

958. VUAMBIA : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 216.
1111. GAMBAIS : id. N° 217.
1158. WAMBAIS : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)
1266. WAMBAIO : titre de Saint-Gery, id.
1273. WAMBAIS : cartulaire des Guillemains de Walincourt.
1349. WAMBAIS : pouillé du diocèse de Cambrai.

C'est un village dont l'existence est connue vers le milieu du 10e siècle par un diplôme de l'empereur Othon, qui fait don à l'église de Cambrai de divers biens confisqués sur des rebelles. Ce diplôme, qui porte la date de 958, cite au nombre de ces confiscations, Wambaix, *Villam quæ Vuambia dicitur, sitam in pago Henia.*

Une charte d'Odon, évêque de Cambrai, de 1111, le nomme *Gambais*. On sait que dans l'ancienne orthographe le *g* se substituait souvent au double *v*, et vice versâ.

Wambaix comme *Wambez* (Oise) est une romanisation de l'allemand *Wambach*, correspondant au flamand *Wambeke*. M. Chotin interprète *Wambeck*, nom d'un village du Brabant, par ruisseau boueux.

M. Forstemann voit dans *Wambach*, qu'on écrivait autrefois *Wanchinpach*, un ruisseau qui porte le nom d'un particulier.

Il n'y a dans ces noms qu'une chose claire, c'est le mot final *bach*, *beke*, ruisseau; la préfixe *wam* peut donner lieu à diverses interprétations.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

NOMS DES VILLES

AVESNES.

ADVESNÆ, AVENNÆ, AVENNENSES dans les chartes latines; ADVESNES, ADVENSNES, AVESHNES, AVENNES dans les titres romans.

M. Lebeau, dans son *Précis sur l'histoire d'Avesnes*, s'occupe de l'étymologie du nom de cette ville. « Cette »étymologie, dit-il, n'est pas exactement connue; l'opi- »nion générale est que ce mot vient des champs d'avoine, »*avenæ*, dans lesquels on conjecture que les premiers »fondements de la ville ont été jetés. Cette origine ne »nous satisfait pas plus que celle de Bullet, qui dérive »Avesnes du celtique *a*, pierre, et *ven*, blanche, parce »qu'on trouvait aux environs de cette ville quantité de »pierres blanches propres à bâtir, connues sous le nom »de pierres d'Avesnes.»

L'auteur, se reportant à l'ancienne orthographe de ce nom, dit qu'on le trouve écrit *Avennæ, Avennenses*, par Bauduin d'Avesnes; *Advesnæ, Advensnæ*, par Jacques De Guise; *Advensnes, Advesnes*, dans une vieille traduction de cet annaliste; *Advennæ, Avennes*, dans des chroniques ou d'anciennes chartes. Il se demande d'où vient ce *d* primitif qu'on trouve dans *Advesnæ*, et qui n'exista jamais dans le latin *Avena*, avoine? pourquoi ce redoublement de l'*n* dans *Avennæ?*

«A quoi sert, ajoute M. Lebeau, torturer le sens et la »forme d'un mot pour y trouver une étymologie insigni- »fiante, quand on peut en découvrir, à moins de frais, »une beaucoup plus sûre, plus probable, satisfaisante et »répondant à toutes les objections ci-dessus? Aussi nous »pensons que le mot *Avesnes* dérive du latin *Advenæ*, »étrangers, gens qui viennent du dehors s'établir dans

»un autre lieu, *venire ad;* nous adoptons d'autant mieux »cette étymologie, qu'elle nous semble raisonnable, en »harmonie avec l'esprit de l'histoire, et qu'elle rentre »bien dans les événements et les circonstances qui pré»cèdent l'origine d'Avesnes.»

En effet, on sait qu'au 11e siècle, un noble baron, Verric Lisors, après s'être emparé du Brabant, vint s'établir dans des terres situées entre les deux Helpes et qui comprenaient le territoire d'Avesnes; son petit-fils, Verric-le-Barbu, bâtit là une tour ou forteresse sur une colline où il installa ses compagnons d'armes, et c'est de là, assure-t-on, que daterait l'origine d'Avesnes.

Jacques De Guise donne la même étymologie au nom de cette ville, *ab advenis gentibus ibi collocatis.*

M Auguste Le Prevost attribue une pareille origine au nom des villages français d'*Aveni, Avenai, Avenei*, en latin *Advenacus*, qu'il traduit par domaine de l'étranger. Quand on désignait, dit-il, à l'époque romaine la plupart des propriétés par *Moriniacus* le domaine du Flamand, *Britanniacus* le domaine du Breton, *Alverniacus* le domaine de l'Arverne, *Iberiacus* le domaine de l'Ibère, il est tout naturel qu'on ait pu dire *Advenacus* le domaine de l'étranger, étymologie bien préférable à celle qui présenterait ce nom comme venant d'*avena*, avoine.

BAVAI.

Bacacum dans l'itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger; Baganum dans Ptolemée; Bagacum, Baiacum dans Æticus; Bagacum, Bavacum dans les chartes du moyen-âge.

On a dit que *Bavo*, roi de Phrygie, après avoir soumis plusieurs nations à son empire, vint fonder à l'endroit où nous voyons aujourd'hui Bavai, une cité puissante, près d'une colline consacrée au dieu *Bel*, et qu'il appela pour cette raison *Belis* ou *Belgis*, nom qui aurait ensuite formé celui du peuple *belge*.

Belis se serait nommé plus tard Octovie, du nom de l'empereur Octave, qui en releva les monuments tombés en ruines. Mais Maxime, roi des Bretons, s'en étant rendu maître, en aurait changé le nom et l'aurait appelé *Bavacum*, Bavai, en mémoire du roi Bavo, son fondateur.

Telle est la version que nous donne Jacques De Guise sur l'origine de cette ville. M. Lebeau, dans une notice sur Bavai, prétend que cette ancienne cité doit sa nais-

sance à un camp établi là par Jules César. Aux tentes des soldats auraient succédé des habitations qui formèrent une bourgade, puis une cité florissante qui devint la capitale du pays. L'auteur croit en trouver la preuve dans l'ancien nom de *Bagacum*, qu'il décompose ainsi : *Baga*, troupe, et *ac*, bourg. Notre mot *Bagaude*, ajoute-t-il, n'aurait pas d'autre origine que ce vieux mot gaulois.

Serieck se rapproche de cette opinion quand il interprète le nom de Bavai, *Baue-wake*, par *superior vigila*, qui peut s'entendre d'un poste d'observation important, d'une grande garde militaire destinée à surveiller le pays.

Bullet en fait tout simplement un nom de situation près des eaux; *Bag-ach*, en celtique, voudrait dire enfermé, environné de rivières.

Quelle que soit l'étymologie que l'on adopte, si tant est qu'on puisse en adopter aucune, il paraît certain que Bavai existait à l'arrivée des Romains dans les Gaules, et que son origine étant gauloise, son nom doit l'être aussi. C'est tout ce qu'on peut dire à ce sujet, car comment pourrions-nous aujourd'hui préciser le sens qu'il faut attacher à ce nom, quand les Romains se sont bornés à le latiniser d'une manière assez embarrassée par *Bag-cum*, *Bacacum*, *Baganum*, et nous l'ont transmis sans interprétation ni commentaire?

LANDRECIES.

Landericiacum, Landericiæ, Landriciæ dans les chartes latines des 12e et 13e siècles; Landrechies, Landrechy dans les titres romans (cartulaires du Hainaut).

Voici ce que dit Adrien De Valois sur l'origine de cette ville : *Landericiacum vel Landericiæ dictum quod a Landerico majore domus Chlotarii junioris, Francorum regis, aut quo alio nomen accepisse non dubito; nam ut Landericus nostris est Landry, ita Landeriacum debet esse Landericus.* (Not. Gall., p. 316.)

D'après cet auteur, ce serait à Landry, préfet du palais sous Clotaire, ou bien à quelque personnage du même nom, que Landrecies devrait sa fondation.

Le nom de Landry, *Landericus*, était fort en usage aux 9e et 10e siècles; il est entré dans la formation de beaucoup de noms de lieu latins ou germaniques, Landreville, *Landerici villa*, Landrecourt, *Landri curtis*, Landrethun, Landerstat, etc.

Landrecies, *Landericiacum*, est à traduire par domaine de Landry, du nom de celui qui fut le premier seigneur ou propriétaire de ce lieu.

Au 11ᵉ siècle, Landrecies n'était qu'un simple village. Nicolas d'Avesnes y construisit un château en 1140 et accorda divers priviléges aux habitants de l'endroit.

Cette charte de priviléges, dont la confirmation eut lieu en 1191 par Jacques, seigneur de Landrecies et petit-fils de Nicolas d'Avesnes, est intéressante par les dispositions qu'elle contient. On la trouve transcrite dans l'*Annuaire statistique du département du Nord en 1837.*

MAUBEUGE.

Malbodium, Villa Melbodiensis au 7ᵉ siècle; dans les siècles suivants, Malbodium, parfois Melbodium, Mallobodium, Malbodiens, Melbarium (cartulaire du Hainaut), Malbode, Malboege, Melboege, Mabuge, Mabeughe, Mauboege, Maubuege dans les titres wallons au moyen-âge.

Maubeuge nous est connu à partir du 7ᵉ siècle, du moment où sainte Aldegonde y vint bâtir un monastère vers l'an 657.

On a prétendu qu'à cette époque ce lieu était inculte, inhabité, qu'il n'y poussait que des broussailles, et qu'on l'appelait pour cela *Malbode*, mauvais bois. Bullet tire ce nom du celtique *mal*, marais, et *bod*, buisson, marais buissonneux; étymologie qui, dit-on, conviendrait encore mieux, car le monastère, berceau primitif de Maubeuge, était situé dans un vallon marécageux rempli de ronces et de buissons.

Il est certain pourtant que Malbode était un lieu habité, un village, quand sainte Aldegonde vint y créer son établissement. Cela résulte clairement des termes d'une donation qu'elle fit en 661 au monastère, après sa consécration par les évêques saint Aubert, saint Amand, saint Ouen et saint Ursmer. Au nombre des biens énumérés dans cette donation figure en première ligne le village dans lequel le monastère est placé : *in primis villam ipsam in quâ monasterium situm est cum omnibus ad se pertinentibus quæ nuncupatur Malbodium, sitaque est in pago Hainoensi.*

Nous reconnaîtrons que ce monastère fut pour Maubeuge la cause première du développement et de l'importance qu'il prit par la suite; mais avant l'érection de

cet établissement religieux, il y avait déjà là des habitations, ce qu'indique au surplus le nom latin de *Malbodium, Mallum bodium*, en roman *Maubouge*, pour dire une mauvaise habitation. *Maubeuge* correspond au nom français de *Malmaison, Mala domus*, village du département de l'Aisne.

Il y a en France une foule de noms de cette espèce, Mauchamps *Malus campus*, Mauregard *Malus respectus*, Maucomble *Malus cumulus*, Mauni *Malus nidus*, Mauroy *Malum rodium*, Maletaverne *Mala taberna*, Malaunay *Malum alnetum*, Malpalu *Mala palus*, l'abbaye de Maubuisson *abbatia de Malo dumo*, etc., etc.

QUESNOY (LE).

Haymonis Quercetus, Quercetum, Caisnetum dans les chartes latines du 11ᵉ au 14ᵉ siècle ; Haismon-Caisnoit, Le Kaisnoit, Le Caisnoy, Caisnoit, Quesnoyt dans les titres romans de la même période (cartul. du Hainaut, de Cambrai et de Condé).

Le Quesnoy s'est nommé anciennement Haismon-Caisnoit, ce qui a fait dire à Jacques De Guise que cette ville devait son origine au père des quatre fils Aymon, preux chevalier, qui vivait au temps de Charlemagne. Voici en quels termes s'exprime à ce sujet l'ancien traducteur de Jacques De Guise : « Cellui Aymond estait »comte de Faumars et de Ardennes, aussi par sa fidélité »qu'il tenait au roi chassa tous ses quatre fils et se tin»drent es bois plus profondz, là où ils firent faire une »forteresse et ung lieu nommé *Carcetus*, c'est le Quesnoy. »

Mais rien ne confirme l'exactitude d'une pareille assertion. Il serait possible, comme le dit D'Oultreman, que Le Quesnoy eut été bâti ou possédé dans l'origine par un personnage du nom d'Aymon; mais qui fut cet Aymon ? Était-ce Haymon, gouverneur du pays de Ponthieu au 7ᵉ siècle? on ne saurait rien affirmer à cet égard.

On a encore dit que Le Quesnoy fut détruit de fond en comble par les Normands au commencement du règne de Charles-le-Chauve. Ce qui est certain, c'est qu'aucun document ne mentionne cette ville avant le 11ᵉ siècle, et il est probable qu'à cette époque elle n'était qu'une bourgade, un simple village. L'importance qu'elle a pu prendre ne date que du 12ᵉ siècle, quand Bauduin IV, comte du Hainaut, y fit bâtir un vaste château en 1150 et

l'entoura de murs et de fossés, de manière à en faire une forteresse.

Le nom de Quesnoi, *Quercetum*, veut dire chenaie, lieu planté de chênes. C'est près d'un bois de cette espèce que cette localité a pris naissance et dont elle aura conservé le nom.

NOMS DES COMMUNES RURALES.

AIBES.

1150. Albys : titre de l'abbaye de Lobbes (Mirœus).

1292. Haibes : 1er cartulaire du Hainaut.

Ayves, Ebbe, documents divers.

Ce village est connu au 12e siècle par une bulle du pape Eugène III, confirmant à l'abbaye de Lobbes, entr'autres biens, la moitié de la dime d'Aibes, *dimidiam partem decimæ de Albys.*

Albys n'est qu'une mauvaise latinisation du mot Aibes, qui, s'il venait, comme on l'a dit, du latin *alba*, peuplier, aurait fait Albes ou Aubes, mais jamais Aibes.

C'est à Aibes que la Solre prend sa source, d'une fontaine aux eaux limpides qui y coulent. C'est sans doute là l'origine de son nom; Aibes s'est aussi écrit Ayves pour Aives, Eves, qui est une des mille formes anciennes de notre mot eau.

AMFROIPRET.

1163. Anfroipret : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 346.

1173. Aufroipreit : id. N° 216.

1181. Anfroipreut : id. id.

1297. Amfroipreit : cartulaire du Hainaut.

1349. Anfroipres : pouillé du diocèse de Cambrai.

Amfroipret était au 12e siècle une dépendance de Preux-au-Sart, ainsi qu'il résulte des termes d'une charte

de l'évêque Nicolas, confirmant en 1163 l'autel de ce dernier village à l'église de Cambrai, *altare de Pereus cum appenditiis suis Anfroipret et petit Warengni.*

Anfroipret, *Ansfridi pratum.* C'est sur l'emplacement ou dans le voisinage d'un pré appartenant à un nommé Anfroid ou Aufroi que ce village a pris naissance.

Amfreville, nom de plusieurs villages en Normandie, est nommé dans les chartes latines *Amfridi* ou *Aufridi villa.* M. Le Prevost dit que le nom propre d'Amfroi, Ansfroi, Onfroy est d'origine scandinave.

ANOR.

1151. **Anora** : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1167. **Anora** : id.

1349. **Anhors** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village est mentionné au 12e siècle dans les titres de l'abbaye de Liessies, qui y possédait alors des biens.

Anor, Aanor, dit l'abbé Lebœuf, a été un nom propre qui s'est formé du latin *Honorius,* d'où Lanorville (L'Anorville) *Honorii villa. (Hist. du diocèse de Paris.)*

Anor, en vieux français, s'est dit pour fief, domaine noble. Il est à remarquer que le village d'Anor était autrefois exempt de dîmes et que ses habitants jouissaient de nombreux privilèges, et entr'autres du droit de se choisir un curé.

ASSEVENT.

On a dit qu'Assevent était le mot corrompu d'*Est-vent,* par lequel on aura désigné ce lieu, à cause de sa situation dans la direction du vent d'est par rapport à Maubeuge.

Comme le nom de ce village ne se rencontre dans aucun titre ancien, on ne peut savoir comment on l'écrivait autrefois, et sa forme actuelle ne suffit pas pour en bien préciser l'origine.

Assevent ne comptait que huit feux à la fin du 15e siècle.

AUDIGNIES.

1091. **Aldreneias** : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1203. **Aldregnies** : id.

1203. Aldrengnies : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1221. Audregnies : cartulaire de l'église de Cambrai.

1391. Audregnies : cartulaire de Saint-André du Cateau.

Aldregnies ou *Audregnies*, sur le territoire duquel l'abbaye de Saint-André du Cateau possédait des biens au 11ᵉ siècle, ne serait pas, d'après M. Le Glay, Audignies, mais bien Audregnies, de l'arrondissement de Mons, en Belgique.

Ces deux villages sont situés dans le Hainaut, et leurs noms ne sont pas tellement différents qu'on n'ait pu les confondre entr'eux. Quoiqu'il en soit, Audignies est l'*Aldingen* des Allemands : c'est une romanisation de ce mot germanique qui s'est formé, comme le dit M. Forstemann, d'un nom d'homme, ainsi qu'Audinghem (Pas-de-Calais), Audencourt (Nord) *Aldonis curia*, Audignicourt (Aisne) *Odini curtis*.

AULNOYE.

1114. Alnetum : titre de l'abbaye d'Anchin.

Ausnoit, Aulnoy, documents divers.

Aulnoye, *Alnetum*, aunaie, lieu planté d'aulnes. C'est un de ces nombreux villages qui ont emprunté leur nom aux aulnes qui croissaient abondamment sur leur territoire.

Succursale d'Aymeries, Aulnoye relevait au 15ᵉ siècle, pour le spirituel, de l'abbaye d'Anchin.

AVESNELLES.

1151. Avesnelle : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1263. Advesnelle : id.

1273. Avesnielle : cartulaire des Guillemains de Walincourt.

1349. Avesnielles : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village n'est distant que d'un kilomètre de la ville d'Avesnes, dont il a emprunté le nom. Avesnelles est comme si l'on disait le petit Avesnes ou Avesnes-le-Petit. C'est le diminutif du mot.

Les titres de l'abbaye de Liessies mentionnent Avesnelles vers le milieu du 12ᵉ siècle.

AYMERIES.

1088. **Haimeries** : titre de l'abbaye d'Anchin.

1100. **Ameries** : id.

1169. **Aismery** : titre de l'abbaye d'Honnecourt.

1177. **Ameries** : titre de l'abbaye d'Anchin.

1186. **Emmeries** : id.

1323. **Ameries** : 3e cartulaire du Hainaut.

1349. **Emeries** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Il est question du prieuré d'Haimeries, en 1088, dans des lettres de Gerard II, évêque de Cambrai, qui, après en avoir approuvé la fondation par Ermengarde de Mons, en confie la direction à l'abbé d'Anchin, qui était alors un nommé Haimericus : *Notum fieri volo cunctis fidelibus tam posteris quam præsentibus me Ecclesiam de Haimeries subjectam et quasi filiam Aquicinensi Ecclesiæ et ejusdem Abbati Haimerico regendam constituisse.....*

On donna à ce prieuré le nom d'Haimeri, qui était celui du religieux qui fut chargé de son installation, et ce nom passa ensuite au village qui prit naissance en cet endroit.

Jacques De Guise désigne Aymeries en latin par *Amabilitas*. C'est joli d'imagination, mais rien de plus.

BACHANT.

1123. **Baschien** : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1140. **Bascmen** : id.

1184. **Backehems** : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

Baisseham, **Bassehant**, documents divers.

Bachant est connu comme faisant partie, au 12e siècle, des possessions de l'abbaye de Liessies. Ce village est situé près de la Sambre, dans d'anciens marais qui avoisinaient autrefois cette rivière.

La carte de Cassini écrit *Baschamp*, comme si ce nom voulait dire champ bas. Mais cette origine n'est pas probable; car dans l'idiôme du pays *champ* se prononce *camp*, et on eut dit *Bascamp* et non *Baschamp*, comme cela se voit pour des noms du même genre, Beaucamps, Humbercamps, Quercamps, Hannescamps, etc.

Les anciennes formes *Baschien*, *Baisseham*, *Backehems*,



dénotent plutôt une origine germanique et paraissent être une altération de *Bach-ham*, mot formé de *ham*, *hem*, demeure, et de *bach*, rivière, ou de *basch*, bas, humide, habitation près d'une rivière ou dans un endroit aquatique.

On trouve en Allemagne et en Hollande des villages de Bachem, Bachham, Bacheim, dont les noms sont tirés de situations analogues à celle que nous venons de dire. *(Altd. Namenbuch.)*

BAIVES.

634. Bavia : fondation de l'abbaye de Wallers.

697. Bavis : titre de l'abbaye de Lobes (Miræus).

1185. Bavia : id., id.

1280. Bevere : titre rapp. par M. Pierart, *Histoire de Maubeuge.*

1308. Bevre : id., id.

1311. Bevre : id., id.

C'est un village très ancien qui fut donné en 634 par le roi Dagobert à saint Landelin, fondateur de l'abbaye de Wallers. Le diplôme porte : *Concedo et dono Landelino Mauroso..... villam Baviam cum ipso territorio, aquam ipsam et ipsius decursum, sicut defluit per territorium ipsum.*

Baives est arrosé par un ruisseau venant de la Belgique et qui se jette dans l'Helpe, à Eppe-Sauvage. Une très grande partie de son territoire est encore aujourd'hui en prairies, qui n'étaient dans l'origine que des marais couverts d'eau, qu'on aura desséchés à l'aide de *biefs* ou fossés d'écoulement; de là sans doute son nom de Bevere, Bevre, Baives, le même que celui de Beuvry ci-devant (arrondissement de Douai).

BAS-LIEU.

Bas-Lieu n'est mentionné dans aucun ancien titre. C'est un nom tout français qui aura été donné à ce village, à cause de sa situation dans un lieu bas et aquatique. La plus grande partie du territoire de Bas-Lieu est encore aujourd'hui couverte de prairies qu'arrose l'Helpe majeure.

BAUDIGNIES.

1096. Bellodenguien : charte du tournoi d'Anchin.

1120. Baldiniense territorium : cartulaire de Marchiennes.

1135. Biaudengni : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1169. Beldeniis : cartulaire de Vicogne.

1184. Waudegnies : cartulaire de Marchiennes.

1186. Baldeniis : cartulaire de Vicogne.

1230. Baldegnies : cartulaire de l'église de Cambrai.

1255. Biaudegnies : cartulaire de Vicogne.

1336. Beaudegnies : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.

1349. Biaudegnies : pouillé de Cambrai.

Ce village serait ancien, s'il est vrai, comme on le prétend, qu'il fut compris au 7ᵉ siècle au nombre des legs faits par sainte Aldegonde dans son testament en faveur du monastère de Maubeuge.

La charte du tournoi d'Anchin en 1096 mentionne au nombre des chevaliers présents un Sicherus de *Bellodenguien*.

Baldegnies, *Baudegnies* est une romanisation de l'allemand *Baldingen*, correspondant au *Baldiniacum* des Latins, *Baldini villa*, habitation de Bauduin.

Baldenheim, en Alsace, que Schafflin traduit par *Baldini villa*, est le même nom que Baudignicourt (Meuse), appelé dans les chartes latines *Balduini curtis*.

BEAUFORT.

1133. Beaufort : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1349. Biaufort : pouillé du diocèse de Cambrai.

On a dit que dans les premiers temps du moyen-âge ce village s'appelait *Bovinies*, et qu'il prit le nom de *Beaufort* par suite de la construction d'une tour que Bauduin V, comte de Hainaut, y fit élever en 1173. (Pierart, *Rech. hist. sur Maubeuge.*)

Cependant, il résulte d'un titre concernant l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai que le nom de Beaufort était connu avant cette époque. Ce titre, rapporté par Le Carpentier, est une donation à cette abbaye par Guido et Ewanus de Watripont, en 1133, et où figure comme témoin *Ausbertus de Beaufort*.



Quoiqu'il en soit, c'est à une forteresse bâtie en ce lieu que ce village doit son nom. Meyer appelle Beaufort *Turris bello fortis*. (Annal. Fland., p. 55.)

BEAUREPAIRE.

1195. Beaurepaire : titre de l'abbaye de Cysoing (Buzelin).

1349. Biaurepaire : pouillé de Cambrai.

1456. Biaurepaire : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

L'abbaye de Cysoing possédait au 12ᵉ siècle une ferme dans ce village, *curtis de Beaurepaire*, ainsi que le mentionne une bulle du pape Célestin en 1195, rapportée par Buzelin.

Nous avons dans le département de Seine-et-Oise un village également nommé Beaurepaire, en latin *Bellus reditus*, beau réduit, belle retraite. *Repaire* est un mot qui vient du latin vulgaire *repatria*, lieu où l'on se réfugie. (*Dict. polygl.*)

BEAURIEUX.

12ᵉ s. Bello rivo : cartulaire de l'abbaye d'Alne.

1133. Beaurieu : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1135. Beaurieus : id.

C'est un village qui tire son nom du riant ruisseau qui le traverse. Nous trouvons aussi en Belgique, dans le pays de Liége, un *Beaurieux*, qu'on écrivait autrefois *Belriu*, en latin *Bello rivo;* dans le Hainaut, *Beaureux*, hameau d'Arc-anières, que M. Chateau traduit par beau ruisseau, *Grandrieu*, grand ruisseau.

Beaurieux était autrefois une succursale de la paroisse de Solre-le-Château, qui était à la collation de l'abbaye de Floreffe, près Namur.

BELLIGNIES.

1101. Belines : lettre d'Hugo, châtelain de Cambrai (D'Oultr.)

1201. Belines : titre rapporté par Le Carpentier.

1203. Bellignies : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1233. **Bellenguien** : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)
1323. **Bielignies** : 3ᵉ cartulaire du Hainaut.

Quelques années après la destruction de Bavai, si l'on en croit Jacques De Guise, il fut permis aux habitants d'y reconstruire leurs demeures. Ils bâtirent plusieurs hameaux ou métairies, qu'ils désignèrent par leurs anciens noms. Ainsi, à la métairie principale située entre le palais et la montagne du camp de César, ils auraient donné le nom de leur ancienne cité et l'aurait appelée *Belgies*, que nous nommons aujourd'hui *Bellignies*.

Que ce soit là l'origine de ce village et de son nom, ou que, d'après le Père Lambiez, Bellignies rappelle un lieu consacré au dieu *Bel*, divinité gauloise, ou à *Belenus*, nom sous lequel les Romains adoraient Apollon, il n'est pas moins vrai que c'est là une localité très ancienne, parcourue par de vastes souterrains. Ces constructions remontent au temps des Romains et pouvaient dépendre autrefois de la ville de Bavai, qui se trouve à cinq kilomètres de là.

Belignes, *Bellignies* est le même nom que *Bellaing* ou *Bellingen* de l'arrondissement de Valenciennes. Seulement c'est la forme romane du mot substituée à celle germanique.

Beligny, ancien nom de Bligny, village de Seine-et-Oise, est appelé dans le cartulaire de Notre-Dame-de-Paris *Beliniacum* ou *Beleni villa*.

Il faut croire que c'est moins le nom d'une divinité du paganisme que celui d'un simple mortel qui a formé cette sorte de dénomination locale.

BERELLES.

1272. **Bereles** : cartulaire de l'abbaye d'Alne.

Ce village n'est connu qu'au 13ᵉ siècle dans les titres de l'abbaye d'Alne qui y possédait des biens.

Il ne faut pas confondre Berelles avec une seigneurie du même nom dans le Cambrésis, non loin d'Elincourt, et que les archives de l'abbaye de Saint-Aubert désignent par *Berella* ou *Berelgias*.

Le nom de *Barrum* donné à plusieurs forteresses a fait Bar-le-Duc, *Barrum Ducis*, et les diminutifs Baralle, Bareilles, Berelles, Berles.

Berelle signifie petite forteresse. On voit encore là les restes d'un château féodal qui aura donné naissance à ce

village Au 15e siècle, Berelle ne renfermait encore que 15 feux.

BERLAIMONT.

1196. Berleinmont : titre de l'abbaye d'Anchin (Miræus).

1201. Berlemonte : 1er cartulaire du Hainaut.

1265. Bierlainmont : id.

1289. Bierlainmont : id.

1290. Berlainmont : id.

1308. Bellainmont : 2e cartulaire du Hainaut.

Berlenmont : chronique de Gislebert.

Les annales du Hainaut parlent des seigneurs de *Berlainmont* au 13e siècle. Jacques de Guise nomme Berlaimont *Belgarum mons*, mont des Belges.

Comparons plutôt Berlain-mont, Bellain-mont, à Berlencourt (Pas-de-Calais), qu'on a aussi écrit Bellen-court, en latin *Belleni curtis*, à Berlan-court (Aisne), *Berlandi curtis*. C'est un nom propre qui est l'élément de ces dénominations locales, comme dans Berlingen, en Allemagne; Berle-stat, près d'Erfurt, autrefois *Berolfe-stat*; Berlikon, dans le canton de Zurich, jadis *Berolvinc-hova*, id est, *Berulfi sedes vel curtis*. (Altd. namemb.)

BERMERIES.

1323. Biermeries : 3e cartulaire du Hainaut.

C'est le nom du premier maître ou possesseur du lieu, *Bermer* ou *Bermar*, qu'on aura donné à ce village. Bermeries est le même nom que Bermerain de l'arrondissement de Cambrai, sauf la désinence romane substituée à celle germanique. Bermeries se retrouve dans Bermericourt (Marne), *Bermarici curtis*, comme Bermerain dans *Bermeringhem*. aujourd'hui Bermering (Meurthe.)

BERSILLIES.

1133. Bersely : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1151. Barsilies : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1151. Bercillies : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

Berchillies, Bercillies, Berseillies, documents divers.

L'église de Bersillies relevait de l'abbaye d'Haumont et faisait partie de la paroisse de Mairieux. Pendant longtemps cette église ne fut guère qu'une chapelle dédiée à sainte Aldegonde. Cette chapelle aurait été fondée au temps de Charlemagne et consacrée en même temps que l'autel de Mairieux par le pape Léon III, quand il passa par le Hainaut en 783. (Archives de l'abbaye d'Haumont. Piérart, *Rech. sur Maubeuge.*)

Il y a dans le Hainaut belge un village de Bersillies-l'Abbaye, dont le nom, dit M. Chotin, signifie petit berceau, treillis, du roman *bersilliot*, en bas latin *bersa*.

Voyez ci-devant Bersées (arrondissement de Douai), et dont Bersillies est un diminutif du nom.

BETTIGNIES.

1181. Betignies : titre du chapitre de Saint-Germain de Mons.

1181. Betegnies : jugement du comte de Hainaut.

Betenies, Bietignies, documents divers.

L'église de ce village appartenait à la fin du 12e siècle au chapitre de Saint-Germain-de-Mons.

Bettignies est comme *Bettange*, en Lorraine, une romanisation de l'allemand *Bettingen* pour Bettinghem, signifiant demeure de *Betho* ou *Betha*, nom d'homme fort en usage chez les peuples du Nord aux 7e et 8e siècles, et qui a formé les noms de lieu germaniques de Bettinberg, Betten-forst, Betten-heim, Betten-hausen, Bethendorf, qu'on retrouve en France dans ceux latins ou gallo-romains de Bethigni-court, *Bethini curia*; Bethencourt, *Bethonis curtis*, Bethon-wilier, Bethon-sart, Bethonfons, Bethe-mons, etc., etc.

BETTRECHIES.

1179. Bertreceis : cartulaire de l'église de Cambrai.

1320. Bietrechies : 2e cartulaire du Hainaut.

1349. Bietrechies : pouillé du diocèse de Cambrai.

On a prétendu que Bettrechies fut un de ces villages qui furent donnés au 7e siècle par sainte Aldegonde au

monastère de Maubeuge. Le cartulaire de l'église de Cambrai ne mentionne *Bertrecies* qu'à la fin du 12[e] siècle.

Bertrecies est, comme Bertry de l'arrondissement de Cambrai, formé d'un nom d'homme Berther, *Bertharius*, que les anciens Germains écrivaient *Bertrech*. *Bertrecies* doit se traduire par *Bertrici villa*, du nom de celui qui vint le premier établir sa résidence en ce lieu.

BEUGNIES.

1140. Buignies : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1349. Buisgnies : pouillé du diocèse de Cambrai.

Buignies, Beugnies est à comparer à Buigny (Somme), en latin *Buniacus, Buniaca villa*, qui paraît s'être formé d'un nom d'homme. Cet élément ne peut laisser aucun doute dans les composés Bugnicourt, *Benigni curtis*, Buneville, *Bunonis villa*.

Bugnies, Beugnies pourrait encore, sans avoir une origine latine, être une romanisation d'un nom germanique comme *Buningen*, qu'on trouve de divers côtés en Allemagne, et que M. Forstemann fait venir d'un nom propre *Buno* ou *Bono*.

On ne comptait au 15[e] siècle que treize maisons à Beugnies. Il n'est pas étonnant qu'une aussi petite localité ait pu commencer par une propriété particulière qui lui aura laissé son nom.

BOULOGNE.

1167. Bolonia : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1213. Boulonges : id.

1222. Boulongne : 1[er] cartulaire du Hainaut.

1250. Bouloingne : 3[e] cartulaire de Flandre.

1269. Bolonia : cartulaire de Liessies.

1349. Boulongne : pouillé du diocèse de Cambrai.

Nous avons en France plusieurs localités du nom de Boulogne, en latin *Bononia* ou *Bolonia*. On a beaucoup disserté sur l'origine de la ville de Boulogne-sur-Mer qui aurait été d'abord une simple bourgade appelée *Gésoriac;* mais Q. Pœdius, un des lieutenants de Jules César, y ayant bâti une forteresse, l'aurait nommée *Bolonia*, en souvenir

de sa ville natale, Bologne en Italie. D'après une autre version, qui est celle de Dom Grenier, Expilly et autres historiens, ce nom lui serait venu plutôt d'une colonie tirée de *Bologne*, que les Romains, après la conquête des Gaules, y aurait installée.

L'abbé Lebœuf explique de la même manière le nom de Boulogne-la-Grasse dans le Vermandois.

Boulogne-sur-Seine, qui se nommait Menus au commencement du 14e siècle, ne changea de nom que par suite de l'érection de son église, en 1319, par une société de pèlerins qui étaient allés prier Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, et à qui ils consacrèrent leur nouveau temple. Il n'en fallut pas davantage, dit l'abbé Lebœuf, pour déterminer un changement de nom; on appela *Menus* d'abord Boulogne-la-Petite et ensuite tout simplement Boulogne.

Est-ce à une circonstance du même genre que Boulogne (Nord) devrait son nom? Cela serait plus probable que de lui supposer une origine romaine qu'aucun document ne justifierait. Ce village n'est pas connu avant le 12e siècle. Le titre le plus ancien qui en parle est une bulle du pape Alexandre de 1167, confirmant les biens et priviléges de l'abbaye de Liessies, et entr'autres objets, l'autel de Boulogne, *altare de Bolonia*.

BOUSIES.

1030. Boussies : petit cartulaire de Cambrai.
1170. Buzeis : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.
1177. Busies : titre de l'abbaye d'Anchin.
1202. Bolsies : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.
1290. Bousies : 1er cartulaire du Hainaut.
1349. Boussies : pouillé du diocèse de Cambrai.

Le savant abbé Lebœuf dit que les noms de Bucy, Boussy, Boissy viennent du latin *buscus*, bois, ou de *buxum*, buis, ou encore d'un Romain appelé *Buccidus*, dont on aurait fait *Buccidiacum*, et par abrégé *Bucciacum*.

Au nombre de ces noms qui prêtent à cette triple interprétation, on peut ranger Bousies, qu'on écrivait autrefois Busies, Boussies.

Une tradition veut que Poscène, frère du prêtre Gibrien, et comme lui disciple de saint Remi, se retira à Bousies en 408.

Quoiqu'il en soit, ce village paraît ancien; le premier



de ses seigneurs connus est Jean de Bousies, qui prêta serment en 1007 à l'évêque Herluin, nommé comte du Cambrésis. En 1095, le château de Bousies est assiégé et détruit par l'évêque Gaucher.

Le Carpentier rapporte l'épitaphe de Gossuin de Bousies, qu'on voyait autrefois dans l'église de Saint-Aubert. Elle est trop curieuse pour que nous ne la transcrivions pas ici : *En chil liu gesis, Gossuvin de Bousies, Mar de grant lot, preux, nient dorelos, en guere nient cagnard. Eu cort, nient cafard, chil fit molt desplois, aveuk sen piquois, avoek sen talevas et sen bricolas. Si chiln'et en Perdis, onck kievaliers ni puis. Osanna in excelsis.*

Traduction : En ce lieu gît Gossuin de Bousies, seigneur de grand renom, vaillant et point mignon, en guerre non couard, en cour, non flatteur, et fit beaucoup d'exploits avec sa lance, son bouclier et sa fronde. S'il n'est en paradis, jamais chevalier n'y sera.

BOUSIGNIES.

1289. Busegnies : 1er cartulaire du Hainaut.

1349. Boussenes : pouillé du diocèse de Cambrai.

Bouzegnie, Boussignies, documents divers.

Ce village serait très ancien, si, d'après ce que dit le Père Pottier, ce serait là qu'au 6e siècle saint Wulbert, père de sainte Aldegonde, aurait établi un oratoire religieux de l'ordre de saint Antoine.

Busegnies, Bousignies est le même nom que Busigny de l'arrondissement de Cambrai.

BOUSSIERES.

1201. Boussiers : 1er cartulaire du Hainaut.

1260. Buxeria : cartulaire de l'église de Cambrai, No 216.

Boussières a fait partie jusqu'au 18e siècle de la commune d'Hautmont. Il dépendait pour le spirituel de la paroisse de Saint-Remi-Mal-Bâti. L'abbaye d'Haumont possédait en grande partie son territoire.

(Voyez pour l'étymologie Boussières, de l'arrondissement de Cambrai.)

BOUSSOIS.

1133. Boussoit : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1184. Bussoi : id.

1201. Bussetum : 1er cartulaire du Hainaut.

1292. Boussoit : 3e cartulaire du Hainaut.

Il y avait en 974 à Boussois un château-fort qui, après avoir été pris et repris plusieurs fois par les comtes du Hainaut et leurs compétiteurs, fut enfin rasé par ordre de l'empereur Othon II.

Boussoit, *Bussetum*, *Buxetum*, indique une situation primitive dans un lieu planté de buis, comme Quesnoy, Tilloy, Aulnoye, Saulsoit désignent une plantation de chênes, de tilleuls, d'aulnes, de saules.

BRY.

Il n'est parlé de ce village dans aucun titre ancien, de là l'impossibilité de savoir comment on écrivait autrefois son nom, et la nécessité d'avoir recours à l'analogie, si l'on veut en rechercher l'origine.

Nous avons en France beaucoup de localités du nom de Brie, Bray, Braye, Brias qui tirent leurs noms de leur situation primitive dans un endroit humide et fangeux; *a braiâ vel luto*, dit Adrien de Valois.

On en trouve d'autres qui portent des noms analogues, mais dérivés d'un vieux mot gaulois, *briv*, *brig*, pont, passage, tels que Brioude, *Brivodorum*, Briey en Lorraine, *Brigeium*, Bry (Seine), *Brivum*. Ce dernier village, dit l'abbé Lebœuf, était autrefois l'un des passages les plus fréquentés de la Marne.

L'abbé Decagny prétend que Brie (Somme), situé sur l'ancienne chaussée d'Amiens à Vermond et Bavai, tire son nom d'un pont qui s'y trouve et qu'on fait remonter au temps des Romains.

·Doit-on appliquer la même étymologie à Bry qui nous occupe ici, situé sur l'ancien chemin de Bavai à Valenciennes et traversé par deux ruisseaux, le Saor et le Saint-Jean, dont les sources se trouvent sur son territoire? Cette question n'est pas facile à décider. Dans tous les cas, c'est à l'un ou l'autre des radicaux que nous avons donnés ci-dessus qu'il faut rapporter ce nom.

CARTIGNIES.

899. Castricinium : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
1097. Cartegny : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)
1102. Kartengniacum : titre de l'abbaye d'Honnecourt (Id.)
1167. Cartegnies : cartulaire de l'abbaye de Liessies.
1184. Cartegnis : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)
1211. Cartegny : id. (Id.)
1219. Cartengni : id. (Id.)
1260. Kartegnies : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1302. Cartegny : titre de l'abbaye du Verger (Le Carp. Preuv.)

Ce village est connu au 9ᵉ siècle ; Charles-le-Simple, par un diplôme de l'an 899, confirme à l'abbaye de Saint-Amand ses possessions en divers lieux, et spécialement à Cartignies, *in Castricinio*.

L'ancien nom de *Castricinium* suppose le primitif *Castrigny*. Il y a dans la Somme également un village de Cartigny, qu'on écrivait précédemment *Castigny* et *Casthenitz*, et qui, d'après Decagny, aurait tiré son nom d'un ancien château-fort qui y existait.

Notre village de Cartignies avait aussi autrefois un château-fort, véritable monument féodal dont l'origine était inconnue, et qui fut démoli à la fin du siècle dernier.

Nous trouvons en Allemagne les noms de Castricon, Castrichem, Kestriche, dérivés du saxon *ceaster*, *Kester*, château, forteresse, *castellum*. C'est probablement un nom de ce genre qui, latinisé par *Castricinium*, aura fait *Castrigny*, puis ensuite *Cartegny*, *Cartignies*.

Les anciennes formes du nom de Cartigny (Somme), c'est-à-dire *Casthenitz*, *Castigny*, pourraient encore se comparer aux noms que nous avons en France, de *Chatenet*, *Chatignac*, en latin *Castellione*, diminutif de *Castellum*, château.

CERFONTAINE.

1291. Serfontaine : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.
1334. Sierfontaine : id.
Sorfonte, ancien document.

C'est une fontaine qui aura donné son nom à ce petit village, qui ne comptait que 12 feux au 15ᵉ siècle, et n'avait encore que 93 habitants en 1789.

On a dit que ce nom de *Serfontaine* signifiait source d'en haut, du celtique *serre*, hauteur; comme si l'alliance d'un mot celtique avec un autre purement français ne rendait pas cette combinaison invraisemblable.

Cerfontaine, hameau de Peruwelz, dans le Hainaut belge, est nommé en latin *cervi Fontana*, la fontaine du cerf, qu'en roman on a écrit *Sers*.

Mais nous trouvons que notre village de Serfontaine s'est aussi appelé autrefois *Sorfonte*, nom qui paraît lui venir de la source que prend là un des affluents de la *Solre*.

Des sources, des fontaines ont aussi porté le nom de ceux dans le domaine desquels elles se trouvaient; Ceffonds (Haute-Marne), *Sigeri fons*, dans le pouillé de Troyes. Serfontaine pourrait également se traduire par *Seheri fons*, Saire, Chier, Cher, *Schericus* ayant été aussi un nom d'homme.

CHOISIES.

1133. Choisies : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1201. Choisi : 2e cartulaire du Hainaut.

Seausies, Scheausies, documents divers.

Ce village est connu au 12e siècle par ses seigneurs. L'un d'eux, Jean de Choisi, qui alla à la quatrième croisade, fut le premier qui monta à l'assaut des remparts de Constantinople.

Bullet prétend que le nom de Choisy est celtique et veut dire habitation entre deux bois, *Cau-zi-ac*. Une pareille étymologie ne saurait être prise au sérieux.

«On connaît en France, dit l'abbé Lebœuf, sept ou huit »Choisy; le premier nommé dans les titres latins est celui »situé près de Compiègne (Oise); il est appelé *Cauciacum* »ou *Causiacum* dans les auteurs des 8e et 9e siècles. C'est »une espèce de moule sur lequel on pourrait donner un »nom latin aux autres Choisy. Cependant quelques-uns de »ces Choisy ont été appelés *Sociacum*, et plus récemment »*Chosiacum* qui est un latin visiblement fait sur le langage »vulgaire.»

Sociacum ou *Chosiacum* a été également le nom latin de nos villages de Soisy qu'Adrien de Valois fait venir du nom de quelque Romain, *a Sosio; Sosiacum*, domaine de Sosius. Choisy et Sosy ont ensemble beaucoup d'affinité; ils se ressemblent d'autant plus que Choisies s'est écrit

autrefois Seausies. Ils pourraient très bien être les formes différentes d'un même mot.

CLAIRFAYTS.

1334. Claro fageto : 3° cartulaire du Hainaut.

Clairfay, Clerfait, documents divers.

Ce village, qui n'est connu que par ses seigneurs dans l'histoire du Hainaut, tire son nom d'un bois de hêtres peu épais, clair planté, *clarum fagetum*, qui existait là au moment de sa fondation.

COLLERET.

1349. Colereth : pouillé du diocèse de Cambrai.

Colœrech : Jacques De Guise, *Histoire du Hainaut.*

Colret, Collerecht, documents divers.

S'il fallait en croire le Père Pottier, auteur d'un ouvrage écrit en 1636 et intitulé : *La Noblesse sainte et royale de Saint-Walbert et de Sainte-Bertille*, Colleret existait au 6° siècle, et faisait alors partie du domaine privé de ce puissant seigneur d'Osterrike.

En 663, ce village aurait été un des premiers que par son testament sainte Aldegonde légua à son monastère.

Quelle que soit l'ancienneté de Colleret, on pourrait croire que son nom, si l'on ne s'attachait qu'à sa forme actuelle, viendrait du latin *Corylus*, coudrier, et qu'un bois de coudriers ou de noisetiers, *Coriletum*, se trouvait autrefois à la place où cette localité prit naissance.

Mais *Colereth* ou *Colœrech*, ainsi qu'on l'écrivait autrefois, dénote plutôt par sa désinence que c'est là un mot d'origine germanique. La forme primitive doit avoir été *Colereth* et non Colerech, car autrement on ne dirait pas aujourd'hui Colleret, mais Collereche.

Reth, reut, riet, ried, sont des variations du germain *ruode, ruoth*, qui signifie défrichement. C'est le *sartum* des Latins, qui a fait chez nous la terminaison d'une foule de noms de lieu, tels que Lambersart, Robersart, Watissart, Bernisart, Fauquissart, Mauquissart, etc.

Il faut remarquer que dans les composés de ce genre, soit latins, soit germaniques, la préfixe est toujours un nom d'homme, le nom de celui qui a opéré le défri-

chement. L'*Altdeutsches Namenbuch* de M. Forstemann nous en cite plus de deux cents exemples en Allemagne, *Pipinesrieth, Michilinreth, Ebershersriet, Stevensriet, Polenreut, Weimarsreut, Siggersreut, Laurenzreut...*, tous noms évidemment à traduire par le *sart* ou le défrichement de Pépin, de Michel, d'Evrard, d'Etienne, de Paul, de Wemars, de Sigger, de Laurent. Nous y trouvons aussi un *Colried* qui se rapporte à notre *Colret, Colereth*, et qui signifierait le défrichement de Nicolas. On a dit autrefois *Colle, Colau*, pour Nicolas, comme *Clems* en composition pour Clément, *Caes* pour Nicaise, d'où les noms des villages belges *Coolkerke*, église de Nicolas, *Clemskerke*, église de Clément; *Caeskerke*, église de Nicaise.

COUSOLRE.

1349. Cousore : pouillé de Cambrai.

Coursolre, Cousolre, documents divers.

On prétend que ce village est très ancien et qu'il est nommé *Coursolre* dans le testament de sainte Aldegonde, qui le donna en 663 au monastère de Maubeuge.

M. Piérart, dans ses *Recherches historiques sur Maubeuge et ses environs*, dit que Cousolre est appelé en latin, dans les légendes et chroniques du moyen-âge, *Curtis solra, Curtis sora, Curia solduriorum*. Ce dernier nom, ajoute-t-il, ferait supposer que c'était là dans l'origine un poste de solduriers ou de soldats mercenaires.

Jacques De Guise nomme Cousolre *vicus Sorricus*. Il rappellerait, selon lui, l'ancienne résidence d'un chef des Allemands, du nom de Sorricus, qui, chassant devant lui vers la fin du 2e siècle, les légions romaines, serait venu s'établir sur les bords de l'Hayne et de la Sambre.

Ce qu'il y a de plus clair dans ce nom, c'est que *Cousolre* est un composé de deux mots, dont le dernier *(solre)* sert à lui seul de nom à plusieurs localités voisines, *Solre-Saint-Géry, Solre-sur-Sambre, Solre-le-Château.*

Cour-Solre, *curtis Solræ*, peut très bien n'avoir d'autre origine qu'une ferme dépendante, dès le principe, d'un de ces villages et dont elle aura conservé le nom.

M. Chotin dit que *Solre* vient du latin *Saurarium*, engin à pêcher, ou de *Soratorium* qui désigne un lieu disposé pour la pêche, et où sont placés à fixe demeure des pieux sur le bord de l'eau. L'auteur fait remarquer que toutes les localités qui, en Belgique comme en France portent

ce nom, sont placées près des rivières; cela est vrai, mais n'empêche pas que pour Solre-le-Château, son nom lui vienne directement de celui même de la rivière qui y passe et qui s'appelle la Solre.

CROIX.

1180. Crois : 1er cartulaire du Hainaut.

1185. Crois : titre de l'abbaye d'Anchin.

1290. Crois : 1er cartulaire d'Artois.

Le Croix, ancien document.

Ce village est connu à la fin du 12e siècle. Il en est question dans un accord entre Bauduin, comte de Flandre, et l'abbé de Saint-Denis, relatif à la fondation du village de Forest, voisin de Croix. Par cet acte, qui est de 1180, l'abbaye de Saint-Denis jouira de la dime de toutes les terres de Croix, *in terris omnibus de Crois totam decimam.*

(Pour l'étymologie, voyez Croix de l'arrondissement de Lille.)

DAMOUSIES.

1133. Damoisies : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1349. Damousies : pouillé de Cambrai.

Damoisy, Damosies, documents divers.

Damousies est situé sur la Solre, à côté d'un des affluents de cette rivière, le ruisseau de Glarges. On a pensé que son nom lui venait d'un mot tudesque *Damm*, *Damme*, digue, *agger*, parce qu'il aurait existé là dans les premiers temps une digue contre le débordement des eaux.

Si l'on peut conjecturer quelque chose de ce nom, c'est en se reportant à son ancienne forme, Damoisies ou Damoisy, qui paraît être un mot roman et venir de *Dam*, seigneur, *Dominus*, dont on a fait autrefois *Damoiseau*, pour dire gentilhomme. Une charte rapportée par Le Carpentier mentionne en 1273 un Jean d'Avesnes qualifié de *Damoiseau et hart de Hainaut*.

En composition et comme préfixe, le mot *Dam* se retrouve avec le même sens dans une foule de noms de lieu en France, Dampierre *Dominus Petrus*, Dammard

Dominus Medardus, Damblain *Dominus Bellinus*, Damloup *Dominus Lupus*, Damery *Dominus Medericus*, etc.

Que Damoisy soit un composé de ce genre ou qu'il dérive tout simplement du mot *Dominus*, seigneur, ce nom indiquerait toujours que c'est un domaine appartenant à quelque gentilhomme ou noble personnage qui a donné naissance à ce village, dont le nombre de maisons, au 15ᵉ siècle, n'excédait pas quatorze.

DIMECHAUX.

921. Didimeicas : titre de l'abbaye de Maroilles (Mirœus).

Dimecel, Dimechiel, Dimeceau, documents divers.

Il est question de Demechaux dans un diplôme de Charles-le-Simple de 921, confirmant plusieurs propriétés à l'abbaye de Maroilles, et entr'autres *in Didimeicas mansus unus.*

Didimeicas, sans doute pour *Dimeicas*, n'est qu'une latinisation de Dimecel, Dimeceau, ancien nom de ce village. Dimechaux touche à Dimont, et son nom est un diminutif de ce dernier. Comme de Mons on a fait Moncel, Monceau, Monchaux, petit mont; de même de Dimont on a pu faire Dimoncel, Dimecel, Dimeceau, Dimechaux, le Petit-Dimont. (Voyez ci-après Dimont.)

DIMONT.

921. Magnus Mons : titre de l'abbaye de Maroilles (Mirœus).

1246. Duisemont : 1ᵉʳ cartulaire d'Artois.

1349. Dymont : pouillé de Cambrai.

Dimont est connu au commencement du 10ᵉ siècle sous le nom de Grand-Mont. Un diplôme de Charles-le-Simple accordant en 921 à l'abbaye de Maroilles divers biens porte : *In loco qui fertur Magnus Mons mansus unus et ibi aspicientia.*

« Le nom de Grand-Mont, dit M. Piérart, primitivement »donné au village de Dimont, vient sans doute de la »hauteur culminante sur laquelle se seront exclusivement »élevées les premières habitations de cet endroit. Plus »tard ces habitations, en s'étendant sur les hauteurs »opposées, auront fait donner au village le nom de »Dimont qui, selon nous, vient de *dis*, deux, et de *mons*,



»mont, et veut dire deux monts. On ne sait à quelle »époque Dimont quitta sa dénomination primitive. Ce »que nous savons, c'est qu'au 12ᵉ siècle il s'appelait déjà »de même qu'aujourd'hui, comme le prouve un titre de »l'an 1177 inséré dans les archives du chapitre de »Maubeuge.» *(Recherches sur Maubeuge*, page 91.)

DOMPIERRE.

1151. Villa de Dono-Petri : cartulaire de l'abbaye de Liessies.
1167. Villa de Domno Petro : id.
1169. Dompetrus : cartulaire de Maroilles.
1172. Villa de Dono Petri : cartulaire de Liessies.
1246. Domna Petra : 1ᵉʳ cartulaire du Hainaut.
1290. Domppierre : cartulaire de Liessies.
1349. Dampierre : pouillé de Cambrai.

La tradition veut que saint Etton vint au 7ᵉ siècle établir un monastère à Fussiaux, qui est aujourd'hui un hameau dépendant partie de Dampierre, partie de Saint-Hilaire.

Fussiaux et son monastère, tous deux placés sur la voie romaine de Bavai à Rheims, eurent beaucoup à souffrir des ravages des Normands aux 9ᵉ et 10ᵉ siècles. A la fin du 11ᵉ, le monastère d'Etton existait encore, mais il n'était plus qu'un simple bénéfice, que Guillaume de Dompierre donna en 1162 à l'abbaye de Liessies, *altare de Fiscau cum appenditio suo Domno Petro.*

Dompierre était alors une dépendance de Fussiaux, aujourd'hui c'est Fussiaux qui en est une de Dompierre, *villa Domni Petri*, nom qu'a emprunté ce village à quelqu'ancien seigneur du lieu appelé Pierre.

DOURLERS.

1111. Durlerum : cartulaire de l'église de Cambrai.
1272. Dourleis : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.
1273. Dourleirs : 1ᵉʳ cartulaire du Hainaut.
1324. Dourler : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.
1324. Dourles : id.
1349. Dourlers : pouillé de Cambrai.

Des lettres de l'évêque Odon concèdent en 1111, à l'église cathédrale de Cambrai, la terre de Dourlers, *terram de Durlero*. C'est le premier titre où il est question de ce village, qui passe pour être très ancien; car les ruines et les débris de toutes sortes que recouvre son sol attestent que ce lieu était habité dans des temps très reculés.

Dourlers est un mot d'origine germanique; c'est le même nom que Durler, village de l'Ardenne, anciennement *Dorenlar*, que M. Forsteman tire de *laer*, *leer*, champ inculte, pâturage, et de *Dor*, forme contractée d'un nom d'homme *Toro* ou *Dorolf*, comme dans Dorfelden, précédemment *Turinvelde*, Durhausen, autrefois *Turinhusen*.

Dur, *Dor* est aussi un vieux mot gaulois qui a signifié eau, rivière, d'où, suivant Scherzius, Durstede en Allemagne, Dorcester en Angleterre, nommé dans l'itinéraire d'Antonin *Durnovaria aquæ vadum*.

Le territoire de Dourlers est arrosé par plusieurs ruisseaux, et il est fort possible que ce soit là l'origine de la préfixe de ce nom.

ECCLES.

1339. Ecles : 1er cartulaire du Hainaut.

Hecq : ancien document topographique.

On ne connaît que très peu de chose sur ce village qui ne comptait que six feux au 15e siècle. Eccles est le même nom qu'Ecclo en Belgique, Ekel en Allemagne, près de Munster, Eikele, près de Paderborn, qu'on écrivait autrefois Heclo, Ecle, Eclan, et qu'on fait dériver du teuton *Eck*, *Eckel*, chêne, *esculus*, lieu planté de chênes, *esculetum*.

Le territoire d'Eccles était autrefois couvert de bois; il en reste encore beaucoup aujourd'hui.

ECLAIBES.

1162. Esclaibes : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1167. Esclaibes : id.

1265. Sclairbes : 1er cartulaire du Hainaut.

1265. Sclerbes : id.

1265. Sclaibes : 1er cartulaire du Hainaut.

1282. Esclabes : id.

1397. Esclebes : cartulaire de l'église de Cambrai.

Il est question de ce village pour la première fois dans des lettres de Nicolas, évêque de Cambrai, de l'année 1162, par lesquelles ce prélat concède à l'abbaye de Liessies les deux autels d'Esclaibes et de Floursies, *duo altaria Esclaibes et Floresis.* Mirœus, qui rapporte le même titre, écrit *Scarbes ad Florsies.*

Le *Dictionnaire polyglotte* de MM. Gaudeau, Péan et Ce font d'Esclaibes un nom de situation en l'interprétant par terrain compacte ou argileux, en allemand *Kleiboden.*

Nous ferons remarquer qu'*Esclaibes, Eclaibes* semble être formé de la réunion de deux noms de villages que nous avons vus ci-devant, *Eccles* et *Aibes*, et que nous avons expliqués le premier par chêne, le second par eau, rivière.

Esclaibes, ruisseau du bois de chênes, *Esculeti rivus*, correspondrait au flamand *Eckelsbeke*, que nous écrivons aujourd'hui *Esquelbecque*, à l'allemand *Eschelbach*, à l'anglais *Skelfleet, Ekelsborne*, etc.

Une grande partie du territoire d'Eclaibes est encore aujourd'hui couverte de bois, et un ruisseau qui y prend sa source le traverse dans toute sa longueur.

ECUELIN.

Esquelin, Escuelin, Esciulin, documents divers.

C'est un petit village qui n'avait que huit maisons en 1469. Il dépendait alors de la paroisse de Saint-Remi-Chaussée. M. Pierart dit avoir rencontré dès le 12e siècle, dans les titres de l'abbaye d'Haumont, le nom d'Ecuelin écrit *Esquelin, Escuellin.*

C'est probablement là un nom emprunté à celui du premier possesseur ou seigneur du lieu, *Ascolenus* ou *Esquilinus.* Il se rapporte à ceux d'Annœulin, Avelin, Ennevelin que nous avons vu dans l'arrondissement de Lille.

ELESMES.

1346. Helemmes : accord entre ceux d'Elesmes et leur seigneur.

Eslemmies, Ellenies, Ellenis, documents divers.

C'est une localité qui paraît avoir été autrefois plus importante qu'aujourd'hui; car on y trouve un endroit nommé le vieux marché, et les médailles aux effigies d'Auguste et de Tibère, recueillies à diverses époques et sur différents points de son territoire, indiqueraient que les Romains y ont séjourné.

Elesmes est un nom d'origine germanique, comme Hellemmes de l'arrondissement de Lille. (Voir ce nom ci-devant.)

ENGLEFONTAINE.

1301. Englifontainnes : 2e cartulaire du Hainaut.

1323. Engle-Fontaine : 3e cartulaire du Hainaut.

1349. Englietontaines : pouillé de Cambrai.

1456. Engleffontaines : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

Engle Fontaine, ancien document topographique.

Mme Clément Hemery, qui avait trouvé dans un ancien dictionnaire le nom de ce village appelé *Anglefontaine*, se récria contre nos faiseurs modernes sur la manie de tronquer les noms. Pourquoi, dit-elle, écrire *Engle* au lieu d'*Angle* qui indique parfaitement l'étymologie du nom de ce lieu, situé à la jonction de deux ruisseaux formant effectivement un angle. (*Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes*, tome I, page 97.)

Les eaux de cette fontaine avaient autrefois une grande réputation et attiraient là, avant la révolution, une foule de pèlerins qui lui attribuaient une vertu miraculeuse.

Ce village est d'origine française comme son nom; il n'est connu qu'au commencement du 14e siècle.

EPPE-SAUVAGE.

1152. Helpra : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1167. Helpra : id.

Eppa-Sylvestris, dans les chartes latines.

Espre le Sauvaige, ancien document topographique.

On devrait écrire *Helpe* au lieu d'*Eppe*, car ce village a emprunté son nom à sa situation sur l'Helpe majeure, et dans un lieu entouré de pâturages et de bois qui lui

donnait un aspect solitaire, de là son surnom de Sauvage *Sylvestris*.

Helpra est mentionné au 12e siècle dans le cartulaire de l'abbaye de Liessies à qui son autel appartenait.

ETH.

1140. **Ath** : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1167. **Ath** : id.

1248. **Ath** : id.

1296. **Eth** : cartulaire de l'église de Cambrai.

1349. **Et** : pouillé de Cambrai.

On a découvert en 1825 dans ce village, situé sur la chaussée de Bavai à Valenciennes, d'anciens tombeaux, qui indiqueraient que ce lieu est habité depuis les temps les plus reculés.

Eth s'écrivait autrefois *Ath*, mais *Ath* ou *Eth* n'a aucune signification dans les langues qui ont été parlées dans le pays.

Nous trouvons en Belgique la ville d'*Ath*, que les Flamands orthographient par *Aet*. Ce serait, selon les uns, *Attila*, roi des Huns, selon d'autres, *Aetius*, lieutenant de César qui, en la fondant, lui aurait donné son nom. Mais l'opinion la plus généralement admise et acceptée par Vinchant, Dubiesky, le baron de Reiffenberg et M. Chotin, c'est qu'Ath, l'*Attuaca Tongrum* des anciens géographes, tirerait son nom des *Aduatiques* ou *Atuatiques*, peuple cité par Jules César, et qui aurait eu pour capitale la ville dont nous parlons.

Mais peut-on attribuer une semblable origine à notre village d'Ath ou Eth? Malgré son ancienneté reconnue, on n'oserait le prétendre. Il vaut mieux supposer qu'à l'exemple de tant d'autres villages, il a pris le nom du premier qui fixa sa résidence en ce lieu, *Atho*, *Atto*, *Etho*, nom d'homme fort en usage aux 6e et 7e siècles, et qui est entré en Allemagne dans une foule de dénominations locales. *Ath*, *Eth*, forme abrégée d'*Athem*, *Attinhem* ou d'*Ethem*, *Ettinhem*, signifierait demeure d'Atto ou d'Etto. Il y a un saint de ce nom, saint Etton, qui prêcha au 7e siècle l'Evangile dans le pays, et fonda, comme nous l'avons dit ci-devant, un monastère à Dompierre.

ETRŒUNGT.

1152. STRUEM : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1167. ESTRUEN : id.

1222. ESTRUEM : 1re cartulaire du Hainaut.

1238. ESTROEN : id.

1249. ESTROEN : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1253. ESTRUEM : id.

1323. ESTRUEN : 3e cartulaire du Hainaut.

1349. ESTRUEN : pouillé du diocèse de Cambrai.

Etrœungt est situé près de la voie romaine de Bavai à Rheims. Ce serait là, d'après M. Lebeau et le Père Wastelin, l'ancien *Duronum* cité dans l'itinéraire d'Antonin. On fait valoir à l'appui de cette opinion la position géographique de l'endroit, ainsi que les ruines et les antiquités romaines qu'on y a trouvées.

Les anciens documents ne parlent de ce village qu'au 12e siècle. Son autel appartenait alors à l'abbaye de Liessies.

Struem, *Estruem*, *Estroen* est un nom d'origine germanique, qu'on a dit être pour *Oesterhem*, habitation à l'est (de la voie romaine); mais il est plus naturel, selon nous, de le prendre pour *stre-hem*, habitation de la voie, de *hem*, demeure, et de *stre*, *stray*, *quod videtur antiquis viam significasse*. (Spelman).

(Voyez ESTROEUX ci-devant, de l'arrondissement de Valenciennes.)

Estraon est l'ancien nom d'Estréaupont (Aisne) qui a la même origine.

FAVRIL.

1169. VILLA FAVERILLI : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

1169. FAVERILLUM : id.

1247. FAVERIL : Tailliar, *Recueil d'actes romans*.

1380. FAVRIL : 1er cartulaire du Hainaut.

1513. FABRUIL : cartulaire de Maroilles.

Le cartulaire de Maroilles cite au nombre des possessions de l'abbaye au 12e siècle, *Faverillum* ou *villa Faverilli*.

Beaucoup de localités en France s'appellent Favières, Faverolles, La Favière, Le Favril, Favril. Tous ces noms peuvent être pris dans des acceptions différentes.

Favières, Faverolles, du latin *faba*, fève, indiqueraient, d'après Adrien de Valois et l'abbé Lebœuf, des endroits où il y avait dans l'origine beaucoup de fèves. C'est un nom comme Chennevières, Fromentières, Linières, Avenières qui marquent des lieux où l'on récoltait autrefois beaucoup de chanvre, de froment, de lin, d'avoine.

Mais *La Favière* pourrait avoir une autre signification, le domaine de Fabre, comme on a dit La Bretonnière, La Martinière, La Gehanière pour le domaine de Breton, de Martin, de Jean.

Le latin *faber*, forgeron, a fait *fabrica*, atelier, forge, en vieux français *fabrerie*, d'où Faverges, nom d'un village du Dauphiné. *Fabricæ, Fabruil, Favril* pourrait également être un diminutif de *fabrica*, comme Courtil en est un de *curtis*, Maisnil, *Mansionile* en est un de *mansio*.

FAYT-LE-GRAND.

921. Fagetus : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

1169. Fageti villa : id.

1171. Fageto : cartulaire de l'abbaye de Vaucelles.

1349. Fait le ville : pouillé de Cambrai.

Villa Fait : chronique de Gislebert.

Fagetus, *Fagetum* signifie un endroit planté de hêtres, et c'est sans doute sur l'emplacement ou dans le voisinage d'un bois de cette espèce que ce village, qui en a retenu le nom, aura pris naissance.

L'abbaye de Maroilles possédait des biens sur Fayt au 10ᵉ siècle; *et in loco qui vocatur Fagetus mansi quinque in pago Hainoensi super fluvium Helpram*. (921, diplôme de Charles-le-Simple.) C'est bien le village de Fayt-sur-l'Helpe, et non Fayt-les-Seneffe de l'arrondissement de Charleroi, comme l'a dit par erreur M. Chotin.

Fayt-le-Grand et Fayt-le-Petit ne formaient autrefois qu'une commune qu'on nommait Les Fayts. Pour les distinguer, on les a aussi surnommés, le premier Fayt-la-Ville, et l'autre Fayt-le-Château.

FAYT-LE-PETIT.

1349. Fait castelli : pouillé de Cambrai.

Fay le Chateau, Faycasteau, documents divers.

On appelait autrefois ce village Fayt-le-Château, d'une espèce de forteresse qu'au 11e siècle, dit-on, Werric-le-Barbu, seigneur et fondateur d'Avesnes, y fit bâtir sur une éminence entourée de bois, près des bords de l'Helpe, et dont on apercevait encore les ruines il y a quelques années.

(Pour l'étymologie, voyez Fayt-le-Grand ci-dessus.)

FEIGNIES.

1281. Fignies : 1er cartulaire du Hainaut.

1288. Fignies : id.

1349. Fignies : pouillé de Cambrai.

Fegnes, Fagnies, Fegnies, documents divers.

Feignies était au 12e siècle un fief appartenant aux comtes du Hainaut; il passa ensuite aux seigneurs d'Audenarde et de Rosoit, et devint, au 14e siècle, la propriété du comte de Flandre.

(Pour l'étymologie du mot Fignies, Feignies, voyez Fenain (*Finenga*), de l'arrondissement de Douai.)

FELLERIES.

1122. Felgeries : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1250. Fullerines : id.

Fecleries, Feeleries, Feleries, documents divers.

Felgeries est mentionné en 1122 dans un titre de l'abbaye de Liessies. Ce village, qui est aujourd'hui considérable, n'était, au 16e siècle, qu'un hameau dépendant de Ramousies.

Le nom de Felgeries, Felleries vient du latin *Felgaria* et indique que c'était là dans l'origine un lieu rempli de fougères, *locus filice plenus.*

FERON.

1140. Ferwon : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1167. Ferwon : id.

1167. Ferron : id.

1215. Feron : 1er cartulaire du Hainaut.

1247. Feron : cartulaire de Liessies.

1323. Fieron : 3e cartulaire du Hainaut.

L'un des plus anciens documents qui citent ce village est une bulle du pape Alexandre III, qui confirme en 1167 à l'abbaye de Liessies l'autel de Feron, *altare de Ferwon*.

Bien que l'origine de ce nom soit assez obscure, on peut néanmoins le comparer à *Fairon, Feroin*, du pays de Liége, en latin *Feronio*, qui paraît venir d'un nom d'homme, comme *Ferin*, *Feringhem*, de l'arrondissement de Douai, *La Ferrière*, dans le Maine, *Feronis villa*.

Le nom propre de *Faruin, Feroin*, en latin *Feroinus*, a fait en Allemagne les composés Farenheim, Farendorp, correspondant à Farincourt ou à Farinville que nous avons en France.

Le nom de la ville de La Fère vient du mot *fara*, qui, chez les Francs, signifiait réunion, assemblée, colonie, composée de personnes d'une même famille ou d'une même nation. (Adrien de Valois.)

Quand on rencontre un nom d'une signification douteuse, on doit chercher à l'expliquer plutôt au moyen de l'analogie que d'imaginer pour lui une étymologie, comme le fait Bullet à l'égard de Feron, qu'il traduit du celtique *fer*, bord, et *on*, rivière.

FERRIÈRE-LA-GRANDE.

1033. Ferrarias : titre de Saint-André du Cateau (Mirœus).

1046. Ferrarias : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1119. Ferires : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 236.

1133. Ferrieres : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1143. Fereres : petit cartulaire de Vaucelles.

1154. Ferrariis : id.

1179. Ferreris : cartulaire de l'église de Cambrai.

1181. Ferrieres : cartulaire de l'église de Cambrai.

1285. Ferreres : 1" cartulaire de Flandre.

1349. Ferieres : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village est mentionné pour la première fois dans un diplôme de l'empereur Conrad de l'année 1033, confirmant à l'abbaye de Saint-André du Cateau ses possessions et priviléges, au nombre desquels nous distinguons l'église de Ferrière avec ses dépendances, *ecclesiam de Ferrarias cum appendiciis*.

Bullet prétend que toutes les communes de France du nom de Ferrière sont situées près d'un étang ou d'un terrain fangeux, et il conclut de là que leur nom vient du celtique *fer*, étang, confluent, et *ar*, *er*, près. C'est là, selon nous, une erreur, au moins par rapport au village qui nous occupe ici, et dont le nom latin de *Ferrarias*, *Ferrariæ*, vient évidemment du minerai que son sol renferme et qu'on extrait là depuis des siècles.

FERRIÈRE-LA-PETITE.

Ferrière-la-Petite était originairement une dépendance, un hameau de Ferrière-la-Grande, et en fut séparé au 14e siècle par son érection en paroisse. Son nom est tiré des mêmes circonstances que celui de la localité dont elle faisait autrefois partie, c'est-à-dire de l'exploitation du fer que renferme son sol.

FAUMONT.

921. Flodobomonte : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

1167. Florbemont : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

On a prétendu que ce village tirait son nom de la hauteur où il est placé et sur laquelle croissaient autrefois en abondance des genêts d'un jaune éclatant, de là Flaumont, *Flavus mons*.

Mais si l'on s'était reporté à l'ancienne forme du mot, on eut vu que dans un diplôme de Charles-le-Simple, de 921 en faveur de l'abbaye de Maroilles, ce village, où celle-ci possédait des biens, est nommé *Flodobomonte*, *Flodobomons*, qu'on doit traduire par Mont de Fulbert ou Flobert.

FLOURSIES.

1140. Florsies : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1151. Floresies : id.

1162. Florsies : id.

1167. Florsies : id.

1249. Floresies : id.

1349. Floresies : pouillé de Cambrai.

Florsies, Floresies est connu au 12e siècle dans les titres de l'abbaye de Liessies, à laquelle son autel alors appartenait.

On a cru que le nom de ce village rappelait celui d'une divinité païenne, Flore, à qui, d'après une tradition, on aurait autrefois élevé là un autel ou consacré une fontaine.

Vinchant interprète Floursies par fontaine fleurie. Nous pensons que c'est tout simplement à une source abondante, appelée aujourd'hui Fontaine-Saint-Eloi, que cette localité doit son nom. Cette fontaine avait autrefois un aqueduc qui conduisait ses eaux jusqu'à Bavai.

Florsies est une romanisation du mot Flers, Fleur, que nous avons vu ci-devant et qui indique l'endroit où l'eau coule comme celle s'échappant d'une fontaine.

FLOYON.

1140. Fleon : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1167. Fleon : id.

1201. Floyon : id.

1349. Floyaens : pouillé de Cambrai.

Fleon : chronique de Balderic.

Fleo, Fleon vicus : Ad. de Valois.

Flons, Flohs, documents divers.

C'est en ce lieu, si l'on en croit la tradition, que naquit en 644 saint Ursmer, abbé de Lobbes. On y trouve une fontaine qui porte encore son nom et qui est célèbre par les guérisons miraculeuses que ses eaux ont opérées. Il est probable, dit M. Piérart, que c'est de là que ce village a pris le nom de *Fleon*, qui, comme Floursies, signifie ruisseau, fontaine.

Fleon est en effet un vieux mot qui signifie ruisseau,

rivus; il vient, selon Borel, de *fluviolus*, d'où l'on a fait *fleuron*, *Fleon*. (Trévoux. *Dict. franç.*)

Il y a dans la province de Namur une localité aussi du nom de *Floyon*, *Fluvion*, que M. de Reffemberghe interprète dans le même sens, ruisseau, formé de la réunion de plusieurs autres. (Cart. du Hainaut.)

L'abbaye de Liessies possédait des biens sur notre village de Floyon au 12ᵉ siècle. *Allodium* de Fleon est cité au nombre des possessions du monastère énumérées dans la bulle du pape Alexandre III de l'année 1167.

FONTAINE-AU-BOIS.

1046. Fontanis : titre de l'abbaye de Saint-André du Cateau.

Ce village serait connu vers le milieu du 11ᵉ siècle. Dans des lettres de Gérard Iᵉʳ, évêque de Cambrai, concédant en 1046 divers autels à l'abbaye de Saint-André du Cateau, on trouve *altare de Fontanis*, que M. Le Glay pense être Fontaine-au-Bois.

Il existe dans cette commune un bois nommé le Bois de Fontaine, qui appartenait aussi jadis à l'abbaye de Saint-André. Sa superficie était de 133 hectares; il fut vendu par l'Etat en 1832.

FOREST.

1180. Forest : titre de l'abbaye de Saint-Denis.

1182. Forest : id.

1456. Forrest : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

C'est un village d'origine française. Son nom indique que l'état primitif de son sol était un bois où se sont élevées des habitations qui en ont fait aujourd'hui une commune assez importante.

Le premier cartulaire du Hainaut contient, sur l'origine de Forest, une pièce très curieuse. C'est une convention entre Guillaume, abbé de Saint-Denis, et Bauduin, comte de Flandre, pour la fondation du village de Forest, près de Solesmes. Par cet acte, qui est de 1180, l'abbaye de Saint-Denis cède au comte de Flandre tous les bois qu'elle possède sur Solesmes, moyennant une certaine redevance, et afin de bâtir le village de Forest, *ad edificandum villam Forest nominatam*.

Cette convention règle en outre entre les parties

contractantes la jouissance des droits de dîme, de tonlieu, et autres à percevoir dans ce village.

En 1182, Roger, évêque de Cambrai, concède à ladite abbaye l'église de Forest qui venait d'être construite.

FOURMIES.

1091. Formeias : titre de Saint-André du Cateau.

1107. Formies : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1128. Furmies : id.

1140. Formies : id.

1167. Formiis : id.

1199. Fourmies : id.

1349. Formies : pouillé du diocèse de Cambrai.

Le nom de ce village se rencontre souvent au 12e siècle dans les titres de l'abbaye de Liessies. L'autel de *Formies* appartenait alors à ce monastère.

On appelait au moyen-âge forme, *forma*, dit Menage, une fosse d'eau où l'on prenait des canards sauvages. D'après Ducange, il faudrait entendre par *Formæ* des fosses qui recevaient les eaux, *Formæ dictæ quævis fossæ aquas continentes, aquarum receptacula.*

Formies, Fourmies est situé sur l'Helpe-Mineure et au milieu de prairies qui devaient être autrefois des marais. Son nom nous rappellerait-il les mares et les étangs dont son territoire était couvert ou les fossés qu'il a fallu creuser pour en opérer le dessèchement?

Si ce n'était pas là l'origine de ce nom, il faudrait le croire emprunté à celui du premier maître ou possesseur des lieux, *Formius* ou *Formosus.* Formies, *Formii villa*, l'habitation, le domaine de Formius.

FRASNOY.

1101. Frasnoit : titre de l'abbaye d'Anchin.

1322. Frasnot : 4e cartulaire du Hainaut.

Frasnoy est une forme de Fresnoy, *fraxinetum*, et indique que ce village s'est formé sur un terrain défriché, qui était auparavant couvert de frênes.

La dîme de Frasnoit est donné en 1101 à l'abbaye

d'Anchin par deux nobles personnages Wido et Wulferus de Douai. C'est le titre le plus ancien qui mentionne ce village.

GHISSIGNIES.

1098. Gisengiis : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.

1135. Ghisengnies : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1147. Ghisenis : cartulaire de Saint-Vaast.

1169. Gisenniis : id.

1262. Ghiseignies : 2° cartulaire de Flandre.

Il est fait mention de ce village au 11° siècle, dans les titres de l'abbaye de Saint-Vaast, qui possédait la prévôté d'Haspres, dont dépendait l'église de Ghissignies.

Ghisengnies, *Ghisegnies*, est une romanisation du germain *Ghisengien*, *Ghisinghem*. Cela est d'autant plus vrai, que le même nom se reproduit sous ces deux formes en Belgique, dans *Ghissegnies*, hameau de Pipaix, dans le Tournaisis, et dans *Ghyseghem*, village de la Flandre orientale, que MM. Willems et Chotin interprètent également par habitation ou domaine de Ghis, abréviation de Ghillin ou de Ghisbert.

GLAGEON.

1133. Glajeon : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1145. Glavin : cartulaire de Liessies.

1151. Glaion : id.

1152. Glaion : id.

1349. Glaghon : pouillé de Cambrai.

Glangon, Glagon, Glan.

On trouve ce village appelé *Glaion*, *Glavin*, au 12° siècle, dans les titres de l'abbaye de Liessies, qui en possédait l'autel.

Dans les noms germaniques, la finale *on* est représentative de *hon*, *ham*, *hem*, demeure, habitation. Nous avons vu qu'on a dit Ascon, Fiscon, Billikon, etc., pour Aschem, Fischem, Billichem.

Glaion, Glajeon, forme de Glas-hon, signifierait belle

demeure, *clara domus*, tandis que Glavin voudrait dire beau marais, *Glea-ven*.

Glageon est situé au milieu de prairies arrosées par des cours d'eau, et on y voyait autrefois un beau manoir féodal, véritable forteresse, qui fut détruit dans les guerres du 16e siècle.

GOGNIES-CHAUSSÉE.

1119. Goegnies : cartulaire de l'église de Cambrai.

1160. Goegnies : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1323. Gongnies : 3e cartulaire du Hainaut.

1325. Gongnies : 2e cartulaire du Hainaut.

Goengnies, Gongny, Guigny : documents divers.

Gognies-Chaussée a été ainsi surnommé parce qu'il est situé sur une des anciennes voies militaires qui partaient de Bavai.

Ce village, placé à l'extrême frontière, appartient partie à la France, partie à la Belgique.

M. Chotin dit que Gœgnies, qu'on prononce Guennies, vient de *gueun*, marais, et signifie village dans le marais. Il est vrai que ce mot a fait Guines, nom d'une petite ville du Pas-de-Calais; mais *Gunnies, Gongnies*, semble plutôt être une romanisation des noms de *Gunninghen, Ghuoninghem*, qu'on trouve en Allemagne, comme s'étant formés d'un nom propre, *Guono* ou *Cuno*, et correspondant à ceux de nos villages français de Guignecourt, *Gunulfi curtis*, Gonneville *Guntheri villa*, Goincourt *Guhini curtis*.

GOMMEGNIES.

1135. Gomingni : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1169. Gomenius : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1192. Goumegnies : 2e cartulaire du Hainaut.

1197. Gomingnies : titre de Saint-Jean de Valenciennes.

1206. Gommenius : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1252. Gomegnyes : id.

1290. Goumignies : 2e cartulaire de Valenciennes.

1323. Goumegnies : 2e cartulaire du Hainaut.

1349. Gommegnies : pouillé de Cambrai.

Gomingni, *Goumegnies*, est encore un nom germanique romanisé, pour *Gomingen*, *Godeminghem*, qui signifie habitation de Godeman ou Goudeman. C'est ainsi que le nom propre de Gomer, Gometz, a fait en Allemagne Gomeringen, Gomersdorf; en France Gommerville, Gomiecourt.

Gommegnies est connu dès le 12e siècle par ses seigneurs, qui étaient chevaliers bannerets du Hainaut.

GUSSIGNIES.

1088. Guisgeniis : lettres de Gerard, évêque de Cambrai (Mir.)

1199. Guisegnies : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1304. Ghusegnies : 3e cartulaire du Hainaut.

1323. Guizegnies : id.

1456. Guisignies : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

Nous trouvons le nom de ce village cité pour la première fois dans l'acte de fondation, en 1088, du prieuré d'Aimeries par Gérard II, évêque de Cambrai, *alodium de Guisgeniis quod tenetur in vadimonium pro centum solidis.*

Ghusegnies, Guizegnies, est un nom analogue à Ghissignies que nous avons vu ci-devant, formé d'un nom d'homme, *ab aliquo Gozelone vel Gusone.*

HARGNIES.

1167. Harneng : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1182. Harigny : cartulaire de l'abbaye d'Haumont.

1189. Harigny : id.

1456. Erregnies : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

Locus Harnensis : Not. de l'Empire.

On prétend qu'Hargnies existait au temps des Romains. On s'appuie pour cela sur ce passage de la notice de l'Empire : *Præfectus Sambricæ classis in loco Cartensi sive Harnensi.* Ce *Locus Harnensis* serait Hargnies, où stationnait une flotte romaine pour empêcher les Saxons

de remonter la Sambre et de ravager l'intérieur du pays.

Hargnies est écrit *Harigny* au 12e siècle, dans les titres de l'abbaye d'Haumont, qui en possédait alors la cure.

Harigny, dont on a fait par contraction Harneng, Hargnies, est une forme romane du mot germanique *Haringhem, Heringhem*, qui signifie littéralement demeure du seigneur ou du guerrier.

(Voyez pour le radical *hari, here*, les noms d'ERINGHEM, HERZEELE, HERLIES ci-devant.)

HAUT-LIEU.

Haut-Lieu, *Altus locus*, situation élevée, par opposition à Bas-Lieu, autre village dont nous avons parlé ci-dessus.

Haut-Lieu, avant la révolution du siècle dernier, se nommait Banlieue-Haute, sans doute par rapport à la ville d'Avesnes, qui en est seulement à 2 kilomètres de distance.

HAUTMONT.

870. ALTUS MONS : division du royaume de Lothaire.

ALTUS MONS : Balderic ; Ad. de Valois.

OMONT, AUMONT, OLTMONT : documents divers.

Hautmont paraît avoir eu pour berceau la célèbre abbaye que construisit dans ce lieu le comte de Maldegaire ou saint Vincent, vers le milieu du 7e siècle.

C'est, dit M. Piérart, en bâtissant d'abord une chapelle, un oratoire, à l'extrémité d'un mamelon dont la pointe s'élève en forme de petit monticule sur la rive droite de la Sambre, et c'est de ce monticule, appelé Montaigu, que le village de Hautmont, *Altus mons*, semble avoir pris son nom. *(Recherches sur Maubeuge, etc.)*

HECQ.

1156. HESQUES : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

1156. HECQUES : id.

C'est un village dont le petit territoire (135 hectares) se trouve compris entre la forêt de Mormal et la route du

Quesnoy. Nous ne l'avons trouvé mentionné qu'au 15e siècle, dans le cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

On ne saurait préciser le sens qu'il faut attacher à ce nom, car *Hesques* peut aussi bien signifier frênes ou champs qu'*Hecques*, chênes ou coin, lieu resserré, *angulus*.

(Voir Eck et Esche, à l'explication des radicaux.)

HESTRUD.

1145. **Hestruth** : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1150. **Hestruz** : titre de l'abbaye de Lobbes (Mir.)

1152. **Hestrus** : cartulaire de Liessies.

1185. **Hestrus** : titre de l'abbaye de Lobbes (Mir.)

1349. **Hestrus** : pouillé de Cambrai.

Estrud, Hestru : documents divers.

Nous avons dans le Pas-de-Calais un village d'Hestrus, qui, d'après Dom Grenier et M. Herbaville, tirerait son nom de la voie romaine *(Strata)* qui y passait, allant de Therouanne à Saint-Pol.

Hestrud (Nord) est mentionné pour la première fois en 1145 dans un titre de l'abbaye de Liessies, où l'évêque de Cambrai concède à ce monastère l'autel de ce village, *altare de Hestruth*.

L'ancien nom d'Hestruth, comme celui actuel Hestrud, indique clairement que c'est là un mot composé du germain *ruoth*, *ruth*, en latin *rodium*, défrichement, et de la préfixe *ster*, *stré*, en latin *strata*, voie, chemin; Hest-rud, Est-rud, *Stratæ rodium*, le défrichement près de la voie. La route d'Avesnes à Baumont passe à Hestrud.

Observons toutefois que *Hest* dans *Hest-rud* pourrait être l'altération d'un nom propre; car il arrive souvent, comme nous l'avons déjà dit à l'article Colleret, que, dans des noms de lieu de ce genre, la préfixe rappelle celui qui a opéré le sart ou le défrichement.

HON.

1150. **Huoi** : titre de l'abbaye de Lobbes (Mirœus).

1185. **Hum** : id.

1286. **Hum** : 2e cartulaire de Flandre.

1323. **Hom** : 3e cartulaire du Hainaut.

Hon existait, dit-on, au 9e siècle, et devint alors célèbre par les amours adultères de Lothaire II, roi de Lorraine, avec Valdrade, une de ses parentes.

Vinchant, dans ses *Annales du Hainaut*, rapporte que cette femme habitait un château à *Hon près Bavay*, où l'avait placée Lothaire, et qu'elle y resta même après la mort de ce prince.

Le village de Hon, ajoute la chronique, fut, à la sollicitation de Valdrade, donné en 862 par Lothaire au monastère de Lobbes, dont l'abbé était alors un de leurs fils. Il est vrai que les divers recensements faits au 12e siècle des biens de ce monastère et rapportés par Mirœus, portent *villa de Hum*, *villa de Huoi*, qui est probablement Hon. Ce village tirerait-il son nom de la rivière de l'Hogniau qui y passe? Il est plus naturel de penser que *Hum*, *Hom*, vient de l'anglo-saxon *home*, forme de *ham*, *hem*, demeure, habitation, correspondant au *curtis*, *villa* ou *villers* des Latins.

HOUDAIN.

1096. Houdeng : charte du tournoi d'Anchin.

1107. Hosden : titre de Saint-Jean de Valenciennes (Mirœus).

1119. Houdeng : lettre de Burchard, évêque de Cambrai.

1154. Hosden : cartulaire de l'abbaye de Marchiennes.

1246. Hozdaing : id

1289. Houdaing : 1er cartulaire du Hainaut.

1309. Housdaing : 2e cartulaire du Hainaut.

Nous avons deux villages du même nom, Houdain dans le Nord et Houdain dans le Pas-de-Calais, que Bullet tire du celtique, le premier d'*od*, *oud*, union, et *dan*, *den*, rivière, et le second d'*on*, rivière, et d'*en*, forêt. Il semblerait que le même mot devrait avoir le même sens, mais nous oublions que les Celtomanes se laissent diriger souvent plutôt par leur caprice que par la logique.

Il y a encore un autre village d'Houdeng dans le Hainaut belge, qu'on écrivait aussi autrefois Houdaing, Houdain. M. Chotin dit que ce nom est une altération d'un mot germanique *Hout-hem*, signifiant demeure dans le bois. Quand on sait l'emploi si fréquent dans les anciennes langues du Nord du *d* pour le *t*, et *vice versâ*, cette interprétation n'a rien d'invraisemblable. Cependant, pour l'adopter, il conviendrait qu'elle fût justifiée par quelque

vieille forme du nom, qui se rapportât au mot typique dont parle M. Chotin, mais qu'il n'a pas trouvée.

Notre village d'Houdain paraît très ancien, puisqu'on affirme qu'il fut donné en 661 par sainte Aldegonde au monastère de Maubeuge. Dom Grenier prétend que plusieurs forêts ou lieux de la Picardie ont emprunté leur nom à *Wodan* ou *Oudin*, divinité gauloise, qui était le Mercure des Romains. *Hodo* ou *Odo* a été aussi, chez les Germains, un nom d'homme que nous retrouvons en Allemagne dans Hodenbach, Hodensheim, Hodanhusen, Hudenkirchen, Odenhorf, Odenbach, etc. C'est également un nom propre qui a formé en France les noms des villages d'Houdancourt *Audenei curtis*, Houdonville *Auduini villa*, Houdelmont, Houdemont *Huldini mons*, Houdelaincourt *Huldelinii curtis*.

Houdeng, Houdaing, forme d'*Hodingen*, *Hodinghem*, signifierait en teuton demeure ou habitation d'Hodo, ou d'Audin. Nous avons vu tant de noms germaniques dont la finale *ing* est pour *ingen*, *inghem*, qu'on doit croire qu'Houdaing est de ce nombre.

JENLAIN.

1096. Genlain : charte du tournoi d'Anchin.

1133. Jenleng : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1148. Genlaing : cartulaire de l'église de Cambrai.

1159. Geslin : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1195. Genleing : id.

1198. Gaileng : id.

1200. Genleign : id.

1220. Gellin : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 346.

1286. Gerlaim : 2° cartulaire de Flandre.

1349. Genlain : pouillé de Cambrai.

Jenlain *a Johelino*. Johelin, général breton, s'étant emparé avec Marius de la Gaule inférieure que les Romains abandonnaient en fuyant de toutes parts, vint mettre le siége devant Tournai, et campa dans un lieu qui, à cause de cette circonstance, fut appelé *Jolain*, du nom de ce général.

Telle est la version donnée par Jacques De Guise sur l'origine du nom de ce village. Qu'elle soit, comme toutes les traditions, plus ou moins digne de créance, c'est possible;

mais il n'est pas moins vrai que *Jenlain* ou *Genlain* semble venir d'un nom d'homme, de celui qui probablement vint s'établir le premier en ce lieu.

Jalons (Marne), *Gelonis villa;* Johnlingen en Allemagne, *Johanis domicilium.*

Simon de *Genlain* assiste en 1096 au fameux tournoi d'Anchin. L'église de Cambrai possédait, au 12e siècle, l'autel de Jenlain, *altare de Genlaing* (1148, bulle du pape Eugène III).

JEUMONT.

1140. JEUMONT : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1152. JEUMONT : id.

1266. JOUMONT : id.

1349. GEUMONT : pouillé de Cambrai.

Jeumont, Joumont, ainsi qu'il est nommé dans les titres de l'abbaye de Liessies, n'est pas connu avant le 12e siècle. Cependant ce lieu passe pour être très ancien et avait été consacré dans les premiers temps à Jupiter. Jeumont, *Jovis mons.*

D'après une tradition locale, l'ancien Jeumont était placé sur la colline qui domine la rive gauche de la Sambre. On y a trouvé à diverses époques, en creusant le sol, des débris d'armes et autres objets qu'on fait remonter au temps des Romains.

Noms semblables ou analogues : Jeumont, hameau de Goui en Hainaut, *Jovis mons;* Montjeu, *Mons Jovis;* Joviller, *Jovis villare;* Joinville, *Jovis villa, a templo et cultu Jovis.* (Ad. de Valois.)

JOLIMETZ.

Ce village, dont on ne rencontre le nom dans aucun ancien titre, est d'origine française. Jolimetz veut dire jolie métairie, *Jucunda mansio.* C'est une métairie agréablement située et d'un bel aspect qui aura donné naissance à ce village. Jolimetz est synonime de Beaumetz, Galametz, qui sont aussi des noms de lieu.

LA FLAMENGRIE.

1197. **Flamengheria** : 1er cartulaire du Hainaut.

1199. **Flamengries** : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1308. **La Flamengherie** : 1er cartulaire du Hainaut.

La Flamengrie, c'est-à-dire l'habitation du Flamand ou des Flamands. On a confondu souvent ce village avec un autre du même nom, La Flamengrie, dans l'ancienne Thiérache (Aisne).

La Flamengrie (Nord) n'est pas connu dans les annales du Hainaut autrement que par quelques-uns de ses seigneurs, qui figurent comme témoins dans des actes vers la fin du 12e siècle.

LA LONGUEVILLE.

1295. **Le Longe ville** : 1er cartulaire du Hainaut.

1349. **Longa villa** : pouillé de Cambrai.

Longa villa, longue habitation. C'est sans doute une maison remarquable par sa longueur ou son étendue, qui aura été l'origine de ce village. Cette *villa*, d'après l'opinion de M. Piérart, existait déjà au temps de l'empire romain et se trouvait le long de la chaussée Brunehaut, qui passe à cet endroit.

LA ROUILLIES.

1323. **La Roiullie** : 3e cartulaire du Hainaut.

Ce village n'est pas connu avant le 14e siècle. On appelle en roman *rouillée* une porcherie, comme on a aussi entendu par le mot *rouillie* une terre rouge, *rubra terra*, c'est-à-dire une terre de peu de valeur.

Mais *la Roiullie*, ancienne forme du nom, doit plutôt se rapporter à *Le Rœulx, le Roels, le Rou*, sorte de dénomination locale assez commune dans le Hainaut belge, et indiquant que les villages ainsi appelés se sont autrefois formés à la place d'un défrichement, *rodium*.

LEVAL.

1349. Leval : pouillé du diocèse de Cambrai.

1456. Le Val : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

Le Vaulx : documents divers.

Leval, Le Val, *vallis*, ainsi que son nom l'indique, se trouve dans un vallon. C'est à cette situation que ce village doit de s'être ainsi appelé. On remarque à Leval les ruines d'un château qui était la demeure des anciens seigneurs du lieu.

LEZ-FONTAINES.

Lato Fonte : cartulaire de l'abbaye d'Alne.

1349. Lieefontaine : pouillé de Cambrai.

Les Fontaine : documents divers.

C'est à une source qui alimente plusieurs ruisseaux que ce village doit son nom. Il est appelé, dans les titres de l'abbaye d'Alne, qui y possédait une ferme et des droits seigneuriaux, *Lato Fonte*, large fontaine, source abondante. *Latus* a signifié aussi auprès, *juxta;* c'est dans ce sens qu'on a écrit *Lez-Fontaine*, près de la Fontaine.

LIESSIES.

1107. Lætiis : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1107. Villa Letiensis : id.

1162. Letiis : id.

1167. Letiis : id.

1172. Ecclesia Lætiensis : id.

1247. Monasterium Liessinense : id.

1250. Ecclesia Liessensis : id.

1327. Lyessies : 2e cartulaire du Hainaut.

1339. Liessis : cartulaire de la terre de Guise.

Le monastère qui donna naissance à ce village remonte, dit-on, au milieu du 8e siècle. Il aurait été fondé par Wibert, comte de Poitou, lequel fuyant les persécutions de Gaivre, duc d'Aquitaine, se retira dans cette contrée sur

des terres que lui donna Pepin-le-Bref. Wibert, dit la légende, chassant un jour dans la vallée de l'Helpe, y tua un sanglier. Le lieu où tomba l'animal lui plut par son aspect, et désirant depuis longtemps faire quelque fondation pieuse, il le choisit pour bâtir un monastère : de là, ajoute-t-on, l'origine du nom de Liessies, *Lætitia*, *Lætitiæ situs*, coteau de la joie, de la *liesse*.

Trevoux donne à Liessies, *Letiis*, *villa Letiensis*, une autre origine. Il suppose que ce village a été un établissement de *Letes*, peuple qui habitait une partie de la Nervie. Cette étymologie n'a rien d'invraisemblable et pourrait être admise, s'il n'était plus naturel de croire que Liessies s'est formé d'un nom d'homme, *Lætus*, *Lié*, premier possesseur de ce lieu. Nous avons un saint de ce nom, *sanctus Lætus*, saint Lié. La Mote Saint-Lié, *Mons Lætiensis*, comme *villa Lætiensis*, Liessies, l'habitation de Lié ou de *Lætus*.

LIMONT-FONTAINE.

965. LISMONTE : titre de l'abbaye Saint-Ghislain (Mirœus).

1018. LISMONTE : id.

1349. LYMONS : pouillé de Cambrai.

Limont et Fontaine sont deux localités qui ont été réunies en une seule commune.

Un diplôme d'Hincmar, archevêque de Rheims, confirme en 870, à l'abbaye de Saint-Vaast, entr'autres possessions, *Lutosus mons*; est-ce Limont? Il est vrai que cette abbaye possédait des biens dans le Hainaut, puisqu'elle y avait la prévôté d'Haspres; cependant on peut douter qu'elle comptât au nombre de ses domaines Limont, qui depuis un temps immémorial appartenait pour l'église, la dîme et le terrage, au monastère de Saint-Ghislain, et passa ensuite à celui d'Hautmont.

Limont est un composé du mot *mont* et d'une préfixe qui, dans des noms semblables, a été diversement interprétée. Lemont, Leymont en Lorraine, *Leonis mons;* Ly-Fontaine, Lis-Fontaie (Aisne), *Lini fons;* Limé (id.), *Locus medius ;* Lilois, Le Loz dans le Brabant, *Allodium*.

Limont pourrait être encore pour Le mont, de même qu'on écrivait autrefois Lival, Liherie, Li Bassée, Liventie pour Le Val, La Herie, La Bassée, La Ventie.

LOCQUIGNOL.

1137. LOCHENEIAS : titre de l'abbaye de Saint-Aubert.

1269. LOSQUIGNOT : cartulaire de la terre de Guise.

1277. LOUSKENET : charte de la comtesse Marguerite.

LE LOQUINOL : ancien document.

Ce village est situé au milieu de la forêt de Mormal, et on le trouve pour la première fois cité dans une bulle du pape Innocent en 1137, portant confirmation des biens que possédait l'abbaye de Saint-Aubert : *Apud Locheneias quatuor mansos de franco alodio.*

Locheneias ne paraît être que la latinisation du mot *Locken*, petit lac, petit lieu creux, enfoncé, de *lock*, *logh*, signifiant chez les anciens peuples du Nord *lacus,* et en même temps *fovea*, *lacuna*, *fossa*.

Dans la Bretagne *loc*, *log*, en composition et comme préfixe de beaucoup de noms de lieu, s'est entendu par *locus ;* Locmaria *Locus Mariæ*, Logchrist *Locus Christi*, Locoal *Locus Gudualdi*, Loquirec *Locus Varoci*, Locmelard *Locus Malchardi*, Locquénolé *Locus Vinvaloei*, etc.

Voyez ci-devant Lieu-Saint-Amand pour le sens qu'on attachait à *Locus* dans cette espèce de noms.

LOUVIGNIES-LEZ-BAVAI.

1193. LOVENNIES : charte de Bauduin, comte de Flandre.

1199. LOUVEGNY : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1323. LOUVEGNIES : 3e cartulaire du Hainaut.

1349. LOUVEGNIES : pouillé de Cambrai.

LOUVEGNY : ancien document.

Louvignies appartient à cette catégorie de noms si communs en France, tels que Louvigné, Louveciennes, Louverci, Loupvillers, Louville, Leuville, Louvencourt, Louvemont, Louverval, Louviers, dont l'élément latin *lupus*, loup, nom d'un animal, a été aussi un nom d'homme, avec ses variantes *Lupicius*, *Lupicinus*, *Lupercus*.

Il n'est pas douteux qu'il doit être considéré comme nom d'homme dans Louville ou Leuville *Lupi villa*, Loupvillers *Lupi villare*, Louvencourt *Lupicini curtis*, car une maison, une ferme est l'habitation d'un homme et non d'un animal.

Il en est de même de Louvigny, forme identique de Louvigné, en latin *Lupiciniacum*, *Lupiciniaca villa ;* de Louveciennes *Lupicinæ, ab aliquo Lupicino ;* comme Valenciennes, Marchiennes, *a Valentiano, a Martiano.*

Le nom de *Lupus* comme animal se retrouve plutôt dans Louviers, Louvieres, La Louviere, qu'on a dit en vieux français pour tanière, lieu où se retire la bête fauve, le loup, ainsi que dans Louverval, *Luparia vallis;* Louvemont, *Lupi mons.*

Jacques De Guise prétend que Louvignies-lez-Bavai tire son nom de Bavo, dit le Loup *(Bavo Lupinus)*, 4ᵉ roi des Belges, qui aurait fait bâtir plusieurs temples aux environs de cette ville. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que c'est d'un nom d'homme que s'est formé Louvignies dont nous parlons, ainsi que Louvignies lez-Quesnoy.

LOUVIGNIES-LEZ-QUESNOY.

1147. Louvenis : cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast.
1262. Louveinmies : charte de la comtesse Marguerite.
1286. Louveignies : 2ᵉ cartulaire de Flandre.
1349. Louvignies : pouillé de Cambrai.

Même étymologie que Louvignies-lez-Bavai.

LOUVROIL.

884. Loveruva : dipl. de Lothaire (*Not. Eccl. Belg.*, ch. 33, p. 53.)
1112. Luvroila : titre du chapitre de Nivelle (Miræus).
1153. Loveroles : id. id.
1158. Lovroeles : id. id.
1192. Louvroele : titre de l'abbaye d'Haumont.

On a dit que Louvroil était une corruption de Rouvreval, le val des rouvres ou des chênes. (Piérart, *Rech. sur Maubeuge.*)

Ce serait donc un nom comme le Louvre à Paris, qu'on nommait originairement Le Rouvre, *Roboretum*, parce que ce palais aurait été construit sur l'emplacement d'un bois de chênes.

Si Louvroil était pour Rouvroil, Rouvroels, Rouveroles, mieux vaudrait, selon nous, le traduire par défri-

chement des chênes, du vieux mot *rœux*, *roels*, *rœuls*, défrichement, en latin *rodium*, diminutif *rodolium*.

Mais en se reportant à *Loveruva* du diplôme de Lothaire, on ne saurait interpréter ce nom que par *Luparia vallis* comme Louverval, ou par *Luperci huba*.

MAIRIEUX.

1091. **Mainriu** : titre de Saint-André du Cateau.

Merieux : ancien document.

Ce village devait exister au 7ᵉ siècle, car on lit dans la vie de sainte Aldegonde que la fondatrice du monastère de Maubeuge y eut une entrevue, en 680, avec sainte Waudru et saint Ghislain.

La cure de Mairieux aurait été érigée en 784 par le pape Léon III, lors de son passage dans le Hainaut, quand il vint visiter l'abbaye d'Haumont et en fit la dédicace.

Le Hairon, un des affluents de la Trouille, prend sa source dans cette commune, qu'on a appelée diversement *Mainriu*, *Merieux*, *Mairieux*, et qui doit probablement la dernière partie de son nom, *riu*, *rieux*, au ruisseau dont nous venons de parler. Il serait encore possible que *Merieux*, *Mairieux*, fut un nom simple comme *Marieux* (Somme), *Mariscum*, et rappelât une situation dans un endroit marécageux.

MARBAIX.

1151. **Marbasio** : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

1194. **Marbais** : 1ᵉʳ cartulaire du Hainaut.

1245. **Marbais** : cartulaire de Maroilles.

1258. **Merbaix** : cartulaire de Maroilles.

1288. **Merbais** : 1ᵉʳ cartulaire du Hainaut.

1349. **Merbais** : pouillé de Cambrai.

On a dit que Marbaix devait faire partie des biens concédés à l'abbaye de Maroilles par Louis-le-Débonnaire, et confirmés à cette abbaye en 921 par Charles-le-Simple.

Le cartulaire de Maroilles ne mentionne Marbaix qu'au 12ᵉ siècle.

Ce village est situé sur l'Helpe majeure, et les nombreuses prairies qu'on y voit pouvaient être autrefois des marais couverts d'eau; *Mar-bais, Mer-bais*, veut dire ruisseau du marais. M. Chotin donne la même signification à Marbaix, village du Hainaut belge, situé sur l'Heure et dans un terrain marécageux.

Marbaix est le Morbeke des Flamands.

MARESCHES.

1057. Matritio : cartulaire de l'église de Cambrai.
1075. Matricio : id.
1111. Marticio : id.
1148. Maerech : id.
1152. Maierech : id.
1181. Maierec : id.

Le nom de ce village nous est connu au 11e siècle par la donation que fait l'évêque Liebert à l'église de Cambrai en 1057 de plusieurs autels, et entr'autres de celui de Maresches, *altare de Matritio*. Un autre titre du même évêque, de l'année 1075, porte *altare de Matricio*, évidemment pour *Maricio*, du bas-latin *Maricium*, marais, étang.

Maresches est situé sur la Rhonelle, dans un terrain qui convient très bien au sens que nous prêtons à son nom.

MAROILLES.

667. Maricolæ : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.
870. Marilias : id.
921. Mariculas : id.
1046. Maricolis : cartulaire de Saint-André du Cateau.
1245. Maricolæ : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 236.
1349. Moroles : pouillé de Cambrai.
1495. Maroiles : 4e cartulaire du Hainaut.
Mareclīæ, Marelīæ : dans diverses chartes latines.

Ce village doit son origine et son nom à la célèbre abbaye fondée là en 667 par saint Humbert, qui en fut le premier abbé.

L'ancien nom latin de *Maricolæ*, dont on a fait *Mare-cliæ*, *Mareliæ*, est un diminutif de *Mara*, marais, lac, étang. Maroilles, comme Marœuil, signifierait donc petit marais, ou bien, d'après l'abbé Lebœuf, un endroit où il y a de petites pièces d'eau, de la nature de celles qu'on appelle *mares*.

Maroilles est situé sur l'Helpe mineure, au milieu de prairies dont se compose la plus grande partie de son territoire.

Bullet, qui ne recule pas même devant le ridicule quand il veut donner une étymologie celtique, interprète Maroles, Maroilles par bons fromages, *Muder-caul*.

MARPENT.

1133. Marpen : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1140. Marpent : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1152. Marpent : id.

1167. Marpent : id.

1349. Marpont : pouillé de Cambrai.

Merchten : Balderic, *Chron. d'Arras et de Cambrai*.

Ce village est ancien, car on lit dans la chronique de Lobbes que ce fut au château de *Marpynas* (Marpen) que fut déposé au 7e siècle le corps de saint Emebert, évêque de Cambrai, venant de Ham, en Brabant, jusqu'au temps où il fut transporté à Maubeuge pour y être inhumé.

Marpent est situé sur la rive droite de la Sambre, au pied d'un coteau de roches, d'où l'on a prétendu que son nom lui venait, du celtique *mar*, roc, et *penn*, élévation. Marpen, au reste, que Balderic nomme *Merchten*, sans doute pour *Merchpen*, laisse à l'étymologie trop d'incertitudes pour qu'il soit possible d'en déterminer l'origine et le sens.

MECQUIGNIES.

1158. Makeni : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1199. Mecquegnies : id.

1323. Miekegnies : 3e cartulaire du Hainaut.

1349. Miekegnies : pouillé de Cambrai.

Meckingien, Mecquingien : dans les titres flamands.



Nous avons cité tout-à-l'heure la plaisante étymologie que Bullet donne de Maroilles. En voici une autre de même force sur Mecquignies, avancée par le Père Lambiez, dans son *Histoire monumentale des Gaules*: « Autre»fois, dit-il, les femmes que l'on voulait disposer à la »fécondité, étaient envoyées sous le chêne, *missæ sub* »*quercum*. C'est de là qu'elles furent nommées *Mesquen*»*nes*, appellation qui s'appliqua par la suite à *Mecquignies.* »

On trouve au 8e siècle fort en usage les noms propres de *Mack*, *Mago*, qui ont formé, d'après M. Forstmann, les noms de lieu allemands de *Machen-heim*, *Mecken-heim*, *Mecken-hausen*, *Macken-rode*, *Mecken-tal*, *Mechen-lohe*, *Machin-dorf*.

Mecquegnies, Makeni, forme romane de *Mackinghien*, *Meckinghem*, est composé du même élément et doit se traduire par habitation ou domaine de Mack ou de Mago.

MONCEAU-SAINT-VAAST.

1349. MONCHAUS : pouillé du diocèse de Cambrai.

MONCELZ, MONCELLUM, MONCELLIS : documents divers.

Monceau-Saint-Vaast tire la première partie de son nom d'un petit tertre, *Moncellum*, où le village exista d'abord, et la seconde d'une ferme à laquelle était annexée une chapelle consacrée à Saint-Vaast.

MOUSTIER.

697. MOUSTIERS : titre de l'abbaye de Lobbes (Mirœus).

1150. VILLA MONASTERII : id.

1185. MONASTERIUM IN FANIA : id.

Ce village paraît très ancien ; il est connu dès le 7e siècle. Un diplôme de Pepin de Heristal concède en 697 à l'abbaye de Lobbes, Moustiers et Baives, *villas de Moustiers et de Bavis*.

Cependant la chronique veut que ce soit à un prieuré, *Monasterium*, construit là au commencement du 8e siècle par saint Dodon, que ce village doit son origine et son nom. Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Lobbes, où saint Dodon avait été religieux. Détruit au 9e siècle, re-

bâti ensuite par Théodoric, évêque de Cambrai, il fut brûlé par les Normands et ne se releva plus de ses ruines.

NEUF-MESNIL.

1208. Masnil : cartulaire de l'église de Cambrai.

1349. Maisnil le neuf : pouillé de Cambrai.

Neuf-Mesnil tire son nom d'une habitation ou d'une petite ferme, *Mansionile*, qui fut le noyau primitif de ce village. On l'appelait d'abord tout simplement Mesnil ; la qualification de Neuf-Mesnil ou Mesnil le neuf ne lui a été donnée que pour le distinguer d'un autre Mesnil de la même contrée, beaucoup plus ancien, et qu'on nomma le Vieux-Mesnil.

Neuf-Mesnil ne comptait au 15e siècle que neuf feux, et cependant c'était déjà une paroisse qui était de la collation du chapitre de Sainte-Croix de Cambrai.

NEUVILLE-LEZ-SOLESMES.

1199. Noeuville : 1er cartulaire du Hainaut.

1349. Nueville : pouillé de Cambrai.

1456. La Noefville : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

Neuville, *Nova villa*, nouvelle habitation, nouveau village, nom de lieu très commun en France.

Il est pour la première fois question de ce village dans une enquête faite en 1199 au sujet de la haute justice du lieu, revendiquée avec d'autres droits par Robert de Barbançon d'une part, et Othon de Beaumont de l'autre.

NOYELLES.

1245. Noielle : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

1258. Noielles : id.

Ce village fit de tout temps partie des domaines de l'abbaye de Maroilles. On en fait remonter l'origine au règne de Lothaire, vers l'année 850 ; nous ne l'avons trouvé mentionné qu'au 13e siècle dans le cartulaire de Maroilles.

Noyelles est situé au milieu de prairies arrosées par



l'Helpe majeure qui les traverse. Même étymologie que Noyelles de l'arrondissement de Lille.

OBIES.

1133. Obies : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1259. Obies : titre de l'abbaye de Femy (id.)

Oby : ancien document topographique.

On ne connait anciennement ce village que par quelques-uns de ses seigneurs, signataires d'actes en faveur d'établissements religieux.

Pour l'étymologie, comparez Obies, Oby à *Huby*, *Uby* (Pas-de-Calais), d'*Hoba*, métairie ; à *Obaix* en Hainaut, marais aux oies, *oe-baix*, d'après M. Chotin ; à Obigies, que le même auteur fait venir du latin *obex*, parapet, digue.

En Angleterre, nous trouvons une foule de noms de lieu qui se terminent par le mot *by*, *bye*, signifiant demeure, habitation, et au nombre desquels nous distinguons *Oby*, village du comté de Norwich. Ce nom anglo-saxon se retrouverait-il dans notre Obies du département du Nord ? Cela ne serait pas impossible.

OBRECHIES.

1140. Obrecies : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1197. Obrechies : titre de l'abbaye de Saint-Denis (Miræus).

1349. Obrechies : pouillé du diocèse de Cambrai.

Albericiacum : dans divers titres latins.

Ce village appartenait au 12e siècle à l'abbaye de Saint-Denis en Brokeroie, près Mons, laquelle le tenait des libéralités de Bauduin, comte de Hainaut, ainsi qu'il résulte d'une charte confirmative du petit-fils de ce dernier, de l'année 1197, *alodium de Obrechies cum servis et ancillis, silvis, pratis, paludibus et molendinis, terris cul is et incultis.*

L'abbaye de Liessies, qui en possédait la cure, l'abandonna vers la même époque aux religieux de Saint-Denis, moyennant un cens annuel d'un marc d'argent de 34 livres 3 deniers.

La situation de ce village, sur un des coteaux les plus élevés de la vallée de la Solre, a fait dire que son nom

dérivait du tudesque *ober*, qui signifie hauteur, élévation. Obrechies, qu'on a nommé en latin *Albericiacum*, devrait plutôt venir du nom de quelque seigneur, premier possesseur du lieu, *Alberic, Albert, Aubert*, qu'on écrivait autrefois Obert ou Obrecht.

Obrechies se retrouve dans le nom composé d'Auberchicourt de l'arrondissement de Douai, qui s'écrivait autrefois *Obrechicourt*, en latin *Alberici curtis*.

OHAIN.

1197. Oaing : cartulaire du Mont-Saint-Martin.

1240. Oaing : id.

Ouhain : documents divers.

Ohain est un nom germanique, comme le dit Grammaye, qui l'interprète par Oesthein, *Oost-hem*, demeure à l'orient. Il est vrai qu'Ohain n'est pas précisément à l'orient de Trélon, dont il était autrefois une dépendance: il s'y trouve au midi; ce qui peut rendre douteuse l'étymologie de l'historien flamand. Mais il faut reconnaître que la décomposition de ce mot est bien *O-hain*, dont la finale *hain* pour *hem* signifie demeure, habitation. Quant à la préfixe *O*, c'est peut-être là une contraction d'*op*, qui a fait Ophain, *superior domus*, demeure élevée, d'après le même auteur. Ohain est un des villages les plus élevés de l'arrondissement d'Avesnes, à 240 mètres au-dessus du niveau de la mer.

ORSINVAL.

1111. Ursenens villa : cartulaire de l'église de Cambrai.

1170. Ursina vallis : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1181. Orsineval : cartulaire de l'église de Cambrai.

1186. Ursina vallis : cartulaire de Vicogne.

1189. Ursini val : id.

1194. Ursineval : 2ᵉ cartulaire de Flandre.

Ursina vallis, Ursini val, doit plutôt s'interpréter, selon nous, par la vallée d'Ursinus que par la vallée aux ours. Le nom propre d'Ursin était assez répandu autrefois. Il y a un pape du nom d'Ursin; un Ursion a été abbé de Jumiège. Oursel, village du département de l'Oise, qu'on a

appelé aussi Oursmaison, en latin *Ursi domus*, doit évidemment s'entendre par demeure d'Ursus et non des ours.

POIX.

1065. Pisis : cartulaire de l'église de Cambrai.

1087. Pisis : id.

1184. Poissis : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1202. Poix : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

1349. Pois : pouillé du diocèse de Cambrai.

Ce village est connu au 11e siècle par ses seigneurs. L'un d'eux, Watier de *Pisis*, figure comme témoin dans une charte d'Hugues, châtelain de Cambrai, en 1065. Ce fut ce Watier qui tua à la chasse Guillaume II, roi d'Angleterre et duc de Normandie.

Meyer mentionne un Jean, seigneur de Poix, qu'il nomme en latin *Joannes Podiensis* (*Annal. Fland.*, p. 248).

Le latin *Podium*, colline, hauteur, a fait en vieux français *poy, puy, pec, pou, pic*, d'où les noms de Puy-de-Dôme, le Pec de Saint-Germain en Laie, le Pou de Flamenville, le Pic de Ténériffe C'est le même radical qui a formé, dit l'abbé Duplessis, les noms de Mirepoix, Hurepoix...

Poix pourrait également venir de *puteus*, puits, si nous le comparions à Poiseul en Bourgogne, nommé en latin *Puteoli*, à Puy de la même province et à Puiseux (Aisne), que les chartes latines désignent tantôt par *Puteus*, tantôt par *Podiacum*.

PONT-SUR-SAMBRE.

Ce village tire son nom d'un pont bâti sur la Sambre par les Romains. L'ancienne voie romaine de Bavai à Rheims passait à Quarte, hameau de Pont-sur-Sambre, appelé, dans l'itinéraire d'Antonin, *Locus Quartensis*.

POTELLE.

1172. Poteles : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1198. Poteles : id.

1295. **Postelles** : titre de l'abbaye du Verger.

1335. **Potelles** : cartulaire de la terre de Guise.

Potelle n'est connu dans les anciens monuments que par ses seigneurs, dont les premiers remontent au 12e siècle. Ce village est situé sur la Rhonelle, au milieu de nombreuses prairies : de là son nom de Potiles, Poteles, qui, en vieux français, signifie pâturages, du bas-latin *potura* pour *pastura ; Pastellum id est, pascuus ager* (Ducange).

PREUX-AU-BOIS.

1046. **Petrosum** : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1242. **Preus au bos** : Tailliar, *Recueil d'actes romans.*

1349. **Preus** : pouillé du diocèse de Cambrai.

Dans le recensement fait en 1046 par l'évêque Gerard des possessions de l'abbaye de Saint-André du Cateau, on lit : *Petrosum quod adquisivi a Joanne decem libris.* Selon M. Le Glay, *Petrosum* serait Preux-au-Bois, où l'abbaye de Saint-André avait en effet des biens, et dont la cure était soumise à son patronat.

Petrosum, dont on aurait fait Pereux, Preux, devrait venir de *petra*, pierre, ou de *Petrus*, nom d'homme; mais il est plus probable que ce mot est une corruption latine de *pastura*, pâturage, dérivé de *pascere*, paitre, qu'en roman on écrivait *paistre, pestre*. Le vieux français *prayau, preau, preage*, signifie pré, *pratum*.

Preux-au-Bois est sur les bords de la forêt de Mormal. Il n'y a rien d'étonnant qu'il ait été dans l'origine un endroit où l'on menait paître des bestiaux.

PREUX-AU-SART.

1163. **Pereus** : cartulaire de l'église de Cambrai, N° 346.

1243. **Preus** : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1349. **Preus lez Wargnies** : pouillé de Cambrai.

Il est fait mention de ce village au 12e siècle dans des lettres de l'évêque Nicolas confirmant en 1163 à l'église de Cambrai divers autels et possessions, et entr'autres *altare de Pereus cum appenditiis suis Anfroipret et Petit Warengni.*

(Voyez pour l'étymologie **Preux-au-Bois** ci-devant.)

PRISCHES.

1169. **Prices : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.**

1290. **Priches : id.**

Prices, Prisses : documents divers.

Ce village nous rappelle par son nom que c'était là, dans l'origine, un lieu inculte et couvert de landes. *Presche, priche*, en roman s'est dit pour *fresche, friche, ager incultus.*

L'abbaye de Maroilles possédait des biens sur Prisches au 12e siècle, et de ce nombre on cite la ferme de Linieres, qui lui aurait été donnée vers l'an 670 par Odran, seigneur de Chimay.

QUIEVELON.

1133. Quevillon : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1327. Chevelons : épitaphe de l'église du lieu.

1334. Kevelon : 2e cartulaire du Hainaut.

1339. Kevelon : Saint-Genois, *Monuments anciens.*

1349. Quevillons : pouillé de Cambrai.

Ce village, qui ne comptait que dix feux au 15e siècle, semble avoir été le siége d'une seigneurie aux premiers temps de la féodalité. Il est souvent question des seigneurs de *Kevelon* dans les annales du Hainaut.

Nous trouvons en Normandie les noms de Quevillon, Quevilly, autrefois *Chivillei, Chevilgei* : ils correspondent à Chevilly (Seine), *Civiliacum*, qu'Adrien De Valois dit être formé d'un nom d'homme, *ab aliquo civile nomen ;* à Chevillon (Aisne) *Cavilo*, interprété dans le *Dict. polygl.* par *Capillosus locus*, lieu couvert d'arbres et de verdure.

Notre Quievelon doit-il être comparé à ces noms, ou bien à ceux de Quievy, Kevy, que nous avons vus ci-devant et dont Kevelon pourrait être un diminutif?

(Voyez Quievy de l'arrondissement de Cambrai.)

RAINSART.

1265. **Helluini sartum : cartulaire de l'abbaye de Liessies.**

1316. **Herwinsart : 2e cartulaire du Hainaut.**

Herluinsart, Herinsart, Remsart : documents divers.

L'un des plus anciens titres relatifs à ce village est la concession faite à l'abbaye de Liessies par Nicolas, évêque de Cambrai, ratifiée par le pape Clément en 1265, de la justice et du patronat de l'église de Rainsart, nommé dans le texte latin *Hellu'ni sartum*.

Nous avons dit ailleurs que, dans les composés où le mot *sart* est entré, la préfixe est généralement un nom d'homme ; nous avons cité Lambersart, Martinsart, Robersart, Bertinsart, Fauquissart, Mauquissart, etc.

Hellinsart ou Herlinsart, dont on a fait par contraction Herinsart, puis Rainsart, doit se traduire par le sart ou le défrichement d'Helin ou d'Herlin. Ceux qui ne se sont pas reportés à la forme primitive du nom ont interprété Rainsart par le défrichement de l'extrémité du bois, de *rain*, bord ou lisière d'un bois.

RAMOUSIES.

1167. Ramousiis : cartulaire de l'abbaye de Liessies.
1272. Ramosiis : cartulaire de l'Abbiette de Lille.
1349. Ramousies : pouillé du diocèse de Cambrai.
Ramesses, Ramosses : documents divers.

Ce village est connu vers le milieu du 12ᵉ siecle comme appartenant avec son autel à l'abbaye de Liessies : *villa cum altare de Ramosiis*, dans la bulle du pape Alexandre III confirmant en 1167 les possessions de cette abbaye.

Ramousies, qu'on a dit aussi *Ramesses, Ramosses*, parait venir du roman *rameux*, qui a été employé pour désigner un endroit rempli de broussailles et de mauvaises herbes (Roquefort).

RECQUIGNIES.

1257. Rechignies : cartulaire de l'abbaye d'Alne.
1323. Reighegnies : 3ᵉ cartulaire du Hainaut.
1323. Reghinies : id.
1349. Rikegnies : pouillé de Cambrai.

Recquignies ne comptait que douze feux au 15ᵉ siècle, et cependant au 12ᵉ, dit M. Pierart, il formait déjà une paroisse, dont la cure était de la collation du chapitre de Maubeuge.



Nous avons fait remarquer plusieurs fois la façon dont les noms germaniques se sont romanisés, et comment, dans le Hainaut surtout, la finale *ignies* s'est substituée à la finale *ingen*. *Rechignies* nous en fournit un nouvel exemple ; il correspond au *Reichengen* ou *Richengen* des Allemands, et s'est formé d'un nom propre, *Rico*, *Richuin*, *Ricuin*, qu'on rencontre souvent chez les peuples du Nord au 8ᵉ siècle. Richengen pour Ricengheim, demeure de Ricuin.

Noms de lieu allemands formés de la même racine : Rikinem, Reichenbach, Reichental, Rikinburg, Richenesheim, Richeneshoven, etc.

ROBERSART.

1349. Robert-Sart : pouillé du diocèse de Cambrai.

On rencontre, dans l'histoire du Hainaut, des seigneurs de Robersart dès le commencement du 12ᵉ siècle : le premier connu est Thierry de Robersart en 1120, l'un des plus grands bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Aubert.

Robert-Sart, *Roberti sartum*, est un nom qui indique que c: village s'est établi sur un terrain défriché par un appelé Robert.

ROUCOURT.

1180. Roecort : cartulaire de l'église de Cambrai.

1200. Roecourt : id.

Rocurt : chronique de Gislebert.

Voyez, pour l'étymologie, un village du même nom, Roucourt, de l'arrondissement de Douai.

ROUSIES.

1349. Rosieres : pouillé du diocèse de Cambrai.

Rosieu, Rosiers : documents divers.

Ce petit village, qui n'avait encore que douze feux en 1469, est nommé *Rosieres* dans le pouillé de Cambrai au 14ᵉ siècle. Ce nom rappelle moins les roses sauvages que les roseaux qui croissaient là en abondance sur les bords



de la Solre, quand les premières habitations s'y élevèrent.

RUESNES.

1218. Roingnes : titre de l'abbaye de Femy (Le Carp. Preuv.)

1243. Ruonne : cartulaire de Notre-Dame de Condé.

1327. Reuennes : 2e cartulaire du Hainaut.

Le Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, dit que ce village doit son nom à ses anciens seigneurs, les chevaliers de Vendegies, qui, portant une roue de gueules dans leur écusson, se firent appeler *Rouenne* ou *Rouesnes*, afin d'être connus par un surnom analogue au signe représenté dans leurs armes. Le premier qui porta ce surnom fut Gerard de Vendegies, qui vivait à la fin du 11e siècle.

Nous laisserons à l'auteur la responsabilité de son étymologie. Nous pensons plutôt que par le mot *Ruenne*, *Ruonne*, on a voulu désigner une plaine coupée par des ruisseaux. En effet, l'Hogniau et le Mortry coulent à travers le territoire de ce village.

Ruyen, dans la Flandre orientale, signifierait, d'après M. De Smet, habitation près d'un ruisseau, *Ruy-hem*.

SAINS.

1150. Sanctis : titre de l'abbaye de Lobbes (Mirœus).

1185. Sanctis : id. (Id.)

1265. Sanctis : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1349. Sains : pouillé de Cambrai.

Ce village est connu au 12e siècle. Une bulle du pape Eugène III confirme en 1150, à l'abbaye de Lobbes, la possession de Sains, *villam de Sanctis*.

Ce nom de Sains est commun à plusieurs autres villages du Pas-de-Calais; Sains-lez-Fressin, Sains-lez-Pernes, Sains-lez-Marquion, Sains-en-Gohele. Il y a encore Sains dans l'Aisne, Sains dans l'Oise. Ce mot est exprimé en latin par *Sanctum*, *Sanctis*, *villa Sanctis*.

La façon d'interpréter ce nom dans les anciens titres est de nature à en découvrir l'origine, et à faire croire que ces lieux se sont ainsi appelés à cause des pèlerinages

qu'on y faisait en l'honneur de certains saints, dont les reliques étaient là déposées.

Cette étymologie est préférable à celle qui fait venir le nom de tous ces villages du celtique *sin*, bois, forêt.

SAINT-AUBIN.

1089. Sanctus Albinuus : cartul. de l'abbaye de Marchiennes.

1241. Sanctus Albanus : 1er cartulaire du Hainaut.

On a donné à ce village le nom du saint auquel son église fut primitivement consacrée, Saint-Alban, qu'on a dit aussi Saint-Albin ou Aubin.

Saint Aubin était évêque d'Angers et mourut en 550. Il fut honoré, dit l'abbé Lebœuf, non-seulement dans la contrée qu'il habitait, mais encore jusqu'aux extrémités du royaume; ce qui explique comment tant de localités ont adopté le nom de ce saint personnage.

Au 12e siècle, le village de Saint-Aubin avait déjà son église qui appartenait à l'abbaye d'Haumont.

SAINT-HILAIRE.

1140. Sanctus Hilarius : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1262. Sanctus Hilarius : id.

1249. Sanctus Hilarius : id.

1349. Sanctus Hylarius : pouillé du diocèse de Cambrai.

C'est probablement autour d'une chapelle dédiée à saint Hilaire que ce village se sera formé et en aura conservé le nom. Ce saint est encore aujourd'hui le patron de cette paroisse.

Le cartulaire de Liessies mentionne Saint-Hilaire au 12e siècle. Saint Etton fonda au 7e siècle, à Grand-Fissault, hameau de Saint-Hilaire, un monastère qui fut cédé ensuite à l'abbaye de Liessies, ainsi que le constatent des lettres confirmatives données en 1162 par Nicolas de Chievre, évêque de Cambrai.

SAINT-REMI-CHAUSSÉE.

1117. Sanctus Remigius : titre de l'abbaye d'Haumont.

1349. Sanctus Remigius in Calceia : pouillé de Cambrai.

Ce village tire la première partie de son nom du saint auquel son église fut, dans les premiers temps, consacrée, et la seconde de la chaussée ou voie romaine de Bavai à Rheims, qui y passait.

L'un des plus anciens titres qui rappellent cette localité est la charte de Burchard, évêque de Cambrai, de l'année 1117, par laquelle il accorde à l'abbaye d'Haumont le patronage de l'église de Saint-Remi et de celle d'Ecuelin, qui en dépendait.

SAINT-REMI-MAL-BATI.

1188. Sanctus Remigius : titre de l'abbaye d'Haumont.

1189. Sanctus Remigius : id.

1383. Saint Remi le mal batu : cartul. de la terre de Guise.

Saint-Remi le mal Battu ou le mal Battuth : doc. div.

Saint-Remi ne renfermait que dix-huit feux en 1469 ; il était, au moyen-âge, une annexe de la paroisse de Boussières. Les moines de l'abbaye d'Haumont, dit M. Piérart, y possédaient beaucoup de biens, et notamment une ferme qu'ils conservèrent jusqu'en 1789. Il est à présumer qu'une chapelle dédiée à saint Remi aura été construite à côté de cette ferme, sur l'emplacement de l'église actuelle. Des habitations, au fur et à mesure que la culture se sera étendue sur les friches du voisinage, seront venues se grouper autour de ces établissements primitifs : de là la naissance du village qu'on aura baptisé du nom du saint auquel l'église avait été consacrée.

Quant au surnom de *Mal-bati* ou *Mal-battu*, ce ne serait pas à l'occasion de la pauvreté de ses maisons qu'il lui aurait été autrefois donné, mais plutôt à cause d'une *male bataille* ou bataille meurtrière dont ce lieu aurait été le théâtre. On a dit que c'était là où Jules César, lors de la conquête des Gaules, avait défait les Nerviens. La raison sur laquelle on s'appuie principalement pour cela, c'est qu'on a trouvé en cet endroit des débris d'armes et beaucoup de tombeaux.

Dans tous les cas, le surnom de *Mal battu* rappelle évidemment quelqu'événement de guerre meurtrier et sanglant dont ces lieux auraient été témoins.



SAINT-VAAST.

1349. Sanctus Vedastus : pouillé de Cambrai.

Ce village porte le nom d'un des premiers missionnaires qui vinrent évangéliser nos contrées. Une chapelle, élevée en l'honneur du saint évêque d'Arras, lui a valu son nom.

Saint Vaast est encore aujourd'hui le patron de cette paroisse.

SALESCHES.

1133. Senlecis : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1164. Senlecie : titre de l'abbaye d'Honnecourt.
1186. Senleces : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.
1202. Senlesches : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.
1349. Sainleches : id.
1349. Sanslecces : pouillé de Cambrai.
1456. Sanleices : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.
1485. Sailesches : id.

L'autel de Salesches, *altare de Senlecies*, est donné en 1164 à l'abbaye d'Honnecourt par Nicolas, évêque de Cambrai : c'est un des titres les plus anciens qui mentionnent ce village.

On écrivait autrefois *Senleches*. C'est le même nom que *Senlecques*, village du Pas-de-Calais, appelé *Seneleke* dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin. Dom Grenier fait venir Senlecques de *Senani*, nom donné aux Druides ou grands-prêtres des Gaulois sous les Romains.

«Les Druides, pour ne pas faire ombrage aux Romains, »leurs maitres, qui voulaient proscrire et leur nom et leur »religion, changèrent leur ancien nom en celui de *Senani*, »du mot *Sena*, île voisine des Gaules, habitée par des »espèces de vestales; ce qui a donné lieu à appeler *Se-* »*nantes* les lieux habités par les ministres de la religion »gauloise, d'où *Nemeto Sena* (temple des Senes), *Senlec-* »*ques* et sans doute *Seninghem*.» (Dom Grenier, *Introd. à l'hist. de la Picardie*, p. 189.)

On a appelé aussi *Senes* les Saxons, et ce nom de peuple peut aussi bien que celui de *Senantes* se retrouver dans *Seninghem* et *Seneleke*.

Seneleche pourrait encore être comparé à Senlis *Syl-*

vanectum, qui rappelle une situation dans un bois, dans une forêt.

SARS-POTERIES.

1100. SARTO : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

Sars indique, comme nous l'avons déjà dit, la place d'un défrichement, un lieu mis en culture, et pour distinguer ce village des autres qui portent le même nom, on lui a donné le surnom de *Poteries*, rappelant par là les nombreuses fabriques de poteries qui y existent depuis un temps immémorial.

SASSEGNIES.

821. SASSIGNIACAS : titre de l'abbaye de Maroilles (Mirœus).

SAXONICUM : Jacques De Guise, *Histoire du Hainaut*.

Jacques De Guise nous apprend que Sasseignies devrait son origine à Ansanorix, roi des Saxons, qui, après avoir battu les Belges, entra dans le Hainaut et vint mettre le siége devant Bavai. Pour se ménager une retraite en cas d'insuccès, il aurait fait bâtir le village de Sassegnies et le château de Sassogne, qui est encore près de là.

Ce qui ne saurait être contesté, c'est que le nom de Sassegnies est la forme romane de *Sassengen*, *Sassinghem*, qui signifie la demeure du Saxon, *Saxonicum*, comme le nomme lui-même Jacques De Guise. Nous trouvons en Allemagne Sassen, *Saxonum domicilium ;* Sassenheim en Alsace, *Saxonis villa* ; Sassenheim dans le Luxembourg, *colonia Saxonum*, et les composés latins de Sasseville, Sauqueville, Sassetot en Normandie, *Saxonis villa* ou *Tofta*.

Sassegnies est connu au 9e siècle. Un diplôme de Louis-le-Débonnaire donne ce village, en 831, à l'abbaye de Maroilles.

SEMERIES.

1107. SEMERIES : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1151. SEMERIIS : id.

1198. SEMERIES : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1349. Semeries : pouillé de Cambrai.

Semery, Simri : documents divers.

Ce village est connu par ses seigneurs dès le milieu du 11ᵉ siècle.

Semeries, *Semery*, *Simri*, est peut-être comme Aymeries, Bermeries, que nous avons vus ci-devant, le nom du premier maître ou possesseur de ce lieu, Semer, Semri, en latin *Semerius*. Seimer a été dit aussi pour Sigismer, Sigismare, comme Simon pour Sigismond, Senaut pour Siginalde. Semmershausen en Allemagne s'écrivait autrefois *Sigimareshusen*, comme Semerville (Eure), *Semeri* ou *Segismari villa*.

Cette étymologie nous semble préférable à celle qui fait venir Semeries de *Seminarium*, terres ensemencées, cultivées, ou qui, par une décomposition arbitraire du mot, *Seme-meries*, lui attribue le sens de six métairies, comme à *Sepmeries* celui de sept métairies.

SEMOUSIES.

1349. Semousies : pouillé du diocèse de Cambrai.

Simousies, Scemousies, Zimousies : documents divers.

Il est question de Semousies au 12ᵉ siècle dans la chronique de l'abbaye de Saint-Ghislain. Ce village, entièrement dépeuplé par une affreuse épidémie au 14ᵉ siècle, resta longtemps abandonné. En 1469, il ne comptait encore que onze ménages.

Pour l'étymologie, nous comparerons Semousies à Samoussy (Aisne), autrefois *Salmonci*, *Saumonci*, en latin *Salmonciacum*, tiré évidemment d'un nom d'homme, *a Salmone*, comme Semousies, Simousies, peut-être *a Simone*.

SEPMERIES.

1173. Sepmeries : titre de Saint-Jean de Valenciennes.

1349. Semeries : pouillé de Cambrai.

Une bulle du pape Alexandre II confirme en 1173, à l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes, l'autel de ce village, *altare de Sepmeries*. C'est le seul titre ancien où nous ayons rencontré le nom de cette localité.

A comparer Sepmeries à Semeries porté ci-devant, le

pouillé du diocèse de Cambrai écrit de la même manière le nom de ces deux villages.

SOLRE-LE-CHATEAU.

1349. Sorra Castelli : pouillé de Cambrai.

Ce bourg doit la première partie de son nom à la rivière la Solre qui le traverse, et la seconde au château féodal qui s'y trouvait au 12e siècle. Ce château, l'un des plus forts du pays, servit à Bauduin, comte de Hainaut, pour résister en 1185 aux attaques simultanées de Jacques d'Avesnes, du duc de Brabant, de l'archevêque de Cologne et du comte de Flandre. Il fut pris et brûlé en 1473 par le connétable de Saint-Paul, et ce fut là une des causes de la haine de Charles-le-Téméraire contre ce dernier, haine qui, jointe à la disgrâce du roi de France, conduisit De Saint-Paul à l'échafaud,

En 1793, Solre-le-Château fut appelé Solre-Libre.

SOLRINNES.

1349. Soirinnes : pouillé du diocèse de Cambrai.

Sorrennes : documents divers.

Ce petit village est à 4 kilomètres de Solre-le-Château, et, comme ce bourg, il tire son nom de la rivière la Solre, qui traverse son territoire.

Solrinnes comptait treize maisons au 15e siècle.

TAISNIERES-EN-THIÉRACHE.

921. Taisneras : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

1245. Taisnieres : cartulaire de l'église de Cambrai.

1258. Tesnieres : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

1349. Taisnieres : pouillé de Cambrai.

C'est un ancien village qui appartenait au 10e siècle à l'abbaye de Maroilles. *In page Hainoensi super fluvium Helpram, in villa Taisneras sunt mansi XXX cum ecclesia culturis, pratis, mancipiis, silvis et omnibus ibi adspicientibus* (921, diplôme de Charles-le-Simple).

Taisnieres en Thierache a été ainsi surnommé pour le

distinguer d'abord d'un autre village de Taisnieres près Bavai, et ensuite parce qu'il aurait fait partie d'une contrée qui portait ce nom. Cependant la Thierache, d'après certains auteurs, ne se serait jamais étendue au-delà du diocèse de Laon, et Taisnieres aurait toujours fait partie de celui de Cambrai. Comment expliquer une pareille contradiction, à moins qu'on ait voulu dire Taisnieres en Thierache pour Taisnieres-lez-Thierache ou près de la Thierache?

Le savant M. Le Prevost, passant en revue tous les noms de lieu qui en France se terminent en *ieres* et indiquent, selon lui, une production du sol en végétaux, animaux ou minéraux, dit que Taisnieres signifie un lieu habité par des blaireaux *(Tessons)*. *Tesniere* en vieux français s'entend d'un repaire de bêtes fauves, d'une tanière.

TAISNIERES-SUR-HON.

1349. **Tesnieres** : pouillé de Cambrai.

Ce village est arrosé par la rivière l'Hogniau. d'où lui vient peut-être son surnom de Taisnieres-*sur-Hon*, surnom qui aurait pu lui être donné également à cause de sa proximité avec le village de Hon.

(Pour l'étymologie de Taisnieres, voyez ci-devant **Taisnieres-en-Thierache**.)

TRÉLON.

1152. **Trelon** : cartulaire de l'abbaye de Liessies.

1167. **Trelon** : id.

1201. **Treslong** : 2ᵉ cartulaire du Hainaut.

1349. **Trelons** : pouillé de Cambrai.

Teloniæ castellum : Ad. De Valois, *Not. Gall.*

Terluinum : titres latins.

On prétend que Trelon existait au temps de sainte Aldegonde, et que celle-ci le donna en 664 par son testament au monastère de Maubeuge. Il en est aussi question sous le nom de *Terluinum* dans la vie de sainte Hiltrude. Ajoutez à cela les antiquités de toutes sortes qu'on a découvert en fouillant son sol, et on aura la certitude que c'est là un lieu habité depuis les temps les plus reculés.

Bullet fait venir le nom de Trelon du celtique *tre*, près,

et *lwn*, étang. Cette étymologie, dit M. Piérart, est conforme avec la situation de ce village, qui en effet a toujours eu dans son voisinage un des plus vastes étangs du pays, l'étang dit le Havon.

D'après Adrien De Valois, on aurait d'abord dit *Telon*, dont on aurait fait ensuite *Terlon*, *Trelon*, comme de *Thesaurus*, trésor. Le même auteur ajoute que l'ancien nom de la ville de Toulon, *Telo*, lui vient de son fondateur ou d'un droit de péage, *telonium*, établi là dans l'origine sur les marchandises qu'on y débarquait. Le mot *telonium* ou *teleonarium* s'est entendu aussi d'un lieu où l'on percevait un impôt sur des objets de consommation qui passaient d'une province à une autre.

Nous avons le village de Treslon (Marne) qui s'est ainsi appelé, dit Chalette, à cause de sa longueur remarquable. *Trelawn* en Angleterre, dans le comté de Cornwail, *arborea terra*, pays couvert d'arbres (Skinner).

Avant de dire ce que peut signifier le nom de Trelon, il faudrait au moins savoir à quelle langue ce mot appartient; c'est ce qui serait assez difficile de connaitre.

VENDEGIES-AU-BOIS.

1135. Vendougies : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1349. Vendegies au Bos : pouillé de Cambrai.

1456. Vendegies au Bos : cartulaire de Maroilles.

Vendelgiis : titres latins.

C'est encore un de ces villages qu'on prétend avoir été donnés au 7e siècle par sainte Aldegonde au monastère de Maubeuge.

(Voir Vendegies-sur-Ecaillon (arrondissement de Cambrai) pour l'étymologie présumée de ce nom.)

VIEUX-MAISNIL.

1189. Maisnil : titre de l'abbaye d'Haumont.

1349. Vies-Mesnil : pouillé de Cambrai.

Maisnil est, comme nous l'avons déjà dit, un nom appellatif d'habitation, que les uns ont considéré être un diminutif de *Mansio*, *Mansionile*, et que d'autres dérivent tout simplement du latin *manere*, demeurer, habiter. On

l'appliquait aussi autrefois à des exploitations rurales qu'on rencontrait à l'écart dans la campagne.

Vieux-Maisnil s'est dit par opposition à Neuf-Maisnil, que nous avons vu ci-devant.

Les seigneurs de Vieux-Maisnil figurent souvent dans l'histoire du Hainaut. Deux d'entr'eux, Raoul et Helin du Maisnil, allèrent à la troisième croisade.

VIEUX-RENG.

1133. Viereng : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

Vies-Rain, Vies-Reng : documents divers.

Vieux-Reng est contigu à Granreng, village belge. Ces deux noms, qui sont tirés du même radical, signifieraient, d'après M. Chotin, vieux bois et grand bois, de *rain*, en roman bois, *ramus*. M. Piérart croit que le mot *reng* est ici d'origine germanique, et qu'on doit l'entendre par *agger*, levée de terre, défense. Des traces de retranchement, des lignes de circonvallation se font remarquer, dit-il, sur les territoires de ces deux communes : des endroits sont encore désignés sous le nom de *champs de la vieille ligne* et *de la grosse ligne*. Sur l'un de ces champs se trouve une terre appelée à argent, de ce que souvent on y a retrouvé des monnaies romaines et gauloises. Ces diverses circonstances feraient donc remonter ces ouvrages à une époque reculée, au temps de la domination romaine. Des camps ont pu être établis sur les bords de la Trouille comme garde avancée de la ville de Bavai, entre les deux grandes chaussées qui de Tongres et de Trèves aboutissaient à la capitale de la Nervie.

C'est par ce raisonnement que M. Piérart est amené à dire que les noms de Vieux-Reng, Grand-Reng doivent signifier vieux camp, grand camp, étymologie qui a au moins le mérite de s'appuyer sur des probabilités historiques.

VILLEREAU.

1064. Villerellum : acte de fond. de l'abb. de Saint-Sépulcre.

1079. Villerellum : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1135. Villeriel : titre de Saint-Aubert (Le Carp. Preuv.)

1349. Villeriel : pouillé de Cambrai.

Villeret : Jacques de Guise, *Histoire du Hainaut*.

Villerel, Villeret, Villereau, est un diminutif de Villers, diminutif déjà lui-même de *villa*. Villereau signifie littéralement la très petite habitation, par extension le tout petit village.

Villereau fut donné en 1064 par Liebert, évêque de Cambrai, à l'abbaye de Saint-Sépulcre. Le titre porte : *Concedo in Pago de Hainau Villerellum totum.*

VILLERS-POL.

1057. VILARIUM : cartulaire de l'église de Cambrai.

1121. VILARE EPISCOPI : id.

1142. VILEIRS : id.

1173. VILARE PONTIFICALE : id.

VILLERS-SIR-POL : Jacques De Guise, *Histoire du Hain.*

Le plus ancien titre qui mentionne ce village est la donation de son autel par l'évêque Liebert à l'église de Cambrai en 1057.

Villers a été d'abord surnommé Villers-l'Evêque, *Villare Episcopi* ou *Pontificale*. C'est à la fin du 12ᵉ siècle qu'on le trouve appelé Villers-Pol, d'un nommé *Pollio*, maïeur de ce village (*Invent. des Ch. de l'église de Cambrai).*

VILLERS-SIRE-NICOLE.

12ᵉ s. VILLARE : titre de l'abbaye d'Haumont.

Au 13ᵉ siècle, Villers-Sire-Nicole faisait partie des possessions des seigneurs de Barbançon. C'est même de l'un d'eux que ce village a pris la deuxième partie de son nom. Ce seigneur, appelé Nicole ou Nicolas, fit de Villers sa résidence de prédilection, et paraît avoir restauré le château-fort qui s'y trouvait autrefois.

La cure de Villers était de la collation de l'abbaye d'Haumont au 12ᵉ siècle.

Il paraîtrait, d'après une charte mentionnée par Brecquigny, que ce village aurait été donné en 661 par sainte Aldegonde au chapitre de chanoines qu'elle institua alors dans l'église de Saint-Quentin de Maubeuge. Le titre porte *Villa quæ dicitur Villeras*, à la table *Villeras prope Mallobodium*. Le Villers le plus rapproché de Maubeuge est bien Villers-Sire-Nicole.

WALLERS.

640. **Wallare** : diplôme du roi Dagobert (Miræus).
642. **Wallare** : titre de fondation de Saint-Aubert (id.)
697. **Walhiers** : titre de l'abbaye de Lobbes (id.)
870. **Wasloi** : partage du royaume de Lothaire (id.)
1074. **Vuaslers** : cartulaire de l'église de Cambrai.
1200. **Vaslers** : id.
Waslerus : Balderic, *Chron. d'Arras et de Cambrai.*

On a dit que ce village doit son nom à un ruisseau qui lui-même devrait le sien à une forteresse bâtie là dans les premiers temps.

On comprendrait plus facilement qu'un ruisseau donnât son nom à une forteresse, et que celle-ci transmit le sien au village qui se forma ensuite dans son voisinage.

Dans l'acte de fondation du monastère de Wallers, en 640, le roi Dagobert donne à saint Landelin *Prædium meum in Fania Wallore dictum*. Un *prædium* était une terre cultivée ou en prairie, *campus vel pratum* (Ducange). Il était situé dans la forêt de Fagne, *in Fania*, et se nommait *Wallare*, Wallers.

Que le nom de *Wallare* que portait ce *prædium* lui soit venu d'une rivière ainsi appelée, comme le prétend Foppens, l'annotateur de Miræus, *a Waslero fluvio præterfluente sic dictum*, cela est très possible ; mais comment expliquer le nom d'un autre village de Wallers (arrondissement de Valenciennes) qui n'a pas de rivière ainsi nommée qui le traverse?

Il est vrai que nos deux villages de Wallers ont cela de commun, c'est qu'ils sont arrosés l'un et l'autre par divers cours d'eau et qu'une grande partie de leur territoire est en prairies. On donnait autrefois, dit Spelman, le nom de *Wallia* à des digues que l'on faisait dans des endroits marécageux pour contenir les eaux; il serait possible que des ouvrages de ce genre aient été exécutés pour dessécher et assainir les lieux dont nous parlons, et que de là serait venu le nom des villages qui s'y formèrent.

Les formes *Waslers*, *Wasloi*, indiqueraient seulement une situation dans un endroit aquatique, de *Vasl*, en germain *humor*, *aqua* (*Altd. Namenbuch*).

WARGNIES-LE-GRAND.

899. Warniacus : cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand.
921. Wariniacum : id.
1107. Guariniciacum : id.
1186. Wariniacum : id.
1210. Gariniacum : id.
1246. Warigniacum : id.
1285. Waregni : 1er cartulaire du Hainaut.
1269. Warigny : cartulaire de la terre de Guise.
1302. Waregny : 2e cartulaire du Hainaut.
1349. Grand Waregni : pouillé de Cambrai.

Il y a deux villages de Wargnies dans l'arrondissement d'Avesnes, Wargnies-le-Grand et Wargnies-le-Petit.

Wargnies-le-Grand, qui est le plus ancien et le plus connu, faisait partie des domaines de l'abbaye de Saint-Amand au 9e siècle. Les titres de ce monastère le mentionnent sous le nom de *Wariniacum* et parfois de *Guariniacum*. Wargnies, Warignies est le *Waringhem* des Allemands, et doit s'entendre par demeure de Warin ou de Guarin.

Nous trouvons en France les noms de Warneville, en latin *Warneri villa*, Vernonvillers *Guarini villare*, Garembouville *Waringa villa*.

Les noms propres de Warin, Guarin, étaient très en usage au moyen-âge.

WARGNIES-LE-PETIT.

1163. Petit Warengi : cartulaire de l'église de Cambrai.
Petit Wargny : documents divers.

Wargnies-le-Petit a été ainsi surnommé pour le distinguer de Wargnies-le-Grand, dont nous venons de parler.

Ce village était au 12e siècle une dépendance de la paroisse de Preux-au-Sart.



WATTIGNIES.

1046. Wattenias : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1079. Gatineis : id.

1119. Watineis : cartulaire de l'église de Cambrai.

1141. Hatignies : cartulaire de l'abbaye de Vicogne.

1164. Wattenniis : cartulaire de Saint-André du Cateau.

1349. Wattignies : pouillé de Cambrai.

Wattignies est mentionné pour la première fois au 11e siècle comme faisant alors partie des possessions de l'abbaye de Saint-André du Cateau, confirmées par Gerard I, évêque de Cambrai, dans ses lettres datées de l'année 1046.

(Voir pour l'étymologie Wattignies de l'arrondissement de Lille.)

WIGNEHIES.

1115. Wiggnies : cartulaire de l'abbaye de Bourbourg, N° 165.

1223. Wingnechies : cartulaire de la terre de Guise.

1285. Wuinehies : 1er cartulaire du Hainaut.

1284. Gingnehies : id.

1349. Wignies : pouillé de Cambrai.

Weggnies, Wignehies, est une romanisation du germain *Winnegen*. Nous avons en Belgique, dans la province d'Anvers, un village de Wineghem, autrefois Winenghem, d'après Grammaye, *a Vinando*, nom d'homme.

Le nom propre de Wino, Guino, a fait en Allemagne les noms de Winningen, Winesheim, Winessel, Winestal, Winuinchoven, dans la Flandre française Winnezeele, primitivement Winninghesele.

Winenghem, type de Wignehies, est à traduire par demeure de Wino.

WILLIES.

634. Wilheis : titre du monastère de Wallers.

677. Wilheis : id.

1151. Villis : cartulaire de l'abbaye de Maroilles.

C'est un village ancien qui existait au 7ᵉ siècle. Un diplôme de Dagobert le donne, en 634, à saint Landelin pour la fondation du monastère de Wallers.

Willies semble être une forme de *Villa* ou de *Vilare*, nom appellatif d'habitation. Villey ou Villie-Saint-Etienne (Meurthe) est nommé, dans un diplôme de Charles-le-Chauve en 870, *villa Stephani*. En Allemagne, les noms de Wiehl, Wyl, Weil, Weïlen, n'ont pas d'autre racine (*Altd. Namenb.*)

FIN.

ERRATA.

Page	IX	ligne	12	Quand, *au lieu de :* quant.
—	IX	—	16	Leurs, *au lieu de :* leur.
—	XXXI	—	10	Au nom, *lisez :* un nom.
—	2	—	6	Quant, *au lieu de :* quand.
—	19	—	25	Nom, *au lieu de :* noms.
—	36	—	32	Lieu, *au lieu de :* lieux.
—	44	—	13	Demandée, *au lieu de :* demandé.
—	44	—	34	Champ, *lisez :* camp.
—	48	—	21	Oultreman, *lisez :* D'Oultreman.
—	78	—	12	Accordés, *au lieu de :* accordées.
—	79	—	39	Justifie, *au lieu de :* justifient.
—	82	—	17	Combattue, *au lieu de :* combattu.
—	103	—	12	Anglo-saxonne, *au lieu de :* anglo-saxon.
—	148	—	1	Intitulaire, *lisez :* cartulaire.
—	187	—	24	Quen, *lisez :* gueun.
—	189	—	26	Lenlinghem, *lisez :* Leulinghem.
—	191	—	11	La situation, *lisez :* sa situation.
—	208	—	2	Valennes, *lisez :* Valenciennes.
—	210	—	17	En 1119, *lisez :* et 1119.
—	224	—	13	Transmet, *lisez :* transmit.
—	230	—	10	Donnée, *au lieu de :* donné.
—	234	—	14	Et est, *lisez :* est.
—	240	—	26	Omaing, *lisez :* Onnaing.
—	329	—	25	Chateau, *lisez :* Chotin.
—	332	—	24	Betha, *lisez :* Betho.
—	342	—	12	Demechaux, *lisez :* Dimechaux.
—	374	—	30	Obrochies, *lisez :* Obrechies.
—	392	—	17	Wallore, *lisez :* Wallare.

TABLE.

Lille. Imp. de E. Reboux.

	DATE DUE		



